

ANNUAIRE
DU
MONDE MUSULMAN



Ensemble des Pays Musulmans.

(Communiqué par la *Revue du Monde Musulman*.)

ANNUAIRE

DU

MONDE MUSULMAN

STATISTIQUE, HISTORIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

RÉDIGÉ PAR **L. MASSIGNON**

PREMIÈRE ANNÉE (1923)

Avec Préface de A. LE CHÂTELIER

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, RUE BONAPARTE (VIe)

LA "REVUE" ET L'"ANNUAIRE" DU MONDE MUSULMAN

---

*L'*Annuaire du Monde musulman *naît en 1923, de la* Revue du Monde musulman, *créée elle-même en 1907 par la « Mission Scientifique du Maroc », annexe depuis 1905 de la Chaire de Sociologie musulmane du Collège de France, fondée en 1902.*

« Laboratoires » de la Chaire, la Mission et la Revue ont fourni à la Sociologie musulmane la contribution d'une centaine de volumes, dont les deux tiers pour la Revue du Monde musulman *et sa collection.*

Consacrée à l'organisation actuelle du Monde musulman, à sa vie sociale et à l'évolution de ses tendances, cette documentation de détail représente dans la connaissance de l'Islam moderne l'étape de la recherche et de l'accumulation des matériaux.

La publication de l' « Annuaire », synthèse de l'œuvre poursuivie de 1902 à 1922, ouvre une nouvelle étape. La connaissance du Monde musulman contemporain procédera désormais d'une base définie : cette documentation générale, condensée dans un cadre pratique.

Guide obligatoire des rapports entre les pays non musulmans et l'Islam, l'Annuaire du Monde musulman sera aussi le conseiller utile des membres dispersés de la grande famille musulmane.

A. LE CHATELIER.

TABLE DES MATIERES

A

GÉNÉRALITÉS

I

Le calendrier pour 1920-1924 (1339-43 H.)

I. — Calendrier canonique hégirien ; avec table de concordance pour 1339-43.

II. — Calendriers financiers maghrébin, ottoman, égyptien, persan.

III. — Comput bédouin des " anwa ".

IV. — Dates des fêtes principales : fêtes sunnites ; fêtes shîʿites ; quelques anniversaires.

GÉNÉRALITÉS

Cette introduction générale aux notices détaillées comprend trois rubriques :

I. — Le calendrier, pour 1920-1924.
II. — Les grandes dates de l'Islam.
III. — Sommaire de l'an écoulé : 1921-1922.

La première rubrique *donne : la* concordance *de notre calendrier occidental avec le calendrier canonique hégirien jusqu'au 1er janvier 1925 (= 1343) ; des indications sur les calendriers* financiers *maghrébin, ottoman, égyptien et persan ; une table pour le comput bédouin des* anwâ *; les dates des fêtes principales, suivant les Sunnites et suivant les Shî'ites, selon les pays.*

Pour plus de détails, on pourra se référer : aux tables classiques de Wüstenfeld ; aux études de Carra de Vaux (ap. Oriental studies... E. G. Browne, *Cambridge, 1922), Michell* (an Egyptian calendar, *Londres, 1900), Bourgeois (ap.* Rev. Monde Mus., *vol. XLVII, 1921), et Deny (ap.* Rev. Monde Mus., *vol. XLIII, 1921) ; à Motylinski* (Mansions lunaires des Arabes, *Alger, 1899 ; cf. Bîroûnî,* Chronologie, *trad. angl. Sachau, p. 335 sq.) ; à Tauxier* (le Noir de Bondoukou, *Paris, 1921, p. 287 sq.), Snouck Hurgronje* (Mekka, *t. II), Denison Ross* (Hindu and Muhammadan Feasts, *Calcutta, 1914) et S. G. Wilson* (Persian Life and Customs, *2e éd., 1896, p. 236-327).*

La seconde rubrique *ne donne pas, cette année, la liste des dynasties ayant gouverné en pays musulman, ni les séries chronologiques des théologiens, canonistes, philosophes ou mystiques célèbres en Islam. Ces deux ordres de renseignements se retrouvent, d'ailleurs, assez aisément, dans les recueils spéciaux. On a préféré dresser exprès pour l'Annuaire deux tableaux chronologiques inédits, jusqu'à ce jour, et correspondant davantage aux préoccupations de l'heure présente :* chronologie de l'organisation sociale du travail et des recherches scientifiques *et* les grandes dates artistiques et littéraires. *Le premier, en effet, permet de repérer les traits caractéristiques de l'histoire du travail technique en terres d'Islam ; et le second replace dans leur vrai cadre architectural et pictural les grandes physionomies de la littérature islamique.*

La troisième rubrique *offre au lecteur, d'un coup d'œil, l'évolution accélérée des événements survenus dans le monde musulman depuis 1921, mois par mois.*

I. — CALENDRIER CANONIQUE HÉGIRIEN

Le calendrier canonique musulman est universellement et exclusivement le calendrier hégirien. Le début de *l'ère* hégirienne a été déterminé par le khalife ʿOmar en 638, et fixé dix-sept années lunaires avant cette date, soit le 16 juillet 622, pour commémorer l'expatriement volontaire de Mohammed, quittant la Mekke pour s'installer à Yathrib (Médine).

L'année hégirienne est une année purement lunaire, de 354 jours (355 aux bissextiles), supprimant l'usage judaïque du mois supplémentaire intercalé aux années embolismiques (cfr. Qor'ân, IX, 37). Les mois sont alternativement de 30 et 29 jours.

Les *bissextiles islamiques* (30 j. au lieu de 29 au douzième mois) tombent les années 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26, 29, d'un cycle lunaire de 30 ans. Le 45e cycle hégirien a commencé en 1320 hég. (= 1902). —. On sait que les *bissextiles grégoriennes* (29 j. au lieu de 28 en février), depuis 1902, sont : 1904, 1908, 1912, 1916, 1920, 1924, 1928.

Voici les dates grégoriennes du *1er moharram* (nouvel an musulman) de 1343 à 1350 (= 1924-31 de notre ère) : 1er moharram 1343 (= S 2 août 1924) ; 1344 (= mercr. 22 juillet 1925) ; 1345 (= L. 12 juillet 1926) ; 1346 (= V. 1er juillet 1927) ; 1347 (mercr. 20 juin 1928) ; 1348 (= D. 9 juin 1929) ; 1349 (= J. 29 mai 1930) ; 1350 (= mardi 19 mai 1931).

Les jours de la semaine (du dimanche au samedi) sont en *arabe* : *aḥad, ithneïn, thalâthâ, arbaʿâ, khamîs, djomʿa, sabt,* (préfixer l'article) ; en *persan : yekshembi, doûshembi, sèshembi, tchèharshembi, pèndjshembi, djomʿa, shembè ;* en *turc : pazar, pazar-értéçi, sale, tcharshamba, pendjshembé, djomʿa, djomʿa irtéçi.*

Le jour canonique musulman est un nycthémère de 24 heures ; il commence donc au coucher du soleil de notre jour civil précédent.

CONCORDANCE HÉGIRIENNE GRÉGORIENNE 1339-43 (= 1921-1924 de notre ère).

1339

1er moharram	= 15 septembre	1920.
30 —	= 14 octobre	—
1er safar	= 15 —	—
29 —	= 12 novembre	—
1er rabîʿ Ier	= 13 —	—
30 —	= 12 décembre	—
1er rabîʿ II	= 13 —	—
20 —	= 1er janvier	1921.
29 —	= 10 —	—

1339

1er djomâdâ Ier	= 11 janvier	1921.
30 —	= 9 février	—
1er djomâdâ II	= 10 —	—
29 —	= 10 mars	—
1er radjab	= 11 —	—
30 —	= 9 avril	—
1er shaʿbân	= 10 —	—
29 —	= 8 mai	—
1er ramadân	= 9 —	—

1339

30 ramadân	= 7 juin	1921.
1er shawwâl	= 8 —	—
29 —	= 6 juillet	—
1er dhoû'l qaʿda	= 7 —	—
30 —	= 5 août	—
1er dhoû'l hiddja	= 6 —	—
29 —	= 3 septembre	—

1340

1er moharram	= 4 septembre	1921.
30 —	= 3 octobre	—
1er safar	= 4 —	—
29 —	= 1er novembre	—
1er rabîʿ Ier	= 2 —	—
30 —	= 1er décembre	—
1er rabîʿ II	= 2 —	—
29 —	= 30 —	—
1er djomâdâ Ier	= 31 —	—
2 —	= 1er janvier	1922.
30 —	= 29 —	—
1er djomâdâ II	= 30 —	—
29 —	= 27 février	—
1er radjab	= 28 —	—
30 —	= 29 mars	—
1er shaʿbân	= 30 —	—
29 —	= 27 avril	—
1er ramadân	= 28 —	—
30 —	= 27 mai	—
1er shawwâl 1340	= 28 mai	—
29 —	= 25 juin	—
1er dhoû'l qaʿda	= 26 —	—
30 —	= 25 juillet	—
1er dhoû'l hiddja	= 26 —	—
29 —	= 23 août	—

1341

1er moharram	= 24 août	1922.
30 —	= 22 septembre	—
1er safar	= 23 —	—
29 —	= 21 octobre	—
1er rabîʿ Ier	= 22 —	—
30 —	= 20 novembre	—
1er rabîʿ II	= 21 —	—
29 —	= 19 décembre	—
1er djomâdâ Ier	= 20 —	—
13 —	= 1er janvier	1923.
30 —	= 18 —	—
1er djomâdâ II	= 19 —	—
29 —	= 16 février	—
1er radjab	= 17 —	—
30 —	= 18 mars	—
1er shaʿbân	= 19 —	—

1341

29 shaʿbân	= 16 avril	1923.
1er ramadân	= 17 —	—
30 —	= 16 mai	—
1er shawwâl	= 17 —	—
29 —	= 14 juin	—
1er dhoû'l qaʿda	= 15 —	—
30 —	= 14 juillet	—
1er dhoû'l hiddja	= 15 —	—
29 —	= 12 août	—
30 (jour intercalaire).	= 13 —	—

1342

1er moharram	= 14 août	1923.
30 —	= 12 septembre	—
1er safar	= 13 —	—
29 —	= 11 octobre	—
1er rabîʿ Ier	= 12 —	—
30 —	= 10 novembre	—
1er rabîʿ II	= 11 —	—
29 —	= 9 décembre	—
1er djomâdâ Ier	= 10 —	—
23 —	= 1er janvier	1924.
30 —	= 8 —	—
1er djomâdâ II	= 9 janvier	—
29 —	= 6 février	—
1er radjab	= 7 —	—
30 —	= 7 mars	—
1er shaʿbân	= 8 —	—
29 —	= 5 avril	—
1er ramadân	= 6 —	—
30 —	= 5 mai	—
1er shawwâl	= 6 —	—
29 —	= 3 juin	—
1er dhoû'l qaʿda	= 4 —	—
30 —	= 3 juillet	—
1er dhoû'l hiddja	= 4 —	—
29 —	= 1er août	—

1343

1er moharram	= 2 août	1924.
30 —	= 31 —	—
1er safar	= 1er septembre	—
29 —	= 29 —	—
1er rabîʿ Ier	= 30 —	—
30 —	= 29 octobre	—
1er djomâdâ Ier	= 30 —	—
30 —	= 28 novembre	—
1er djomâdâ II	= 29 —	—
29 —	= 27 décembre	—
1er radjab	= 28 —	—
5 —	= 1er janvier	1925.

II. — CALENDRIERS FINANCIERS

Le calendrier hégirien étant purement lunaire, et l'impôt foncier payable en récoltes étant fonction des mois solaires, l'État musulman a dû partout conserver ou instituer un calendrier agricole solaire pour l'administration financière. D'où de nombreux calendriers populaires variant suivant les pays, et qui contiennent, amalgamées, des traditions populaires fort anciennes.

a) *En Maghreb*, le calendrier agricole encore en usage est le calendrier *julien*, comme en Andalousie, jadis ; à ce détail près que le jour intercalaire des années bissextiles, dit *al kabs*, s'interpole à la fin de décembre, et non de février. Il y a treize jours de retard sur le calendrier grégorien depuis 1900.

(Mois *'adjamiya*) : YANÂYÎR (janvier) : 1er, fête dite *hadjoûz* ; 20, fin des *layâl* (40 jours de pluie froide) ; 27, fin des labours pour les semences de printemps (*hars al mazoûzî*) ; 29, apparition des grues et des poissons. — FABRÂYÎR (février) : 11, arrivée des cigognes ; 15, venue du printemps ; 20, arrivée des hirondelles ; 26, début des jours pénibles (*hosoûm*). — MÂRS (mars) : 2, fin des *hosoûm* ; on plante et greffe les arbres ; 11, équinoxe ; 20, le rossignol commence à chanter, vents violents, d'ouest et du nord. — ABRÎL (avril) : 14, feuilles aux pommiers. — MÂYO (mai) : 15, récolte des figues, pommes et abricots, des fèves, de l'orge et du lin ; 17, venue de l'été. — YOÛNÎH (juin) : 16, solstice ; 24, fête agricole de l'*'Onsora*. — YOLÎZ (juillet) : 12, début des *samaïm* (40 jours de chaleur). — GHOSHT (août) : 1er, début des labours pour les semences d'automne (*hars al bakrî*) ; 15, séchage des raisins ; 17, venue de l'automne ; 20, fin des *samaïm*. — SHTANBIR (septembre) : 14, équinoxe ; 20, la sève cesse de circuler dans les arbres. — KTOÛBIR (octobre) : 2, la brise vient de l'est ; 15, récolte du miel ; 30, départ des hirondelles. — NOWAMBIR (novembre) : 3, on cesse de voyager sur mer ; 15, venue de l'hiver. — DJANBIR (décembre) : 12, début des 40 *layâl* ; 16, solstice.

b) *En Orient ottoman*. — Le calendrier agricole oriental est actuellement encore le vieux calendrier araméen de Syrie et Mésopotamie, admis par l'État 'abbâsside dès le début pour la perception des impôts (fixation du *nauroûz* en 895, 973), — et commençant théoriquement à l'équinoxe du printemps. Adapté sur le calendrier julien, il est en retard de 14 jours sur le nôtre depuis 1900.

Sous la domination ottomane, le début de l'année fut fixé au 1er mars (1er *âdhâr*). Cette année financière (solaire) portait le millésime hégirien de l'année canonique (lunaire) correspondante, ce qui fit que tous les 33 (34) ans, on se vit obligé de sauter un millésime, dit *sivich* (creux, vide). Ex : le millésime 1087 fut sauté durant notre année 1676-77 ; et l'année financière *1088* a succédé directement à l'année financière *1086* (1er mars *1088* solaire = 6 moharrem 1088 lunaire ; et le 1er mars précédent = 25 dhoû'l

hiddja 1086). — De même, l'année financière *1288* aurait dû succéder en 1870-71 à l'année *1286* ; mais l'administration ottomane l'oublia, et timbra du millésime *sivich* 1287 les coupons émis pour les titres de la dette consolidée. L'erreur reconnue, on décida d'adopter un calendrier financier solaire sans millésime *sivich*, maintenant définitivement à *584* l'écart du millésime nouveau et du millésime julien-grégorien (*585*, du 1er janvier au 13 mars, jusqu'en 1916 inclus ; du 1er janvier au 28 (29) février, depuis l'adoption de la réforme grégorienne ; loi turque du 13 février 1917).

En pays ottomans, coexistent donc deux millésimes d'apparence hégirienne, entre lesquels il importe de ne pas faire de confusion. L'un, authentiquement lunaire, ne sert que pour le calendrier coranique musulman. L'autre, en réalité solaire, issu du millésime chrétien par défalcation du du nombre fixe 584, sert pour le calendrier officiel, administratif et financier, ottoman. Ainsi notre année 1923, qui chevauche sur les années lunaires *1341-42* de l'hégire, s'appelle l'année *1339* en style administratif ottoman (1923-584 = 1339).

(Mois financiers) : KÂNOÛN II (janvier). — SHOBÂT (février) : 7, 14, 21 chute des trois étincelles ramenant la chaleur et la vie (*djamrat al hawâ, al mâ, al torâb*) ; 26, début des 7 jours de froid (*bard al 'adjoûz*). — ADHÂR (mars) : 21-23, *nauroûz* (équinoxe de printemps). — NÎSÂN (avril) : 15, vents du nord ; 23, « Roûz Khadir » (fête de saint Elie). — AYYÂR (mai). — HAZÎRÂN (juin) : 1er : épis de blé. — TAMMOÛZ (juillet) : 13-20, l'extrême chaleur (*djamrat al qeïz*) ; 20 : raisins. — AB (août). — EÏLOÛL (septembre). — TISHRÎN Ier (octobre) : 16, solstice d'automne (*mihridjân*) ; 26, « Roûz Qâsim » (fête de saint Démétrios). — TISHRÎN II (novembre) ; 27, la « Nuit des Ténèbres » (*shèb yeldâ*). — KÂNOÛN Ier (décembre).

c) En Egypte, le calendrier agricole des fellahs est resté l'ancien calendrier copte, solaire, de 12 mois de 30 jours suivis de cinq jours (ou 6) épagomènes (*ayyâm al nasî*) :

TOTH (29 août julien = 10/11 sept. grégorien) ; BÂBEH (10/11 oct.) ; HATOÛR (9/10 nov.) ; KOÏHAK (9/10 déc.) ; TOÛBEH (8/9 janvier) ; AMSHÎR (7/8 février) ; BARMAHÂT (9 mars) ; BARMOÛDEH (8 avril) ; BASHANS (8 mai) ; BAOÛNEH (7 juin) ; ABÎB (7 juillet) ; MESORI (6 août) ; épagomènes (5 à 9/10 sept).

Les musulmans égyptiens ont diverses fêtes et anniversaires solaires :

le *mawlid* du sheïkh Badawî à Tantâ (1er mesori) et ses deux foires (17 toûbeh, 13 barmahât) ; le *mawlid* du sheïkh Beïoumî au Caire (2 bâbeh) ; la fête du Khalîdj (ouverture des digues ; 17 mesori) ; le *shamm al nasîm* (« odeur de la brise ») lundi de Pâques, début des 50 jours de vent chaud, *Khamsîn*, suivis de 40 jours de vent du nord ; et certaines périodes : le *samoûm* (70 j. à partir du 17 baoûneh) ; le *bâhoûr* (canicule : 23-29 abîb) ; les 40 *Layâl Bolq* (nuits bigarrées : 21 toûbeh), encadrées entre deux périodes de 40 « nuits ténébreuses » (*Layâl soûd* : 11 Koïhak et 1 barmahât).

d) En Perse, à côté du calendrier canonique, à ère hégirienne, le vieux calendrier mazdéen s'est maintenu près de mille ans comme calendrier agricole et administratif ; le millésime de l'année référant à quatre ères solaires différentes. L'année mazdéenne est une année vague de 365 jours sans bissextile, avec 12 mois de 30 jours et 5 épagomènes. Voici les ères :

1° *L'ère de Yezdedjerd II*, que seuls les guèbres Persans suivent encore (début le 16 juin 632) ; avec quelques journaux musulmans nationalistes (ex : « *Kaveh* », à Berlin).

2° *L'ère djélalienne*, due au sultan seldjouqide Djalâl al Dîn Mâlikshâh

(† 1092) ; elle commence le 15 mars 1079 (9 ramadân 471). Chaque année commence au *naurouz* astronomique, à l'entrée du soleil dans le *signe* du Bélier (on sait qu'en fait la *constellation* s'est décalée, à cause de la précession), au méridien d'Ispahan, pourvu que ce phénomène ait lieu avant midi. Ainsi l'année djélalienne 844 a commencé le 22 mars 1922 (le *naurouz* astronomique ayant eu lieu la veille à 13 h. 16′); 845 commence le 22 mars 1923 (N. le 21 à 19 h. 4′) ; 846 commence le 21 mars 1924 (N. le 21 à minuit 52′).

3° Le millésime hégirien, attribué, comme en Turquie, à une année financière solaire précédé des noms de mois, empruntés aux signes zodiacaux, et suivi, pour éviter toute confusion avec l'année canonique lunaire, de l'indication de l'année (*îl*) selon le cycle oïgour. Il s'agit ici du cycle chinois de 12 ans, introduit dans tout le pays par l'invasion mongole, et officiellement consacré en Perse depuis cent ans, par la dynastie des Qâdjâr, sous forme dialectale turkmène (*sanat turkî*). C'est ainsi qu'on dira, après le millésime hégirien, (que l'on sous-entend souvent), *sîchkân-îl* (année souris), etc., suivant le cycle « souris, taureau, panthère, lièvre, dragon, serpent, cheval, bélier, singe, poule, chien, cochon ».

4° Depuis quelques années, l'administration persane par une réforme encore plus radicale que la réforme ottomane, a introduit une ère solaire déduite de la nôtre par défalcation du nombre fixe 622 (date de l'hégire). Ex: 1923 — 622 = 1301.

Mois mazdéens ; employés au moyen âge dans le calendrier financier djélalien : Ferwerdîn, Ardbihisht, Khordâd, Tîr, Mordâd, Shâhrîr, Mihr, Abân, Ader, Deï, Bahman, Isfendarmed. Les 30 jours du mois et les 5 épagomènes avaient chacun leur nom propre.

Mois zodiacaux: employés depuis le XVIIe siècle dans le calendrier financier persan : sous leur forme *arabe* (la forme *persane*, populaire, est donnée entre parenthèses): du Bélier aux Poissons : Hamal, Thawr, Djôzâ, Saratân, Asad, Sonbola, Mîzân, ʿAqrab, Qaws, Djadî, Dalw, Hoût (en *persan:* Bara, Gâw, Doûpaïkar, Kharshang, Shîr, Khôsha, Tarâzoû, Kazhdoum, Nîmasp, Bahî, Doûl, Mâhî).

C'est ainsi que le traité avec les Bolchevistes, ratifié le 15 décembre 1921, porte la date administrative « 23 qaws 1300 ». La différence entre ces deux quantièmes prouve que l'année persane actuelle continue à partir du *naurouz* astronomique. L'*Afghanistan* vient d'adopter la réforme persane.



III. — COMPUT DES " ANWÂ "

Chez les nomades, au désert d'Arabie comme au Sahara et au Soudan, règne un curieux comput usité, depuis un temps immémorial, basé sur la constellation où l'on voit la Lune se coucher, à l'aube. C'est un comput luni-solaire.

On sait qu'actuellement, au XXe siècle, le soleil se lève immédiatement après la constellation des *Poissons* à l'aube de l'équinoxe de printemps, et que, durant l'année, son lever semble reculer sur la sphère céleste, au fur et à mesure des aubes successives, si bien qu'il paraît en faire le tour en 365 j. 256, en sens direct (inverse du mouvement diurne), se levant successivement, de mois en mois, dans ses *12* mansions zodiacales (chacune de 30° d'arc). — De même la lune « fait le tour » de la sphère céleste, en longeant les constellations zodiacales, dans le même sens (direct) que le soleil, mais bien plus rapidement, en 27 jours 7 h. 43′ ; ce qui fait, pour la lune, environ *28* mansions zodiacales quotidiennes (chacune d'environ 12°21′ d'arc).

Cette mansion lunaire s'appelle *naw* (pl. *anwâ*), littéralement « rosée », abondante ou déficiente, donc « influence », faste ou néfaste, de la lune, lorsqu'elle se couche à l'aube dans telle ou telle constellation montant alors à l'horizon. On appelle *bârih*, l'influence de la lune à son lever, au soir précédent.

Voici le tableau des XXVIII mansions quotidiennes de la Lune (durée moyenne de 13 jours) : les noms des constellations déterminatrices sont suivis des *signes* du zodiaque, ou mansions solaires fictives leur correspondant. On remarquera que la précession des équinoxes (28°45′ depuis vingt siècles) a produit un décalage de plus de 2 numéros entre les constellations et les signes correspondants :

1. *Sharatân* (ou *nath* ; α, β, γ Bélier) = Taureau 3°-15°.
2. *Boteïn* (ε, δ, π Bélier) = Taureau 16°-28°.
3. *Thorayyâ* (6 Pléïades) = Taureau 29° à Gémeaux 10°.
4. *Dabarân* (*Aldébaran*) = Gémeaux 11°-23°.
5. *Haqʿa* (λ, φ′, φ″ Orion) = Gémeaux 24° à Cancer 6°.
6. *Hanʿa* (γ, ξ Gémeaux) = Cancer 7°-19°.
7. *Dhirâʿ* (α, β Gémeaux) = Cancer 20° à Lion 2°.
8. *Nathra* (β, γ, δ Ecrevisse) = Lion 3°-15.
9. *Tarf* (ζ Ecrevisse, λ Lion) = Lion 16°-28°.
10. *Djabha* (α, η, γ, ζ Lion) = Lion 29° à Vierge 10°.
11. *Zobra* (δ, θ Lion) = Vierge 11°-23°.
12. *Sarfa* (β Lion) = Vierge 24° à Balance 6°.
13. *ʿAwwâ* (β-ε Vierge) = Balance 7°-19°.
14. *Simâk aʿzal* (*Epi*) = Balance 20° à Scorpion 2°.
15. *Ghafr* (φ, ι, κ Vierge) = Scorpion 2°-15°.
16. *Zobânâ* (s, β Balance) = Scorpion 16°-28°.



17. *Iklîl* (β, δ, π Scorpion) = Scorpion 29° à Sagittaire 10°.
18. *Qalb* (Antarès) = Sagittaire 11°-23°.
19. *Shawla* (λ, ν Scorpion) = Sagittaire 24° à Capricorne 6°.
20. *Na'âïm* (8 du Sagittaire) = Capricorne 7°-19°.
21. *Balda* (vide) = Capricorne 20° à Verseau 2°.
22. *Sa'd al Dhâbih* (α, β Capricorne) = Verseau 3°-15°.
23. *Sa'd bala'* (μ, ν, ε Verseau) = Verseau 16°-28°.
24. *Sa'd al so'oûd* (β, ξ Verseau) = Verseau 29° à Poissons 10°.
25. *Sa'd al akhbiyâ* (γ, ζ, π, η Verseau) = Poissons 11°-23°.
26. *Fargh awwal* (α, β Pégase) = Poissons 24° à Bélier 6°.
27. *Fargh thânî* (γ Pégase et α Andromède) = Bélier 7°-19°.
28. *Batn al hoût* (β Andromède) = Bélier 20° à Taureau 2°.

Ce tableau, si usité au désert, suscite diverses remarques :

1° Le lever héliaque des mansions *1* à *14* correspond au coucher acronyque des mansions *15* à *28* ; et inversement : puisque les unes sont au nadir des autres (on dit, en arabe, les *raqîb* des autres).

2° Le lever héliaque des *sharatân* a lieu maintenant, non plus à la lune nouvelle de mars, mais à celle de mai ; et son coucher acronyque survient, non plus à la lune nouvelle de septembre, mais à celle de novembre.

3° Telle mansion de la nouvelle lune tombe toujours dans le même mois solaire (en négligeant la précession). Les cultivateurs soudanais (Djenné) l'ont retenu, pour leurs cultures. Voici donc ces mansions, pour le début du XXe siècle, suivant leurs mois grégoriens (ou juliens) :

Janvier, *na'aïm* — février, *sa'd al dhâbih* — mars : *sa'd al so'oûd* — avril *fargh awwal* — mai : *sharatân* — juin : « *Pléïades* » — juillet : *haq'a* — août *dhirâ'* — septembre : *tarf* — octobre : *sarfa* — novembre : *ghafr* — décembre « *Antarès* ».

Cette règle permet de calculer la mansion lunaire d'un jour quelconque du calendrier canonique musulman. Ex. : quelle est la mansion lunaire du 15 sha'bân 1337 ? On remarque que le premier sha'bân (mois lunaire) = 19 avril 1919. La mansion du premier jour de la lune étant *fargh awwal*, celle du 15 sha'bân sera, quatorze numéros plus loin, *sarfa* ; le 3 mai.

IV. — DATES DES FÊTES PRINCIPALES

FÊTES SUNNITES

Les fêtes sunnites officielles, d'institution strictement canonique, sont les *Ideïn*, on « deux fêtes » la « grande » la « fête des Sacrifices » (10 dhoû'l hiddja = *'Id al Ad-hâ*) ; et la « petite », ou « fête de la rupture du jeûne » (1er shawwal : *'Id al fiṭr*).

De très bonne heure s'y est ajoutée l'*'Ashoùrâ* (9 moharram), qui a une forte nuance shî'ite (commémoration de la mort d'Hoceïn, vaincu, à Kerbéla). Au Xe siècle de notre ère, trois autres sont officiellement solennisées : le *Yôm 'Arafât* (9 dhoù'l hiddja ; notamment à Shiraz) la *leïlat-al-barâ'a* (14-15 sha'bân, où l'on prie pour les morts ; notamment à Jérusalem), et la *Leïlat-al-Qadr* (ou *Khatma*, 27 ramadân) instituée d'abord à la mosquée Aqsâ de Jérusalem. — C'est de l'Aqsâ également que se propage, sous l'impulsion du sheïkh Ibn Djahdam († 1023), la célébration de la *Leïlat al Raghaïb* (1er vendredi de radjab ; en l'honneur de la prédestination de la « clarté mohammédienne » ; avec litanies spéciales, soûrates CXII et XCVII répétées douze fois). Au XIIe siècle, le prince Qökbüri d'Irbil (1190-1232) fait solenniser le *Mawlid* (naissance du Prophète (= 11-12 rabî' Ier), qui devient fête d'État à Tlemcen au XIVe siècle et en Turquie en 1588. La « fête de la néoménie » (*Leïlat al Ro'ya* = Ier ramadân) et la fête de « l'Ascension nocturne du Prophète » (*Mi'râdj* = 27 radjab), complètent la liste classique.

C'est la liste des *dix fêtes officielles* de l'Empire ottoman :

9 moharram (*'Ashoûrâ*) ; 11-12 rabî 'Ier (*Mawlid*) ; 1-15 radjab (*Raghaïb*) ; 27 radjab (*Mi 'râdj*) ; 14-15 sha 'bân (*Barâ 'a*, dite, en turc, *qandîl-guidjesi*) Ier ramadân (*Ro'ya*) ; 27 ramadân (*Qadr*) ; 1er shawwâl (*Fitr*) ; 9 dhoû'l hiddja (*'Arafât*) ; 10 dhoû'l hiddja (*Ad-hâ*).

Certains calendriers ottomans ajoutent à ces fêtes la commémoration de la *prise de Constantinople* (20 djomâdâ Ier) et de *la bataille d'Ohod* (17 shawwâl) — et trois fêtes shî'ites : *scission de la lune* (21 shawwâl), *Yôm Ghadîr* (18 dhoû'l hiddja), et *Mosâlaha* (23 dhoû'l hiddja).

Ces fêtes se retrouvent dans les divers pays sunnites, politiquement indépendants des directives ottomanes.

En Afrique : au *Maghreb* : les quatre grandes fêtes sont : les « deux fêtes », ou *'Ideïn* ; l'*'Ashoûrâ* et le *Mawlid*. Au *Soudan occidental*, voici, à titre de spécimen, la liste des fêtes des Dyoulas de Bondoukou :

10 moharram (*Dioumanndé* = *'Ashoûrâ*), 12 rabî' Ier (*Domba* = *Mawlid*), 27 radjab (*Kamidoumou* = *Mi'râdj*), 14 sha'bân (*Arguinaguié* = *Barâ'a*) 27 ramadân (*Kourouï* = *Qadr*) 1er shawwâl (*Minngari toulou* = *Fitr*), 10 dhoû'l hiddja (*Tabaski* = *Ad-hâ*), 29 dhoû'l hiddja (*Dionsali* = fête des captifs).

En *Égypte*, ce sont les dix fêtes officielles ottomanes, augmentées de nombreux anniversaires de marabouts locaux.

Au *Hedjâz*, à la Mekke, par exemple, on ajoute aux dix fêtes officielles, les commémorations suivantes : 12 safar (Meïmoûna, femme du Prophète), 14 safar (les « martyrs » ; et 'Abdallah-ibn-'Omar) ; 15 djomâdâ II (sheïkh Mahmoûd, fils du sheïkh Ibrahîm-ibn-Ad-ham), 17 djomâdâ II (sheïkh Mahdalî) et 12 radjab (sheïkh Sanoûsî, à sa zaouïa du mont Aboû Qobeïs).

Aux *Indes*, ce sont les six fêtes officielles des Timourides : 10 moharram (*'Ashoûrâ*), dernier mercredi de safar (*= arba'â mâ yadoûr*, dernière convalescence du Prophète ; fixé au 13 safar par décret de Djihângîr), 14 sha' bân (*shab-i barât = Barâ'a*), 21 ramadân (mort d''Alî), 1er shawwâl (*chhotî 'îd = Fitr*), 10 dhoû'l hiddja (*barî 'îd = Ad.hâ*). On y ajoute généralement le 27 radjab (*Mi'râdj*), le 27 ramadân (*Qadr*), le 18 dhoû'l hiddja (*Ghadîr*); et quelques anniversaires de saints, dont le plus ancien est Salar Mas'oûd († 1033 voir INDE).

Une fête spéciale aux Indes est le 12 rabî' Ier (*bârah wafât*), qui commémore, non pas la naissance, mais la mort du Prophète.

En *Malaisie*, il y a trois fêtes principales ; ou *garebeg* : les « deux fêtes » ou *'Ideïn*, et le *Mawlid* (*Mouloud*). On célèbre en outre les 10 moharram (*'Ashoûrâ*), 27 radjab (*Mi'râdj*), 15 sha'bân (*Barât*), et 1er ramadân (*Ro'ya*).

FÊTES SHÎ'ITES

A côté des « deux fêtes » canoniques, les *shî'ites duodécimains* de Perse ont institué officiellement un certain nombre de fêtes ayant trait à l'histoire de leurs XII imâms :

10 moharram, mort de Hoceïn (= *'Ashoûrâ*) ; 12, mort de Zeïn al 'Abidin ; Ier safar, duel d'Alî à Siffîn, avec Mo'awiya ; 3, naissance de Bàqir ; 7, naissance de Moûsâ Kâzim ; 17, mort de 'Ali Ridâ (2e fête : 24 ramadân).

5 rabî' Ier, naissance de Hoceïn (2e fête : 3 sha'bân) ; 8, mort de Hasan'Askarî ; 12, naissance du Prophète (= *Mawlid*) ; 14, usurpation d'Aboû Bakr ; 15, mort de Yazîd, qui fit tuer Hoceïn.

4 rabî' II, naissance de Hasan 'Askarî.

4 djomâdâ Ier, mort de Hasan ; 15, naissance de Zeïn al 'Abidîn.

3 djomâdâ II, mort de Fâtima (2e fête : 2 ramadân) ; 20, sa naissance (2e fête : 15 sha'bân).

1er radjab, naissance de Bâqir ; 2 d''Alî Naqî ; 13, d''Alî ; 27, ascension nocturne (= *Mi'râdj*). 15 sha'bân : naissance du Mahdî.

1er ramadân, néoménie (= *Ro'ya*) ; 15, naissance de Hasan, — et de Mohammad Taqî ; 21, mort d'Alî ; 27 exécution de son meurtrier, Ibn Moldjam.

4 shawwâl, disparition (*gheïba*) du XIIe imâm, Mahdî, en 265 hég. (= 30 mai 879). 12, scission de la lune par le Prophète ; 25, mort de Dja'far Sâdiq.

11 dhoû'l qa'da, naissance d''Alî Ridâ.

13 dhoû'l hiddja, accession d''Alî au Khalifat ; 18, investiture solennelle d''Alî par le Prophète (*Yôm Ghadîr Khomm*) ; 25, fête dite du *Khâtam Bakhsh* ; 26, mort de l'usurpateur 'Omar.

Certaines de ces fêtes sont d'institution ancienne : la fête du *Ghadîr*, par exemple, est devenue officielle sous la dynastie bowayhide dès 950.

Les *shî'ites extrêmistes* (« Gholât »), outre ces fêtes, auxquelles ils attribuent des significations particulières [l''*Ashoûrâ*, pour les Noseïris, signifie le ravissement au ciel de Hoceïn, auquel Hanzala Shabâmî est substitué comme victime : le *Ghadìr* est la manifestation de la divinité d''Alî, etc.], — ont un certain nombre de fêtes spéciales.

Ex : les *Noseïris* ('Alaouites de Syrie) célèbrent, outre les « deux fêtes » l'*'Ashoûrâ* et le *Ghadîr*, neuf fêtes lunaires ; les 9 rabî' Ier (exécution du maudit Dalâm = 'Omar), 15 sh'bân (métamorphose en chameaux des deux premiers khalifes usurpateurs), 11 dhoû'l hiddja (martyre de Djâbir Djo'fî), 14 (vocation d''Omar ibn al Forât), 19 (vocation d'Aboû'l Khattâb), 21 (covenant du Prophète, d''Alî et des siens avec les chrétiens du Nadjrân = *Mobâhala*), 22 (vocation de Djâbir), 28 (vocation de Salmân), et 29 (fête du lit, *Firâsh*, dans lequel 'Alî se cacha, au moment de l'hégire) ; et quatre fêtes solaires : 17 âdhâr (vocation d'Ibn Noseïr Namîrî) ; 4 nîsân (*naurouz*) ; 16 tishrîn Ier (*mihridjân*) ; 24-25 Kânoûn Ier (*mîlâd* = Noël). [d'après leur *madjmoû' al a'yâd*].

Les *Ismaëliens*, les *Druzes* et les *Yézîdis* ont également des anniversaires spéciaux.

Voici, pour terminer, quelques anniversaires historiques, selon le calendrier hégirien.

1 moharram, exil du Prophète au Shi'b Abî Tâlib, à la Mekke (six ans avant l'hégire). — 13 safar : bataille de Siffîn (37 H.) ; 14, prise de Bagdad (656 H.) ; 27, mort de Saladin (589). — 1er rabî' 1er, perte de Grenade (897). — 11 rabî'II, mort d''Abdal Qâdir Kîlânî (561) ; 28, mort d'Ibn 'Arabî (638). — 2 djomâdâ 1er, mort d'Ibn al Fârid (632) ; 20, prise de Constantinople (858). — 3-4 djomâdâ II, bataille du Chameau (36) . — 1er radjab : mort de Hasan Basrî (110) ; 6, mort du sheïkh Mo'în Tchishtî dans l'Inde (636) ; 12, mort du sheïkh Sanoûsî à Djaghboûb (1276) ; 15. mort du sheïkh Rifâ'î (575) ; 27, reprise de Jérusalem (583). — 15 sha'bân, mort du sheïkh Ibrahîm-ibn Ad-ham à Djébélé (161) ; 23, perte de Jérusalem (492). — 10 ramadân, rentrée triomphale du Prophète à la Mekke (8) ; 17, victoire de Badr (2) ; 25, victoire d'Aïn Djâloût sur les Mongols (658). — 7 shawwâl, bataille d'Ohod (3) ; 27, mort du khalife Hâkim (141), divinisé par les Druzes. — 24 dhoû'l qa'da, supplice du mystique Ibn Mansoûr Hallâdj (309). — 29 dhoûl hiddja, bataille d'al Harra et reprise de la Mekke par les Omayyades (72).

II

Les grandes dates de l'Islam.

I. — Chronologie de l'organisation sociale du travail, et des recherches scientifiques.

II. — Les grandes dates artistiques et littéraires.

I. — ÇHRONOLOGIE DE L'ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL ET DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES EN ISLAM

657. — Essais d'organisation égalitaire des *Khâridjites*, « vieux-croyants » de l'Islam (subsistent en 'Omân, à Zanzibar, au Mzab et à Djerba).

Vers 730. — Essais de règle de vie commune parmi les sunnites, à Basra ; en 760, la première agglomération cénobitique, ou « ribât », se fonde à 'Abbâdân. — Recherches alchimiques de l'ascète Djâbir († 776).

740 771. — Tables astronomiques et calcul des sinus (au lieu des cordes) empruntés aux Hindous ; avec quelques données médicales.

830. — Mort de Khwârizmî, auteur du premier traité d'*algèbre*.

840-900. — Traductions (du syriaque et du grec) de traités mathématiques, astronomiques, alchimiques, médicaux et philosophiques ; par Qostâ-ibn-Loûqâ, Kindî, Honeïn-ibn-Ishâq († 874) et Thâbit-ibn-Qorra († 901).!

820-883. — Fondation, par 'Abdallâh-ibn-Meïmoun († 825, et non 880, à Koûfa) d'une propagande secrète *Ismaëlienne* parmi les gens de métiers et les intellectuels, en faveur d'un imâm alide; elle s'amalgame, en les islamisant, les initiations syncrétistes antérieures, hellénistique (hermétistes, et sabéens de Harrân), iranienne (communistes mazdakis et khorrémis) et semi-manichéenne (zanâdiqa); l'initiation, à 7 puis 9 degrés, est inter-confessionnelle comme dans la franc-maçonnerie.

868-883. — Guerre servile des Zindj, à Basra : insurrection des esclaves noirs *shoûrdjiya* (terrassiers travaillant au « sebakh »).

850-922. — Les premiers missionnaires pacifiques de l'Islam en pays idolâtre : Ibn Karrâm en Afghanistan, Hallâdj dans l'Inde ; mission d'Ibn Fodlân à Bolghâr sur la Volga.

882-900. — Battânî rédige ses tables astronomiques (*trigonométrie*).

883-973. — Explosions successives du communisme ismaëlien dans tou l'Islam, parmi les ouvriers et les artisans : en Mésopotamie, au Yémen, en Maghreb et en Espagne, en Perse, au Turkestan, et jusque dans l'Inde : fondation d'un état communiste, les Qarmates, en Ahsâ (900-1200). Le grand maître des Ismaëliens est proclamé khalife *Fâtimite* à Mahdiya (Tunisie) en 907 ; il s'annexe l'Égypte (969), la Syrie, menace Bagdad (1059) et n'est arrêté en chemin que par les Croisades. Il organise l'autonomie des corps de métiers, ce qui provoque un grand essor commercial ; il fonde, à al Azhar, au Caire (973-1004), une « Loge », puis une « *université* » destinée à instruire et à initier des propagandistes pour toutes les contrées.

921-945. — Crises économiques spasmodiques à Bagdad ; chute du khalifat abbasside, qui se morcelle en nationalismes locaux.

932. — Mort du grand médecin Râzî, directeur de l'hôpital de Bagdad.

950. — Mort de Fârâbî auteur d'une utopie sociale « la Cité de la Sagesse ».

950-1040. — Compilation de l'encyclopédie propagandiste ismaëlienne des « Frères de la Pureté » (Ikhwân al safâ).

997, 1024, 1038. — Morts de trois grands mathématiciens, Boûzdjânî, Sidjzî et Ibn el Heïtham (en *optique*, il utilise la « chambre noire »).

1008. — Tables astronomiques hakémites, du nom du khalife ismaëlien Hâkim, divinisé par la secte initiatique et communiste des Druzes (subsiste en Syrie).

1030. — Bîroûnî, mathématicien, étudie les méthodes scientifiques hindoues.

1036. — Mort de Mâwardî, auteur des « Statuts gouvernementaux », théorie du Khalifat idéal.

1046-1350. — Pour lutter contre la propagande communiste ismaëlienne, le vizir Nizâm al Molk crée les premières « médresés », ou *universités* sunnites, à Bagdad, Nishapour, Hérat, Ispahan, Merv, Mossoul; des « médresés » se fondent dans toutes les grandes villes de l'Islam, jusqu'à Fez (Aboû 'Inân 1350); dès le XIIIe siècle, elles adoptent un plan cruciforme, pour réserver à chacun des quatre rites sunnites un parvis.

1050. — Crise antisémitique à Bagdad ; les fils du dernier exilarque israëlite passent en Espagne.

1090-1256. — Schisme de la « nouvelle propagande » communiste ismaëlienne, dirigé par Hasan Sabbâh († 1124) fondateur des « Assassins » de Syrie et de Perse ; dont un descendant, l'Aga khan, résidant à Bombay, subsiste jusqu'à ce jour.

1141. — Première traduction latine du Qor'ân, à Tolède, pour l'abbé de Cluny.

1171. — Saladin détruit le khalifat fatimite, et brise l'autonomie des corporations, qu'il assujettit au contrôle du préfet de la police des marchés (*mohtasib*), dont les attributions se trouvent alors codifiées (ouvrages de Nabrâwî, etc). — Opposition des *Nobowiya*, à Damas (1182).

1185. — Mort d'Ibn Tofeïl, auteur de l'utopie sociale « le Philosophe autodidacte », et maître de l'astronome Bitroudjî.

1229-1348. — Grandes encyclopédies géographiques : de Yâqoût, Qazwînî, Noweïrî, Ibn Fadl Allâh.

1225. — Mort du khalife al Nâsir qui avait essayé de s'appuyer au point de vue politique sur une contrefaçon édulcorée du compagnonnage initiatique des Fâtimites (*libâs al fotoûwa*, coutume notée à Bagdad dès 1140).

1256. — Tables astronomiques « alphonsines », traduites de l'arabe, à Tolède.

1260-1318. — Recherches scientifiques de Nâsir al Dîn Toûsî († 1273) et de Râshid al Dîn († 1318) à la cour des Mongols de Perse.

1340-1822. — Première armée permanente de l'Europe, créée par le sultan ottoman Orkhân, les Janissaires ; recrutée au moyen du *devshirmé* (dîme des enfants chrétiens), dirigée par la secte syncrétiste et semi-ismaëlienne des *Bektâshis*.

1437. — Tables astronomiques de Qoûshdjî, pour Oloug Beg, à Samarqand.

1469-1515. — Crise antisémitique au Maroc ; à Fez, puis au Touat.

1500. — Les Portugais enlèvent aux flottes musulmanes la maîtrise de l'Océan Indien.

1517-96. — La vénalité des charges, généralisation des offices affermés en Égypte, gagne toute l'organisation de l'Empire Ottoman.

1536. — Premières capitulations, entre la Turquie et la France.

1600-1700. — Rédaction des *fotoûwat-namé* des corporations de l'Empire Ottoman (coutumiers de l'initiation).

1634. — Inventaire des 600 corporations de Constantinople, par l'historien Evlia. — Les immigrants andalous réorganisent les métiers, à Tunis.

1666. — Venue de Sabataï Zévi, fondateur israëlite de la secte crypto-hébraïque des musulmans « Deunmehs », qui a donné naissance, à la fin du XIXe siècle, au comité « Union et Progrès ».

1704-1708. — Traduction française des « Mille et une Nuits » par Galland. Vogue de l'orientalisme en France.

1728. — Première imprimerie musulmane, à Constantinople ; autorisée par *fétoua*.

1745-65. — L'Arabie centrale adhère au wahhabisme, mouvement de réforme particulièrement rigide, issu du rite hanbalite.

1775. — Synodes permanents d'ulémas musulmans institués en Russie, pour hiérarchiser leurs cadres ; à Oufa et à Simféropol.

1820-1893. — L'Égypte conquiert le Soudan ; la chasse aux esclaves nègres s'organise méthodiquement en Afrique Orientale, avec deux centres, Khartoum et Zanzibar, au moment où l'Europe procède à l'abolition de la traite.

1828-58. — Premiers journaux musulmans ; *Waqaï'* du Caire, et *Hadîqa* de Beyrouth. Commencement du travail de traduction et adaptation (en Syrie surtout) des ouvrages scientifiques européens.

1844. — Exécution du Bâb, le réformateur social persan.

1875. — Université d'Aligarh (Inde), due à Seyyid Ahmed Khan († 1898).

1882. — Inventaire des corporations de Damas, par E. Codsi.

1897. — Premier congrès annuel de l'*All IndiaMoslem League* (Inde).

1897. — Livre de Qâsim Amîn sur « l'émancipation de la femme » (Égypte).

1905. — Députés musulmans à la première Douma Russe. Congrès musulmans panrusses.

1906. — Révolution persane ; sur 57 députés de Téhéran au 1er Parlement, 37 sont les représentants élus des corps de métiers de la capitale.

1908. — Révolution turque, déclenchée par le comité « Union et Progrès » ; elle s'achève en 1922 par la séparation des pouvoirs civil et religieux ; le premier à la Gde Ass. Nationale ; le second seul, au Khalife.

1910. — Fondation du premier « séminaire des missions » pour propager l'Islam, à Rôda (Caire).

1912. — Fondation de la « Sarikat Islam » à Java par Samanhœdi ; essor du syndicalisme musulman malais.

1920. — Congrès islamo-bolcheviste à Bakou. Infiltration communiste dans les corporations de Perse.

II. — LES GRANDES DATES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

VIIe SIÈCLE

Arabie : Ka'b-ibn-Zoheïr († vers 630) offre au Prophète le poème de la *Borda* (« So'âd s'en est allée... ») (*arabe*).
Arabie : Madjnoûn des Beni 'Amir († 689) : poèmes pour Leïla (*arabe*). Poésie amoureuse bédouine.
Palestine : A Jérusalem construction de la mosquée du Rocher (*Sakhra*), dite « mosquée d''Omar », par le khalife omayyade 'Abdalmalik ; elle est ornée de mosaïques (691).
Syrie : 693 : premières monnaies musulmanes, sous 'Abdalmalik.

VIIIe SIÈCLE

Syrie : grands travaux d'architecture : portes de la mosquée Omawî à Damas (708) ; pavillon de chasse et balneum orné de fresques de Walîd Ier à Qoseïr 'Amrâ (712-15) ; palais de Mshattâ (720-24).
Syrie : poèmes satiriques de Djarîr et de Farazdaq († 728) (*arabe*).
Maghreb : fondation de la mosquée Zîtoûna à Tunis (732).
Irak : fables et moralités d'Ibn al Moqaffa' († 757) (*arabe*).
Perse : fondation de la grande mosquée d'Ispahan (760 ; achevée 1080).
Irak : poèmes de Bashshâr ibn-Bord, premier « poète des cités » (783- *arabe*).
Espagne : fondation de la grande mosquée de Cordoue (782-796 ; achevée 961-1001).

IXe SIÈCLE

Irak : grande période littéraire de Bagdad : les poètes Aboû Nowâs († 810), Aboû'l 'Atâhiya († 828), Aboû Tammâm († 846), Bohtorî († 897), Ibn al Roûmî († 897) et Ibn al Mo'tazz († 908) ; le prosateur et philosophe Djâhiz († 869) (*arabes*).
Irak ; les musiciens Ishâq Mawsilî († 849) et Ziryâb (830 ; s'en va à Cordoue).
Irak : grands travaux d'architecture, à Raqqa (800), puis à Sâmarrâ (836-870).
Egypte : mosquée, et minaret en spirale, d'Ibn Toûloûn, au Caire (876-78).
Maghreb : minbar de la grande mosquée de Kairouan (875).

Xe SIÈCLE

Espagne : travaux d'architecture à Madînat al Zohra, près Cordoue (936).
Irak : poèmes de Motanabbî († 965 : « Pour vous, demeures aimées... ») ;

grand recueil des poèmes d'Arabie, par Aboû'l Faradj Isfahânî († 967 : « Livre des chansons ») ; prônes d'Ibn Nobâta († 984) ; poésies cyniques d'Ibn al Haddjâdj († 1000) ; et Aboûl Motahhar Azdî ; « stances » en prose rimée de Hamadhânî († 1008). Le prosateur et philosophe Aboû Hayyân Tawhîdî († 1023) — (*arabes*)
Syrie : mosquée des Hamdânides à Alep (976).
Egypte : fondation du Caire (973) : de la mosquée al Azhar (reconstruite depuis) ; de la mosquée d'al Hâkim (997) ; école de peintres célèbres à la cour fâtimite (970-1060) ; bois sculptés, tapis, buires, cuivres et objets précieux du trésor khalifal ; portes fortifiées du Caire, achevées vers 1060.

XIe SIÈCLE

Perse : renaissance de la littérature persane : Firdoûsî († 1025) et l'épopée du « Livre des Rois » ; quatrains mystiques d'Aboû Sa'îd-ibn-abî'l Kheïr († 1049) (*persans*) — 'Otbî, historien, d'une prose raffinée († 1036) (*arabe*).
Anatolie : mosquée d'Amid (Diarbékir) (1055) ; monnaies seldjouqides, portant l'aigle bicéphale.
Syrie : poèmes sceptiques du philosophe aveugle Aboû'l Alâ Ma'arrî († 1058) (*arabe*) ; citadelle d'Alep (1090).
Maghreb et Espagne : maqsoura de la grande mosquée à Kairouan (1015) ; construction de la Qal'a des Beni Hammâd (Algérie ; 1080) ; « Puerta del Sol » à Tolède (1088).
Afrique Orientale : Inscriptions de la mosquée Kisimkazi à Zanzibar (1107).

XIIe SIÈCLE

Sicile : école d'architecture arabe : palais de la Ziza à Palerme (1140).
Maghreb et Espagne : la grande époque almohade : grande mosquée de Séville (1174), koutoubia de Merrakech (1184), portes de Chella (1178-84), tour Hasan à Rabat (id.), Giralda (1172-95) et Alcazar à Séville (1199) ; art des jardins.
Maghreb et Espagne : ballades en *zadjal* d'Ibn Guzman († 1160) (*arabe*).
Egypte : mosquées Djoyoûshî (1105) et Aqmar au Caire (1125), mosquée de Qoûs (1150) : citadelle et aqueduc du Caire sous Saladin (1180). — « Mémoires » d'Osâma († 1188), « lettres » du Qâdî Fâdil († 1200).
Irak et Perse : quatrains sceptiques de l'algébriste 'Omar Kheyyam, de Nishapour (1127) (*persan*) ; grande mosquée de Mossoul († 1191) ; « séances » en prose de Harîrî († 1122) (*arabe*). Poèmes de Malâï Djizrî † 1160 (*kurde*).
Turkestan : naissance de la poésie turque : *hikem* mystiques d'Ahmed Yesewî († 1166) (*turc*). Tombe du sultan Sandjar à Merv (1157).
Chine : reconstruction de la mosquée de Singanfou (1127) ; mosquées de Canton et Zayton (Tsiuan-tcheou).

XIIIe SIÈCLE

Egypte et Palestine : porche de l'Aqsâ à Jérusalem (1236) ; poèmes mystiques de l'égyptien Ibn al Fârid († 1234) (*arabe*) ; pont de Bîbars à Abou'l Menagga (1275) ; moristân de Qalâwoûn au Caire (1285-1293) ; poème de la *Borda*, de Boûsirî († 1294), en l'honneur du Prophète (« Est-ce le souvenir des hôtes, à Dhoû Salam... ») (*arabe*).

Anatolie : mosquée seldjouqide d'Alâ al Dîn à Konié (1220) ; école poétique turque de Yoûnos Imré à Bolou († 1307) (*turc*).

Irak : médresé Mostansiriya et porte du Talisman, à Bagdad (1215-32) ; miniatures des « séances » de Harîrî (coll. Schefer ; 1237), dues à Yahya-ibn Mahmoûd Wâsitî.

Perse : siècle des grands poètes classiques : Enveri († 1190) et ses panégyriques ; Nizami († 1203) et ses poèmes légendaires ; Attâr († 1230) et ses épopées mystiques ; Djalâl al Dîn Roûmî († à Konié en 1273) auteur du *méthnévi*, et créateur de l'orchestique sacrée des derviches tourneurs, rythmée au son de la flûte (neï) ; Sa'dî, poète et prosateur, auteur du « Gulistan » († 1291) ; mémoires de Nasâvî (1230) (*persan*).

Inde : mosquée-tombeau d'Altamsh et minaret dit « Qotb-Manâr », au vieux Dehli (1235).

Chine : Inscriptions au Yun Nan en l'honneur du gouverneur Saï Tien Tche (Seyyid Adjall), qui y implanta l'Islam (1274-79).

Maghreb et Espagne : construction de la Kasba de Tunis (1231) ; début des travaux de l'Alhambra à Grenade (1273). Poèmes en *zadjal* de Shoshtarî († 1268). Cycle épique populaire des Beni-Hilâl (sud algérien) (*arabe*).

Afrique Orientale : premières chansons de gestes musulmanes (*tenzi*) en *souahili ;* attribuées à Liongo-Fumo, de Changa.

XIVe SIÈCLE

Egypte et Palestine : dernière rédaction des contes des « Mille et une Nuits » (*arabe*). Débuts du « théâtre d'ombres » : Mohammad-Ibn Dâniyâl († 1310). Tour dite des XL martyrs à Ramleh (1318) ; lampes multicolores aux plafonds des mosquées depuis 1293 jusqu'au XVIe siècle) ; construction de la mosquée de Soltân Hasan au Caire (1356-59) ; palais Yashbek (1387).

Maghreb et Espagne : les fortifications de Mansoura près Tlemcen (1299 et 1344) ; Sidi bou Médine près Tlemcen (1339) ; médresé d'Abou 'Inân à Fez (1355) ; cour des Lions à l'Alhambra de Grenade (1354) ; « prolégomènes » et « autobiographie » d'Ibn Khaldoûn († 1406) (*arabe*) ; faïences hispano-moresques, lustrées, à reflets d'or ; à Malaga et à Valence (1300-1450).

Anatolie : attribution à Nasr al Dîn Khodja († 1400) des « facéties » de Djoha, traduites de l'arabe en turc (*turc*).

Irak et Perse : tombe d'Euldjaïtou († 1300) à Sultanié ; miniatures des « âthâr » de Bîroùnî (1307 ; ms. Univ. Edimbourg) et des « séances » de Harîrî (1334 : ms. Vienne) ; mosquée et inscriptions dédicatoires de Mirdjân à Bagdad (1358) ; poèmes amoureux (*ghazal*) de Hâfiz de Shîrâz († 1389) (*persan*).

Turkestan : tombe de Timour, dite « Gour Emir » à Samarqand (1405) ; ses « mémoires » semblent un faux du XVIIe siècle.

Inde : Amîr Khosrau († 1325), premier poète hindoustani, à Dehli (*hindi*) ; il a été aussi un musicien renommé.

Soudan : Islamisation du Mali : construction du premier minaret pyramidal à Gao par l'arabe Ibrahim Sâhilî (1325).

XVe SIÈCLE

Maghreb : kasba de Monastir (Tunisie) (1422). « Dalâïl al kheïrât », litanies en l'honneur du prophète par Soleïman Djazoûlî († 1468), du Soûs (*arabe*).

Egypte, Syrie et Hedjaz : apogée de l'architecture des Mamelouks : cloître de Faradj dit « tombe de Barqoûq » au Caire (1411). Monuments de Qaït Bey († 1495) : son madfan au Caire (1474), la mosquée de Médine, les portes d'al Azhar au Caire et de la citadelle à Alep (1489). — Poèmes en arabe vulgaire d'Ibn Soûdoûn († 1464). « Vie de Timour », en prose rimée, par Ibn 'Arabshâh († 1450) (*arabe*).

Afrique orientale : chronique des rois de Kiloa (865-1495) (*arabe*).

Anatolie : poèmes mystiques de Nesîmi († Alep, 1417) (*turc*). — Construction de la « mosquée verte » (Yéchil Djami') de Brousse par l'architecte Ilyâs Ali (1424). « Mawloûd », prose en *kurde* de Malâï Ahmad († 1494).

Perse : « mosquée bleue » à Tauris (1450-68) ; poèmes de Djâmî († 1492) (*persan*), et de Mîr 'Alî Shîr Nevaï (*turc*), grand protecteur des arts ; proses de Fettâhî († 1439) et Kâshifî († 1504).

Soudan : développement de la littérature arabe dans les royaumes de Mali et de Gao : correspondance d'Askia Mohammad avec Maghîlî (1498).

Malaisie : pierres tombales musulmanes à Grësik (1419) et Paseï (1428).

XVIe SIÈCLE

Perse : grande école classique des miniatures, de l'illustre Bihzâd (1467-1524), et de ses élèves : Shâh Mozaffar 'Alî, Badî 'al zamân Mirzâ 'Alî († 1517), Mîrak, Mahmoûd Khorâsânî, Sâdiq, jusqu'à 'Imad al Dîn Hoceïn (1606) ; monnaies de Shâh Tahmasp I († 1576) ; poèmes de Khataï (pseudonyme de Shâh Ismaïl, † 1524) (*persan*). — Tapis célèbres — Ecole des musiciens Qol-Mohammad, Sheïkhi Nâï et Hoceïn 'Oûdî.

Turkestan : école spéciale de miniaturistes, dite des « Sheïbanides ».

Empire Ottoman : siècle de la poésie classique iranisante « shehirengiz » de Mesîhî († 1512), satires de Fozoûlî († 1572), *ghazal* de Baqî' († 1600) (*turcs*) ; œuvres morales et juridiques des sheïkh-al-islâm Kemâl pâshâzâdé († 1533) et Aboû'l So'oûd († 1572) ; encyclopédies de Tâshköprüzadé († 1560) (*arabe*). Le sultan Sélim I laisse des poésies en *persan* (1520).

Ensembles architecturaux dus au génie de Sinan Pacha († 1578), dans tout l'Empire : surtout les mosquées de Shâhzâdé (1543-48) et Soleïmanié (1550-56) à Stamboul : et son chef-d'œuvre, la mosquée Sélimié d'Andrinople (1570-74). Restauration de la porte de Damas et de la Sakhra à Jérusalem (1537).

Inde : hymnes religieux de Kabîr († 1518) et Nânak († 1539) en hindoustani (*hindi*). — « Mémoires » de l'empereur Bâbor († 1530) en *turc* — Traductions et adaptations de la littérature sanscrite en *persan*, langue officielle à la cour, sous l'impulsion d'Aboû'l Fazl († 1602) et Feïzi.

Mosquée de Bidjâpoûr et tombeau d'"Alî 'Adil Shâh (1557).

Mosquée d'Akbar à Fâtihpour-Sikri (1569-1605). Influence des architectes ottomans.

Malaisie : débuts de la littérature musulmane, hagiographique et historique, en *malais* et en *javanais ;* œuvres de Hamza Fânsoûrî, de Baros († 1590) et de Bokhârî, de Djohore (1603). — *Pantoûns*, sonnets profanes.

Maghreb : Sidi Hammou, premier poète musulman en langue chleuh, au Soûs : sa « Fadma Tagourramt », poème d'amour (*berbère*).

Soudan : Ahmed Bâbâ, savant canoniste de Tombouctou, meurt en 1627 : œuvres d'al Akît et Bagayogo.

XVIIe SIÈCLE

Inde : construction du Tâdj Mahal, à Agra (1630-47), comme tombeau de l'impératrice, sous Shâh-Djihân ; palais de Dehli (1628-38). Tombeau de Mahmoud Shâh à Bidjapour (1660). Monnaies d'or de Djîhânguir (1605-28).

Poèmes de Dârâ († 1658) et Sèrmèd (1660) (*persans*). *Ghazal* du poète Shâh Mohammad Walî († 1710), en Dekkan (*hindi*).

Malaisie : ouvrages de polémique métaphysique de Samatrânî († 1640), Noûr al Dîn Ranîrî d'Atjéh († 1660) et 'Abdal Ra'oûf de Singkel († 1690) (*malais*).

Chine : Premiers ouvrages littéraires musulmans en *chinois*, par Ma Yuen Ping (1646), et Tsin-Pe-ao († 1700).

Perse : La nouvelle ville d'Ispahan, monuments et jardins, dessinée sur l'ordre de Shâh'Abbâs († 1620) ; tombeau de Safî à Ardébil (achevé 1660) ; miniatures de Ridâ 'Abbâsi († 1635) ; œuvres littéraires de Bahâ 'Amilî († 1621), Sadr Shîrâzî († 1640) et Amîr Dâmâd († 1631) (*persan* et *arabe*).

Empire Ottoman et *Égypte, Tunisie, Algérie) :* maison Djamâl al Dîn Dhahabî, au Caire (1634) ; peintures d'histoire relatives à la guerre en Perse, par Miskali et Solakzadé à Stamboul ; châteaux forts des Dardanelles (Sadd-al-Bahr) érigés sur l'ordre du grand vizir Köprülü (1661) ; invention et perfectionnement de nombreux instruments de musique ; le musicien Émir Güne (vers 1630) ; satires du poète Naf'î († 1635) ; mémoires historiques du géographe Evlia (1640) et de l'historien Sârî 'Abdallah († 1660) (*turcs*) ; travaux encyclopédiques de Hâddj Khalîfa († 1658) (*turc* et *arabe*) ; poèmes mystiques de Niazi Misrî († 1693) (*turc*) ; poèmes turcs iranisés de Shevket († 1695) et Nâbî († 1712) ; en Égypte, chansons dialectales arabes de Shirbînî sur les fellahs (1664).

Maghreb : mémoires sur l'Andalousie musulmane, par Maqqarî de Tlemcen († 1632) (*arabe*) ; construction, à Alger, de la mosquée de la Pêcherie (1660) et de la zaouïa Sidi 'Abd al Rahmân (1697) ; minaret de la mosquée Hammouda Pacha à Tunis (1654).

Au Maroc : monuments de Meknès, élevés sur l'ordre de Moulaï Ismaïl (1672-1627) ; voyages (*rihla*) d'al 'Ayyâshî († 1679) en Orient, et d'al Wazîr († 1707) en Espagne ; révisions des titres de noblesse chérifienne, par Qâdîrî (1678) et Ibn Rahmoûn (1693) ; travaux historiques d'Ifrânî († 1738) (*arabe*).

Soudan occidental : Naissance d'une littérature musulmane en *peul*. Chanson de geste des *Gows* du Niger, en *songoï*.

XVIIIe SIÈCLE

Empire Ottoman : mosquée Noûrî 'Othmâniyé à Constantinople (1748-56) ; mémoires de Râghib Pacha († 1763) (*turc* et *arabe*) ; ouvrages canoniques et poèmes de Nâbolosî († 1731), à Damas (*arabe*).

Inde : déclin de la littérature hindo-persane ; floraison de la poésie musulmane hindoustanie : « Râg mâlâ » d''Abd al walî 'Ozlat († 1751), satires de Mirza Mohammad Rafî' Sawda († 1780, Laknô), *diwans* de Mîr Gholâmi Hasan († 1786, Laknô) et de Mîr Gholâm 'Alî Azâd († 1788).

Perse et Afghanistan : Mohammed Mahdî écrit l'« histoire de Nâdîr Shâh » (1748) ; *diwân* de Mollâ 'Abd al Rahmân († 1711) en *afghan*.

Chine : mosquée du Palais Impérial, bâtie pour une concubine Kachgarienne de Kien Long (1764).

Ouvrages d apologétique musulmane en chinois par Liu-Chih (1785).

Maghreb : ouvrages canoniques (en chleuh) de Mohammed-ou-Ali des Indouzal (vers 1720) (*berbère*) ; ouvrages historiques de Zayyânî († 1833) (*arabe*).

Soudan occidental : œuvres canoniques des Qâdiriya mauritaniens, tel Sidi Mokhtâr al Kabir al Kontî (vers 1790) (*arabes*).

XIXe SIÈCLE

Empire Ottoman : rénovation et transformation de la poésie turque, d'abord romantique et francisée, puis nationaliste et purement touranienne ; de Ghâlib et Shinâsî (1859) au grand Nâmeq Kemâl († en exil à Chio, 1887) dont les poèmes et les drames héroïques, tel *Vatan* (« Patrie » ; sur le siège de Silistrie) sont restés célèbres. Puis d''Alî Ekrem et Tewfiq Fikret au groupe pantouranien : Yoûsof Akhtshoura Oghlou (fonde la revue *Turk Yordou*, 1911) Aqa Qoundouz, Mehmed Emin et Khâlidé Hanoum (*turcs*).

(*Égypte, Syrie, Irak :* résurrection de la littérature arabe depuis l'expédition de Bonaparte, racontée dans la chronique de Djabartî († 1825). *Qasida* panarabe d'Ibrahîm Yâzidjî (1868) à Beyrouth ; Mohammad-ibn 'Othmân Djalâl adapte en mètre *zadjal* les comédies de Molière (1873, sq.) ; Fâris Shidyâq († 1890) fonde la revue *Djawaïb* à Constantinople (1860) ; Djamâl al Dîn Afghânî († 1896) et Cheïkh 'Abdoh dirigent la revue panislamique '*Orwat wothqâ* à Paris (1884-1885) ; Kawâkibî, d'Alep, publie son roman *Omm al Qorâ* (1900). Poèmes de Shawqî bey, Hafiz Ibrahîm, Shakîb Arslân, Rasâfî et Zahâwî.

Albanie : naissance de la littérature albanaise : Naïm Bey Frashëri († 1900) ; Faïq Konitza.

Perse : à côté de la littérature traditionnelle, l'influence modernisante des journaux et des débats parlementaires a provoqué l'éclosion d'une littérature dont les satires de Deh Khoda publiées en 1908 dans la *Trompette d'Azraël* sont un spécimen. Un mouvement de nationalisme linguistique s'est formé, proscrivant l'encapsulation des gallicismes.

Russie et Turkestan : renouveau de la littérature turque et mouvement pantouranien ; à Kazan, groupe de l'*Idil*, avec Shihâb al Dîn Mardjânî ; en Crimée, avec Ismaël Gasprinsky († 1916) ; à Bakou, avec Ahmed Agayeff et des dramaturges comme Akhôndzâdé († 1878).

Inde : La floraison de la littérature en *hindoustani* s'accentue ; revues théologiques et scientifiques dans cette langue ; travaux de Shiblî No'mânî († 1907).

Naissance d'une littérature musulmane en *tamoul :* journaux depuis 1884.

Malaisie : à côté de la culture musulmane en *malais* et en *javanais*, qui se modernise, grâce à la presse (84 journaux malais et 19 javanais en 1922), naît une importante littérature de polémique religieuse islamique en *arabe* (Hâddj Dahlân, depuis 1912).

Chine : renaissance musulmane en Kachgarie avec Ya'qoûb Beg († 1877). L'étude de l'*arabe* est en progrès dans les écoles confessionnelles musulmanes du Tchi-Li.

Maghreb : en Tunisie, renaissance de la littérature *arabe*. Le mouvement tend à gagner l'Algérie.

Au Maroc, œuvres des historiographes Akensoûs († 1877) et Nâsirî Salawi († 1897) ; travaux de Kattânî sur l'histoire religieuse de Fez (1895) (*arabes*) ; qui perpétuent un type traditionnel. Peintures de Mammeri (1920).

Soudan : chants guerriers de Dân Fôdié, et de son ennemi Mohammed el Kanémi (1821) ; mémoires et lettres du sultan du Haoussa Mohammed Bello († 1832) ; ouvrages canoniques de Mâ al 'Aïneïn et de Sheïkh Sidia en Mauritanie (*arabes*). Développement d'une littérature musulmane dans les langues locales, *peul* (« *Nahan Fulfuldé* », par Sa'ïd fils de Bello), *kanouri*, *haoussa*.

Afrique Orientale : développement de la littérature islamique populaire en *souahili* (*Kutawafukwe Muhamadi : Utenzi wa miragi*).

III

Sommaire de l'an écoulé.

I. — Année 1921.
II. — Année 1922.

SOMMAIRE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

1921

JANVIER : *Irak :* réorganisation du ministère ʿAbdal Rahmân Naqîb.

FÉVRIER, 9 : *Syrie :* prise d'Aïntab ; accord franco-druze ; incidents sur la frontière de Transjordane.

— 18 : *Égypte :* publication du rapport de Lord Milner.

— 22 : *Perse :* chute du 3ᵉ cabinet Sepahdar Aʿzam ; coup d'État du seyyid Diyâ al Dîn.

— 26 : *Perse :* traité avec les Bolchévistes.

MARS, 1ᵉʳ : *Turquie (Angora) :* traité turco-afghan.

— 2-6 : *Malaisie :* Vᵉ congrès de la *Sarikat-Islam.*

— 15 : *Turquie :* Talʿât pacha, l'ex grand vizir (1917-19), est assassiné Berlin. La délégation Izzet Pacha rentre d'Angora à Constantinople.

— 15 : *Égypte :* Le cabinet Tewfik Nassîm est remplacé par le cabinet ʿAdly Yeghen.

— 16 : *Turquie (Angora) :* traité turco-bolchéviste.

— 17 : *Indes :* le nouveau vice-roi, Lord Reading, se rend à son poste.

— 18 : *Russie :* reprise de Batoum.

AVRIL, 4 : *Égypte :* retour triomphal de Zaghloûl Pacha à Alexandrie.

— 30 : *Tripolitaine :* ouverture du Parlement de Cyrénaïque.

— 30 : *Syrie :* foire de Beyrouth.

MAI, 1ᵉʳ : *Russie :* 2ᵉ Kouroultaï pankhorezmien à Khiva.

— 3 : *Palestine :* émeutes antisionistes de Jaffa.

— 6 : *Turquie :* procès de Mostafa Saghîr à Angora.

— 15 : *Turquie (Angora) :* démission du ministre des A. E. Bakîr Samy.

— 20 : *Égypte :* émeute d'Alexandrie.

— 27 : *Perse :* cabinet Ghiwâm et Saltâneh ; dénonciation (4 juin) du traité anglo-persan de 1919.

— 28 : *Turquie (Angora) :* ministère Fevzi Pacha.

JUIN, 12 : *Turquie (Constantinople) :* remaniement du cabinet Tewfik Pacha.

— 24 : *Syrie :* attentat de Qoneïtra.

— 24 : *Perse :* inauguration du IVᵉ Parlement.

— 26 : *Russie :* réorganisation de la république soviétique des Kirghiz.

JUILLET, 18 : *Maroc :* désastre des Espagnols à Anoual. Insurrection de Mohammed-ibn 'Abd al Karîm (Beni-Ouriaghel).
— 25 : *Russie :* fondation de l'Université communiste des travailleurs de l'Orient, à Moscou.
AOÛT, 1er : *Maroc :* inauguration du rail Fez-Taza.
— 10-16 : *Syrie :* autonomie des municipes de Beyrouth et Tripoli.
— : *Malaisie :* arrestation de Tjokroaminoto, président de la « Sarikat Islam. »
— 23 : *Irak :* L'émir Faysal, arrivé en mai, est couronné roi. — L'émir Ibn Sa'oûd du Nadjd prend le titre de sultan.
SEPTEMBRE : 1er : *Palestine :* XIIe congrès sioniste à Karlsbad.
— 15 : *Russie :* création d'un « territoire turkmène » autonome.
— 25 : *Russie :* 2e Kouroultaï panboukhare à Bokhara.
— 29 : *Turquie (Angora) :* les communistes turcs sont amnistiés.
OCTOBRE, 2 : *Indes :* révolte des musulmans Moplahs (Malabar).
— 13 : *Turquie (Angora) :* traité de Kars ; avec les trois républiques soviétiques d'Azerbaïdjan, Arménie et Géorgie.
— 14 : *Perse :* réorganisation du cabinet Ghiwâm al Saltâneh.
— 18 : *Russie :* création de la république soviétique de *Crimée.*
— 20 : *Turquie (Angora) :* accord franco-turc, négocié par M. Franklin-Bouillon.
— : *Malaisie :* VIe congrès de la « Sarikat Islam » ; 7 sections dissidentes (sur 30) forment une S. I. communiste.
NOVEMBRE, 1er : *Turquie (Angora) :* discours de Mostafa Kemâl sur l'organisation future de la Turquie (pouvoir temporel à la Grande Association Nationale).
— 2 : *Indes :* condamnation des frères Shevket Alî et Mohammad Alî.
— : *Perse :* Kutchuk khan, le chef de partisans, est tué.
— : *Russie :* création de la république soviétique d'*Adjarie* (Batoum).
— 17-20 : *Indes :* émeutes à Bombay, à l'arrivée du Prince de Galles.
— 22 (cfr. 8) : *Tunisie :* décrets beylicaux sur la nationalité des résidants.
— 23 : *Indes :* traité anglo-afghan.
— 27 : *Perse :* traité turco-persan.
DÉCEMBRE, 6 : *Turquie :* assassinat de l'ex grand vizir Saïd Halim (1913-17) à Rome.
— 8 : *Égypte :* démission du cabinet Adly Yeghen.
— 24-25 : *Malaisie :* congrès communiste à Semarang.

1922

JANVIER, 1er : *Indes :* clôture de la conférence annuelle *Khilafat* (pour le califat) à Allahabad (27 déc.) et de la 33e session annuelle de l'*All India Moslem League* à Ahmedabad (30 déc.).
— 3 : *Syrie :* achèvement de l'exécution des clauses de l'accord franco-turc d'Angora (20 oct.) ; évacuation de la Cilicie.
— 6 : *France :* ouverture des séances du Conseil suprême à Cannes.
— 12 : *Russie :* création de la république soviétique des *Karatchaèves* (Ciscaucasie).
— 15 : *France :* Le ministère Poincaré remplace le ministère Briand.
— 23 : *Perse :* le ministère Moshîr-al-Dooulé remplace le ministère Ghiwâm al Saltaneh.
— 27 : *Russie :* création de la république soviétique unie des *Kabardiens et Balkares* (Ciscaucasie).
FÉVRIER : *Turquie :* patriarcat chrétien autocéphale de langue turque en Anatolie (exécution du projet de loi du 30 mars 1921).
— : *Indes :* fin du voyage du Prince de Galles.
— 28 : *Égypte :* déclaration britannique à l'Égypte abolissant le protectorat proclamé en 1914.
MARS, 1er : *Égypte :* fin de la crise ministérielle ; ministère Sarwat pacha ; déportation de Zaghloûl pacha.
— 1er : *France :* inauguration de la mosquée de Paris.
— 9 : *Indes :* démission de M. Montagu, secrétaire d'État britannique pour l'Inde.
— 10 : *Indes :* arrestation de M. K. Gandhi.
— 13 : *Syrie :* démission de M. Kurdali, directeur de l'I. P. à Damas.
— 16 : *Égypte :* le sultan Fouad I est proclamé roi.
— 26 : *France :* propositions interalliées à la Turquie, datées de Paris.
AVRIL 1er : *Irak :* réorganisation du cabinet 'Abd al Rahmân Naqîb.
— 3 : *Égypte :* institution d'un comité pour élaborer la constitution.
— 12 : *Italie :* conférence de Gênes (jusqu'au 20 mai).
— 13 : *Syrie :* incidents Crane à Damas.
— 13 : *Russie :* les mollas musulmans de Russie publient un appel signalant la famine générale.
— 18-25 : *Syrie :* élections au Conseil représentatif du Grand Liban.
— 5-20 : *Afrique du Nord :* Le Prés. Millerand va de Casablanca à Alger.

AVRIL, 24 : *Turquie :* accord commercial italo-turc.
— 27 : *Afrique du Nord :* arrivée du Président Millerand à Tunis.
MAI, 1er : *Irak :* conférence intermusulmane à Kerbéla.
— 5 : — : traité négocié à Mohammera entre le Nedjd et l'Irak.
— 8 : *Perse :* le Parlement demande des techniciens aux États-Unis.
— 11 : *Palestine :* le patriarche latin Mgr. Barlassina se prononce à Rome contre le Sionisme.
— 16 : *Tunisie :* S. Taïeb Djallouli, ministre de la Plume, est remplacé par S. Khalîl Bouhâdjib.
— 19 : *Russie :* Enver Pacha, venu du Caucase, déclenche une insurrection en Boukharie.
— 26 : *Syrie :* première séance du conseil représentatif (*Grand Liban*) ; manifestation féminine (à *Damas*).
— 28 : *Irak :* manifeste de la délégation islamique contre le mandat britannique.
JUIN, 3 : *Turquie :* les États-Unis adhèrent au projet britannique d'enquête sur les atrocités turques.
— 17 : *Russie :* Décret réorganisant la république soviétique de *Bachkirie*.
— 17 : *Perse :* second cabinet Ghiwâm al Saltâneh.
JUILLET, 1er : *Syrie :* inauguration de la Fédération Syrienne à Alep par le général Gouraud ; Sobhî bey Barakât, d'Antioche, est élu président.
— 10 : *Tunis :* mort du bey Mohammad al Nâsir ; Mohammad al Habîb lui succède.
— 13-14 : *Palestine :* grèves islamo-chrétiennes contre le mandat britannique en instance à la S. D. N.
— 14 : *Maroc :* le grand vizir revendique la suzeraineté spirituelle traditionnelle du sultan sur tout le Maroc, y compris le Rif et Tanger.
— 14 : *Tunisie :* réforme administrative et électorale (Grand Conseil).
— 17 : *Turquie :* le ministère Hoceïn Réouf remplace le ministère Fevzi à Angora.
— 17 : *Égypte :* liquidation des biens de l'ex-khédive Abbâs II.
— 22 : *Turquie :* assassinat de Djemal pacha, de passage à Tiflis.
— 23 : *Égypte :* note du maréchal Allenby au cabinet Sarwat.
— 26 : *Afghanistan :* ratification de l'accord franco-afghan.
— 27 : *Palestine :* la S. D. N. approuve le mandat britannique, et le foyer sioniste.
— 27 : *Russie :* réorganisation du Commissariat des Nationalités ; création de la république soviétique des *Adighé* (Tcherkesses).
— 29 : *Turquie :* note de la Grèce aux puissances alliées, demandant d'occuper Constantinople.
— 30 : *Turquie :* la Grèce proclame l'autonomie de l'Ionie (Smyrne).
AOUT, 1er : *Palestine :* la délégation arabe Kazim pacha repart de Londres après un an de séjour.
— 4 : *Turquie et Turkestan :* Enver pacha, attaquant les bolchévistes à la tête de bandes bokhariotes, est tué à Baïsoun près Samarqand.
— 4 : *Turquie :* discours de M. Lloyd George sur l'Orient, escomptant la défaite définitive des Turcs.

AOUT, 9 : *Arabie :* Congrès panarabe à la Mekke.
— 10 : *Égypte :* les 7 membres du *Wafd* nationaliste condamnés à 7 ans de travaux forcés.
: *Malaisie :* congrès préparatoire de la « Sarikat Islam » à Ambarawa.
— 15 : *Perse :* le rebelle Kurde Ismaïl agha Simko est chassé de Chehrigh (Ourmia).
— 21-25 : *Palestine :* Congrès antisioniste à Naplouse.
— 23 : *Irak :* anniversaire de la proclamation de Faysal.
— 25-29 : *Turquie :* l'armée turque enlève Afioun Karahissar, et détruit l'armée grecque.
— 26 : *Irak :* démission du cabinet du Naqib.
— 27 : *Indes :* arrestation du comité sikh Prabandhak à Amritsar.
— 28 : *Irak :* arrestations et expulsions à Bagdad.
— 29 : *Irak :* rencontre entre Turcs et Britanniques à Rovandûz (Kurdistan).
— 31 : *Turquie :* l'armée turque prend Kutahiyé.
SEPTEMBRE 3 : *Malaisie :* fondation de la Centrale syndicaliste indonésienne.
— 6 : *Égypte :* Zaghloûl pacha est transféré des Seychelles à Gibraltar.
— 9 : *Turquie :* l'armée turque reprend Smyrne (incendiée le 13).
— 11 : *Palestine :* proclamation solennelle du mandat britannique (et du foyer sioniste) par le H. C. Sir H. Samuel, en présence de l'émir de Transjordane 'Abdallah.
— 12 : *Indes :* les membres musulmans du Conseil législatif demandent au gouvernement britannique de garder la neutralité entre la Turquie et la Grèce, et de respecter les droits du sultan-khalife.
— 19 : *Maroc :* décret réorganisant la zone espagnole (protectorat civil).
OCTOBRE, 2 : *Syrie :* accord commercial turco-syrien.
— 2 : *Égypte :* nouveau code pénal (aggravé).
— 3-11 : *Turquie :* conférence de Moudania pour la paix orientale.
— 3 : *Albanie :* l'église autocéphale albanaise est proclamée à Bérat.
— 3 : *Irak :* nouveau cabinet 'Abdal Rahmân Naqîb.
— 19-24 : *Angleterre :* le ministère Lloyd George démissionne, et est remplacé par le ministère Bonar Law.
— 30 : *Italie :* M. B. Mussolini, chef du fascisme, est nommé premier ministre, en remplacement de M. Facta.
NOV., 1er : *Turquie :* la Grande Assemblée Nationale d'Angora proclame la déchéance du sultan-Khalife Mohammad VI, et sépare les deux pouvoirs, temporel et religieux ; le temporel revient à la G. A. N., et le religieux seul est maintenu au Khalife.
— 17 : *Turquie :* l'ex-sultan Mohammad VI s'enfuit à bord d'un croiseur britannique : il est transféré à Malte, puis à la Mekke.
— 17 : *Italie :* réoccupation de Gharian (Tripolitaine).
— 19 : *Turquie :* la G. A. N. d'Angora élit 'Abdal Madjid II comme Khalife.
— 20 : *Suisse :* ouverture de la conférence de Lausanne entre les Alliés, la Turquie et la Grèce.

Nov., 20 : *Irak :* démission du troisième cabinet du Naqib ; ministère 'Abdal Mohsin Bey Sa'doûn.
— 24 : *Turquie :* intronisation d''Abdal Madjid II.
— 28 : *Grèce :* les ex-ministres grecs sont fusillés à Athènes.
— 30 : *Égypte :* le deuxième cabinet Tewfik Nassîm remplace le cabinet Sarwat.
Décembre, 5 : *Albanie :* le président du conseil Dja'far Ypi (décembre 1921) est remplacé par Ahmed Mati Zogu.

ARABIE

NOTICES : **Hedjâz**
'Asîr.
Yémen.
Aden.
Hadramôt.
'Omân.
Côte des pirates.
Qatar.
Bahreïn.
Nedjd.
Djebel Shammâr.
Koweït.
Shâmiyé.

ARABIE

Historiquement et ethniquement le terme d'Arabie, **Djazîrat el 'Arab**, *s'étend non seulement à la presqu'île proprement dite, mais à tout le désert arabe, jusqu'aux confins des deux glacis qui le flanquent au N.-W et N.-E : glacis syrien, et glacis mésopotamien. Il comprend donc :* HEDJÂZ, 'ASÎR, YÉMEN, ADEN, HADRAMÔT, OMAN, CÔTE DES PIRATES, QATAR, BAHREÏN, AHSÂ, NEDJD, DJEBEL SHAMMÂR, KOWEÏT, SHÂMIYÉ. *C'est l'ensemble de cette aire que le nationalisme panarabe des Hedjaziens essaie d'unifier, avec l'assentiment partiel de la Grande-Bretagne (qui entend s'y réserver certains points d'appui).*

L'unité ethnique n'est pas complète. On sait, en effet, que les tribus arabes se divisent suivant deux ancêtres : Ismaël et Qahtan. Les Qahtanides *ou* Yéménites, *originaires du Sud, ont essaimé dans le Nord. Les Ismaëliens, eux, ont deux subdivisions :* Modar, *et* Rabî'a. *Des rabî'ides, les plus connus sont les* 'Anaza. *Des modarides, ce sont les* Qeïs, *les* Tamîm *et les* Qoreïsh. *Or, Qeïs et Tamîm ont fait souvent bloc avec les rabî'ides, contre Qoreïsh et les Yéménites. C'est, encore aujourd'hui, le conflit entre Hedjâz et Nedjd.*

L'unité linguistique est beaucoup plus avancée : la langue arabe classique est le dialecte de Tamîm, modifié dans le sens du dialecte de Qoreïsh, parce que le Qor'ân emploie ce dernier dialecte.

L'unité religieuse n'est pas achevée. Certes, il n'y a presque plus d'arabes juifs (Yémen, Aden) ou chrétiens (Transjordane), et presque tous sont musulmans. Mais l'islamisation a été très lente (les Ahl Morra sont musulmans depuis peu), et les dissidences sont vives entre l'orthodoxie sunnite et les vieilles sectes, Shî'ites (zeïdites, ismaëliens) et Khâridjites, et surtout entre les réformateurs wahhâbites *du pur sunnisme, et les autres sunnites.*

L'unité des voies et communications n'existe pas, et les états arabes, échelonnés à la périphérie du désert central, ne communiquent facilement que par mer. Dans ces conditions, les congrès d'émirs arabes que le Malek du Hedjaz a essayé de convoquer n'ont abouti à rien, et ces 4.000.000 d'habitants suivent une vingtaine de chefs rivaux.

Historiquement, l'assiette de l'impôt canonique, au IXe *siècle, période de pleine prospérité, nous indique l'importance relative, économique et sociale des diverses zones de l'Arabie : Yémen-Hadramôt 600.000 dînârs ; Nedjd-Ahsâ 510.000 ; 'Omân 300.000 ; Hedjaz 100.000 (Qodâma).*

Les données statistiques qui suivent permettent d'étudier les chances du nationalisme arabe actuel, pour et contre l'unification de l'Arabie. Ce pro-

blème est fonction de quatre questions extérieures : la situation politique dans les deux grands pays de langue arabe qui flanquent l'Arabie au Nord : la Syrie et la Mésopotamie ; et l'opinion publique dominante dans deux catégories, les émigrants arabes qui sont en Amérique, et les pèlerins musulmans qui viennent, une fois l'an, à la Mekke. Ces quatre questions, depuis 1915, ont comme facteur commun, pour l'unification possible, le Malek du Hedjaz. — Il a pour lui deux traités internationaux, le sentiment conservateur légitimiste (parmi les Musulmans), la possession de fait des Lieux saints, les émigrants d'Amérique, et l'appui financier britannique.

Il a contre lui la grande majorité des musulmans non arabes, spécialement les Turcs et les Hindous ; l'ardent prosélytisme et la valeur militaire des Wahhâbites ; et le fait d'être protégé par la Grande-Bretagne.

Bibliographie : *On sait que la cartographie de l'Arabie comporte encore de vastes blancs, inexplorés. Les cartes de Musil pour le Nord-Ouest, du ministère de la Guerre britannique, au 1/1.500.000 (1917), pour l'Ouest et le Sud, de Philby (1922) sont de simples canevas, complétés par renseignements. La géographie arabe médiévale de l'Arabie est monographiée dans la* ṣifat Djazîrat al 'arab *de Hamdânî (éd. D. H. Müller, (1891). D. Hogarth, l'auteur de* The penetration of Arabia *(1905), a travaillé pendant la guerre à la coordination des données hétérogènes du S. R. britannique, en* Handbooks *officiels, par régions. Ils sont inappréciables, et malgré leurs lacunes (omission, par ex. des travaux de Musil pour le Nord, et de Maltzan et Landberg, pour le Sud), ils constituent la première base solide d'un inventaire détaillé.*

On trouvera dans la Revue du Monde Musulman, *quelques notes utiles sur le Hedjaz, en particulier en 1911 et en 1912 (Snouck Hurgronje, Kazemzadé) sur le pèlerinage, sur les émigrants arabes de Java (1921) et sur les Wahhabites.*

Voici les derniers ouvrages parus :

Carlo Guarmani, *Northern Nejd*, trad. D. Carruthers, Cairo, 1917 (carnet d'un itinéraire datant de 1864).

Alois Musil, *Zur zeitgeschichte von Arabien*, Wien, 1918.

R. A. Nicholson, *The Pearl-strings of El Khazredjiy* (ed.)., Londres, 1918.

Cornelis van Arendonk, *De opkomst van het Zaidietische Imamaat in Yemen*, Leyde, 1919.

P. Casanova, *Une mine d'or au Hedjâz*, Paris, 1921.

Philby, *The heart of Arabia*, 2 vol., avec cartes et phot. Londres, 1922.

HEDJAZ

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Ce nom caractérise depuis l'occupation ottomane le hinterland du littoral occidental de l'Arabie entre les 29° 30, et 20e de lat. Nord ; limité au nord par l'émirat de Transjordanie (ligne Shôbak-Ouâdî Moûsâ), à l'Est par le Shammâr et le Nedjd ; au Sud, par l''Asîr. Le Hedjaz contenant les lieux saints de l'Islam, a été petit à petit, par une extension du « harâm », interdit aux non musulmans, qui ne pouvaient dépasser, au Sud, avant la guerre, la ligne Madaïn-Salih-Wedjh et l'enceinte de Djedda.

300.000 kilomètres carrés, en trois bandes parallèles, allant du N. ou S. : (*a*) un littoral sablonneux, abrité de récifs coralliens, et qui devient de plus en plus large en descendant vers le Sud. (*b*) une ligne de collines, dont l'altitude tombe de 2.000 m. à 600 m. (Djebel Ridwâ, près Yanbo'). (*c*) le plateau intérieur qui culmine au Nord entre 1.500 et 2.500 m. avec les champs de laves du Hisma, 'Oweïrid et de Kheïbar (*harra*), mais qui se trouve effondré à une altitude de 300 mètres entre Médine et la Mekke (ouadis Hamd et Sheïba), et aux alentours de la Mekke (ouadis Safra et Fâtima). — Le climat est lourd et insalubre sur la côte et dans les vallées. Taïf est la seule ville salubre. Les pluies, fort rares, sont de courts orages.

Population totale de 800.000 habitants, dont 17 p. 100 dans les villes : la Mekke (70.000) ; Médine (40.000) ; Djedda (30.000) ; Taïf (5.000) ; El 'Ala (3.000) ; Yanbo' (3.000) ; Kheïbar (2.500) ; Wedjh (2.000) ; Teïma (2.000).

L'islamisation : origine, intensité, pourcentage. — C'est au Hedjaz que l'Islam s'est fondé, et c'est au Hedjaz que les cérémonies annuelles du pèlerinage canonique ou haddj, rassemblent le monde musulman tout entier depuis treize cents ans. C'est de la Mekke à Médine qu'eut lieu l'*hégire* de Mohammed en juillet ou sept. 622 ; c'est de Médine qu'il dirigea contre l'aristocratie commerciale qoreïchite cette curieuse série de razzias (*sarâyâ*) qui, attestant une connaissance si parfaite du terrain et une telle maîtrise de la stratégie du désert, l'amenèrent à rentrer triomphalement, huit ans après à la Mekke. C'est à Médine que résidèrent les quatre premiers califes ; la

Mekke et Médine sont encore aujourd'hui les *Harameïn*, les deux premiers « lieux saints » de l'Islam, quoique l'on y insère parfois Jérusalem ; avant Médine.

Toute la population est de race *arabe*, nomade pour les 5/6, de descendance *modaride*, sauf ce qui reste des immigrés *qahtanides* d'antan (*Ansâr* de Médine, *Djoheïna* d'*Yanbo'*). Certaines tribus hedjaziennes ont essaimé au dehors au VIIe siècle en Palestine (qahtanides *Djodham 'Amila*), en Egypte (*Balî*) ; les *Hilâl* (fraction des *Hawâzin*) et *Soleïm*, qui conquirent la lisière désertique du Maghreb au XIIIe siècle, sont des modarides (qeïsites) qui avaient quitté le N.-E. de la Mekke au IXe siècle ; de même certains clans *Djoheïna* ont poussé jusqu'au lac Fittri, près du Tchad.

Pays d'origine de la caste alide (non seulement qoreïchite hachémite) dite des chérifs « descendants du Prophète » (*ashraf, seyyid, chorfa*), issus de ses petits-fils (*hasanides* et *hoceïnides*), on y trouve encore une quinzaine de clans chérifiens.

La population de la Mekke et Djedda est fortement métissée par suite de l'immigration due au pèlerinage : de *Javanais*, *Hindous*, *Persans*, *Nègres*, et même *Turcs*.

Le sunnisme, de rite *shâfi'ite*, règne au Hedjaz ; mais on y trouve auss quelques *hanéfites* et *malikites*, dans les villes ; des *hanbalites* à tendances *wahhâbites* (vers Khorma), ou *salafiya* (à Djedda). Enfin le *shî'isme* est représenté par la population sédentaire des faubourgs de Médine ; par les nomades Djahm (sous-tribu des Harb ; au For', au S. E. de Médine) ; et par quelques *zeïdites*, à la Mekke. Quelques non musulmans, juifs et grecs, sont tolérés à Djedda.

Le dialecte local dérive du dialecte *qoreïchite*, auquel le Qor'ân a fait acquérir, en arabe classique, la suprématie. Snouck Hurgronje l'a étudié, dans ses proverbes.

II. GOUVERNEMENT

Constitution et mode de Gouvernement.

Le Hedjâz, siège du khalifat de Médine (632-661) demeura durant trois cents ans sous la domination directe des califes sunnites de Damas (Omayyades), et de Bagdad ('Abbassides). Pillé en 930 par les Qarmates, il tomba, en 968, avec l'Egypte au pouvoir du califat ismaëlien des Fâtimites. Et depuis, il est constamment resté tributaire économiquement de l'Egypte (avec de rares interruptions, dues à des incursions yéménites, XIII-XVe siècles). En 968, les Fâtimites reconnurent comme leur vassal, à la Mekke, (il y eut à Médine une autre lignée éphémère) le chérif hasanide Dja'far-ibn-Mohammad († 980), tige de la dynastie *Moûsawi* (968-1062 ; avec deux usurpations des *Soleïmanis* 1011-1012, et 1061-1062). La seconde fut celle des *Hawâshim* (1062-1201), qui rétablirent dès 1070 la khotba sunnite 'abbasside à la Mekke. Puis vint Qatâda (1201-1221), dont les descendants ont gouverné la Mekke jusqu'à ce jour. D'abord ballottés entre l'Yémen et l'Egypte, qui triompha, ils firent prononcer la khotba au nom des sultans ottomans (1517-1918) à partir de l'ambassade, puis du règne d'Aboû Nomay II 1525-66. Ce chérif, qui repoussa les Portugais de Djedda (1541), est l'ancêtre des clans qui ont alterné, depuis au pouvoir, selon le caprice des sultans : *Dhowi Zeïd* (1631-66 ; 1666-72, 1684-87, 1689-93, 1694-1701, 1704-05, 1711-17, 1719-21, 1723-1827, 1851-56, 1880-82 ; notamment Soroûr 1772-87 et Ghâlib 1787-1813) ; *Dhowi Barakât* (Barakât 1672-82 ; 1682-84, 1705-11, 1717-19, 1721-23, et un moment en 1770) ; et *'Abâdila* ('Abdallâh 1630-31 ; 1827-51, 1856-80, 1882 à maintenant ; les derniers ont été 'Awn al Rafîq 1882-1905 'Alî 1905-08 et Hoceïn).

L'émirat de la Mekke, à demi-héréditaire dans un des clans hasanides des descendants du Prophète (« chérifs »), s'est émancipé depuis le 30 mai 1916, de la suzeraineté politique ottomane, et depuis le 21 janvier 1918, de son obédience califale. C'est un « Royaume du Hedjaz », embryon d'un futur « Royaume des Arabes », que le malek actuel, Hoceïn-ibn Ali s'efforce de rendre héréditaire dans sa descendance directe. Lors de sa rébellion, la Turquie a nommé pour le remplacer un émir du clan rival des *Dhowi-Zeïd*, 'Alî Haïdar-ibn Djâbir-ibn-'Abdal Mottalib, qui a été reconnu alors comme tel par les autorités canoniques de Syrie. Le Malek, excommunié par la plus grande partie du monde islamique, a une doctrine politique analogue au shî'isme zeïdite ; il ne songe pas à poser sa candidature au califat universel, mais, fort de sa possession des villes saintes, il ambitionne de faire prévaloir son rang d'*imâm al harameïn* au-dessus de la notion avilie et abolie de *calife*. Ce projet ne cadre guère avec la théorie politique du droit sunnite traditionnel. Deux prédécesseurs de Hoceïn ont tenté de se faire proclamer califes : Aboû'l Fotoûh en 1011-1012, et Qatâda († 1221).

Liste des membres du Gouvernement central. — Le malek (*sayyidnâ, Djalâlat al Mâlik...*) Hoceïn-ibn 'Alî, né vers 1856, interné à Constantinople de 1881 à 1908, nommé chérif le 3 shawwâl 1326 par le ministère Kiamil Pacha, s'est proclamé indépendant les 30 mai et 10 juin 1916 (= 9 sha'bân 1334). Il a pour fils : 'Alî (né 1878), 'Abdallâh (né 1882) émir de Transjordane, Faysal (né 1885) roi de l''Irâq, et Zeïd (né 1897).

Cour, corps diplomatique et consulaire.

Les : Consul-général et vice-consul britanniques (le second musulman hindou) ; consul général de la Perse ; consuls de Hollande (doyen), de France, de Russie, d'Italie (et de Belgique), ont été promus, depuis 1919, au rang d'agents diplomatiques.

Le Malek du Hedjaz, ce signataire du traité de Versailles, est membre de la Société des Nations. En dehors de ces deux instruments internationaux, il existe un traité secret anglo-hedjazien de 1915, dont voici l'article 2 tel que l'a publié le Malek (*Qibla*, n° 555) :

« La Grande Bretagne s'engage à protéger et à préserver le gouvernement du Hedjaz contre toute intrusion de quelque nature qu'elle soit, menaçant sa paix intérieure ou l'intégrité de ses frontières ; à tel point que, si un mouvement se produisait à l'intérieur, dû, soit aux intrigues des ennemis, soit à la jalousie d'un des émirs, la Grande Bretagne aidera le gouvernement précité, matériellement et moralement, à résister à ce soulèvement jusqu'à sa répression. Etant convenu que cette aide contre les insurrections et révoltes intérieures sera temporaire, et durera jusqu'à ce que les difficultés matérielles aient cessé pour le gouvernement arabe précité. »

Il reçoit £400.000 par an (Lord Crawford, House of Lords, 3, 3, 1922).

III. ADMINISTRATION

Administration centrale. — Un ministère : président du Conseil, le chérif Alî, héritier présomptif ; sept ministres : Affaires étrangères (avec un secrétaire d'État, et son adjoint), Intérieur (avec un secrétaire d'État), le grand cadi ('Abdallah Sarrâdj), Guerre, Instruction publique, Travaux publics, Waqfs (Cheïkh Moḥammed Amîn), et Finances. — Sénat, présidé par Cheïkh Mohammad S. Shiblî. — Le naqîb al ashrâf est le seyyid hadramite Mohammed ibn 'Alawî Saqqâf (1922).

Administration provinciale. — Le gouvernement ottoman l'avait esquissée sur le papier ; c'était un vilayet avec trois sandjaks, Mekke, Médine (mutessariflik), Djedda, subdivisés en cazas, dont quatre sur la côte (Yanbo', Rabegh, Wedjh, Lîth). Le Malek n'a pas réussi à établir une administration homogène, et doit se borner à une politique de tribus. Les principales fractions sont, du N. au S. :

Howeïtât et *'Aliya* parents des 'Anaza (confédérés : 1.600 hommes).
Ḥoteïm (5.000) et *Shârârât* (3.000) (non-arabes).
Mawâhib, réduits à quelques tentes (400 hommes) ; d'origine rabî'îde ('Anaza).
Foqarâ, à Teïma (section des 'Anaza, O.'Ali), peu nombreux.
Beni Wahhâb (section des 'Anaza, O.'Ali), peu nombreux.
Billi (anciens *Balî*, qahtanides) quasi indépendants autour de Wedjh, sous leur cheïkh Soleïman ibn Refâda (2.400).
Djoheïna, à Yanbo' (2.000) ; ancienne tribu qahtanide, amalgamée à sa tribu sœur, les *'Odhra*, dont les poètes inventèrent l'amour courtois.
Harb (modarides ; anciens *Mozaïna*) entre Médine et la Mekke (22.000).
'Oteïba, modarides, très puissants également, de Taïf au Nedjd (20.000).
Beni Thaqîf au S.-W. de Taïf, qahtanides (7.000).
Hodheïl, entre la Mekke et Taïf ; modarides.
Djohâdila, vers Lîth (4.000).

Armée. — Un rudiment de police existe dans les villes. Les projets d'organisation militaire du Malek n'ont pas encore été menés à bien, et ses contingents n'ont pas tenu devant les offensives wahhâbites.

Diplomatie. — Un délégué au Caire. Un délégué à Londres, à Rome, à New-York, à Paris (N. Shecaïr) et à la S. D. N. (Cheïkh Acyl).

Administration cultuelle. — Voici la nouvelle formule de la *Khotba*, pour la prière du vendredi, publiée le 21 janvier 1918 (*Qibla*, n° 148) ; elle prend place à la fin de la seconde partie (*do'â*), après la *tarḍiya* (commémoration des quatre premiers khalifes et des six autres bienheureux compagnons) :

O Dieu ! sanctifie aussi les âmes des Imâms, qui ont su juger et agir selon la vérité ! O Dieu ! prolonge ton appui triomphal et perpétue ta grâce préservatrice envers ton serviteur, fils de ton serviteur, prosterné devant ta glorieuse majesté, — gardien de ta ville fidèle et de la cité de ton ancêtre le seigneur des Envoyés, — chérif et émir de la Mekke, roi des pays arabes, bien-aimé de tous, notre seigneur et maître le Chérif Hoceïn, fils de feu N. S. le Chérif 'Alî-ibn Moḥammad ibn 'Abdal Mo'în-ibn 'Awn ! Préserve-le, protège-le, fais-le vaincre, et, par ton aide, réaliser le bien du pays et des croyants, la réussite de tous ceux qui, sur terre et sur mer, appartiennent à la Communauté de N. S. Mohammad ! Suivant ton désir et ta complaisance, ô Dieu, fais prospérer tous les chefs des Musulmans ! Fais périr les impies et les hérétiques, et quiconque veut du mal à tes fidèles croyants, de l'Orient jusqu'à l'Occident ! Amen. O Seigneur de l'univers, pardonne aux croyants et aux croyantes...[ici reprend, jusqu'à la fin, la formule usuelle] ».

Le mufti shâfi'îte actuel de la Mekke, le vieux Seyyid Zowawî, est d'une ancienne famille algérienne, émigrée en Aḥsâ, puis apanagée à Pontianak (Bornéo).

Congrégations. — A part les *Senoussiya*, dont la zaouïa-mère, sise sur le mont Aboû Qobeïs, domine la Mekke (*mawlid* du fondateur le 12 redjeb), elles sont en pleine décadence.

Voici, pour la fin du xixe siècle, leur rang d'importance (Le Châtelier), avec total de 150 zaouïas pour 25 ordres : *Khalwatiya Sammâniya*, influents à Java, 25 zaouïas ; *Beïoumiya* d'Égypte, 20 ; *Châdeliya*, 13 ; *Senoussiya*, 12 ; *Qâdiriya*, 10 ; *Derqâoua* (et *Raḥmâniya* hedjaziens), 5 ; *Badawiya*, 5 ; *Rifâ'iya*, 4 ; on compte encore quelques *Naqshabandiya*, hindous et bokhariotes. Sauf pour les *Senoussiya*, la hiérarchie de ces zaouïas est assujettie à un délégué gouvernemental, *cheïkh al ṭoroûq*, et leurs *tekkiés* sont annexés à l'administration des Waqfs.

Pèlerinage. — Le Malek considère, avec raison, que le seul moyen de rallier à sa cause l'opinion musulmane mondiale, est d'organiser lui-même la venue, le séjour et le retour des pèlerins venus pour le *haddj* canonique annuel. Il a donc enlevé aux consuls étrangers tout droit d'intervenir en ces matières (liquidation de successions, etc.).

Les voies d'accès des pèlerins sont : par mer, vià Djedda, après filtrage des malades aux lazarets de Kamarân (S.) et Tôr (N.). Et, par terre, trois caravanes principales : celle du Caire (accompagnant *maḥmal* et *kiswa*) par le Sinaï, le pays de Madian, Yanbo' ou Médine ; celle de Damas, par voie ferrée jusqu'à Médine (avant 1914) ; et celle de Bagdad, vià Nedjef-Haïl-Médine, ou Samâwa-'Oneïza-Taïf. Le pourcentage total n'a jamais été établi. La majorité absolue arrive maintenant par mer, et selon le contrôle annuel de Djedda depuis 1891, varie entre 36.380 et 108.305.

Durant la dernière année normale (1910-11), de paix générale, 90.049 pèlerins ont passé à Djedda, dont 19.312 Javanais ; 17.446 Maghrébins (Afrique française) ; 17.413 Turcs osmanlis et égyptiens ; 16.534 Hindous et Chinois ; 10.091 Bokhariotes et Turcs orientaux ; 6.953 Soudanais et Hadramites ; 2.300 Persans (shî'ites). — En ajoutant les pèlerins par voie de terre, Égyptiens (10.000 ?), Mésopotamiens, Persans et Nedjdis (5.000 ?), Syriens (10.000 ?) Yéménites (2.000 ?), on voit qu'il peut y avoir 125.000 hommes réunis au « pardon » d'Arafât le 9 de dhoû'l hiddja ('Alî Bey dit 83.000, en 1807, et Keane, 200.000, en 1877, parce que cette date tombait un vendredi, ce qui faisait de cette année une année bénie).

Quoique le *haddj* soit d'obligation canonique pour tout musulman (pourvu de provisions et d'une monture, *zâd wa râhila*) une fois dans sa vie, — il est boycotté par la majorité des musulmans depuis 1916, — à cause de la rébellion du Malek. Et, malgré les efforts de ce dernier et de ses alliés, le courant du pèlerinage n'a pas encore repris. Djedda n'a enregistré en 1919 que 22.000 pèlerins (10.000 Hindous ; 3.000 Persans ; 6.000 Soudanais ; 1.000 Javanais ; 100 Maghrébins). En 1922, 56.319 via Djedda, 10.000 par terre.

Le système quarantenaire des lazarets, réglé au Congrès de Paris (1893), dépendait du Conseil supérieur de santé de Constantinople, de l'administration sanitaire ottomane et du Conseil sanitaire maritime d'Alexandrie. Le projet de traité de Sèvres (1920), en son article 428, instituait une commission de coordination quarantenaire des pèlerinages, contrôlée par le Conseil de la société des Nations.

Le *haram* (territoire sacré où s'accomplit le pèlerinage, où l'on revêt l'*ihrâm*) est délimité par un cercle de 100 kilomètres de rayon, ayant la Mekke au centre, et jalonné par les *mîqât* de Dhoû'l Holeïfa (vers Médine), Tan'îm (mosquée de l'arbre ; vers la Syrie), Dhât 'Irq (actuellement Darîba : vers l'Irak), Qarn (près Taïf ; « El Sel » de la carte Huber ; vers le Nedjd) et Yalamlam (vers le Yémen). On connaît les cérémonies : les processions (*tawâf*) autour de la Ka'ba, les sept parcours Safa-Merwa, la nuit d''Arafât, les trois jours (10-12 dhoû'l hiddja) pour le sacrifice propitiatoire, à Mina, et la lapidation des tas de pierres. La Ka'ba ou « Pierre Noire » est au centre du parvis de la mosquée, avec (aux quatre angles les « maqâm » des quatre rites sunnites, et le puits Zemzem. La clef du parvis appartient héréditairement à la famille des B. Sheïba.

Presse. — Depuis 1916, le Malek fait éditer un curieux journal, paraissant tous les trois ou quatre jours sur 4 pages de 4 colonnes, la *Qibla*, ou « Orientation de la prière », organe de propagande panarabe et panislamique dont il rédige lui-même l'éditorial ; le gérant responsable a d'abord été Mohibb al Dîn Khatîb ; c'est aujourd'hui Hoceïn Sabbân.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Mouvement économique général contrôlé au principal port, Djedda :

Exportations. — £ 1.000.000 (1910) : peaux, épices, gomme, nacre.

Importations. — £ 2.000.000 (1910) : céréales, café, thé, tabac, tapis. Et, pour vendre aux pèlerins : soieries syriennes, tapis turcs et persans, cuivres hindous et égyptiens. — Droits : 10 p. 100.

Commerce intérieur. — Le commerce et le crédit sont aux mains des *Hindous* (taux de l'intérêt jusqu'à 50 o/o) et des *Hadramis*. Viennent ensuite les *Yéménites* et les *Javanais*. On connaît la corporation des *Zemzemis* (vendeurs de l'eau du puits consacré), et celle des *Motâwifs* (cicérones et cornacs des pèlerins).

L'Agriculture. — Grenades et raisins des jardins, à Taïf. On récolte à Médine (*sokkarî, tchelebi*) et à El 'Alâ (*haloû*) des variétés de dattes fort estimées. — Pour son ravitaillement, surtout en temps de pèlerinage, le Hedjaz a constamment été tributaire de l'Égypte. Le rail Damas-Médine ayant été systématiquement inexploité et saboté depuis la guerre, le Hedjaz doit tout attendre de l'Égypte, et par voie de mer.

L'Industrie. — Une mine d'or, maintenant inexploitée, se trouve à Bohrân dans le *harra* des B. Soleïm, à 200 kilomètres au S.-E. de Médine.

Monnaies, poids et mesures. — *Monnaie argent :* turque, hindoue (roupie), persane (qrân), thaler de Marie-Thérèse, et les monnaies de compte fictives (1 thaler 'Omla = 40 rezin = 28 piastres mauvaises = 1.120 divani). Coudée : 0.50 cm.

Le sâ' varie de un litre et demi à 3 litres.

Exploration, tourisme. — Ruines de l'Arabie Pétrée, accessibles aux chrétiens. Ruines thamoudéennes. Plusieurs Européens ont visité la Mekke, déguisés (voir Ralli, *Christians at Mecca*, 1909).

Le rail Damas-Médine est abandonné ; en revanche on projette un rail reliant Médine à la mer.

ʿASIR

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Le mot « ʿAsîr » est une expression géographique récente, généralisation d'un terme visant au xe siècle une tribu des environs d'Ebha ; elle s'applique maintenant au littoral arabe de la mer Rouge, entre 20° et 17°15′ de lat. N., du Hedjaz (Lîth) au Yémen.

80.000 kilomètres carrés se répartissant de l'Ouest à l'Est, en trois régions parallèles : *a*) littoral bas et sablonneux (*tihâma*) ; — *b*) escarpements continus (*ʿaqaba*) échancrés par quelques ouadis fertiles ; — *c*) plateau intérieur, qui redescend doucement à l'Est, vers le Nedjd. — L'influence de la mousson, qui commence à se faire sentir, permet aux cultures de s'étendre plus qu'au Hedjaz.

Sur un total de 800.000 habitants, la population urbaine atteint 10/100. Les principales cités sont : Bîsha, Torâba, Ebha (anciennement Manâdhir) et son port, Qonfodha (2.000) ; Mohaïl, Khamîs Mosheït, Aboû ʿArîsh, Sabia (10.000). Le pourcentage atteint çà et là 15 habitants par kilomètre carré.

L'ISLAMISATION : ORIGINE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — Contemporaine de celle du Yémen, toute la population est musulmane, d'origine arabe *qahtanide* (*Badjîla*, *Balhârith*, *Madhhidj*). Il y a encore, çà et là, des Arabes moḍarides, comme les *Kinâna*, à Halî, et plusieurs familles de descendants du Prophète (*sayyids*) ; il y a un certain nombre d'affranchis d'origine nègre.

Tous sont sunnites, de rite shâfiʿite, à l'exception de quelques wahhâbites au N.-E. ; l'hostilité à l'égard des zeïdites du Yémen y est vive.

L'arabe seul est parlé et écrit.

II. GOUVERNEMENT

Il n'y a plus, en ʿAsîr, aucune unité gouvernementale ; c'était, avant 1914, le sandjak Nord (divisé en 7 cazas) du Yémen ottoman ; maintenant, le Malek du Hedjaz prédomine dans le N. ; plus au S., nous trouvons deux

principautés locales, dont la plus récente, celle des *Idrîsî*, a de grandes ambitions, favorisées dès 1911 par l'Italie, et, depuis 1914, par l'Angleterre, à laquelle elle s'est liée par traité ; constituée dans le *Mikhlâf el Yémen*, elle a pour centres Sabia et Aboû ʿArîch. L'autre principauté, celle de la vieille dynastie des *Beni Mogheïd* d'Ebha, ayant lié partie avec la Turquie depuis 1914, se trouve réduite maintenant à solliciter le vasselage du Hedjaz.

Le chef actuel des *Idrîsî*, Sayyid Mohammad-ibn ʿAlî-ibn Moḥammed-ibn Ahmed (1892), est l'arrière-petit-fils de Sayyid Ahmad Idrîsî, chérif marocain, fondateur d'une congrégation religieuse (à laquelle le fondateur des Senoussiya fut initié en 1823), mort à Sabia en 1837 (son *mawlid* annuel se célèbre le 19 redjeb). Son régime rappelle celui des Senoussiya (10 *moqaddam*, etc.), mi-religieux, mi-militaire. Héritier : son fils ʿAlî (1923).

III. ADMINISTRATION

Dans le Sud et sur le littoral, l'Idrîsi a soumis à ses cadres de mobilisation militaire les tribus suivantes : la confédération des « six *Qahtân* » (Rofeïdat el Yémen, Shoreïf, etc.), *Beni ʿAbs* et *Beni Ḥasan*. Les *Ridjâl al Mâʿ* (17.000 soldats) et *Rabîʿa wa Rofeïda* l'ont abandonné pour s'offrir au Malek du Hedjaz.

Les *Beni Mogheïd* (7.000 soldats) ont encore avec eux les *B. Mâlik*, et *ʿAlqam al Hoûl*, leurs voisins.

Quant aux tribus du Nord, aux *B. Shihir*, *Ghâmid*, et surtout aux puissants *Shahrân*, de Bîsha et Khamîs Mosheït, ils sont sous l'influence du Malek du Hedjaz.

Aux premiers siècles de l'Islam, « Nedjrân, Torâba, Mahjara, Kothba, Djorash et Ṣarât » dans le haut pays, — et « Dankân, ʿAsham, Bîsha, et ʿAkk » sur la côte, étaient généralement attribués au Hedjaz ; qui, non seulement, englobait l'ʿAsîr actuel, mais une partie du Yémen.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Elle est pratiquement sous le haut contrôle du grand mufti shâfiʿite de l'ʿAsîr, Zeïn el Abidîn, des Beni Dhâlim (fraction des Rijâl el Mâʿ), dont l'autorité morale est grande.

ARMÉE. — L'Idrîsi n'a comme troupes permanentes qu'une garde de 500 Soudanais ; il pourrait lever au plus 25.000 volontaires.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — L'ʿAsîr a cinq ports forains : Qonfodha, Birk, Shoqeïq, Djeïzân et Mîdi ; le commerce y est aux mains de gens du Hadramôt, et des *Rijâl al Mâʿ*.

Par terre, le Yémen importe du café.

Importations : armes, cotonnades, sucre, objets de cuisine.

Exportations : céréales (pour les pèlerins, à Djedda) ; coton, gomme, miel, peaux, bétail (vers Aden, et vers Massaua).

AGRICULTURE. — Les cultures d'Ebha, Sabia, Bîsha surtout, sont renommées (raisins, café, céréales). Le coton se cultive à Hali.

Il n'y a pas d'industrie.

MONNAIES, POIDS ET MESURES. — Les étalons ottomans avaient cours à Qonfodha et Ebha ; la demie-piastre nickel dite « thilth aboû Hawta », et le thaler argent de Marie-Thérèse ont cours partout.



YÉMEN

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — A l'angle S.-W. de l'Arabie ; entre la côte de la mer Rouge (W.), le désert (E.), et les degrés 13° et 17° de latitude nord.

54.300 kilomètres carrés, répartis en trois zones climatériques parallèles : (1) littoral bas (*tihâma*) de 0 à 200 mètres, corallien, avec quelques îles (groupe des Kamarân : Périm), moins désert qu'en Asir grâce à la mousson ; (2) chaîne côtière et terrasses en étages, de 1.200 mètres d'altitude moyenne, traversées par un système complexe d'ouadis encaissés ; (3) plateau intérieur, de 2.000 mètres d'altitude moyenne. C'est la seconde zone qui est la plus fertile, avec deux saisons de pluies (avril, septembre).

Sur 1 million d'habitants, la population urbaine dépasse 1/10 (150.000) ; elle est répartie en 20 villes ; *au N.-O. :* Loheïa (5.000) Sa'da, Khamir, Hoûth, Qâfilat 'Odhr (6.000), 'Amrân ; *au S.-E. :* Hodeïda (42.000), Bayt al Fâqîh (5.000), Zabîd (8.000), Hais (2.000). Mokha (= Moka, 5.000), Cheïkh Sa'îd, Menâkha (5.000), Ta'iz (5.000), Rawda, San'â (20.000, dont 8.000 juifs), Dhamâr 5.000) Yarîm (4.000), 1 bb (4.000), 'Odayn, Qa'taba (1.500).

Le pourcentage maximum est de 20 hab. par kmq.

L'ISLAMISATION. — 631 : soumission volontaire des tribus de Dhoû Ro'ayn, Ma'âfir et Hamdân, puis Himyâr et Azd. La révolte d'Aswad 'Ansî (633) n'eut pas de suites.

Le fond de la population se compose de tribus arabes *Qahtanides* (voir liste ci-dessous). Comme Arabes *Modarides*, il n'y a que les familles qoreïchites immigrées, qui disent descendre du Prophète (*seyyids*). L'importation d'esclaves nègres d'Abyssinie (*Habash*) a produit de nombreux métissages.

Sur 1 million, 900.000 musulmans, (90 p. 100). 100.000 juifs. Parmi les musulmans : 1/6 de sunnites shâfi'ites (côtes et N.-E.), 4/6 de zeïdites, 1/6 de shî'ites ismaëliens (au N.-W.), quelques Dâwoûdiya et Bayâdiya (semi-wahhabites de Nedjrân), sectes mal étudiées.

Dialecte arabe spécial, distinct de l'arabe pur (Hedjaz-Nedjd), où l'on a cherché des survivances de l'*himyarite* (Hommel).

L'arabe seul est écrit en caractères ordinaires ; seuls les Ismaëliens, pour leurs textes religieux, utilisent encore deux alphabets dérivés de l'écriture *mosnad*, himyaritique (Griffini).

II. GOUVERNEMENT

Constitution et mode de gouvernement.

L'unité politique du Yémen n'a été réalisée qu'accidentellement par des dynasties sunnites (B. Ya'foûr 861-956, B. Hamdân 1098-1173, Ayyoubites 1173-1228, B. Rasoûl 1229-1454, B. Ṭâhir 1446-1517) et le sort du haut pays n'a pas toujours été celui de la côte, où trois siècles durant, Zabîd fut le centre prospère d'une principauté autonome (Al Ziyâd 819-1018. B. Nadjâh 1018-1158, B. Mahdî 1158-1173).

Cependant, deux tendances organisatrices se sont maintenues constamment, depuis mille ans, toutes deux shî'ites, et dans le haut pays ; celle de l'ismaëlisme Qarmaṭe, avec les *Manṣoûris* d'Adan-Lâ'a (880-920), les *Ṣolayḥîs* de Ṣan'â 1037-1101), et les *Makramîs* du Nedjran ; et celle des imâms électifs du zeïdisme, résidant à Sâ'da (860), puis à San'â (1591).

C'est l'imâmisme zeïdite qui triomphant des invasions ottomanes (1517-1630, 1872-1918), semble devoir réaliser à son bénéfice l'unité gouvernementale du Yémen. Seul, Hodeïda lui échappe encore, occupé par l'émir Idrîsî de l'Asîr, lors de son évacuation par les Anglais (1921).

L'imâm zeïdite est élu depuis 246 (860) dans la famille de Qâsim Rassî. La doctrine gouvernementale zeïdite, très élaborée, reconnaît à l'imâm une activité temporelle fort étendue, dont les derniers titulaires ont peu usé ; elle se rapproche plus de la doctrine sunnite que les autres doctrines imâmites.

Liste des membres du gouvernement central. — L'imâm est, depuis 1904, Yahyâ Hamîd al Dîn Motawakkil ibn Aḥmad al Dîn Mohammad Mansoûr-ibn Yahya Hamîd al Dîn, né en 1876. D'abord vassal intermittent de l'Empire Ottoman, il observa pendant la guerre une neutralité discrètement hostile, soutenue par la Grande-Bretagne. Résidence : Shehâra, puis Khamîr. — Épousa la sœur de Nasir Mabkhoût, chef de la puissante tribu des Hâshid wa Bakîl. — Fils aîné : El Hâdî Mohammad.

Cour, corps diplomatique et consulaire. — En dehors de la famille *Qâsimî*, actuellement au pouvoir, les membres des familles collatérales, *Hâdî Lidîn Allah*, *Shehârî*, etc..., sont également éligibles à l'Imâmat. Les rapports diplomatiques de l'Imâm zeïdite avec les États musulmans ne sont pas encore régularisés, tant avec la Turquie qu'avec le Hedjaz, qui aurait fait agréer son envoyé comme ministre de la Guerre. A Hodeïda, consuls anglais, français et italien.

III. ADMINISTRATION

Administration provinciale. — La division, classique pour les géographes arabes, en cent *mikhlâf* ou districts, est oubliée. Les Turcs avaient créé deux vilayets, Yémen et Hodeïda. Actuellement il n'y a pas de centralisation proprement dite, mais tout au plus des accords temporaires des chefs locaux avec l'Imâm, ou ses adversaires du dehors (Asir, Hedjaz).

Les principales tribus (il y en a en tout 76 environ), sont : (1) au *Nedjrân* (N.-E.), les *Beni Yâm*, pratiquement indépendants, sous la dynastie Makramî ; leur émir, actuellement Isma'îl, est, comme eux, shî'ite ismaëlien, et ne relève que de l'Aga Khan, de Bombay ; — (2) au Djôf, nord de San'â, les *Hâshid wa Bakîl'* très antique confédération de 19 tribus (22.000 combattants), dont le chef suprême, Nâsir-ibn-Mabkhoût, beau-père de l'Imâm, est en mauvais termes avec lui ; — (3) au nord de Loheïa, les *Wa'aẓât*, sunnites, commandés par Hâdî ibn Ahmad, nommé pacha et moudir par les Turcs ; — (4) en face de l'île de Kamarân, les *Beni Soleïl*, sunnites, dont le chef 'Abdallah Kawzî, fut pacha et moudir turc ; (5) entre la mer et Zebid, dont ils projettent de ressusciter le port, les *Zarâniq*, commandés par Mohammed Yahya Fashik, adversaire des Turcs ; — (6) *Hamdân*, tribu fort ancienne, divisée en deux sections, l'une au N.-E de Sa'da, l'autre à l'ouest de San'â.

Administration cultuelle. — L'organisation des sunnites, celle des shâfi'ites et celle des hanéfites (pour fonctionnaires et militaires ottomans immigrés) a sombré avec la défaite de la Turquie. L'organisation zeïdite, très démocratique en théorie, est en gestation. L'organisation ismaëlienne n'a pas été étudiée (Nedjrân et enclave au Harâz).

Les fêtes sunnites et zeïdites sont seulement les fêtes canoniques. Les zeïdites condamnent le culte des saints. A San'â, il y a une *Ka'ba* en réduction, dans la cour de la grande mosquée.

Ordres religieux. — Ni les zeïdites, ni les ismaëliens ne les tolèrent. La minorité shâfi'ite de la côte adhère à certains ; un grand théologien yéméni, le Seyyid Mortadâ, de Zabid, en avait dressé la liste à la fin du xviiie siècle en son *'Iqd al Djomân*.

Le contrôle statistique des pèlerins pour la Mekke ne porte que sur les embarquements, or la majorité des pèlerins va par terre, viâ Dahrân.

Les rudiments d'organisation ottomane ont disparu. Les livres des ulémas zeïdites du Yémen sont très estimés ; en théologie ils sont restés semi-mo'tazilites.

Justice. — Le système ottoman, que les zeïdites supportaient à peine, s'est effondré. Le régime des capitulations, quoique supprimé par la Turquie, subsiste à Hodeïda, provisoirement.

Armée. — Il y a des levées irrégulières de combattants, tous musulmans. A la fin de la guerre, une centaine d'Israélites yéménites s'étaient enrôlés, chose nouvelle, pour le compte du Malek du Hedjaz. L'Angleterre a dressé également des volontaires yéménites, fort disciplinés.

Presse. — Le journal officiel du vali turc, *San'â*, a disparu avec la défaite ottomane. Importation de la presse égyptienne sur la côte.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Mouvement économique général. — Le seul lieu de contrôle est au principal port: Hodeïda. Voici la dernière statistique (1909, *sic*):

Importation : 1 million de francs ; *exportation :* 1.625.000 francs. Le Yémen importe : céréales, riz (Inde) ; cotonnades (États-Unis, Manchester) ; pétrole (E.-U.) ; fer, acier (Allem.) ; soies (Italie, Autriche). Droits : 11 o/o (8 o/o en nature, 3 o/o en espèces).

Le Yémen exporte: peaux (E.-U., Marseille, Londres) ; café (France, E.-U.) ; terre à foulon. Droits : 1 o/o.

Commerce intérieur. — Projet de chemin de fer français : Hodeïda-San'â. Routes : Hodeïda-San'â, Hodeïda-Mokha, San'â-Mikhlâf, San'â-Dahrân, Mokha-Ta'iz-Térim. Sauf la première, ce sont de simples pistes.

L'Agriculture. — Pasteurs dans les terres basses (*tihâma*), laboureurs sur le plateau, dont les travaux se règlent sur un vieux calendrier sémitique, des « levers des étoiles ». Les villages sont des forteresses. Principale culture : le *café*, règne sur les terrasses, entre 1.200 et 2.400 mètres ; les meilleures variétés sont recueillies au Harâz et à Ta'iz. — Autre culture locale : le *Katha edulis* (*Kât*), qui se mâche comme la coca (A. Beitter, 1902).

L'Industrie. — Vêtements pour la population locale.

Indigo (teinturerie). Tisserands de coton (à San'â). Tanneurs.

Barques (dhows) à Hodeïda.

Les arts du cuivre, si célèbres au moyen âge (cuivres de San'â), existent encore, mais déchus. Pierres gravées (onyx).

Organisation corporative. — Organisations corporatives anciennes, à Hodeïda et San'a, supplantées à l'époque ottomane par un essai inabouti de « Chambre de commerce ».

Monnaies, poids et mesures.

Étalon or. — Livre turque (ayant 1916), livre anglaise (= 10 MT = 112 PT).

Étalon argent. — Riyâl = thaler dit « de Marie-Thérèse » = 12 PT.

Pièces de 5 piastres, 2 piastres.

En billon : 1 piastre = 4 hilal.

Poids : 1 oque = 1 kgr. 500 ; 8 oques = 1 farâs ; 45 = 1 qintâr ; 300 oques = 1 bokhâr (pour le café seulement).

La mesure de longueur est le *dhira'* de 65 centimètres.

Organisation du crédit. — Le cours des échanges à Hodeïda se règle sur Aden et se base sur la roupie indienne (cours d'Aden).

Tourisme. — Pas de possibilités actuellement.

'ADEN

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — A l'extrême-sud de l'Arabie entre les 43° et 47° de longitude Est, le Yémen, le Hadramôt et la mer.

35.000 kilomètres carrés (dont 7.000 régulièrement placés sous contrôle britannique). Le pays comprend, comme l'Yémen, trois zones climatériques : (1) le littoral, sablonneux, avec oasis ; (2) des terrasses en étages (*Kawr*), ici peu peuplés ; et (3) le plateau intérieur, d'une altitude moyenne de 1.500 mètres.

Sur un total de 300.000 habitants, 46.000 appartiennent au district d'Aden, et 100.000 à son hinterland direct. La population urbaine représente 20 p. 100 du total : avec Aden (20.000), Lahedj (12.000), Shoqra (5.000), Ahwar (5.000), Nisâb (4.000), Laudar (4.000), Yeshbum, Yâfa', Nâ'ib, Sawma'a, Mus'eïmir, Dhâla (4.200).

L'Islamisation : origine, intensité pourcentage. — Contemporaine de celle du Yémen elle a atteint toute la population sauf quelques israélites, à Dhâla et à Qasâb notamment. La majorité appartient aux Arabes *qahtanides* de la tribu d'*Himyâr* (« Homérites » des Grecs) ; il y a un mouvement constant d'immigration venant du Nord ('Aulaqi, Yâfa'î). Les habitants (*ra'iya*) comprennent également des serfs affranchis (*hadjrî*) d'origine swahili ou nubienne. Tous sont sunnites, shâfi'ites en majorité ; il y a des hanéfites sur la côte. L'arabe seul est parlé et écrit.

II. GOUVERNEMENT

Aden a généralement suivi le sort de Zabîd en Yémen ; c'était, dès le xe siècle, le plus grand port de l'Arabie (avec Sohâr), et bientôt le centre d'une principauté (B. Ma'n 1011-1083, B. Zoreï' 1083-1173), réunie ensuite au Yémen. Occupée par les Turcs (1538-1630), avec une interruption en 1540 (Portugais), réoccupée par les

imâms zeïdites (1630-1728), elle était tributaire du sultanat de Lahedj (1728-1839), lorsque l'Angleterre l'occupa.

La résidence britannique d'Aden (dépendant du gouvernement des Indes) exerce trois sortes de contrôle :

a) Dans la zone d'administration directe (*Aden settlement*), des pouvoirs gouvernementaux.

b) Dans la zone de protectorat (*Aden protectorate*), il agit sur divers petits chefs subventionnés, savoir : les sultans des *'Abdali* à Lahedj (qui exerce quelque ascendant aussi sur les Sobeïhi et 'Aqrabî), des *Fadlî* à Shoqra (étudié par Maltzan et Bent), des *Hawshabi* et l'émir des *Amîri* de Dhâla.

c) Dans l'hinterland, il se borne à surveiller les grandes confédérations tribales.

La majorité des musulmans est sunnite fervente, de rite shâfi'ite.

III. ADMINISTRATION

Administration provinciale. — Groupement par tribus :

Sobeïhi (20.000 h.), *Abdâlî* (15.000) et *'Aqrabî*, *Fadlî* (20.000) ; — *Haushabî* (7.000) et *Dâmbarî* ; *Amîrî* et *'Alawî*. Au delà viennent les grandes confédérations : les *Yâfa'* (108.000 h.). dont les neuf clans sont groupés en deux factions ; les *Beïhân-al-Qasâb*, remarquablement instruits et industrieux ; les *'Aulaqi* (30.000 h.) également coupés en deux, *'Ola* (12.000) du pays de Dathîna, étudié par Landberg, et *'Awdilla* (40.000 h.).

Administration cultuelle : *qâdis* de rite shâfi'ite. L'influence des *seyyids* est notable en certains centres, à Waht, Midjda et Hafa où l'on vénère des tombes de saints. L'ascète aboû 'Obeïd est révéré par les 'Aulaqi comme le pacificateur de leurs querelles.

Armée. — Seul, le sultan de Lahedj est autorisé par la résidence britannique d'Aden, à entretenir quatre ou cinq postes armés pour la police des routes et les douanes.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Mouvement économique général. — En négligeant ici le commerce de transbordement du port d'Aden, qui lui est 24 fois supérieur (café d'Hodeïda et de Harrar, petit bétail, ivoire et plumes d'autruche du Somaliland, perles de Bahreïn), voici le détail du *commerce intérieur* en 1914-1915 :

Exportation (*venant de l'intérieur*) : — £ 140.000 (dont 30 café ; 29 fourrage ; 21 *Kât* ; 18, peaux ; 14, combustible ; 6, bétail ; 8, œufs et miel ; 5, dattes,

3, huile ; 1 teintures). *Importation (vers l'intérieur)* : — £ 120.000 (dont 30, cotonnades ; 30, céréales ; 25, tabac ; 16, épices ; 6, semences ; 5, dattes; 4, sucre ; 2, pétrole ; 1, ferraille).

Il y a des relations par caravanes entre Mareb, le Djôf, et les sultans 'Aulaqi de Nisâb. Rail (voie étroite) Aden-Lahedj (48 km.).

AGRICULTURE. — Culture du *doura* et du *dokhn* pour les animaux.
Céréales.

INDUSTRIES. — Tissage, cotonnades et teintureries (indigo) à Nisâb, Qasâb et Markha.

Fabrication de la potasse (extraite du « baume d'Aden »).
Distillation de l'eau-de-vie de dattes.
Construction de barques à Aden.
Arts : tapis de poil de chèvre à Sawma'a.

MONNAIES. POIDS ET MESURES. — Officiellement, la roupie hindoue, et la pièce de 4 annas (*baula*).

Le thaler de Marie-Thérèse est courant.
Poids : 1 roth de 16 oqiya. L'oqiya = 28 grammes.
Capacité : 1 thoman ou payali = 2 kg. 378.
Dhirâ' : de 50 centimètres.

HADRAMOT

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Sur la côte S.-S-.E. de l'Arabie ; entre l'Océan Indien (S.), le désert du Rob' Khâlî (N.) et les degrés 47° et 53° de longitude Est.

120.000 kilomètres carrés. Il comprend : *a*) une zone côtière fort étroite ; *b*) un haut plateau calcaire (*madjad*) de 500-1.200 mètres d'altitude moyenne, troué de cavernes (*aḥqâf*), pris entre deux rebords montagneux qui se rapprochent l'un de l'autre à mesure que l'altitude s'abaisse, du W.-S.-W. à l'E.-N.-E. Les pluies sont plus fréquentes sur la côte (mousson) que sur le plateau (oct. févr.). — Le plateau est drainé par un grand ouadi, dit *Ouadi-al-Aḥqâf*, qui coule de l'Ouest à l'Est, puis s'infléchit vers le Sud et aboutit au port de Seïhoût.

Sur 120.000 habitants, la population urbaine atteint près de 40 p. 100 : les villes principales sont Shihr (10.000) ; Makallâ (10.000) ; Seïhoût (10.000) ; Shibâm (5.000) ; Qatan ; Tarîm ; Seï'oûn (4.500) ; Habbân (2.500) ; Ḥafât. Il n'y a pas de tentes, les nomades se font des abris.

L'ISLAMISATION : DURÉE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — Elle date de la conversion du chef Kindite Ma'dikarîb Ash'ath-ibn Qays en 631 (c'est lui qui devait en 657 obliger 'Alî à négocier, à Siffîn). — La population se compose d'arabes *Qahtanides* (tribu de *Kinda*), les *qabaïl*, dont les chefs s'appellent des *aboû*, ou des *moqaddam*.

L'aristocratie arabe *modaride*, uniquement composée de descendants du Prophète ou *Seyyids* (*'Amoûdis*), est toute puissante : elle descend du seyyid hosaïnide Ahmad-ibn'Isä 'Amoûd al Dîn, venu de Basra au XIIe siècle (titre : *ḥabîb* ; et *monsib* pour le chef). Les esclaves, ou *masâkin*, d'origine africaine (*Somaliland*) sont plutôt des serfs agricoles.

Toute la population est musulmane sunnite, de rite shâfi'ite (sauf quelques juifs, à Habban). Le dialecte arabe parlé a été étudié par Landberg.

L'arabe, seule langue écrite, est employé partout.

Le Hadramôt envoie de nombreux émigrants à Haïderabad, à Java et à Sumatra.

En revanche, on constate l'immigration de parsis et de musulmans, venus de l'Inde, sur la côte.

II. GOUVERNEMENT

Conquis par l'Islam dès 633, le Hadramôt a rarement connu l'unité gouvernementale. Les chefs de Shibâm et Shihr relevaient généralement du Yémen, et ceux du Mahra, de l'Oman (Dhofâr).

Constitution et membres. — Aujourd'hui même, l'unité politique n'est pas faite. Au-dessus des chefs de tribus, l'autorité suprême est disputée entre 4 *seyyids*, qui ont pris le titre de *sultan*. Le plus ancien est le sultan de *Seï'oûn et Tarîm*, de la dynastie des *Shanâfira* descendant de Shanfarâ Hamdânî, et commandant à la tribu des *Kathîrî*.

Depuis 1874 s'est installée sur la côte une dynastie rivale, les *Qo'eïtî*, originaires de la tribu de Yâfa' près d'Aden ; enrichi par ses fonctions de commandant de la garde du Nizam d'Haïderabad, et son commerce avec Poulo-Pinang, le chef des Qo'eïtî a pris en 1902, sous la protection britannique, le titre : sultan de Shihr et Makallâ. Aux deux extrémités de la côte, on trouve encore : le sultan de *Mahra* à l'Est (51°-53° longitude), résidant à Qishn et suzerain de Socotra ; et le sultan des *'Abdel Wahidî* à l'Ouest, à Izzân, Habân, et Bâlhâf.

Le Hadramôt admettait jusqu'en 1916 la légitimité du Khalifat ottoman ; les Qo'eïti se sont rapprochés, depuis, du Malek du Hedjaz, ce qui a provoqué des incidents à Java parmi les émigrants.

Le sultan de Seï'oûn est Mansoûr Kathîrî.

Le sultan de Shihr est Ghâlib-ibn-'Awad Qo'eïtî († 1923).

C'est le résident britannique d'Aden qui contrôle les relations de ces chefs avec l'extérieur. En particulier, le sultanat 'Abd el Wâhidî est de son ressort direct.

III. ADMINISTRATION

Administration provinciale. — Aucune centralisation, mais groupement de tribus (une cinquantaine) par origine raciale et par affinité politique.

Les principales tribus descendent, soit d'Himyâr (Hamoumî Nou'a Seïbân), soit de Kinda (Deïn, Djâda, Nahad, Sa'ar). Elles se divisent en : partisans des Qo'eïtî (Seïban, 2.000 combattants, Nahad, 'Amoûdî) au S.-W et adversaires : Kathîrî (20.000), Hamoumî (10.000), âl Hamîm (10.000), Nou'a (6.000).

Administration cultuelle (et justice). — La juridiction civile et criminelle appartient, dans chaque village, au *qâdî*, de rite shâfi'ite. Mais le rôle des chefs laïques est important (intervention des *aboû* et des *moqaddam*), et les qâdîs leur sont soumis. — En particulier l'aristocratie religieuse des *seyyids* donne au droit coutumier shâfi'ite du Hadramôt son aspect spécial : endogamie, monogamie, respect de la femme ; interdit séculier des serfs.

Pas de données sur le pourcentage des pèlerins pour la Mekke. Il y a des lieux de pèlerinage locaux très fréquentés : tombes du prophète Hoûd à Barahoût en ouadî Masîla (11 sha'bân) ; du prophète Sâlih à Widyan Sirr ; du seyyid Ahmad-ibn-'Isâ à Qaydoûn (ouâdî Dôân).

L'influence des congrégations religieuses est puissante (Nabhânî, *Djâmi Karâmât al awliyâ*, Caire, 1911, t. I, p. 352 sq., II, t. pp. 179, 343 sq., donne les biographies de saints contemporains du Hadramôt, notamment Aḥmad-ibn Ḥasan 'Aṭṭâs, des Al Bâ 'Alawî).

L'instruction publique (enseignement supérieur) a pour centre le *ribât* de Seï'oûn (400 étudiants en théologie) ; les écoles de Tarîm sont déchues.

Institutions municipales d'assistance et de prévoyance embryonnaires ; droits de marché subvenant à l'entretien des tours fortifiées (*Koût*, *ḥisn*).

Armée. — Il y a deux embryons d'armée : le sultan Qo'eïtî a 1.500 soldats esclaves (et 4.000 volontaires) ; le sultan Kathîrî a 1.000 soldats esclaves (et 7.000 volontaires) ; tous musulmans.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Mouvement économique général. — Le Hadramôt n'a de communication avec l'extérieur que par ses ports : Shihr et Makallâ (ou Bouroûm, en temps de moisson), Seïhoût et Hafât.

Importation. — Ferraille, café, sucre, riz, cotonnades (vià Bombay, Aden, Mascate, Zeïla). *Exportation :* poisson (vers l'Inde et la Chine) dattes, senna, indigo, gomme, encens. Pas de statistique.

Commerce intérieur. — Il n'y a que des pistes de caravanes, irrégulièrement fréquentées, les commerçants sont surtout de la tribu des Yâfa'. — Le principal marché est celui du vendredi, à Seï'oûn.

Agriculture. — Ce sont les esclaves nègres (*masâkin*) qui travaillent la terre pour les *qaba'il* et les *seyyids* ; un « interdit séculier » spécial, la *Rifqa* pèse sur eux : ils cultivent les céréales, l'indigo, la sésame, le dattier, le tabac (à Gheïl Bawâzir). Il y a des puits artésiens. Le cheptel de chameaux le plus important (6.000) est aux Nou'a.

Industrie. — Textile à Tarîm (déchue). Il n'y a pas d'organisation corporative.

Monnaies, poids et mesures. — *Argent :* qarsh = florin (pièce de 5 francs) oqiya (1/8 de qarsh), — Cuivre : khamsiya (1/16 d'oqiya). — Etalon argent : 10 cents des Indes Néerlandaises.

Poids : Rotl de 300 (400 grammes à Shihr), oqia de 25 grammes. — Longueur : dhirâ' (coudée) de 48 centimètres ; capacité : modd de 1 litre.

Crédit : Le sultan Qo'eïtî est multimillionnaire.

Exploration et tourisme :

Ruines d'époque himyaritique.

Solfatare de Barahoût au wadi Masîla ; dont le cratère est une des bouches du « Styx » selon les Anciens, le lieu de détention des damnés selon l'eschatologie musulmane primitive (décrite par Landberg).

'OMAN

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Situé à l'angle oriental de l'Arabie (56°-60° long. Est), avec comme annexe au S.-W. le Dhofâr (53°-56° long. Est), limitrophe du Hadramôt.

140.000 kilomètres carrés. Il comprend une côte rocheuse en mer profonde peuplée de pêcheurs, une plaine littorale habitée par des agriculteurs, en contrebas d'une crête montagneuse, culminant à 2.500 mètres (Dj. Akhdar) ; crête d'où descendent l'ouadi Semaïl à l'E., et l'ouadi Halfeïn au S.-S.-E., et qui sépare le pays du désert proprement dit. Le climat est d'une chaleur intense et lourde.

Sur 500.000 habitants, il y a 15 p. 100 de nomades, et 30 p. 100 de citadins. Les principales cités sont : Sohâr (7.500), Shinâs, Liwa, Saham (4.000), Barka (5.000), Sîb, Mascate (10.000), Matra (14.000), Semail, Qoryât, Qalhât, Soûr (12.000), Nakhl, Rostâq, Djamma, Dhank, Ibrî (5.000), Bahla, Nizwâ (l'ancienne capitale 6.000), Izki (4.000), Mana (4.500), Modheïbi, Sana'o, Ibra (5.000).

L'Islamisation, durée, intensité, pourcentage. — Nous verrons plus loin les caractéristiques locales de l'islamisation, entamée dès 634. La population se compose pour les 7/8 d'arabes *qahtanides* (clan Hinâwi), rejoints par des tribus arabes *modarides* et *rabî'ides* (clan Ghâfiri) ; — Les descendants du Prophète sont négligeables. Le reste comprend des *Hindous, Béloutchis* (20.000, dont 7.000 à Matra) et *Djadgâls* (10.00), anciens soldats mercenaires, — *Khôdjas* (1.050 à Matra), commerçants ; puis des *Persans* (15.000 dont 5.000 sunnites) ; et des groupes mal étudiés, les *Za'ṭoûṭ* (1.000 ; sorte de tsiganes), et les *Bayâsira* (10.000 ; demi-serfs, métis). Les *B. Shomeïl* (Shihoûh) seraient des Juifs convertis.

Toute la population est musulmane. La secte dominante est le khâridjisme *ibâdite* (comme au Mzab algérien), secte des tribus de clan Hinâwi (185.000) et des principales tribus Ghâfiri (140.000). Vient ensuite le *sunnisme hanbalite* d'un tiers du clan Ghâfiri (85.000 + 15.000 Hinâwi) ; (shâfi'ites chez les Shihoûh et Washahât). Puis le *wahhâbisme* (10.000) en Dja'lân, chez d'au-

tres Ghâfiri, les Beni boû 'Alî, Beni Râsib et Beni boû Ḥasan (sous secte azraqi). — Quant au *shî'isme*, les « bahârina » de Sohâr et les Khôdjas sont du rite duodécimain de Perse; quelques rares Khôdjas sont demeurés ismaëliens.

L'arabe est parlé partout; on a noté la pénétration du dialecte mahri chez les Qara du Dhofâr, ou Haklî, tribu extrêmement primitive, peut-être non arabe (comme les Bani Na'ab de Ras Mosandam).

Certains Shihoûh, à Komzâr et à l'île Lârak (Ras Mosandam), parlent un dialecte iranien.

II. GOUVERNEMENT

Constitution et membres, cour et relations diplomatiques.

L'Omân, peuplé par la tribu Azd, fut conquis et islamisé en 634; dès 725, il adoptait en majorité le Khâridjisme ibâdite, et élisait en conséquence des *imâms* indépendants, choisis suivant le mérite sans distinction d'origine. Le pays subit diverses invasions ('Abbasides, puis Qarmates au xe siècle; Persans en 1265 et 1737, Yéménites (1278, Dhofâr), Portugais de 1510 à 1680, Wahhâbites 1803, 1811). A trois reprises, l'imâmat électif s'est mué en royaume héréditaire; sous les *B. Nabhân* (1155-1415), les *Ya'rob* (1624-1741), et sous la dynastie actuelle des *Al boû Sa'îd* (1741); le titre de souverain, depuis 1780, n'est plus « imâm » (chef canonique), mais seyyid (chef temporel).

La capitale fut, durant mille ans, Nizwâ, puis Rostâq (1700-1782), puis Mascate, qui avait succédé, comme port, à l'hégémonie antique de Sohâr, « porte de l'Inde ». Les khâridjites de l'Omân, qui ont exploité la côte orientale d'Afrique (traite des esclaves) depuis dix siècles, l'ont colonisée depuis le xviie siècle; ce devint, en 1856, la principauté autonome de Zanzibar.

Le « seyyid » actuel de Mascate, Teïmour ibn Faysal, 1913 (né 1886), — reste soumis au protectorat britannique (traité de 1891), surtout depuis que la France a renoncé à ses droits (affaire des boutres de Soûr, La Haye, 1908). Ce protectorat amenant le désarmement graduel des tribus a rendu la dynastie suspecte à la population, et le parti des purs ibâdites a proclamé comme « imâm al moslimîn », à Tassoûf, Ṣâlim-ibn-Râshid Kharoûsî, du clan ghâfiri, qui tient la campagne depuis 1913.

Il y a à Mascate trois consulats: anglais, français et américain. Le consul anglais fait fonctions de résident.

III. ADMINISTRATION

Administration provinciale. — Le gouvernement de Mascate délègue en principe, dans chaque ville importante, un représentant (*wâlî*), avec une garnison de 20 à 40 askaris.

Il y a neuf provinces: *Ro'oûs al jibâl* (enclavée dans la principauté de Shârdja), *Bâtina, Mascate, Hadjar oriental, Hadjar occidental, Dhâhira, 'Omân propre, Sharqiya, Dja'lân, Dhofâr* (et île Masîra. Les îles des Beni Khalfân, dites « Kouria-Mouria », ont été cédées à l'Angleterre en 1854).

En réalité, les tribus conservent leur autonomie, chacune sous son chef (*tamîma*), et les luttes de clans persistent, les mêmes depuis le xviiie siècle.

Le clan dominant, celui des « Hinâwi », de secte ibâdite, comprend principalement les *Al boû Sa'îd* (6.000, tribu du souverain), *Shihoûh* (20.000), *Yâl Sa'd* (13.000), *Hawâsina* (17.500), *Beni Hina* (9.000), *B. Rawâha* (anciennement les *'Abs*: 18.500), *Al Wahîba* (13.000), *'Awâmir* (10.000), et *Hirth* (9.000). Le clan adverse, « Ghâfiri », comprend comme ibâdites, les *Beni Djâbir* (25.000; anciennement les *Dhobyân*), *B. Riyâm* (11.000), *B. Kelbân* (8.000), *'Abriyîn* (6.500), *Hishm*; comme sunnites, les *Djannaba* de Soûr (12.000), *B. Ka'ab* (7.250), *Qara* (5.000); et comme wahhabites, les *Beni boû' Alî* (7.000).

Administration cultuelle. — Pas de données. Le culte des djinn persiste chez les *Shihoûh*. Les *B. Riyâm* boivent du vin. Pour l'instruction, quelques livres de doctrine ibâdite ont été imprimés à Zanzibar.

Pas de données sur le pèlerinage à la Mekke. Quant aux pèlerinages locaux, l'ibâdisme les prohibe, ainsi que l'affiliation aux congrégations.

Armée. — La garde du sultan n'étant que de 1.050 hommes, la puissance protectrice a dû débarquer un corps de soldats hindous dès 1913.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Mouvement économique général. — L'Omân étant fermé par le désert, ne peut communiquer avec l'extérieur (en dehors de l'oasis de Boreïmi), que par ses ports: Mascate et Soûr.

Importation: riz, cotonnade (£ 407.768 en 1913-1914).

Exportation: dattes (variété *fard*) et perles, vers l'Amérique et l'Inde (£ 271.536, en 1913-1914).

Droits de douane: 5 o/o sur les importations (*'oshoûr*), et 5 o/o sur les exportations (qualifié, peu canoniquement, de *zakât*).

Commerce intérieur. — Interrompu depuis 1913.

Agriculture. — Dattier (Semaïl, Sharqiya), limonier, olivier, figuier, vigne, cocotier (Dhofâr). Céréales. Melons, coton, canne à sucre, indigotier.

Industrie. — Pêcheries de Mascate, Matra, Soûr et Khâboûra. Contre-

bande des armes avec le Béloutchistan et le Bas-Euphrate (réprimée depuis septembre 1912 par la création d'une « Arms Warehouse » britannique à Mascate, qui la réduit des 9/10). Orfèvrerie à Mascate. Teinturerie à Nizwâ et Ibri Cuivres à Nizwâ.

MONNAIES, POIDS ET MESURES. — Monnaie réelle : thaler MT et roupie indoue (100 MT = 145 Rs.). Monnaie fictive : 1 mohammadi (= 20 gandj = $\frac{10}{115}$ de thaler). Poids : 1 qiyâs = 150 grammes (bazars) ou 168 grammes (douanes), longueur : *dhirâ* = 45 centimètres.

CRÉDIT. — Le commerce local avec l'Inde se sert de *kundis*, billets de change (contre cargaisons), à vue, 21 jours.

TOURISME. — Ruines iraniennes à Rostaq et Nizwâ ; portugaises à Mascate. Cable avec Djashk.

COTE DES PIRATES

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Côte Sud du golfe Persique, entre 54° et 56° de longitude Est ; littoral bas et sablonneux (*taff*), en lisière d'un hinterland désertique.

4.000 kilomètres carrés. Climat très chaud et lourd. Pas d'ouadis à noter.

Sur 80.000 habitants, 1/10 de nomades, 7/10 de citadins. Les villes principales sont : Dibai (20.000), Shârdja (15.000), Râs al Kheïma (6.000), Aboû Dhabi (6.000).

L'ISLAMISATION, DURÉE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — Elle remonte à la conversion des princes voisins de Bahreïn et d'Oman (634). — La population de cette région, appelée « Trucial » *Oman* par les documents britanniques, offre en effet les mêmes caractéristiques que celle de l'Oman : Arabes *qahtanides* (clan Hinâwi) renforcés par des *modarides* et *rabî'ides* (clan Ghâfiri) ; et mêlés dans les ports à divers immigrants également musulmans, Hindous du Sindh (500), Béloutchis (1.400), Khôdjas, Persans (2.500). La secte dominante est le *sunnisme hanbalite* à tendances *wahhabites,* comprenant tout le clan Ghâfirî (40.000) et 6.000 Hinâwis. Le reste du clan hinâwi est *sunnite malikite* (25.000), avec quelques *shâfi'ites* (1.500).

L'arabe est parlé partout.

II. GOUVERNEMENT

CONSTITUTION ET MEMBRES. — Le pacte fondamental de 1853, conclu entre la Grande-Bretagne et les cinq « Trucial Chiefs », petits chefs de pirates ainsi contraints à une paix relative, reconnaît l'existence de cinq principautés, qui sont, de l'Ouest à l'Est :

Aboû Dhabi, s'étendant à l'intérieur jusqu'au Djô (oasis de Boreïmi) ; *Dibai*, *Shârdja*, avec ses trois districts vassaux, Dheïd, Râs el Kheïma (anciennement Djolfâr), et Shomeïliya, qui déborde à l'Est sur le littoral du golfe d'Oman ; *'Adjmân* et *Omm al Qeïweïn*, deux petites enclaves en Shârdja.

Ces petits chefs héréditaires sont subventionnés pour le contrôle de la piraterie. Le sultan d'Aboû Dhabi est Hamdân-b. Zayd-b. Khalifah (1912).

Le sheïkh de Shârdja est Khâlid-b. Ahmed (1912).

Ils dépendent du résident britannique de Bouchir, suivant les termes du traité de 1892.

III. ADMINISTRATION

Les tribus locales conservent leur liberté de mouvements, quoique certaines soient principalement concentrées dans un des cinq États :

B. Yâs en Aboû Dhabi, *Showeïhiyîn* en Dibai, *Sharqîya* en Shârdja, et *Al 'Alî* en Omm al Qeïweïn. Elles sont, comme en 'Oman, réparties en deux clans : le clan Hinâwî comprend les *Beni Yas* (14.000), *Hoûwala*, *Marar*, *Manâsir*, tous malikites et les *Za'âb* et *Shihoûh*, hanbalites. Le clan Ghâfiri comprend les *Al 'Alî*, *Sharqiya*, *Na'îm*, *Toneïdj*, *Showeihiyîn*, *Naqbiyîn*, *Beni Qitâb*, tous semi-wahhabites.

VI. TRAVAIL ET PRODUCTION

Mouvement économique général. — Vapeurs, de Dibai vers l'Inde. Route de terre, vià Boreïmi, vers l'Oman.

Importation : Céréales (Inde et Perse), cotonnades, café, sucre (Inde) ; dattes (Irak).

Exportation : Perles. Contrebande des armes.

Industrie : Les pêcheries de perles, qui occupent 892 navires, dont 335 à Dibai, et 300 à Shârdja. — Abas en peau de mouton à Shârdja. — Poignards courbes à Râs el Kheïma.

Monnaies — voir Omân et Bahreïn.

QATAR

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Péninsule de la côte sud du golfe Persique, de 100 kilomètres de long sur 50 kilomètres de large, par 51° de longitude Est ; avec le littoral à l'Est, jusqu'au 54°.

5.000 kilomètres carrés. — Désert caillouteux, avec quelques oasis. Pas d'ouadis.

Sur 26.000 habitants, il y a 4.000 bédouins. Les villes principales sont : Dôha (12.000), la capitale, et Wakra (8.000).

L'islamisation (voir l'Ahsâ).

La population comprend diverses tribus de sang *arabe*, *Al boû 'Aïneïn* (section des Beni Khâlid), *Al Boû Kowâra*, *Mahânida et Hoûwala ;* 6.000 esclaves *nègres* (dont 2.000 affranchis), et 1.000 étrangers.

Tous les indigènes sont *sunnites malékites ;* il y a 500 *wahhabites* venus du Nedjd, et 500 *shî'ites*, duodécimains ou qarmates

II. GOUVERNEMENT

Le Qaṭar, anciennement dépendant du Bahreïn, puis occupé de 1872 à 1914 par la Turquie, est gouverné par le cheïkh de Dôha, lié par traité à la Grande-Bretagne dès 1882.

Le cheïkh actuel est 'Abdallâh-b. Djasîm, des *Al Thânî* (1913).

III. TRAVAIL ET PRODUCTION

Industrie. — 822 barques pour la pêche des perles. Beaucoup d'habitants se nourrissent de poissons et de crevettes.

BAHREIN

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Ce nom, qui désignait jadis l'Aḥsâ et Qaṭar, ne désigne plus qu'un archipel de cinq îles, *Bahreïn* (anciennement *Owâl* ou Havila), *Moharraq*, *Omm Na'sân* (inhabitée), *Sitra*, et *Nabi Sâlih;* situé sur la côte S.-W. du golfe Persique, dans l'enfractuosité séparant le Qaṭar et l'Aḥsâ.

552 kilomètres carrés. Le niveau du sol est peu élevé (150 mètres au Djebel Doukhân), il y a des sources nombreuses et abondantes, même sous-marines (*Kawkab*)- Le climat est mou et lourd. Il n'y a pas de pluies.

100.000 habitants, dont 75 p. 100 dans les villes : Manâma (25.000), Bodayya' (8.000), Moharraq (20.000), Hadd (8.000).

L'islamisation : durée, intensité, pourcentage. — L'islamisation des îles date de l'islamisation de la côte. Il y a 60.000 *sunnites*, la plupart *malikites* (*Hoûwala*, *'Otoûb*), quelques-uns *wahhabites* venus du Nedjd (cf. les Dâwâsir, en 1845) ; ils sont de race arabe, sauf 11.000 d'origine nègre. Il y a 40.000 *shî'ites*, agriculteurs (*Bahârina*). On trouve quelques descendants du Prophète (*Sâda*) et, comme étrangers, des *Persans*, *Hindous* et *Israélites*.

L'arabe seul est parlé et écrit.

II. GOUVERNEMENT

Les îles ont d'abord suivi les destinées de l'Ahsâ. Occupées par les Portugais (1507-1622), puis par les Persans (1735-84), elles sont devenues indépendantes.

Un cheïkh héréditaire, de la tribu des *'Otoûb*, qui a évincé celle des *Solaymân*, a tout le pouvoir. Par le traité de 1880, il s'est mis sous la protection britannique, et a, auprès de lui, un agent politique dépendant du résident de Bouchir. Il délègue généralement son autorité à son *vizir*.

Cheïkh de Bahreïn : 'Isâ-b.'Alî des *Alkhalîfa* (1867).

III. ADMINISTRATION

Les deux villes principales ont chacune un *émir*. Les affaires judiciaires importantes sont soumises à un *grand qâḍî;* pour les autres, il y a un sheïkh sunnite (à Moharraq), un cheïkh shî'ite (à Manâma), et sept cadis.

Le tribunal commercial, *madjlis 'orfî*, est organisé d'accord avec l'agent politique. Le tribunal arbitral pour affaires perlières s'appelle *Sâlifat al Ghawṣ*.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Les habitants de Bahreïn sont renommés pour le raffinement et la variété de leur genre de vie, influencé par la Perse et par l'Inde.

L'industrie la plus importante est celle des perles (1.025 barques). Il y a des tisserands, tailleurs, teinturiers, calfats. L'élevage des ânes a produit une race spéciale renommée de grands ânes blancs.

Importations : 1911-1913 : £ 2.061.038 (dont 810.000, perles et 461.280, épices).

Exportations : 1911-1913 : £, 2.106.766 (dont 1.826.430, perles ; 5 p. 100 de droits).

Tourisme : Visite des tumuli, d'origine phénicienne.

Monnaies, poids et mesures : Roupie hindoue. Qrân de Bahreïn (= 2/5 de roupie). Thaler de Marie-Thérèse. Unité de poids : mithqâl = 72 grammes. Coudée de om. 60.

AHSA (HASA) ET ROB' KHALI

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique. — Littoral occidental du Golfe Persique du 29° au 27° lat. N. (du Koweït au Qatar).

50.000 kilomètres carrés. Plaine basse (*tihâma*) de 60 kilomètres de large, criblée d'oasis et de lacs temporaires (*sebkhas*) ; où les sources, provenant du drainage souterrain du plateau central arabique, sont si nourries, qu'elles forment deux lacs permanents, Birkat el Asfar, Birkat Omm al Mahza. Il y a un certain nombre de sources thermales (Omm al Saba', 'Aïn Nadjm, Omm al Harrâsîn).

Sur 160.000 habitants 100.000 sont sédentaires. Les villes principales sont : Ḥofoûf (25.000), divisée en trois quartiers (*Koût, Na'âthil, Rofeï'iya*) et Mobarraz (8.000); Qaṭîf (10.000) avec son port, 'Oqeïr. La densité atteint 10 habitants par kilomètre carré.

L'islamisation.

L'Islam apparut à Hajar dès 630. La tribu rabî'ide des *'Abdal Qeïs*, subdivisée en Laboû et Afsâ (Shann et Loqeïz), possédait dès lors le pays, avec quelques *B. Tamîm* et *B. Bakr*. Restés d'abord fidèles aux Omayyades (contre les khâridjites) et aux 'Abbasides, les 'Abdal Qeïs soutinrent, de 868 à 883, le mouvement insurrectionnel des *Zindj* ; où ces esclaves nègres, employés par milliers, comme terrassiers (*shoûrdjîya*), au déblaiement des dépôts nitreux encroûtant à la surface les terres cultivables des environs de Basra, essayèrent de briser le joug de leurs employeurs. Et ce furent eux, en 899, qui, sous les ordres du missionnaire communiste ismaëlien Aboû Sa'id Djannâbî, fondèrent en Ahsâ le centre d'un gouvernement Qarmate indépendant. Ce gouvernement, doté d'une constitution démocratique fort curieuse, manifesta jusqu'au bout sa défiance envers les prétentions du Khalifat fâtimite; il terrorisa les 'Abbasides, et domina toute l'Arabie durant plus de soixante ans ; la Ka'ba, enlevée à la Mekke en 930, resta jusqu'en 951 en Ahsâ. La capitale qarmate d'alors, Mouminiya, devait s'élever aux lieu et place de Hadjar, dans l'emplacement actuel de Hofoûf.

L'État communiste qarmate, issu de la propagande initiatique de la maçonnerie ismaëlienne, tomba en décadence au xii° siècle, et ne fut qu'un moment restauré au xviii° siècle. Il avait su donner, en plein pays bédouin, aux corporations de métiers une organisation politique et un essor industriel qui ne sont pas encore complètement abolis.

Socialement, l'Ahsâ demeure, encore aujourd'hui, un des pays les plus civilisés d'Arabie.

La population se compose d'agriculteurs sédentaires, les *Bahârina* (100.000) de souche arabe ou pré-arabe, mal déterminée ; et de bédouins nomades, dont les principales tribus sont les *'Adjmân* (35.000), les *Bani Khâlid* (10.000) et les *Ahl Morra* (7.000), représentants d'une population très curieuse, venant du Rob' Khâlî (voir plus loin).

L'arabe est parlé et écrit partout.

Tous sont musulmans ; il y a une majorité sunnite, de *hanbalites* semi-wahhabites (*'Adjmân, Ahl Morra*) et de mâlikites (*B. Khâlid*). Mais les *shî'ites qarmaṭes* sont encore près de 60.000 (25.000 en Ḥasâ : 26.000 à Qatif), et ont une grande mosquée à Na'âthil (Hofoûf).

II. GOUVERNEMENT

L'Ahsâ, après une courte occupation turque (1872-1913), est redevenu une province, ou plutôt une colonie d'exploitation, pour l'émirat du Nedjd. La taxe sur les dattiers produit au moins £ 25.000.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'industrie textile est importante à Hofoûf : tentes noires pour les nomades, *abâs* de laine et soie, et coton, avec broderies lamées d'or. Ses tasses à café en terre et ses cafetières en cuivre sont exportées au désert, et par mer, vià Manâma. Il y a de nombreux fabricants de sandales en cuir. La race des grands ânes blancs de l'Aḥsâ est justement renommée ; on y trouve également des bœufs estimés, et une race ovine à longue queue et à laine très courte. La race cameline *No'manîya* est aussi très recherchée.

Les agriculteurs, entretenant un système de canaux, cultivent des céréales ; et leurs vergers produisent des dattes exquises et renommées (*khalâṣ*).

Un certain nombre de barques s'adonnent à la pêche des perles.

Monnaies, poids et mesures. — La vieille monnaie de cuivre, de frappe qarmaṭe, circule encore : c'est la *ṭawîla*, barre-pincette de 3 cm. et demi de long, s'évasant en forme de lyre (= 1/16 de piastre turque-or). Le thaler de Marie-Thérèse est courant ; la roupie est acceptée.

La coudée est de 468 millimètres à Hofoûf, et de 493 millimètres à Qatif.

Les systèmes de poids locaux, différents à Qatif et à Hofoûf, sont assez compliqués.

APPENDICE

Nous annexons ici au Ḥasâ une note sur le *Rob' Khâlî*, cette vaste région désertique qui occupe le « quart » de l'Arabie, au S.-E. ; limitée par l'Omân, le Ḥaḍramôt, le Yémen, Nedjrân, l'O. Dawasir, le Biḍyâ, le Ḥasâ et Qaṭar. — C'est qu'en effet la seule voie d'accès normal à cette région, que nul Européen n'a encore examinée, part de l'Aḥsa. — 300.000 km².

Le Rob'Khâlî se compose de dunes de sable (*nafoûd*) entourant quelques rares îlots de végétation ; au centre, les puits saumâtres d'*al Khiran*, entourés au printemps d'une légère verdure, où sont concentrés les chameaux de la tribu des *Ahl Morra;* les deux dépressions de *Dja'foura*, plus au nord et *Wobar*, plus à l'ouest, où il y aurait des ruines anciennes. A la lisière Nord se trouve la grande oasis de *Yabrîn*, malsaine, mais riche en dattes.

Le Rob'Khâlî est le domaine exclusif des *Ahl Morra*, population très primitive, presque sauvage, encore pourvue d'armes de pierre jusqu'à la fin du XIXᵉ siècle ; parlant un dialecte arabe d'un archaïsme fort singulier. Son islamisation est toute récente, de rite hanbalite, ce qui la range sous l'hégémonie du Nedjd. Cette tribu vit du lait de ses nombreux chameaux et de venaison d'oryx. Elle peut avoir une origine arabe pure, car elle ignore la clitoritomie pratiquée chez ses ennemis Dawâsir et ses alliés Manâsîr (Hasa), — et elle se dit issue des Beni Yâm du Nedjrân. Elle compte sept sections principales, entre autres : les *Djâbir*, maîtres de l'oasis de Yabrîn ; les *Dimnân* occupent l'angle occidental du Rob' Khâlî ; les *Libheïh* en parcourent l'angle oriental ; les *Ibn Shoreïb ;* les *Za'b* ; les *Bishr* (ou *Shabîb*), installés au N. de Yabrîn, ont pour chef le chef suprême, 'Ali-ibn Shoreïm al Lahoûb, du clan Foheïda.

Bibliographie : Philby, *the heart of Arabia*, 1922 ; II, 216-222 (d'après un de ses guides Djâbîr-ibn-Faradj, chef du clan Soweïhit, des *Libheïh*).

NEDJD

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Haute steppe, parsemée d'oasis ; située sur la pente, doucement inclinée vers l'Orient, de l'Arabie Centrale, au sud du 27° de lat. N. entre 43° et 47° de long. Est.

150.000 kilomètres carrés. — Cette steppe, en forme de croissant de lune au premier quartier, est enserrée entre les deux chapelets de dunes qui rejoignent le Nefoûd au Rob' Khâli par ses bord Est et Ouest ; elle comprend :

a) Au Nord, la vallée de l'Ouadi Romma (Qasîm) ; — *b*) au centre, un plateau crayeux de 600 mètres d'altitude, s'achevant en forme de promontoire tourné S.-W.-N.-E., le Dj. Toweïq (Sodeïr, Woshm, 'Arid) ; — *c*) au sud, les bassins constitués sur le versant Est-Sud-Est de ce plateau par des ouadis (ou *shi'b*) parallèles, Hanifa (Khardj), Madjma' (Harîq), Birk, Batin al Hamar (Afladj), Maqran et Dawâsir ; ce dernier draine, à l'extrême sud, les dernières pentes de l''Asîr (O. Ranya, Bîsha, et Tathlîth). — Le climat, évidemment désertique, et plus tropical qu'au Shammâr, devient très chaud dans la troisième zone. Cependant Philby a découvert trois petits lacs permanents en Aflâdj, près de Leïla (Omm al djibâl, Omm al habâb, Omm al Admân).

Sur 250.000 habitants, 45 p. 100 sont concentrés dans les villes, savoir : Riyâd, la capitale (18.000) ; Dar'îya ; Sodoûs, Horeïmila (2.500) ; Manfoûha (5.000), Dilam (8.000), Yamâma, Ḥarîq (3.000), Ḥilla ou Hawta (10.000), Leila (4.500), Hamar (2.500), Dâm (3.000), Oseïl (2.500), Qoweïz, Thamâmiya, Shaqra (5.500), Modhnib (2.000), Madjma' (3.500), Zilfi (3.000), Djalâdjil. Et, en *Qasîm* : Boreïda (15.000), 'Oneïza (10.000), Rass (3.500), Khabra (3.000), 'Oyoûn (4.000), Qoseïba (2.500).

L'islamisation. — Ce « nedjd », ce « haut pays » par excellence pour les pèlerins de la Mekke, a pour véritable nom *Yamâma*. Son islamisation commence en 633, cinquante ans après l'écroulement de l'État fondé chez les rabî'ides *Asad* (*'Anaza* actuels) par une dynastie qahtanide de *Kinda*, celle du prince-poète Imrolqeïs, — lorsque Aboû Bakr fit détruire un nouvel État, à tendances monothéistes qui se fondait chez les *B. Hanîfa* (fraction des rabî'ides *Bakr*). Le fond de la population est composé depuis treize cents ans par les *Beni Tamîm* (unis aux *Ribâb*, *Dabba* et *'Abdamanât*, et aux *Djad'a*),

qui ont chassé vers le N. les *Bakr* et *Taghlib*, et vers le N.-E. les *Bâhila*, Presque tous les *B. Tamîm* sont maintenant sédentarisés dans les villes.

La haine de clan de ces tribus en majorité rabî'ides contre les Khalifes qoreïchites issus de Modar, a duré. Sur les 40 témoins de Zobeïr et Talha contre 'Ali au jour du Hawab (656), il y en eut 19 de *Dabba* et de ses alliés, *Tamîm* et *'Abs*. Presque toutes les révoltes Khâridjtes trouvèrent un appui au Nedjd ; de même les insurrections qarmates, à la suite desquelles le Yamâma resta près de huit cents ans dépendant de l'Aḥsâ ; jusqu'au mouvement wahhâbite, renouveau religieux d'importance mondiale.

La population est de pur sang arabe : croisé de *moḍaride* avec les *Bani Tamîm* (50.000 rien qu'en Qasîm ; et ailleurs), *B. Khâlid* (nomades) et *Dawâsir* ; franchement *rabî'ide* avec *'Anaza du Sud* (en 'Arid). Au S.-W., on trouve les *Qahtan*, arabes qahtânides, peut-être même la tribu souche des autres fractions éparses de ce nom (cfr. 'Asîr). La population demi-serve des B. Khadir est de sang moins pur. On signale trois ou quatre obscures familles de descendants du Prophète venues du Hedjaz. Il y a un certain nombre d'émigrants du Nedjd en Hasâ. Tous sont musulmans *Wahhâbites*, et d'une vive ferveur.

Le dialecte arabe du pays est originairement le dialecte de Tamîm, célèbre pour sa pureté ; dialecte classique de la poésie, que le dialecte qoreïchite du Qor'ân n'a pu supplanter que petit à petit.

II. GOUVERNEMENT

Constitution et membres. — Emirat théocratique issu de la réforme religieuse de Mohammed-ibn-'Abd-al-Wahhâb, hanbalite extrémiste, admirateur du fameux Ibn Taymiya († 1328) ; né à Hawta en 1703, mort en 1791. On sait qu'il convertit à ses idées, en 1745, l'émir du Nedjd Mohammed-ibn-Sa'oûd (†1765) ; et que, de 1803 à 1810, le wahhâbisme envahit le Hedjaz, l'Yémen, l'Oman et la Mésopotamie.

L'émir actuel de Riyâḍ, appartenant à la dynastie dite des *Ibn Sa'oûd* issue du clan Moqrin (masâlîkh), des 'Anaza, est le 19ᵉ : 'Abd-al'Azîz-ibn 'Abdal Raḥmân (1902), qui à l'âge de quinze ans, a libéré le pays d'une occupation shammâr prolongée. C'est la plus forte personnalité politique d'Arabie. Il peut mobiliser trente mille combattants. Adversaire des Turcs, il a signé en 1921 un traité avec la Grande-Bretagne, qui lui accorde une subvention annuelle de £ 60.000, avec le titre de *sultan*. Il a signé un traité, conclu le 5 mai 1922 à Mohammera, avec la Mésopotamie ; traité dont l'article 1 lui abandonne le pays Shammâr. Un officier britannique est délégué, de façon intermittente, à sa cour. Le Malek du Hedjaz l'a excommunié sans succès, dans plusieurs proclamations, à la suite des défaites infligées aux troupes hedjaziennes près de Taïf.

III. ADMINISTRATION

L'administration provinciale, centralisée, selon les principes wahhâbites, consiste en un *émir* et un conseil élu (*madjlis*) par ville, les villes étant traditionnellement groupées en neuf districts :

Qasîm, au N.-W., où le conseil élu d'Oneïza joue un rôle notable, *Sodeïr*, *Woshm*, *'Arid* au centre Nord ; *Khardj*, *Hariq* et *Aflâdj* (= *Faladj*, au VIIᵉ, XIᵉ siècle), au centre Sud ; *Dawâsir* et *Solayyil* au Sud extrême.

L'impôt comporte une taxe de 10 o/o sur les cultures d'irrigation, et de 5 o/o sur les cultures usant de puits. Une puissante organisation de propagande wahhâbite, les *Ikhwân*, fondée vers la fin de la guerre, s'infiltre actuellement du Nedjd dans tous les pays où le wahhabisme subsiste (Mésopotamie, 'Asîr, côte des Pirates. 'Omân ; Penjâb), et dans toutes les villes où son austérité doctrinale lui attire les sympathies théoriques des *Salafiya* (Bagdad ; Damas ; Bhôpâl) ; prêchant la xénophobie. Ses adhérents, qui forment de petites colonies, portent des insignes spéciaux.

Les livres wahhâbites s'impriment au Caire et à Bagdad.

En 1917 le nombre des pèlerins à la Mekke, exceptionnellement, a été de 17.000.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Tout est importé ; on n'exporte que dattes et *ghi* (beurre clarifié). L'élevage des chevaux a cessé au Qasîm depuis 50 ans. L'élevage des chameaux est pour l'usage local. Les gens du Qasîm sont des caravaniers renommés ; la société semi-initiatique des *'Oqeïl* (Ageyl), ou caravaniers du désert, a toujours pour chef un Arabe de Boreïda ; son centre a été transporté à Bagdad.

On trouve des travaux de poterie et de vannerie rudimentaires à 'Oneïza. Les gens de Boreïda ont essayé de fixer leurs dunes avec des plantations d'éthel.

Les monnaies sont rares (thaler de Marie-Thérèse) ; le troc est souvent employé, avec, comme base, des mesures de dattes. La coudée est de 0ᵐ,495.

Tourisme et archéologie. — Cimetières primitifs de Firzân, en Khardj (Philby).

DJEBEL SHAMMAR

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique. — Ce nom, emprunté à la tribu qui domine aujourd'hui le pays, désigne la partie Nord du plateau intérieur (Nedjd) de l'Arabie Centrale. — 50.000 km ².

Placée entre les dunes du Nefoûd (N.) et la berge basaltique de l'Ouadi Romma (S.) cette zone est dominée par les éperons granitiques parallèles des « deux monts de Tayy », le Dj. Adja (1.700 m) et le Dj. Selma. Le Shammâr touche au N.-W. au Djôf, et à l'W. au Hedjaz septentrional (Teïma et Kheïbar) ; et le Djôf et Teïma en dépendent parfois politiquement. — Le climat est sain, l'air est remarquablement pur. C'est là par, excellence, le « Nedjd », le « haut pays », chanté par les poètes arabes, pour sa steppe fleurie et embaumée de printemps. C'est aussi ce pays qui valut aux Arabes leur nom primitif en syriaque, en persan et en chinois.

Sur 38.000 habitants, 20.000 sont de la tribu nomade dominante, et 18.000 agriculteurs.

Les principales cités sont : Haïl (4.000), la capitale ; Qafâr (4.000) ; Feïd ; ʿAqda (1.500).

L'islamisation. — Déclenchée dès 631 par un raid d'ʿAlî, elle a suivi les mêmes étapes qu'au Nedjd. Toute la population était, et est restée purement arabe. Les sédentaires sont des *B. Tamîm*. Quant aux nomades, la tribu qahtanide des *Tayy* en forme le fond depuis deux mille ans ; les *Shammâr*, en effet, ne sont qu'une ancienne fraction des *Tayy*, qui s'est vraisemblablement annexé toute sa tribu-mère (sauf le clan émigré au Sindjâr), avec les autres tribus du pays, moḍarides (*Ghaṭafân* et *Ghanî*, *ʿAbs* et *Hawâzin*) et rabîʿides (*Taghlib*). Tous sont musulmans sunnites, et, depuis la fin du xviiie siècle, fervents *wahhâbites*.

L'arabe seul est parlé et écrit.

II. GOUVERNEMENT

Le pouvoir est à la dynastie dite des *Ibn Rashîd*, appartenant au clan Djaʿfar des Shammâr Toga. La transmission du pouvoir s'opère généralement avec des massacres collectifs atroces.

Durant la guerre, les Ibn Rashid ont pris parti pour les Ottomans, dont l'effondrement les a laissés sans appui contre leurs ennemis héréditaires du Sud (Nedjd) et du Nord (Rowâla). Néanmoins, ils participent à une propagande wahhabite énergique sur la lisière de la Mésopotamie, vassale britannique.

L'émir actuel, le 10e depuis 1833, est ʿAbdallâh-ibn Mitʿab (mai 1920), neveu et meurtrier de son prédécesseur Saʿoûd-ibn ʿAbdalʿAziz (1908-1920). Vaincu par Ibn Saʿoûd du Nedjd en 1921, il a dû laisser occuper sa capitale ; et il a perdu le Djôf, repris par les Rowâla. Mais ses partisans ont prononcé des retours offensifs.

III. ADMINISTRATION

L'émir n'est pas seulement le chef de la confédération des *Shammâr du Sud* (par opposition aux *Shammâr du Nord*), il est chef politique des autres tribus du pays, les *Bani Tamîm*, quelques *ʿAnaza*, *Hawâzin* et *Hoteïm*.

Le système judiciaire est wahhabite. Comme impôt, la *zakât*, et 1 riyâl medjidié par 5 chameaux.

L'émir a une garde personnelle de 400 à 1.200 hommes. La bravoure des volontaires du Shammâr est traditionnelle.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Culture des céréales ; vergers dans les oasis. Élevage de chevaux, de chameaux et de moutons estimés, et qui sont exportés.

Le commerce s'exerce principalement avec la Mésopotamie (Nedjef, Samâwa, Basra) et Koweit, car la route de Syrie est périlleuse à tous points de vue (surtout depuis que le chemin de fer du Hedjaz est abandonné). La route des pèlerins de Perse traversait jusqu'au siècle dernier le pays ; c'était le « Darb Zobeïda », via Leïna.

Le système monétaire est le même qu'au Nedjd.

KOWET

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique.— Principauté sise à l'angle W.-N.-W. du golfe Persique, au sud du Shatt al Arab, occupant le littoral de l'île de Boûbiyan et de Safwân (30° lat. N.) jusqu'à Mosallamiya (27° lat. N.). Elle touche au N. aux Montefiq, à l'W. au Shammâr, au S. au Nedjd.

32.000 kilomètres carrés. Pays plat et désertique. Climat moins malsain que sur le reste du littoral occidental.

40.000 habitants, dont 30 p. 100 de nomades. Koweït a 35.000 habitants, et Djahra 2.000.

L'islamisation, commencée vers 630, a été fonction de celle de Basra.

Tous sont de race *arabe* (*Moteïr*) ou arabisée (nomades *Hawâzin* et *Solobba*), sauf 4.000 nègres, 1.000 persans et 200 juifs. En dehors de ces derniers tous sont musulmans, presque tous sunnites de rite malékite ; de langue arabe.

II. GOUVERNEMENT

Le cheïkh héréditaire de Koweït (diminutif de *koût*, forteresse), fondée au xviiie siècle, est un ancien sujet turc, émancipé petit à petit depuis 1880 grâce à la protection britannique ; il a pris le titre de sultan depuis Mobârak († déc. 1915), Djâbir († juil. 1917) et Sâlim († fév. 1921), ses fils.

Le sultan actuel est Ahmad-ibn-Djâbir ibn-Mobârak (1921).

III. ADMINISTRATION

L'administration du sultan est autocratique et patriarcale.

Annuellement, il n'y a guère plus de 50 pèlerins pour la Mekke. Comme pèlerinage local, tombes de saints et *maqâm* d'al Khidr à Feïlaka.

Garde du corps et garde municipale ; quelques petites garnisons frontières.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Le commerce général de Koweït pouvait devenir d'importance mondiale, avant 1914, le projet du *Bagdadbahn* ayant Koweït pour terminus. Mais il ne semble pas que l'Angleterre ait intérêt maintenant à le reprendre. Le commerce actuel est de transit entre l'Inde, le Nedjd, et le Bas-Euphrate (entrées : 63 vapeurs et 668 voiliers en 1913-1914).

Importations (1913-1914) : £ 370.817 (cotonnades, riz, café, sucre).

Exportations : £ 200.000 (perles, épices). En outre, le sel des salines de Koweït est exporté en quantités importantes parmi les tribus du désert.

Il n'y a d'agriculture qu'à Djahra.

Koweït est un chantier de constructions très important pour les barques perlières du golfe. Le bois de construction vient des Indes. C'est également le port d'attache de 461 barques perlières, et de curieux navires indigènes (*baghlas*, *boûms*) boutres pansus à haut château d'arrière. Les pêcheries de perles y occupent 9.000 hommes.

Monnaies, poids et mesures. — Monnaie turque, thaler de Marie-Thérèse (change réglé par le sultan) ; mais surtout roupie hindoue.

Pièce locale en nickel de 1 anna.

Mithqâl de 3 gr. 45. Coudée de 0,46 centimètres.

SHAMIYÉ (ou HAMAD)

I. PEUPLEMENT

SITUATION. — Le nom de « Shâmiyé » (Hamâd) s'applique au plateau désertique triangulaire qui s'étend au N. des dunes du Nefoûd, et sépare la Syrie de la Mésopotamie. — 200.000 km². 180.000 habitants, nomades.

Il se divise en deux glacis doucement inclinés, dont les ouadis, divergeant du Djebel ʿAnaza, du Djebel Tinf et du Djebel Ghorâb, sont tributaires, les dunes, la faille Oronte-Jourdain-mer Morte (ouadis Sirhân, Roḥba, al Shâm, vers Damas) ; les autres, de la vallée de l'Euphrate (ouadis el Herr, Lebaiʿa, passant à Okhaïder, ouadis Bordân, Hawrân et Sawâb).

L'ISLAMISATION.

Dès le premier siècle de l'Islam, on y trouve des nomades venus d'Arabie centrale : rabîʿides (*Bakr Taghlib*) et modarides (*Qeïs*), et même des qahtanides, (*Ghassân, Lakhm, Tànoûkh, Bahrâ et Kalb*), qui furent incorporés aux « djond » des garnisons musulmanes constituées sur les deux rives du désert.

Les *Bakr* furent refoulés de Raqqa vers le Nord-Est (« Diyâr Bakr » = Amid-Diarbékir ; « Diyâr Rabîʿa » = Mossoul), et les *Taghlib*, en partie chrétiens jusqu'au IXe siècle, disparurent. Les Qeïs, persistant plus longtemps, laissèrent leur nom de « modarides » à la région de Raqqa (Diyâr Modar). Les *Kalb*, restés en place, prennent part au mouvement qarmate du Nord, à la fin du IXe siècle.

Aujourd'hui se disent *modarides* : les *Beni-Sakhr*, *Homeïda*, *ʿAwdân* ; — *rabîʿides* : les *ʿAnaẓa*, et *qahtanides* : les *Djabaliya*, les *Djabboûr* ; les *Shammâr* (cfr. *supra*) sont mixtes.

Trois tribus bedouines sont non arabes : les *Nawâr-Domân* (tsiganes), les *Sonnâʿ* (forgerons chez les *B. Sakhr*), et surtout les *Solobba* au type nerveux et mince, éleveurs d'ânes blancs et de chèvres, vêtus de peaux de gazelle, chasseurs et guides renommés, divisés en 3 sous-sections ; *Ṣoleïb* (10 clans), dans le Hamâd, *Seïdan* et *Ghoneïm*, émigrant au Nedjd et à Koweït ; ils disent descendre d'un certain Ḍabʿân ; leur religion est indécise ; circoncis, monogames. Cheïkh : Maʿdaf-b-ʿAwad Zaghab (clan *Hâẓim*).

Le dialecte des ʿAnaza a été étudié par Landberg et Musil.

La transhumance, ample pour les tribus élevant des chameaux, restreinte

pour les tribus élevant des moutons, a lieu en mars de l'est à l'ouest, et de l'ouest à l'est en octobre.

II. GOUVERNEMENT

Constitution et mode de gouvernement :

Trois zones : a) *Transjordane* (anciens livas turcs de Kerak, Belqaʿ [Salt], et ʿAdjloûn) : limitée au N. par la zone syrienne de mandat français, à l'E. par la confédération des ʿAnaza (Djôf), au S. par le Hedjâz (Chôbak. Ouâd Moûsâ), à l'W. par la Palestine (Mer Morte et Jourdain). Dépendance immémoriale de Damas, elle a été constituée en 1920-21 en émirat, sous mandat britannique, par le chérif ʿAbdallâh, second fils du Malek du Hedjaz.

Centre militaire et postal : ʿAmmân. Centre administratif : Soweïla, à mi-route entre Salt et ʿAmmân.

b) *Shâmiyé proprement dite*, territoire de la confédération des nomades ʿAnaza.

Avant le XVIe siècle la région appartenait aux *Mawâlî*, *ʿOmmoûr*, et *Ḥadîdiyîn*. Au XVIIe siècle, ils furent rejetés plus au N. par les *Beni Khaled*, puis par les *Shammâr Djarboʿa*, venant du Djebel Shammâr. Ceux-ci furent expulsés à leur tour par les *ʿAnaẓa*, venant du Qasîm (XVIIe s. -XVIIIe s.) par flots successifs.

Actuellement l'hégémonie est à la tribu ʿAnaza des *Rowâla* ; les terrains de parcours des ʿAnaza s'enclavent dans la zone de mandat français entre Qasr al Azraq (S. du Dj. Druz), ʿAïn Dhikr (E. de Damas : *Oulad ʿAli*), les environs de Homs (*Hasana* d'Ibn Malham), Palmyre (*Bishr*) et Meskené (*Fed ʿân*).

Le chef suprême, du clan *mor ʿîd* des Rowâla, est Noûrî Shaʿlân (Noûrî-ibn-Hazza-ibn-Naïef-ibn-Fahran), successeur de Fahd ; son héritier présomptif est son petit-fils Soltân-ibn Nawwâf (né 1903).

Les tribus orientales de la confédération en ont été scindées par la Grande-Bretagne, et placées sous la direction de Fahd ʿAbd el Mohsin, de la tribu des ʿAmârât.

c) *Angle Nord de la Shâmiyé*. Dans ce cul-de-sac du désert, où les ʿAnaza n'ont pas encore réussi à établir partout leur suprématie, le mandat franco-syrien s'étend sur tout un enchevêtrement de tribus scindées ou vaincues :

Sur les pentes du Dj. Druz, au N. W., les *Sloût* du Lédjaʿ, du N. E., en Safa, la confédération des *Djabaliya* (*Zobeïd, Ghiyâḍ* et *Masâ ʿîd*), cliente des Druzes ; en Djôlân, les *Faḍl*, sédentarisés autour de Qoneïtra avec leur émir Mahmoûd Fâʿoûr (rallié en 1921) ; à l'est de Ḥomṣ, les *Beni Khâled, Mawâlî, Ḥadîdiyîn* et *Weldé*. A l'est d'Alep, le groupe des tribus dites de Deïr el Zôr : *Baq ára, Djabboûr* du Khâboûr, *ʿOqeïdât* du N. d'Aboû Kemâl (que Ramdan Shalash souleva en 1919 contre les troupes britanniques d'occupation). Enfin, à la lisière du rail Djérablous-Nissibin, les *Qeïs* de Harrân, et diverses petites tribus inféodées aux *Kurdes Milli* (Veranchèhr), et les *Ṭayy*, venus d'Alep au mont Sindjâr. Dans ce dernier domaine, les ʿAnaza ont dû laisser subsister l'hégémonie des *Shammâr-Djarboʿa*, qu'ils y avaient refoulés au XVIIIe siècle.

III. ADMINISTRATION (ET FRACTIONNEMENT)

a) *En Transjordane :* une minorité seule est sédentarisée, Arabes chrétiens de Salt et Madabâ (10.000) et Circassiens musulmans d'ʿAmmân. Les tribus nomades sont, à partir de Deraa : *Beni Hasan* (16.000), *Beni Sakhr*, *ʿAwdân* de Hesbân et Arabes du Ghôr, *Tarâwina* et *Homeïda* de Kerak et Shôbak, *ʿAwâran* de Tafîla.

A la tête de l'administration figure un ministère (ʿAlî Rida Rekâbî, avec 4 conseillers) flanqué d'un « adviser » anglais (M. Philby). Il y a un grand cadi, un archimandrite catholique, etc. L'émir reçoit une subvention britannique de £ 60.000.

b) *Chez les ʿAnaza.* Deux clans, *a*) *moslim*, et *b*) *ʿabîd*, ainsi fractionnés :

a) Les *Rowâla* (14.000), unis aux *Mahallaf* (6.000) dominent l'Ouadi Sirhân, et ont annexé l'oasis du Djôf depuis 1921 (déjà occupé de 1910-19 ; c'est l'ancienne Doûma).

Le Djôf comprend une série d'oasis, dont les principales sont : Djôf al ʿAmr (7.000 hab.), Qaʿra, Toweïr et Sakâka (8.000). Les Rowâla ont tour à tour traité avec l'Angleterre (1916), l'émir Faysal (1919), la France (1920), les Wahhâbites, et la Transjordane (1922), qui convoite le Djôf comme centre de stratégie panarabe. Menacés par d'importants raids des wahhâbites, les Rowâla n'ont que faiblement cédé à leur prosélytisme religieux.

2° Les *Oulad ʿAlî* (7.000), qui tiennent l'ancienne voie postale Damas-Bagdad, avec leurs chefs rivaux Réchid-ibn-Someïr et Soltan Tayyâr.

b) 1° Les *ʿAmârât* (12.000), alliés aux *Doleïm*, occupent le littoral euphratéen du désert, de Hît à Kerbéla avec, comme points d'appui, Ghazzâza, près de l'imposant château ruiné d'Okhaïder, et Baghdâdiya, près de Hît. Pendant trois ans, leur chef, Fahd Haddâl, révoqué par le gouvernement de l'Irak au bénéfice d'un de ses cousins, s'était réfugié avec le tiers de la tribu en zone franco-syrienne ; le clan *Dahâmisha* y est resté.

2° Les *Bishr*, qui nomadisent, autour de Palmyre comme centre, depuis la dépression de Qaʿra (près Hît) jusqu'au Khâboûr, se divisent en : *Fedʿân* (14.000), treize clans commandés par Mazwad-ibn-Qeïshîsh (*Khorsa*), d'une part et Modjham-ibn-Mohîd, neveu de Hâkim-ibn-Mohîd, de l'autre (installé entre Alep et Zôr) ; et *Sibâʿ* (7.000), trois clans, dirigés par Bashîr-ibn-Morshid, et Bardjas-ibn-Hodeïb (installés vers Sélimié).

c) *Angle Nord de la Shâmiyé.* Les tribus sont rattachées, pour les contacts avec la Syrie, à un commandement militaire français spécial, le « commandement militaire de l'Euphrate », avec centre à Deïr (8 avril 1922). L'hégémonie des *Shammâr* (15.000) est affaiblie par leur division en deux zones ; celle de Mashʿal-ibn-Fâris (région de Zôr), et celle d'ʿAsi-ibn-Farhân (vallée du Tigre).

Le droit coutumier bédouin du désert syrien, *ʿorf*, a été étudié par Ahmad-Nazîf et par Jaussen ; avec ses ordalies (balʿa), son droit de *tabyîdiya*, et ses immunités (*raʿiyat baydâ*, etc.).

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

La Transjordane est peuplée d'un nombre appréciable de sédentarisés. Les aptitudes agricoles des gens de Salt sont remarquables. Le gouvernement local a confié une grande concession agricole à Rashid Talîʿ.

Le Djôf, exploré cette année par Philby, est célèbre dans toute la *Shâmiyé* pour ses cultivateurs et ses artisans.

Commerce intérieur. — Exportation du sel de Qoweïret el Melh (O. Sirhân) vers le Dj. Druz et le Hauran, et des tissus du Djôf.

Industrie. — En dehors des tissus du Djôf (*abâs* et sacs de caravane), la seule industrie, en Shâmiyé, est l'élevage du cheval arabe, universellement renommé, des ʿAnaza. Les cinq races pures, d'après les travaux spéciaux de Rzewusky, Muskaw, Rosetti, Hamilton Smith et Upton, sont : *Koheïla ʿAdjouz* (37 variétés) et ses deux sous-races *Saklâwî-Djedrân* (3 variétés), et *ʿAbayan* (7) ; *Hadbân* (4) : *Hamdânî* (2) ; *Manâkhi* (4) ; et *Djalfân* (2). Il y a six autres races de chevaux estimées dans le pays : *Dahmân* (4), *Aboû ʿArqab* (2), *Rishoûn* (2), *Rabdân* (3), *Toweïsa* (2) et *Millia* (2).

Voici un type de *pedigree*, cité par Upton : « Saklâwî-Djedrân ibn Nodeïri ; de robe baie ; descend de Dahman aboû ʿAmr, de Khamsa ; élevé par la tribu *Sibâʿ* des ʿAnaza ; 17 tammoûz 1875 ; (ici signature) »

C'est de l'organisation semi-initiatique des *ʿOqeïl* (*Ageyl*), moitié courtiers en chevaux, moitié caravaniers, que dépend non seulement l'élevage, mais toute la politique en Shamiyé (voir Nedjd).

Tourisme. — Châteaux préislamiques et proto-islamiques du *limes* syrien : Mshattâ, Qoseïr ʿAmrâ, Bosrâ, Palmyre, Rosâfa, Raqqa. Châteaux préislamiques et proto-islamiques du *limes* mésopotamien : Okhaïder, ʿAïn al Tamr, Berdawi, Khobbâz, Thomeïl, non loin des pèlerinages shîʿites de Kerbéla et Nedjef, qui eux, relèvent de l'ʿIrâq proprement dit.

LE BLOC NORD-AFRICAIN FRANÇAIS

NOTICES : **Algérie**
Tunisie
Maroc

LE BLOC NORD-AFRICAIN FRANÇAIS

(*MAGHREB*)

L'Afrique française du Nord, — Afrique Mineure, Berbérie, *ou* Maghreb, — *apparaît constituée sur le socle unique de l'Atlas, qui se plisse entre la mer et le désert; — attirée vers le Nord par son littoral méditerranéen, tandis que le Sahara, encore peu praticable, l'isole du Sud. Elle comprend :* ALGÉRIE, *TUNISIE, MAROC.*

C'est cet ensemble géographique dont la France colonisatrice a, depuis 1830, entrepris la pacification, et qu'elle entend réadapter à la civilisation européenne. Sur 13 millions d'habitants au plus, le Maghreb compte déjà 1.250.000 européens et quasi assimilés israëlites, non musulmans, donc 10 p. 100.

L'unité de direction administrative, décidée à Paris, paraît entrer en voie de réalisation, grâce à une conférence nord-africaine *périodique se tenant à Alger entre les trois grands chefs responsables de l'exécutif (1ère, 6 février 1923).*

Avant d'aborder l'unification des méthodes en fait de code, pédagogie, colonisation, ou même monnaie et crédit, elle aura à déterminer celle du réseau des voies et communications : *le rail transversal Tunis-Alger-Fès l'a amorcée, mais la pluralité des projets inaboutis de rail vertical transsaharien l'entrave.*

Des données statistiques ci-dessous, — données moins nourries cette année, pour l'Afrique du Nord que pour l'Arabie où tout était à énumérer — on peut

tirer les conditions principales d'une solution française pour le problème nord-africain.

Bibliographie. — La solidarité des trois régions nord-africaines du domaine français commence à se marquer dans certains répertoires commerciaux et économiques :

Grand annuaire de l'Algérie de la Tunisie et du Maroc, publié annuellement par Fontana, Alger. (Bottin administratif et adresses commerciales.)

Les valeurs de l'Afrique du Nord, publié périodiquement par le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, Paris.

Au point de vue juridique, A. Girault a réuni également les trois pays dons le tome III de ses *Principes de colonisation et de législation coloniale*, Paris, 1921.

ALGÉRIE
AL DJÉZAÏR, MAGHRIB AL AWSAT)

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — L'Algérie est située entre le 33° et le 37° lat. N., 4° longit. W. et 6° longit. E. Elle est limitée au N. par une mer intérieure chaude, la Méditerranée, et au S. par un désert sec et brûlant, le Sahara.

Entourée par le Maroc (W), la Tunisie (E), la Tripolitaine (SE), l'Afrique occidentale Française (S) et la Mauritanie (SE), — elle est incorporée directement au territoire français, et gouvernée par un gouverneur général civil, tant pour les trois *départements* du Nord, qui élisent des députés, que pour les *territoires du Sud*, qui sont administrés militairement.

478.900 km², répartis en quatre zones parallèles à l'équateur; *a*) littoral méditerranéen étroit, escarpé, aux rades difficiles d'accès, avec ses Kabylies et ses Sahels ; *b*) le Tell (140.000 km²), muraille montagneuse culminant à 2.308 m. (Lella Khadìdja), coupée de couloirs fluvieux très fertiles (melta d'Oran, Bel Abbès, Egris, Sïg, Habra, Chélif, Mitidja, Medjana, Bône); *c*) les hauts plateaux (110.000 km²), longue terrasse, steppe d'alfa où pâture le mouton, de 900 m. d'altitude moyenne, se relevant au rebord sud de l'Atlas, en falaise, jusqu'à 2312 m. (Chélia); *d*) la rive du Sahara, désert parsemé de rares oasis alimentées par des eaux souterraines : échine pierreuse (*hammada*), avec, çà et là, des dunes (*erg*) ; quelques socles montagneux se dressent, vers le Sud : Ahnet, Mouydir, Tassili des Azdjer, et Hoggar (culminant à 3.000 m., à l'Ilaman). Le désert lui-même a une superficie de 5.000.000 km².

Température moyenne max. + 26°, min. + 12° (Alger) ; + 40° et — 3° (Sahara), Dans le Tell, la moyenne des pluies est de 450 mm. (Oran) à 766 mm. (Alger) ; sur les Hauts Plateaux, de 180 mm. ; au Sahara, elle est souvent inférieure à 50 mm.

Population totale (1921) : 5.802.464 hab., dont 4.971.424 musulmans (82 p. 100) indigènes : 831.040 européens et assimilés (18 p. 100), dont 570.000 français d'origine et naturalisés (y compris 76.000 israëlites et une centaine de musulmans ayant satisfait à la loi de 1919, portant abandon du statut personnel). Densité moyenne : 13 au km² (maximum en Kabylie : 240 par km² à Aïn el Hammâm).

Recensement des villes (1921) comptant plus de 5.000 musulmans. Nous donnons ici entre crochets le nombre des musulmans, ainsi appelés à se

franciser par leur sédentarisation dans des villes européanisées (le chiffre est celui de la population agglomérée au chef-lieu) :

Alger, 185.296 hab. (*46.108* m.) ; Constantine, 62.145 hab. (*26.906* m.) ; Oran, 137.263 hab, (*19.779* m.) ; Tlemcen, 24.372 hab. (*15.462* m.); Mascara 24.285 hab. (*12.651* m.) ; Mostaganem, 24.129 hab. (*12.259* m.) ; Blida, 18.806 hab. (*10.580* m.) ; Sétif 18.584 hab. (*10.402* m.) ; Bône 36.003 hab. (*9.611* m.) ; Biskra 10.832 hab. (*9.437* m.) ; Sidi Bel Abbès 32.955 hab. (*8.935* m.) ; Tiaret 13.728 hab. (*7.567* m.); Relizane 10.756 hab. (*6.467* m.); Bougie 10.428 hab. (*6.234* m.) ; El Oued 6.403 hab, (*6.233* m.) ; Laghouat 6.677 hab. (*6.130* m.) ; Bou Saâda 6.778 hab. (*5.972* m.) ; Nédroma 6.260 hab. (*5.582* m.) Msila 5.915 hab. (*5.432* m.) ; Philippeville 20.890 hab. (*5.388* m.) ; Souk Ahras 10.085 hab. (*5.363* m.).

Selon l'enquête Aug. Bernard (1911-1921), on compte : *300.800* musulmans indigènes ainsi *urbanisés*, auxquels il faut en ajouter 61.700 ayant hors de la ville, des maisons à l'européenne soit 9 p. 100 ; *342.500* vivent dans des *maisons à terrasse* (Ksours du Sud ; Aurès ; sud du Djurdjura Atlas de Blida, Tlemcen, Traras), soit 9 p. 100 ; *753.800* vivent dans des *maisons à toits de tuiles* (Grande Kabylie), soit 18 p. 100 ; 1.648.700 paysans du Tell, soit 40 p. 100, vivent dans des *gourbis* (abri de perches, à couverture végétale) ; 1.011.000 nomades vivent sous la *tente*, soit 24 p. 100 (chiffres du recensement de 1911) ; la tente règne au Sahara, sur les hauts plateaux ; elle atteint la mer vers Beni Saf, la Sebkha d'Oran et Mostaganem passe au S. de l'Ouarsenis, du Titeri, d'Aumale, au N. du Hodna, contourne l'Aurès et atteint Soukahras.

L'Islamisation. — Après la réduction du centre de résistance berbère de l'Aurès (682-703), la conquête musulmane ne laissa qu'une faible ligne de petits postes, jalonnant le passage menant de Kairouan en Espagne. Tout autour, l'Islam s'implanta vite chez les Berbères, sous une forme particulièrement primitive, fervente et austère, le *Khâridjisme* (*sofrite*, puis *ibâdite*), qui n'admet comme légitimes que les deux premiers califes. On a cherché bien inutilement, à voir du « particularisme » berbère dans ce Khâridjisme, qui, depuis l'Arabie et la Susiane jusqu'au Tafilelt, a groupé les croyants rigides des premières générations contre les illégalités profanes et compromissions mondaines des gouvernants. Après plusieurs insurrections, un État Khâridjite s'établit, l'*Imâmat de Tiaret* (760-909), premier centre d'islamisation de l'Algérie. L'islamisation s'acheva, après l'intermède de l'hérésie ismaélienne (Fâtimites), et le retour des Zîrites (972-1152) en 1048, à l'orthodoxie en l'espèce, au rite sunnite *mâlikite*, très proche du Khâridjisme quant à l'austérité ; — quand les tribus arabes venues d'Égypte par le Sahara tripolitain dépassèrent Constantine (1160-1180), et donnèrent à l'Islam algérien son aspect définitif.

On trouve en Algérie : *a*) des tribus arabes : les unes *modarides* (Hilâl), soit de la branche *Athbadj* (*'Iyâd;* Djebel Amour ; peut-être les *B. Guil*, *Harrar*, *Rezaïna*, d'Oranie et *Chaamba* du Sud, soit de la branche *Zoghba* (*Homeïan*, de Méchéria, *'Attâf*, *Dyâlem*, *Nadr*, *Sahârî*, *Zegdou*, *Ouled Nail*, de Djelfa), soit de la branche *Riâh* (*O. Ya'qoûb* d'Aflou, *Daouaouïda*, [descendant de Daouâd ibn Mirdâs-ibn-Riâh] de Biskra, *Larbâa*, etc.) les *Troûd* du Soûf se disent syriens. Quelques petites tribus sont *qahtanides* (*Ma'qil*), les *Angad* (*Hadadj*), les Arabes du bas Chélif et de la Mitidja (*Tha'âliba*) ; les *Soleïm* étaient à Biskra jusqu'au XIVe siècle (Beni Mozni). — Cette division en tribus, avec clans nobles (*Chorfa* en Oranie, *djouad* dans l'Est,), — se traduisait administrativement par des *aghaliks* et des *caïdats*. Depuis 1902 (territoires du Sud) cette classification est tombée en désuétude ; d'ailleurs les tribus nomades ne représentent plus aujourd'hui que 35 p. 100 des musulmans algériens parlant *arabe*, et leur sédentarisation se poursuit.

b) Des tribus berbères : quatre branches principales occupaient anciennement l'Algérie : *Haouâra*, *Kotâma*, *Sanhâdja* et *Zenata ;* les *Haouâra* sont représentés par les *Chaouïas* de l'Aurès, les *Haracta* d'Aïn Beïda, les *O. Khïar* de Souk Ahras. Les *Kotâma*, autrefois en Petite Kabylie (arabisés), seraient, dit-on, devenus les *Laghouat du Ksal ;* les *Sanhâdja*, qui correspondaient à la Grande Kabylie (*Zouaoua*) ont été décimés au service de leurs dynasties d'Achir et de Qal'at Beni Hammâd ; des *Zenata* se sont répandus partout, d'Ouargla au Maroc, et c'est leur dialecte que l'on trouve, non seulement à la frontière marocaine, mais en Kabylie, et aux Ksours du Sud Oranais ; les *Nememcha* de Tébessa sont zénatiens d'origine. Leur pays d'origine, en revanche, s'est arabisé.

Au Sahara, les *Targa*, et *Lemta* d'autrefois sont représentés par les *Azdjer*, *Taïtoq*, *Ahaggar*, *Oullimiden*.

La classification par clans ou *kharoubas* conserve de l'importance pour les berbères (ex : délégations financières).

Presque tous les musulmans algériens berbères sont sédentarisés.

Langues. — Voici, d'après l'enquête Doutté-Gautier (1913 : rectifiant la statistique de 1911), la proportion entre *arabophones* et *berbérophones* en Algérie, par départements :

Alger : 902.000 hab. parlant *arabe* contre 515.803, *berbère* (dont 491.000 en Grande Kabylie occidentale, le reste en Gouraya (Beni Menacer) et dans l'Atlas de Blida).

Oran : 865.000 hab. parlant *arabe*, contre 6.235, *berbère* (*Traras*, Marnia ; s'y ajoutent temporairement des travailleurs berbères venant du Maroc oriental).

Constantine : 1.222.000 hab. parlant arabe, contre 720.648, *berbère* (285.000 en Grande Kabylie orientale ; 439.000 en Aurès, bilingues pour la plupart).

Territoires du Sud : 89.000 hab. parlant *arabe*, contre 63.044 parlant *berbère* (surtout à Figuig, au Mzab, Akabli, Hoggar).

Total : 3.141.419 arabophones contre 1.305.730 berbérophones : 71 p. 100 contre 29 p. 100. Le berbère semble se défendre, il a même réduit quelques petites enclaves arabes (Sud de l'Aurès, Ouest de la Grande Kabylie). Mais l'arabe gagne comme langue auxiliaire ; — il ne faut pas oublier que les berbères *Haouâra* et *Kotâma* (Petite Kabylie) se sont arabisés dès le XIIIe siècle, comme les habitants du Djebel Amour ; et comme les *Banoû Ouassin* (nomades berbères, tige des dynasties Mérinide et Zeïanide, qui errent, arabisés, à la frontière marocaine). Gautier pense que les dynasties berbères *Sanhadja* et *Zenata* ont déclenché l'arabisation autour de leurs capitales. Tous les clans berbères notent en arabe leurs coutumes (les cadis arabes ont été introduits en Aurès en 1866). Et 65 p. 100 de la population *arabe* actuelle d'aujourd'hui a oublié son origine ethnique berbère. Le *français* pourra peut-être devenir la langue auxiliaire, pour les Berbères de Kabylie, qui ne sont pas encore bilingues.

L'Algérie, complètement islamisée, suit le rite sunnite *malékite*, à l'exception de quelques familles maures alliées aux Turcs, qui suivent le rite *hanéfite* (Alger). En outre, les *khâridjites ibâdites*, chassés de Tiaret en 909, se sont

concentrés au Mzab (sept cités, dont Ghardaïa), d'où ils essaiment pour le commerce.

Le *français* est langue officielle. L'administration prend contact avec les musulmans indigènes au moyen d'un service d'interprétariat.

Le dialecte *arabe* parlé d'Algérie, un peu rustique, mais vigoureux, tend à perdre ses berbérismes et gallicismes ; il évolue, comme celui de Tunisie, quoique plus lentement, vers un type classique uniforme, utilisable en tout pays de langue arabe (cfr. *Délégations financières*, 1921, IV, 18 mai).

On a noté deux dialectes arabes aberrants (Petite Kabylie, et Traras) ; les *Beni 'Adès* (sorte de tziganes) ont aussi un jargon. Les dialectes *berbères* n'ont pas de littérature écrite (sauf en pays targui, de rares inscriptions en *tifinagh*).

9/10 d'illettrés.

II. GOUVERNEMENT

Le Gouverneur général de l'Algérie (M. Th. Steeg) nommé par décret, relève du ministère de l'Intérieur. Il correspond directement avec les résidents généraux de Tunisie et du Maroc. Ses pouvoirs à l'égard des musulmans algériens dérivent de la loi du 3 décembre 1849. Il est seul responsable vis-à-vis du Gouvernement des mesures nécessaires à la défense et à la sécurité du pays (guerre et marine).

Quatre services civils sont rattachés directement à Paris, tous les autres sont sous l'autorité du Gouverneur général. Pour les quatre territoires du Sud (1902), il est le seul représentant du Gouvernement.

Il y a un conseil de gouvernement, un conseil supérieur de gouvernement (31 membres élus sur 59), des délégations financières (délégués élus en trois sections : colons, autres contribuables, indigènes musulmans ; cette section de 21 membres présidée par M. Mohammed Ben Siam, a une sous-section, Kabyle, de 6).

Les Français d'Algérie élisent 3 sénateurs et 6 députés au Parlement français.

Depuis la loi du 4 février 1919, les indigènes musulmans habitant en territoire civil font, sous certaines conditions, partie intégrante du corps électoral, pour élire les conseillers municipaux indigènes (1/3 du conseil) des communes de plein exercice, les conseillers généraux indigènes et les délégués financiers indigènes.

Le régime actuel de l'indigénat (justice pénale) a été prorogé pour cinq ans (1922).

III. ADMINISTRATION RÉGIONALE

Les trois départements sont administrés par des préfets et sous-préfets : *Alger* (Miliana, Tizi-Ouzou, Orléansville, Médéa) ; *Constantine* (Bône, Guelma, Philippeville, Sétif, Bougie, Batna) ; *Oran* (Mostaganem, Mascara, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès). Ces dix-sept arrondissements sont subdivisés en 275 communes de plein exercice et 76 communes mixtes. Le territoire civil est de 165.755 kmq. (Les trois communes d'El-Aricha, Marnia et Aflou, en sont encore disjointes).

Il y a quatre territoires du Sud (Aïn Sefra, Oasis sahariennes, Ghardaïa, Touggourt, avec 5 communes mixtes et 8 communes indigènes ; le Tidikelt, le Hoggar et Djanet dépendent du second.

Le décret du 6 février 1919 a réorganisé les *djemaas* (anciens douars-communes) rurales élues, dans les communes de plein exercice, qui délibèrent désormais sur la gestion de leurs biens et l'utilisation de leurs prestations.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — La capitulation du 6 juillet 1830 a garanti que « l'exercice de la religion mahométane restera libre ».

La formule de *Khotba* est la formule au nom des quatre premiers khalifes, formule tacite, dite « abbasside », mentionnée avec éloges par Ibn Khaldoûn au XIVe siècle, et que la domination ottomane, occupation purement stratégique, n'avait pas essayé de changer (les inscriptions ne font pas mention de califat), Les *Zeïanides* de Tlemcen (1235-1552) seuls avaient tenté d'innover une formule de *Khotba* régionale, éphémère.

Il y a 25 *muftis*, des *imâms khatîbs*, *modarris*, *hozzâb*, *mouedhdhins*, en tout 573 fonctionnaires pour 174 mosquées. Ils sont nommés par le Gouvernement. De même les *cadis* (1834), répartis en territoire civil en 57 mahakmas principales (et 23 secondaires) où ils ne jugent que du statut personnel, des successions et immeubles. En Kabylie la justice canonique musulmane tout entière reste en vigueur ; mais elle est de la compétence du juge de paix français, dont les jugements sont exécutés par les soins de *cadis-notaires* (1874 ; régime étendu à 4 communes de plus en 1908).

Pour les *ibadites*, on a créé (1890) 3 mahakmas principales, et 5 annexes. En territoire militaire, les *cadis* (49 mahakmas et 15 medjelès) sont encore en principe les juges de droit commun en matière musulmane comme les juges de paix en Kabylie.

Un sixième seulement des chefs de famille possède plusieurs femmes (149.000 sur 950.000 en 1891).

La compilation en français du droit musulman algérien, élaborée de 1905 à 1916, porte le nom de « Code Morand ».

Des *associations cultuelles* musulmanes ont été fondées, conformément à la loi de 1905.

Les *fêtes* non canoniques tendent à tomber en désuétude (cfr. *suprà* p. 13).

Les congrégations religieuses sont presque toutes en décroissance et les modernistes leur sont hostiles.

Les plus connues étaient, il y a trente ans, les *Rahmaniya* de Kabylie, fondés vers 1770 (156.000 membres, 177 zaouïas) ; *Tidjâniya* d'Aïn Mahdi (25.000 ; 32) ; *Qâdiriyâ* d'Orient (23.700 ; 33) ; *Taïbiya* d'Ouezzan, Maroc (22.000 ; 8) ; *Cheïkhiya* (Ouled Sidi Cheïkh : 10.000 ; 4) ; *Hansaliya* de Constantine (4.200 ; 18) ; puis deux confrèries d'acrobates, les *Aissdoua* (*'Isâwiya*) marocains (3.500 ; 10) et *'Ammâriya* d'Aïn Defla (6.400 ; 26). L deux seules congrégations ayant aujour-

d'hui une importance politique sont : les *Senoussiya* de Cyrénaïque, qui n'on qu'une zaouïa dans le Tell, à l'Hillil, mais plusieurs milliers d'affiliés parmi les Touareg, au Sahara ; et les *Derqâoua* marocains qui travaillent à unifier les diverses branches du châdilisme dans un esprit très austère, repoussant toute compromission (25.000 ; 21 zaouïas).

L'INSTRUCTION. — L'instruction canonique *traditionnelle* se donne dans trois *médersas* préparant aux postes de fonctionnaires canoniques : Alger (55 élèves arabes et 14 Kabyles en 1920) ; Tlemcen (49 arabes) ; Constantine (48 arabes, et 10 kabyles). La direction scientifique est française.

L'*instruction moderne* (enseignement *supérieur*) n'est pas donnée aux musulmans dans des établissements spéciaux ; et leurs étudiants s'inscrivent aux facultés françaises, de droit (Alger) et de médecine (Paris).

Pour l'enseignement *secondaire*, on trouve (1920) 363 musulmans parmi les 6.820 élèves des 3 lycées et des 8 collèges d'Algérie.

L'école normale de la Bouzaréa forme les instituteurs indigènes (section d'une vingtaine d'élèves). L'enseignement *primaire supérieur* est représenté par 12 cours complémentaires (147 élèves indigènes dont 129 boursiers en 1920). L'enseignement *primaire élémentaire* comptait, à la fin de 1920, 876 maîtres (dont 445 indigènes), et 36.797 élèves indigènes inscrits (dont 2.034 filles), tous arabes ou berbères (sauf 537 israëlites).

PRESSE. — La presse arabe musulmane algérienne naît à peine ; à part l'officiel *Mobâcher*, ses organes sont tout récents : *Rachîdî, Islâm, Iqdâm*, etc.

JUSTICE. — (Voir *suprà*, administration cultuelle.)

Depuis l'ordonnance de 1841, en matière pénale, c'est la loi française, appliquée par les tribunaux français. Depuis le décret de 1886, le droit musulman ne s'applique plus en principe aux indigènes qu'en Kabylie et aux territoires du Sud. Partout ailleurs, c'est la loi française, sauf pour le statut personnel, les successions d'immeubles et la compétence des cadis est exceptionnelle.

Le décret du 1er déc. 1918 a établi l'égalité fiscale.

ARMÉE. — Autrefois les tribus *maghzen* étaient astreintes à fournir des *goums* ; les décrets de 1912-1916 ont organisé un service de recrutement régulier pour engagements volontaires de 3 ans (plus 7 ans dans la réserve) : effectif appelé, 20.000 hommes (XIXe corps). Pendant la guerre de 1914-18, les musulmans algériens ont fourni 177.600 combattants (30 p. 100 de pertes) La loi de 1920 a établi la péréquation des pensions militaires, françaises et indigènes.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE dispose de 300.000 km² cultivables. Les cultures sont ainsi réparties : terres à *céréales*, spécialement dans le Haut Tell (Soukahras, Seybouse, Sétif, Medjana, Sersou, Tiaret, Mascara, Bel Abbès, Tafna), sur 3 millions d'hectares ; les *vignobles* avoisinent le littoral, sur plus de 150.000 hectares ; de même les *légumes* (primeurs) ; dans les vergers, on trouve l'oranger et l'olivier ; dans les oasis, le dattier (variété *deglet noûr* est estimée). L'alfa (4 millions d'hectares) des Hauts Plateaux fournit l'Angleterre de pâte à papier. Dans les forêts, le liège (un demi-million d'hectares) et quelques cèdres.

Elevage du cheval barbe, de l'âne, du chameau et du mouton.

Au point de vue social, les terres appartenant aux indigènes subirent jusqu'en 1918 des impôts spéciaux (*'achoûr* dîme ; ou *ḥokkor* (ancien *kharâdj*), tribut maintenu seulement dans le département de Constantine). Le décret du 1er décembre 1918 a établi l'égalité fiscale au point de vue foncier. Les biens de mainmorte (*haboûs*) ont été déclarés aliénables par l'ordonnance de 1844, confirmée en 1851.

Plus de 450.000 hectares sont occupés par la colonisation européenne. Le mouvement de rachat des terres par les indigènes, constaté en 1918-19, ne s'est pas maintenu.

L'INDUSTRIE. — Des cours d'apprentissage essaient de former les indigènes aux méthodes européennes. Les anciennes industries d'art (broderies, tapis du Djebel Amour, sparterie, maroquinerie, ébénisterie, céramique, bijouterie) ont été ranimées. L'industrie moderne n'en est qu'à ses débuts (fer de l'Ouenza, phosphates de Tébessa). 300 usines.

Il y a, depuis 1903, une organisation de l'assistance médicale. Et des sociétés indigènes de prévoyance.

Les bureaux de bienfaisance musulmans ont passé de 1 (1857) à 27 (1921).

La classe pauvre domine, parmi les indigènes, puisque le rendement de l'impôt se maintient, quoique la population augmente.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — *Importation* : 1.357 millions (1919). *Exportation* : 1.689 millions. L'Algérie importe des moutons, conserves, fromages, sucre, céréales, chaux, ciment, soufre, fer, houille, pétrole, machines.

L'Algérie exporte des moutons, des peaux, de l'alfa, des phosphates, du minerai de fer, du liège, du tabac, des fruits, des vins.

Régime douanier métropolitain.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Routes : 5.400 km. Rail : 4.405 km. : grand central Fès-Tunis (par Oran, Alger, Soukahras), et trois lignes vers le sud (État, et trois compagnies). Ports d'Oran (4 m. de tonneaux), Alger (6 m.), Bône (1 m.), Philippeville.

Des pistes automobiles transsahariennes sont en voie d'exécution. Et l'aviation est expérimentée au Sahara.

TOURISME. — L'hivernage au littoral, les circuits touristiques sur les Hauts Plateaux et aux oasis du désert sont organisés par des syndicats d'initiative locaux.

MONNAIES, POIDS ET MESURES. — Le système français. Le système métrique des poids et mesures.

La Banque d'Algérie (1851) émet les coupures, et stabilise le change algérien.

Crédit agricole mutuel depuis 1902. Sociétés coopératives agricoles.

De 1918-1923, liberté du taux de l'intérêt, pour tous.

BIBLIOGRAPHIE. — Doutté et Gautier, *Enquête sur la dispersion de la langue berbère*, Alger, 1913.

M. et E. Gouvion, *Kitab Ayane el Marhariba*, Alger, 1920 (sur les grandes familles musulmanes algériennes).

Aug. Bernard, *Enquête sur l'habitation rurale*, Alger, 1921.

V. Demontès, *Renseignements sur l'Algérie économique*, Paris, 1922.

Dinaux, *Esquisse des territoires du sud de l'Algérie* (*Afr. Fr., RC.*, mai 1921).

Exposé de la situation générale de l'Algérie (officiel ; annuel).

TUNISIE
(TOUNIS, IFRIQIYA, MAGHRIB-AL-ADNA)

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — La Tunisie, comprise entre 32° et 37° de lat. N, 6° et 9° de long. E., est baignée par la Méditerranée ; l'Algérie la limite à l'W. et au S. ; la Tripolitaine au S.-E. ; elle est tournée vers l'Orient.

167.400 km², répartis en trois zones : *au N.-E*, prolongements en éventail du Tell Algérien (alt. max. 1.590 m.) près de Kasrîn avec les vallées froides de la haute Medjerda, de la Siliana, du Mellègue et du Merguellil, des steppes, et le littoral escarpé où s'ouvre le lac de Bizerte. *A l'E.*, le Sahel, terres basses et riches, allant d'Utique à Maharès, en passant par le lac de Tunis, et le cap Bon. Au Sud, une ligne de « chotts » ou lacs salés (Djerid à + 16 m. Gharsa, à 21 m. au-dessous du niveau de la mer) ; et une zone saharienne d'oasis.

Température moyenne maxima, 29°, minima 14°.

Population totale (1921) : 2.095.000 hab., dont 1.891.280 musulmans (93 %) ; 47.640 israëlites indigènes ; 156.000 européens (67.000 français d'origine et naturalisés, y compris 13.000 maltais ; 84.000 italiens). Densité moyenne : 16 au km².

La population urbaine est de 70 %. Recensement des villes (1921) : Tunis, 172.000 hab. (dont 28.000 israëlites); Sfax, 83.000 ; Sousse, 30.000 ; Kairouan, 21.000 ; Bizerte, 20.000. Puis Gabès, Mahdiya, Monastir, Nabeul et Hammamet.

Le nombre des nomades, à demi-sédentarisés d'ailleurs, ne dépasse pas 400.000. Sur le plateau de Matmata, depuis un temps immémorial, les habitants se sont creusé des demeures souterraines (*troglodytes*).

L'ISLAMISATION, ORIGINE, INTENSITÉ. — Le premier raid musulman en *Ifriqiya* (Africa) date de 647 ; sac de Sbeïtla qui fut ensuite évacuée. L'islamisation commence en 675, avec la fondation de Kairouan. Malgré quelques révoltes khâridjites, et l'usurpation fatimite le pays demeura sunnite. Les derniers chrétiens latins du pays disparurent au XIIe siècle, et c'est aussi l'époque (1130) de la venue des tribus arabes (*Hilâl*), qui occupèrent la Tunisie de façon beaucoup plus complète que l'Algérie.

A la fin du XVIe siècle, et jusqu'en 1615, des colonies de Maures andalous s'installèrent, qui subsistent encore ; à Zaghouan, Tebourba, Soliman (cap Bon), et Testour (vers Teboursouk). Ils formèrent, avec d'autres immigrés, le caïdat supplémentaire des *Barrâniya*.

On trouve en Tunisie : *a*) des tribus *arabes*, d'origine *modaride* : 1° (Soleïm) *Ko'oûb* Mohalhil et Aboû'l Leïl), *Mirdâs*, *Mahâmîd* et *Djouarî* ; 2° (Hilâl) : de la branche *Zoghba* comme les *Oulad Sa'îd* (N. du Sahel, vers Kairouan), de la branche *Athbadj*, les *Doreïd*, *Kerfa*, les *Oulad Ayar* et les *Beni-Chenouf* (vers le Kef) ; de la branche *Riâh*, comme les *Oulad Bellil* (entre Tunis et Béja) ; on cite encore les *Souassi* (W. du Sahel), *Hammama*, *Neftat*, *Mehadba* (S. du Sahel) ; *Merazig* et *Beni Zeïd* (Djérid). — Cette organisation par tribus faisait, avant 1882, la base de l'organisme social tunisien ; chaque tribu avait au moins un caïd ; et les territoires des 80 caïdats étaient enchevêtrés. Depuis 1882 les caïdats sont graduellement devenus des divisions territoriales. La sédentarisation a commencé plus anciennement qu'en Algérie.

b) des tribus *berbères* (*Lowâta*, *Soûmâta*, *Marandjîsa*) *arabisées* presque toutes, et n'ayant pas, comme en Algérie, conservé le souvenir de leur fractionnement berbère ; les plus connues sont les *khoumeïrs* et *Mogods*, au N. ; les *Frachichs*, *Madjer* et *Zlass*. A Djerba, et chez les *Matmata* du sud, l'arabisation s'achève.

LANGUES. — L'*arabe* a complètement triomphé du berbère en Tunisie (99 %). Voici, en effet, les résultats de l'enquête officicielle (inédite) de 1922 sur les Tunisiens *berbérophones* (par contrôle civil) :

A Djerba, 12.584 hab. parlant berbère (sur 36.000). Aux territoires militaires : de Matmata, 900 ; de Médénine, 22 ; de Tatahouine, 3.392. En ajoutant les berbérophones immigrés, venus d'Algérie ou de Tripolitaine (Medjez el Bab, 90) ; Sfax, 321 (ils comprennent peut-être des familles autochtones, à Qalaat et Sened près Gafsa), Souk el Arba, 228 ; Sousse, 36 ; Thala, 300 ; Tunis, 1922 ; Bizerte, 806), on arrive à un total de 20.601 parlant berbère (1 %).

La Tunisie, islamisée tout entière, suit le rite sunnite *malikite*, à l'exception d'une très importante minorité d'origine turque, concentrée à Tunis et à Mahdia, qui suit le rite *hanéfite*. En outre, les *Khâridjites ibâdites* occupent l'île de Djerba, d'où ils essaiment, à Kalaa Kebira, notamment.

L'*arabe* et le *français* sont langues officielles (décret 27-1-1883, art. 1-2).

Le dialecte *arabe* tunisien, demeuré fort nuancé, reprend en ce moment une vie littéraire, toute classique de tendances.

60 o/o d'illettrés.

II. GOUVERNEMENT : CONSTITUTION ET MEMBRES

Le Bey de Tunis, héréditairement choisi depuis 1650 dans la dynastie Mouradienne, s'est émancipé depuis 1837 de la tutelle de l'empire Ottoman. Il a l'autorité canonique et l'autocratie politique.

Son nom figure dans la *Khotba*, après celui du calife de Constantinople (préséance honorifique, purement spirituelle depuis 1837). La Tunisie, seule en Maghreb, a généralement admis la *Khotba* des califes orientaux (Omayyade 675-750 ; 'Abbâsside 750-909, 1048-1278 : usurpation fâtimite, 909-1048 ; ottomane 1574), sauf sous les Hafsides (1228-1574) qui tentèrent d'établir une *khotba* spéciale.

Le bey actuel est Sidi Mohammed el Habîb, proclamé le 10 juillet 1922, à la mort de Sidi Mohammed el Nâsir (1906-22) conformément à la loi dynastique du 26 avril 1861 ; par *bay'a*, acte d'hommage d'une assemblée de canonistes (*Chara'*), présidée par le cheïkh ul islam ; après avoir reçu du résident général français « l'investiture solennelle au nom de la France » (formule de 1902). Né en 1858, fils de Si el Meïmoun, oncle paternel de son prédécesseur, le bey a l'autocratie politique (privilège de la justice retenue aboli en 1920) ; ses *décrets beylicaux* (motivés ou non par des rapports, *ma'roûd*) ont force de loi.

Sa cour comprend : garde des sceaux, premier aide de camp, et directeur du protocole (Si Yoûnos Haddjoûdj).

Le traité du Bardo (12 mai 1881) et la convention de la Marsa (8 juin 1883) ont établi un protectorat français, exercé par un résident général (M. Lucien Saint, 1921).

Les puissances européennes étrangères ont renoncé (1884) à leurs anciennes juridictions consulaires (suppression des Capitalisations); l'Italie en admit la *suspension*, en échange de diverses garanties en faveur de ses nationaux (25 janvier 1884). La Grande-Bretagne a récemment protesté contre le décret beylical provoquant la naturalisation française des Maltais de Tunisie (8 novembre 1921), et le différend a été soumis à un arbitrage.

III. ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE. — Elle porte le nom d'*Ouzara*. Elle comprend le premier ministre (Si Yoûsof Djaït), le ministre de la plume (Si Khelil Bou Hâdjib), une section d'État (administration indigène), et une direction des services judiciaires (musulmans).

La liaison entre l'*ouzara* et le protectorat est immédiate, le résident général ayant à approuver la promulgation des décrets beylicaux, et à faire viser les lettres signées du premier ministre. Le Conseil des ministres comprend, sous la présidence du résident, les deux ministres de l'*Ouzara* et cinq chefs de service.

Le résident général, qui relève du ministre des Affaires Étrangères (1885), a sous ses ordres les commandants de troupes et les services administratifs. Les attributions de son secrétaire général ont été divisées, en 1922, entre une direction générale de l'Intérieur, et une direction de la Justice tunisienne. Les services administratifs du Protectorat étaient au nombre de 8 : bureau des communes, sûreté publique, hygiène, travaux publics, finances, agriculture, instruction publique, postes. Ils sont 10 depuis 1922.

Un premier essai constitutionnel de système représentatif (Destoûr) avait eu lieu en Tunisie de 1857 à 1864.

Depuis 1896, les colons français étaient représentés par une *conférence consultative*, où, depuis 1905, ils élisaient 39 délégués (10 circonscriptions), le décret de 1907 leur avait adjoint 16 membres indigènes (15 musulmans et 1 israëlite) choisis par le résident général ; isolés depuis 1910 en une section spéciale. La conférence consultative examinait le système fiscal du budget, chaque année.

En janvier-mars 1920, deux *chambres consultatives* indigènes furent instituées, l'une *agricole, pour le Nord* (14 membres, choisis sur une liste de présentation) l'autre, pour le *commerce et l'industrie de Tunis* (14 membres désignés de même).

Enfin, le 11 juillet 1922, une triple organisation représentative fut créée : en haut, le *Grand Conseil*, transformation de l'ancienne *Conférence consultative*, qui acquiert l'initiative budgétaire, et se compose : d'une *section française* dont 21 membres sont délégués par les intérêts économiques et 25 élus au suffrage universel (scrutin de liste, système d'Hondt avec vote familial) ; et d'une *section indigène*, dont les 18 membres sont élus au 2e degré, délégués des conseils de région et des chambres d'agriculture et de commerce indigènes.

En dessous, sept *Conseils indigènes de région* élus, et tout en bas, les *Conseils de caïdat*, élus. Les premières élections suivant ce nouveau régime ont eu lieu en novembre 1922 ; M. Amor Baccouche a été élu président de la section indigène.

Une *chambre minière* a été instituée pour les colons.

Administration régionale. — Il ya 31 caïdats territoriaux ; les *caïds* son nommés par décret beylical, ainsi que les caïds stagiaires (*Kahias*) et que les *Khalifas*. Le caïd de Tunis porte le nom de *cheïkh-el-médina*. Les *cheïkhs* ne sont plus désignés par les tribus, mais nommés par les caïds.

Le pays est réparti, pour le protectorat, en 19 *contrôles civils* (Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Gafsa, Grombalia, Kairouan, le Kef, Maktar, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Sousse, Tabarka, Teboursouk, Thala, Tozeur, Tunis, Zaghouan. Une 20e circonscription comprend les trois *territoires du Sud* (Matmata, Médénine, Tatahouine).

Administration cultuelle. — Les *imâms*, *khatibs* et *cadis* sont nommés par décret beylical. Pour les fêtes canoniques, cfr. *suprà*, p. 13.

Les lieux de pèlerinage sont : d'abord les mosquées et zaouïas de Kairouan puis quelques qoubbas locales (Sidi Fathallâh d'Hammam-el Lif, Sidi boû Sa'id de Carthage, Sidi Mohaddab de Gabès, etc.).

Les *congrégations religieuses* sont en décroissance ; la dernière statistique (inédite), de 1922 (apparenté à celle de 1897), donne au total de 58.143 affiliés, avec 476 zaouïas :

Répartis entre quatre ordres principaux : *Qâdiriya* de Bagdad (17.196 : 130 zaouïas); *Rahmâniya* de Nefta (16.564 ; 90) ; *Aïssaoua* (*'Isâwiya*) de Meknès (11.190 ; 87) et *Salâmiya-'Aroûsîya* de Zliten (Tripolitaine, fondés en 1795 : 4.654, en 83 zaouïas). — On trouve ensuite 21 zaouïas *Tidjâniya* (1795 membres), 7 *Madanîya* de Misurata (Tripolitaine ; branche panislamique de *Derqâoua* ; 1614 membres), 12 *Boû'alîya* (de Tozeur ; 1315), 1 *Sanâniya* (du Djérid ; 900), 8 *'Azzoûziya* (835), 10 *'Awâmiriya* (573), 10 *Tabbaïa* de Nefta (au Djérid, 460) 10 *Shâdhilîya* (376), 10 *Taïbiya* (369), 1 *'Ammâriya* au Kef (200), 1 *Khammousïa* à Sfax (50), *Karraïya* à Sfax (50), 1 *Khaliliya Touhamiya* au Djérid (50). En tout, 3 o/o de la population musulmane.

L'instruction musulmane traditionnelle a toujours été en honneur en Tunisie, depuis ses nombreux *kouttabs*, jusqu'à la Grande Mosquée (Dj. Zîtoûna). Cette dernière, centre de l'enseignement supérieur, a été rénovée en 1875 ; le collège Sadiki a été fondé en 1876, et le collège Alaouï en 1884.

La Khaldounia de Tunis (1896), destinée à former une université moderne, n'a pu se développer comme elle le méritait.

Il y a 78 cours d'adultes, suivis par 1.300 musulmans, et 15 écoles musulmanes de filles où l'on oriente vers un métier (1.234 élèves en 1921).

Les écoles primaires *franco-arabes* officielles et privées ont sur 44.011 élèves, 12.513 élèves musulmans, dont 1898 filles (1920). Il y a une *Médersa* du type algérien, à direction scientifique française.

La Presse. — La presse musulmane arabe de Tunis, dont la floraison avait été brusquement coupée en 1911 (état de siège 1911-21), a repris son activité en 1920.

Le 1er avril 1920, les trois principaux journaux (*Sawâb, Mochir, Morshid al Omma*) ont conclu un cartel avec le parti communiste français, qui a donné lieu à divers incidents, plutôt d'ordre politique (problème constitutionnel) que d'ordre social. Ces journaux ont plusieurs fois changé de nom.

La justice se répartit en : justice canonique, *Chara'* (statut personnel, successions, propriétés immobilières), confiée aux cadis et muftis (réunis parfois en *medjlès*), tous *malikites*. Il y a en outre un medjlès *hanéfite* à Tunis, et le cheïkh ul islâm de Tunisie est de rite hanéfite (Si Hamida Biram).

Et justice séculière, *Ouzara* (autres affaires civiles, commerciales et pénales, actions possessoires, baux des Habous), relevant du premier ministre. Cette justice « retenue » a été transformée en 6 tribunaux locaux (magistrats indigènes, assistés d'un commissaire du gouvernement français) ; au-dessous, les caïds ont reçu des attributions judiciaires. Le tribunal de simple police de Tunis s'appelle *Driba*.

Le droit musulman a été codifié ; pour les obligations et contrats (1907, Code *Santillana*) ; la procédure civile (1910), le code pénal (1913), et l'instruction criminelle.

L'égalité fiscale a été réalisée pour l'impôt personnel et la dîme des céréales.

L'Armée. — Le nombre des pêcheurs étant important (7.000), on a organisé une marine (*baharia*, 1906). Pour l'armée, selon la loi de 1892, le contingent annuel s'élève à 8.000 hommes (les israëlites tunisiens ne servent pas). Pendant la guerre de 1914-18, la Tunisie a fourni 50.400 combattants et 30.000 travailleurs.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture. — On trouve le *blé* (dur) dans le N. (exportation en France), l'orge, avoine, maïs et sorgho ; les légumes (primeurs, jardins de Tunis, Sfax, Cap Bon) ; la vigne, l'olivier (terres sialines de Sfax, et dans tout

le Sahel); le dattier (dans le Sud); le figuier (curieux procédé tunisien pour la caprification des figues).

Les forêts (1 mn. d'hect.) sont constituées, au N. par les chênes-liège et zéen, au centre ouest, par le pin d'Alep.

Au point de vue social, les terres se répartissent en : terres collectives (*'arch*), de tribus, que le Domaine dit leur concéder à titre précaire ; propriétés privées (*melk*), avec préemption pour le voisin, selon le droit hanéfite de *chefâa*) ; et biens de mainmorte pieuse, *habous : publics* (administrés par la Djemaïa, créée en 1874, et fournissant annuellement 2.000 hectares à la colonisation) et *privés* (souvent en friche ; projet de mise en valeur élaboré en 1920) pouvant être loués à perpétuité (*enzel*).

La loi foncière de 1885 (acte Torrens) a amené l'immatriculation des terres, plutôt de celles des colons que de celles des indigènes.

Le contrat de *khammessat*, asservissant le travailleur agricole au sol, est de mauvais rendement économique et est moralement contestable (décrets de 1874, le règlementant ; et de 1920, rétablissant la prison pour dettes des khammès). C'est un pis-aller. Le contrat de *mgharsa* est très supérieur socialement.

L'industrie. — L'industrie musulmane traditionnelle, plus solidement organisée en Tunisie que dans le reste du Maghreb, ne peut plus lutter contre l'industrie européenne. L'enseignement technique des apprentis (internats) a été organisé (ferme de Smindja, école des Souassi, cours de pêche à Sfax, laboratoire d'essais industriels et commerciaux indigènes de Tunis), sous l'impulsion des « services économiques indigènes ». La main-d'œuvre minière, à Gafsa, se compose surtout d'étrangers de passage.

La pêche (poissons, corail, éponges) est florissante.

Les usages de l'organisation coopérative tunisienne, vivifiée au début du XVIIe siècle par la venue des Maures expulsés d'Espagne, ont été réorganisés de 1863 à 1884 par des décrets beylicaux minutieux, destinés à sauvegarder l'hérédité des maîtrises, la fixité de la répartition dans les souks, la répression des malfaçons.

Les règlements des *chawachis* (fabricants de chéchias) et des tisseurs de soie sont les plus connus. Chaque corporation (il y en a plus de 54) est dirigée par un *amin*, assisté de dix prud'hommes. Cette organisation s'est révélée impuissante à sauver l'industrie indigène de la concurrence européenne (meunerie, huilerie, tissage, tapis de Kairouan, céramique de Nabeul, sparterie, *belghas*). Elle relève d'un tribunal spécial, *'orf*, présidé par le *cheïkh-el-medina* de Tunis (1884).

Mouvement économique général. — *Importation :* 145 millions. *Exportation :* 178 millions.

La Tunisie importe : céréales, têtes de bétail, sucre, tissus (surtout coton), produits chimiques et matériel d'exploitation.

La Tunisie exporte principalement : phosphates (de Gafsa), dont une part est assurée à l'Italie, céréales, huile d'olives, plomb, fer, alfa.

Commerce intérieur. — Routes (2.600 km.) ; voies ferrées (2.026 km.) : vers l'Algérie (1 m. 44) sur la côte, de Bizerte à Sfax ; et des lignes de pénétration ; spécialement de Sfax à Tozeur (Cie de Gafsa). La plupart sont à voie de

1 mètre. Ports de Tunis, Sousse et Sfax. La porte de Bizerte a une importance exceptionnelle (préfecture maritime).

Tourisme. — Des guides de Tunisie paraissent régulièrement. Stations d'hivernage sur la côte Est, Carthage ; amphithéâtre d'El Djem, Kairouan, pays des troglodytes.

Monnaies, Poids et Mesures, Crédit. — Le franc tunisien (1891, étalon or) ; système métrique (1895).

Système local : *once* de 31 gr. 487. Mesure de longueur pour les étoffes, le *pic* (varie de 0 m. 492 à 0 m. 639). Le blé se vend encore par *kaffis* (5 hl. 808).

L'esprit d'initiative commercial, si développé chez les Djerbiens, s'est marqué par la fondation, depuis 1907, de groupements financiers musulmans : « Union commerciale », « Iqbâl », « I'tidâl », « Comptoir commercial Arabe » (1916), « Renaissance économique » (Guellaty, 1920), Immobilière Tunisienne.

C'est la *Banque d'Algérie* qui émet les billets au porteur et à vue (1904). Il y a un crédit agricole mutuel (1905), des sociétés coopératives agricoles (1907) et des sociétés de prévoyance indigène (1907).

Bibliographie :

Statistique générale de la Tunisie (annuelle).

Journal officiel Tunisien.

M. S. Mzali, *l'Évolution économique de la Tunisie*, Tunis, 1921.

MAROC
(MAGHRIB-EL-AQSA)

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Le Maroc, dont le nom européen est dérivé de Marrakech, sa capitale unique de 1062 à 1275, occupe l'angle N.-W. de l'Afrique, entre 1°40′ de long. W. et 28° de lat. N. Enclavé entre l'Algérie (E.-S.-E.) et la Mauritanie espagnole (S.), il comprend, outre le Maroc proprement dit, trois territoires politiquement détachés, la zone internationale de Tanger (600 km²); et les zones espagnoles du Rif et d'Ifni (28.000 km²) avec les « présidios » (213 km² : Ceuta, Velez, Alhucemas, Melilla, Zaffarines).

600.000 kmq., répartis entre deux « climats » distincts, méditerranéen (et atlantique) au N. de l'Atlas, et saharien du S. Le 1er se subdivise en 4 zones: *a*) au N., un massif isolé, le *Rif*, culminant entre 1.500 et 2.500 m., « riviera» escarpée au N.-N.-E., en pente plus douce vers l'Atlantique; — *b*) à l'E., un couloir de migrations à steppes d'alfa, vallées de la Moulouïa, de l'Innaouen et du Zâ; — *c*) au centre, donnant sur l'Atlantique, après le Gharb (vallées du Loukkos et du Sebou, dépressions largement arrosées), règne la «meseta» marocaine : « sahel, » puis «terres noires» en Chaouïa, Abda et Doukkala, bassins du Bou Regreg et de l'Omm er Rebî', bassins du Tensift, et du Soûs; — *d*) Les amples plissements de l'Atlas, orientés N.-E.-N.-W., enserrant de hautes vallées; plissements vastes, se multipliant au N. jusqu'à la trouée de Taza, au S. jusqu'au Drâa; culminant à 3.500 m. (Siroua), 3.876 (Ari Aïach) 3.906 (Likoumt) et 3.900 (Tamdjourt). Le «climat» saharien comprend les chapelets d'oasis du Tafilelt et du Drâa.

Température moyenne max. 25°,4, min. 10°,7 (Fès, 1919).

Trois zones pluviométriques: + 800 mm. à l'angle N.-W. (littoral), en moyen et haut Atlas; + 400 mm., Melilla, Sebou, Meknès-Taza; + 200 mm., Chaouïa, Doukkala; — 200 mm. Marrakech, et versant saharien (Bernard).

Il n'existe pas encore de recensement général et les évaluations officielles paraissent forcées d'1/5. Population totale : 5.400.000 hab. (1921), dont 97 p. 100 de musulmans sunnites, de rite mâlikite; 1 p. 100 (60.000) de chrétiens (colons) et 2 p. 100 (125.000) d'israëlites indigènes. On sait que les israëlites des centres se sont convertis en grand nombre à l'Islam.

Recensement des villes (1922) : Marrakech (env. 100.000 h.), Casablanca (89.380), Fès (62.673), Meknès (36.592), Rabat (29.559), Safi (26.396), Mazagan (21.495), Mogador (20.309), Azemmour (14.037), Sefrou (10.000), Ke-

nitra (9.438), Moulay Idrîs (9.000), Boujad (6.500), Taroudant (6.000), Taza (5.460). En *zone espagnole :* Melilla (40.000), Ceuta (35.000), Tétouan (25.000), Larache (12.500) ; El Ksar (10.000), Chefchaouen (7.000) et Arzila (2.350). — En *zone internationale :* Tanger (50.000).

L'ISLAMISATION, ORIGINE, INTENSITÉ, POURCENTAGE. — A peine commencée par les premières incursions musulmanes ('Oqba en 681, Ibn Noceïr en 707), l'islamisation est due, selon la légende, à l'essaimement de la postérité des sept (ou onze) fils de l'Alide Idrîs II († 828), qui fonda Fès. En réalité elle ne s'est achevée, en plaine, qu'aux XI-XIIIe siècles, avec l'extirpation des hérétiques Barghwâta, et avec la venue d'Orient de tribus arabes musulmanes.

Nous avons en effet au Maroc : *a*) des tribus *arabes*, venues du Hedjaz par la Haute Égypte et la lisière N. du Sahara, et arrivées au XIVe siècle ; les unes *modarides*, au N. de l'Atlas, et semi-sédentarisées : *Khlot* et *Tlîq* du bas Sebou, *Cherarda* du moyen Sebou, *Athbadj* de Doukkala, *Ashdja'* du Chiadma, *Zoheïr* au N. du Tedla, *Homeïân* d'Oudjda. Les autres *qahtanides*, nomades au S. de l'Atlas : *Douï Mansoûr*, *Roha*, *Monabba*, *Berabîsh*, et *Delîm ;* quand aux *Oudaïa* (près Fès), *Rehamna* (près Marrakech) et *Beni Ahsen* (bas Sebou), ils ont été transplantés et semi-sédentarisés par les sultans ; *b*) des tribus *berbères*, où, sous la généalogie légendaire, transparaissent trois groupes dialectaux: 1° le bloc des *Masmoûda*, parlant *chleuh*, au S. W. (Atlas) *Haha : Mtouga ; Goundâfa ; Ilâlen*, etc., avec une colonie, arabisée, dans le Rif (*Djebala*) ; 2° les fragments épars des Sanhâdja (Zénaga), parlant *tamazirt*, au Rif (B. Mezguilda), au centre (*Zemmour*, *Zaïan*, *Braber*), au S. W. (*Gozzoûla*, parlant maintenant *chleuh*) et au Sahara ; 3° les envahisseurs *Zénata*, venus d'Algérie centrale aux Xe-XIIe siècles, parlant *zenati* (Oudjda, Figuig, Tafilelt, Rif, Taza), ou *arabe* (*Chaouïas*), dans la plaine de ce nom; 4° un îlot d'*Haouâra*, au Soûs, parle arabe. — Ces tribus, sédentaires, vivent dans des villages fortifiés (*agadir* des *chleuh*, *qsoûr* des *zénata*), ou ouverts (*dchoûr*), munis du moins de tours (*tigremt*, pour préserver la récolte ; en pays *zénaga*).

La proportion entre *Arabes* (ou arabisés) et *Berbères*, au Maroc, paraît s'être maintenue sensiblement depuis le XVe siècle : 60 p. 100 contre 40 p. 100, soit aujourd'hui 3.200.000 berbères contre 2.200.000 arabes. On ne saurait pourtant parler politiquement de « majorité berbère » au Maroc; toute l'ossature sociale marocaine, islamisée, s'arabise forcément. D'ailleurs, le paysan berbère, industrieux et chicaneur, laissé à lui-même, ne voit rien au delà de sa charte communale semi-communiste (*Kanoun*), et de sa coterie (*leff ;* cf. l'*anaïa*), confond le code civil et la morale, et ne saurait se hausser seul à la conception de l'Etat. On trouve des nègres, esclaves ou affranchis, *arabisés ou berbérisés*, çà et là, surtout dans le Sud (*Harâtin* du Drâa).

Le Maroc est profondément islamisé, même dans les recoins berbères, où les *mosquées* sont encore rares, mais où les *zaouïas* pullulent, avec des tombes vénérées d'apôtres. Le rite mâlikite du sunnisme règne partout ; et rien ne reste des sectes dissidentes que les îlots : Khâridjites *Bdadoua* (pour « Ibâdiya ») çà et là (Melaïna, Ghiata, Chaouïa, et en Saoura) ; et *Zkâra* (au S. W. d'Oudjda, 16.000 h.), adeptes d'un rite initiatique peut-être issu de l'ismaëlisme des Fâtimites.

Le pourcentage des nomades, la plupart arabes, par rapport aux sédentarisés, serait de 22 p. 100 (grands douars de 50 à 60 tentes).

La langue arabe est la langue officielle.

L'écriture arabe est du type *andaloûsî*, dont le calibrage fleuronné est d'une gaucherie non sans grâce; mais, par rapport au *neskhi* courant du reste de l'Islam arabe, il est, en typographie, d'une lecture moins rapide (cf. la minuscule gothique allemande).

Parmi les dialectes berbères, seul le *chleuh* (*shilha*) possède quelques textes littéraires, notés en caractères arabes.

II. GOUVERNEMENT : CONSTITUTION ET MEMBRES

Le sultan du Maroc, choisi depuis 1664 dans la famille des chorfa Filâlis Hasanides *Alaouites* (du Tafilelt, descendants du Prophète venus, selon la tradition, d'Yanbo' (Hedjâz) au XIII[e] siècle), a la plénitude de l'autorité, à la fois canonique (*Imâm*) et politique (*Emir*).

La *Khotba*, marque de l'investiture canonique qu'il dispense, se dit en son nom le vendredi dans tout le Maroc, y compris Tanger et le Rif. Le Maroc a joui de l'unité de *Khotba* dès le début (omayyade 707-750, abbaside 750-88, et 1069-1145 ; omayyade de Cordoue 938-1009, avec des interruptions fâtimites 931-52, 960-72, 979-89), et de l'autonomie canonique depuis 1145.

Le sultan actuel est Moulay Aboul Mahâsin *Yoûsof*, « sultan de Fès, Tafilelt, Marrakech et Soûs, Commandeur des Croyants, Majesté Chérifienne », né à Marrakech ; fils de feu Moulay Hasan (1873-94), proclamé sultan à Fès le 17 août 1912 à la place de son frère 'Abdal Hafid. Son fils aîné est Moulay Idrîs. La capitale est Rabat. Le sultan a en principe trois « Khalifas » ou représentants, choisis parmi ses frères ; à Fès, Marrakech et au Tafilelt.

La cour se compose de deux parties ; administrées, l'une à l'intérieur, par le *hâdjib* (Si Tohami Ababou), l'autre à l'extérieur, par le *qaïd al méchouar* (Ben 'Aïch).

Suivant le traité franco-espagnol du 27 novembre 1912 le sultan a délégué en zone espagnol, un « Khalifa » spécial, muni, à titre permanent, de sa délégation générale et intégrale (Moulay al Mahdî-ibn-Isma'îl-ibn-Mohammed) ; et qui est nommé, dans la *Khotba* (en zone espagnole), après le sultan du Maroc ; il nomme les caïds.

La zone d'influence internationale de Tanger, définie en 1913, n'a pas encore reçu de constitution gouvernementale ; les fonctionnaires sont nommés par le sultan, qui délègue à Tanger un *naïb* (El Haddj Mohammed Tazi).

Les « presidios » sont rattachés directement à l'Espagne (Ceuta, à Cadix).

Le traité franco-marocain du 30 mars 1912 a établi un protectorat français, exercé par un commisaire résident général (Maréchal Lyautey, 28 avril 1912), seul intermédiaire du sultan auprès des représentants étrangers.

Le corps diplomatique réside à Tanger; tous les chefs de missions sont accrédités auprès du sultan, sauf le représentant de l'Espagne, dont l'activité, surtout politique, est restreinte à Tanger.

Les consuls étrangers relèvent de leurs chefs de mission à Tanger, sauf les consuls d'Espagne qui correspondent avec l'ambassadeur d'Espagne à Paris.

Le régime des capitulations et de la protection consulaire ne fonctionne plus que dans la zone de Tanger ; sauf l'Angleterre, toutes les puissances y ont renoncé dans la zone française (la France y a renoncé en zone espagnole).

III. ADMINISTRATION

Administration centrale. — Elle porte le nom de « makhzen », depuis le XV[e] siècle, et se compose de trois *beniqas* : de la *Chkara* ou « sacoche » du grand vizir (El Haddj Mohammed El Moqri), qui a l'Intérieur ; de la justice (*Chikâyât*) et des cultes (Si Boucho'aïb Doukkali) ; des Habous (Si Ahmed el Djaï) ; des domaines (El Haddj 'Omar Tazi). Le grand vizir a quatre délégués (2 à l'intérieur, 1 finances, 1 enseignement).

Le pouvoir législatif appartient au sultan, dont les décrets se nomment « dahirs ». Il y a aussi des arrêtés du grand vizir.

La liaison entre le makhzen central et le Protectorat s'établit par la direction des Affaires chérifiennes (3 sections : État, Justice, Habous).

L'administration civile, centralisée par le secrétaire général du Protectorat, comprend 14 directions ou services (Affaires civiles, Renseignements, Finances, Trésorerie, Travaux Publics, Agriculture, Eaux et Forêts, Usines, Conservation Foncière, Géographie, Enseignement, Santé, Beaux-Arts).

L'administration du protectorat espagnol a été réorganisée avec un commissaire général civil (décret royal du 19 août 1922) : M. Villanueva (non installé) puis M. Luis Silvela (janv. 1923).

Administration régionale. — Le grand vizir nomme et contrôle les pachas et caïds, contrôle les tribunaux et institutions rabbiniques.

La direction des affaires civiles comprend seize *contrôles civils* (Rabat 2], Salé, Kenitra, Chaouïa [3], Doukkala, Oudjda [2], Berkane, El Ayoun, Berguent) et sept *subdivisions militaires* : Fès, Taza, Meknès, Rabat, Casablanca, Marrakech, Oudjda.

Le *Bled Siba*, ou « pays insoumis », se composait, depuis le XI[e] siècle, de cantons montagneux irréductibles. En 1922, il n'y avait plus guère d'insoumis, en *zone française*, que les confins du Rif (rebelles d'"Abd el Malek), et deux régions : l'îlot des *Beni Ouaraïn* et *Aït Tseghrouchen*, entre Fès et la Moulouïa (6.000 km² : Mohand Azeroual)); et le réduit escarpé de la confédération *Brâber* (Aït Atta, Aït Iafelman-Melghad), entre la crête du Moyen Atlas (zaouïa d'Ahansal ; Belgacem N'Gadi) et les oasis du versant sud, Gheris, Ferkla, Todgha (20.000 km²). En outre les *Ahl Mâ el 'Aïneïn* du Sahara espagnol (voir ce mot) écument le bas Drâa.

Dans l'ouest de la *zone espagnole*, les *Djebala* paraissent en voie de pacification grâce à un accord avec le chérif Raysoûnî (vulgo Raïssouli) de Tâzeroût, descendant d'un des vainqueurs de la bataille d'Ouadi el Mekhâzen en 1578. Mais au centre, depuis le désastre d'Anoual (20 juillet 1921), le fils aîné de l'ancien caïd des Beni Ouriaghel, Mohammed-ibn 'Abd el Karîm Khattâbî (vulgo Abdelkrim) a constitué un état « démocratique », indépendant et « semi-communiste » entre la ligne Ras Afrau-Dar Drious-Aïn Zaio à l'E., et Tiguizas-Chefchaouen à l'W. (7.000 km²).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — C'est par délégation du sultan que les *imâms*, *khatibs* et *cadis* exercent leurs pouvoirs canoniques. Le petit personnel de la mosquée comprend : *muezzins*, *morâqibs*, *hazzâba*.

Pour les fêtes canoniques, voir *suprà*, p. 13. Il y a en outre de nombreux pèlerinages à dates fixes (parfois calées sur le calendrier solaire-agricole, cf. *suprà* p. 8), aux tombes de certains saints : Moulay Idrîs II († 828) dont la tombe a été retrouvée à Fès en 1437, et son père, Moulay Idrîs Ier († 793), enterré au Zerhoun (fête le 15 mai) ; Sidi bou Yazza († 1177) ; Moulay boû Selham ; Moulay 'Abd al Salâm († 1226), au Djebel 'Alem ; Moulay Bou Chta au N. de Fès ; Sidi Hirzahim, à l'E. de Fès.

Les *congrégations religieuses*, en décroissance, sont encore très puissantes. La politique des sultans saadiens et alaouites a constamment tendu à briser leur autonomie politique (exemption d'impôts, etc), d'autant plus dangereuses que la plupart de leurs chefs s'attribuent des généalogies chérifiennes (cf. « réformations » de la noblesse religieuse-marocaine, effectuées en 1678 et 1693 par ordre du sultan).

Les plus anciennement fondées, *Amghâriya* de Tît (xiie siècle), et *Sho'aïbiya* d'Azemmour (xiie siècle) sont déchues ; les *Qâdirîya*, venus d'Orient au xiiie siècle, ont été ravivés par la venue de leurs frères mauritaniens (Mâ el 'Aïneïn) il y a dix ans ; en outre, leur section dite *Djilâla* (corruption de *Gîlânîya*) s'adonna à la magie noire.

L'essor des *Shâdhilïya* depuis le xive siècle a donné naissance à la plupart des congrégations marocaines actuelles ; les unes dérivent de la réforme de Soleïman Djâzoûlî († 1468) : ce sont les *Aïssâoua* ('Isawiya) de Meknès, qui avalent du feu, *Hamadcha* (de Sidi Hamdoûch, Zerhoun) qui dansent avec des haches, *Sherqâoua* de Boû'l Djâd, *Sanhâdja* de Dîla (1580 ; détruits : 1668), et *Touhamiya* (Taïbiya) d'Ouazzan (1665). Les autres ordres issus du *shâdhilisme* sans passer par Djazoûlî sont les *Zarrouqiya*, *Yoûsofiya*, *Ghâziya*, *Nâsiriya* de Tamegrout (Soûs : 1660), dont deux branches, celle d'*Ahansal* et celle d'*Amhaouch*, ont éveillé depuis deux siècles une sorte de « nationalisme » chez les Brâber indépendants. La congrégation marocaine la plus active, aujourd'hui, est celle des *Derqâoua*, fondée par Moulay al 'Arabî, disciple indirect de Djazoûli († 1823 à Boû Berrih, chez les Beni Zeroual du Rif) ; sa zaouïa de Medaghra (Tafilelt) s'est annexée les berbères d'Ahansal et d'Amhaouch ; et l'ordre a déjà deux sous-sections, *Kittâniya* (1850) et *Harrâqiya*. Les *Tidjâniya* d'Aïn Mahdî (1781), ordre algérien, progressent actuellement au Maroc. — En dehors de ces grandes affiliations, on relève çà et là d'antiques confréries de « bons tireurs » (Boû Chtâ, Boû Selhâm), et des charlatans de foire, acrobates *Ouled Ahmed oû Moûsâ* (Tazeroualt), *Heddâoua* (Dj. 'Alem), nègres *Gnâoua* dont la sorcellerie animiste est d'origine haoussa.

Les statistiques manquent, mais la proportion des affiliés, plus forte qu'en Algérie, peut être fixée à 10 °/o de la population totale.

L'instruction musulmane traditionnelle se donne à la mosquée *Qarouiyîn* (Fès) : les étudiants sont logés dans cinq *médresés* (Bou 'Inâniya, 'Attârîn, Mesbahia, Saffârin et Sharrâtin). L'argot spécial des étudiants n'a pas encore été étudié.

L'instruction moderne se donne dans deux collèges musulmans (Fès, Rabat). Il y a 80 écoles franco-arabes du Protectorat (contre 40 franco-israëlites), avec 5.000 élèves musulmans (1922). Une école normale d'instituteurs indigènes a été fondée à Rabat.

PRESSE. — « Sa'âda » de Rabat, journal officieux.

JUSTICE. — Les tribunaux canoniques, réorganisés par dahir (7 juil. 1914), sont répartis en 12 subdivisions, circonscriptions dirigées par un *cadi* ; une liste restreinte est établie par le ministre de la Justice, de *muftis*, *oukils et 'odoûl*, pour chaque ville. Depuis le 7 février 1921, il y a un tribunal d'appel du *Chrâ'*.

La justice séculière des *caïds* et *pachas*, a été reconnue compétente en matière civile et commerciale (1918) ; elle est soumise au haut tribunal chérifien de Rabat.

Il n'y a pas de tribunaux mixtes. Les tribunaux français sont compétents quand des Français ou assimilés sont en cause, sauf pour affaires relatives au statut personnel, aux successions et aux immeubles musulmans *non immatriculés* ; un code des obligations et contrats (12 août 1913), un code de commerce, un dahir sur l'état civil (1915, à appliquer progressivement) ont été promulgués.

La coutume berbère, ou *izref*, est maintenue dans les caïdats berbères (dahir du 20 shawwâl 1332/1914).

ARMÉE. — Environ 6.000 musulmans incorporés par engagement volontaire. Les grands caïds du sud, Glaoui, Goundafi, Mtougui, recrutent des contingents féodaux parmi leurs clients, en cas de nécessité. Il y a une école d'élèves officiers à Meknès. Pendant la guerre de 1914-18, le Maroc a fourni 34.500 hommes.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'agriculture. 150.000 kmq cultivables.

Les cultivateurs marocains classent les terres selon cinq types : *tirs*, terre noire, imprégnée de sels de fer plus ou moins oxydés, très fertile quand il pleut ; *hamri*, terre siliceuse rougeâtre : *ramal*, sablonneuse ; *harroucha* ou *mohashas*, cailloutis silico-calcaires ; *dahs*, « glissantes », terres alluviales.

Le *tirs*, terre à blé, varie de 0.40 à 6 m. de profondeur, entre 0 et 300 m. d'altitude : c'est aussi la région de l'orge et du maïs. De 300 à 600 m. ce sont les vergers (orangers, grenadiers, pommiers) ; de 600 à 1.000 m. les grands pâturages et les potagers s'ajoutent aux vergers d'oliviers. Au-dessus de 1.000 m. ce sont les arbres à feuilles persistantes, cèdre et thuya. Au S. de l'Altas, règne le dattier. La canne à sucre et le cotonnier ont été essayés avec succès. Il y a encore des forêts de chênes (liège, vert, zéen) cèdre et thuya, arganier à huile (Mogador) : principalement à la Mamora (137.000 hectares : liège), aux Sehouls, Boulhaut, 'Aïn Leuh et Azrou (150.000 hectares : cèdre), 'Aïn Kreil, Korifla, Gnadis, 'Achach, Mdakra.

Au point de vue social, les terres sont réparties en : *melk* (propriété foncière individuelle) *'arsh* (jouissance collective concédée aux tribus *guich* ou *naïba*) *makhzen* (domaniales) et *habous* (dont jouissance peut être concédée : *gzâ*).

Il existe différents types d'association agricole (*Khammessat*, *bilnisf*, *bilkhobza*, *mgharsa*).

Quelques centres d'expérimentations ont été ouverts (jardins d'essai, fermes expérimentales, bergeries, autrucheries).

Industrie et arts. — L'industrie indigène ne subsiste guère plus que pour les babouches jaunes (*belghas* exportées en Égypte et à Dakar), les tapis (Rabat, berbères), les broderies, les poteries émaillées et les azulejos (*ʒellidj*). Plusieurs ateliers et écoles d'apprentissage ont été créés, pour sauver ces traditions artistiques, à Rabat, Salé, Casablanca, Mazagan, Marrakech, Mogador, Azemmour, Meknès, Fes, Oudjda.

L'industrie extractive européenne s'est implantée, aux gisements de phosphates El Boroudj-Oued Zem.

L'organisation corporative des *hantas*, élisant leur *amin*, est déchue : Léon l'Africain l'a décrite, pour Fès, au début du XVIe siècle, en pleine prospérité; là, comme ailleurs, il semble que le contrôle du *mohtasib* (prévot des marchands nommé par l'État) ait été plutôt destructif qu'organisateur.

Depuis 1917-1919, il y a des sociétés indigènes agricoles, de prévoyance, autorisées.

Mouvement économique général. — Importation : 300 millions. Exportation : 200 millions. Le Maroc importe, en dehors des denrées pour Européens (boissons, conserves, essences), sucre, thé, café, cotonnades, soieries, bougies, semoule, huile, pétrole, savon, lainages, fer, cuivre, autos, machines, bois de construction.

Le Maroc exporte : des céréales (blé, orge, maïs), graines, bœufs, porcs, cire, gomme, laine, peaux, œufs, babouches.

Commerce intérieur. — Routes (3.000 km.). Le Tanger-Fès n'est pas encore construit, on doit se suffire de voies ferrées stratégiques de 0 m. 60 (1.000 km.) ; Oudjda-Taza-Fès, Casablanca-Fès, Casablanca-Marrakech, Guercif-Outat el Hadj, Meknès-Azrou, Ber Rechid-Oued Zem ; il y a une voie de 1 m. 60 entre Ceuta et Tétouan, Melilla et Selouan. Port de Casablanca. Service fluvial du Sebou, entre Kenitra et Bel Ksiri (168 km.).

Les foires hebdomadaires (*soûks*) de la plaine sont importantes : à Arbaoua (Gharb : mercredi), à Sidi ben Nour (Doukkala : mardi).

Tourisme. — Des « guides du Maroc » paraissent régulièrement, décrivant les sites (ruines de Volubilis, cols de l'Atlas, etc,). On projette de créer des stations d'estivage sur les pentes de l'Atlas.

Monnaies, poids et mesures, crédit. — L'ancienne monnaie, dite *hassani* a été supprimée, et remplacée par le franc marocain (dahir du 21 juin 1920).

Le système métrique des poids et mesures se répand de plus en plus.

Le *rotl* (poids) varie de 500 gr. à 1 kgr., et suivant les denrées ; l'*oque* varie de 30 à 50 gr. Le *modd* (capacité) varie de 20 à 100 litres. Le *dhira'* (longueur) est de 0 m. 50.

L'office des P. T. T. marocains a été créé en 1913.

Le marché des changes était à Tanger.

La banque d'État du Maroc, créée par la conférence d'Algésiras (1906 ; § III), a le privilège de la frappe de la monnaie et de l'émission des billets ; elle a un droit de préférence pour l'émission des emprunts : siège social à Tanger ; siège du conseil, à Paris ; 13 agences au Maroc.

Le taux maximum de l'intérêt en matière civile et commerciale est de 12 p. 100 (1916).

Les dahirs des 22-23 décembre 1919 ont autorisé la création de sociétés de crédit foncier, et d'une caisse de prêts immobiliers.

Bibliographie. — « *La Renaissance du Maroc (dix ans de protectorat)* », Rabat, 1923.

Augustin Bernard, *le Maroc*, 6e éd., Paris, 1921.

Archives Marocaines, 24 vol., Paris.

Villes et Tribus du Maroc, 7 vol., 1915-1919, Paris.

Hespéris, organe de l'Institut Supérieur de Rabat, depuis 1921.

L. Milliot, *Recueil de jurisprudence chérifienne*, Paris, 1920.

Laoust, *Mots et choses berbères*, Paris, 1920.

Lévi-Provençal, *les Historiens des chorfa*, Paris, 1922.

P. Ricard, *Guide « Bleu » du Maroc*, 1921.

Revista hispano-africana, Madrid (mensuelle depuis 1922).

APPENDICE

SAHARA ESPAGNOL (RIO DE ORO)

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique. — C'est le littoral atlantique du Sahara, au S. du Maroc, entre l'oued Draa et la baie du Lévrier ; à l'E., le territoire est limité par 11° de long. W.

283.650 km². La côte, où les récifs alternent avec les dunes, offre quelques accidents de terrain connus des pêcheurs canariens : mouillages de Arjila, Tarfaya (Matas de S. Bartolomé), al Msit (emb. de la Saguiet el Hamra), Villa Cisneros, Cintra, Cap Blanc.

Population (nomade) : 50.000 hommes.

L'islamisation. — Le pays, islamisé au XIe siècle de notre ère par les *Almoravides* dont le célèbre couvent fortifié (*ribât*) se trouvait peut-être à la baie du Lévrier, a été le siège, au XIVe siècle, d'un important mouvement d'apostolat, qui a rayonné jusqu'en Algérie, celui des « chorfa de la Saguiet el Hamrâ ».

On trouve au Rio de Oro des tribus *arabes : Oulad Delim*, d'origine *qahtanide* (6.000 hommes ; fractions *O. Bou Amar, O. Loudeïkat*), *Aroussiyin*.

Des tribus *berbères* semi-arabisées et bilingues : *Tekna* (venant de l'oued Noûn, soumis à la famille des *Ould Beïrouk :* 31.000 hommes), *Roqeïbât*, nomades indépendants. Et des serfs berbérophones, ou *ẓénaga :* notamment les *imraguen*, pêcheurs berbères de la côte.

II-III. GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION

L'occupation date de 1884. Le chef-lieu, d'abord à Tarfaya (1913), fut transporté en 1916 à Villa Cisneros (Dakhla Sahriya). Le gouverneur espagnol est actuellement D. Fr. Benz y Arzandona. De l'oued Draa jusqu'à la Saguiet el Hamra le territoire du Sahara espagnol est considéré comme marocain, donc, simple terre de protectorat.

Le centre de la congrégation xénophobe des *Ahl Mâ el ʿAïneïn* (les « Hommes Bleus »), est à Smara (moyenne Saguiet el Hamra) depuis quarante ans. Ce sont des *Qâdiriya Fadliya*, dont le chef, Ahmed el Hîba, fils de Mâ el ʿAïneïn († 1910), tenta d'être sultan de Marrakech (15 juillet-6 septembre 1912) ; mort le 23 juin 1919, il a été remplacé par Merebbi-Rebbo-Noʿmân.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'agriculture et l'industrie. — Quelques cultures de blé et d'orge.

Pâturages variés au Tiris, dans le Sud (près de l'Adrar Sottoff).

Sur la côte, il n'y a pas de bois de construction, et presque pas d'eau potable.

Exploitation du *sel* des sebkhas d'Idjil, Tenouaka, Faris et Imlili.

Pêche, par les « imraguen », du poisson de mer : à la ligne, au filet, au harpon.

Les goélettes canariennes de la Cie Transatlantique exploitent les bancs de la côte.

Mouvement économique. — *Exportation* (1909) : 1 million de francs (morue salée ou séchée). *Importation :* insignifiante (paille, orge, pétrole).

Monnaies : Troc entre pêcheurs et nomades.

Bibliographie. — E. d'Almonte, *Essai sur le Sahara espagnol* (*Bol. Soc. Geogr.*, Madrid, t. LVI, 1914; utilisé par P. Marty, *R.M.M.*, XLVI).

P. Marty, Les *Ouled Delim, Regueïbat* et *Tekna* (*Afr. Franç., R.C.*, mai-août 1915).

R. de Segonzac, *El Hiba, fils de Mâ-el-Aïnin* (*id.*, mars 1917).

ÉGYPTE ET SOUDAN ÉGYPTIEN

ÉGYPTE (MISR)

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — L'Égypte historique occupe la basse vallée du Nil, de la première cataracte (Assouân), par 24°,5′ de lat. N. jusqu'à l'embouchure, par 31°,30′. Politiquement, sa limite a été reculée jusqu'à la 2e cataracte (Halfa, 22° lat. N.). En dehors de la vallée et des deux falaises du lit majeur, c'est le désert, entre 27° et 31° de longit. Est. Au N. la Méditerranée, à l'W. la Cyrénaïque, au S. le Soudan égyptien, à l'E. la mer Rouge et l'isthme de Suez. Au delà de l'isthme de Suez, la péninsule asiatique du Sinaï est rattachée politiquement à l'Égypte. Par elle l'Égypte confine à la Palestine (NE) et au Hedjaz (E).

994.300 kilomètres carrés, dont 33.607 seulement sont cultivables. L'Égypte est une oasis, abritée pendant 1.200 kilomètres dans un creux du désert que le Nil vivifie; sa largeur de 5 à 10 kilomètres, atteint 15 en Thébaïde, 25 à Beni Souef; et l'arc de dunes cernant le Delta atteint 600 kilomètres. L'Égypte se divise en deux zones : Haute Égypte ou *Sa'îd* en amont du Caire (avec la lagune du Fayoûm à l'W.), Basse Égypte en aval. Diverses crevasses du plateau libyque (W.) abritent les oasis de Khargé, Dakhlé, Farâfra, Bahriyé et Sïoua.

La crue du Nil est produite par la combinaison des crues du Nil Bleu (26 avril, à Khartoûm) et du Nil Blanc (19 mai à Khartoûm); elle arrive au Caire le 17 juin (*leïlet el noqta*, nuit de la goutte), y bat son plein le 26 septembre et cesse en novembre. On ouvre le barrage de Khaliq, au Caire, après l'énoncé de la formule de la *wafâ-al-Bahr*, vers le 15 août. Mais ce n'est plus qu'une cérémonie traditionnelle, l'irrigation étant régularisée en tout temps en dehors des canaux *Nili* par des prises d'eau permanentes (*seïfi*), depuis 1837. Enfin depuis 1902, le barrage d'Assouan (contient 1 milliard de mètres cubes) complète la crue : fermé au début de décembre, on l'ouvre graduellement de fin mars à juillet. Il a permis d'augmenter de 1/8 la surface irriguée.

Population totale (1917) : 12.750.918 hab. (11.287.359 en 1907), dont 11.658.148 musulmans (91 p. 100), 854.778 Coptes jacobites (6 p. 100), 59.581 israélites. En outre, 107.687 catholiques, 47.481 protestants et 14.416 autres chrétiens, comprenant de nombreux Européens (110.000 au moins), et des Syriens dont le statut politique reste en suspens (voir art. 105 du projet de Sèvres).

Densité moyenne (par rapport aux terres cultivées) : 607 habitants au kilomètre carré.

Recensement des villes (1917): le Caire (790.939); Alexandrie (414.617); Port-Saïd (avec Ismaïlia : 91.090) ; Tantâ (74.195); Assiout (51.431) ; Mansoûra (49.238); Damanhoûr (47.867); Médinet el-Fayoûm (44.400); Zagazig (41.741); Minyé (34.945); Beni Souef (31.986); Suez (30.996); Damiette (30.984); Chibin el Kôm (24.604); Qéné (23.357); Sohâg (20.760); Gîzé (18.714); Benha (18.607); Qoûs (13.000); Assouân (11.293).

Toute la population est sédentaire, sauf 650.000 bédouins nomades (6 p. 100).

L'Islamisation. — En 640-641, 'Amr ibnal 'As, envoyé par le calife 'Omar, s'empara de la forteresse byzantine du Qasr el Cham'a (Babylone d'Égypte) et fonda, tout auprès, la nouvelle capitale, Fostât, « la tente » (Vieux Caire actuel).

Les Coptes chrétiens se convertirent graduellement à l'entour des garnisons arabes ; beaucoup pour échapper aux charges fiscales (impôt foncier, *Kharadj* ; voir les études récentes sur les papyrus financiers arabes) et aux restrictions sociales, fréquemment renforcées à l'égard des non-musulmans. A diverses reprises, en 725, 832, puis après 1171, au XIIIe, XIVe s., et en 1320 notamment, il y eut ainsi des conversions en masse (cf. en 1750 au Sa'îd). Aussi la majorité encore chrétienne au IXe siècle, devint musulmane au XIIIe siècle.

Entre temps, Fostât avait été remplacé par *Qâhira* (le Caire), un peu plus au Nord (970).

Actuellement, la minorité chrétienne est concentrée en Haute Égypte (Assiout, Akhmim, Girgé, Esné, Kouft, Negâdé).

L'Égypte, malgré deux siècles de domination fatimite (969-1171), est toujours restée musulmane sunnite.

La *Khotba* s'y est dite constamment (640-969, 1171-1517) pour le califat orthodoxe (omayyade, puis abbâside). Le Caire a même été le siège du califat abbaside de 1261 à 1517, lorsque les sultans mameluks d'Égypte, pour asseoir plus solidement leur autorité, installèrent près d'eux, au Caire, une lignée de califes abbasides, afin de légitimer leur pouvoir temporel et surtout de valider le fonctionnement des institutions canoniques dans le pays. Après la *Khotba* ottomane, dite jusqu'en 1914, d'infructueux essais de *Khotba* locale ont été faits par la puissance protectrice ; on en est revenu à la formule traditionnelle, *Khalîfat al moslimîn*, sans prononcer son *nom*.

Le rite dominant est le rite *shâfi'ite* ; le rite *mâlikite* a d'assez nombreux adhérents au *Sa'id* ; le rite *hanéfite* est suivi par les familles d'origine turque (Delta) ; il n'y a que quelques *hanbalites*.

Les seuls *shi'ites* sont les commerçants persans du Caire. Il y a quelques *béhaïs*.

On trouve en Égypte : *a*) des tribus *arabes*, issues des premières garnisons de Fostât, fort indisciplinées, pourvues de fiefs (*qatâ'î, sawâfî*) le long du Nil : des *qahtanides*, d'abord : *Djodham* (en Hawf, Delta oriental), *Tayy* (vers 1050), *Billi* (à Fostât, puis Girgé), *Djoheïna* (à Assiout, puis Assouân ; puis au Soudan, au Dâr Foûr et jusqu'au Tchad, XIVe s.). La garnison primitive de fostât était *qahtanide* (*Tadjîb, Ghoteïf, Khawlân, Ma'âfir*). Ensuite des *modarides : Kinâna*, dès 680 (entre Alexandrie et Damiette) ; *Qeïs* en 725 (Bilbeïs), *Fezâra* (Qaliyoûb) ; en 990 sont installées en Haute Égypte les deux grandes branches des *Hawâzin*, *Hilâl* et *Soleïm*, qui iront conquérir le Maghreb au siècle suivant. — Enfin des *rabî'ides* ; la tribu de *Rabî'a*, installée à Assouân dès 854, fonde une principauté (*Beni Kanz*) dans la région Assouân-Korosko encore occupée par ses fils, les *Kenouz*, et conquiert en 1350 le royaume chrétien de Dongola.

Voici la répartition actuelle de ces tribus *arabes* : au Delta et vers l'Ouest, les *Haouâdât, Hanadi* et *Oulad'Ali* ; en Haute-Égypte, les *Faouaïyé* et *Ma'zé* ; puis les *Beni-Ouâsil* et *Astouâni*, qui sont sédentarisés ; au Sinaï, les *Torâbiyîn*, *Tiyâha* et *Saouârika*. — Il faut ajouter ici quelques familles nobles des cités, qui ont une généalogie qoreïchite (peu de *chorfa* ; des *Bakriya*, etc.) ;

b) Des tribus *berbères* arabisées, venues au Xe siècle de l'Ouest avec les Fâtimites : *Louâta* (Gîzé, Behnesa, XIVe s.) ; *Haouâra* (Girgé, 1382 ; maîtres du pays au S. d'Assiout au XVIIIe s., ils ont envoyé une colonie à Dongola, *Hawawir*). La langue berbère ne subsiste plus que dans l'oasis de Sïoua ;

c) Des tribus nomades autochtones, *Bedja*, entre Qéné et la mer Rouge : *Abâbdé* (clans *Oshabab, Melikab, Nimrab, Shawâtir*), qui parlent entre eux un dialecte hamitique et commencent à apprendre l'arabe. Ils sont parents des *Bisharîn* du Soudan qui viennent jusqu'à Assouan ;

d) Des familles coptes (dont les 9/10 sont islamisées). C'est la majorité ;

e) Des tziganes musulmans, *Halabî* (4 tribus), *Ghagar* et *Nourî*, parlant tzigane. — Des descendants d'esclaves nubiens et abyssins. — Dans les villes, de nombreux Nubiens (*Barâbra*) viennent gagner leur vie.

Langues. — Dès le IXe siècle, l'*arabe*, langue administrative musulmane, supplante non seulement le *grec*, mais le *copte*, chez les chrétiens indigènes. Depuis, l'Égypte est devenue l'un des foyers les plus intenses de la culture *arabe*. L'italien, l'anglais, et surtout le français, tendent à servir de langue auxiliaire pour les musulmans.

91 p. 100 d'illettrés chez les musulmans, 83 p. 100 chez les Coptes jacobites (1917).

II. GOUVERNEMENT

S. M. Fouad Ier, sultan (9 octobre 1917), puis roi d'Égypte (16 mars 1922), né en 1868.

L'Égypte, province ottomane depuis 1517, occupée momentanément par les Français (juillet 1798-septembre 1801), est gouvernée depuis le 3 août 1805 par la famille turco-albanaise de Mohammed 'Alî († 1848), nommé alors *pacha* turc d'Égypte (à titre héréditaire, 1841). Ce titre fut changé en 1868 en celui de *khédive*, comportant le droit de traiter, de battre monnaie, de nommer aux fonctions administratives et judiciaires, et impliquant un important tribut annuel de vassalité ; la Turquie entretenait en outre un délégué permanent au Caire. Le Khédive 'Abbâs II (1892-1914), ayant opté pour la suzeraineté turque contre l'occupation militaire britannique (temporaire, maintenue depuis juillet 1882 jusqu'à ce jour), fut déclaré déchu, et le protectorat britannique proclamé le 18 décembre 1914.

Après la mort de son prédécesseur Hoceïn Kâmil (1914 † 1917), qui portait le titre de *sultan*, le sultan Fouâd a obtenu que l'ordre de succession serait

par primogéniture dans sa descendance masculine (14 avril 1920) et a reçu le titre de *roi* (16 mars 1922) ; le protectorat britannique a été aboli (28 février 1922), et l'occupation militaire britannique maintenue provisoirement.

En attendant la mise en vigueur d'une nouvelle Constitution, la loi de 1913 créant une *Assemblée législative* (consultative, avec droit de veto pour les impôts nouveaux) subsiste en principe. L'Assemblée, prorogée a pour président Ahmed Mazloum Pacha.

En fait, la prolongation de l'état de siège (1914-22) a déterminé un mouvement nationaliste dirigé depuis la mort de Ferid Bey († nov. 1919) par Sa'd Pacha Zaghloûl (déporté à Malte, 8 mars 1919, mission de six mois à Londres 1920, arrêté 23 décembre 1921 : déporté 1er mars 1922, aux Seychelles, puis à Gibraltar). En présence de ce mouvement, dit du « Wafd » (Délégation), aucun ministère égyptien n'a encore pu établir un *modus vivendi* praticable, entre ces aspirations et les demandes britanniques spécifiées dans les memoranda Milner (18 août 1920, après sa mission en Égypte) et Curzon (10 novembre 1921).

Voici la liste de ces ministères : H. Rouchdy (démissionnaire 18 décembre 1918, reformé 8-21 avril 1919) ; Mohammed Saïd (22 mai-18 novembre 1919) ; Yoûsef Wahba (18 novembre-21 mai 1920) ; T. Nessim (21 mai 1920-15 mars 1921) ; 'Adly Yeghen (15 mars-8 décembre 1921) ; grève ministérielle ; Sarwat (1er mars-30 novembre 1922) ; T. Nessim (1922-23), Yahya Ibrahim (1923).

Au point de vue international, le corps diplomatique, dont la transformation en corps simplement consulaire n'est plus envisagée, réside au Caire. En outre, une commission de diplomates étrangers gère la *Caisse de la Dette Publique*. L'abolition du régime des *capitulations* n'a pas encore été définitivement consentie par la France et l'Italie.

Enfin la question mondiale du *Canal de Suez*, pourvu d'une charte internationale garantissant sa neutralité permanente (Conférence de Constantinople, 29 octobre 1888), ne saurait être éludée, ni comme une question de politique intérieure par la nation égyptienne, ni comme une sécurité stratégique par le pouvoir britannique.

III. **ADMINISTRATION**

ADMINISTRATION CENTRALE. — Elle comprend *huit* ministères : Intérieur, Finances, Éducation, Justice, Agriculture, Wakfs, Communications, Guerre.

La Grande Bretagne est représentée par un Haut Commissaire (maréchal vicomte Allenby, octobre 1919 ; avec l'Hon. E. Scott comme adjoint) qui guide le ministère égyptien, tant par contact direct avec le président du Conseil que par les conseillers britanniques détachés auprès de chacun des ministres.

Le *Conseil législatif* est un pouvoir consultatif ; les *conseils provinciaux* réglementent les marchés et les veilleurs (*ghafîr*).

ADMINISTRATION RÉGIONALE. — Il y a 14 *moudiriyés*, 6 en basse Égypte (*Qaliyoûbiyé, Menoufiyé, Gharbiyé, Sharqiyé, Daqahliyé, Boheïra*), et 8 en Haute (*Gîzé, Beni Souef, Fayoûm, Miniyé, Assiout, Girgé, Qéné, Assouan*).

Il y a 5 Gouvernorats (*mohâfiza*) : le Caire, Alexandrie, Canal deSuez (Port Saïd et Ismaïlia), Suez et Damiette.

Le *moudiriyé* est partagé en districts (*merkez*) ; le district en localités pourvues de maires (*'omdé*). Chaque *merkez* élit deux délégués au *conseil provincial* (1909).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Dans le traité projeté à Sèvres (1920), la Turquie renonçait à sa suzeraineté canonique sur l'Égypte. La question n'est pas encore réglée, et l'on ne sait de qui les *imâms*, *khatibs* et *cadis* tiennent validation de leurs pouvoirs canoniques. Il y a un *grand-cadi*, investi avant 1914 par le cheïkh-ul-islam ottoman, et un *grand-mufti* (Ch. M. Bakhît). Les quatre rites orthodoxes sont officiellement organisés : *shâfi'ite*, *mâlikite*, *hanéfite* et *hanbalite*.

Pour les fêtes canoniques, voir *suprà*, p. 9.

Il y a plus de 95 fêtes locales de saints (*mawlid*), dont le registre est tenu par le cheïkh el Bekri (trad. ap. Michell, *Egyptian calendar*, 1900, pp. 60-66) ; voici les principales : du Caire, Seyyidnâ Hoceïn (11 rabî' II ; distinct de l'*Ashoûrâ*) ; Matboûlî (6 jom. I) ; S. Nefîsa (5 jom. II) ; S. Zeïneb (25 jom. II-17 radjab) ; Dashtoûtî (20 radjab) ; Imâm Shâfi'î (1 sha'bân) ; Soltân Hanafi (1 sha'bân) ; Bayoûmî (4 dhoûl qa'da). Au Delta, *mawlid* de S. A. Badawi à Tantâ (triple : août, avril, février), de S. I. Dassoûqî à Dassoûq, d'Aboû'l Haddjâdj à Luxor, d''Abd ek Rahîm à Qéné.

Il y a 16.000 pèlerins, en moyenne, pour la Mekke.

Les *congrégations* les plus répandues sont ('Alî pâshâ Mobârak, III, 129) :

Ahmadiya (en rouge) de S. A. Badawî († Tantâ, 1276 ; 16 branches, ou *foroû'* : *Shinnâwiya, Marâziqa, Kannâsiya, Anbâbiya, Hammoûdiya, Manoûfiya, Sallâmiya, Halabiya, Zâhidîya, Sho 'aïbiya, Tasqiyâniya, 'Arabiya, Sotoûhiya, Bondâriya, Moslimiya* [*Shoronbolâliya*], et *Baiyoûmiya* « hurleurs » ; fondés vers 1740), *Borhamiya* (ou *Dassoûqiya*, d'Ibr. Dassoûqî, † 1277 ; en vert ; subdivisés en *Shahâwiya, Sharâniba*), *Shâdhiliya* (de 'Alî Shâdhilî † 1256 à Homeïthira au désert arabique : versicolore ; 12 branches, *Djawharîya, Makkîya, Hâshimîya, Sammânîya, 'Afîfiya, Qâsimiya, Madaniya, 'Isâwiya, 'Aroûsiya, Tohâmiya, Handoûshiya, Qâwoûqdjiya*), *Rifâ'iya* (en noir ; 3 *boyoût* : *Bâziya, Malikiya* et *Habîbiya*) et *Sa'diya* qui se faisaient fouler aux pieds, *dôseh*, par le cheval du cheïkh), *Qâdiriya* (*Fâridiya* et *Qâsimiya*), *Naqshabandiya, Khalwatiya* (*Deïfîya, Hafnîya, Sabâ'iya, Sâwîya* et *Maghâziya*), *Idrîsiya* (ex-shâdhilîs) et *Amîrghanîya* (en blanc ; fondés 1840).

Elles sont en pleine décadence (25 tekkiés au Caire ; dont 1 *bektâshi*, turc).

Dès 1171, Saladin s'était préoccupé de les assujettir à un chef commun : *cheïkh al mechaïkh* ; ce fut, depuis 1550, le « cheïkh al Bekri », l'aîné de la maison des descendants du Khalife aboû Bakr (*Beït al Siddîq*) ; depuis 1811, le cheïkh el Bekri est également *naqîb* des *chorfas* (ou descendants du Prophète). Seuls les *Wafâïya* (et les *Senousiya*) sont restés autonomes.

L'INSTRUCTION. — Les écoles coraniques (*maktab*) contrôlées depuis 1897, sont (1919) au nombre de 3.778, avec 202.016 garçons et 34.030 filles.

L'instruction canonique supérieure est donnée à la mosquée d'*Al Azhar* (fondée comme université dès 973), avec 405 maîtres et 97.409 étudiants (1914) ; le conseil d'Al Azhar contrôle les autres écoles canoniques, *Ahmadi* à Tanta (113 maîtres, 2.680 étudiants), *Dessoûqi* à Tanta (16 maîtres, 280 étudiants), Damiette (16 maîtres, 411 étudiants), Alexandrie (75 maîtres, 1.854 étudiants). Le programme des cours d'Al Azhar comprend depuis les réformes de 1908-1910 un cycle de 4 ans, avec les matières suivantes : *fiqh, hadîth, osoûl, balâgha tatbiqîya, hi'ya* (astronomie, géogr. phys.), *khawâss al adjsâm* (biologie, météorologie).

Grand cheikh d'Al Azhar : Ch. Sélim Bishrî (✝ 1918), Ch. Hassouna Nawawi, puis Ch. Aboul Fadl Guizaoui.

Une *école des cadis* a été créée officiellement au Caire, pour supplanter Al Azhar et rénover la mentalité des futurs cadis (260 élèves en 1919).

Un *séminaire des missions musulmanes* (*Dâr al da'wa wa'l irshâd*, fondé à Rôda en 1912, et très fréquenté, n'a pas encore été autorisé à rouvrir ses portes (directeur : Réchid Ridâ).

Au point de vue laïque, le Gouvernement a créé des écoles primaires (77, avec 12.000 garçons et 1.700 filles), secondaires (7, avec 2.733 garçons) et professionnelles (41, avec 2.500 garçons et 200 filles). Il y a 27 écoles normales (1.330 jeunes gens, 800 jeunes filles).

Une *Université musulmane nouvelle* (*Djâmi'a Misriya*), due à l'initiative des musulmans égyptiens, notamment du roi actuel, n'a pu se développer suffisamment, l'équivalence de ses diplômes n'ayant pas été officiellement fixée.

La presse. — La grande presse musulmane en arabe (*Moayyad*, avant la guerre, tirant à 14.000) n'a plus d'organe depuis 1915 ; *Afkâr* est simplement l'organe d'Al Azhar. Seule subsiste la revue *Manâr*, de R. Ridâ.

La presse politique en arabe comprend, en dehors du *Moqattam* (directeurs : Nimr et Sarruf), officieux britannique non-musulman, tirant à 7.000 ; les organes nationalistes : *Akhbâr, Liwâ Misrî, Ahrâm, Nizâm, Wadinnil* (Alexandrie), *Siyâsa* (parti libéral constitutionnel d'Adly), *Mahroûsa* ; qui collaborent plus ou moins avec le « Wafd » (délégation nationaliste de S. Zaghloûl, présidée actuellement par Hasan Hâsib).

La presse satirique populaire semble paralysée depuis 1915.

La justice. — Les *mahkamas* des cadis ne sont compétents qu'en statut personnel, successions et *wakfs*.

Il y a 90 tribunaux sommaires (*Native tribunals*) de simple police, 236 cours cantonales (1912 : notables des villages).

Conformément aux capitulations, 3 tribunaux mixtes (1876) fonctionnent, composés de juges indigènes et étrangers, avec Cour d'appel à Alexandrie.

En présence des attentats politiques répétés commis depuis 1919, un *Code pénal* plus strict a été mis en vigueur (1922).

L'armée. — Service obligatoire de cinq ans. On n'incorpore que 4 p. 100 du contingent, 17.500 hommes. En outre des « Labour Corps » sont levés en cas de nécessité (113.000 travailleurs en 1916). L'armée égyptienne assure le maintien de l'ordre au Soudan (voir *infrà*). Son chef britannique, le *sirdar* est gouverneur général du Soudan. Les cadres égyptiens de plus en plus nombreux, sont formés par les écoles d'officiers du Caire et de Khartoum (1898).

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'agriculture. — L'Égypte est, grâce à l'inondation, essentiellement agricole. De grands barrages (Assouân, Esné, Assiout) ont permis d'utiliser plus complètement les eaux.

Deux zones de cultures principales : zone irriguée par les *bassins* de régularisation, où l'on cultive les *céréales* (Haute-Égypte) ; zone des *canaux*, où l'on cultive le *coton* (Fayoûm, Delta). La *canne à sucre* est cultivée aussi (Erment, Miniyé, Hawâmdiyé), ainsi que le *riz* (Delta).

Le seul arbre d'Égypte, en dehors des arbres des jardins (acacias lebbakh, flamboyants (*Erythrina corallodendron*), figuiers, sycomores, baumiers de Matarié), est le *dattier*.

En 1920, la récolte de coton ayant été surabondante (engorgement et crise à Manchester), le gouvernement donna ordre de diminuer la superficie cultivée en coton, et distribua pour les semer en son lieu des céréales.

Une loi, dite « des 5 feddans », (21.000 mètres carrés), a constitué un *homestead* inaliénable, pour le fellah. La distinction entre terre de *Kharâdj* (payant l'impôt foncier) et terre de *dîme* (*'oshrî*) a été abolie ; on paie, suivant le revenu de la terre, de 2 à 164 pi, par feddan. Les dattiers sont taxés à 2 pi et demie.

L'industrie. — L'industrie du *papyrus* a cessé au xe siècle. Les ateliers de tissage de Tinnis et Bahnasâ, Damiette, Akhmîm (laine, coton, soie, lin ; tapis), célèbres au Moyen Age, ont disparu, sauf à Damiette.

Depuis 1910, 31 puits de pétrole ont été forés au sud de Suez.

Les usines européennes installées en Égypte commencent à employer une main-d'œuvre indigène. Les premiers ouvriers, grecs et italiens, ont appris aux musulmans indigènes les principes de la résistance syndicale (grève, etc.)

L'organisation corporative, si développée du xe au xiie siècle par les Fâtimites, sur des bases d'initiation syncrétiste tolérante, a été soumise depuis 1171 au contrôle policier d'un fonctionnaire d'État (*mohtasib*), ce qui a paralysé son essor (voir traités de Nabrawî, Ibn al Ahwa, Ibn Bassâm) ; elle disparaît.

Au xvie siècle, les meilleurs artisans égyptiens ont été transportés à Constantinople. Les industries locales (cuivre, poterie, parfumerie, soierie), sont en pleine décadence. La seule qui ait une importance, c'est l'*imprimerie* ; le Caire, grâce aux Syriens, est le centre mondial du livre pour les musulmans.

Mouvement économique général. — *Importation* : 1.326 millions fr. (1918). *Exportation* : 1.170 millions.

L'Égypte importe : bois et charbon, animaux et viandes, produits chimiques et parfums, huile d'olive, pétrole, machines.

L'Égypte exporte : coton, sucre, céréales, cuirs.

Principalement par Alexandrie.

Le *Canal de Suez*, ouvert le 17 novembre 1869, et concédé à une Compagnie jusqu'en 1968, commande la route d'Extrême-Orient (2.522 navires, 9 millions de fr.).

Commerce intérieur. — Peu ou point de routes, à cause des canaux; 3763 kilomètres de rails (1919). Lignes le Caire-Luxor-Assouan; la jonction avec la ligne de Palestine s'effectue au pont de Kantara, sur le canal de Suez. — Service fluvial important.

Tourisme. — L'Égypte est le pays classique du tourisme depuis l'époque gréco-romaine: Pyramides (*Ahrâm*) et Sphinx (*Aboû'l Hoûl*), Luxor, Abydos, Matarié. — Les guides d'Égypte sont rédigés avec un soin exceptionnel. Le Caire est une des plus célèbres villes d'art islamique.

Monnaies, poids et mesures ; crédit. — Depuis le 18 octobre 1916, le monogramme ottoman a disparu des livres d'or (£ E = 25 fr. 95); les pièces divisionnaires sont en argent, nickel et bronze (unité, la piastre, *qirsh*, 0,26 centimes). La roupie hindoue a été fixée au cours légal de 6 pi et demie. Le profil du souverain est apparu sur les timbres-poste (1923).

L'unité de longueur : *dhirâ' baladî*, 0 m. 58 ; de poids : *dirham*, 3 gr. 12 ; *cantar*, 140 kilogrammes ; de capacité, *ardab* 198 litres; de surface, *feddan*, 4.200 mètres carrés.

Calendrier administratif grégorien depuis le 1er janvier 1876.

National Bank of Egypt (émet les coupures) ; *Agricultural Bank of Egypt*, caisse d'épargne postale, caisse d'épargne rurale. Œuvres égyptiennes : Banque Misr (1920), syndicat agricole supérieur (1921).

A la Bourse du Caire, où la spéculation sur le coton a tant d'importance, le remisier prend 5 *talaris* par *cantar* de coton, et n'admet pas de commande à moins de 250 *cantars*.

Bibliographie. — *Annuaire statistique de l'Égypte*, le Caire (annuel).

Lord Cromer (Evelyn Baring), *Abbas II*, Londres, 1915.

Maréchal Allenby, *Rapport* du 9 juillet 1921 (*Cmd.*, 1487).

R. Maunier, *Bibliographie économique, juridique et sociale de l'Égypte moderne* (1798-1916), Le Caire, 1916.

S. Lane Poole, *the Story of Cairo*, Londres, 1906.

SOUDAN ÉGYPTIEN

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Le Soudan Égyptien, entre les 4° et 22° lat. N., occupe la haute vallée des deux Nils, Nil Bleu et Nil Blanc, mais non pas jusqu'à leurs sources; car le Nil Bleu naît en Abyssinie. où il a son lac régulateur, le Tsana, et le Nil Blanc a ses sources et ses lacs régulateurs dans les colonies anglaises du Kénya et du Tanganyika.

Politiquement, l'extrême-Sud de l'ancien Soudan Égyptien (Doufilé et Ouadelaï) en a été scindé et rattaché à l'Ouganda britannique. — Actuellement, le Soudan égyptien est limité par l'Égypte au N., l'Eritrea et l'Abyssinie à l'E., le Kenya et l'Ouganda au S., l'Afrique équatoriale française à l'W.

1.632.491 kilomètres carrés. Le Soudan se divise en zones désertiques (N., NE., NW.), steppes avec arbustes épineux (centre) et palmiers doums (centre-sud), savanes d'acacias et d'ébéniers sur le moyen Nil Bleu (Est). Les provinces du Sud extrême sont basses et marécageuses jusqu'aux abords de la forêt équatoriale, où le terrain se relève. Le relief atteint 3.010 mètres au Dj. Marra en Dâr Foûr, selon Tilho. Les escarpements orientaux ne dépassent pas 2.280 mètres. — La région la plus importante est, au centre, la « Mésopotamie nubienne », île de Méroé et « Gezira » de Khartoum, entre Atbara, Nil Bleu et Nil Blanc, dont on a commencé méthodiquement l'irrigation.

La crue du Nil est provoquée par l'Atbara et le Nil Bleu (maximum 1er sept.); le Nil Blanc, arrêté, déborde ; puis en octobre, il s'écoule doucement et sa crue, arrivant alors, maintient un moment le niveau. A travers le Soudan, le Nil perd 39/40 de son volume d'eau ; 69 p. 100 est bu par les roseaux du *sedd ;* après l'apport du Sobat qui le triple, il reperd par infiltration et évaporation.

Pluies : 6 mois au Sobat (mai-oct.), 4 au Sennar (31 cm.), nulles à Berber.

Population totale : 5.852.000 hab. (1923), ainsi répartis : Bahr el Ghazal (2.500.000, *sic*); Berber (171.412); Nil Bleu (259.444); Darfoûr (523.924); Dongola (151.840); Fung (114.000); Halfa (40.708); Kassala (98.014); Khartoum (186.400); Mongalla (213.270); Monts Nuba (317.811); Mer Rouge (97.972); Haut-Nil (501.346); Nil Blanc (189.957).

Les chiffres pour la Mongalla et le Nil Blanc sont donnés comme « approximatifs », et l'évaluation pour le Bahr el Ghazal est visiblement excessive. Toutes les pro-

vinces sont entièrement islamisées, sauf le Bahr el Ghazal, la Mongalla et le Haut Nil où il n'y a que des îlots musulmans insignifiants. Il y aurait donc environ 2.800.000 musulmans contre 3.000.000 d'animistes, en se tenant aux évaluations officielles. Si le Bahr el Ghazal n'a que 1.000.000 d'habitants, ces chiffres deviennent 2.800.000 contre 1.500.000 animistes, sur 4.300.000 habitants, soit 66 p. 100 de musulmans.

Villes (1923) : Khartoum (30.600), et le faubourg Khartoum-Nord (34.297) ; Omdurman (78.000); Wad Medani (20.000); Kassala (15.000); El Obeïd (10.000); Nahud (7.000).

L'Islamisation. — L'Islamisation s'est produite du NNE. au SW, par flots successifs d'immigrants arabes bédouins, venue d'Arabie en Égypte aux VIIe-IXe siècles.

Après de longues luttes, ils encerclèrent et investirent séparément les centres chrétiens de Dongola (conquis 1350), d'Aloa (capitale Soba, au S. de Khartoum ; résiste jusqu'en 1504) et de la frontière abyssine, Dès le VIIIe siècle, ce sont les *Fezâra* et *B. Omayya* dans le Nord, les *Hadâreb* (prétendus « Hadramites ») sur la côte vers Souakim ; le gros des nomades arabes, *Rabî'a* (*Konoûz*) et *Djoheïna*, campés entre Assiout et Assoûan jusqu'en 869, entrent alors en pays Bedja, et conquièrent lentement l'état de Dongola. Ils poussent ensuite leurs troupeaux au delà vers le S. et le SW., coopérant à la fondation d'États musulmans dits « abbâsides » : Kordofân (Mosabba 1600) Teqali, Dâr Foûr (Soleïman Solon, 1596) et Ouadaï (Sâlih, 1580), cependant que des nègres Chillouks venus du S., fondaient au confluent des deux Nils l'empire des *Foung* du Sennar (1504-1822, avec les états vassaux des *mangil* ou *mek* de Qerri, Fazoghli, Shendi. On connaît la curieuse histoire de ces « empereurs » qui se disaient Omayyades, et qu'une féodalité turbulente, livra, pour la plupart, au « bourreau impérial ».

La conversion des nègres de Dongola fut commencée par Gholâm Allâh ibn 'Id (vers 1375), celle des *Foung* par divers autres cheïkh, Mahmoûd el 'Araki (Rigl Qoseïr, vers 1500), Tâdj el Dîn Mohammud Bâhirî, venu de Bagdad (1544), Bân al Naqâ (1550), Daf 'Allah-ibn Moqbil el 'Araki et Hâmil el 'Asi ; les Oulad Djâbir convertirent le pays des Sheïqiyé. Avec la conquête égyptienne (1820-22), consacrée par le firman de 1841, diverses congrégations musulmanes firent des prosélytes.

L'intermède de l'insurrection mahdiste (1882-99) marque un temps d'arrêt. La limite d'Islamisation, qui avait remonté la Sobat, dépassé le Bahr el Ghazal et atteint le Mbomou avec les chasseurs d'esclaves (Ziber et Soleïman) il y a cinquante ans a été ramenée actuellement un peu au sud du Bahr al 'Arab et du Bahr el Ghazal ; elle longe ensuite la rive droite du Nil Blanc qu'elle traverse vers Fashoda, et de là, rejoint vers Kurmuk les *Shangâlla* islamisés d'Abyssinie. Au S. de cette ligne, jalonnée par les immigrés arabes (*Selim Baggara*, *Hawazma*, *Kinâna*), par les *Chillouks* (groupe social monarchique ancien, 50.000 hab., dont quelques islamisés), les *Dinkas* du Nord et les *Djebelawin* du Fazogli (dont les chefs seuls sont musulmans). — Le bloc animiste reste provisoirement inentamé : *Shouli*, *Bari*, *Djoûr*, *Nouer* (et leurs vassaux *Anouak*), *Dinkas* du sud, puis les nègres « travailleurs du fer » (*Bongo*, *Mittou*, *Golo*, *Sheri*, *Madi*, *Kreich*, *Azandi*, *Latuka*.

D'ailleurs, même chez les *Chillouks*, *Dinkas* et *Azandé*, il ne semble pas que les cultes locaux puissent résister à l'Islam dès que les communications commerciales avec le N. seront facilitées ; la supériorité culturelle des islamisés est trop nette.

Voici la répartition actuelle des tribus :

a) Tribus arabes, ou parlant l'arabe oriental : Dja'âlin, (divisés en Sa'adab, Nifi'ab, Kitiab) et *Djawâmi'a* (Bedeïria, Ghodiyat, Batâhîn et Sheïqîya) entre l'Atbara et le Kordofân ; *Djoheïna* : Rofâ'a-'Abdullâb de Qerri, et Kinâna de Singa, Hasaniya, Shokriya-Aboû Sîn ; Kabâbîsh, « bergers », et Baqqâra, « vachers » ; du Sennar au Kordofân. Les Baqqâra, qui s'étendent du moyen Nil Blanc jusqu'au Tchad, en longeant la province du Bahr el Ghazal, comprennent : B. Selim, O. Hamaïd, Hawâzim, Massiria, Homr, B. Helba, B. Khozam, Rowashda, Ziyâd, Salamât, Shoûwa (Isia du Bornou et O. Moûsa du Baghirmi), Habbâniya, Tha'âliba, Ta'aïsha (au N. des Fertît). Apparentées aux Baqqâra sont les cinq tribus d'*Abbâla*, « chameliers », dites *Razaïqat* (Nawaïba, Mahria, Mahâmid, 'Iraïqat et 'Otaïfat).

On rattache aux Djoheïna les Fazara, Shenabla et Ma'qil, du Kordofân ;

b) Tribus nubiennes « hamitiques » autochtones : *Bisharîn* de l'extrême-N. *Hadendoa* ; et *Kawahla* métissés d'arabes, se disant descendants du sahâbi Zobeïr ; *Nouba* du N. depuis Halfa (Sukkot, Mahass, dont le dialecte, *rotana*, a un alphabet spécial, publié par Mac Michael ; et Danagla) ; *Nouba* des monts Nouba du Kordofân ; les *Toundjour*, venus de Dongola (et non de Tunis) au Dâr Foûr au XVe siècle, anciens chrétiens, sont des Nouba, les *Mîdob* sont aussi des Nouba.

c) Tribus semi-berbères du Dâr Foûr N. : *Tibbou-Gora'an*, *Berti*, *Zaghâwa*, *Bedayat* ; et de Dongola : *Hawawir* ;

d) Tribus semi-nègres du Dâr Foûr S. (dites « Hamag ») : *Dâdjo*, *Guimr*, *Tâma*, *Massalit*, et *Fôr* (*Koungara*, dont l'islamisation est toute récente, puisqu'ils vénèrent encore le serpent) ;

e) Immigrants *Peuls* au Dj-Marra depuis la fin du XVIIe siècle (*Fellâta*).

Toutes les tribus précitées sont musulmanes ;

f) Le bloc des tribus animistes du S. énuméré plus haut ;

g) Quelques familles *abyssines* dans le district de Gallabat (ancienne province abyssine de Matemma).

Langues. — La seule langue d'usage général est l'*arabe*.

II. GOUVERNEMENT

Conquis de 1822 à 1885 par l'Égypte, occupé de 1885 à 1899 par un État mahdiste (Mohammad Ahmad 1881-85, et 'Abdallah 1885-99), le Soudan égyptien, reconquis en 1898 par lord Kitchener, est devenu depuis la Convention du Caire du 19 janvier 1899, le *Soudan anglo-égyptien* (les deux drapeaux) ; formant unité douanière avec l'Égypte ; jusqu'en 1910, c'est le budget égyptien qui a financé les déficits du budget soudanais.

Gouverneur général et sirdar Maj. Gén. Sir Lee Stack (1er janvier 1917).

Le parti national égyptien, revendiquant l'unité politique du bloc nilotique Égypte-Soudan, contre la déclaration du 18 décembre 1914 (protectorat britannique), non abrogée pour le Soudan, a formé au Soudan la *Djam'iyat al difâ' al soûdânî al watanî al misrî*, présidée par Mohammad A. Hasanî, délégué de Zaghloûl Pacha.

III. ADMINISTRATION

Le gouverneur général a, depuis 1905, un *Conseil administratif* de six membres.

L'administration régionale est copiée sur l'Égypte : 15 *moudiriyés* : Halfa, Mer Rouge (chef-lieu Port Soudan), Dongola (chef-lieu Mérowé), Berber (chef-lieu El Damer), Khartoum, Nil Bleu (chef-lieu Wad Medani), Nil Blanc (chef-lieu El Dueim), Foung (chef-lieu Singa au S. de Sennar), Kassala, Kordofan (chef-lieu El Obeïd), Haut-Nil (chef-lieu Malakal, au S. de Kodok, l'ancien Fashoda), Monts Nouba (chef-lieu Talodi) ; Dar Four conquis en 1916 (chef-lieu El Fasher), Bahr el Ghazal (chef-lieu Wau, ancien Fort Desaix) et Mongalla (chef-lieu Mongalla, fondé en 1902, à 21 kilomètres N. de Lado).

Le N.-E. du Mongalla forme depuis 1921, une marche militaire autonome surveillant l'Abyssinie ; le « Sobat-Pibor », chef-lieu Pibor-Post. Le traité anglo-abyssin du 15 mai 1902 (§ 4) a cédé à bail à l'Angleterre l'enclave adjacente de Gambeila, sur le Baro (Haut Sobat).

Le *moudiriyé* se divise en *merkez*, et chaque localité a, dans la zone arabisée, un maire (*'omdé*); sauf en Dar Foûr, où l'unité administrative (*hâkoûra*) a deux chefs, le *shartaï* (correspondant à l'*'omdé*) et l'*urundulu* (sorte de conseiller en droit canon).

Il y a encore quelques insoumis : *Laou* (Nouer), *Nyima* (monts Nouba), *Turkhana* (N. W. lac Rodolphe ; soutenus par les Abyssins).

Administration cultuelle. — Les *imâms*, *khatîbs* et *cadis* sont nommés par le gouvernement : il y a un « synode d'ulémas », avec un président, et un grand cadi. *École des cadis* de Khartoum, annexée au « Gordon College ».

Tous les Musulmans sont sunnites, la plupart de rite *mâlikite* (ils se servent de l'abrégé de Khalîl) ; il y a quelques *shâfi'ites*.

Les *congrégations* les plus répandues sont :

Les *Qâdiriya* (depuis Bâhirî) ; *Emirghaniya*, qui ont des adeptes dans la plupart des tribus arabes, et dans l'ancienne famille royale des Foung (prince Idrîs Wad Radjab) ; leur chef est venu à Londres en 1921 ; *Shâdhiliya*, à l'île Touti ; *Tidjâniya* à Khorsa (Kordofân), *Khelouatiya* de Nubie et *Isma'îliya* d'El Obeïd, ordre local, issu des O. Djâbir. Il y a quelques *Senoussiya* chez les Gora'an (N. du Dar Foûr). Les mahdistes étaient *Qâdirîya* d'initiation ; et en 1919, on constatait encore un mouvement périodique de pèlerins visitant les tombes de certains cheïks mahdistes à Omdurman.

L'enseignement :

Primaire : 79 écoles canoniques avec 6.087 élèves.

Secondaire : 6 écoles anglo-arabes dans des centres, avec 1.028 élèves.

Supérieur : « Gordon College » de Khartoum (94 élèves), préparant des fonctionnaires, interprètes et officiers indigènes.

Écoles professionnelles (Khartoum, Omdurman) ; écoles de filles (5, avec 233 élèves).

La justice. — Son fonctionnement, confié aux juges de district et aux 15 cours provinciales sous le contrôle de la Cour suprême de Khartoum, s'inspire du code pénal anglo-hindou, du droit commercial égyptien, et respecte les coutumes locales. Le statut personnel et les *waqf* des musulmans concernent des tribunaux coraniques spéciaux.

L'armée. — Elle ne fait qu'un avec l'armée égyptienne : les soldats soudanais sont des engagés volontaires pour 5 ans ; les officiers, même supérieurs, sont en majorité égyptiens (écoles militaires du Caire et de Khartoum).

Au Soudan : 6 batteries d'artillerie ; 9 bataillons d'infanterie égyptiens, 6 soudanais, 1 arabe et 1 équatorial ; 5 compagnies méharistes, 4 compagnies montées, 2 escadrons.

Les titres des grades sont ceux que les instructeurs ottomans ont introduits en Égypte (*ferik*, *lewa*, *miralai*, *bimbashi*, etc.).

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'agriculture. — Culture de sorgho (= *doura*), millet (= *doukhn*), maïs, coton (surtout sur l'O. Gash et en Gezira), tabac, piments, oignons. L'Abyssinie achète doura et coton soudanais. Caoutchouc en Sobat et Bahr el Ghazal. Gomme au Kordofan (blanche et rouge).

Élevage : au N., cheval, chameau, mouton, bœuf et zébu, des Baqqâra ; autruche.

Au S., le cheval meurt de la malaria, et le bœuf de la mouche tsé-tsé.

L'irrigation méthodique, commencée vers Dongola dès 1910, va transformer le Sennar (digue de Makemar) : les projets Dupuis et Graham prévoient l'utilisation du lac abyssin Tsana (mais le § 3 du traité anglo-abyssin de 1902 stipule simplement le maintien du *statu quo*).

L'industrie. — Fondeurs de fer et laveurs d'or des Monts Nouba (Kordofan). Mines *d'or* d'Omm Nabardi (Nubie) et des Beni Changoul (enclave en Abyssinie) ; *cuivre* à Hofrat-al-Nahas (Bahr el Ghazal).

Mouvement économique général. — Viâ Port Soudan : importations (1920) : £ 6.010.398 ; exportations (1920) : £ 2.528.738. Les chiffres viâ Halfa, Gambeila, Gallabat et Mongalla, manquent.

Le Soudan importe : sucre, cotonnades, farine, bois, ciment, machines, thé, café d'Abyssinie, confections.

Le Soudan exporte : gomme, coton, semence de coton, sésame, ivoire, bétail, cuir, ébène.

Commerce intérieur. — Rail : Halfa-Khartoum, Khartoum-Port Soudan, Khartoum-El Obeïd (viâ Sennar), et Abou Hamed-Kareima : 2.380 km. L'administration travaille à drainer le commerce abyssin viâ Gallabat et Gambeïla.

Service régulier de vapeurs : Halfa-Shellâl (vers l'Égypte). Et sur le Haut-Nil (en franchissant le *sedd*) le Nil Bleu (jusqu'à Rosaires), et le Baro-Sobat.

Tourisme. — Pyramides de Méroé, tombes du Djebel Barkal. Grandes chasses à la frontière abyssine et sur le Haut-Nil, décrites par Chapman.

Sanatorium d'Erkowit au S. de Port-Soudan.

Monnaies, poids et mesures, crédit. — Monnaie légale : or anglais, or, argent, nickel et bronze égyptiens. Papier-monnaie de la *National Bank* d'Égypte (et « Currency notes » émises depuis 1915 par le gouvernement égyptien).

Dhirâ' (coudée, pik) de 0 m. 58 ; *qasaba* de 3 m. 55 ; *feddan* de 4.200 m^2 ; *dirhem* de 3 gr. 12 ; *qirba* de 0,40 cm^3 ; *haml* (charge de chameau) 250 kgr. ; *rotl* de 450 gr. ; *oqiya* de 37 gr. 44 ; *kantar* 44 kgr. 93 (celui d'Alexandrie est de 140 kgr.) ; *tonolata* = tonne française de 1.000 kgr.

Bibliographie. — *Sudan Almanac*, 1923.

H. Mac-Michael, *a History of the Arabs in the Sudan*, 2 vol., Cambridge, 1922.

Chapman, *Savage Sudan*, Londres, 1921.

LIBYE

Notices : **Tripolitaine.**
Cyrénaïque.
Emirat Senoussi.

LIBYE [LIBIA]

La Libye s'étend sur la rive méridionale de la Méditerranée, entre les 33° et 25° de longitude E. Son hinterland, saharien atteint 19°45 de latitude N. Elle touche à l'Égypte (E.), à l'Afrique équatoriale française (S.), à l'Algérie (S.-W.), et à la Tunisie (W.). Sa frontière orientale a été rectifiée par l'accord anglo-italien de mai 1920 (échange du port de Sollum contre l'oasis de Djaghboûb); sa frontière sud a été améliorée par l'accord franco-italien du 12 septembre 1919 (cession à l'Italie des saillants Ghadamès-Ghat, et Ghat-Tummo).

La Libye a été cédée à l'Italie par l'Empire ottoman le 18 octobre 1912 (traité de Lausanne). Ce traité, précédé d'un décret royal italien et d'un firman impérial ottoman du 17 octobre, reconnaissait la souveraineté religieuse du sultan ottoman sur la Libye, en tant que calife; non seulement il maintenait son nom dans la khotba, *mais il laissait la nomination (et le traitement) des cadis libyens au cheïkh-ul-islam ottoman (art. 2 du décret royal et du firman impérial), il instaurait en Libye un* naïb el soltân *(Shems el Dîn, nommé déc. 1912), envoyé par le calife pour gérer ses intérêts religieux (biens de main-morte). Par le décret royal du 22 août 1915, l'Italie a annulé ce pacte; et, depuis 1918, elle travaille à faire reconnaître cette annulation par l'État ottoman.*

Par le décret royal du 17 mai 1919, la Libye a été scindée en deux gouvernements séparés, Tripolitaine et Cyrénaïque, dirigés chacun par un gouverneur civil (dépendant des Colonies), chef des forces de terre et de mer.

Par un double décret royal du 1er juin 1919, le même statuto *a été accordé aux musulmans et israélites indigènes de Tripolitaine et de Cyrénaïque. Ce* statuto *leur attribue la* citoyenneté *italienne* à l'intérieur *de leurs gouvernements respectifs, avec toutes ses garanties: inviolabilité du domicile et des propriétés, droits aux fonctions, droit électoral actif et passif* (Parlement *local), liberté de la presse, sans renoncer à « leurs propres statuts personnels et de succession » (art. 5). Cette citoyenneté italienne d'outre-mer peut se transformer en citoyenneté italienne métropolitaine sous certaines conditions (art. 32 sq.).*

Ce statuto *si libéral n'a pas encore eu son plein effet, vu les troubles politiques de 1920-22.*

TRIPOLITAINE (TARABOLOUS AL GHARB)

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — C'est la section occidentale de la Libye, jusqu'à l'E .de Muctar-Mrada.

500.000 kilomètres carrés, répartis en quatre zones parallèles à la mer : *a*) La côte, formée par des dunes, interrompues d'oasis, fort peuplées : Zauia, Zanzour, Minshâ de Tripoli, Zliten, Misurata, et, beaucoup plus loin à l'E., Sirte. — *b*) Une plaine, *Dja'fara*, semée d'oasis. — *c*) Le plateau central (*Tahar*, ou *Djebel*), qui porte, de l'W. à l'E., les noms suivants : Dj. Nefousa, Dj. Yefren, Dj. Gharian et Dj. Tarhuna ; il culmine entre 840 mètres et 1.290 mètres (Dj. Sawdâ). — *d*) La dépression méridionale du Fezzân ; avec les oasis de Murzuk, Gatrun, Traghen, Zawila, Djerma.

Population totale : 569.093 habitants (1917), dont 91 p. 100 musulmans sunnites (malikites 483.905, hanéfites 35.920), 6 p. 100 d'ibâdites (33.256), 3 p. 100 d'israélites (16.012). La population européenne, infime en dehors des villes côtières, monte à 16.940 (14.317 italiens et maltais).

Recensement des villes : Tripoli, 64.759 habitants (1918), dont : 10.133 européens, 12.957 israélites indigènes, et 41.311 musulmans indigènes. Les faubourgs de Tripoli sont peuplés.

Tadjoura (10.000), Azizia, Misurata (9.000), Zauia (8.000), Agelat (7.000), Zuara (5.000), Homs (5.000), Zliten (5.000).

Selon l'enquête de 1917, les quatre cinquièmes de la population totale sont concentrés dans l'angle N., au N. du Djebel (Nefousa), et surtout sur le littoral de Zuara à Sirte (203.000). La majorité des indigènes est sédentaire (356.468) ; quant aux nomades (212.625), la majeure partie (128.095) n'a que des transhumances très restreintes. Tous les nomades sont au S. du Djebel, spécialement en Orfella et Sirte ; ils ne remontent plus à l'W., au delà de Tarhouna.

L'ISLAMISATION. — Dès 642, 'Amr prit et garda Tripoli. Les Berbères d'alentour se convertirent rapidement ; de 757 à 782, ils constituèrent un état *khâridjite ibâdite* avec Tripoli comme capitale. L'islamisation ne s'acheva

qu'avec l'installation des tribus arabes sorties d'Égypte en 1050, et signalées près de Tripoli dès 1067. Depuis, la Tripolitaine, qui a généralement suivi le sort de la Tunisie (terre de *Kharâdj* comme elle,) a adhéré au rite *malikite* sur le littoral (tandis que l'ibâdisme, vaincu en 782, se réfugiait au Djebel). L'histoire politique ultérieure de Tripoli, momentanément indépendante sous des cheïkhs locaux (Beni Khazroûn, 1043-1142 ; B. Thâbit, 1326-54, B. Mekki de Gabès, 1354-1420 ; cheïkhs électifs, 1460-1510), s'achève avec la domination turque (1551-1912), représentée par des *pachas*, héréditaires durant un siècle (*Karamanlis*, 1711-1835), dont l'action n'a guère modifié l'état d'islamisation du littoral.

Au S. le Fezzân, razzié en 641-642, se convertit lentement en gardant son autonomie, et sa langue berbère, sous des vice-rois soumis au royaume soudanais du Bornou (résidant à Trâghen), puis sous des chorfa marocains, les Ouled Mohammed de Mourzouk (1300-1811). L'arabisation du Fezzân, commencée par les arabes Kormân, a progressé depuis la conquête turque (1811).

On trouve en Tripolitaine : *a*) des tribus *arabes* (203.182 habitants en 1917), dont quelques *chorfa* (7.384). Issues des conquérants du XIe siècle, ce sont : au littoral, *Nawâïl, Siaan, Ojowâti, Fawâtir et Amâïn.*

Plus à l'intérieur : *B. Oulid, Orfella, Oulad Bou Sîf, O. Mshâshiya, O. Sliman* (souche de ceux du Tchad). Au Djebel : *O. Mahmoûd, Hawâmid, Mahâmid.* Au désert : *O. Khris* (à Sella), *O. Sliman, Hasauna* et *Mekariha* (au Fezzân). — *b*) Des tribus *berbères* (313.979 en 1917), descendant des antiques confédérations *Haouâra* (du Fezzân), *Nefousa* et *Lowâta*. La plupart se sont arabisées, sur le littoral (*Zuara, Agelat, Blaaza, Orshefana*) et même au Djebel (*Zintan, Yefren, Gharian, Tarhuna, Msellata*). — A Ghât, *Touareg* (*Ihâdjenen*), à Temissa et au Fezzân, elles ne se sont pas complètement arabisées (*Touareg Tinylkoum, Morabidiya*). — *a*) Des *couloughlis*, métis turco-arabes (35.920 en 1917).

LANGUES. — La statistique de 1917 ne spécifie pas clairement le nombre des *berbérophones*. Sur les 33.256 « berbères ibâdites », il en est qui parlent arabe (*Zuara, Yefren*) ; seuls les *Rojeban, Rehibat, Nefousa* sont sûrement berbérophones.

D'autre part, sur les 102.739 « berbères mâlikites », certains, les *Zintân*, sont peut-être encore bilingues. En les additionnant, on trouverait 135.995 Tripolitains parlant *berbère*, soit 23 p. 100 ; contre 77 p. 100 parlant *arabe*. La statistique pour le Fezzân, dont les 50.000 habitants se répartissent également entre berbérophones et arabophones, ne change pas ce pourcentage total, qui montre combien l'arabisation du pays est avancée.

II. GOUVERNEMENT.

Voir *suprà* : *Libye* (notice générale).

III. ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE. — Gouverneur civil : Comte Giuseppe Volpi (août 1921).

Le gouverneur civil (décret du 17 mai 1919), réside à Tripoli. Il est assisté d'un secrétaire général et d'un commandant des troupes. A la direction des affaires civiles et politiques peuvent s'adjoindre d'autres directions par décret du gouverneur.

L'activité du Parlement local prévu par le *statuto* libyen du 1er septembre 1919, a été mise en suspens par la rébellion de 1921.

ADMINISTRATION RÉGIONALE. — Le gouvernement italien a remanié l'ancienne répartition ottomane, dont les dénominations ont été conservées. On a ainsi cinq *sangiaccati* (ou *liva*) ou *regioni* : Tripoli, Tarhuna, Gebel, Homs et Fezzan.

Tripoli est subdivisé en *cazas* ou *circondari* (Nawahi el Arba, Azizia, Zanzour Zauia, Agelat, Gharian, Orfella) ; de même Tarhuna, Gebel (chef-lieu Yefren ; Ghnem, Chicla, Asabaa, Mizda, Zintân, Fassato), Homs (Misurata, Zliten, Msellata, Sahel el Ahamed, Taouorga, Sirte), et Fezzân (chef-lieu Murzuk ; *circondari* : Sokna, Shiyati (Ouadi el Chaté), Ghât et Sharda). Enfin il y a des *mudiriés* ou *comuni*.

Le décret du 15 mai 1921 a créé un *commissariat pour les confins occidentaux*, avec chef-lieu à Zuara, et comprenant quatre *circondari* : Zuara, Giosc, Nalut et Gadamès. Un second *commissariat* a été créé pour le Gebel occidental (Yefren).

A la suite des révoltes de 1915 et 1921, et des opérations militaires de mars à novembre 1922, la zone réoccupée effectivement comprenait déjà un quadrilatère Ras Agedir-Nalut-Gharian-Aïn Zara. Zliten et Misurata viennent d'être réoccupés (1923).

Le pays insoumis comprend le Gebel oriental (hinterland de Tarhuna et Misurata), encore au pouvoir des « Confédérés » musulmans sunnites.

Ils avaient constitué en 1920 une « Assemblée nationale », un « Comité de Réformes », et prétendaient faire reconnaître par l'Italie, comme Émir, leur chef : Ahmed el Morayyed, chef des Tarhouna. Durant la rébellion, les confédérés sunnites avaient poursuivi l'extermination des ibâdites ralliés à l'Italie ; après la trahison de leur chef Khalîfa-ibn-ʿAskar, les ibâdites de Nalout ont été réorganisés et réinstallés par l'Italie.

Enfin, Sokna et le Fezzân demeurent, en attendant leur réoccupation, sous l'influence politique des Senoussis (voir *infra*) ; leur « mutessarif arabe » actuel (1922), n'est autre que le neveu (par sa mère) de leur ancien chef (de l'ordre des *Madaniya*) ʿAlî Ashhab : Sidi Mohammed el ʿAbîd, frère de d'Ahmed Chérif, apanagé là dès 1909.

Les *mokhtârs* (maires) et les *imâms* sont élus par la population.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — L'accord pour le maintien du régime ottoman, prévu pour toute la Libye dans le traité de Lausanne (voir *supra*), n'a plus été appliqué depuis 1915.

D'ailleurs, dès juillet 1912, la jurisprudence *hanéfite* avait été abrogée dans les *mahkamas* et remplacée par la jurisprudence *mâlikite*. Les tribunaux italiens jugent en appel.

Pour les *ibâdites*, il est question d'une organisation autonome. Ils se divisent en sectes : *nakkâris* à Zuaga, *khalfis* et *nafâtis* à Gharian et au Dj. Nefousa.

Quant aux congrégations *religieuses*, la seule qui ait de l'importance est la *senoussisme* (voir *infra*). Il y a quelques *Aïssaoua* à Tripoli. Les *Salâmiya* ont leur zaouïa-mère à Zliten. Enfin les *Madaniya*, fondés en 1823, à Misurata, ont des adeptes au Fezzân, en Cyrénaïque et à Constantinople.

L'ARMÉE. — Les corps francs musulmans enrégimentés par le Gouvernement italien ont été flanqués d'importants contingents d'ascaris érythréens, ou plutôt abyssins chrétiens, pour s'assurer de leur loyalisme.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — 100.000 kilomètres carrés cultivables, répartis en quatre zones : *a*) sur le littoral, les *oasis du Sahel*, où dominent le dattier, l'olivier, les légumes. Les oasis principales sont celles de Tripoli (1.200.000 dattiers, arrosés par 8.000 puits) et Misurata (400.000). — *b*) Les hauts plateaux du Djebel et de Tarhouna, plantés d'oliviers ; où les arbres fruitiers alternent avec les steppes d'alfa et les champs d'orge. — *c*) Les oasis du versant S. du plateau, Ghadamès, Derg (300.000 dattiers), Sinaoun, Djofra et Sella (100.000). — *d*) Le Fezzân, avec 1.000.000 de dattiers, amandiers, palmiers doum. — Élevage du mouton, bœuf, chameau, âne.

L'INDUSTRIE. — Avant l'arrivée des Italiens, elle se réduisait à peu de choses : tissage de coton, laine et soie ; argenterie, orfèvrerie et sparterie. On extrait du sel de la saline de Mellaha près Tripoli; pêche (thon, éponge, réservée à des scaphandriers grecs). Savonneries, huileries et tanneries ont été organisées depuis 1912.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — *Importation* : 33 millions. — *Exportation* : 3 millions (1917 : en lires).

La Tripolitaine importe : céréales, farines et pâtes, viandes, tissus de coton, boissons, drogues, colorants, métaux.

La Tripolitaine exporte : peaux de moutons, chèvres, bœufs, chameaux, laines, éponges, alfa, sel, tabac.

Commerce intérieur. — Rail : 224 kilomètres ; Tripoli-Zuara (120) : Azizia-Henchir el Abiad-Gharian (74) ; Tripoli-Aïn Zara et Tadjoura (22) ; Tripoli-Port (9). — 1621 Km. de routes carrossables.

Tourisme. — Ruines romaines et habitations troglodytiques au Gharian.

Monnaies, poids et mesures, crédit. — Signes monétaires italiens.

Bibliographie. — *Handbook of Libya*, London 1920.

De Agostini, *La Popolazioni della Tripolitania*, Tripoli, 1917 (avec 31 cartes).

Rassegna Coloniale, revue publiée à Tripoli, depuis 1921.

Archivo bibliographico coloniale (Libia), Florence, trimestriel depuis 1918.

C. Fidel, *Une mission en Tripolitaine* (« Afrique Française », 1921).

CYRÉNAIQUE (BARQA).

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — C'est la section orientale de la Libye, du fond de la Grande-Syrte, à l'W. de Sollum (25° long. E.).

500.000 kilomètres carrés, répartis en trois zones : *a*) une falaise littorale, le Djebel Akhdar, qui culmine entre 850 et 1.000 mètres, près de Cyrène ; *b*) un plateau crayeux central, de 150 kilomètres de profondeur, et d'altitude décroissante en allant vers le S. ; *c*) le désert.

Population totale. — 225.000 habitants environ, dont 99 p. 100 musulmans sunnites, plus ou moins volontairemenr affiliés au senoussisme. Ils tendent à s'émanciper depuis 1921. Européens : 9.180 (8.899 italiens).

Recensement des villes : Benghasi, 30.000 habitants (1920), dont 5.000 Européens et 2.500 Israélites ; Derna, 11.182 ; et Homs.

Merj, qui s'élève sur les ruines de Barqa, l'ancienne capitale musulmane du pays, n'a pas plus de 1.000 habitants. — 80 p. 100 de la population est nomade.

L'islamisation. — Dès 641, 'Amr, le conquérant de l'Égypte, s'emparait de Barqa et y installait définitivement un gouverneur. — La Cyrénaïque suivit le sort de l'Égypte jusqu'en 1798 (terre de *zakât*, non de *kharâdj*).

On trouve en Cyrénaïque : *a*) des tribus *arabes*, provenant les unes, du *djoud* égyptien (dès le VIIe siècle), les autres de l'invasion du XIe siècle, Beni Qorra, et Haïb (clans des *Soleïm*) ; de l'ouest à l'est : *Mogharba*, *Awâghir* (60.000), *Orfa*, *'Abîd*, *Drossa*, *Brassa* (30.000), *Hassa*, *'Abeïdat* (78.000), qui touchent aux *Oulad 'Alî* d'Égypte, vers Sollum.

b) Des tribus *berbères* : c'étaient, au VIIe siècle, des fractions des *Lowâta*, *Haouâra* et *Awrigha*. Quoique islamisées, elles furent décimées par l'invasion arabe du XIe siècle, dont elles subirent le premier choc ; depuis elles se sont arabisées complètement. Les derniers vestiges de la langue *berbère* au désert libyen se rencontrent aux oasis d'Augila (voir *infrà*) et Sïoua (voir *suprà*, Égypte).

II. GOUVERNEMENT

Voir *suprà : Libye* (notice générale).

III. ADMINISTRATION CENTRALE

Le gouverneur civil, M. Baccari (déc. 1921-oct. 1922) n'a pas été remplacé ; l'intérim est exercé par le général de Gasperi.

Le Parlement de Cyrénaïque, présidé par le chef senoussi Safi el Dîne, frère d'Ahmed Chérif, a été inauguré par le prince d'Udine, le 30 avril 1921.

Il a siégé également en octobre 1921.

Administration régionale, cultuelle. — Le gouvernement italien a remanié l'ancienne répartition ottomane : des cinq *cazas* turcs, il n'en reste que deux, Derna et Merj, les trois autres ayant été constitués en émirat autonome. Ces deux cazas se subdivisent en *moudiriyés* (5 à Derna, 1 à Merj).

La jurisprudence *malikite* a remplacé depuis 1912 la jurisprudence *hanéfite* dans les tribunaux canoniques.

Parmi les congrégations religieuses, les *Senoussiya* jouent un rôle prédominant, mais non exclusif. La tribu des *Fawâkhir*, sur la route Benghasi-Giagbub, est affiliée à l'ordre des *Madaniya* de Misurata.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture. — La « Pentapole » Cyrénaïque, si prospère à l'époque gréco-romaine, a de très bonnes terres à céréales ; on y cultive l'orge. Il y a de nombreux oliviers. On acclimate le bananier à Derna.

La falaise littorale est verdie par des thuyas, des yeuses, des caroubiers.

Sur le plateau, l'élevage des moutons et bœufs pourrait être développé considérablement. Le climat du littoral rappelle l'Italie. Les sionistes avaient pensé y installer une colonie juive (1908).

L'Industrie. — Tissages indigènes (filé de coton, laine et soie). La saline de Benghasi est exploitée (Carcoura, Tocra, Ras el Tin). Soufre à Garcer-el-Mougtar. Tanneries.

Mouvement économique général. — Importation : 44 millions. Exportation : 49 millions (1920 : en lire).

La Cyrénaïque importe : viandes, tissus, drogues.

La Cyrénaïque exporte : orge (1 million qtx en 1919 : en Italie), peaux brutes plumes d'autruche.

Commerce intérieur. — Rail : Bengasi-Er Regima (30 kilomètres, à prolonger vers Derna).

La route du Soudan aboutit, à travers les oasis senoussistes, à Benghasi.

Tourisme. — Ruines gréco-romaines dans la région des « cinq villes » : Cyrène, Ptolémaïs (Tolmita), Apollonie, Bérénice et Arsinoé.

Monnaies. — Signes monétaires italiens.

Bibliographie. — (Voir *suprà*, Tripolitaine, et ceci) :

Gregory, *Report on the work of the Commission sent out by the I.T.O. (Jewish Territorial Organisation)* in Cyrenaica, London, 1909.

A. Tomei, *La Cirenaica e il suo avvenire*, Rome, 1912 (trad. de l'all. de G. Hildebrand, Bonn, 1904).

ÉMIRAT DES SENOUSSIS

I. PEUPLEMENT

Officiellement, le décret royal italien du 25 octobre 1920 a constitué en émirat autonome les quatre oasis d'Augila, Gialo, Giagbub et Cufra, avec capitale éventuelle à Agedabia, près de la mer. A part Giagbub (ancien territoire égyptien), ce territoire représente quatre anciens cazas de la Cyrénaïque ottomane.

L'autorité des Senoussis s'étend encore sur Sokna, sur les oasis de Ouaou el Kébir et Ouaou en Namous, à mi-route entre Cufra et Murzuk, sur un certain nombre de clans dissidents touareg et tibbous (venus du Borkou), vers Ghat et Ghadamès, Temissa et Tedjerri ; les oasis égyptiennes de Sïoua, Farafra et Dakhel sont senoussistes.

Population. — 20.000 habitants, répartis en six oasis. La capitale est, depuis 1890, *Cufra* (Koufra, ancien Kebâbo), 6.000 habitants, ainsi classés, selon Ceriani :

2.900 Arabes *Zouaïa* (fraction des *Mogharba* de Cyrénaïque), 400 *Megiabra*, (Arabes de Djalo, ont accaparé le commerce) ; 1.000 *Tibbous* (Zourgh, du Tibesti), 100 Touareg *Azdjer* (réfugiés), 100 Arabes de Sïoua, 1.500 esclaves nègres. — Cufra se divise en dix oasis, dont Tâja (tombe d'el Mahdi), El Giof, Boseïma, Aoufri, Zourgh, *Augila* et *Gialo* ont ensemble 1.000 habitants (*Awdjili*, de race et de langue berbère ; *Modjâbra*, Berbères arabisés de langue arabe, et *Zouaïa*).

Giagbub a eu 2.700 habitants (750 Arabes, élite de la congrégation senoussiste, et 2.000 esclaves).

L'islamisation. — Après avoir suivi le sort des autres oasis de la Cyrénaïque musulmane, jusqu'en 1850, ces oasis, à partir de cette date, devinrent le centre d'un mouvement islamique spécial, à répercussions mondiales, le *Senoussisme*.

La première zaouïa de cette congrégation fut fondée au Djebel Akhdar (Cyré-

naïque) près de Derna, à El Beïdâ, en 1843, par Sidi Mohammed ibn 'Alî Senoussi Khattâbi (né à Torch, près Mostaganem, Algérie, en 1791 † 1859 à Djaghboûb), qui s'était formé à Fez, la Mekke (Aboû Qobeïs) et le Caire. Son fils, Sidi Mohammed el Mahdi (1859 † 1902 à Gouro, en Borkou), conquit à l'ordre tout le Sahara oriental, l'implanta au Ouadaï et au Kanem. Mais, devant l'avance française au Tchad, la capitale de l'ordre, transférée de Djaghboûb (1855-1895) à Cufra, puis Gouro (1899-1902) dut être ramenée à Cufra par Sidi Ahmed Chérif (1902-1916), né en 1880, neveu et successeur d'el Mahdi. S. Mohammed Idrîs, le jeune fils d'el Mahdi, né en 1883, réussit, après s'être fait donner la zone occidentale du domaine senoussiste (partage de 1909, où S. Mohammed el 'Abîd reçut le Fezzan et le Touareg), à évincer complètement Sidi Ahmed Chérif, qui avait pris le parti des Ottomans en 1914 (fétoua de guerre sainte).

Les accords d'août 1916 conclus avec l'Angleterre et l'Italie firent de S. Mohammed Idrîs le « Grand Senoussi », seul maître, notamment, de Cufra et Djaghboûb, restés indivis au partage de 1909.

II. GOUVERNEMENT

Voici le texte du décret royal italien du 25 octobre 1920 (n° 1755 ; *Giorn. Uff.*, 20-12-1920, n° 299) :

En reconnaissance de l'œuvre que le noble Saied Mohammed Idris, fils de Mohammed el Mahdi Es-Senussi, chef de la confrérie senoussiste, a accomplie, en plein accord avec le Gouvernement italien, durant la guerre mondiale, — En reconnaissance de sa sollicitude à collaborer avec le Gouvernement pour la tranquillité, le bien-être et le progrès de la Cyrénaïque, — En reconnaissance et attestation de ses mérites, — Ouï le Conseil des ministres, — Sur la proposition de notre Ministre secrétaire d'État pour les Colonies, — *Nous avons décrété et décrétons :* « au noble Saied Mohammed Idris, fils de Mohammed el Mahdi Es-Senussi, chef de la Confrérie senoussite, est conférée la dignité italienne d'*Emiro Senusso*, avec l'appellation et les honneurs d'Altesse, et la qualité de chef, sur délégation nôtre, de l'Administration autonome des oasis d'Augila, Gialo, el Giagbub et Cufra, avec faculté de choisir Agedabia pour chef-lieu administratif. »

Ce décret était la conséquence de l'accord d'Er Regima (25-10-1920) conclu entre le gouverneur italien de Martino et S. Idris. Cet accord, revisé dans le pacte de Bou Mariam (3-11-1921), a fourni à l'Émir des officiers instructeurs et des armes ; mais il n'a pas cessé de prendre contact avec les insurgés de Tripolitaine Orientale, ce qui modifia sensiblement la politique italienne suivie à son égard. S. Idris serait parti pour l'Égypte, d'où il dirigerait l'insurrection anti-italienne en Cyrénaïque.

III. ADMINISTRATION CENTRALE, RÉGIONALE, CULTUELLE

Le siège de l'administration senoussi reste à Cufra. Elle a un simple délégué à Agedabia (S. Mohammed Rida, frère de l'émir). A Cufra, il y a un embryon

de ministère avec 'Abdel 'Azîz Zintânî Issânî, ancien moqaddam de la zaouïa de Benghazi, aux Affaires étrangères. A Agedabia, il y a une mission permanente italienne pour la liaison.

On sait que S. Ahmed Chérif, passé en Turquie dès 1916, dirige actuellement les organismes panislamiques créés au Congrès de Kharpout (1921), et réside généralement à Angora. Il a gardé le contact avec la zaouïa-mère de Cufra.

A Cufra, il y a un tribunal du *Chara'* et une médersa. Les autres oasis paraissent n'avoir qu'une *djemaa* locale, où la prépondérance appartient aux dirigeants de la *zaouïa* senoussiste.

L'organisation est strictement coranique : les deux fêtes célébrées sont les *'Id Kabîr* et *'Id Saghîr*. Le seul impôt perçu est la *zakat*.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture. — La culture des dattiers est l'unique culture des oasis. Il y a 100.000 dattiers à Gialo et 40.000 à Augila. La plupart des oasis n'ayant pas de puits nouveaux, dépérissent (cf. Taïserbo, ancien centre du sultanat des Tibbou ; Sighen).

Mouvement économique général. — Cufra est le siège d'échanges importants ; cotonnades, draps, soies, verreries, sucre, thé, riz venant de Cyrénaïque; échangés contre peaux, plumes d'autruche, ivoire, vêtements indigènes venant du Ouadaï. — C'est de Bilma et du Borkou que Cufra importe les céréales, les chameaux, moutons et chèvres nécessaires à l'alimentation.

Commerce intérieur. — Routes de caravanes *a*) vers la mer : Giagbub-Sella-Sokna ; Augila-Derna (ou Benghasi); Giagbub-Benghasi; *b*) vers le Soudan : Augila-Cufra-Gouro, vers le Borkou et le Ouadaï (ouverte depuis 1810).

Monnaies. — Actuellement l'argent monnayé règle les échanges ; monnaie italienne, anglaise, turque et égyptienne.

Bibliographie. — Ceriani, *Cufra*, ap. « Africa italiana », maggio 1920 (trad. *Afr. Fr.*, mars 1922);

Insabato, ap. *Rassegna contemporanea*, t. VI, Rome, 1913.

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE ET SES ENCLAVES ÉTRANGÈRES

NOTICES : **Mauritanie.**
Sénégal.
Soudan français.
Guinée française.
Côte d'Ivoire.
Dahomey.
Haute Volta.
Niger (Zinder).

—

Gambie britannique.
Guinée portugaise.
Sierra Leone.
Libéria.
Gold Coast.

—

Togo.

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

L'Afrique Occidentale française, vulgo A. O. F., *est un gouvernement général de 5.727.000 km² ; son centre est à Dakar, et il se subdivise en huit colonies distinctes, dont cinq fortement islamisées,* Mauritanie, Sénégal, Soudan français, Guinée française *et* Niger. *Le processus d'islamisation de l'*A. O. F. *se caractérise depuis le* XIe *siècle, par une série d'oscillations, les maxima d'amplitude superficielle coïncidant avec les Almoravides du Sénégal* (XIIe *s.*), *l'empire du Mali* (XIVe *s.*), *celui des Askia* (XVIe *s.*), *les Toucouleurs aux deux Fouta et les Peuls en Massina et en Haoussa* (*1775-1820*), *enfin avec Haddj 'Omar Tall à Ségou et Samori en Ouassoulou* (*1855-98*).

Depuis 1900, l'Islam semble y marquer, momentanément au moins, un temps d'arrêt, souligné et accentué par une politique administrative de préservation des centres animistes contre le propagandisme maraboutique, instaurée depuis 1911, particulièrement au Soudan.

Le recensement officiel de 1921 donna, sur un total de 12.283.000 habitants 5.181.000 Musulmans, soit 45 p. 100. Delafosse a objecté que ce chiffre était trop élevé (R. M. M., *XLIX, 1922*), *observation que la statistique de fréquentation scolaire* (*1897-1921*) *publiée par Brévié tendrait à corroborer. Sans retrancher systématiquement, comme ces deux auteurs, tous les animistes faiblement islamisés de la dénomination de « musulmans », on peut en abaisser le chiffre à 4.639.000, soit 38 p. 100. Voici d'ailleurs le détail des chiffres officiels de 1921, avec les rectifications proposées* [*entre crochets*] :

Mauritanie (*99 p. 100*) : *254.000*	*Musulmans sur*	*261.000*	*habitants.*
Sénégal (*75 p. 100*) : *915.000*	— —	*1.225.000*	—
Soudan (*35 p. 100*) : *930.000*	— —	*2.475.000*	—
Guinée (*66 p. 100*) : *1.550.000* [*1.045.000*]	—	*1.876.000*	—
Côte d'Ivoire (*10 p. 100*) : *180.000* [*100.000*]	—	*1.546.000*	—
Dahomey (*8 p. 100*) : *57.000* [*70.000*]	—	*842.000*	—
Hte Volta (*15 p. 100*) : *535.000* [*444.000*]	—	*2.973.000*	—
Niger (*81 p. 100*) : *756.000* [*881.000*]	—	*1.084.000*	—

soit en tout : [*4.639.000*] *Musulmans, sur 12.282.000 habitants.*

Parmi les races principales de l'A. O. F., Maures (*310.000*), Touareg (*105.000*), Ouolof (*397.000*), Toucouleurs (*231.000*), Sarakollé-Soninké (*388.000*), Songoï (*352.000*) *sont entièrement islamisés. Les* Peuls (*888.000*

sur 1.204.000), et les Mandés (*954.000, surtout* dyoulas, *sur 1.740.000) sont plus qu'à moitié musulmans. Restent les* Sérères (*233.000*), Bambaras (*444.000*), Habés (*121.000*) *et surtout* Mossis (*2.100.000*), *demeurés jusqu'ici animistes.*

La seule race qui se rencontre dans tous les gouvernements de l'A. O. F., les Peuls (*sing.* peul, *plur.* foulbé), *objets de faveurs, puis de suspicions autorisées, restent en mesure de jouer un rôle important comme élément de liaison entre les Arabo-Berbères et les milieux purement nègres; leur langue* (foulfouldé) *offre des ressources très intéressantes.*

On remarquera ci-dessus le degré d'islamisation des races les plus évoluées de l'A. O. F. ; la régression des indigènes vers l'animisme paraît donc, en dépit de certains souhaits, moins probable qu'une reprise nette de l'islamisation, dont l'ascendant culturel continue à s'exercer, même à Nioro et à Ouagadougou. L'unité factice de l'animisme, ou « naturisme » des races nègres, par quoi l'on désigne pêle-mêle la société hiérarchisée des Mossi et les sauvages anthropophages du Baoulé, ne peut être opposée sérieusement à l'unité sociale réelle et efficiente de l'Islam.

Enfin, l'avenir des races indigènes de l'A. O. F. dépend de deux processus antagonistes : l'unification des Afriques françaises à travers le Sahara, au moyen du rail qui doit les émanciper des « shipbrokers » étrangers de la côte, donnera à l'Islam soudanais une importance impériale; inversement, la pénétration du « panafricanisme » des nègres d'Amérique, à travers le Libéria et les autres enclaves côtières, menace de transformer les animistes paisibles d'aujourd'hui en « anarchistes chrétiens » bien plus xénophobes que les musulmans.

L'A. O. F. a donné à l' « armée noire » de la France, 30.000 recrues en 1914, 30.000 de plus en 1914-1915, 50.000 en 1915, 63.000 en 1918 et 23.000 en 1919.

Le chiffre de 60.000 hommes, pour le contingent annuel, paraît un maximum (1/10 des bras disponibles).

MAURITANIE

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — La Mauritanie touche le Sahara espagnol (N.), les territoires du sud de l'Algérie (au Hank, entre Mezerreb et Kseïb, où la jonction Augiéras-Lauzanne s'est faite le 25 déc. 1920), le Soudan (E. : Aratane-Kankossa), et le Sénégal (S.).

681.000 km², répartis en deux zones : *a*) au Sud, une bande alluviale le long du Sénégal, le *Chemama*, — et une plaine argileuse avec quelques mares, *Brakna* et *Gorgol*. — *b*) Le désert au Nord, avec des dunes de plus en plus étendues, surmontées par des pitons rocheux (*Idjil, Adrar Souttouf*), des falaises (*Hank*) ou même par de véritables plateaux montagneux (*Tagant, Adrar Tmar*).

Population totale : 261.746 hab. (1921), dont 254.000 musulmans (malikites).

Villes (simples ksour) : Tidjikdja et Ksar el Barka (Tagant), Tichitt, Atar et Chingueti (Adrar Tmar).

L'islamisation. — La population nègre primitive (*Bafour*) fut refoulée vers 1.050 par la tribu berbère des *Lemtouna*, convertie à un islamisme fervent par 'Abdallâh-ibn-Yâsin, et Aboû Bakr-ibn 'Omar († 1087), fondateurs d'un *ribât* ou couvent fortifié du côté de la baie du Lévrier (de « ribât », *Morabitîn*, et « Almoravides »). Au xive siècle d'autres tribus berbères, les *Tachomcha*, chassées du Nord, arrivèrent, suivies au xve siècle par l'invasion arabe ; représentée par des *Ma'qîl* (qahtanides), les fils de Delim (*O. Delim*) et les petits-fils d'Oudeï, les *Hassân :* Terrouz (père des *Trarzas*) et Barkani (père des *Braknas*), qui chassèrent les nègres (*Ouolofs*) au sud du fleuve Sénégal, et s'asservirent les Berbères. Les Berbères, beaucoup plus profondément islamisés que les Arabes, s'insurgèrent sous cinq imâms *lemtouna Zouaïa*, (1644-1674), et obtinrent, malgré leur défaite, d'avoir certaines de leurs fractions considérées désormais comme des tribus *maraboutiques*, simplement vassales (acquittant une *horma*, droit de sauvegarde personnelle). Ce sont elles qui ont maintenu l'islamisation de la Mauritanie. Vers 1790, la tribu arabisée des *Doweïch* (Ida-ou-'Aïsh) s'émancipa. On appelle *tiab* ou « repen-

tis » les groupes de guerriers arabes qui, incités à la pénitence par les prédications des marabouts, viennent planter leurs tentes auprès d'une tribu maraboutique (Marty, *Trarzas*, 352).

On trouve en Mauritanie : *a*) des *Maures* (201.000), comprenant les suzerains *arabes* (*Trarzas, Braknas, Doweïch*), leurs vassaux berbères (11.263 tentes sur 14.321 chez les *Trarzas*), et leurs clients (*zénaga* et *haratin*); *b*) des *Toucouleurs* (33.000) et *Peuls* (1.000) ; *c*) des *Sarakollés* (16.000) ; *d*) des *Ouolofs* (2.300) ; *e*) des *Bambaras* (2.000).

Tous sont musulmans, sauf 5.000 nègres animistes.
La langue *arabe* (dialecte *hassanié*) est parlée et écrite partout.

Le dialecte *berbère chleuh* (des Tekna) subsiste au S.-W. : chez les *Arroueïyat, O. Baba Ahmed* (*O. Dîman*), *Id Armadiek* et *Ida Belhassen*, serfs berbères (*zénaga*, selon le terme usuel) de la région de Boutilimit, chez les *O. Dîman* et *Tendgha* de la région de Mederdra, chez les *Meshdoûf* du Tagant. Il est employé aussi, concurremment avec l'arabe, dans les tribus maraboutiques d'origine berbère.

II. GOUVERNEMENT

Depuis le 1er janvier 1921, la Mauritanie est dirigée par un lieutenant gouverneur. Les bureaux sont à Saint-Louis.

Dans chaque cercle, les chefs de tribus sont désignés par la *djemaa* des notables, dont le conseil consultatif délibère sur la fixation du taux de l'impôt, les travaux publics à entreprendre.

III. ADMINISTRATION

8 cercles : *Trarza* (ch.-l. Boutilimit), *Brakna* (Aleg), *Tagant* (Tidjikdja), *Gorgol* (Kaédi), *Adrar* (Atar), *Assaba* (Mbout), *Baie du Lévrier* (Port-Étienne), *Chemama* (Boghé) ; et 1 secteur nomade, celui de *Tichitt*.

Administration cultuelle. — Le *cadi* de tribu (et le *cadi* de l'émir, au-dessus) continue d'appliquer le droit coranique en matière civile et commerciale. Comme au Maroc, le chef politique, *cheïkh* de tribu (et l'*émir*, au-dessus) jugeait des infractions aux coutumes pénales et à l'impôt.

L'amende infligée comprenait deux parties : *dia*, composition pécuniaire individuelle, versée à la partie ; et *tiouanine*, réparation sociale pour avoir perturbé l'ordre public, versée à l'État.

Le décret du 5 octobre 1913 a adapté cette organisation à notre cadre de tribunaux de subdivision et de cercle.

Les nègres paient la capitation (10 fr. par tête) ; les Maures paient la *zakât* (1/40 des troupeaux) et l'*achour* (1/10 des récoltes) ; l'État français a maintenu ces impôts.

Le tribut de vassalité (*ghafer*) des clans maraboutiques berbères envers les guerriers arabes est tombé en désuétude. Les cultivateurs berbères (*zénaga*) et nègres (*haratin*) assujettis aux Arabes, leur payaient l'*obakh* (redevance sur la récolte) et la *horma* (droit de sauvegarde personnelle) ; le rachat de ces diverses redevances coutumières a été réalisé de 1913 à 1915, et ces inégalités fiscales éteintes.

Ce sont les tribus maraboutiques berbères qui fournissent les *cadis* et les *imâms*. La monogamie règne en pratique, et la femme est respectée.

Une des personnalités éminentes d'entre les Maures est Cheïkh Sidia, de la tribu arabisée, mais maraboutique, des *O. Biri*; né en 1862, il réside à Boutilimit, en sa zaouïa de l'ordre des *Qâdiriya*; il enseigne le droit malékite, la grammaire (*Alfiy*-d'Ibn Malik), la théologie (*'aqîda* de Sanoûsî). Le catalogue de sa remarquable bibliothèque a été publié. Cheïkh Sidia est un esprit sage et pondéré, dont le loyalisme réfléchi s'est montré précieux pendant la guerre.

L'affiliation congréganiste dominante est celle des *Qâdiriya* ; il y a quelques *Tidjâniya* chez les *Ida-ou-Ali*, et quelques *Châdiliya*.

Une branche *qâdiriya* mérite une mention spéciale, c'est celle des *Fadliya;* issue des *Kounta-Bakkaïa* de l'Azaouad (W. Tombouctou, Soudan), elle a été fondée par Mohammed Fadl ; ses deux fils sont : Mâ el 'Aïneïn († 1910), le grand agitateur et controversiste, dont le fils Ahmed el Hîba († 1919) tenta de devenir sultan au Maroc, — et Saadibouh, né en 1850, qui vit à Agnint (Adrar).

L'enseignement officiel comprend : 1 *médersa* à Boutilimit (20 élèves), et 3 écoles (68 élèves).

IV. TRAVAIL ET PRODUCTON

L'Agriculture. — Les tribus guerrières arabes laissent aux tribus *maraboutiques* berbères le soin d'élever les troupeaux (chameau, surtout chez les Ahl Barikallah ; cheval, bœuf, mouton, chèvre, âne), de creuser les puits, de diriger le culte et l'instruction ; leurs serfs cultivent la terre (mil, en *chemama* ; palmier à Tidjikdja et en Adrar). Il y a des gommiers dans le Sud.

L'Industrie. — La caste des forgerons maures fabriquent les selles, les bijoux et les armes ; leurs femmes préparent les cuirs, sacs, outres, couvertures. Salines de Ntérert et Idjil. Les pêcheurs bretons viennent pêcher le poisson et la langouste au banc d'Arguin (phare au Cap Blanc, avec T. S. F.) ; une usine à Port-Étienne prépare le poisson.

Mouvement économique général. — Le commerce fonctionne par troc.

La Mauritanie importe : mil, riz, maïs, toile, armes, cuir, papier, bougies, sucre, thé.

Elle exporte : sel (6.500 tonnes), gomme (2.000 tonnes), dattes (150 tonnes), animaux vivants, peaux et cuirs, plumes d'autruche. Poisson exporté (230 tonnes en 1913) de Port-Étienne.

Il y a quelques pistes de caravanes.

La T. S. F. porte jusqu'à Agadir (Maroc). On a projeté un rail transmauritanien, du Soûs à Saint-Louis.

BIBLIOGRAPHIE. — E. Richet, *la Mauritanie*, Paris, 1920.

P. Marty, *l'Émirat des Trarzas*, Paris, 1919 ; *les Brakna*, Paris, 1921 ; *la Vie des Maures par eux-mêmes*, Paris, 1921 ; *l'Islam en Mauritanie et au Sénégal*, 1915-17.

SÉNÉGAL

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Le Sénégal, dont le nom provient du fleuve Sénégal (c'est-à-dire « des Zénagas », du nom des serfs berbères de Mauritanie que les premiers voyageurs y rencontrèrent), occupe la côte occidentale d'Afrique du 14°,6 au 18° lat. N., entre la Mauritanie (N.), le Soudan (E.) et les Guinées française et portugaise (S.) ; la Gambie britannique y forme enclave.

192.000 kilomètres carrés, répartis en quatre zones : *a*) la côte, basse, couverte de bancs de sable, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à la Casamance, et couverte de luxuriante verdure plus au sud ; *b*) la vallée du Sénégal, sablonneuse jusqu'à Saint-Louis, se couvre de cultures plus en amont ; au-dessus de Médine, les collines s'accusent, avec des falaises rocheuses ; *c*) au sud de Dakar et du Cap Vert, les vallées de la Gambie, et de la Casamance, plus courtes, sont entourées d'arbres ; *d*) l'hinterland, entre la Gambie et le Sénégal, s'appelle *ferlo* ; il est sablonneux et boisé.

Population totale : 1.225.523 habitants (1921), dont 915.000 musulmans, tous sunnites mâlikites (63 p. 100).

Villes (1921) : Dakar, 32.440 habitants (dont 1.589 Français d'Europe et 10.241 citoyens français) ; Saint-Louis, 18.117 (453 Français et 3.111 citoyens français) ; Rufisque, 11.307 (168 Français et 3.059 citoyens français), Thiès (6.427) ; Gorée n'a plus que 998 habitants.

L'ISLAMISATION. — Commencée par les Maures au bord du Sénégal dès le XIe siècle, l'islamisation gagna très lentement, parmi les chefs des petits États locaux, à partir du XVIe siècle : *damel* du Cayor, *teign* du Baol, *brak* du Oualo, *bour* du Sine et du Saloum, *bourba* du Diolof, *tounka* du Galam. Au XVIe siècle, quelques noms musulmans (Biraïma) apparaissent dans la liste des *damel* du Cayor et en 1682, le *damel* est sûrement musulman. Les Peuls, conquérants du Foûta Toro à la même époque (1512), ont deux « Aboû Bekr » (donc musulmans) dans la liste de leurs « siratiques » Déniankobé, au XVIIe siècle ; en 1778 ces chefs sont remplacés par des *imâms* électifs, musul-

mans fervents (1776-1890). Au Bondou, dès 1682, des Sissibé (Peuls musulmans) s'étaient emparés du pouvoir.

Depuis 1776, les guerres saintes menées par les *imâms* du Foûta Toro, accélérèrent l'islamisation. C'est du Foûta que divers apôtres musulmans ont essaimé au XIXe siècle.

La politique pro-musulmane du général Faidherbe (1854-1865), gouverneur du Sénégal a pu, elle aussi, favoriser quelque peu l'islamisation des Ouolofs et des Lebbous.

On trouve au Sénégal : *a*) Quelques débris des populations nègres primitives refoulés en Casamance : *Diola* (104.416), *Balantes* et *Bagnouns* (30.000), *Laobé*, *Nonos* (10.000), animistes ; *b*) les *Sérères*, animistes (199.746) ; c) les *Ouolofs* (388.515), musulmans, au centre du pays, notamment à Dakar et Saint-Louis ; *d*) les groupes *Mandés*, *Malinkés-Sossés* musulmans (70.000), *Sarakollés-Soninkés* (24.000), musulmans ; *e*) les *Peuls* (191.000) et *Toucouleurs* (147.000), tous musulmans, sauf un quart des *Peuls* ; *f*) les *Lebbou* (20.000), musulmans ; *g*) les *Maures* venus de Mauritanie (15.000), musulmans. Au total, entre 855.000 et 915.000 musulmans.

La langue arabe est sommairement enseignée dans les écoles coraniques. La phonétique arabe est assez maltraitée au Sénégal : *thâ*, *dhâ*, *zâ*, *sîn*, *shîn*, *sâd* se prononcent *s* ; — *dj*, *di* ; il n'y a pas d'aspirées. L'alphabet arabe commence à être utilisé pour la transcription des langues locales (*poular* des *Toucouleurs* et *Peuls* du Foûta Toro, et *ouolof*).

II. GOUVERNEMENT

Le Sénégal est dirigé par un lieutenant-gouverneur, résidant à Saint-Louis, assisté depuis le 4 décembre 1920 d'un conseil colonial élu (20 Français, 20 indigènes). Député : M. Blaise Diagne.

Politiquement les électeurs des 4 communes de plein exercice (Saint-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque), élisent leur conseil municipal, et un député au Parlement français. Il y a 9 communes mixtes, avec commission municipale : Thiès, Tivaouane, Louga, Ziguinchor, Mekhé, Fatick, Foundiougne, Kaolack et Diourbel. Ces 13 communes forment les *pays annexés*, avec 10 autres communes (la loi du 29 septembre 1916 sur la citoyenneté française ne leur est pas encore appliquée).

III. ADMINISTRATION

16 cercles : Louga, Cayor, Thiès, Sine-Saloum, Dagana, Podor, Saldé, Matam, Bakel, Baol, Tambacounda ; puis Ziguinchor, Sedhiou, Kolda, Bignona et Kamobeul, formant à eux cinq le « territoire de la *Casamance* » (ch.-l. Ziguinchor). Les chefs de province et de canton sont nommés.

Le nom de la « Casamance » vient du chef mandé *Kassa Mansa*, que Ca da Mosto y connut en 1456.

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Les tribunaux musulmans (*cadis*) de Saint-Louis, Dakar et Rufisque, ont été organisés par décrets (22 mai 1905, 29 janvier 1907) : pour le statut personnel, mariages, successions, donations, testaments.

L'appel vient devant la chambre d'homologation de Dakar, comme pour les jugements des tribunaux de subdivision et de cercle.

Environ 1.000 mosquées, cathédrales (*diama*, *diouma*) ou ordinaires (*missidi*, *diaka*) : baraques de maçonnerie ou de planches, à toit de tôle ondulé (sauf en Foûta Toro : style soudanais).

Si Abdelhamid Abdou Kan est cadi supérieur du Sénégal.

Les bibliothèques d'El Haddj Malik à Tivaouane (Cayor), Amadou Bamba à Diourbel (Baol), Mamadou Sar à Saint-Louis, Tierno Bayla Dia à Dakar indiquent de l'érudition.

Les affiliations congréganistes dominantes sont : *Qâdiriya* (483 marabouts enseignants en 1914)) et *Tidjâniya* (903).

Tous les *Toucouleurs* sont *Tidjâniya*. Amadou Bamba Abiboulaye de Diourbel, ancien chapelain des deux derniers *damels* du Cayor, a fondé une secte nouvelle de *Qâdiriya*, qui avait environ 70.000 affiliés en 1913, et entamait la conversion des Sérères.

L'enseignement musulman repose sur : le *Qor'ân*, les *Dalaïl* (de Djazoûli), la *risâla* (de droit mâlikite, d'Ibn Abî Zeïd). Ni théologie dogmatique, ni grammaire théorique. Les maîtres portent le nom de *serigne* (en *ouolof*) *tierno* (en toucouleur), *karamokho* (en mandé).

Environ 1.800 écoles coraniques ou élémentaires (11.451 élèves, dont un quart de filles). Un *médersa* officielle a été créée à Saint-Louis en 1908 (4 classes : 110 élèves). Il y a 1 lycée et 11 écoles primaires.

Il n'y a pas de presse *arabe* locale ; seulement des journaux *français*.

On a indiqué plus haut (*A. O. F.*), l'importance du rôle des bataillons sénégalais levés en 1915 et 1918 au cours de la guerre européenne. Au début de la guerre, il y avait 30.000 tirailleurs sénégalais (dont la moitié, 15 bataillons, en Algérie et au Maroc). On connaît l'inouïe campagne de presse menée dans le monde entier contre « l'armée noire » par les germanophiles et mélanophobes.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Mil, riz, maïs, manioc, légumes, arachide (*Arachis hypogea*).

Élevage de deux races de bœufs (avec bosse, *Gobra*, et sans-bosse, *Ndama*), de moutons, chevaux, ânes. Les chameaux vivent mal au Sud du fleuve.

L'INDUSTRIE. — Usines électriques, à glace, décorticage des arachides, huileries.

Exploitation des salines, carrières de pierre, briqueteries : Société des mines d'or de la Falémé. L'industrie indigène comprend : tissage du coton indigène, orfèvrerie, vannerie.

Mouvement économique général. — Importation : 198 millions. Exportation : 202 millions (1919).

Le Sénégal importe : houille, tissus, kolas, tabac, vin, sucre, savon, alcool, bois de construction, ciment, riz.

Le Sénégal exporte : arachides (en coque ou décortiquées), gomme, amandes de palme (Casamance), peaux brutes de bovidés, caoutchouc.

Commerce intérieur. — Rail Dakar-Saint-Louis (264 km.). Rail Thiès-Kayes (664 km.) vers le Niger.

Quelques routes pour automobiles.

60 kilomètres navigables sur le Sénégal, pendant l'étiage (février-mai) ; d'août à octobre, les grands vapeurs remontent jusqu'à Kayes (5 jours). Il y a des chalands toute l'année (Saint-Louis-Kayes).

L'importance internationale du port de Dakar est connue.

Banque de l'A. O. F., succursale à Dakar, agences à Saint-Louis et Rufisque.

Bibliographie. — P. Marty, *Les Mourides d'Amadou Bamba. R. M. M.*, XXV, 1913.

P. Marty, *La médersa de Saint-Louis*, *RMM*, XXVIII, 1914.

P. Marty, *Études sur l'Islam au Sénégal*, Paris, 1917.

SOUDAN FRANÇAIS

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Le Soudan français, qui a repris son nom traditionnel (*Bilâd al Soûdân*, « pays des nègres », en arabe), par décret en 1920, est situé au centre de l'A. O. F., entre 10° et 20° latitude N., 0° et 14° long. E. : entre la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta (S.), le Niger [Zinder] (E.), les territoires du Sud Algérien (N.), a Mauritanie et le Sénégal (W.).

2.700.000 kilomètres carrés (dont 600.000 hors de la zone désertique) répartis du S. au N. entre :

a) Des plateaux à latérite ferrugineuse, parcourus par le haut Sénégal (Bafing et et Bakoy) à l'W., par le Niger au centre et à l'E.

Le Niger décrit une immense boucle qui pénètre dans le Sahel, entre la région des lacs de Tombouctou (Faguibine) et le seuil de Tosaye. Au centre de cette boucle, se trouve un plateau gréseux crevassé de ravins, et rappelant les *adrar* sahariens : le Hombori ;

b) Les steppes sahéliennes, assez vastes à l'W. (Nioro, Goumbou, Sokolo) ;

c) Le Sahara soudanais proprement dit jusqu'au pied du plateau du Hoggar ; il se divise en Hôdh (Oualata) et Azaouad (Araouân, Taodéni) à l'W., Djôf et Tanezrouft à l'E.

La crue du Niger est produite par la combinaison des crues du Djoliba (haut Niger) et du Bani, régularisées par les réservoirs du lac Débo et du lac Faguibine ; elle bat son plein de septembre à novembre en amont de Koulikoro, de novembre à janvier entre Mopti et Ansongo, de décembre à mars entre Ansongo et Say. A Koulikoro, elle commence vers le 5 juin, et finit vers le 5 février (cote de 1 mètre).

Population totale . 2.474.589 habitants (1921), dont 1.061.000 musulmans, tous sunnites *mâlikites* (42 p. 100). Densité maximum : 17 au kilomètre carré près de San.

Villes (1921) : Bamako, 14.395 habitants ; Kayes, 11.322 ; Tombouctou, 7.219 ; Sikasso, 7.137 ; Ségou, 6.487 ; Djenné, 5.299.

L'islamisation. — Elle commence dans l'Est au xie siècle avec la conversion de la dynastie *lemtouna* (donc berbère) qui avait organisé en État, à Gao, les *Songoï* ; jusqu'en 1492, époque à laquelle le grand Askia Mohammed

Touré († 1531), dont la correspondance avec le canoniste Maghilî atteste la ferveur, fonda, sur le Moyen Niger, un vaste empire musulman ; un siècle après, conquis par le Maroc, il fut gouverné par des *pachas* (renégats, 1591-1770).

Parallèlement, les *Soninkés* (*Sosso*), mandés islamisés du Ouagadou, règnent sur Ghâna (d'où ils chassent les *Peuls*, alors animistes, vers le Foûta Toro, le Kaarta et le Macina, puis le Foûta Diallon) jusqu'en 1240, où l'empire musulman *mandé* du Mali (capitale Kangaba, XIIe s.; puis Mali, près Nyamina) unifia le Haut-Niger pour trois siècles. Après une réaction animiste au XVIIe siècle (*Bammanas*), la conversion des *Peuls* provoqua une nouvelle vague d'islamisation avec Cheïkou Ahmadou Cissé, le souverain *qâdirî* d'Hamdallahi (1810-44), qui créa une organisation administrative, financière et militaire remarquable, et surtout Hâddj 'Omar Tall (1845 † 65), le souverain de Bandiagara, affilié à l'ordre des *Tidjâniya*.

L'épigraphie des tombes islamiques de Koukia et Gao (XIIe-XVIe siècle) a été étudiée par de Gironcourt.

On trouve au Soudan français :

a) *Songoï*, nègres du Moyen-Niger (104.233) ;
b) *Sarakollé-Soninké*, dits « Marka » (221.707), parlant songoï ;
c) *Bambaras-Sénoufos* (814.819) et *Miniankas-Bammanas* (172.226) ;
d) *Peuls* et *Toucouleurs* au Kaarta, à Ségou, au Nampala et au Macina (414.819) ;
e) *Malinkés* (*Mandés* et *Dyoulas*) (181.696) ;
f) *Maures* arabo-berbères, parlant arabe (104.986) ;
g) *Touareg* (Tadmekket, Oullimiden, Ifoghas), purs Berbères, et *Iguellad*, Arabes berbérophones (45.000).
h) Les populations primitives, *Habés* (*Tombos, N'Dogouns*), environ 120.000, sont refoulées dans les falaises gréseuses et escarpées de Douentza, Gandamia, Tabi et Hombori (Tabi n'a été occupé que le 11 novembre 1920). Elles sont animistes comme les *Bambaras*, *Miniankas*, et 22.000 *Peuls*.

Il y a donc environ 930.000 *musulmans* contre 1.544.000 *animistes*.

La langue arabe est la langue véhiculaire pour l'Islam ; le *songoï* également, mais il ne s'écrit pas (un poème épique *songoï* a été publié par Dupuis-Yakouba).

II. **GOUVERNEMENT**

Le Soudan français est dirigé par un lieutenant-gouverneur, résidant à Koulouba, près Bamako.

III. **ADMINISTRATION**

21 cercles : Kayes, Bamako, Bafoulabé, Kita, Satadougou, Ségou, Bougouni, Koutiala, Sikasso, Nioro, Nara, Néma, San, Bandiagara, Mopti, Issa-Ber ; puis Tombouctou, Bamba, Goundam, Hombori et Gao (*région de Tombouctou*). De cette région dépend également le secteur militaire Kounta (Araouan, Kidal, Bourem).

Les chefs de canton sont héréditaires ou électifs.

Les djemaa des nomades participent à l'administration de la tribu.

Administration cultuelle. — Tribunal musulman (*cadi*) à Kayes, suivant le décret du 22 mai 1905; pour le statut personnel, les mariages, successions, donations. Appel devant la Chambre de Dakar. Environ 3.000 mosquées en « banco » avec minarets empennés de traverses de bois. A Tombouctou, les mosquées dites « Dyingerey-ber » (1325 ; reconstruite vers 1585), Sankoré et « Sidi Yahya » (1450) sont célèbres.

La *zakât* est perçue sur les Maures, Arabes, Touareg et Bella (Kayes, Kaarta, Tombouctou).

Les congrégations. — L'épopée d'Hâddj 'Omar Tall († 1865) a donné un grand essor à l'ordre des *Tidjâniya*. Mais les *Qâdiriya* ont gardé de nombreux partisans.

Au XVIe siècle, chez les *Kounta* de l'Azaouad, l'ordre des *Qâdiriya* se trouve rénové par Cheïkh 'Omar el Bakkaï ; les *Qâdiriya-Bakkaïa* ont essaimé surtout depuis Sidi Mokhtâr el Kabir († 1811), et leurs marabouts *Kounta* dont l'influence est considérable à travers le Soudan, la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée, ont fondé l'ordre des *Fadliya* (Mohammed Fadl, puis Mâ el 'Aïneïn, au Maroc) et celui des *Âl Sidïa* (cheïkh Sidïa et Kabîr, grand-père du Cheïkh Sidïa actuel de Boutilimit, en Mauritanie). Ce sont les marabouts *Kounta* qui ont aidé Cheïkou Ahmadou à fonder l'État peul du Macina (1810). Le cheïkh Baye, de Kanaï près Kidal, exerce son influence sur les Ifoghas et jusqu'au Hoggar.

Les centres d'islamisation sont : Tombouctou, Dienné (et Dia), Oualata et Araouan.

L'enseignement : 2.107 écoles coraniques; le nombre des élèves est tombé de 7.740 (1903) à 7.528 (1921), selon Brévié.

Djenné ayant, comme patrie de canonistes musulmans, une renommée séculaire, l'État français, de 1907 à 1913, y avait ouvert une *médersa*. Celle de Tombouctou dure encore et réussit mieux (37 élèves), à côté d'une école supérieure.

La *khotba* ne s'est dite en pays *songoï* au nom du khalife abbaside que sous Askia Mohammed, lorsqu'allant au pèlerinage, il fut nommé par le khalife Motawakkil II son lieutenant au Soudan (1497). En dehors de cet intermède, la *khotba* soudanaise n'a mentionné que les quatre premiers khalifes.

IV. **TRAVAIL ET PRODUCTION**

L'Agriculture. — De grands plans sont en cours actuellement pour l'exploitation *cotonnière* en amont des lacs du Niger, au moyen d'un canal latéral Sotuba-Débo.

Caoutchouc, gommes, amandes de karité, kapok, dans les forêts. Plantations de *da* (chanvre de Guinée), *sisal*, arachides.

Élevage du cheval, âne, bœuf porteur, dromadaire.

L'INDUSTRIE. — Extraction de l'or (sud de Bamako). Le fer vient de la Haute Volta (Yatenga, Bobo-Dioulasso). Cotonnades, menuiserie, forges, vannerie, pêches. Les Européens ont installé quelques usines (chaux, glace, électricité, égrenage du coton). Salines de Taodéni.

Les grands projets de *culture irriguée du cotonnier* dans la vallée du Niger commencent à se préciser ; pour créer une « Égypte » en A. O. F., la pente est suffisante entre Bamako et le lac Débo (2 millions d'hectares). Les prises d'eau d'un canal latéral pourraient être pratiquées aux rapides de Sotuba-Kénié, après Koulikoro, et en aval de Ségou.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Importation : 22 millions. Exportation : 11 millions (1919).

Le Soudan importe : produits manufacturés et alimentaires, sel.

Le Soudan exporte : laine, riz, mil, peaux brutes, gomme, coton, ivoire, or.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Rail [Dakar-Thiés] — Kayes-Bamako-Koulikoro (555 km.), vers la côte du Sénégal Voie vers la côte de Guinée (fleuve Bamako-Kouroussa, rail Kouroussa-Conakry). Voie vers la Côte-d'Ivoire (route Sikasso-Bouaké, rail Bouaké-Abidjean), la plus courte, encore inutilisée.

Navigation du Niger : Koulikoro-Kabara (15 août-15 janv.). — Ansongo = 922 + 488 kilomètres.

La liaison avec l'Algérie a été établie, en attendant le rail transsaharien, par avion (Vuillemin 1920), et par auto-chenille (Haardt-Audouin Dubreuil, 1922).

BIBLIOGRAPHIE. — P. Marty, *Études sur l'Islam et les tribus du Soudan*, 4 vol., Paris, 1918-1922.

Dupuis-Yakouba, *Industries et principales professions des habitants de la région de Tombouctou*, Paris, 1921.

Brévié, *Islamisme contre « Naturisme » au Soudan français*, Paris, 1923.

GUINÉE FRANÇAISE

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Sur la côte de l'Atlantique, entre 9° et 11° de lat. N., 10° et 17° de lat. W., elle est comprise entre la Guinée portugaise et le Sénégal (N.), le Soudan (N.-E.), la Côte-d'Ivoire (E.), la Libéria et la Sierra Leone (S.)

231.702 kilomètres carrés occupés en majeure partie par le nœud orographique du Foûta Diallon, culminant à 1.200 mètres (Fougoumba), et d'où divergent le Sénégal (N.), le Niger (N.-E.), la Gambie et le Rio Grande. Le Rio Nunez est navigable jusqu'à Boké (65 kilomètres). Il y a des chutes d'eau remarquables et utilisables : au kilomètre 107 de la voie ferrée de Conakry ; à Dabola sur le Tinkisso ; à Pita sur le Kokoulo. Les îles de Los [Idolos] ont été cédées à la France en 1904.

Population totale (1911) : 1.876.000 habitants, dont 1.553.000 musulmans ou semi-islamisés [chiffre trop fort, voir plus bas] et 323.000 animistes (chiffre trop faible).

Villes (1921) : Kankan, 9.103 habitants (15.000 avec sa banlieue) ; Conakry, 8.850 ; Kouroussa, 5.939.

L'ISLAMISATION. — Les premiers habitants animistes sont les *Soussous-Diallonkés*. S'y adjoignirent des pasteurs, les *Peuls (Foula, Foulbé)*, du clan Ourourbé, animistes également, vers le XIIIe siècle. Ils furent rejoints au XVIIe siècle par d'autres *Peuls*, islamisés, des quatre clans traditionnels (Ourourbé, Dialloubé, Ndayébé et Férobé), bientôt initiés à la tariqa *qâdiriya-bakkaïa*.

Stimulés par un ascète, Karamoko Alfa de Timbo, de la branche Sidianké des Ndayébé, les Peuls musulmans se coalisèrent en 1725, et après cinquante ans de guerre sainte, menée à bien par Ibrahima Sori, répartirent le Foûta Diallon en neuf provinces ou *diwal* (Fode Hadji, Timbo, Bouria, Fougoumba, Kébali, Timbi, Labé, Kolladé, Koïn), dont le chef suprême, résidant à Timbo, l'*almamy* (c'est-à-dire « imâm », charge supprimée en 1912), fut élu dans la branche *Sidianké*, alternativement, soit chez les *Alfaïa* (descendants de Karamoko Alfa), soit chez les *Soria* (descendants d'Ibrahima Sori).

La Convention de 1840 prévoyait que l'alternance jouerait tous les deux ans.

Les almamys islamisèrent profondément le pays, et réussirent à réduire les *Houbbous*, groupe de musulmans dissidents, restés d'obédience *qâdiriya*, qui ne voulaient pas rentrer dans les cadres de la confédération devenue *tidjâniya*.

Quoique l'émancipation de leurs serfs animistes leur ait porté un grave détriment, les Peuls musulmans continuent à former une élite sociale en Guinée, élite sans laquelle il paraît malaisé de faire progresser cette région.

Dans l'E. du territoire, l'islamisation momentanée des *Malinkés*, d'abord au XIVe siècle sous les empereurs de Mali, puis au XVe siècle autour de Kankan, enfin au XIXe siècle sous les lieutenants d'el Haddj 'Omar, et sous leurs successeurs comme le fameux Samori Touré, almamy de Bissandougou (1880-1898, mort en 1900) n'a pas persisté en dehors des centres comme Kankan. L'organisation des « sofas » cavaliers de Samori n'était qu'une organisation militaire sans stabilisation sociale ; et Samori, affilié aux *Qâdiriya*, n'a pas pu islamiser sérieusement le pays.

Les études en *arabe* littéraire sont poussées assez loin ; et les études biographiques de Marty ont fait ressortir les possibilités intellectuelles et sociales d'hommes comme Karamoko Dalen, de Timbo.

On trouve, en Guinée : *a*) des *Peuls* (656.000, tous musulmans fervents, sauf 10.000 animistes), concentrés dans les cercles de Labé, Mamou, Koumbia ; *b*) des *Soussous-Diallonkés* (285.000), assujettis par les Peuls et en voie d'islamisation ; *c*) des *Malinkés* (496.000) dans le N., dont l'isla misation partielle e récente semble en voie de régression. Ce sont ces deux derniers groupes sur lesquels la statistique officielle a été taxée d'exagération au point de vue musulman. En dehors du petit groupe des *Nalous* (6.500) naguère islamisé, les autres races sont animistes : *Coniagui* (13.000), *Baga* (24.000), *Bassari* (11.000), *Landouman* (22.000), *Kissien* (104.500), *Toma* (36.000). Les sociétés initiatiques des *Coniagui* ont été étudiées.

II. GOUVERNEMENT

La Guinée française est dirigée par un lieutenant-gouverneur, assisté d'un secrétaire général, d'un conseil d'administration et d'un conseil de contentieux administratif.

III. ADMINISTRATION

16 cercles : Conakry, Boké, Boffa, Forécariah, Kindia, Pita, Koumbia, Labé, Mamou, Dinguiraye, Kouroussa, Faranah, Siguiri, Kankan, Beyla, Kissidougou. Et trois cercles militaires : Kissien, Toma, Guerzé.

Administration cultuelle. — Environ 1.000 mosquées, du type *peul* (grande paillotte ronde), ou du type *malinké* (case carrée, chaume).
Une élite de théologiens estimés s'est formée au Foûta depuis un siècle ;

Mamadou Thiam, de Tamba, est membre du conseil consultatif des affaires musulmanes de l'A. O. F. — Le nom « alfa » est abrégé d'*al faqîh*.

Congrégations. — Les *Peuls*, affiliés d'abord aux *Qâdiriya-Bakkaïa*, devinrent après 1860, sous l'influence d'El Haddj 'Omar (dont le fils, Aguibou, résidait de 1876 à 1892 à Dinguiraye), *tidjanîya*. Il y a, en outre, quelques *châdiliya* (Ndama, Goumba, Labé), voués à la contemplation, et célébrant les *diaroré* (séances publiques de *dhikr*). Il reste des *Qâdiriya* à Touba et à Kankan.

Armée. — De 1914 à 1918, les familles de chefs peuls du Foûta Diallon ont fourni des sous-officiers fort capables.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture. — Les agriculteurs sont *Malinkés* ou *Diallonkés*.
Riz, mil, arachides, sésame, caoutchouc, kola, bananiers, ananas (cultivés).
Depuis 1918, cession d'outils agricoles aux indigènes. Boursiers agricoles envoyés en France.
Élevage : bœuf du Foûta (petite race estimée), chèvre, mouton, volailles. L'élevage est pratiqué par les *Peuls*.

L'Industrie. — Forgerons, vanniers, potiers, tisserands et teinturiers nombreux.
Chantiers d'extraction d'or (Siguiri).

Mouvement économique général. — Importation : 34 millions (1920). — Exportation : 24 millions.
Rail Conakry-Kankan (662 km.) viâ Kouroussa, avec 28 gares; prolongé vers Beyla.
Routes carrossables (391 km.) : principalement Mamou-Labé. Voies fluviales du haut Niger et du Milo ; service régulier : Kouroussa-Bamako (du 15 juillet au 31 janvier) : bief de 310 kilomètres.
Succursale de la Banque de l'A.O.F. à Conakry.

Bibliographie. — P. Marty, *l'Islam en Guinée* (Foûta Diallon), Paris, 1921.
P. Humblot, *Kankan, métropole de la Haute-Guinée* (*Afr. Fr. RC.*, juin 1921).

COTE D'IVOIRE

(Minorité musulmane.)

La Côte d'Ivoire est comprise entre le Liberia, la Guinée (W.), le Soudan (N.) et la Gold Coast (E.).

Administrée par un lieutenant-gouverneur résidant à Bingerville, elle se divise en 18 cercles et deux régions militaires (Cercles du Haut-Cavally et de Bouna).

Sur 315.000 kilomètres carrés, elle a 1.545.680 hab. (1921). Les principales villes sont : Grand-Bassam (7.370 hab.), Abidjan (5.400), Lahou (5.500), Bouaké (3.600), Toumodi (3.100) et Bondoukou (2.800).

La population se répartit entre les races *Agni* (*Baoulé* 326.000), *Sinoufo* (*Bambaras*, 204.000), *Touras* et *Dans* (98.144), *Gouros* (80.000) du NW., peuplades des lagunes (*Bétés* 94.000), (*Ebriés, Attiés, Alladians, Abbeys, Abidjis, Mbatos, Aïzis, Abourés*), toutes animistes. Seuls, les *Mandé* (187.000), au nord de la Grande Forêt équatoriale (et de la zone de l'arbre à kola) sont musulmans (180.000; Marty réduit ce chiffre à 100.000).

Il n'y a que 11 p. 100 de musulmans.

L'islamisation a été commencée dès le XIIIe siècle dans le NE. par les commerçants mandés (Dyoulas) de Bégho (en Gold Coast, au S. du coude de la Volta), et par leurs descendants, fondateurs de Kong et de Bondoukou. Dans le NW., l'islamisation a été tentée de vive force au XIXe siècle, en dernier lieu par Samori Touré (1880-1898), dont les razzias inconsidérées ont ruiné les petits centres musulmans qui se formaient. Kong, dont Binger avait célébré la splendeur, n'a pu renaître de ses ruines depuis 1897.

Actuellement les centres musulmans sont : Odienné, Sambatiguila et Touba, au NW., où le droit coutumier même est islamisé. Puis Mankono, Kong, Bouna et Bondoukou. Il y a environ 300 mosquées, 455 écoles coraniques (avec 2.133 élèves), 320 notables affiliés à des congrégations (219 *qâdiriya*, surtout à l'W.; 101 *tidjâniya*, surtout à l'E.; quelques *châdiliya* à Bouna).

Cet islam mandé, étudié avec grand soin par Marty dans l'ensemble, et par Tauxier, pour Bondoukou, apparaît en Côte d'Ivoire comme un progrès social restreint, mais net sur l'animisme, naïf, tantôt touchant, tantôt atroce. Les Dyoulas sont très profondément islamisés, et d'un sunnisme fort orthodoxe.

L'instruction arabe n'est pas inconnue (catalogue de petites bibliothèques dans

Marty), l'enluminure des manuscrits est pratiquée. Le dévouement d'Aliou Cissé, chef musulman de Gomanasso (Ouorodougou) se livrant au fils de Samori pour racheter le sang de ses alliés animistes, qu'il lui avait laissé verser (1892), indique même une certaine aptitude à la grandeur morale (Marty, p. 294).

Sur la côte, il n'y a que quelques mosquées, — et, parmi les populations côtières, le christianisme, soutenu par les prédications de « prophètes » du Liberia comme W. V. Harris (1914-1919) a fait des progrès inattendus.

BIBLIOGRAPHIE. — Marty, *Études sur l'Islam en Côte d'Ivoire*, Paris, 1922; Tauxier, *Le Noir de Bondoukou*, Paris, 1921.

HAUTE VOLTA

(*Minorité musulmane.*)

La Haute Volta, détachée du Soudan par décret du 1er mars 1919, a pour limites : le Soudan (N.), le Niger (Zinder, E.), le Dahomey, le Togo, la Gold Coast et la Côte d'Ivoire (S.).

Administrée par un lieutenant-gouverneur résidant à Ouagadougou, elle se divise en 8 cercles : *Mossi*, *Ouahigouya* (*Yatenga*), *Dédougou* (ex-Koury), *Bobo-Dioulasso*, *Gaoua* (Lobi), *Dori* (Liptako), *Fada n'Gourma*, *Say*.

Sur 300.000 kilomètres carrés, il y a 2.973.442 hab. (1921); la principale ville est Ouagadougou (8.000 hab.). Densité max. : 35 au kilomètre carré en Mossi.

La population se répartit entre : *a*) aborigènes animistes : *Gourounsis* (205.000); *Lobis* et *Bobos* (268.000); puis *Mossis* (1.649.000), venus du Sud au XIIe siècle; et *b*) immigrants musulmans : *Peuls* (234.000), *Sarakollé-Soninké* (115.000), *Songoï* (50.000), *Mandés* (*Dyoulas*, 40.000), *Touareg* et leurs *Bellas* (serfs) (5.000).

Il n'y a donc que 444.000 musulmans (15 p. 100).

On admet généralement depuis les études de Marc (1909), que le bloc animiste (de 2 millions et demi d'individus) de la Haute Volta pourra continuer à résister à l'islamisation. On fait ressortir la forte cohésion sociale des trois « empires frères » du Mossi, du Yatenga et du Gourma, qui ont su garder leur indépendance depuis le XIIe siècle, grâce à une religion nationale et familiale, et à une constitution traditionnelle (l'empereur reclus dans sa capitale après son élection ; ses seize ministres (*nâbas*), ses pages vierges, son protocole musical recourant à la flûte et au tambour). De fait, depuis sept siècles, les trois « empires » ont su enrayer l'islamisation, isolant la colonie restreinte des marchands musulmans dans les cadres de leur administration civile, en les soumettant à un des seize ministres (*Yarhnâba*). Cette imperméabilité durera-t-elle ? Il est permis d'en douter. D'une part l'alcoolisme, que l'animisme n'interdit pas, ravage la population, très dense encore, du Mossi, tandis que l'élément musulman reste indemne. D'autre part, malgré les sévérités administratives déployées pour maintenir l'élite gouvernementale locale dans le « respect des traditions animistes » et de la magie initiatique, un certain nombre de *nabas* tendent visiblement vers l'Islam et prennent des secrétaires musulmans (rapport Goguely, 31 déc. 1912, cité par Brévié, 289-290). Le temps n'est plus où l'empereur du Yatenga, Nasséré, sollicité de se convertir par Askia Mohammad (1498), évoqua le génie protecteur du pays, qui lui apparut, et l'exhorta à lutter à tout prix.

La minorité musulmane se compose des *Peuls*, pasteurs et agriculteurs, des

Sarakollé-Soninké, *Songoï*, *Dyoulas* et *Touareg-Bella* (qui seuls paient la *zakât* coranique).

On remarquera que ces quatre derniers groupes ethniques ne sont pas seulement d'une culture traditionnelle au moins égale à celle des groupes animistes précédents, mais qu'ils représentent, deux d'entre eux au moins, deux essais de civilisation notables, tentés au moyen âge par des dynasties soudanaises, l'empire songoï (*Songoï* et *Sarakollé-Soninké*) et l'empire du Mali (*Dyoulas*). Dori est un centre de prosélytisme islamique.
Il y a une zaouïa *senoussi* près de Bobo-Dioulasso, — et des *qâdiriya* à Dori.

Il y a des présomptions en faveur d'une reprise prochaine de l'islamisation. Il y a, d'autre part, 3.000 chrétiens baptisés (*Mossis*), sans compter les catéchumènes.

La population scolaire des écoles musulmanes est passée de 1.859 élèves (1903) à 3.026 élèves en 1921 (Brévié); à Ouagadougou, il y a 42 écoles musulmanes, avec 250 élèves.

DAHOMEY

(*Minorité musulmane.*)

Le Dahomey est limité par le Togo (W.), la Haute Volta (N.), la Nigéria (E).
Administré par un lieutenant-gouverneur, résidant à Porto-Novo, il se divise en 13 cercles.
Sur 107.000 kilomètres carrés, il compte 842.137 habitants (1921). Les principales villes sont: Porto-Novo (20.103 hab.), Ouida (11.542), Abomey (9.166), Djougou (6.730), Cotonou (3.000).

La population se répartit entre les races *Fons* (Dahoméens, 361.000), *Yoroubas* (Nagos, 83.000), *Baribas* (100.000), *Peuls* (42.000) et *Dendis* (16.000).

Il n'y a que 70.000 musulmans (7 p. 100).
Les *Fons* sont animistes. 3.000 *Yoroubas* se sont convertis à l'Islam et forment à Porto-Novo une colonie remuante et turbulente (une mosquée, six écoles coraniques).

Pour le moment, ce n'est que dans le haut pays qu'il y a des majorités locales musulmanes ; les *Dendis* (16.000) au bord du Niger, convertis au début du XIXe siècle par les conquérants peuls du Sokoto: chez eux et alentour vivent 9.000 marchands *Haoussas*, musulmans. Puis les *Baribas* (ancien royaume du Borgou, chef-lieu Nikki), animistes, dont les chefs seuls sont islamisés (3.500), mais dont les anciens vassaux, des pasteurs, *Peuls* (42.000), sont tous musulmans fervents; ils ont été émancipés par l'administration.

On peut s'attendre, sur la côte, à une expansion de la poussée musulmane venant des Yoroubas du Lagos britannique, qui s'infiltrent actuellement dans la région de Porto-Novo.

NIGER (ZINDER)

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Ce pays est compris entre les 13° et 22° lat. N., 0° et 12° long. E. Il est situé entre le Soudan, la Haute Volta et le Dahomey (W.), la Nigéria (S.), le territoire du Tchad (E.), la Libye italienne et les territoires algériens du Sud (N.).

1.200.000 kilomètres carrés se répartissant en deux zones parallèles à l'équateur ; du S. au N. :
a) Des steppes et des savanes, du bord du Niger au lac Tchad, avec quelques « dallols » (ouadis desséchés) à l'W. ; quelques mares permanentes au centre, à Médik et Guidémouni près Zinder et Keita près Tessaoua ; et à la frontière, se jetant dans le Tchad, la Komadougou-Yobé, rivière torrentielle ;
b) Le désert, avec une oasis cultivée, le Kaouar, et une oasis abandonnée, Djado, — un plateau montagneux culminant à 1.500 mètres, couvert de mimosées, point de ralliement des chameliers, l'Aïr ; — un autre plateau, au N.-E. extrême, le Tibesti, abrite sous ses *emi* (sommets : l'*Émi Koussi*, cratère éteint, culmine à 3.400 mètres (selon la détermination de Tilho, augmentant de 800 mètres l'altitude évaluée par Nachtigal), dominant tout le Sahara) et dans ses *enneri* (ravins), une vingtaine de petites oasis : Tao, Yôo, Bardaï, Zoumri, Abo, Aozou, Yibi, Omi.

Population totale : 1.084.043 habitants (1921), chiffre que C. Guy élève à 1.200.000 (1923). La densité atteint 15 au kilomètre carré près de Zinder. Villes : Tahoua (8.500 hab.), Maradi (6.500), Matankari (6.300), Zinder (5.900).

L'ISLAMISATION. — Le pays s'est islamisé par ses deux frontières, occidentale et orientale.
A l'W., sous l'influence des *Songoï* (conversion du 15e roi, Diâ Kossoï, 1008-1020). A l'E., sous l'influence du *Kanem-Bornou* (conversion du 12e roi, Houmê, 1086-1097), qui possédait Dirki (= Bilma).

L'Est et le centre sont restés partie intégrante du Bornou jusqu'en 1815, où une principauté bornouane autonome se forma au *Zinder-Tessaoua* (chef-lieu Demagherim). Au N.-E., le *Tibesti* et *Bilma* relevaient de chefs Tibbous, vassaux du Bornou. Au N., l'*Aïr* devint après 1515, le sultanat des Touareg Kel Ouï (alterna-

tivement Rafaï et Baqeri : à Agadès). L'W. (Zaberma, Maouri, Galaïdjo) relevait des *Songoï* (une branche de la dynastie *Askia* survécut au Dendi, après 1594, pendant plus d'un siècle). Au S.-W., l'Islam se heurtait à de forts noyaux animistes, dont les chefs, sultans du Gôber (depuis 1670), émirs du *Kebbi* (depuis 1510) et de *Katséna* (dynastes *Habé* depuis 1550, transférés à Marâdi en 1825), résistèrent opiniâtrément durant tout le XIXe siècle, aux tentatives de conversion menées par les empereurs peuls du *Sokoto* et par leurs lieutenants préposés à l'Adar, au Gôber, à Marâdi et Tessaoua (1804-1903). Cependant, d'année en année, cet îlot animiste se rétrécit.

De 1916 à 1920, les appels germano-turcs pour la guerre sainte entraînèrent la rébellion du sultan Tegama, en Zinder, et celle du sultan Kaossen, en Aïr.

On trouve, dans le territoire du Niger :
a) Des *Touareg* (Oullimiden et Kel-Ouï, en Aïr), 76.000 ;
b) Des *Tibbous* (de Nguigmi à Gouré, au Kaouar et au Tibesti), 86.000 ;
c) Des *Haoussas*, commerçants immigrés dans la région de Zinder, 371.000 ;
d) Des *Songoï* (descendants métissés des conquérants du XVIe siècle, portant le nom de *Djermas*), vers Dosso et Niamey, 162.000 ;
e) Des *Peuls*, bergers, nomadisant en pays djerma, 76.000 ;
f) Les *Maouris* (87.618) et quelques débris des premiers habitants du pays *Boudoumas* au Tchad, *Mangas*, etc., 65.000.
Tous sont musulmans sunnites, sauf environ 50.000 *Songoï*, les *Boudoumas*, *Mangas* et les *Maouris* de Matankari, restés animistes.

Total : 881.000 musulmans (81 p. 100).

L'alphabet *arabe* se répand au point de vue commercial pour la notation des langues locales (*Haoussa* et *Djerma*) ; d'où création administrative d'un corps de rédacteurs transcrivant en caractères arabes la correspondance des chefs locaux.

II. GOUVERNEMENT

Depuis le 13 octobre 1922, le Niger est dirigé par un lieutenant-gouverneur, résidant à Zinder.

III. ADMINISTRATION

7 cercles : Zinder, Niamey, Madaoua, Gouré, Nguigmi, Agadez, Kaouar-Tibesti (occupé 1913-1916, réoccupé mars 1921, après la soumission du « dardaï » Maï Chaffami).

Il y a une centaine de mosquées. Les nomades, bien entendu, n'en ont pas.

Les *congrégations* : *Qâdiriya* à Agadez et Zinder ; *Tidjâniya* à Tahoua et Niamey, à Nguigmi et Gouré. Enfin les *Senoussiya* ont une école à Tanout, des affiliés à Bilma (Kaouar), et dans une série de bandes nomades Touareg et Tibbou : leurs zaouïas de Bardaï, d'Abo et d'Aozou en Tibesti ont été détruites en 1913 et 1915 par les troupes françaises.

Il y a 14 écoles primaires officielles (600 élèves), dont une à Zinder, doublée d'une école professionnelle ; 600 écoles coraniques (2.500 élèves).

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Mil, riz, blé, arachides, tabac, coton, indigo, dans le Sud. Élevage du chameau (Touareg), du bœuf et du mouton (Peul). On commence à domestiquer les autruches sauvages.

L'INDUSTRIE. — Tissage, teinturerie, tannerie, cordonnerie, poterie, sparterie, extraction du sel (oasis du Kaouar), du natron.
Sources thermales à Soboroun (Tibesti).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Importation : 4 millions. Exportation : 4 millions (1919 ; chiffre hypothétique, car il n'y a plus de douanes, et la frontière britannique a 1.400 kilomètres de long).
Le pays importe : cotonnades, kolas, conserves, mil, sel.
Le pays exporte : animaux vivants, peaux brutes, peaux tannées, natron.
Les 6/7 du commerce se font avec la Nigeria britannique (rail Lagos-Kano).
Il n'y a plus de caravanes pour la Tripolitaine par la route millénaire de Nguigmi-Bilma-Fezzân.

BIBLIOGRAPHIE. — Ch. Martin, *Notes sur les Toubous*, *RMM*, XXXIV, 1918 ; Tilho.

GAMBIE BRITANNIQUE

La colonie britannique de la Gambie forme une étroite et sinueuse enclave dans le Sénégal français, sur les deux rives de la basse vallée de la Gambie.

Le gouvernement administre directement l'île Saint-Mary of Bathurst (12 km²), qui est peuplée de sujets britanniques (*Conseil exécutif, Conseil législatif*; la Cour d'appel est en Sierra Leone).

Centres : Bathurst, Albréda.

Le reste du pays forme le *Protectorat*, divisé en 5 provinces : *North Bank, Mac Carthy, Upper River, South Bank, Kombo-Fogni.*

Sur 10.360 km², 146.100 habitants (1914), soit 15 par km². Les habitants sont : *a*) des races nègres primitives, *Sérères, Djolas, Pacaris, Bassaris*, de culte animiste ; *b*) des *Ouolofs* (N.-W.) musulmans ; *c*) des *Mandés*, musulmans, conquérants du pays au XIXe siècle ; *d*) des *Peuls*, musulmans, spécialement au Firdou ; *e*) des *Sarakollés* musulmans. — 50 p. 100 de musulmans : soit 70.000 habitants.

Un tribunal musulman présidé par un cadi, nommé par le gouverneur (1905). Une école musulmane subventionnée.

La congrégation des *Tidjâniya* est active.

BIBLIOGRAPHIE. — C. Martin, *Gambie*, ap. *BCAF* (R. C.), juin 1917.

GUINÉE PORTUGAISE

(*Minorité musulmane.*)

Cette colonie portugaise forme enclave dans l'A. O. F., entre Sénégal, Haut Sénégal et Guinée française.

Province civile autonome depuis 1895 ; treize cercles ; capitale, Boulam.

36.125 km² (y compris les îles Bissagos).

Population : 215.000 habitants, dont environ 40.000 musulmans : 20 p. 100.

Ces musulmans sont concentrés à l'intérieur : *Mandingues*, relevant de Fodé Kadiali de Bagdadia (Casamance), *Biaffades* du Guinala, quelques *Peuls* et *Falakoundà*, et des immigrés *Ouolofs* et *Toucouleurs* (musulmans fervents).

Quelques écoles coraniques, quelques mosquées. L'arabe littéraire et l'alphabet arabe ont cours chez certains Mandés.

Les Mandingues sont *qâdiriya*; il y a quelques *tidjâniya* (Toucouleurs, Ouolofs).

BIBLIOGRAPHIE. — G. de Coutouly, *la Guinée portugaise* (*Afr. Fr., RC.*, sept. 1918).

SIERRA LEONE

(*Minorité musulmane.*)

La colonie britannique de Sierra Leone est enclose entre la Guinée française (W. et N.) et le Liberia (E.).

Administrée dans l'ensemble par un gouverneur, elle se divise en :

Colonie (presqu'île de Sierra Leone, île Sherbro et péninsule Turner) et *Protectorat* (hinterland).

La *Colonie* proprement dite (10.350 km²) est peuplée de sujets britanniques chrétiens et christianisés, élevés à l'anglaise (76.000 hab.) : il y a un *Conseil exécutif* et un *Conseil législatif*. Les villes principales sont : Freetown (35.000 hab.), Bonthe.

Le *Protectorat* (54.150 km²) a environ 1.327.560 hab., en cinq districts (*Karena*, ch.-l. Batkanou ; *Ronietta*, ch.-l. Moyamba ; *Railway District*, ch.-l. Kenneme ; *Koïnadougou*, ch.-l. Kaballa ; *North Sherbro*, ch.-l. Poudjehoun.

Ils se répartissent entre : *a*) animistes indigènes (*Mendi, Lokko, Gallina, Sherfro*) ; et *b*) musulmans immigrés dans le N. (*Peuls, Malinkés, Timini* et *Lumba*, partiellement islamisés) ; notamment à Falaba, où le petit état islamisé du *Soulima* s'opposa depuis le XVIIIe siècle aux *peuls* du Fouta Diallon.

On a ainsi, sur 1.403.560 hab. (1911) au total, une proportion de 450.000 musulmans (30 p. 100).

Il y a, outre les écoles coraniques privées, 5 écoles musulmanes subventionnées, avec 451 élèves. L'enseignement est assez développé chez les animistes.

L'Islam gagne chez les *Mendi*. Braithwaite Wallis a étudié l'influence islamique sur le coutumier des *Timne* (300.000).

La lutte entre l'animisme, plus ou moins bien christianisé, et l'islamisme, s'accusera dans quelques années.

BIBLIOGRAPHIE. — Newland, *Sierra Leone*, London, 1916.

LIBERIA

(Minorité musulmane.)

Cette république de noirs revenus d'Amérique a été fondée en 1847, sur la côte de Guinée, entre Sierra Leone, Guinée française et Côte d'Ivoire ; elle est depuis 1922 sous le contrôle de financiers des États-Unis.

95.400 km² ; quatre comtés (Mont Serrado, Grand-Bassa, Sino, Maryland); quatre municipalités : Monrovia (la capitale), Grand-Bassa, Edina et Harper.

Sur une population de 1.700.000 hab. environ (ce chiffre officiel doit être réduit à 1 million, selon Maugham), il n'y a guère que 200.000 musulmans (11 p. 100) dans le Nord. Ces musulmans libériens, de race et de langue mandé, appartiennent à deux tribus de l'intérieur, entre les rivières Mano et Saint-Paul : les *Vaï* et les *Gbandi.*

L'arabe littéraire y est enseigné dans les écoles coraniques attenantes à quelques mosquées. Les *Qâdirîya* et les *Tidjâniya* (en petit nombre) y ont des affiliés. Quelques musulmans dans la milice et dans la police libériennes.

L'*alphabet arabe* sert à noter la langue mandé, — concurremment avec un syllabaire fort curieux, dit syllabaire de « Doalu Bukara », comprenant environ 200 signes, inventé vers 1835 à l'Est du Cape Mount par un lettré musulman vaï, Duadu Keragaï, et encore employé chez les *Vaï.* Il a été publié par Forbes dès 1848, et étudié en dernier lieu par Delafosse ; il n'a rien de spécifiquement musulman, et rappelle le syllabaire *bammoun* inventé par le roi animiste Njoga (au Cameroun) ; il souligne cependant les aptitudes intellectuelles des *Vaï*, l'élément le plus intéressant de la minorité musulmane en Libéria.

Les différents mouvements religieux néo-chrétiens dont le Libéria a été le foyer depuis 1915 (20.000 chrétiens, baptistes, méthodistes, etc.), paraissent avoir paralysé les progrès de l'islamisation.

BIBLIOGRAPHIE. — Maugham, *The republic of Liberia*, London, 1920.

GOLD COAST

(Minorité musulmane.)

La colonie britannique de la « Côte d'Or » s'étend, le long du golfe de Guinée, entre la Côte d'Ivoire française et le Togo.

Administrée dans l'ensemble par un gouverneur, elle se divise officiellement en trois régions : *Colonie*, *Ashanti* et *Provinces du Nord* :

1° *Colonie* (62.600 kilomètres carrés, 860.000 hab.) ; ch.-l. Accra (19.600 hab. y compris Victoriaborg et Christianborg) ; autres villes Cape Coast Castle (11.364 hab.), Seccondee (7.725 hab.) et Elmina (5.000 hab.) ;

2° *Ashanti* (51.700 kilomètres carrés, 288.000 hab.) ; ch.-l. Coomassie (24.000 hab.) ;

3° *Provinces du Nord* au N. du 8° de lat. N. (93.400 kilomètres carrés, 360.000 hab.), ch.-l. Tamale : ce sont trois commissariats : *Nord-Ouest*, ch.-l. Wa ; *Nord-Est*, ch.-l. Navarro ; *Sud*, ch.-l. Tamal.

En tout, pour 207.000 kilomètres carrés, 1.500.000 hab. (1911), dont seulement 75.000 musulmans (5 p. 100) ; presque tous résident dans les provinces du Nord ; quelques-uns sont venus à Coomassie.

Ils appartiennent aux diverses fractions *mandé* (Dyoula, Malinkés, Dagomba) ; ils comptent, en outre, quelques commerçants *haoussas*, et même des *Fantis*.

Seuls, les *Haoussas* emploient un *arabe* grossier comme langue commerciale. Les *Mandé* ont d'assez nombreuses écoles coraniques. Les cheïkhs *qâdiriya* (et *tidjâniya*) locaux, de Salaga, Boghé, Bolé, ont quelques adhérents.

Le bloc animiste des races Fanti (côte) et Agni (centre) est entamé par la propagande chrétienne, qui progressant par bonds soudains, commence à arriver au contact de la propagande islamique, excitant, d'ailleurs, les mêmes appréhensions au point de vue de la discipline sociale qu'en Nigéria.

BIBLIOGRAPHIE. — Claridge, *History of the Gold Coast and Ashanti*, Londres, 1915.

TOGO

(*Minorité musulmane.*)

Cette ancienne colonie allemande, située entre la Gold Coast britannique, la Haute Volta et le Dahomey français, est répartie entre mandat français et mandat britannique. La zone française comprend 52.000 kilomètres carrés et 698.340 hab. (1-7-21); la statistique de 1922 dit : 730.807 habitants.

Le Togo français est divisé en six cercles : *Lomé, Anécho, Klouto, Atakpamé et Sansanné-Mango.*

Dans l'ensemble l'ancien Togo comprenait 87.200 kilomètres carrés, et 1.032.000 hab. (1914), dont environ 30.000 musulmans (3 p. 100) ; *Mandés* (ancien Etat Dagomba de Yendi ; Sansanné-Mango) et commerçants *haoussas* suivant la route dite de la « kola » (viâ Paratan, en Tshautsho). — La statistique de 1922 donne, en *Togo* français : 18.219 *Haoussas, Tamberma* et *Peuls*, tous musulmans ; et 55.821 *Mobas* au N., semi-islamisés.

Bibliographie : Passarge, *Togo*, Berlin, 1910.
Trerenberg, *Togo*, Berlin, 1914.
H. Paulin, *Cameroun-Togo*, Paris, 1923.

NIGÉRIA BRITANNIQUE

Notices : **Nigéria du Nord.**
Nigéria du Sud.

NIGERIA BRITANNIQUE

Depuis 1914, les deux Nigeria, *septentrionale et méridionale, ont été amalgamées en un seul gouvernement général, de 870.500 kilomètres carrés.*

L'expérience politique que la Grande-Bretagne y poursuit est de la plus haute importance pour l'avenir de l'Islam et de l'Afrique.

En effet, les 17 millions d'habitants de la Nigéria représentent la plus forte et la plus dense réserve de peuplement nègre qui existe (10 aux États-Unis) ; et sa majorité, de race haoussa, *fournit des artisans et des commerçants exceptionnellement doués, qui rayonnent au dehors.*

La Grande-Bretagne, sous l'impulsion d'administrateurs éminents, comme Lugard et Clifford, poursuit l'éducation graduelle de la main-d'œuvre et la mise en valeur progressive du sol, conformément aux principes ci-après, qu'elle n'a appliqués jusqu'ici qu'en Nigéria exclusivement : politique administrative *de gouvernement indirect ; n'employer qu'un choix très restreint d'Européens, en conservant et sélectionnant les cadres* peuls *de l'ancien empire de Sokoto, cadres ethniquement supérieurs aux autres races indigènes, ou en provoquant la formation d'une élite similaire, là où cette race intermédiaire fait défaut.*

Politique linguistique *de diffusion discrète de l'*anglais ; *faire surtout fond sur l'expansion du* haoussa, *langue auxiliaire du commerce indigène. Politique* culturelle *progressiste, évitant de renforcer, sous prétexte de respecter leurs fétiches, les cultes animistes initiatiques, souvent sanglants et immondes, encore en pleine vigueur au Bénin et plus à l'ouest ou survivant comme simples rites de magie noire chez les Haoussas islamisés (on connaît, d'ailleurs, les étonnantes œuvres sculptées d'art nègre, de ces races étudiées par Pitt-Rivers, von Luschan, Ling-Roth et Hagen). Cette politique d'ordre naturel et de discipline sociale s'appuie volontiers sur l'élément* musulman, *comme déjà accoutumé à accepter notre conception fondamentale de l'État, lois égales pour tous et impartialement appliquées. Elle se montre beaucoup moins sympathique au mouvement* chrétien ; *pour beaucoup de nègres, en Nigéria du Sud, la « conversion » au christianisme consiste en des explosions de glossolalie singulières, en des schismes xénophobes plus ou moins violemment disjoints des missions européennes qui les ont provoqués par des prédications sommaires et hâtives : telle la « Christ's Army » du nègre Braid, qui se disait le « Nouvel Élie » (1919), devenue, à*

travers beaucoup de rixes, l'Église nègre du Delta du Niger, antialcoolique, soucieuse d'exonérer ses adeptes des contraintes légales locales, et ses écoles des inspections gouvernementales. Sir F. Lugard s'est exprimé très nettement à l'égard de ces sectes dans son rapport de 1919, qui met en relief, en revanche, la loyale collaboration obtenue en général des éléments musulmans peuls.

Il est intéressant de comparer, à ce point de vue, l'A. O. F. française avec la Nigéria britannique ; on reconnaîtra, d'ailleurs, que cette dernière a la besogne plus aisée ; l'élite peule *n'y est qu'une faible minorité tenue à se montrer conciliante et elle s'est dotée, en pays haoussa, d'un islamisme beaucoup moins efficient qu'au Macina ou aux deux Fouta.*

NIGÉRIA DU NORD

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — La Nigéria du Nord s'étend de 4° à 13° lat. N., de 3° à 14° long. E. : entre le Niger français (Zinder) au N., la Haute Volta et le Dahomey à l'W. ; la Nigéria méridionale au S., et l'Afrique Équatoriale française (mandat du Kameroun) à l'E.

667.000 kilomètres carrés, répartis entre trois zones :

a) au N., steppe sahélienne allant du Goulbî n'Sokoto au Komadougou Yobé ;

b) Au centre, des noyaux granitiques, allant de Boussa et Jebba au Baoutchi ;

c) Les basses vallées du Niger et de la Bénoué, où la végétation est luxuriante, le climat chaud et malsain.

Le Niger, jusqu'à Sakassi, traverse un sol crayeux semi-désertique ; puis, de Sakassi à Jebba, son lit, en terrain granitique, est coupé par une dizaine de rapides ; de Jebba au Delta (3 embouchures principales : *Forcados-River, Nun-Entrance, Brass-River*), il est navigable. Dans tout ce parcours, la première crue est indépendante du régime de son haut cours, et dépend uniquement des pluies tropicales tombées en aval d'Ansongo ; la seconde crue, répercussion de celle du haut fleuve, intervient ensuite et rend le bas cours très malsain.

La Bénoué est navigable de Lokodja (confluent) à Ibi ; de là, on peut remonter jusqu'à Yola.

La navigation nigérienne, grevée de servitudes internationales, est pratiquement abandonnée.

Population totale : 9.000.000 d'hab. (1919) ; dont 5.855.000 musulmans, 3.135.000 animistes (concentrés surtout en *Nassarawa, Munshi, Mouri, Zaria* et *Baoutchi*) et 10.000 chrétiens. Donc 64 p. 100 de musulmans.

Villes : Kano (50.000), Sokoto (20.000), Zaria (20.000), Keffi (20.000), Baoutchi (20.000), Wourno (15.000), Gombe (15.000), Yola (20.000), Maidugari (15.000).

L'ISLAMISATION. — L'Islam a pénétré d'abord par le Kanem et ses territoires d'au delà du Tchad (futur Bornou).

La dynastie dite yéménite du Kanem, fondée vers 825, se convertit à l'Islâm sous le 12ᵉ roi, Tikrammami Houmê Djilmî (1086-1097 = Mohammad ibn 'Abd al Djalil), sur les exhortations d'al Haddj 'Othmânî. La capitale fut transportée en

Bornou, à Goudjiba sous 'Omar Ier (1394-1398), puis à Qasr-Eggomô (xvie s.-1807); d'où leurs armées firent de fréquentes expéditions vers l'Ouest, jusqu'en Afnô (Haoussa) et en Kororofa, entrant même en contact avec les *Songoï*. L'apogée de leur puissance eut lieu sous 'Alî Ier (1472-1504) et Idrîs IV Alaoma (1571-1603). Les dernières capitales ont été Kouka et Dikoa.

L'islamisme peu rigide des Bornouans se refusa à adopter, au début du xixe siècle, la réforme d''Othmân dân Fodié. Il fut persécuté, de 1897 à 1900, par les bandes esclavagistes de Rabâh.

Au centre, l'Islam se heurta longtemps au puissant noyau animiste formé par la confédération des 14 États *Haoussa*.

Cette confédération d'États en comprenait 7 « purs », issus de Banoû et d'une Berbère Daggâra, les « Haoussa Bokou » : *Biram* (près Katagoum), *Daoura, Kanô, Katséna, Zegzeg* (*Zaria*), *Ranô* et *Gôber;* et 7 « bâtards », les « Bansa Bokou » : *Sanfara, Kebbi, Noupé, Gbârî, Yaoûri, Baoutchi* et *Kororofa*.

Le souvenir de cette répartition par clans subsiste encore dans les associations initiatiques des esclaves nègres haoussas transplantés en Afrique du Nord (études de Tremearne). Des infiltrations islamiques se produisirent à la longue sous l'influence des *Songoï* à l'Ouest, et du *Bornou* à l'Est.

A Kanô, fondé en 943, le premier prince musulman, Mohammed Rumpa, apparaît en 1352 (suivi de six princes animistes); au *Sanfara*, c'est en 1456; au *Kebbi* une dynastie islamisée (*Berdbich*) s'implante en 1510; à Katséna, fondé en 1200, la dynastie semi-islamisée des Habé n'apparaît qu'en 1550. L'islamisation ne diffuse ailleurs qu'au xviiie siècle et atteint alors le *Baoutchi* (Yakoba, 1780).

En 1804, les éléments *peuls*, venus de l'ouest avec leurs troupeaux de bovidés depuis le xvie siècle, se trouvèrent galvanisés par les appels à la guerre sainte d'un réformateur semi-wahhâbite, 'Othmân dân Fodié († 1817), qui fonda l'immense empire peul des *amîr al mou'minîn* ou *sariki-moslimîn* du Sokoto (1804-1903). Il comprenait non seulement les 14 États haoussas, mais à leur lisière S. et E., chez les « idolâtres », il fondait les centres d'islamisation de Saraki, Illorin, Lokodja, Keffi, du Mouri et de l'Adamaoua (Yola, Ngaoundéré, Maroua).

En un siècle, cet empire peul a ruiné les vieux centres païens du N. (*Maouri, Sanfara, Marâdi*), du centre (*Abudja, Engaski*) et du S.-E. (*Doma, Kôwa, Kororo* et le *Mandara*), et a déterminé, en intensifiant la circulation commerciale avec le colportage des marchands haoussas, des foyers d'islamisation dans toute la région côtière, depuis le Cameroun et la Nigéria du Sud jusqu'à la Côte d'Or.

L'empire de Sokoto se divisait en 19 émirats principaux : *Kebbi, Sanfara, Adar, Gôber, Marâdi, Katséna, Tessaoua, Daoura, Kassaoura, Kanô, Hadedja, Katagoûm, Messaou, Kâlam, Zaria, Baoutchi, Mouri, Kororofa, Adamaoua* (et *Boûbândjidda*).

Voici les principales tribus :

On trouve, en Nigéria septentrionale : *a*) des îlots de population nègre primitive, dans les monts du Mandara, du Baoutchi (*Bolo*), du Saria (*Kadarra, Kadô, Gbâri, Koro, Daroro, Shaba, Kadshé, Kagoré, Basa*), du Kontagora (*Gambari*) et du Nassarawa (*Jesko, Arago, Koto*) où ils touchent, le long de la Bénoué, aux peuples primitifs du Bas-Niger (*Igbira-Panda Afo*); animistes ;

b) Les *Tappa* du Noupé et de l'Illorin (700.000 hab.), très industrieux, apparentés par les *Agba, Efon, Akoko*, du Sud, aux Yorubas ; semi-islamisés ;

c) Les *Haoussa* (14 clans), venus du Nord (6 millions) ; islamisés, sauf quelques groupes au N. W.;

d) Les *Kanouri* du Bornou (900.000 hab.), débordant vers Yola, Gombé et Katagoum ; semi-islamisés;

e) Les *Peuls* (*Foulbé*), dispersés dans les villes principales de leur ancien empire ; principalement entre Sokoto et Gando, et à Yola (200.000) ; musulmans.

f) Les Arabes Bédouins *Shoûwa*, venus du Bas Chari en Bornou (150.000) ; musulmans.

Les principales langues sont : le *haoussa*, en pleine extension, et employé pour le commerce presque partout, le dialecte le plus pur étant celui de Katséna ; le *peul*, quoique langue des conquérants, est en pleine régression ; il ne se maintient qu'à Yola, recule au Mouri, et ne se trouve ailleurs que de façon sporadique (écoles à Sokoto et Gando) ; enfin l'*arabe* dialectal (dialecte bédouin des *Shoûwâ*), implanté dans le S. du Bornou, où il prend de l'extension; le *Kanouri*, idiome du Bornou, recule. Le *yoruba* est parlé en Illorin.

La langue *arabe* classique est sommairement enseignée dans les écoles coraniques. Le *haoussa* et le *peul* commencent à s'écrire en caractères arabes.

II. GOUVERNEMENT

La Nigéria du Nord a été amalgamée avec la Nigéria du Sud, le 1er janvier 1914, suivant le plan mûrement étudié par Sir F. D. Lugard (1912-1919) elle dépend d'un gouverneur général (Sir Hugh Clifford), résidant à Kadouna, et assisté du « Nigerian Council » consultatif, avec deux lieutenants-gouverneurs, 21 résidents principaux, veillant au fonctionnement d'une administration indigène, constituée dans le Nord par les anciens cadres des émirats musulmans peuls, épurés au point de vue financier et fiscal; et ce système est étendu progressivement au Sud, à l'aide des chefs animistes, l'*Oba* du Bénin, l'*Alafin* d'Oyo, l'*Alaki* Egba d'Abéokuta et les *Balis* Yorubas.

III. ADMINISTRATION

La Nigéria du Nord est divisée en 12 provinces :

Sokoto (émirats de Sokoto et Gando, 1.262.300 hab.) ; *Kano* (émirats de Kanô et Katséna, 3.398.300 hab.) ; *Bornou* (ch.-l. Maidugari, 679.700 hab. ; y ajouter un fragment du Cameroun, avec Dikoa) ; *Baoutchi* (émirat, 679.700 hab.) ; *Zaria* (émirat, avec la nouvelle capitale, Kadouna, 390.300 hab) ; *Noupé* (émirat de Bida, avec Kuta près de l'ancienne capitale de Zungeru, 388.500 hab.) ; *Kontagora* (émirat, 118.400 hab.) ; *Illorin* (émirat, avec Kabba, 330.100 hab.) ; *Nassarawa* (ch.-l. Keffi, 582.600 hab.) ; *Munshi* (ch.-l. Ankpa, 471.000 hab,) ; *Mouri* (émirat, ch.-l. Ibi, 407.800 hab.) ; *Yola* (émirat, 291.300 hab., auquel s'ajoute un fragment du Cameroun).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — Les *imâms* (*limâm*) et *cadis* (*alkali*) sont nommés par le sultan (Sokoto) ou l'émir local.

Les tribunaux indigènes (235 *native courts*) sont généralement formés par l'émir et ses conseillers; quelques-uns sont présidés par un *cadi*, et ont le droit de prononcer la peine capitale. Il y a un tribunal indigène supérieur, et une *cour suprême* européenne pour toute la Nigéria.

L'IMPOT. — Le système des impôts *peuls* a été maintenu, mais les émirs sont tenus d'en verser un contingent fixe au gouvernement. Et le reste, affecté au traitement des fonctionnaires indigènes, est soumis au contrôle résidentiel.

LES CONGRÉGATIONS. — Les *qâdirîya*, assez répandus, se montrent pacifiques et moins rigoristes que leurs frères du Macina.

Les *tidjâniya* ont fait récemment des progrès, notamment en Noupé, à Bida, où ils se sont montrés très militants.

L'INSTRUCTION. — Il y a environ 24.000 écoles coraniques, avec 231.000 élèves destinés à former plus tard l'élite sociale des *mallam*.

Pour développer la connaissance élémentaire du *haoussa* et de l'anglais, il y a 14 écoles provinciales gouvernementales (63 maîtres, 750 élèves). L'enseignement en *arabe* dans le S. du Bornou va être organisé par des spécialistes venus de Khartoum.

Les missions chrétiennes (*C. M. S.*, centre à Zaria) ont 43 écoles (1.700 élèves).

Un essai d' « université islamique haoussa» a été tenté à Nassarawa depuis 1909, comprenant : école élémentaire, école de fils de chefs, école d'instituteurs et arpenteurs indigènes, école industrielle.

L'ARMÉE. — Le loyalisme des émirs *peuls* a résisté à la propagande turco-allemande pendant la guerre, lors de la révolte des Touaregs de l'Aïr en territoire français.

« Northern Nigeria Regiment » (2 batteries, 3 bataillons, dont 1 monté), amalgamé en 1914.

La police non armée des *Dogarai* (1760) exécute les ordres des administrations locales.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Céréales et arachides vers Kano. Le *coton* est encouragé dans le N. (la population du S. récolte l'huile de palme et cultive le cacaoyer).

Élevage très important (mouton, chèvre, bœuf, cheval).

La mouche tsé-tsé sévit au coude du Bas-Niger (Kabba, Kontagora).

L'INDUSTRIE. — Les industries traditionnelles, tissage, de Kano (qui fournissait tout le Soudan il y a 50 ans) et du Noupé ont été encouragées.

Des mines ont été mises en valeur : *étain* à Naraguta (Baoutchi), *or* à Gbari, Koriga (W. Zaria) et Takusu ; on évapore le *sel* en Mouri.

Le charbon provient d'Enugu (près Udi) ; chaux d'Illorin et Itobi.

Scieries, tuileries. On fabrique du sucre à Zaria.

Les curieux rudiments d'organisation corporative et économique observés à Kano et au Noupé au siècle dernier, incorporés alors dans des cadres islamiques, sont tombés en désuétude.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL (pour toute la Nigéria) :

Importation : £. 7.423.158 (1918).

Exportation : £. 9.511.970 (1918).

La Nigéria importe : eaux-de-vie (restrictions depuis 1916), quincaillerie, machines, sel, savon, cotonnades et soieries, kola, farine et charbon.

La Nigéria exporte : huile et amande de palme (63 p. 100 du total), cuirs et peaux tannées de Kano, maïs, caoutchouc, cacao, coton, étain, acajou.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Réseau ferré : 1.786 kilomètres. Rail occidental Lagos-Ibadan-Jebba-Kadouna-Zaria-Kano (1.132 km.), avec prolongement projeté en territoire français (vers Zinder). Rails Minna-Baro (179 km.) et Zaria-Bukuru (230 km.). Le rail sud-nigérien de l'Est, Port Harcourt-Afikpo-Udi (mines de charbon), doit traverser la Bénoué près d'Abinsi et rejoindre Kadouna.

Ports : Lagos, Apapa ; Port Harcourt (créé 1913 près de Bonny) et Forcados.

Navigation du Niger : juillet-octobre jusqu'à Jebba (petits vapeurs). Depuis la guerre, les services réguliers ont été abandonnés.

Navigation de la Bénoué : jusqu'à Yola durant les pluies (en théorie).

BIBLIOGRAPHIE. — A. C. Burns, *The Nigeria Handbook*, Lagos, 1919.

F. D. Lugard, *Report on the amalgamation of Northern and Southern Nigeria, and administration*, Londres, 1920 (Cmd. 468).

Brass, ap. « *Der Islam* », t. X; 1920 (sources historiques relatives au Sokoto).

NIGÉRIA DU SUD

(Minorité musulmane.)

La Nigéria du sud est limitée, au N., par la Nigéria du Nord, à l'E. par l'Afrique équatoriale française (Cameroun sous mandat français).

Administrée par un lieutenant-gouverneur, résidant à Lagos, elle se divise en 9 provinces : Oyo, Abéokuta et Ondo, à l'ouest, Bénin et Warri sur la rive ouest du bas Niger ; Onitsha, Owerri, Ogoja et Calabar à l'est du fleuve ; il faut y ajouter la « colonie de Lagos », à l'ouest, et un fragment de Cameroun (Buea, Atschoku) à l'est.

Sur 203.420 kilomètres carrés, elle compte 7.858.689 hab. (1911), donc 38 au kilomètre carré. La densité atteint 231 au kilomètre carré (districts d'Owerri et Awka) et même 272 (Ikot-Ekpene, district contenant 290 agglomérations).

La population se répartit entre les races *Yoruba* (2 millions), à l'ouest, *Ibo* (3 millions), à l'est ; et 37 autres tribus variant entre 20 et 210.000 âmes ; le total est d'environ 140 tribus. Les deux langues générales sont le *haoussa* et le *yoruba* ; l'*ibo* se morcelle en dialectes.

Il y a environ 1.940.000 musulmans (25 p. 100) ; concentrés dans les trois provinces de l'ouest et la « colonie de Lagos ». Pour cette dernière, dans la municipalité de Lagos, on trouve sur 73.766 habitants : 36.018 musulmans (1911, contre 22.080 en 1901) ; 21.155 chrétiens (1911, contre 10.636) et 16.000 animistes (1911, contre 9.000).

L'Islam, qui n'avait pu dépasser de vive force Illorin, et s'était heurté aux républiques yorubas d'Ogbomocho, Osogbo, Ilesha et Ibadan, s'est maintenant largement infiltré dans cette région, où il y a plus de 20 villes dépassant 50.000 habitants (Ibadan, 175.000), grâce aux commerçants *haoussas*, venus de l'arrière-pays.

Il est plus malaisé de contrôler ses progrès sur les deux rives du Bas-Niger, au delà d'Idda, vers le Delta, où le christianisme a depuis dix ans pris une expansion soudaine, sous une forme d'ailleurs aussi rudimentaire qu'inquiétante au point de vue social (Voir l'introduction générale à la notice « Nigéria », ici, p. 181).

L'animisme résiste encore sérieusement dans le Bénin, autour de sa ville sainte, Aro, et vers Abéokuta.

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE (A. E. F.)

L'Afrique équatoriale française (A. E. F.) est comprise entre le tropique du Cancer et le 5° 2' de lat. S., les 6° et 25° de long. Est. Elle touche à l'extrême Nord à la Libye italienne, à l'E. au Soudan anglo-égyptien, au S.-E. au Congo belge, à l'extrême Sud au Cabinda portugais. Au S.-W. elle est baignée par le golfe de Guinée ; à l'W. elle touche au Cameroun (mandat français), à la Nigeria britannique, puis à l'Afrique occidentale française. Sa frontière orientale (entre Ouadaï et Darfour) a été réglée par le protocole du 8 sept. 1919. — Sa frontière occidentale, mutilée par l'accord franco-allemand du 4 nov. 1911, a été rétablie par le traité de Versailles.

L'A. E. F. (1.742.000 km²) est un gouvernement général, ayant son centre à Brazzaville. et se subdivisant en quatre gouvernements : Gabon, Moyen Congo, Oubangui-Chari *et* Tchad *(territoire militaire jusqu'en 1920).*

Le Gabon *(315.705 km²) est un pays à minorité musulmane infime : quelques unités à Libreville (sur 388.778 hab.).*

Le Moyen Congo *(389.360 km²) ne comporte qu'environ 2.000 musulmans, 300 à Brazzaville, et 1.500 peuls et haoussa dans la Sangha (sur 581.143 hab.).*

*Les seuls où l'islamisation importe sont : l'*Oubangui-Chari *(686.644 hab.) et le* Tchad *(1.271.371 hab.).*

La population totale de l'A. E. F. est de 2.845.936 habitants (sept. 1922).

*Avant d'étudier l'*Oubangui-Chari *et le* Tchad, *nous examinerons le* Cameroun, *territoire de mandat français depuis 1918-1919.*

BIBLIOGRAPHIE. — G. Bruel, *l'Afrique équatoriale française*, Paris, 1918.

CAMEROUN

(Minorité musulmane.)

L'ancienne colonie allemande de ce nom (1884-1919) est devenue territoire du mandat français (4 mars 1916, 7 mai-10 juillet 1919), à l'exception d'une lisière occidentale et de la péninsule de Buea, rattachées à la Nigeria britannique.

Administré par un commissaire de la République assisté d'un conseil d'administration (décret du 23 mars 1921), il couvre 431.320 km², scindés en douze circonscriptions : Douala, Edéa, Kribi, Dschang, Ebolowa, Yaoundé, Doumé, Lomié, Yokadouma, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua; — ch.-l. Yaoundé (depuis 1921).

Sur 2.100.000 habitants (650.000 sont rattachés à la Nigeria britannique), on compte en plus 500.000 islamisis, soit 25 p. 100.

Le Sud est encore exclusivement animiste. Il n'y a de musulmans que sur le plateau central et dans l'extrême Nord.

a) *Plateau central.* — Ce plateau, nommé *Foumbina*, a été islamisé à partir de 1805, par des conquérants *peuls*, vassaux de l'empire du Sokoto, qui fondèrent les États de l'*Adamaoua* (ch.-l. Yola, britannique depuis 1890) et du *Boubandjidda*.

L'occupation européenne en brisant l'hégémonie des chefs peuls immigrés (il y en a encore à N'Gaoundéré, Tibati et Rei Bouba), a paralysé l'essor de l'islamisation parmi les indigènes « Habbis » (M'Boums, Bayas, Dourou); l'Islam ne se maintient actuellement que dans les seules colonies *foulbé*, dont Lemoigne a dressé la liste, classée suivant les cinq clans primitifs des immigrants peuls :

Ouolarbé (du Nord) : Moda, Mitchiga, Kilba, Soraou, Djoumo, Demsa, Garoua, Tcheboa, Nassaraou (du Sud) : Djebaki, Ngaoundéré, Tingéré, Kontcha-barigo, Tchamba-Tibati.
Baévoué : Madagali, Douhou.
Badaoua (venus du Bornou) : Maroua, Bogo.
Gara (venus du Bornou et du Baguirmi) : Pété, Kalfou.
Illagadjo (du Nord) : Ouba, Moubi, Bourba, Goudé, Bachéo, Golombé, Ghidder, Dembo, Binder, Mindif, Maoloué (du Sud) Bibéné, Reï.

b) L'extrême Nord du Cameroun est beaucoup plus profondément islamisé.

Peuplé par les *Saos*, soumis au XIVe et aux VIIe siècles par les sultans du Bornou, le pays au Sud du Tchad, qui porta, à partir du XVe siècle, le nom de *Kotoko*, se subdivisa en une série de petites principautés, notamment *Karnak-Logone, Kousseri, Goulfeï, N'Galla, Makari* et *Afadé*. Leurs chefs héréditaires, appelés « sultans » ou *maï* (Miyâra), étaient tributaires tantôt du Bornou, tantôt du Baguirmi; le curieux régime constitutionnel de ces États a été étudié par Barth et Nachtigal. Leur islamisation remonte au moins au XVIIIe siècle (1er *maï* de Karnak-Logone, Broûwa (1690); Maï Sâlih se convertit vers 1774). Des mosquées existent dans les grands centres. Il y a un groupe scolaire à Mora. Quelques marabouts sont affiliés aux *Tidjâniya*. Des immigrants, *bornouans* venus de l'Ouest, et *arabes* (*Choa*) venus de l'Est sont également musulmans.

Au S. du Kotoko, se trouvent, à l'est, les païens Mousgou, et à l'ouest, dans la montagne, le sultanat du *Mandara*, partiellement islamisé depuis le règne de son 28e sultan, au XVIIIe siècle. L'État du Mandara avait, pendant plusieurs siècles, arrêté net l'expansion de l'Islam, qui l'a tourné finalement par le sud.

BIBLIOGRAPHIE. — H. Paulin, *Cameroun-Togo*, Paris, 1923.
Lemoigne, ap. *Bull. C. Afr. Fr., R. C.* 1918.

OUBANGUI-CHARI

(*Minorité musulmane.*)

L'Oubangui-Chari, situé entre les 5°-10° lat. N. et les 15°-25° long. Est, est drainé par le Haut Chari au N.-W. et l'Oubangui-Mbomou au S.-S.-E., dont les affluents divergent du nœud orographique des monts Chala. Cette région de 493.000 km², située au nord de la forêt équatoriale, des bananiers et des palmiers à huile, est une savane, brousse de lianes (caoutchouc) entrecoupée de cultures (sorghos, karité, manioc), et de « galeries forestières » le long des cours d'eau.

Il comprend quatre circonscriptions civiles : Omballa-Mondjo (ch.-l. Bangui), Kémo (Fort Sibut), Gribingui (Fort Crampel), Bas-Mbomou (Bangassou). Et cinq circonscriptions militaires : Haut Koto (Bria), Koto-Kouango (Mobaye), Haut-Mbomou (Kaka), Mpoko, Ouahm (Bouka) et le territoire rétrocédé par l'Allemagne.

Les principales agglomérations sont : Ndélé (7.000 hab.) et Bangui.

L'islamisation encore sporadique a commencé au XVIIIe siècle avec les razzias de marchands d'esclaves (*toddjâr, djallâb*) venus des états musulmans du Nord, Dar Foûr, Dar Rounga, Ouadaï, Baguirmi, pour se procurer des serviteurs et des eunuques chez les infidèles (dits « *Fertit* », « *Djennakera* », « *Kirdi* » ou *Kreïch*). Après 1860, l'esclavagisme des marchands de Khartoum sévit à son tour dans le pays, au travers du Bahr el Ghazal (centres : Hofrat en Nahas et Dem Ziber).

Les deux derniers grands esclavagistes qui décimèrent la population furent le mahdiste Rabâh-ibn-Fadlallah († 1900), qui dévasta le pays de 1873 à 1890, avant de passer en Baguirmi (il était affilié aux Qâdiriya), et le baguirmien Mohammad Sanoûssî-ibn-Abî-Bakr (1890-1911) troisième aguid du Dâr el Koûtî (pays vassal du Dar Rounga, ch.-l. Ndélé); son surnom « Sanoûssi » pourrait indiquer une affiliation au *senoussisme* du Ouadaï.

L'islamisation, plutôt en régression depuis 1911, se maintient dans quatre régions :

a) Dans la circonscription du *Haut-Koto*, chez les *Bandas* convertis par Rabah ; cependant le principal chef musulman, Saïd-Baldas, s'est enfui au Soudan égyptien.

b) Puis, dans les deux circonscriptions du Mbomou, région dite des « sultanats » (concession à une grande compagnie), chez les *Azandés* (Niam-Niam).

Les « sultans » Bangassou (10e chef N'sakkara † 1907 remplacé par Labassou, Rafaï (remplacé par Etman) et Zémio, à peine musulmans d'allures, ont du moins installé dans leurs chefs-lieux respectifs environ cinq cents commerçants musulmans, affiliés à des *chaouïas* (zaouïas) de l'ordre des *Tidjaniya* (Bari, prédécesseur de Bangassou, n'admettait aucun musulman) ; il y a quelques prosélytes Azandé; cette race, qui n'est pas sans aptitudes, est rongée par l'alcool, l'inversion et l'anthropophagie.

c) A l'Est, dans la circonscription de l'Ouahm, chez les *Mandja-Baya* et *Lakas* : quelques immigrants *Peuls*, et quelques commerçants *Baguirmiens*.

d) Au chef-lieu), à Bangui, il y a un noyau d'une centaine de commerçants musulmans : *peuls, baguirmiens, bornouans, haoussa.*

Le total des musulmans de l'Oubangui-Chari, musulmans dont l'observance se réduit à la *shahâda* et à l'onomastique, sans observance stricte des fêtes, à part chez quelques *faqîh*, n'atteint pas 25.000, soit 1/24 de la population totale (606.644 hab.). Il faut noter toutefois que la sécurité croissante des routes amène du Nord une affluence de marchands musulmans, ardents au prosélytisme.

BIBLIOGRAPHIE. — Pierre Prins, *l'Islam et les musulmans étrangers dans les sultanats du Haut Oubangui*, 1907 (*BCAF, RC*).

Faqîh Ahmad, *Itinéraire de Rabâh* (trad. ap. Gaudefroy-Demombynes, *Rabâh et les Arabes du Chari*).

Modat, *Une tournée en pays Fertyt*, 1912 (ap. *RCAF, RC*).

TCHAD

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Cette région, située entre 10°-20° lat. N. et 12°-20° long. E., comprend :

a) Au N.-W., la cuvette tchadienne, c'est-à-dire : le lac Tchad, vaste flaque de 18.117 km² (non compris les îles), avec 6 mètres de profondeur maximum, à 243 mètres d'altitude ; son prolongement oriental, Bahr el Ghazal (ou Soro), conduisant aux « pays bas du Tchad » : à droite, le Fitri; à gauche, le Bodélé-Djourab (210 m. d'altitude au Kiri) ;
b) A l'Est et au centre, les monts du Tama, Sila et l'Aboû Telfane (1.790 m.), séparant les deux bassins, Fittri et Chari ;
c) Au Sud, le bassin du Gribingui-Chari, fleuve au débit important, navigable sur 1.000 kilomètres, et de ses affluents, Aouk et Salamât à droite, Bahr Sara et Logone à gauche. Au S.-W., la lagune du Toubouri établit une communication intermittente entre le Logone et la Bénoué (Mayo-Kabi). La frontière entre Ouadaï et Dâr Foûr a été fixée le 8 septembre 1919 par une convention franco-britannique (cession au Dâr-Foûr du pays Guimr et du Massalit).

Population totale : 1.271.371 habitants (1921 : l'évaluation de 1911, trop forte, portait 1.631.891 habitants), dont 612.000 au Ouadaï (avec Tama et Sila), 100.000 au Kanem, 100.000 au Baguirmi (dévasté par les razzias de Rabâh).

Villes : Abéché (ex-capitale ouadayenne, fondée en 1842 sous le nom arabe de *Bashîra*), 28.000 habitants; Goz Beïda, 15.000; Massenïa, 10.000; Fort Lamy, 3.148 (dont 700 Arabes et 1.100 autres musulmans).

L'ISLAMISATION. — Dès le IXᵉ siècle, un rudiment d'État s'était fondé au *Kanem*, à Ndjimi, dont les chefs, islamisés sous Tikrammamî Houmê Djilmî (1086-97), adoptèrent, selon Maqrîzî, le rite *mâlikite*, et s'attribuèrent une généalogie yéménite.

Le Kanem, dont Barth, Blau et Nachtigal ont esquissé l'histoire, se heurta au Nord aux *Zoghâwa* (du Kaouar et de l'Ennedi), à l'Est aux *Boulâla* du Fittri, de rite *shâfi'ite*, qui chassèrent les chefs kanémites à l'Ouest du Tchad (XVᵉ siècle), dans le Bornou. Le Kanem redevint bientôt une dépendance du Bornou ; il est complètement islamisé.

Dans l'Est, après l'hégémonie de la tribu des *Toundjour*, se fondèrent deux états islamisés, le *Ouadaï* et le *Baguirmi*.

Le *Ouadaï*, primitivement « Dar Maba », a été créé vers 1600 (en 1785, Sâlih, tête de la lignée Kodoï; Sâboûn, 1827-37; Alî, 1858-74; Yoûsof, 1874-98; dernier Asîl, 1911) ; le titre du roi était : *Kolak el 'Abbâsî ;* il étendait sa suzeraineté sur divers grands vassaux (*Guimr, Massalit, Dâdjo* du Sila, *Toundjour, Tâma, Rounga*). Le *Baguirmi* a eu pour principaux souverains : Dokkengé, 1ᵉʳ roi, ou « mbang », en 1522 ; 'Abdal Rahmân I, islamisé en 1665 ; Aboû Sikkîn, 1858-85 ; dernier Gaouranga, 1885. Le cheïkh 'Omar Tounsy, dans son voyage du début du XIXᵉ siècle, a bien souligné les différences de tempérament entre ces deux « nations » : mollesse de langage et de mœurs des Baguirmiens, sociabilité délibérante et batailleuse des Ouadayens, opposées à l'annexionisme discipliné des Peuls et à l'âpreté commerciale des Bornouans.

Si les Kanémites et Bornouans depuis leur conversion ont peu travaillé pour l'expansion de l'Islam, le Ouadaï, en revanche, est devenu un grand foyer de prosélytisme; depuis 1834, année où son futur souverain, Mohammad Chérif (1838-58), s'affilia à la Mekke à l'ordre alors naissant des *Senoussiya*.

L'islamisation du Baguirmi est très avancée; en 1911, la statistique Derendinger constatait, dans la subdivison de Melfi, un pourcentage musulman de 53 p. 100. Plus au Sud, la proportion est plus faible; la région de Laï (*Sara*) a résisté énergiquement à l'islamisation au temps des razzias esclavagistes.

On peut compter au Tchad 920.000 islamisés sur 1.271.000 habitants, soit 72 p. 100.

On rencontre au Tchad : *a*) Des *berbères, Touareg* réfugiés au Borkou depuis 1902; des *tibbous* (quelques *Téda* du Tibesti, venus du Borkou), les *Gor'ânis* (S. Ennedi), et les *Daza* du Kanem (croisés aux *Kanembous*) ;
b) Des *Arabes;* venus du Nord : *Zouaïa* de Djaghboûb (au Borkou), *Ouled Slimân*, tripolitains (venus au Kanem en 1842); venus de l'Est : les *Choa* (= *Shâwiya*, pasteurs), *abbâla* et *baggâra*, du Soudan égyptien, parlant un dialecte bédouin : *Hassoûna*, au Soro, et surtout *Djoheïna*, au Salamât (*Mahâmid, Dakâkira*) ;
c) Des colonies isolées de *Peuls*, venus de l'Ouest, à Melfi et à Massenïa dès le XVIᵉ siècle ;
d) Des groupements nègres indigènes : *Ouadayens* (Maba, Kodoï, Dadjo, Ndouka) : *Lisi* (Baguirmiens, Medogo, Boulala, Kouka) ; *Sara* (Somraï, Gaberi, Mbaï). Les Sara seuls sont demeurés complètement animistes.
e) Dans les îles du Tchad, les *Boudoumas* (*Yédina*) n'ont été islamisés qu'au XIXᵉ siècle. Derendinger a signalé au Baguirmi la formation d'un groupe social nouveau, les *Yalna* (esclaves évadés).

La langue arabe est répandue presque partout.

III. GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION

Depuis le 17 mars 1920, le territoire militaire du Tchad est devenu une colonie, administrée par un lieutenant-gouverneur civil, résidant à Fort Lamy.

Il y a neuf circonscriptions : Kanem (ch.-l. Mao), Batha (Ati), Ouadaï

(Abéché), Borkou-Ennedi (Faya), Bas Chari (Fort Lamy), Baguirmi (Massenïa), Salamât (Amm Timân), Moyen Chari (Fort Archambault), Logone (Laï).

L'ancienne administration royale du Ouadaï était fort complexe (1 *djerma*, 4 *kamkalak*, 10 *aguïd*, etc.). Son système d'impôts, système semi-coranique (*zakât*, *fitra*, *kharâdj* et *gabaga*), a été remanié. Chaque tribu avait un chef (*tanjak*) et chaque village un maire (*manjak*).

Au Baguirmi (dès le XVIIe siècle) et au Ouadaï, il y a des *cadis*, *imâms* et *khatibs*, de rite *mâlikite*. Seuls, les Arabes (nomades) sont *shâfi'ites*.

Les fêtes canoniques, au Ouadaï, sont : les *'Ideïn* et l'*Id al Karâma* (= *Mawlid*), puis *Raghaïb*, *Mi'râdj*, *Qadr* et *Barâ'a*.

La première *congrégation islamique* qui apparut au Tchad, fut les *Qâdiriya*, qui ont gardé des adhérents au Ouadaï ; puis vinrent les *'Aroûsiya Salamiya*, tripolitains (Ouled Slimân) ; les *Tidjâniya*, restés prépondérants au Baguirmi et au Kanem. Enfin les *Senoussiya*.

Les célèbres zaouïas fortifiées des *Senoussiya* dominèrent le Borkou (Gouro, Bidadi, 'Aïn Galakka), l'Ennedi (Beskéré) et le Kanem (Bir Alali) jusqu'à leur destruction par les troupes françaises (1902-1913). Pendant un demi-siècle, le Ouadaï a fourni aux chefs de l'ordre le plus clair de leurs ressources : en 1901, il leur versait encore 250 000 francs (sur un budget de 900.000).

La classe des lettrés (*foqâra*) est restée puissante au Ouadaï.

Le point de concentration traditionnel des *pèlerins* soudanais pour la Mekke est Massenïa ; de là ils gagnent Abéché, Fâcher, Khartoum. En 1909, il y avait là 3.000 pèlerins, venant en majorité d'au delà : du Haoussa et du Bornou.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Le pays est sahélien et saharien, en majeure partie. Riz sauvage (Ouadaï) et cultivé (Toubouri). Le mil est la base de la nourriture ; fermenté, il donne la bière, dite « mérissé », dont les Senoussiya n'ont pu extirper l'usage au Ouadaï ; à Abéché, un contrôleur spécial, *fattâsh*, réprime l'ivrognerie. Blé dur auprès du Tchad, coton au Ouadaï et au Toubouri, indigo du Bas Chari, dattes estimées au Borkou.

Élevage du zèbre (Bas Chari), du bœuf (race blanche « kouri, des îles du Tchad ; race « mortchos »), du cheval (barbe, fellata, sara), de l'âne (« Rifaï » ouadayen) ; du dromadaire (25.000, dont 15.000 au Ouadaï) : de l'autruche (autrucherie d'Abouraï) ; de la chèvre et du mouton.

L'INDUSTRIE. — La caste des forgerons, *Haddâd*, se rencontre dans une population spéciale, méprisée des autres, au Kanem, au Fittri, au Ouadaï et chez les Gor'ânis. Un interdit analogue pèse chez les teinturiers et les tisserands. Au Ouadaï, métiers à coton rudimentaires (à pédale) : fabrication de jarres « dabanga ».

Le Tchad exporte du *sel*, dit de Dour, extrait à Aroualli (Ennedi) ; du *natron* de Folé (Kanem), mis en vente sur la rive N. de l'archipel S. du Tchad, de l'ivoire, des plumes d'autruche, du bétail. Il importe de la kola, des articles européens.

Le vieux système des routes de commerce reliant le Ouadaï à Koufra-Benghasi, àl'Égypte (viâ Sélimé), au Rounga, au Dâr Foûr, au Kanem, fonctionne encore. L'ancienne route de portage européenne reliait Bangui à Fort Archambault. Le télégraphe va de Bangui à Fort Lamy ; Fort Lamy, Mao, Ati, Faya, Abéché, Goz Beïda ont la T. S .F.

Il y a quelques ruines du XVIIIe siècle à Ouara (Ouadaï), l'ancienne capitale ; près du mont Toréga, où les rois étaient sacrés.

CONGO BELGE

De 1865 à 1885, l'islamisation y pénétra de deux côtés, par l'Est avec les marchands d'esclaves et d'ivoire venus de Zanzibar viâ Tabora-Oudjidji, et par le Nord avec les razzias égyptiennes parties du Bahr el Ghazal.

Au Nord, après l'échec des Égyptiens chez les *N'Sakkaras*, et surtout chez les *Monbouttous* (échec de Mohammed aboû Qorn, repoussé en 1867 par le chef Mounza ; une seule razzia put atteindre les Stanley Falls), il n'y a plus que quelques familles musulmanes.

Un millier à peine d'islamisés dans le haut Ouellé, vers *Djabbir* (du nom d'un « sultan » azandé islamisé, Djâbir).

Au Sud, les Zanzibarites, dirigés par 150 Arabes purs (ʿomâniens)) s'étaient établis à Nyangwé (1863), communiquant par des relais, plantations fortifiées, avec deux camps retranchés avancés : l'un à l'W., Luzambo, sur le Lubi (au delà des *Vuakusu* du Lomami, qui résistaient) ; l'autre au N., Baroko, au confluent de l'Arouwimi (chef, Oulédi Ougarrouwé), au delà des Stanley Falls. Là, ils se heurtèrent aux Européens. Après une trêve, durant laquelle Tippo-Tip (Ahmad-ibn-Mohammad) fut nommé *vali* des Falls (1886 † 89), il fallut quatre campagnes militaires pour réduire les centres esclavagistes des Falls (Roméi, Isangi) et de la Lualaba (Riba-Riba, Nyangwé, Kasongo, Kabambara), défendus par Séfou, fils de Tippo-Tip (1890-94).

Actuellement, en haut Congo, il n'y a plus que deux centres islamisés : *Yakusu* (Falls), en voie d'extinction, et *Wayika* (Lualaba).

Les musulmans qu'on rencontre à Kinchassa et Léopoldville viennent d'A. O. F.

NYASSALAND

L'islamisation, commencée vers 1870 par les raids des Arabes de Zanzibar [réprimés en 1889-90 par les campagnes du capitaine Lugard (prise de Karonga], s'est maintenue en divers centres grâce aux colporteurs (*banians*), notamment à Kotakota. Deux tribus se trouvent partiellement islamisées ; au Nord, les aborigènes *Achewas* ou *Achipetas* (50.000), au Sud, les *Yaos* (100.000).

Le ramadân est observé. Il y a des écoles coraniques, pourvues de maîtres (*muallim*) ; le *souahili* se répand. Sur 1.218.238 hab. (1918), 160.000 musulmans, soit 10 p. 100.

UNION SUD-AFRICAINE

Sur 5.973.394 habitants (dont 1.276.542 Européens), 45.842 musulmans (1911), soit 1 p. 100.

Ces musulmans se répartissent entre : Asiatiques : a) *Hindous*, spécialement en Natal (13.475 surtout de Bombay, mosquée à Durban) ; il n'y en a presque pas parmi les mineurs hindous du Transvaal, sur qui les prédications de Gandhi ont attiré l'attention ;
b) *Malais*, spécialement au Cap (19.763) ; — et Africains :
c) *Bantous* islamisés, originaires de Quilimané (Mozambique), amenés au Transvaal (8.193 à Johannesburg) pour le travail dans les mines.

Dans les villes, la ségrégation des Asiatiques exclus de l'électorat et parqués dans des quartiers spéciaux, a été rendue obligatoire par le général Smuts.

MOZAMBIQUE

Il n'existe pas encore de statistique de l'islamisation pour la colonie portugaise du Mozambique (761.000 km², 3.120.000 hab.).

Dès 1140, Dâwoûd II, prince de Kiloua, avait occupé Sofala, et exploitait les mines d'or de Zimbabwé et du Manica. Au XVIᵉ siècle, un rudiment d'état musulman, le *Shikanga*, s'était fondé près du Manica ; les Portugais le détruisirent en 1569. Le grand état voisin du *Benomotapa* de Senna (XVᵉ-XVIIIᵉ s.) paraît être demeuré animiste. De même les chefs du *Gaza* (XIXᵉ s.).

Depuis, les Cafres de l'intérieur (*Makouas*, *Mondjos*, *Muzimbos*) n'ont pas eu de contact direct avec l'Islam.

Les principales agglomérations musulmanes du Mozambique seraient sur la côte vers Sofala, Quilimane, centre de diffusion islamique important ; et au N, le long de la Rovouma (triangle de *Kionga*, restitué par l'Allemagne en 1919), sur la route des esclavagistes remontant jusqu'au S. du Nyassaland. Le total, y compris les immigrants *arabes* et *hindous* du littoral, peut être évalué hypothétiquement à 60.000 (2 p. 100 de la population totale).

MADAGASCAR

(*Minorité musulmane.*)

La colonie française de Madagascar comprend l'île de ce nom, avec ses dépendances, notamment les Comores : 597.000 km², avec 3.545.575 hab. (1918).

Administrée dans l'ensemble par un gouverneur général, résidant à Tananarive, elle se divise en 24 provinces et 75 districts. Sur 3.545.575 habitants, on compte environ 669.200 islamisés, soit 18 p. 100 ; le pourcentage réel est encore plus faible, si l'on veut ne recenser comme « silamo » (musulmans) que les croyants explicites.

Voici la répartition par races :

Sont *animistes* ou *christianisées :* Hovas (sumatranais « *wâqwâq* » venus vers 950 de notre ère), 1.097.458; Betsiléo, 515.000; Betsimisaraka, 401.800; Mahafaly, 212.000; Bara, 161.000; Tanala, 151.000; Antandroy, 148.054; Antanosy, 51.764; Sihanaka, 40.000, et Makouas (nègres d'Afrique orientale).

Comme races *islamisées,* nous avons trois groupes : *a*) Au Nord, les *Comoriens* (109.605), tous fervents musulmans, avec leurs clients semi-convertis de la côte, *Antankaras* (18.578 ; Ambilobé, Diégo) et *Tsimihety* (78.913; Analalava, Vohémar);

b) Au Nord-Ouest et à l'Ouest, les *Sakalaves* (209.000 musulmans : Morondava, Tuléar, Majunga, Analalava, Maevatanana, Nosybé, Ambilobé);

c) A l'extrême Sud-Est, les *Antaimoro* (52.000), *Antambahoaka* (24.000), *Antaifasy* (46.000) et *Antaisaka* (131.000), dans les provinces de Farafangana, Mananjary, Fort-Dauphin et Betroka.

A) *Comores.*

Aux îles Comores (*Qomr*, nom de Madagascar chez Ibn Mâdjid), la totalité de la population est musulmane, de rite *shâfi'ite ;* la langue générale est le *souahili.* Les habitants, de race et de dialectes bantous (*Antalotes*), influencés par les métis arabes *souahilis*, croisés de Cafres (*Makouas*) et de Malgaches, ont été islamisés dès le IXe siècle par les trafiquants venant du Golfe Persique jusqu'à la côte orientale d'Afrique. Au XIe siècle, les émirs de Kiloua s'emparent d'Angazija, et en expulsent des chefs arabes qui s'installent à Mzamburu (Mayotte) jusqu'à l'irruption de Dîva Mamé, chef sakalave du Bouéni (XVIe siècle).

Du XVIe au XXe siècle, les Comores sont restées fractionnées en sultanats :

a) *Sultans thibé* (sultans suprêmes) d'*Angazija* (le nom de l'île s'écrit en arabe : Ghazidja), résidant à Moroni, où la congrégation des *shâdhiliya* a un couvent important pour ses « dhikr » ; on trouve aussi à Angazija les ruines fortifiées de Mtsudjini et Itsandra, bâties par le sultan Msafoumou. Le dernier sultan thibé, Seyyid 'Alî-ibn-Seyyid 'Omar (1881), protégé français depuis 1885 (traité Humblot), est resté célèbre pour ses tribulations administratives ;

b) *Sultans* d'*Anjouan*, de la dynastie shîrâzienne, fondée en 1506 par Mohammad-ibn-'Isâ ; capitale Mossamoudou. Ils ont construit aussi la mosquée ancienne de Domoni (mihrab en corail blanc) et le palais (du sultan 'Abdallah III) à Bambao ;

c) *Sultans* de *Mayotte* (Ma'yâta, Ma-houri), descendant d''Isâ-ibn-Mohammad (1544), fils du premier sultan shîrâzien d'Anjouan ; capitale Chingoni (avec mosquée datant de 1566, et mausolée de faïence bleue de Magoïna Amina † 1596). Après une courte dynastie arabe (1790-1833), Andriansouli, du Bouéni, gendre et héritier du dernier sultan, céda l'île à la France (ch.-l. Dzaoudzi) ;

d) *Sultans* de *Mohéli*, également shirâziens, auxquels succéda depuis 1830 la descendance d'un exilé hova converti à l'Islam, Ramanetaka. Le chef-lieu est Fomboni (palais en ruines de la sultane Mashamba).

Sur 1.606 km² et 109.605 habitants, les quatre îles principales ont respectivement : Angazija (1.200 km², 62.223 hab.), Anjouan (390 km², 29.598 hab.), Mayotte (350 km², 13.425 hab.) et Mohéli (230 km², 4.362 hab.).

La principauté semi-islamisée d'*Androuna* gouverna les Antankaras, sur la côte en face des Comores, du XVIe siècle au XIXe siècle (dernier : Tsimiharo, 1835-82).

B) *Sakalaves.*

L'islamisation des Sakalaves s'est produite par le Nord et par le Sud.

Au N., depuis le XVIe siècle par le petit sultanat arabe *Antalaots* de Nosy Langany (« Languni », selon Guillain) en Mahajamba, près Majunga. Cette islamisation est restée très faible : des deux mosquées de Majunga, l'une, sunnite, est pour les Zanzibaris (« Bibis ») et Comoriens, l'autre, shî'ite, pour les Hindous, non pour les Sakalaves. Il y aurait des tombes musulmanes anciennes intéressantes près de Nosy-Longany.

Au S., des chefs musulmans *Antaisaka*, venus de l'Est par la vallée d'Itomampy-Onilahy, ont groupé les Sakalaves païens en trois États *voulamènes :* Marousé-ranes du Ménabé (depuis le XVIe siècle), du Bouéni (depuis 1682) et du Namila (depuis 1792). Ils ont été étudiés, il y a près d'un siècle, par Guillain.

Les Sakalaves fêtent le ramadân, mais sans jeûner ; ils admettent le rhum ; ils ont le calendrier arabe des *anwâ* (mansions lunaires), et leur géomancie (*sikidy*) dérive des ouvrages arabes du pseudo-Dja'far et de Mohammad Zanâtî. Ils parlent le *souahili* en beaucoup de points de la côte.

C) *Musulmans du Sud-Est.*

Ce curieux îlot musulman se rattacherait à l'immigration par mer, vers 1480, de familles malaises arabisées, revenant de la Mekke (Zafi-Kazimambu de Flacourt). Elles s'installèrent à Mananjary et à Vatomasina, sur la rivière Matitanana (au N. de Vohipeno). Leurs descendants, « Antaimo-

rona » et « Antambahoaka » ont toujours conservé, depuis, des traductions malgaches (de textes islamiques) en caractères arabes :

Le *Sorabé* (« grande écriture »), confié à la famille alide (?) des Anakaras, comprend des *ahzâb* du Qor'ân, amalgamés avec des traditions historiques et des données de divination (voir les 9 mss. « madécasses », de la Bibl. Nat. de Paris); le papier en était fabriqué au val d'Ambouli. Ils possèdent aussi des ouvrages arabes de médecine et d'astrologie ; leurs sorciers (= *ombiasy*) ont fourni aux Hovas leurs *sampy* (fétiches) au XVIe siècle; les rois hovas, jusqu'au XIXe siècle, avaient pour secrétaires des Antaimorona.

Leur islamisation, sans être complète, est assez profonde (prières, sépultures, angélologie ; ils admettent le rhum). On avait pensé trouver certains rites *qarmates* chez les *Onjatsyi* tribu de pur type arabe, mais Ferrand a montré l'invraisemblance de cette hypothèse.

Commerçants et cultivateurs paisibles au temps de la pacification du sud de l'île (Lyautey, 1901-02), ils se sont révoltés un instant en 1905, à Farafangana et à Fort-Dauphin.

La question musulmane ne se pose actuellement, pour Madagascar, qu'aux Comores. Cependant l'Islam, qui s'éteint au S.-E., progresse sur la côte Ouest. Le développement social des non-musulmans (*Hovas, Betsiléo*) est pourtant très supérieur à celui des islamisés ; et les progrès de la christianisation de Madagascar ne se heurtent à l'Islam qu'au N.-W. L'Islam arabe n'a guère fourni, jusqu'ici, aux Malgaches, que leurs deux essais d'alphabet (*souahili* au N.-W., *antaimoro* au S.-E.), les noms des mois lunaires (signes du zodiaque) et ceux des jours de la semaine.

Bibliographie. — *Annuaire général de Madagascar et dépendances*, Tananarive, 1920-21, 2 vol. — Depuis les ouvrages de Ferrand, l'Islam malgache n'a pas été l'objet d'un travail d'ensemble (voir ses notes ap. *le Kouen Louen et les anciennes navigations interocéaniques dans les mers du Sud*, « *J. A. P.* », XIII-XIV, 1919; et *l'Empire sumatranais de Çrîvijâya*, *id.*, XX, 1922).

RÉUNION

Sur 173.000 habitants, l'île de la Réunion compte 8.000 Hindous, 3.000 Africains, et 600 Arabes, ce qui représente environ 3.000 musulmans, soit 2 p. 100 au plus.

MAURITIUS (MAURICE, ILE DE FRANCE)

Sur 377.000 habitants, 40.000 musulmans, soit 11 p. 100. Il est à noter que ces musulmans représentent le sixième de l'immigration hindoue (258.000).

L'Islam mauricien est fort actif : il y a 42 mosquées, dont la mosquée-cathédrale de Port-Louis, qui fut disputée devant la Cour suprême entre *sunnites* stricts (« Surties » = de Surate), *sunnites* mixtes (« Memans » de Kutch), proto-ismaéliens (Bôhoras) et néo-ismaéliens (Khodjas). Les « Memans » forment une élite mercantile. Il y a 2 écoles islamiques subventionnées, avec 2.200 élèves, un journal en langue française *l'Islamisme* (M. Nooroya, directeur), et une société de bienfaisance intermusulmane (*Nosrat al Moslimin* ; cfr. Dr. Hassan Sakir, *Ikhwat*). Les fêtes canoniques, surtout l''Ashoûrâ (dite « fête des Ghoons ») sont célébrées solennellement.

Bibliographie. — R. Gassita ap. *RMM*, 1912, t. XXI.

ZANZIBAR

Le protectorat britannique de Zanzibar comprend, depuis 1890, les deux îles de Zanzibar (1.660 km²) et de Pemba (980 km²), soit 2.640 km², avec 199.462 hab. (1910), tous musulmans. La ville de Zanzibar a 35.262 hab.

L'islamisation :

Zanzibar, aux animistes jusqu'au XIVe s., puis aux Portugais (1505-1698), devint au XVIIIe s., un des points d'appui de la flotte musulmane 'omânienne (chefs *Mazroui* 1746-88 ; jusqu'en 1822 à Pemba) ; Seyyid Sa'îd (1804 † 1856), d'Omân, en fit sa capitale en 1832. A sa mort, Zanzibar, devint autonome (avec tribut), sous Seyyid Madjîd (1853-76), Seyyid Bargash (1876-87) et leurs successeurs.

GOUVERNEMENT

Actuellement le Sultan est Seyyid Khalîfa-ibn Haroûb (1911). Depuis 1891, le résident britannique fait fonctions de premier ministre.

Dès 1873, c'était le gouvernement britannique qui versait à l''Omân le tribut annuel dû par le sultan de Zanzibar et Sir John Kirk, le consul général pendant plus de vingt-cinq ans, exerçait une influence prédominante.

Les douanes côtières continentales de l'Afrique orientale, du 3° lat. N. au 10°42' lat. S. ont été affermées par le sultan, respectivement, aux puissances européennes installées là.

Administration cultuelle. — La justice (entre Zanzibarites) est rendue par la « cour sultanienne », composée de deux fonctionnaires britanniques et de deux *cadis* arabes, l'un *ibâdite*, l'autre *shâfi'ite*.

Il y a environ 6.000 *ibâdites* (rite *Khâridjite* de l'Omân), Arabes 'omâniens, des grandes familles propriétaires du sol; 184.000 *shâfi'ites*, négociants arabes (4.000) et autres, et surtout métis *souahilis ;* et environ 5.000 *ismaéliens* (Khôdjas) venus de l'Inde (sur les 10.000 négociants hindous). Il y a des mosquées spéciales pour chaque confession.

On trouve à Pemba des survivances des initiations animistes (danses magiques des *Kibwengu*).

Les écoles indigènes (pour Zanzibarites, pour Hindous) avaient 1.738 élèves en 1918. Hôpital musulman à Pemba.

Travail et production — Zanzibar est le centre mondial de la culture du *clou de girofle* (se vend par *frasila* = 15 kgr. 8). Il exporte également des noix de coco, du coprah.

Industries locales : poteries, savons, huiles, bijoux, nattes.

Importations : 2.356.390 £ (1918) ; exportation 2,133.597£ (1918).

Zanzibar, un des meilleurs ports de la côte orientale, commerce surtout avec Aden, avec l'Inde, et avec Durban.

L'étalon monétaire est la roupie hindoue. Il y a des pièces de billon locales (*sayyidié*).

Bibliographie. — Craster, *Pemba*, Londres, 1913.

TANGANYIKA

La colonie britannique du Tanganyika (nom officiel depuis le 22 juillet 1920) représente l'ancienne *Ostafrika* allemande (1890-1918), passée sous mandat britannique, sauf le Rouanda (centre et ouest) et l'Ouroundi, passés sous mandat belge. Soient 945.000 km² et 4.000.000 d'hab. (1913; le reste, soit 52.000 km² et 3.500.000 hab. est passé sous mandat belge).

Elle se divise en 22 districts : Ujiji, Ruanda oriental, Bukoba, Mwanza, Arusha, Tabora, Kondoa Irangi, Usambara, Tenga, Pangani, Bagamoyo, Dar es Salam, Rufiji, Kilwa, Lindi, Morogoro, Duduma, Ufipa, Rungwa, Iringa, Mabenge, Songea.

L'islamisation a commencé avec le commerce maritime 'omânien (esclaves et ivoire pour la Mésopotamie) dès le IXe siècle.

Au Xe s., il prit comme point d'appui l'îlot fortifié de Kilwa (la chronique de ses cheïkh, depuis 'Alî-ibn Hasan, en 940, jusqu'à Ibrahim, en 1508, a été étudiée par Guillain), conquis par les Portugais.

Au déclin de la puissance portugaise (XVIIe siècle), l'îlot de Zanzibar reprit le rôle de celui de Kilwa (voir Zanzibar). Les traitants arabes, débarquant à Bagamoyo, fondèrent Kazeh (Tabora) vers 1860, en Ounyayembé, et atteignirent Oudjidji sur le Tanganyika. Au N., leur progression fut arrêtée net par les grands états animistes (chefs bantous vouahoumas du *Rouanda*, *Ouzinza*, *Bukoba*, *Kitwara-Nkolé*, *Ankori*, *Karagwé*, *Ouganda* et *Ounyoro*, dont les listes royales permettent de remonter jusqu'au XIVe siècle ; on a commencé l'étude des sociétés initiatiques, notamment des *Imandwa* au Rouanda.

Le *souahili*, durant l'occupation allemande (1890-1918) fut la langue administrative officielle (sauf en Rouanda).

Les sultans de Zanzibar avaient réparti les villages (chefs : *jumbe*) sous l'autorité d'*'aqîd* ou commandants militaires musulmans, de race *arabe* ou *souahili* (appelés *liwalis* dans les ports). Le gouvernement allemand avait appliqué ce principe à tout le pays, sauf au Rouanda, Boukoba et Ouroundi, gouvernés par des « sultans » animistes indigènes.

L'administration britannique élimine petit à petit les *'aqîd* immigrés (musulmans) au profit des indigènes (animistes).

Les musulmans sont de rite *shâfi'ite* (sauf quelques *ibâdites* 'omâniens et des *ismaëliens* hindous).

Les districts islamisés sont sur la côte : *Dar es Salam*, *Bagamoyo*, *Pangani*, *Tanga*, île Mafia, villes de Kilwa et Lindi. A l'intérieur l'Islam s'est infiltré en *Usambara* (Mlala, en 1891), *Usagara* (Mpapua), et *Morogoro* (Khutu). Près du lac Tanganyika, il y aurait, chez les *Warangi*, 45.000 musulmans.

A Dar es Salâm, Becker a noté 8 mosquées : 3 *sunnites shâfi'ites* (1 aux Comoriens), 2 *néo-ismaëliennes* (*Khôdjas*), 2 *proto-ismaëliennes* (*Bôhoras*), 1 ibâdite.

On estime le nombre des islamisés, en Tanganyika, à 400.000 (10 p. 100).

OUGANDA

Le protectorat britannique de l'Ouganda comprend 282.600 km², avec 3.318.271 habitants (1919).

Il se divise en cinq circonscriptions administratives : *Ouganda* proprement dit (souverain : Daoudi Choûwa, depuis 1897), *Occidentale* (Ounyoro, Toro, Nkolé), *Nil*, *Centrale*, *lac Rodolphe*.

L'islamisation a commencé en 1852 avec l'organisation, sous le 34ᵉ roi (ou « Kabaka ») Souna (1833-60) d'une caravane annuelle zanzibarite, entre Tabora et Roubaga, la capitale. Le roi Mtéça (1860-84), chef éminent, momentanément converti à l'Islam par Moulaï-ibn-Sélim, en avait fait la religion d'État (1880). Sous son successeur Mwanga (1884-97 ; † 1903 en exil aux Seychelles), à demi chrétien, l'Islam gagna et entra en conflit avec les confessions chrétiennes (protestantisme depuis 1877, catholicisme depuis 1879), s'emparant un moment du pouvoir avec l'usurpateur Karéma (1888-90). Les accords de 1892-93 partagèrent les communes (*byalo*) de l'Ouganda proprement dit en sphères d'influences confessionnelles : provinces du Buddu, Sésé, Mowokota (avec Lwekula, Mwanika), aux catholiques, et tout le reste (Kyagwé, etc.) aux protestants, sauf les trois provinces de *Gamba* (au Kitanzi), *Mweba* (au Kasuju) et *Bweya* (au Katambala) aux musulmans. Depuis, les musulmans ont été réduits à une seule province (Butambala). En outre, certains postes à la Cour et dans les *lukiko* (conseils) ont eu des titulaires musulmans.

Actuellement, dans l'Ouganda proprement dit, il y aurait 100.000 musulmans (sur 1.600.000 hab.), dont 41.580 dans la province capitale de Mengo. Ce sont des *Baadis* (métis arabisés), des *Wangwana* (nègres islamisés), parlant, outre la langue locale, le *souahili*, et nombre d'entre eux, l'*arabe*.

Le pourcentage musulman est plus fort dans les trois circonscriptions septentrionales. Au total, environ 600.000 musulmans, soit 20 p. 100.

KENYA

La colonie britannique du Kenya, nom donné le 13 juillet 1920 à l'*I. B. E. A.* (Imp. Brit. East Africa Cᵒ), est situé entre le Tanganyika (fleuve Ouda) au S., la Somalie italienne (fleuve Giuba) au N.-E., l'Ouganda (W.) et l'Éthiopie (N.).

Elle se divise en sept circonscriptions administratives : *Seyidieh* (Mombassa), *Tanaland*, *Jubaland* (voir SOMALIA ITALIANA), *Kenya* proprement dit ou Kikuyu (Fort Hall, Nyeri), *Ukamba* (Nairobi), *Naivasha* et *Kisumu* (Port Florence).

La capitale est Nairobi (14.000 hab.) ; Mombassa a 30.000 hab.

Les ordonnances du gouverneur sont enregistrées depuis 1906 par un *conseil* législatif comprenant parmi ses membres non fonctionnaires, depuis juillet 1919, 11 représentants *européens* (pour 9.651 colons), 2 *hindous* (pour 22.822 colons), et 1 *arabe* (pour 10.102 colons), ces trois derniers au choix du gouverneur. En juillet 1923, après une vive campagne soutenue par le Gouvernement des Indes, les Hindous (musulmans et hindouistes) ont obtenu 5 représentants élus selon un système collectif (par commune), mais leur immigration a été limitée « dans l'intérêt des indigènes », et leur ségrégation, par quartiers spéciaux, dans les villes, édictée.

L'islamisation a commencé sur la côte, dite des *Zindj*, dès 860, par des Omâniens venant recruter, viâ Mogadiscio, de la main-d'œuvre servile pour la Mésopotamie.

Au XIᵉ siècle, l'islamisation a pour centre la factorerie fortifiée de Quittau, au N. de Malindi. Mombassa, fondée au XIVᵉ siècle par des marchands de Shîrâz, passa au XVIᵉ siècle aux sheïkh de Malindi, puis en 1652 à des gouverneurs souahilis vassaux de l'Omân (dynastie *Mzara* 1720-1837, dont on voit les tombeaux à Mombassa) jusqu'à son rattachement direct à Zanzibar. L'*Égypte*, qui occupe à la fin du XVᵉ siècle le Tanaland (Oja, Lamo, Patta) et le *Portugal* (entre 1504 et 1692) ont été momentanément suzerains de Mombassa. De 1715 à 1848, il y eut, dans l'île de Patta des chefs musulmans *souahilis*, de race bantoue (1ᵉʳ Bouana Tamo, dernier Foumo Bakari). La région côtière a été affermée pour 50 ans à la Grande-Bretagne par le sultan de Zanzibar en 1888-1889.

Les régions islamisées sont de rite *shâfi'ite*. Elles comprennent :

a) Les côtes, *sawâhil*, dont la population bantoue, *Souahili*, d'abord hostile aux Arabes (résistance des chefs de Changa contre Kilwa), s'est profondément islamisée depuis le XIVᵉ siècle ; elle est maintenant un instrument puissant d'apostolat isla-

mique chez les autres Bantous restés animistes ; notamment par sa littérature, toute pénétrée de thèmes arabes. Elle a été étudiée par Krapf, Steere, Madon, Stigand, Sacleux, Büttner et Miss Werner ;

b) A l'intérieur, ce sont les *Massai*, longtemps rebelles à l'Islam, mais dont l'islamisation semble se déclencher sérieusement. C'est là un problème très important.

c) Dans le N., les *Somalis*, fervents musulmans, et les *Gallas*, assez nettement islamisés progressent, leurs migrations se dirigeant vers le S.-W. Il y a des somalis *dolbohanta*, musulmans de l'ordre des Qâdiriya, jusqu'en Ukamba (Nairobi).

La statistique confessionnelle du Kenya n'est pas encore faite. Sur 2.500.000 habitants, plus de 1.000.000 seraient en voie d'islamisation (40 p. 100).

BIBLIOGRAPHIE. — A. Werner, *Bantu coast tribes of the East Africa Protectorate*, ap. *Journ. Anthrop. Inst.*, t. XLV, 1915.

SOMALIA ITALIANA

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES.

La Somalia Italiana occupe l'angle oriental de l'Afrique, aux confins de l'Éthiopie entre la Somaliland et le Kenya britanniques ; des 0°-12°, lat. N. aux 40°-49° long. Est.

400.000 km² de steppe, tantôt sahélienne, tantôt semi-désertique, traversée par deux grands fleuves, le Giuba et le Schebeli. Très nombreuses sources, provenant des drainages souterrains des pentes du plateau central abyssin et permettant des cultures étendues.

Population totale : 350.000 hab. (1922), tous musulmans ; et 690 Italiens.

Villes : Mogadiscio (14.000 hab.), Brava (8.000), Merca, Giumbo, Baidoa (2.000), Lugh, Afgoi (3.000).

Il faut y ajouter le *Giubaland* (80.000 km², 50.000 hab.) cédé par l'Angleterre à l'Italie par les accords de sept. 1919 et mars 1920, mais non encore remis.

L'ISLAMISATION.

L'islamisation de la côte du Bénadir, due au commerce avec l'Oman, commence vers 860, avec la fondation de Mogadiscio par des Arabes de l'Ahsâ; prospère sous des cheiks *Mozaffari* (mosquées avec textes épigraphiques du XIIIe s.), — appauvrie par la domination des cheïkhs somali *Abgal* (de clan *Hawiya*, XVIe siècle), — elle passe au XIXe siècle sous l'autorité des 'Omâniens de Zanzibar. Près de Merca il y eut, de 1650 à 1850, des cheïkhs *Bîmal* (clan *Hawiya*). A Guélédi, du XVIe au XIXe siècle, des cheïkhs *Beni Guébroûn* (clan *Rahanouïn*). A *Logh*, enfin, un petit sultanat.

Le sultanat de *Migiurtini* a été fondé vers 1420, d'après Guillain ; vers 1620 le 17e sultan Mahmoûd I fit un partage entre ses trois fils, l'aîné gardant le N. avec le titre de sultan. Il y avait traité d'alliance entre eux et les princes de Makalla (Hadramôt).

Les Somalis, encore semi-nomades, se déplacent vers l'W.-S.-W. depuis cinquante ans.

On trouve dit Puccioni, en Somalie italienne : *a*) les trois groupes de la race

Somali (énumérés ici dans l'ordre de succession de leurs suprématies politiques) : *Hauia*, *Sab* et *Heggi*. Les *Hauia*, subdivisés en *Agiutan*, *Gudundab* et *Darandoli* : ce dernier élément a donné naissance aux *Abgal* de Mogadiscio. Les *Sab*, divisés en *Dighil* et *Rahanuin*, dominent aux environs de Logh. Enfin les *Heggi* sont divisés en *Dir* et *Darod*; les *Dir* ont donné naissance aux *Haber Aual*, *Bimal* et *Gadabursi*; les *Darod* aux *Issa*, *Migiurtini*, *Ogadèn* (*Herti* et *Merëhan*, allant jusqu'en Guibaland, depuis 1850), et *Lulbahanti*.

b) des *souahilis*, en bas Giuba; — *c*) des « parias » ou « ilotes » : *Tumal* (forgerons), *Midgan*, *Giber*.

II. GOUVERNEMENT

En 1888, le protectorat italien a été proclamé sur tout le littoral, dépendant alors au S. du souverain de Zanzibar, jusqu'au cap Delgado, et au N. de chefs locaux. L'accord de 1905 spécifiait le versement d'un affermage de 144.000 £. au sultan de Zanzibar.

Le protectorat est exercé dans les sultanats protégés par des Commissaires, dépendant du gouverneur civil du Bénadir, qui réside à Mogadiscio.

III. ADMINISTRATION

Le chef-lieu de la colonie est *Mogadiscio*.

Quatre circonscriptions : *Medio Schebeli* (ch.-l. Afgoi); *Basse Schebeli et Goscia* (ch.-l. Brava); *Alto Schebeli* (ch.-l. Mahaddei); *Alto Giuba* (ch.-l. Baidoa). C'est là le territoire *Bénadir* proprement dit (150.0000 km²). Plus au N., ce sont des protectorats : sultanat d'*Obbia* (ch.-l. Obbia), sultanat des *Migiurtini* (100.000 hab.; ch.-l. Bender Aloula) et territoire de *Nogal* (entre les deux sultanats).

Le droit coutumier des *Migiurtini* et des *Merëhan* a été étudié par Cerulli.

Le *Giubaland*, ch.-l. Chisimayo est encore gouverné par un commissaire britannique : il comprend 4 districts : Afmadu, Alexandra, Chisimayo et Serenlé.

Administration cultuelle. — Les Somalis sont de rite *shâfi'ite*, et d'un islamisme très prononcé, nettement xénophobe jusqu'à ces dernières années.

Dans chaque clan des *Migiurtini*, il y a un *cadi*, chargé de la justice à tous les degrés.

Vers 1830, une colonie de *wahhâbites* du Nedjd s'est installée à Bardera, y organisant sa propagande militairement.

De 1875 à 1876, les khédives d'Égypte enlevèrent Brava et Chisimayo aux Zanzibaris.

Il y a divers lieux de *pèlerinage* : notamment la tombe de Hasan Bourali au S. de Mogadiscio, et celle d'Au Hiltir près de Guélédi.

Les congrégations les plus influentes actuellement, par le nombre de leurs *djamâ'ât* (groupements), sont : *Qâdiriya*, dirigés récemment par Haddj Soûfî 'Abdal Rahmân Shânshî de Mogadiscio, et Oweïs de Brava (hostile au mollah d'Ogadèn); *Idrîsiya* (alias *Ahmadiya*, disciples de l'Idrîsî de l''Asîr) à Merca; *Sâlihiya*, branche mekkoise de *Khalwatiya*, dirigée en Somalie par deux khalifah : au S., le sheïkh 'Alî Nayroûbî, de la tribu des Dolbohanta, à Bender Salâm, S. Bardera; au N., le sheïkh Mohammed Qôlîd (†1918 à Misra), qui s'était rallié nombre de wahhabites. On trouve en outre quelques *Rifâ'iya*, parmi les immigrés hadramites venus de Makalla.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture. — Deux récoltes par an (juillet et janvier) dans la vallée du Schebeli (dry farming). Quelques essais de plantations (coton, canne à sucre, sésame) sur le Moyen Schebeli, au nord de Schidlé — grâce aux barrages et canaux de la Société agricole Italo-Somalie (Duc des Abruzzes, concession de 24.000 hectares).

Culture de cotonniers et bananiers dans la plaine de Goscia (Giuba).

Élevage, grâce aux pâturages naturels (Bénadir) : 2.101.000 chameaux, 1.246.000 bœufs, 1.666.000 moutons (1920).

La partie N. des *Migiurtini* est l'« aromatica regio » des anciens, pays des arbres à encens et des gommiers.

Mouvement économique général et commerce intérieur — *Importation* : 28.447.000 lire (1920); *exportation* : 17 millions (1920).

La Somalie italienne importe : filés (d'Éthiopie), lainages et cotonnades (de l'Inde), café, pétrole, riz, tabac, sucre, savon, farine, conserves.

La Somalie italienne exporte : peaux de mouton, bœuf et antilope dig-dig (vers l'Ethiopie), laine brute, coton en bourre, ambre, ivoire, myrrhe, moutons, chèvres, gomme des *Migiurtini* (*hankokëb*, *koura*, *addad*), beurre.

Voies ferrées. — Mogadiscio-Afgoï (30 km.); elle sera continuée vers Baidoa et Lugh. Transports fluviaux sur le Giuba jusqu'à Bardera, sur le Schebeli entre Boulo Bourti et Afgoï.

1.500 km. de routes. Voies caravanières vers l'Éthiopie.

La côte est difficile d'accès, surtout en temps de mousson; il n'y a pas encore de phare au cap Guardafui.

Monnaies. — Signes monétaires italiens spéciaux : roupies (1910). *Banco d'Italia* à Mogadiscio.

Bibliographie. — Puccioni, *Bull. Soc. Geogr. Ital.* 1919, 149-159.

Cerulli, *Rivist. studi orientali*, 1923, vol. X.

'Abdallah Qalanqoûlî Qotbî *madjmou'a mobâraka*, 2 vol. Caire, Halabî, 1338 hég. (vie de saints somalis contemporains de l'ordre des Qâdiriya).

SOMALILAND BRITANNIQUE

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Le Somaliland, face à Aden, est situé entre la côte française des Somalis, l'Ethiopie et la Somalia Italiana; des 8°-11° lat. N. aux 41°-46° long. Est.

176.100 kilomètres carrés, se divisant : en plaine côtière (*Goban*), désertique, avec quelques oasis ; et plis montagneux parallèles à la côte, monts Golis, dépassant parfois 1.600 mètres. Quelques oueds insignifiants.

Population totale : environ 300.000 habitants, tous musulmans.
Villes : Berbéra (20.000 hab. ; 30.000 de décembre à avril), Bulhar (7.300), Zeyla (Zeïla', 7.000).

L'islamisation.

La région de Zéïla' encore chrétienne et soumise à l'Ethiopie au x° siècle, devient au xii° siècle le centre d'une confédération d'États musulmans militants : émirs d'Efât (1180-1450, peut-être alides ismaëliens), Hadiya, Bâli, Douâro (sur l'Omo, au S. du Kaffa). Les Ethiopiens reprirent momentanément Zeïla' en 1403 ; en revanche, de 1492 à 1560, les imâms de Zeïla', Adal et Harrar (Mahfoûz 1492-1517, Gran 1517-43, Noûr 1543-70) ravagèrent toute l'Abyssinie. Au xvii° siècle, Zeïla' est soumise par les imâms zeïdites du Yémen, puis par la Turquie, qui la cède à l'Égypte (1860-1884 ; annexion du Harrar, 1876) ; en 1884, l'Angleterre y succède à l'Égypte ; elle s'est heurtée, de 1899 à 1921, dans l'hinterland, à l'insurrection islamique d'un mahdi (surnommé le « mad mollah »), Hâddj Mohammad-ibn 'Abdallâh, du clan Habr Sulimân (Ogadèn), affilié à la Mekke à la congrégation des *Khalwatiya-Sâlihiya*.

II. GOUVERNEMENT

Territoire administré par le gouvernement de l'Inde (1884-98), puis directement par la métropole, le « Somaliland », protectorat britannique, est administré par un Commissaire, résidant à Berbéra. Ses forces militaires consis-

tent en méharistes (« Camel Corps »), deux compagnies d'infanterie hindoues, et de la police.

Les tribus indigènes (*tol*), subdivisées en clans (*rêr*), ont gardé leur autonomie : ce sont les *Issa* (100.000 ; clans *Abgal, Dalol, Ouardik ;* leur chef a le titre d'*ogaz*) ; les *Gadaboursi* (25.000) ; les *Habr Magadlé* (clans Habr : Aouel, Toldjalé et Guéradji) ; *Ouor Senguélé ; Dolbohanta* (ou *Lulbahanti*) et *Merraïhan*.

Administration cultuelle. — Les Somâlis de Zeïla' sont restés *shâfi'ites* de rite depuis les xiv°-xv° siècles ; leur islamisme est très intolérant ; le jeûne de ramadân, et surtout le *djihâd* sont d'obligation stricte. Seules, les deux fêtes canoniques, *'Ideïn*, sont célébrées.

Les congrégations les plus répandues sont : les *Qâdiriya* (à Zeïla' et chez les Habr Aouel) et, plus récemment, les *Khalwatiya* (chez les Dolbohanta). Révoil avait signalé également quelques *Senoussiya* en Ogadèn.

Le pèlerinage à la Mekke est mal observé.
Il y a divers lieux de *pèlerinage* révérés : la tombe du chérif hadrami Ishaq-ibn-Ahmad († 1450) à Maïd (chez les Habr Guéradji), la colline Auliyâ Koumbo près de Berbéra.

III. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture. — Élevage du chameau, du bœuf, du mouton, de la chèvre.
Chasse de l'éléphant, de l'antilope, de l'autruche.

Mouvement économique général et commerce intérieur. — *Importation :* £ 302.000 (1917) ; *Exportation :* £ 220.000 (1917).
Le Somaliland importe : riz, textiles, dattes, sucre.
Le Somaliland exporte : peaux, gomme et résines, *ghî* (beurre clarifié), bétail, café et *kât* abyssins.
Pas de routes. Simples pistes de caravanes, pour chameaux (Zeïla'-Harrar ; douane frontière à Djigdjiga).
Ports de Berbéra et Boulhar.
Communications par T. S. F. avec Aden.

Monnaies. — Roupie hindoue. Thaler abyssin.

Bibliographie. — (Pas d'ouvrage français paru depuis le travail de Ferrand.)
Drake-Brockman, *Handbook of British Somaliland*, 1917.

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS (DJIBOUTI)

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — Sise entre 10°-13° lat. N. et 38°-41° long. Est, la côte française des Somalis comprend le littoral du golfe d'Obock, face à Aden, du détroit de Bab el Mandeb aux îles Moscha, avec un hinterland de 90 km. de profondeur. Elle confine à l'Erythrée italienne au N.-W. et au Somaliland britannique à l'Est ; elle fournit à l'Ethiopie une voie d'accès direct vers la mer.

120.000 km², répartis en un littoral bas, avec récifs coralliens, et un hinterland désertique effondré, que dominent de loin les hauts plateaux abyssins.

Population totale : 210.000 hab., tous musulmans.

Recensement des villes (1917) : Djibouti : 13.608 hab., Européens (294), Arabes (4.489), Danakil (1.184), Hindous (109) ; les Somalis (7.522, dont 3.954 Issas) sont concentrés au faubourg de Bender Djedid (8.000 hab.). La ville a été fondée en 1888. Tadjoura (600 hab.), Obock (300 hab.).

L'islamisation. — Le pays, chrétien et abyssin jusqu'au XIIe siècle, a été islamisé définitivement dans les guerres saintes menées de Zeïla' par les émirs musulmans d'*Adal*.

On trouve à Djibouti :

a) Des *Somalis Issa*, près de la frontière orientale (40.000).
b) Des *Danakil*, dans tout le reste de l'hinterland (150.000 environ).
Ils sont en relations avec les musulmans abyssins voisins de l'Aoussa, et du Wollo ; et servent volontiers d'intermédiaires entre les acheteurs d'esclaves du Hedjaz et ces Ethiopiens.
c) Des immigrants *arabes*, à Djibouti même : Yéménites de Hodeïda, en nombre ; et quelques gens de Makalla (Hadramôt).

II. GOUVERNEMENT

Protectorat français depuis 1862 (effectif depuis 1884), exercé par un gouverneur, assisté d'un conseil administratif, et résidant à Djibouti.

III. ADMINISTRATION

Les indigènes sont administrés par 22 *okhal*, choisis parmi les membres influents des tribus pour arbitrer les conflits, enquêter sur les crimes, poursuivre les coupables et recouvrer les amendes ; ce sont les intermédiaires entre les chefs de tribus et le gouverneur français. Les *Danakil* ont trois sultans : sultan de *Tadjoura*, sultan des *Débénech* et sultan de *Raheïta*.

Le contingent somali s'est très brillamment conduit au front de France (1914-1918).

Administration cultuelle. — Il y a quatre mosquées à Djibouti, de rite *shâfi'ite : masjid Kabîr*, *masjid al Noûr* (construite en 1905 aux frais d'El Hammoûdî, négociant arabe venu de Hodeïda), *masjid Seyyid Ḥasan*, et *maqâm* d''Abd al Qâdir Gîlânî, pour les affiliés à l'ordre des *Qâdiriya*.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Plantation de palmiers à Hambouli. Pêche aux îles Moscha. Élevage. La traite clandestine, par boutres, avec la côte de l''Asîr (eunuques et femmes esclaves pour les harems du Hedjaz), galvanisée depuis 1916 par les libéralités en or dont certains chefs arabes furent les bénéficiaires durant les hostilités, est activement surveillée sur la mer Rouge par des navires français et britanniques. — Extraction de sel (lac Assal).

Mouvement économique général et commerce intérieur. — *Importation :* 67 millions, dont 35 pour l'Éthiopie (1918) ; *Exportation :* 78 millions (dont 79 d'Ethiopie).

Djibouti est essentiellement un port d'embarquement pour le transit abyssin, et une escale de charbonnage pour les longs courriers.

Djibouti importe : riz indo-chinois, tabac, fers, cotonnades, indiennes.

Djibouti exporte : nacre, gomme, ivoire, or, civette, animaux de bât abyssins (vers Madagascar), peaux, café.

Rail Djibouti-Addis Ababa (789 km., dont 90 en territoire français), seul débouché de l'Éthiopie.

Le trajet se fait en 3 jours (le train ne marche pas la nuit) avec deux étapes : Dirré-Daoua, Aouache.

Monnaies. — Signes monétaires français ; thaler abyssin.
Succursale de la Banque d'Indochine à Djibouti.

Bibliographie. — *Exposition coloniale de 1922.*
Revue du Monde Musulman, IV, 139-140.

ERITREA

I. PEUPLEMENT

SITUATION, SUPERFICIE, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Entre 12°-18° lat. N. et 34°-40° long. Est, l'Erythrée occupe le littoral de la mer Rouge ; confinant au Soudan Égyptien (W.), à l'Éthiopie (S.) et à la côte française des Somalis (E.).

199.000 km², répartis entre : *a*) un littoral torride, de terres volcaniques, et *b*) un hinterland de plateaux arrosés, contreforts du haut plateau abyssin.

Population : 406.000 hab. (1922), dont 225.000 musulmans (Abyssins, Dankalis, Somalis, Soudanais...) ; le reste étant chrétien (en majorité de secte abyssine, monophysite). 5.400 Européens (dont 3.874 Italiens).
Villes : Asmara (15.000 hab.), Massaua (3.000), Assab, Cheren.

L'ISLAMISATION. — Le pays, soumis aux rois abyssins d'Aksoum, subit une christianisation sommaire du IVe siècle au IXe siècle. Lors de l'usurpation judaïsante des *Falâsha*, l'évangélisation s'interrompit ; puis l'islamisation commença.

Amorcée sur la côte par les émirs des îles *Dahlak* (XIIe siècle), puis sur les pentes du plateau par les *Bahar Nagash* de Debaroa (XVIe siècle), « rois de la mer » musulmans, théoriquement gouverneurs de la province maritime de l'Ethiopie, et pratiquement alliés de la *Turquie*, elle s'intensifia au XIXe siècle avec l'influence politique de l'*Égypte*, pénétrant par le haut Mareb (1875-76), et occupant Massaua. En outre, des immigrants musulmans venus de l'Ouest, les *Bedja* de Nubie, fondèrent dès 1556, à Antalo et Arkiko l'état des *naïb* Balaw du « Samhar » (canton célèbre, dix siècles auparavant, pour ses lances de guerre, en Arabie préislamique).

En allant de l'W. à l'E., on trouve les tribus suivantes, toutes musulmanes :

Obilit, Beni 'Amir (Bedja, anciennement islamisés), *Beït Taqué* (parlant bilén isl. en 1840), *Beït Ebrahe* et *B. Shahagen* (Hebâb, parlant tigré, convertis 1840), *Bedjouk* (bilén, isl. 1840), *Bogos* (bilén ; 4 tribus venues du Tigré ; la moitié est isl.), *Mensa* et *Mârya* (anciens chrétiens, isl. 1830-50), *Bârya* (anciens animistes,

conquis en 1585 par l'Ethiopie, isl. au XVIIIe s.), *Counama*, *As Mohammad* ; enfin les *Danakil* (*Afar*), musulmans fervents depuis le XIIIe siècle.

II. GOUVERNEMENT

Colonie italienne, depuis 1884.

III. ADMINISTRATION

Le pays est divisé en huit « commissariats régionaux » : *Hamasien*, *Seraè*, *Acchele Guzai*, *Massaua*, *Cheren*, *Barca*, *Gasc et Setit*, *Assab*.
Il y a des *cadis* officiellement rétribués à Asmara et à Massaua ; de rite *shâfi'ite* ; pour le droit canon (*sceria*). Au civil, les indigènes sont soumis au tribunal dit *shumagalle*, conseil des notables jugeant selon la coutume locale (*testur*). Le code pénal est le code italien.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Peu développée. Culture des plantes à fibre textile (agave, palmiers) ; camphriers, aloès, tabac, café.
Bétail bovin et ovin important.

L'INDUSTRIE. — Défibrage et peignage du sisal. Travail du corail. Mines de potasse à Dallol (hinterland éthiopien de la Dankalie). Mines d'or près d'Asmara. Pêcheries de perles (îles Dahlak).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL ET COMMERCE INTÉRIEUR. — *Importation* : 145 millions (1920) ; *Exportation* : 47 millions (1920) ; en *lire*.
L'Érythrée importe : vins, cotonnades, pétrole, ciment, café, sucre, farine, fer, savon.
L'Érythrée exporte : peaux séchées, noix de palmiers doum, conserves de viandes (de Sembel), sel (vers l'Inde), corail, perles (de Massaua), potasse.
Voies ferrées : Massaua-Asmara (120 km.) ; Asmara-Elaberet (78 km. vers Keren) ; Cheren-Agordat (70 km. achevés). 1.200 km. de routes, 1.450 km. de pistes, surtout vers l'Éthiopie.

MONNAIES ET CRÉDIT. — Signes monétaires italiens : « thalers érythréens » spéciaux. *Banco d'Italiana* ; *Banco per l'Africa Orientale* (Massaua, Asmara). Banque populaire coopérative à Asmara.

BIBLIOGRAPHIE. — *Rivista Coloniale Italiana* (passim).
Baldacci, *La colonie de l'Érythrée*, Bruxelles, 1910.

ÉTHIOPIE (HABASH).

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique, villes principales. — L'Éthiopie ou Abyssinie est située entre les 4°-15° lat. N. et les 32°-44° long. Est. Elle est limitée au N. et à l'E. par l'Érythrée italienne, la côte des Somalis française et le Somaliland britannique ; au S. par la Somalie italienne, le Kenya britannique ; à l'Ouest par le Soudan égyptien.

1.180.100 km², répartis entre trois zones naturelles : *a*) *Qouolla*, terres chaudes, coupées de profonds cañons ; plantées de sycomores, figuiers, baobabs ;
b) *Waïna-dega* (vignoble), zone tempérée ; haut plateau déboisé, de 1.800 a 2.400 m., cultivé en céréales.
c) *dega*, au-dessus de 2.000 mètres, avec des pitons prismatiques (*amba*) de gneiss à l'Est, de basalte à l'Ouest ; il culmine à 4.620 mètres (Ras Dashan). On y trouve des arbrisseaux alpins : if, genévrier, kousso, euphorbe à candélabres.
Le pays, qui forme un vaste plateau, n'est pas drainé à l'Est par des fleuves continus ; le sillon d'effondrement du lac Assal est entouré de déserts où se perd l'Aouach ; au Sud, le Schebeli, le Giuba vont à l'Océan Indien, et l'Omo au lac Rodolphe. A l'W.-N.-W., c'est le versant du Nil, avec le Sobat, le Nil Bleu (Abbaï) régularisé par le lac Tsana (3.000 km², 1.750 m. d'alt, et l'Atbara-Takkazé).

Population totale (approx.) : 8 millions d'habitants ; dont 3.500.000 *chrétiens* (la majorité monophysites jacobites, dépendant du patriarcat copte d'Alexandrie ; ils pratiquent la circoncision, et ne mangent que des ruminants ; un certain nombre de dyophysites indigènes, les *Eowostatéouos* de Tékla Haimanot, persécutés depuis le xviiie siècle, subsistent en Choa; quelques *catholiques*, depuis le xvie siècle et *protestants*, depuis le xixe siècle); 1.500.000 *animistes* (culte du serpent) au S. et au S.-W; 50.000 *juifs* et 3.000.000 *musulmans* (37 p. 100).
Villes : Addis-Abeba (40.000 hab.) ; Harrar (35.000) ; Dirré-Daoua (10.000) ; Ankober (7.000) ; Aksoum (5.000) ; Adoua (5.000) ; Mahdera-Mariam (4.000) ; Gondar (3.000).

L'islamisation. — Les plus anciens rapports de l'Éthiopie avec l'Islam datent de l'*hégire* en Abyssinie des tout premiers disciples du Prophète (615-616), simple exil volontaire où ils ne firent aucun prosélyte. Depuis le xiie s., l'islamisation, encerclant le pays, l'a attaqué militairement de tous les côtés.

Par la côte orientale et la vallée de l'Aouach, avec Zeïla' comme base ; du xiiie au xvie siècle ; sultans d'*Adal*, princes d'Efât, Douâro, Hadya, Bâli menèrent sans se lasser la guerre sainte, que l'imâm Mohammad Grañ (1517 † 1543) conduisit jusqu'à Aksoum et Gondar : mais il fut vaincu et tué et son armée détruite, grâce à l'héroïsme du négous, aidé d'un contingent portugais ; de tout l'effort militaire de Grañ, célébré dans la chronique de Shihâb al Dîn Ahmad, il ne reste que l'islamisation définitive des Danakil et du Harrar, et les documents épigraphiques (stèles) étudiés en 1922 par Azaïs en Tchertcher.
Par le S.-S.-E., avec l'invasion des *Gallas*, qui déferle à partir de 1537 et va jusqu'au Godjam (1690), sous la direction d'une féodalité militaire, fraîchement islamisée ; elle se fait attribuer, durant le xviiie siecle, tous les grands commandements régionaux (Amhara, Begemder). Depuis 1853 seulement, cette féodalité, qui faisait d'ailleurs peu de prosélytisme, s'est trouvée graduellement cantonnée dans certains districts islamisés (*Wollo*, *Yedjou*, *Djimma*).
Par la côte érythréenne, au N.-N.-W, avec les émirs des îles Dahlak, les *Bahr Nagâsh* de Debaroa et Digsa, les *Balaw* d'Arkiko, les *naïb* de Massaua, l'islamisation, conquérant les tribus païennes, a envahi tout le Tigré au cours du xixe siècle ; en ce moment, cependant, on y constate une régression légère de l'Islam.
Enfin par l'Ouest et le haut Nil Bleu, les expéditions militaires égyptiennes et soudanaises de 1876 et 1887 ont échoué, mais l'islamisation des *Shankallas* progresse. En 1922-23, l'insurrection locale d'un dignitaire musulman, le fitaorari Mohammad Wad Mahmoud n'a pu être réprimée que grâce au loyalisme du sheïkh Khodjali Hasan.

Actuellement l'Éthiopie chrétienne est cernée, presque de toutes parts par l'Islam (sauf au S.-W, vers l'Ouganda et la Mongalla ; région où les animistes seront bientôt islamisés). Mais sa situation, n'est pas, à ce point de vue plus grave qu'au xvie ou au xviiie siècle ; la ferveur de sa foi, représentée à Jérusalem (Saint-Sépulcre : couvent et chapelle), se maintient ; et la réaction s'annonce déjà, pour ceux qui examinent les étapes du christianisme en Abyssinie :

L'Éthiopie du iiie siècle de notre ère, christianisée au ive, se réduisait au royaume d'*Aksoum* (Tigré N. et Erythrée) gouverné par une petite colonie d'immigrants sabéens, venus du Yémen ; légèrement hellénisée ; entourée de tribus hamitiques païennes ; les idoles d'Aksoum ne seront brisées qu'en 1070 par St Gadit. Deux siècles plus tard, lors de la restauration du pouvoir royal (Yekouno Amlak 1268-83 ; ce nom signifie « qu'il soit roi ! »), le christianisme n'avait conquis, au sud du Tigré, en Amhara et en Godjam et jusqu'au Choa, que des points d'appui stratégiques, villes fortes et monastères. L'élite chrétienne administrait des masses païennes, où elle s'approvisionnait d'esclaves (pour l'exportation en Arabie et pour l'usage local) ; le statut servile, d'après le *Fetha Negest*, code compilé au xiiie s., était copié sur le droit musulman, jusqu'à l'édit de Téouodoros III), et même de femmes légitimes (cf. « rituel de pénitence pour les maris de femmes infidèles »).
Ce n'est qu'après le xvie siècle que le prosélytisme chrétien se développe en Éthiopie ; dans le Nord, les *Agaus* du Lasta, prédominants du ixe au xiiie s. (*Zagué*), persécutés comme judaïsants en 1420 et 1435, sont convertis entre 1550 et 1685 ; mais les tribus voisines du haut Takkazé, également converties, seront conquises par l'Islam. Au S.-W., encore à demi païen aujourd'hui, chez les Doubanas, Shankallas et Nouer, c'est également l'Islam, et non le christianisme, qui se propage. Dans le Sud, en revanche, on note une avancée chrétienne nette et persistante. Le *Choa*, gravement entamé à l'est et à l'ouest par des enclaves musulmanes aux xive-xvie siècles (états d'*Efat*, et *Douâro*), et complètement investi au xviiie siècle par les Gallas, est redevenu spécifiquement chrétien. La christianisation commencée du Godjam méridional (*Damot*, christianisé au xiiie s.), des provinces *Wallaga*, *Enarya* (1560 ; reprise 1702), *Gouragué*, *Kaffa* (état autonome de 1350 à 1897) interrompue sous la domination d'une féodalité Galla islamisée, a repris depuis 1855, avec la construction d'églises ; dépassant le *Walamo* (1895), et s'infiltrant jusqu'au *Harrar*.

On rencontre également en Éthiopie des indigènes, des *Agaus* convertis au *judaïsme* : les *Falâcha* (50.000); cette curieuse population, puissante au XIIIe siècle et concentrée au Sémen, se trouve maintenant dispersée dans tout le pays, même à Gondar et au Choa, exerçant certains métiers.

Les musulmans abyssins comprennent :

a) Des *Tigriñés* convertis, dits « Djabarti », dans la haute vallée du Takkazi.

b) Des *Amhariens* convertis, dits « Islâm » notamment de Gondar et de Darita (Begemder); d'où ils ont rayonné depuis le XVIe siècle.

c) Des *Amhariens Godjamiens* convertis, marchands sur le littoral du lac Tsana, et jusqu'au Kaffa (« *Nagado* » ou colporteurs; 100.000 contre 200.000 chrétiens, sur 800.000 hab.; voici les clans « Nagado » du Kaffa : ʿAbjédo de Darita (1550), Djibrîl, de Gondar (1730), ʿAbdoullahid du Tigré).

d) L'ensemble de la race *Galla* (*Oromo*) : comprenant quelques familles isolées de chefs féodaux (Lasta, Choa), et trois groupes compacts : au NE. du Choa, les Gallas du *Yedjou* et surtout du *Wollo*, qui se disent d'origine hedjazienne, et dont le zèle islamique s'est insurgé six fois depuis 1916, en faveur de Lidj Yeassou; — au S.-S.-E. du Choa, les Gallas de l'*Aroussi*, du *Bali* (ch.-l. Ginir, sur l'Ouébi, près de tombes de saints musulmans), et du *Borana* (deux clans, Liban, Diri), à peine islamisés; les tribus voisines, *Sabu*, *Gona* et *Konso* (Gardula) sont encore animistes (culte du serpent); au S.-W., les *Shankallas* (à moitié islamisés).

e) Les *Danakil* de l'Aoussa forment un sultanat vassal.

f) Les *Somalis* de l'Ogaden (*Mirawwal*, *Mqaboul*) et du Harrar (*Guirri*, *Bartirri*, *Borsoub*). L'Ogaden, conquis en 1890 par le ras Makonnen, est gouverné depuis le XVIIe siècle par une dynastie d'*ogaz* (chefs) musulmans; il s'est insurgé de 1899 à 1921 sous la direction d'un « mahdi », Mohammad-Ibn-ʿAbdallah (le « mad mullah » des sources britanniques), tué en 1921 à Imi.

Langues. — La langue principale est l'*amharique*.

L'idiome sémitique primitif, le *geez*, demeuré langue liturgique pour l'Église abyssine, subsiste comme langue parlée, au N. de la frontière actuelle, chez les islamisés de la côte d'Erythrée : dialecte *tigrè* des Habâb. Beni ʿAmer, Mensa, et des îles. — L'*amharique*, langue littéraire de l'Ethiopie depuis le XIIIe siècle, a pour étalon le dialecte du Dembéa; autres dialectes : *tigriña*, altéré par des éléments hamitiques, parlé dans les 14 cantons du Tigré et sur le Takkazé (sous-dialectes : *agau*, *bilin*, *konama*); *argobbâ* (N.-N.-E. Choa), *harari*, *gouragué*. — Il y a un alphabet spécial. — Langues hamitiques : *afar*, *somali*, *galla*.

L'*arabe* est répandu chez tous les musulmans abyssins, généralement bilingues (ex. : ceux de Gondar parlent l'amharique et l'arabe).

II. GOUVERNEMENT CENTRAL

L'impératrice actuelle, Waizerou Zaoditou, fille de Ménélik II, née en 1876, a été proclamée le 27 septembre 1916 et couronnée le 11 février 1917; avec le ras Taffari, fils du ras Makonnen, comme Régent et héritier du trône.

Son prédécesseur, le négus Lidj Yeassou (1913-16), avait été déposé pour s'être converti, dès 1914, à l'islamisme, première religion de son père, le ras Mikaïl, chef des Gallas du Wollo, époux de Waizerou Shoa Rögga, fille de Ménélik II.

L'accord italo-franco-britannique du 13 décembre 1906 a reconnu l'indépendance de l'Éthiopie, qui a demandé son admission à la Société des Nations (1923).

Voici les titres officiels des principales hautes dignités de l'État, dont quelques-unes ont pour titulaires des musulmans : *afa negus*, président du tribunal; *ras*, commandant en chef; *dedjaz*, général; *fitaorari*, commandant de l'avant-garde; *Kañ-azmach*, commandant de l'aile droite; *gerazmach*, commandant de l'aile gauche; *balambaras*, officiers subalternes; *likamaquas*, délégués impériaux; *agafari*, maître des cérémonies.

III. ADMINISTRATION

L'Éthiopie se divise traditionnellement en provinces.

(*a*) Vieilles provinces : Tigré (14 cantons), Amhara (Gondar), Godjam (et Damot), Choa, Harrar, Wollo.

(*b*) Provinces équatoriales : Kassa et Maji, Goré, Wallaga, Kaffa, Sidamo, Aroussi, Ogaden.

(*c*) États vassaux : Djimma, Aoussa.

La Grande-Bretagne, qui poursuit l'obtention d'un monopole d'État pour l'exploitation économique des provinces équatoriales, dont les produits sont drainés à l'ouest vers le Soudan par l'enclave de Gambeila, — au sud vers le Kenya (Nairobi) par Moyale, — a deux consulats importants dans cette région : Maji (pour la Mongalla) et Gardula (pour Moyale).

Administration cultuelle. — Le christianisme monophysite est religion d'État (chef : le patriarche « abouna » Mathéos).

Dans ses affaires intérieures, au civil, le gouvernement éthiopien admet actuellement les cultes dissidents, notamment l'islamisme : il a normalement deux grands vassaux musulmans, le chef du *Djimma* (islamisé 1810) et le sultan d'*Aoussa*, avec qui il correspond officiellement en *arabe*.

A plusieurs reprises, les souverains ont essayé, en vain, d'extirper l'Islam par la force (édits de Yohannès I (1668), Téouodoros III (1863), et Yohannès VI (1880); il existe un rituel de réconciliation des renégats, *mashafa Qêder*). D'autres se sont montrés islamophiles, tels Fasilidas ʿAlam Seged (1632-68), et les négous fainéants évincés de 1775 à 1853 par les « ras » musulmans gallas, Gougsa et ʿAlî. Sous l'influence d'une intrigue germano-turque, le dernier négous Lidj-Yeasou (1913-1916) s'est même converti à l'Islam, prenant le nom de ʿ*Alî*.

Il y a des *cadis*, non subventionnés par le gouvernement; ils sont en grande majorité des rites *hanéfite* (Wollo, Choa, Djimma) et *shâfiʿite* (Harrar).

Dans la capitale et à Goulallé, les *hanéfites* ont été autorisés à construire deux mosquées; et le gouvernement fait tirer le canon pour les ʿ*Ideïn* (depuis Ménélik II). Célèbre mosquée d'*Omar al Dîn* (= Walashmaʿ?) à Harrar.

Dans certaines provinces, comme le *Godjam*, les musulmans n'ont pas le droit d'acquérir des terres.

IV. **TRAVAIL ET PRODUCTION**

L'AGRICULTURE. — Dans les *qouolla*, culture du coton, maïs, sorgho. En *waïna-dega*, blé (Tigré, Sallalé, Tchertcher), millet, orge, pois chiches, tabac, « kât » (katha edulis). Le caféier y existe à l'état sauvage (Djimma, Kaffa) et cultivé (Harrar, Aroussi). Le ricin et le lin y poussent spontanément. Dans les provinces du nord, le sol est réparti entre petits propriétaires fonciers. Dans les provinces équatoriales, au climat parfait (10°-25°), aux pluies régulières, le sol donne deux récoltes par an ; la terre appartient aux négus, qui distribue des fiefs, — et les cultivateurs gallas sont de simples serfs.

Élevage des bœufs (10 millions de têtes), chevaux, mulets, ânes, chameau (au désert dankali), mouton, civette (au Wallaga) ; apiculture.

C'est en Éthiopie que, depuis des siècles, les marchands esclavagistes d'Arabie s'approvisionnent d'esclaves. La Grande-Bretagne a protesté récemment, auprès de la Société des Nations, contre la persistance de la traite en Abyssinie ; mais la demande vient des ports du Hedjaz (Roweïs) et de l''Asîr (Mîdi), et c'est là surtout qu'il conviendrait de sévir.

L'INDUSTRIE. — Tisserands, forgerons, selliers, orfèvres. Distilleries de grains dirigées par des Grecs. L'organisation du colportage (*nagado*), assez développée, est spécifiquement musulmane.

Grands gisements de potasse de Dallol (Danakil), concédés à une compagnie italienne.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL ET COMMERCE INTÉRIEUR. — *Importation :* 21.900.000 francs (1917). *Exportation :* 34.750.000 francs (1917).

L'Éthiopie importe : cotonnades « aboudjedid » (des États-Unis, Japon, Inde), verroterie, quincaillerie, sucre, vins, savon, armes.

L'Ethiopie exporte : peaux de bœufs ; café en fèves (harrari, et abyssin sauvage) ; cire brute ; ivoire du Sidamo (chasses impériales) ; civette.

Voie ferrée : Djibouti-Dirré Daoua-Harrar-Addis Abeba (785 km.), accaparant 71 p. 100 du commerce total. Autres voies : Goré-Gambeila-fleuve Sobat, Gallabat et Roseires, vers Khartoum ; Sidamo-Moyale, vers Nairobi ; Ginir-Lugh ; Gondar, Adiquala, Asmara ; Dessié-Bati-Assab.

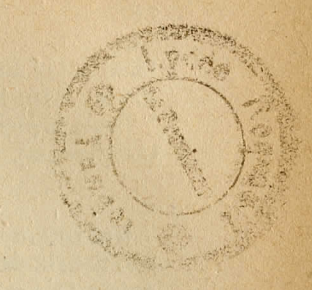
MONNAIES ET CRÉDIT. — Thaler dit de Marie-Thérèse (pièce d'argent, 28 gr., valant de 2 fr. à 3 fr. 95) ; 1/2 ; 1/4 ; 1/8 ; 1/16 (= 1 guersch). Frappe à Trieste, puis à Paris. Les indigènes se servent aussi, entre eux, de cartouches et de barres de sel.

Bank of Abyssinia fondée en 1905 par décret impérial (filiale de la *National Bank of Egypt* britannique), frappe les thalers, émet les billets.

« Banque abyssine », entièrement indigène, fondée en 1909 ; prête à 10 0/0 par an.

BIBLIOGRAPHIE. — Rein, *Abessinien*, Berlin, 1918.
A. Hodson, *Southern Abyssinia* (ap. *Geogr. Journal*, Londres, feb. 1919).
Bieber, *Kaffa*, Munster, 1920.
Conti Rossini, *Note per la storia letteraria abissinica*, Rome, 1901.

EUROPE



ALBANIE (SHKIPERIJA).

I. PEUPLEMENT

SITUATION. — L'Albanie est limitée au N. par la Yougoslavie, à l'E. et au S. par la Grèce, entre les 40° et 42° 30′ lat. N., 19° 30′ et 21° long. E.

Elle est baignée à l'ouest par l'Adriatique.

Ses frontières ont été rectifiées en dernier lieu par la Conférence des Ambassadeurs (Paris, 9 nov. 1921).

40.000 km². Les chaînes de montagnes, parallèles à la côte, dessinent un relief compliqué, atteignant 2.306 m. au Tomor, près de Bérat. Les 2/3 du pays ont une altitude supérieure à 1.000 m. Les fleuves, abondants, mais torrentueux, sont, du N. au S. : Drin, Skumbi, Devoli-Semeni, Voyousa. L'Albanie touche à l'E. au lac d'Ochrida, au N. au lac de Scutari.

Population totale : 831.877 hab. (1921) : dont 584.675 musulmans (71 p. 100), 158.215 orthodoxes (19 p. 100) et 88.987 catholiques (10 p. 100). Il n'y a que 35 israélites. Les musulmans se répartissent ainsi : 160.573 au Nord (contre 85.098 cath. et 2.705 orth.), 254.884 au centre (contre 3.857 cath. et 36.316 orth.), et 169.218 au Sud (contre 119.194 orth. et 32 cath.).

Cette statistique officielle paraît un peu faible. L'Albanie aurait 930.000 habitants. De plus, il y a les émigrants d'Amérique (40.000) et d'Italie du Sud (208.410 en 1901) ; 70 villages les irrédents de Yougoslavie (350.000 : Antivari (Hotti, Gruda), Podgoritsa, Ipek, Diakova, N.-E. Prishtina, E. Prizrend, Kossovo (1737), E. Dibra), et de Grèce (W. Kastoria, S.-W. Janina ; colonies d'Attique et des îles : 200.000).

Les statistiques partielles de 1917 (secteurs d'Autriche, Italie, France) donnaient, additionnées, 498.913 musulmans, 172.640 orthodoxes et 89.470 catholiques, soit en tout 741.023 hab., en omettant sept cantons (Skrapari, Malcija, Metohija, Dukagjin, Ljuma, Dibra, Gollobërda). Ce qui donnait 67 p. 100 de musulmans (Bourcart).

Densité moyenne : 27 hab. au km².

Recensement des villes : Shkodra (Scutari), 28.000 hab. (1917 : 23.000), Korça (Koritza), 23.000 hab. (1917 : 17.779 orth. et 5.464 mus.) ; Elbasan, 12.000 ; Gjinokastrë (Argyrokastro), 11.733 hab. (dont 10.300 mus.) ; Tirana, 10.000 hab. (dont 8.000 mus.) ; Berat, 9.000 ; Kavaja, 5.453 hab. ; Vlora (Val-

lona). 4.914 hab. (dont 3.117 mus.); Durrës (Durazzo), 4.175 hab.; Kruja (Croïa), 3.861 hab.; Lesh (Alessio), 3.000 hab.; Lushnja, 2.000 hab.

Toute la population est sédentaire, sauf quelques pasteurs transhumants (Aromounes).

L'islamisation. — La légende locale rattache l'islamisation de l'Albanie à Sari Saltyk, derviche missionnaire tatare qui aurait évangélisé la Dobroudja, puis la Thrace et la Macédoine, jusqu'au lac d'Ochrida, entre 1260 et 1280. Son souvenir, étrangement amalgamé à celui de divers saints chrétiens, persiste en Albanie orientale. La conquête turque, entamée par Mourad II (1423), entravée par la résistance de Scanderbeg (Georges Castriot), s'achève en 1467. Mohammed II fonda en 1466 la grande colonie militaire musulmane d'Elbasan.

L'Albanie, devenue musulmane, n'accepta des Turcs ni l'impôt des terres, ni les levées de troupes; mais leur fournit des officiers, des hommes politiques (*Arnaoutes*) : dix-huit grands vizirs, dont les Köprülü; de nombreux pachas, dont Méhémet-Ali d'Égypte. Il y eut deux essais d'autonomie locale musulmane au XVIIIe siècle, les Bushatli de Scutari. et 'Ali de Tepeleni, pacha de Janina.

Les foyers d'islamisation sont : la rive droite du Drin Noir, Tirana, Elbasan et le Kurwelish (Tepeleni, Gjinokastrë). Le rite sunnite est le rite *hanéfite*.

Comme écrivains albanais musulmans modernes, on peut citer les Frashëri (Samy et Nessim), et Faïk bey Konica.

On trouve en Albanie :

a) Cinquante clans *albanais* ou *fiss*, dont les plus connus sont du Nord au Sud : les six clans *Malissores* (Nikaj, Shâla, Shôshi, Salca, Toplana, Dushami), les douze clans *Mirdites*, dont les *Dukagjin* (= « Duc Jean »); et autres clans guègues; puis les clans *Tosques* du Sud comme le clan *Devol* (E. de Korça) et le clan *Souli* (Souliotes au N. de Janina);

b) Des immigrés *bosniaques* (Serbes musulmans) au Shjak (entre Durrës et Tirana);

c) Des immigrés *roumains* (Koutzo-Valaques, Zingares, Aromounes), pasteurs, à l'W. du Pinde (Mecovo), et en Jablonica (W. d'Ochrida); chrétiens orthodoxes, sauf quelques islamisés au S. de Dibra;

d) Des *tsiganes*, musulmans ou orthodoxes çà et là.

L'organisation primitive de *clan*, dominante en Albanie du Nord (avec des assemblées d'anciens, et de jeunes, *xhelmija*), a évolué vers la féodalité en Albanie centrale (clientèle, ou *kula*, des beys). Enfin, des villages autonomes, en Albanie orientale, confient le pouvoir à un *myftar* ou maire. C'est le système communal, que le gouvernement essaie de généraliser.

Langue. — L'Albanais (*chkipe*), issu de l'ancien illyrien, serait une langue indo-européenne. On groupe les dialectes en *guègues* (N. du Skumbi) et *tosques* (S. du Skumbi : l'*r* changé en *n* : Vlora-Valona, Shkiperija-Shkipenija).

Depuis 1879, l'albanais s'écrit en caractères latins (malgré une fétoua du *takfir* lancée par le cheïkh-ul-islam de Constantinople).

II. GOUVERNEMENT

Le mouvement de la « Ligue Albanaise » en 1879-81, suivi des soulèvements de 1893 et 1903, aboutit le 28 novembre 1912 au gouvernement provisoire de Vlora, présidé par Ismaïl Kemal Bey.

Après un essai de contre-gouvernement par Essad pacha Toptanı à Elbasan, la Conférence internationale de Londres reconnut l'existence du nouvel État, en fixa les limites (protocole de Florence, déc. 1913; accord de Corfou, 17 mai 1914) et en nomma souverain, ou *mbret*, Guillaume de Wied (3 déc. 1913). Chassé le 3 sept. 1914, il est remplacé par Essad Pacha (tué à Paris, 13 juin 1920). En réalité, de 1916 à 1918, le N. du pays est occupé par l'Autriche, le S.-W. par l'Italie, le S.-E. (Korça) par la France. Le 15 déc. 1918, les quarante-huit délégués de l'Assemblée de Durrës nomment Turkhan Pacha chef du gouvernement provisoire d'Albanie centrale; la convention du 20 août 1919 établit un mandat italien.

Cette convention provoque un mouvement national qui fait triompher un nouveau gouvernement (Assemblée de Lushnja, 2 février 1920) : un Haut Conseil de 4 membres ('Aqif pacha el Basani, bektashi, un autre musulman, un orthodoxe et un catholique), un cabinet présidé par Soleïman bey Delvino, un parlement de 36 membres élus. L'Italie évacue l'Albanie (convention Alliotti, 3 août 1920), sauf l'île de Saseno. Le Parlement, élu en avril 1921 (1 député par 12.000 hab., au 2e, avec 1 député supplémentaire pour les émigrants en Amérique) comprend, sur 78 députés, 29 populaires et 41 conservateurs. Les titres féodaux ont été abolis. On songe à une constitution démocratique.

Haut conseil de Régence : 'Aqif Pacha el Basani, 'Abdi Bey el Toptani, Dr Turtulli, Mgr Louis Bumci en 1920; remplacés en 1921 par 'Omar Pacha Vrioni, Rafîq bey Toptani, Sotir Peci, et Antoine Pistuli.

Cabinets : Soleïman Bey Delvino (musulman, 1920), Ilias Bey Vrioni (orthodoxe, déc. 1920), Pandeli Evangheli (orthodoxe, oct. 1921), Djâfar Ypi (mus., déc., 1921); Ahmed Mati Zogu (musul., 5 déc. 1922).

Délégué albanais à la Société des Nations (admis 17 déc. 1920) : Mgr Fan Noli, évêque albanais (orth.) d'Amérique.

Administration régionale. — Huit provinces ou préfectures, divisées en sous-préfectures ou *cazas* (1921) : *Shkodra* (Lesh, Koplik, Puka, Mirditie, Prekali, Bunjaj); *Durrës* (Kavaja, Tirana, Shiak, Kruja, Mati); *Elbasan* (Pegin, Quksi, Gramshi); *Berat* (Lushnia, Fieri, Malakastra, Skrapari); *Vlora* (Himara); *Gjinokastrë* (Delvina, Permeti, Tepeleni, Libohova, Leskovik); *Korça* (Pogradec, Biklishti, Kolonia); *Drini* (Hasi, Homeshi, Luma).

Il y a 75 *krahins* (communes-districts) et des *villages*, dont les administrations sont élues au suffrage universel.

La Mirditie, restée autonome sous un « kapetan » de la famille Bib Doda (Marka Gjon), s'est soulevée à la fin de 1921 en connexion avec une attaque yougoslave sur le Drin.

Administration cultuelle. — « L'Alliance nationale musulmane » s'est émancipée du cheïkh-ul-islamat de Constantinople (1921). Quant à la *Khotba*, le nom du *khalife* ottoman disparaît des prières publiques en *albanais*, et

n'est maintenu que dans leur texte *arabe:* là où l'usage du texte arabe est traditionnel (Congrès de Tirana, 1923).

L'Islam n'est pas religion d'État; l'État nomme et subventionne les *cadis* et les *muftis*. Il y a, pour la formation canonique, une *médresé* à Berat (30 élèves en 1921).

Nombreuses mosquées (34 à Elbasan).

La monogamie a été prescrite, et le *yachmak* des femmes supprimé par le Congrès de Tirana (avril 1923). L'ablution rituelle ne serait plus obligatoire.

La congrégation des *Bektashis* est de beaucoup la plus répandue; elle a 43 tekkés.

Les *Bektashis*, fondés au XIII[e] siècle (infiltrés au XIV[e] siècle parmi les *Janissaires* d'Orkhan), et initiés au XV[e] siècle au mysticisme moniste des shîites ismaëliens *Horoûfis*, ont leur centre turc à Angora. Mais ceux d'Albanie, qui sont l'ossature de l'organisme musulman local, ont, en janvier 1922 (assemblée de 500 délégués) constitué l'autonomie du Bektachisme albanais, sous la direction de 7 *babas*, présidés par celui du tekké d'Aqtché Hissâr (= Argyrokastro = Gjinokastrë), actuellement Baba Soleïman. Le tekké d'Aqtché Hissâr ne compte en ce moment que 12 derviches.

Les ordres des *Golsheniya*, *Khalwatiya*, *Rifa'iya* ont quelques tekkés.

Les chrétiens orthodoxes d'Albanie menacés par la politique grecque, tendent à former une église autocéphale (la chose est réalisée aux Etats-Unis et en Roumanie, et l'office s'y dit en albanais); il y aurait quatre sièges, Korça, Bérat, Gjinokastrë, Durrës.

Les catholiques d'Albanie relèvent du délégué apostolique de Scutari (1 archevêque, cinq évêques, des franciscains albanais, et l'abbé mitré d'Oroshi).

Il y a encore des musulmans crypto-chrétiens (cath. N.-E., orth. dans le Shpat).

L'INSTRUCTION. — Une école normale d'instituteurs à Bérat (30 sortants en 1920); 60 écoles primaires supérieures; 472 écoles primaires; 1 lycée albanais-français à Korça; écoles privées des jésuites et franciscains (Shkodra), de la Croix-Rouge américaine (Tirana, Elbasan, Shkodra).

LA PRESSE. — *Kombi*, à Boston (1906), puis *Adriatic Review; Dielli* (quotidien), c'est-à-dire le *Soleil*, à Boston; la *Nazione albanese*, en Calabre; l'*Albania*, à Bruxelles; la *Défense Nationale* et la *Libre Parole*, à Vlora (tirage 2.000); *Jetare* et *Koha*, avec la revue *Skendia*, à Korça.

LA JUSTICE. — La Code ottoman tranche en dernier ressort: justice de paix (1 par sous-préfecture), tribunal de première instance (1 par préfecture), cour de cassation), à Scutari. En Mirditie règne la coutume du XV[e] siècle, due au prince Nkol Lek Dukagjin, devenu musulman sous le nom de Dukagjin Zadé Mchmed Bey (1469); la Mirditie comprend cinq juridictions territoriales ou *baïraqs*.

L'égalité fiscale existe : *dîme* des produits (mise aux enchères par village), taxe d'un franc or par tête de bétail, droits de douane. Les tribus montagnardes qui refusaient de payer l'impôt aux Turcs ont payé l'impôt en 1920 (total : 18.797.000 francs or).

Coutume de la *Bessa* (parole d'honneur obligeant à la vendetta *gjaksur*). Coutumes du *pobratim* (frère de sang), du *Kompar* (grec : *Koumbaros*; « frère d'élection », qui coupe une boucle de cheveux sur la tête de son plus jeune neveu).

ARMÉE. — 4.500 hommes (3 régiments en formation à Shkodra, Tirana et Korça), 3.500 gendarmes. Pas de marine.

IV. **TRAVAIL ET PRODUCTION**

L'AGRICULTURE. — Un dixième des terres est cultivé. Production moyenne : 4.500 tonnes de blé, 6.000 de maïs, 1.500 d'orge, 5.000 d'avoine; culture du tabac; nombreux arbres fruitiers; vignes à l'Est.

Au N. et à l'E., en haute région, forêts. Grenadiers, châtaigniers, oliviers sur la côte et à Elbasan (15.000 tonnes). Le déboisement a sévi dans le Sud (maquis de sumac et de vallonée).

Les troupeaux de moutons et de chèvres ont été très réduits par la guerre.

L'INDUSTRIE. — On exploite la lignite (Pogradec, Korça, Derria). Il y a des gisements de cuivre, d'asphalte.

Au XVIII[e] siècle, fabrique de céramique vénitienne à Resna.

L'organisation des corporations est restée turque (950 boutiques au bazar d'Elbasan, 1.000 à celui de Scutari, 600 à Tirana).

Sociétés : « Vatra » (1912, Faik bey Konica), fédération de 80 sociétés de secours mutuels. « Société d'éducation de Korça ».

Société féminine « la Renaissance », à Korça (mus. et orth.), clubs analogues à Premeti et Scutari.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — Importation : 70 millions (en lire); exportation : 6 millions (en lire) (1920).

L'Albanie importe : sucre, riz, farines, café, liqueurs, tissus de coton et de soie, savons, produits chimiques, fers, quincaillerie.

L'Albanie exporte : avoine, orge, fruits et légumes, moutons, porcs, poisson salé et peaux.

COMMERCE INTÉRIEUR. — Pas de voies ferrées (des decauvilles de la guerre, il n'en reste qu'un, de Durrës à Tirana et à Kavaja). La guerre avait fait construire les routes Santi Quaranta-Monastir, Valona S.-Quaranta, Valona-Gjinokastrë, Valona-Berat, Korça-Florina, Scutari-Tirana (et Durrës), qui sont mal entretenues.

Rade de Vlora (Vallona) Ports de Shëngjin (S. Giovanni de Medua) et Durrës (Durazzo).

Tourisme. — Les paysages alpestres et les costumes locaux d'Albanie déterminent depuis quelques années, malgré les difficultés du voyage, un courant touristique.

Monnaies. — Le *Lek* (*franc* or) en souvenir du prénom de Scanderbeg. Le taux de l'intérêt est souvent usuraire.

Bibliographie. — Justin Godart, l'*Albanie en 1921*, Paris, 1922.
J. Bourcart, l'*Albanie et les Albanais*, Paris, 1921.
Christo A. Dako, *Albania, the master key to the Near East*, Boston, 1919.

YOUGOSLAVIE (SERBES CROATES-SLOVÈNES) (SHS)

(*Minorité musulmane.*)

La liberté de conscience étant garantie par l'article 12 de la constitution du Royaume, la minorité musulmane yougoslave participe actuellement à la vie nationale dans les conditions suivantes :

Statistique de la population. — Selon la statistique de 1921 (publiée en 1923 par le Ministère des Cultes), la population totale du royaume SHS est de 12.017.323 habitants, dont au moins 1.337.687 musulmans (12 p. 100) ; ainsi répartis :

Serbie du Nord : 16.185 (sur 2.669.567 hab.).
Serbie du Sud : 705.554 (sur 1.472.982 hab.) ; chiffre un peu faible ; contre 743.872 orthodoxes, 17. 699 catholiques et 5.737 israëlites.
Monténégro : 22.856 (sur 199.857 hab.).
Bosnie-Herzégovine : 588.247 (sur 1.589.929 hab.), contre 829.162 orthodoxes, 443.914 catholiques, 12.028 israëlites, 9.297 uniates et 6.649 protestants.
Croatie-Slavonie : 2.439 (sur 2.616.938 hab.).
Médjoumourié : 56 (sur 96.972 hab.).
Slovénie : 650 (sur 1.056.482 hab.).
Banat : 735 (sur 582.540 hab.).
Batchka-Baraña : 965 (sur 797.873 hab.).
Il n'y en a pas en *Dalmatie*, ni dans l'île de *Krk*.

En résumé, les musulmans forment au moins 48 p. 100 de la population en Serbie du Sud, et 37 p. 100 en Bosnie-Herzégovine.

L'islamisation :

L'islamisation, commencée par les armes (batailles de Tchernomen 1371 et Kossovo 1389), se poursuivit après la conquête turque (1459) par l'installation de tribus turques nomades (*yuruks*) et de colonies militaires (*odjâq* de Belgrade). Une partie de l'élément paysan s'est convertie, surtout en Bosnie. En outre, la classe féodale bosniaque chétienne hétérodoxe (*paulicianisme* manichéen) s'est convertie dès la conquête (1480-1522) à l'Islam, formant la classe des *beys* (il y avait 36, à 48 *beys* héréditaires), plus ou moins soumis au *vali* turc de Travnik (ou Banjaluka) ; classe chevaleresque et violente, passionnée pour la défense de l'Islam pur et simple. Mehmed Sokolli, grand-vizir au milieu du xvie siècle, était de cette caste.

Voici la répartition des races islamisées :

Serbes islamisés en Bosnie, Herzégovine, Novibazar et en Biélopoljé (650.000) ; *Turcs* sur la rive E. du Vardar en aval de Skoplјé (Uskub) (280.000) ; *Albanais*, entre Prokoupljé et Diakovica et vers Monastir (350.000) ; *Tsiganes* à Nich, Vranya et Lescovatz (50.000).

LANGUES. — 2 p. 100 des musulmans bosniaques parlent *turc*. Depuis 1909, et surtout depuis 1912, tous délaissent l'usage de *turc* comme langue écrite, et ont commencé d'utiliser le *serbe* transcrit en caractères arabes (écriture *bossantchitsa*). — Chez les autres musulmans yougoslaves, la langue et l'écriture *turques* prédominent encore.

PARTICIPATION AU GOUVERNEMENT. — Il y avait 10 musulmans députés au *Préparlement de 1919*.

Aux élections pour le Parlement (*Skoupchtina*) du 28 *nov. 1920*, sur 417 sièges à pourvoir, 24 musulmans ont été élus en Bosnie (parti *JMO* = « *Jugoslavenska Muslimanska Organizacija* »), 12 en Serbie du Sud (sur des listes radicales ou démocrates ; quelques-uns ont formé le parti « Djemiet » en cours de législature).

Aux élections du 18 mars 1923, sur 311 sièges, 18 musulmans ont été élus en Bosnie (parti « Spaho »), et 13 en Serbie du Sud (parti « Djemiet », allié intermittent des radicaux).

La *JMO*, parti bosniaque fondé en 1919, avait deux portefeuilles dans le cabinet yougoslave formé en mars 1921 (Mehmed Spaho, Dr Karamehmedovitch). En 1922, le parti se scinda en deux : *JMO*, plus autonomiste, dirigée par Spaho (organe de presse : la *Pravda*, de Serajevo a tendance à s'allier aux revendications croates) ; et *JNM* (*Jugoslavenska Narodna Muslimanska Organizacija*), fondée par le mufti Maglailitch (organe : l'*Irchad*, de Serajevo), plus opportuniste ; elle a été battue aux élections de 1923, quoiqu'elle eût alors les deux portefeuilles non radicaux du cabinet Pachitch : Dr Dervich Beg Omerowitch, et Dr Charitch. La majeure partie des députés musulmans de Serbie du Sud, de race turque ou albanaise, forma au Parlement de 1920 un parti spécial *Djemiet*, juste à temps pour entraîner la majorité lors du vote de la Constitution du Royaume ; les quelques autres députés musulmans de race serbe, comme le mufti Sefeddine Bey Mahmoudbegovitch, député démocrate de Belopoljé, restèrent inscrits aux grands groupes (radical ou démocrate). L'organe de presse du parti *Djemiet* est le *Hak* de Skoplјé (fondé 1920 : bilingue : une édition serbe, une édition turque).

Ces deux partis sont conservateurs, et défendent les grands propriétaires terriens.

Il y a de très nombreux conseils municipaux à majorité musulmane en Bosnie et en Serbie du Sud (pas de statistique publiée).

ADMINISTRATION CULTUELLE. — L'administration cultuelle des musulmans yougoslaves n'est pas encore homogène.

Les musulmans de *Bosnie* ont un chef suprême, le *reïs-ouléma* de Serajevo, conformément à l'accord austro-turc de 1909 (titulaire actuel : Dr. Djemalouddin effendi Charatz), presque autonome par rapport au ministère des Cultes. Les musulmans de Serbie du Sud ont un *grand mufti*, à Mitrovitza-lès-Kossovo (et Skoplјé), ceux de Serbie du Nord (à Belgrade) et du Monténégro en ont également un, les uns et l'autre étant soumis à la direction de la section musulmane du ministère des Cultes, à Belgrade.

Le gouvernement yougoslave a autorisé et subventionné en 1923 la mission *ad limina* du *reïs-ouléma* de Serajevo, et des *grands muftis* de Belgrade et Mitrovitza, se rendant à Constantinople pour se présenter au nouveau khalife, leur chef spirituel.

La *khotba* est dite au nom du khalife ottoman dans toutes les mosquées de Yougoslavie.

Les musulmans yougoslaves sont de rite *hanéfite*. En Bosnie, le *reïs-ouléma* assisté d'un *madjlis*, nomme les *cadis*, *muftis* (7), *imâms* et *khatibs* ; il est lui-même nommé par le gouvernement entre trois candidats proposés par une curie électorale bosniaque, et reçoit pour la forme une investiture du *cheïkh-ul-islam* de Constantinople (protocole austro-turc, 26 févr. 1909) ; de 1879 à 1909, Constantinople envoyait à Serajevo un *grand cadi*.

Depuis 1884-94, il existe en Bosnie une administration des *vakoufs* (direction gouvernementale, et commissions consultatives) ; les revenus servent à entretenir les écoles confessionnelles : primaires (*mekteb*, 1181), *ruchdiyé* (208), médressés (37 en 1914, avec 1018 *softas* = étudiants.

Il y a une *école de cadis* à Serajevo (1887).

Les congrégations musulmanes sont en voie de désagrégation ; les tendances mystiques des Serbes islamisés, leur esprit de compassion et d'abnégation, a valu aux ordres *Mévlévis*, *Khalwatis*, *Baktashis*, de nombreuses recrues, du XVIe au XIXe s.

Les corporations de type ottoman, *esnâf*, subsistent encore en Serbie du Sud.

BIBLIOGRAPHIE. — L. Yelavitch, ap. *Rev. du Monde Musulman*, 1920, vol. XXXIX.

Albert Mousset, *le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes*, Paris, 1921 (Complété et mis à jour au moyen d'une communication personnelle de sa documentation).

BULGARIE

(Minorité musulmane).

Statistique. — Le dernier recensement date du 1er janvier 1922 ; les résultats par confession sont encore à l'étude à la Direction de la statistique (1923). On estime que l'élément musulman représente au moins 18 p. 100 de la population totale, soit environ 750.000 musulmans, dont 70.000 pomaks : sur 4.909.700 habitants.

Les statistiques officielles antérieures (recensements de 1910 et 1914) donnaient les chiffres suivants, beaucoup plus forts : 982.849 musulmans, ainsi répartis : 602.014 en Bulgarie propre et 380.835 en Thrace occidentale : sur un total de 5.517.700 habitants. Cette différence de 232.000 musulmans en moins peut représenter la population de la Thrace occidentale cédée à la Grèce en 1919, et des émigrés en Turquie.

L'islamisation.

Quoique le nom de « Bulgares » réfère à un groupe turco-tatare de la Volga (viie-xiiie s. ; voir Kazan) immigré aux Balkans, — et qu'ainsi la fraternité de races ait servi, de 1914 à 1918, à justifier l'alliance turco-bulgare, — l'Islam des conquérants ottomans ne s'est pas attiré autant de chrétiens hétérodoxes indigènes (*pauliciens manichéens*) en Bulgarie qu'en Yougoslavie. Et ce n'est pas un *Pomak*, c'est un Serbe islamisé, Pasvan Oghlou de Viddin, qui a le premier réveillé le nationalisme bulgare en s'insurgeant contre la Porte (1796-1807).

Les races : La grande majorité des musulmans bulgares est de race *turco-tatare* (488.010 en Bulgarie propre, en 1910 ; 275.498 en Thrace, en 1914) ; un dixième seulement est de race et de langue *bulgare*, ce sont les « Pomaks » du Rhodope (16.000 en Bulgarie propre, et 75.337 en Thrace ; en voie de décroissance) ; et un huitième de *tsiganes* musulmans (98.004 en Bulgarie propre, en 1910 ; et environ 40.000 en Thrace), parlant à la fois le *turc* et le *tsigane*.

Les autres groupes sont : dans le Déli-Orman, à Sistov, Razgrad, Shumla, Slivno, Stara Zagora, puis, au centre-est à Krichim, Nevrokop, Gradeshnitsa, Djouma i-Bala, Kustendil, Varna.
Ce sont les Turcs qui ont organisé l'industrie de l'essence de rose à Kazanlik.

Participation au gouvernement. — Sur 246 sièges, il y eut 9 députés musulmans élus au *Sobranié* du 31 mars 1920, — et il y en avait 10 dans le *Sobranié* élu au début de 1923. Parmi eux ne se trouvait aucun Pomak. — L'organisation parlementaire des musulmans en Bulgarie n'offre rien de comparable à ce qui existe en Yougoslavie.

Administration cultuelle. — Il n'y a pas de *reïs-ouléma* en Bulgarie. Depuis l'origine, c'est le *cheïkh-ul-islam* de Constantinople qui investit les *muftis*.

Il y a un *grand-mufti* pour tout le Royaume, à Sofia ; pour les provinces, 16 *muftis* titulaires, et 20 muftis-adjoints. Les écoles coraniques sont bien organisées, avec un conseil élu, et des *waqfs* ; il y a une vingtaine d'écoles secondaires. On y suit la nouvelle orthographe, *osoûl djadîd* pour le turc (comme à Kazan).

La *khotba* est dite au nom du khalife ottoman dans toutes les mosquées de Bulgarie.

Les Bulgares musulmans ont joué un certain rôle dans l'histoire ottomane ; Ahmad Midhat était pomak d'origine.

Depuis 1907 la publication de journaux en langue *turque* est interdite.

Bibliographie. — *Handbook of Bulgaria*, ID. 1155, Londres, 1920.
Moslem World, janv. 1923, p. 85 (Gott. Pedersen).

GRÈCE

La seule région grecque où doive subsister désormais une minorité islamique est la *Thrace occidentale* (sa partie sud : territoire de Xanthi, Gumuldjina et Dédéagatch, bulgare de 1913 à 1918, comprenant 350.000 habitants, dont 180.000 musulmans).

La convention gréco-turque de Lausanne (30 janvier 1923), prévoit en effet « l'échange obligatoire des ressortissants turcs de religion grecque orthodoxe établis sur les territoires turcs, et des ressortissants grecs de religion musulmane établis sur les territoires grecs à l'exception «des habitants grecs de Constantinople, et des habitants musulmans de Thrace Occidentale » ; à partir du 1er mai 1923.

Voici la répartition actuelle des musulmans de Grèce à échanger :

1° Thessalie : quelques familles (50.000 en 1881, 3.000 en 1911).
2° Crète : 27.852 hab. (sur 336.151, en 1911, quelques-uns d'origine arabe (*Abdiotes* au S. de l'Ida), quelques autres descendant des anciens chefs féodaux turcs.
3° Autres îles : quelques familles, notamment à Lemnos, près de Kastro (tombe du poète turc Niyazi) et à Mitylène.
4° Macédoine (cédée en 1913) et territoire de Xanthi (bulgare de 1913 à 1918) : villages *grecs* islamisés du S. de Kastoria ; villages *slaves* islamisés au N. de Vodena; centres turcs de Kaïlar et Djoum'a au S.-W. de Verria, du S. du lac Doïran (Ismaïlli), des bords du lac Tahinos, de Sérès (sauf les 4.500 Turcs christianisés de Ziliahovo) et Kavala ; forte minorité à Salonique ; soit 325.000 hab. musulmans.
Au total, plus de 360.000 hab. (sur 4.900.000 hab.), soit 7 p. 100.

On ne sait si les *Deunmehs* musulmans (crypto-israélites, hétérodoxes) de Salonique qui ont eu des accointances si curieuses avec le mouvement maçonnique ottoman (*Union et Progrès*) émigreront. Ils sont 5.000, *Maminîn* divisés en trois sectes parlant le *turc* et le *judéo-espagnol ; Tarbouchlis, Cavalieros, Honiosos*. Danon a étudié leurs 15 fêtes et leurs 18 règles, dues à Sabataï Cevi († 1676).

Historiquement, l'influence ottomane persistera en Grèce dans la toponomastique des monts, cols et torrents septentrionaux, due aux nomades *Yuruks*, — et dans le morcellement cadastral des terres de culture en *tchiftlik* ou fermes (sur 75 tchiftlik de la circonscription de Kilkich, 44 portaient des noms turcs en 1916).

CHYPRE (CYPRUS, QOBROS)

La question du rattachement de Chypre à la Grèce est toujours en suspens. Occupée par la Grande-Bretagne depuis 1878, Chypre comprend, sur 310.709 hab. (1921), en majorité hellènes, 61.422 musulmans, presque tous de race turque, — dont un quart crypto-chrétiens (*Limno-Vamvaki*).

Les musulmans ont 4 tribunaux canoniques (*shar'i*) ; ils élisent 3 membres des 12 membres élus (sur 18) du Conseil législatif.

ROUMANIE

Les musulmans roumains ne dépassent pas 44.087 (1916) ; sur 17.400.000 habitants, soit 1/400 (cette évaluation paraît faible), ce sont :

a) Les *Nogaïs* de la Dobroudja, dits *Tchitakh ;* venus de Bessarabie au XVIIe siècle.
b) Quelques groupements turcs isolés, comme à Silistrie, à Constantza et dans l'île d'Ada-Kalé (près d'Orsova) et une colonie *arabe* (Docuzaci). Les Tatars *Gagaouz* de Bessarabie (55.790 hab. en 1897), qui ont essaimé jusqu'à Andrinople, semblent être passés dès le XIIIe siècle de l'animisme à l'Église grecque orthodoxe, sans subir d'islamisation notable, depuis, quoiqu'ils continuent à parler turc.

Babadagh est vénéré comme le tombeau de Sari-Saltyk, ce saint musulman Turkmène, qui, après avoir colonisé la Dobroudja (vers 1263), passe pour avoir prêché l'Islam jusqu'au lac d'Ochrida et en Albanie.
Il y a quatre muftis : à Tulcea, Constantza, Silistrie et Bazargic (= Dobric).
Les Ottomans n'ont pénétré en Roumanie qu'en 1484.

Le souvenir de Silistrie est resté cher aux Turcs ottomans depuis la guerre de 1877 ; Nâmeq Kemal l'a célébré dans son drame « Vatan ».

Bibliographie. — *Revue du Monde Musulman*, I, 1906, pp. 183-197 (Popescu-Ciocanel).

POLOGNE

Il y a environ 6.000 musulmans polonais, sur 28 millions d'habitants, soit 0,06 p. 100 : quelques nobles (*Najman-bey*, etc.), et d'anciens nomades *Nogaïs*.

Ce sont les descendants de *Turco-Tatares* établis en Lithuanie en 1410-32. On en trouve 2.747 dans la province de Wilno, 1.620 dans celle de Grodno, et le reste dans la bande frontière de l'ancienne province de Minsk non revendiquée par la Russie.
Ils ont environ 60 mosquées ; — ils sont bilingues, parlent *turc*, écrivent et impriment le *polonais* en caractères *arabes*.

On connaît la traditionnelle sympathie turco-polonaise, qui s'est renouée à Lausanne en 1923 par un nouvel accord particulier.

Bibliographie. — Th. Gasztowtt, *la Pologne et l'Islam*, Paris, 1907.

N. B. — Les renseignements relatifs aux musulmans de l'*Union des républiques soviétiques de Russie* figurent dans le 3e fascicule : ASIE.

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES DES SOVIETS (RUSSIE)

A. — **Russie, Ukraine et Russie Blanche.**
B. — **Crimée, Kazan, Bachkirie, Ciscaucasie (6 Républiques), Kirghizistan, Turkestan.**
C. — **Bokhara, Kharezm, Mongolie Septentrionale.**
D. — **Fédération transcaucasienne (Arménie Géorgie, Azerbaïdjan).**

CHINE

A. — **Généralités.**
B. — *NOTICES :* **Sin Kiang.**
Kan Sou.
Yun Nân.

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES DES SOVIETS (RUSSIE)

L'U. R. S. S. comprend, depuis le Congrès de Kharkov (1922) :

A. — République de Russie (avec la Sibérie et 9 régions autonomes), Ukraine et Russie Blanche.

B. — Républiques soviétiques socialistes, confédérées aux premières : Crimée, Kazan, Bachkirie, Ciscaucasie (« Gortsi », Tchêtchnia, Kabardie-Balkarie, Karatchaèves, Adighé ; Daghestan), Kirghizistan, Turkestan.

C. — Républiques soviétiques populaires, alliées aux premières : Bokhâra, Kharezm, Mongolie septentrionale.

D. — Fédération transcaucasienne des R. S., confédérée aux premières : Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan.

A l'extérieur, la politique musulmane des Soviets, formulée au Congrès de Bakou (1920), consiste à émanciper les peuples orientaux, notamment les musulmans, de l'exploitation capitaliste et coloniale européenne.

A l'intérieur, la politique musulmane des Soviets, définie par Staline (rapport de 1921) et Sapharov (rapport de 1922) entend (1) dépecer et allotir les grandes propriétés, féodales ou de mainmorte ; (2) dissoudre les congrégations musulmanes (îshân)*; (3) briser le mouvement nationaliste panturc. Elle a accéléré l'émancipation de la femme, rénové les corporations, restitué aux nationalités secondaires des écoles dans leurs langues, et les terres que la colonisation russe avait confisquées. Elle a provoqué, d'autre part, un affaissement grave de la moralité familiale et sociale, et, par son incapacité à organiser le ravitaillement économique, des famines. Cela combiné avec les désannexions (35 millions), la Russie est tombée de 180.678.800 habitants (1914) à 135.710.423 (1920) ; dont 19.218.000 musulmans (16 p. 100), en grande majorité* Turcs*, concentrés au Sud-Est.*

BIBLIOGRAPHIE. — *Nowyi Vostok* (*Nouvel Orient*), vol. I, II, III, Moscou, 1922-23, sous la direction de Michel Pavlovitch-Weltmann (en russe).

J. CASTAGNÉ, *le Bolchévisme et l'Islam* (Revue du Monde Musulman, vol. LI, octobre 1922).

Jizn Natsionalnosteï, vol. I, Moscou, 1923 (monographies).

A

En *Russie* proprement dite (Grande Russie et Sibérie, Ukraine et Russie Blanche), le nombre des musulmans est infime.

On rencontre un centre d'environ 15.000 musulmans (10.479 en 1861) dans la province de *Riazan* sur l'Oka ; à Kassimov (ex-Gorodetz), concédé en 1446 à Qâsim, fils d'Oulough Mohammad (tsar de Kazan), et à ses partisans : il y fonda le *Khânat de Kassimov* (1446-1678), qui aida les grands princes de Moscou à briser le tsarat indépendant de Kazan.

En *Sibérie*, 125.000 tatares Baraba, Tourali et Ichtek, dont 80.000 musulmans, marquent seuls le souvenir de la domination musulmane sur Sibir (Isker) des Khans *Sheïbanis* de Tioumen (1226-1659 ; voir Kirghizistan).

Dans les *régions autonomes :* il n y a pas de musulmans dans les régions des *Zyrians* (Oust-Sissolsk), *Yakoutes* (Yakoutsk ; leur dialecte est *turc*), *Oïrato-Khalkhas, Bouriates-Mongols* (Irkoutsk) ; ni dans la *République d'Extrême-Orient* (Tchita).

En revanche, l'Islam regagne chez les *Mari* (ou *Tchérémisses*, ch. l. Krasno-Koktchaïsk : 100.000 sur 300.000 hab.), chez les *Votiaks* (ch. l. Ijevsk : 50.000 sur 686.049 hab.), et chez les *Tchouvaches* (ch. l. Tcheboksary : 40.000 sur 758.161 hab. en 1920) : régions autonomes d'ailleurs ravagées par la famine.

B

CRIMÉE (QRIM).

Autonome depuis le 13 octobre 1921 : 39.000 km²; 761.000 hab. (1920); contrairement aux statistiques d'avant-guerre, il semble que la majorité absolue soit à l'élément musulman (*sunnite, hanéfite*) en dehors des villes où le prolétariat russe domine (66.389 communistes inscrits en 1922). 400.000 musulmans (Aristov disait 196.000 en 1896).

Villes: Sébastopol (Akhtiar, 68.000 hab.), Simféropol (Aqmesjed, 61.000 hab.; ch. l.) Théodosie (Kéfé), Eupatoria (Guezlevé), Baghtché Seraï, Karasou bazar.

La Crimée, soumise à la domination des *Khazars*, convertis au judaïsme (IXe-XIe s.), n'eut, jusqu'au XIVe siècle, que des contacts indirects avec l'Islam. A la conquête mongole (1242), des clans turcs *Qyptchâq* et tatares *Nogaïs* y pénétrèrent, qui devinrent musulmans au XIVe siècle.

En 1920, les grands Khâns de la Horde d'Or (Horde Bleue) assignèrent la Crimée à Orang Tîmoûr, fils de Touka Tîmoûr (de Bolghâry) et à sa descendance.

De 1420 à 1783, ce fut un état autonome, avec capitale à Staré Krim, près Baghtché Seraï (1501), sous la dynastie des *Ghiraï*; ces princes, menacés au S. par les Turcs ottomans (prise de Kaffa, 1475), et au N. par les Russes (guerres de 1571, 1683), furent évincés par les Russes en 1770-83. C'est à propos de la cession de la Crimée, que le « pouvoir spirituel » maintenu au sultan ottoman comme Khalife, est spécifié pour la première fois dans un acte diplomatique, sur le conseil du comte de Saint-Priest, ambassadeur de France (traité de Kutchuk-Kaïnardji, 21 juillet 1774, art. 3). La constitution criméenne, votée par le *Kouroultaï* du 24 novembre 1917, a été reconnue par les Soviets le 10 janvier 1922, et un président musulman, M. Seïd Aliev, a été élu.

Les races islamisées sont, au N. des *tatares-mongols*, nomades de la steppe; au S. des colons *méditerranéens*, mâtinés de sang israélite, grec ou gênois; et quelques *tsiganes*. La langue officielle est, avec le *russe*, le *turc*, très mêlé d'*osmanli*; le réveil littéraire turc et musulman, propagé dans la presse par un organe de premier plan, le *Tordjomân* de Baghtché Seraï (f. 1883, 5.000 ex.), dirigé par Ismaïl Bey Gasprinsky, et soutenu par des hommes comme Mehdieff, Tchelebieff et Dja'far Seïdamet, a acquis une grande influence. L'éducation des femmes est en progrès net. — Il reste 3.000 *juifs*, caraïtes.

La *Khotba* s'est dite dès le XVIe siècle pour le Khalife ottoman, et la Russie a admis le maintien de ce *statu quo* en 1774 et 1779 (suppr. 1783). — Elle a créé alors le synode d'*ulémas* d'Aqmesjed (Simféropol) pour l'examen canonique des candidats *mollas*.

KAZAN

Ses limites ont été spécifiées par décret du 27 mai 1920 (texte ap. *R. M. M.*, LI. 132).

66.184 km², 2.852.135 hab. (1920), dont 20 p. 100 dans les villes; dont 1.741.294 musulmans sunnites, de rite *hanéfite*. — Villes : Kazan : 189.000 hab. (1916); Simbirsk : 65.000. — 1.210.845 colons *russes*. — 3.481 communistes inscrits.

L'islamisation commence vers 900, avec la conversion de l'émir [Haïdar] de Bolghâry (près Spassk, rive E. Volga), en relations avec Bagdad; on a des monnaies de ses successeurs Tâlib (950) et Mou'min (976) : la « Grande Bulgarie » du Volga fut annexée en 1237 par la conquête mongole. Et les Khans tatares de la *Horde d'Or* (*Horde Bleue* du Qyptchâq occidental, ch. l. Saraï, 1224-1359) l'assignèrent en apanage à Toûka Tîmoûr (1266), fils de Djoudji, ancêtre des tzars de Kazan, de Kasimov et de Crimée; la tolérance de ces princes, islamisés vers 1320, laissa subsister les évêchés chrétiens (*episcopia* de Saraï, etc.). En 1437, Oulough Mohammad fonde le tzarat de Kazan (Qazân = « marmite »; ville créée au XIIIe s. par Batou), conquis par le tsar Ivan IV en 1552. Le tsar tenta de christianiser de force les propriétaires fonciers (*mourza*); mais, en dépit des efforts de l'évêque Saint-Godri († 1555), 3 p. 100 à peine obéirent. Et, en 1777, Catherine II reconnut officiellement la persistance de l'Islam à Kazan, en instituant, pour le recrutement de ses *ulémas*, le synode d'Oufa.

Après 1864, Ilminsky et ses disciples reprirent méthodiquement, au moyen d'écoles, le plan de christianisation des Tatares de Kazan; une réaction scolaire musulmane se produisit (« écoles nationales »), et, sur 160.000 « nouveaux baptisés », 50.000 redevinrent musulmans lors de la constitution de 1905. Les persécutions soviétiques ont rapproché, depuis 1918, musulmans et chrétiens à Kazan.

Les races islamisées sont: *finnois* indigènes (*Tchouvachs, Tepters* et *Mechtcheriaks*), convertis au XIe siècle; et classe dirigeante *tatare*, où se sont fondus les familles de chefs mongols immigrés au XIVe siècle.

La langue est le *turc tatare*, mêlé d'*osmanli*; transcrit depuis vingt ans en notant les voyelles (*a, w, y, h*), surtout les premières (*osoûl djadîd*). Tous les ulémas parlent *arabe*. Le niveau intellectuel, masculin et féminin, est exceptionnel.

656 *médresés* et *mektebs* en 1900.

Les femmes de Kazan sont à la tête de l'évolution féminine islamique (1 écolière pour 12 femmes tatares, contre 1 pour 55 femmes russes, en 1900). Les Turcs de Kazan ont une action sur la presse ottomane. Leurs journaux étaient fort estimés (« Yoldouz », etc.).

Depuis le début du XVIIIe siècle, la *Khotba* s'est tacitement faite au nom du calife ottoman ; en dépit des perquisitions policières.

L'ordre des *Naqshabandiya* est assez répandu.

Derdmend Dervich Behâ al Dîn Vaïsov (= ibn Oweïs), l'un d'eux, se disant « 32e descendant de celui qui convertit l'émir Haïdar », fonda une « maison de prière » à Kazan en 1862 ; il prêchait le refus de l'impôt, ce qui le fit entrer en relations avec Tolstoï ; son fils ʿInân el Dîn, qui lui succéda en 1893, soutint un procès en 1910.

La presse : Voici, selon S. Galiev, (trad. J. Castagné) ses organes en 1923 : *Tatarstan, Besnen Beïrâq, Besnen Yol, Iltchentche, Qyzylsharq Yashlary, Maʿârif* ; et 4 bulletins officieux bilingues (russo-tartares)

BACHKIRIE

Ses limites ont été spécifiées par décret, 14 juin 1920 (*R. M. M.*, LI ; 156, 166).

104.607 km², 1.249.539 hab. (1920), dont 837.442 musulmans sunnites, de rite *hanéfite*. — 412.097 colons *russes*. — 9.508 communistes inscrits.

Villes : Oufa (100.000 hab.) ; Sterlitamak 60.000 ; (Zlatooust (30.000 ; ouvriers russes non musulmans de l'armurerie fondée en 1811).

L'islamisation s'est faite par les centres de Bolghâry et Kazan ; au XIIIe siècle, on appelait les Bachkirs « Basdjirt ».

Après 1552, chute de Kazan, les Bachkirs dépendirent du Khanat de Sibir. Mais, dès 1558, les marchands russes de Novgorod (Stragonof) se faisaient concéder la Bachkirie, qu'ils conquirent petit à petit, en construisant des blockhaus, auprès des mines qu'ils découvraient (fer 1627 ; or 1774 ; platine 1824). Il y eut peu de conversions au christianisme, et seuls les colons russes (784.000 en 1897) fréquentèrent les églises (349).

Les *races* islamisées sont : des indigènes *finnois*, turquisés par les Tatares de Kazan : *Bachkirs, Tepters* et *Mechtcheriaks*.

La langue est le *turc* de Kazan.

Oufa, fondé à la fin du XVIe siècle, devint en 1777 le siège du *synode* institué pour le recrutement régulier des ulémas musulmans tatares. Et c'est à Oufa que mourut en 1920 le grand mufti ʿAlimdjân Baroûdî, considéré comme l'autorité juridique suprême par tous les musulmans de Russie.

La province d'Oufa avait, en 1897 : 1.555 mosquées, 4.656 mollas et 6.220 écoles.

Les Bachkirs, éleveurs et agriculteurs, sont semi-nomades (ceux de la steppe ont des « maisons d'hiver » ; ceux de la montagne, militarisés en corps spéciaux jusqu'en 1874, se sont sédentarisés).

Un congrès musulman *panrusse* s'est tenu à Oufa en juin 1923 ; les 280 délégués présents ont posé deux principes approuvés par Moscou : *investiture* des *muftis* sunnites des trois anciennes zones de *mashyakha* (Crimée, Caucase, Orenbourg), sous contrôle soviétique ; et mention désormais officielle du nom du khalife constitutionnel, ʿAbd-al Madjîd II, dans la *khotba*.

CISCAUCASIE

A part trois provinces, maintenues sous le contrôle direct de Moscou, la Ciscaucasie, qui avait proclamé son indépendance et son unité le 20 septembre 1917 (congrès de Vladicaucase), avait été répartie entre deux républiques, les « *Montagnards* » (Gortsi) et le *Daghestan*.

Les « Montagnards » ont été ensuite morcelés entre cinq États soviétiques minuscules, suivant les peuples qui les habitent :

a) *Gortsi* proprement dits (Kistes et Ingouches, ch.-l. Vladicaucase, 200.000 âmes).

b) *Tchétchnia* (Tchétchènes, 105.000 hab. ch.-l. Groznyi).

c) *Kabardie-Balkarie* (Kabardiens, 145.000 ; Balkares 20.000 ; ch.-l. Naltchik).

d) *Tcherkesses Karatchaèves* (200.000 ; ch.-l. Batalpachinsk).

e) *Tcherkesses Adighé* (100.000 ; ch.-l. Krasnodar, l'anc. Ekaterinodar).

Au total 44.090 km², et 808.420 habitants (1920).

Villes principales : Vladicaucase (70.000 hab.), Groznyi (50.000 hab.).

Le *Daghestan*, 35.533 km², a 798.181 hab. (1920) : il a pour chef-lieu Bouïnah (ex-Témir Khan Choura, 20.000 hab.). Autres villes : Derbent (40.000), Makhtchak Kalé (ex. Petrowsk, 35.000 hab.).

Le total général fait 1.606.601 habitants (1.500.000 musulmans); 38.311 communistes inscrits.

Ce chiffre n'atteint pas aux 4 millions prévus par l'Union Nord-Caucasienne en 1917 (même si l'on tient compte d'un million de colons européens, russes surtout, et d'un million de Tatares et Nogaïs, dans la zone et les enclaves directement administrées par Moscou).

L'islamisation de la Ciscaucasie a commencé au S.-E. : par le défilé de Derbend (« Bāb al Abwāb », Est du mur de Khosroû), et le Daghestan ; dès l'an 1000, la conversion des *Awares* était entamée par le cheikh shāfi 'ite Aboū Maslama, dont la tombe est à Khounzāq (identifié plus tard à l'émir Aboū Moslim) ; puis ce furent les *Koumuiks* (XIVe s.), les *Darghines* (fin XVe s., *Ashkoūdja*) ; et les dernières traces juives (*Dagh Tchoufout*, convertis par les Khazars ?) et chrétiennes (*Alains*-s'effacèrent ; mais les *Yenghil* ne se sont convertis qu'au XIXe s. Du XVIe s., au XIX s. les princes locaux (*Shāmkhāl* de Ghāzi Ghomoūq (Koumuik), *Oūsmi* de Qaytāq, *Ma'soūm* de Tabasaran) se débattirent entre Perse, Turquie et Russie ; la Russie l'emporta (1785).

Dès 1830, l'ordre des *Naqshabandiya* organisa son mouvement de rénovation islamique ; et ce fut l'insurrection contre les Russes de Shâmil (Chamyl,

1834-59 ; † 1871 près Médine) prince de Gounib en pays Aware (bloc sunnite-shî'ite.

Au N.-W., l'islamisation, entreprise par les Khans de Crimée, puis par les pachas turcs d'Anapa (Kouban, 1781-1826), a pénétré chez les Circassiens par la Kabardie, au XVIIIe siècle. Elle est encore faible ; les Circassiens (Tcherkesses) adorent encore les forces de la nature (dieux de la pluie, chasse, foudre, etc.) et leur système féodal (combattu par les Ottomans au début du XIXe siècle chez les *Notkuadj*, *Shapsoug*, *Abadzekh*) établit des castes (*pshè*, *uorkkh*, *tlokotl*, *pshitl*). Ils se disent musulmans sunnites *hanéfites*.

Au N-E., l'islamisation fut l'œuvre des Khans de la *Horde d'Or* (*Horde Bleue* de Saraï, ou Qyptchāq occidental, islamisée dès Baraka Khan 1256-67), dynastie de Batou (1224-1359) et dynastie d'*Orda* (1378-1502) venue du Qyptchāq oriental ; et des khans d'Astrakan (1466, Hāddj Tarkhān ; à 1554).

On y trouve encore de nombreux musulmans immigrés, de race finnoise (*Balkares* de Bolghâry), ou turque (*tatares*, *Kara Nogaïs* (XVIe s. : 87.000) et *Kalmouks*, « troukhmènes » de Stavropol : 20.000).

La colonisation russe a commencé dès 1320 en Kouban avec le transfert de *Cosaques* d'Ukraine à Krasnodar ; puis avec l'installation des *Zaporogues* (1737), qui refoulèrent les Nogaïs, et fortifièrent Stavropol, Georguiéwsk, Mozdok et Kizljar.

Voici les principales races islamisées : finnois (*Balkares*) ; turco-tatares (*Tatares*, *Kara Nogaïs*, etc. ; jusqu'au N. du Daghestan) ; *Kistes*, *Ingouches*, *Tchétchènes*. Puis vient le groupe lesghien (en Daghestan), soient : *Awares* (150.000), *Kourines* (122.000), *Koumuiks* (66.000), *Darghines* (61.000), *Laks* (50.000), etc. Enfin les Circassiens ou Tcherkesses : *Kabardiens*, *Karatchaèves* et *Adighé*.

Chacune parle de sa langue propre, sauf les *Balkares* et *turco-tatares*, qui parlent *turc*.

Refusant de se soumettre aux Russes, près de 400.000 Circassiens ont passé en Turquie (1864, 1878) ; les sultans en ont formé, çà et là, des colonies militaires (Qoneïtra de Syrie, 'Ammân, etc.) ; passés à la solde des Anglais en 1920, 5.000 d'entre eux se sont enfuis de Turquie en Grèce (1922). Il y a, actuellement, chez ces Circassiens expatriés, un mouvement national de renaissance linguistique remarquable (voir l'ouvrage de Mohammad 'Alî Pshèhalloq de Qoneïtra : *'îqâz al mo'arrikhîn*, en turc).

Les musulmans de Ciscaucasie sont sunnites (sauf quelques *Tates*, shî'ites duodécimains au S. de Derbend), de rite *hanéfite* (sauf les *Awares*, qui sont *shâfi'ites*). De 1800 à 1917, leurs *mollas* (et *cadis* de village) étaient désignés par le synode d'*ulémas* d'Orenbourg. En Daghestan, c'est l'imām Nadjm al Dîn Hatsine qui jouit du plus grand ascendant religieux.

Les industries de Ciscaucasie sont : *pétrole*, à Groznyi (487 puits) et Maïkop, avec *pipe-line* vers la Caspienne (3 millions de tonnes par an) ; *zinc* à Kurdjiort; *charbon*. On cultive la *rose* à Kouba. Les tapis *tchétchènes* (*tzi-tzi*), et *daghestanis* (Derbend, Cabistan = Kouba) sont estimés : on les reconnaît à leurs polygones étoilés et à leurs larges bords.

Depuis 1920, les musulmans Ingouchs ont repris aux cosaques russes les terres de colonisation, dans la vallée de la Sonja.

N. Astrakan, Stavropol et la province du Don forment, depuis le 6 nov. 1920, le territoire autonome des *Kalmouks* ; il compterait 84.956 Kalmouks musulmans, et 40.034 colons russes (*sic*; la ville d'Astrakan, à elle seule, compte 122.648 hab.).

KIRGHIZISTAN

Il a été formé depuis 1920 : *a*) de cinq anciennes provinces, Sémipalatinsk, Akmolinsk, Tourghaï, Ouralsk, Astrakan ; *b*) de quatre adjonctions, district, d'Orenbourg, Manghichlak (de Transcaspie), Aoulié Ata et Sémiretchié (du Turkestan). Le territoire de *Boukeï* reste autonome.

2.183.340 km², steppes basses (sauf à l'E. et un peu au centre).
5.155.513 hab. (1920), dont 73 p. 100 de musulmans sunnites, de rite *hanéfite*. 27 p. 100 de colons *russes*. — 17.180 communistes inscrits (1922).

Ville principale : Orenbourg (108.000 hab.).

Après l'invasion mongole, le Qyptchâq oriental (W. du Kirghizistan actuel) revint à la *Horde Blanche* (1226-1428 ; descendants d'Orda ; islamisés en 1330), tandis que l'E. et le N. du pays étaient le lot des descendants de Sheïbani, autre fils de Djoudji, qui régnèrent sur la steppe, comme Khans de Tioumen (1226-1659), de l'Oural au Tchou et à la Sibérie ; ils sont plus connus sous le nom d'*Uzbeg*, qu'ils prirent du 8e Khan de la Horde d'Or, Uzbeg (1312-40) ; deux clans Uzbeg, poussant vers le S, s'emparèrent au XVIe s. de Bokhâra et de Khiva.
Les clans nomades *Kirghiz*, encore demi-païens en 1455, lorsqu'ils se séparèrent des Uzbeg, n'abandonnèrent le *shamanisme* qu'à la chute de l'hégémonie dzoungare des Eleuthes bouddhistes, en 1756 ; grâce aux efforts de mollas tatares venus de Kazan, souvent comme émissaires politiques de la Russie ; qui contribua à islamiser les *Kirghiz* en bâtissant leurs premières mosquées.

En fait, les clans *Kirghiz*, soviétisés en apparence, conservent encore, avec leurs *tamgas* (blasons), leur classement du XVIIIe siècle :

a) *grande horde* (*Ouloug-youz*), sur le Tchou (20 clans : *Doulat, Kankli, Koungrad...*) ; b) *petite horde* (*Kitchi-youz*), entre Caspienne, Oural et Aral (18 clans, dont *Altchine* ; et horde de *Boukeï*, scindée en 1771). c) *horde moyenne* (*orta-youz*) dans le N. (35 clans : *Qyptchâq, Arghyn, Naïman...*). d) *Karakhitaï*, en Sémiretchié.

La langue nationale est le *turc kirghiz* (décret du 24 mars 1921), dont les chants populaires glorifient les dogmes islamiques.

Le mouvement nationaliste kirghiz, né du réveil national provoqué par le journal *Kazak* après 1905, aboutit, après l'essai de l'*Alach Horda* (1917-18), et la guerre civile entre clans *Qyptchâq* et *Arghyn*, à la proclamation d'une république soviétique (5 septembre 1920), dirigée par un *Kirtsik* (comité exécutif).

Les congrès constitutionnels de 1920-21 ont remanié le coutumier kirghiz, supprimant le *koun* (prix du sang) et la *polygamie*.

Les Kirghiz vivent de l'élevage (cheval, chameau, et surtout mouton) ; pêcheries importantes ; sel gemme ; mines de charbon, naphte, et cuivre (Spask).

TURKESTAN

La république du Turkestan comprend les anciens gouvernements du Syr Daria, Samarqand et Ferghana, et, à l'ouest de l'Amou Daria, le territoire turkmène (ancienne Transcaspie).

1.295.000 km², avec 7.201.551 hab. (1920), presque tous musulmans sunnites, de rite *hanéfite* ; sauf 600.000 colons *russes* d'avant-guerre (300.000 nouveaux seront installés à partir de 1923) et 100.000 *juifs*. — 37.412 communistes inscrits.

Villes : Tachkent (271.000 hab.) ; Khoqand (120.000) ; Samarqand (95.000) ; Andidjan (82.000) ; Namangan (78.000).
L'antique Sogdiane (Soghd, vallée du Zerr. afshân, « qui répand de l'or »), cultivée et civilisée depuis de longs siècles, par la Perse et les Gréco-Bactriens, ancienne vassale de la Chine, dépendait des *Turcs* (*Ephthalites*, 450-552, puis *Türgesh*) quand l'armée musulmane de Qoteïba y pénétra (712).

L'islam eut à y lutter longtemps contre le mazchéisme, le christianisme nestorien, et surtout le *manichéisme* (le pontife suprême des Manichéens transféra son siège de Chaldée à Samarqand à la fin du XIe s.), qui infiltra dans l'islam diverses hérésies. Après la disparition des « princes » locaux (*Ikshid = Khshayathiya*) de Shâsh (d'où le mot « chéchia » : c'est l'actuel Tachkent), éclipsés par la brillante dynastie des Sâmânides (873-997), ce vieux pays iranien devint la proie d'une série de clans turcs venant du Nord pour le piller, et qui, sédentarisés, s'islamisaient bientôt au contact de villes d'Islam comme Samarqand : *Kankli* vassaux des Seldjoûqides, *Oïgour* et *Karakhitaï* (1140) de Kachgarie, *Tékèchs* du Khârizm, mongols *Djagataïdes* (islamisés à partir de Tirmashirîn, 1322-30) allant jusqu'à Kâshgar et à Balkh, turcs *Timourides* (Timour, dit Tamerlan 1369-1405). Après 1500, l'influence des Sheïbanides de Bokhâra gagna la Sogdiane. Mais, dès 1597, un Timouride, Tangri Yâr, petit-fils de Bâbor, fondait en Ferghana le Khânat *ming* de Khoqand (1597-1876), qui débordait bientôt sur Tachkent (réannexé 1800) : le dernier khan, Khoudâyâr (1845-75) lutta en vain contre l'invasion russe.

Le décret de janvier 1921 a établi deux langues officielles : *russe* et *turc djagataï*.
Les races islamisées du Turkestan sont : paysans *iraniens* turquisés *Tadjiks*, 1.300.000), et clans *turcs* nomades ou sédentarisés (*Uzbeg*, 2.500.000 ; *Kara Kirghiz*, 2.400.000 ; *Tarantchis*, 120.000 ; *Kachgariens* réfugiés 15.000 ; *Qyptchâq*, 8.000 ; *Tatares*, 100.000).
La révolution communiste éclata le 1er novembre 1917 à Tâchkent, sous l'impulsion des cheminots russes, et la république fut définitivement organisée du 30 avril 1918 au 13 avril 1921.

Tâchkent, point de jonction des deux voies ferrées venant de Russie, — l'une du N. (à travers la steppe) vià Perovsk-Turkistân (ex. Yasâ, patrie du poète Yésévi † 1166), Otrar, le long du Syr Daria (Iaxartes) ; l'autre (transcaspienne), vià Tchardjouï (pont de l'Amou-Daria) (Oxus), — est un des points d'appui de la politique asiatique bolcheviste ; c'est là qu'ils groupent une « jeunesse communiste », en majorité musulmane,) destinée à aller semer l'idée révolutionnaire aux Indes. Mais l'Islam réagit : l'essai avorté de gouvernement nationaliste musulman tenté à Khoqand (nov. 1917, fév. 1918), a été suivi d'une guerre de guérillas incessante (*basmatchis*); les écoles laïques sont désertées; on a dû fixer au vendredi le jour de repos hebdomadaire prescrit.

Les *congrégations* (*îshân*) sont en décadence: en 1895, Lykochin comptait à Tachkent 19 chefs *naqshabandiya* (« khafiya », c'est-à-dire sans « hadra » publique) ; 13 *qâdiriya*, 13 *soltâniya* et 3 *sohrawardiya* (« djahriya », c'est-à-dire donnant des séances publiques).

La presse (selon Mostafa Tchokaï Oghlou, 1923) : à Tachkent : *Turkistân*, *Qyzylbeïrâq*, *Haqqdjâl*, *Inqilâb*, *Tcholpân*, *Haqîqat* (revue); à Khoqand, *Ferghâna ;* à Samarqand, *Zerr-afshân*, à Ashkabad, *Turkmenstân*. — S. Galiev ajoute : *Bilim Otchagui*, *Turkmen Ili*.

Il y a 100.000 *juifs*, venus de Meïmana (Yahoûdiya) près Balkh, — et installés à Bokhāra, Aoulié Ada, Khodjand, Tachkent, Merv et Tchardjouï; la colonie *juive* de Samarqand, fortement influencée par la coutume islamique, a perdu un certain nombre de familles passées à l'islam sous le nom de *Tchela* (études d'Edelmann). — Tsiganes *Maznoug* et *Louli*.

La vallée de Samarqand et les environs de Khoqand ont des plantations de *coton* importantes. On exploite le *naphte* à Santo, et le *charbon* à la mine Solioukta. Il y a quelques fabriques de *tapis* (« Samarqand », « Malgaran », à dessins chinois. — 4 millions de têtes de bétail (1919 : 13 en 1915).

L'ancienne province transcaspienne, siège d'un gouvernement antibolchéviste éphémère (juin 1918-novembre 1919), est redevenue, sous le nom de *territoire turkmène* une simple dépendance de la république du Turkestan ; ses 400.000 habitants, 65 p. 100 de Turkmènes (*Akhal*, *Yomoudes*, etc.), 20 p. 100 de *Kirghiz*, sont presque tous musulmans sunnites, *hanéfites*, sauf quelques *bâbis* à Ashkabad, et des colons russes ; ils sont concentrés le long du chemin de fer ; à Ashkabad (51.000 hab.), Merv (9.000), et Krasnovodsk (6.400).

C

BOKHARA

La république soviétique de Bokhāra occupe tout le territoire de l'ancien émirat du même nom.

203.430 km², 1.500.000 habitants (faible), tous musulmans *sunnites*, de rite *hanéfite* (sauf 100.000 shî'ites *ismaëliens*, au S.-E, en Roûshan et Shoughnân : étudiés par Zaroobin et Ivanow).

Villes : Bokhāra (75.000 hab. ; ce nom vient peut-être du terme bouddhiste *vihāra*) ; Karshi (25.000) ; Hissar (10.000).

En 706, Qoteïba, à la tête des troupes musulmanes arabes (clans *Qeïs* et *Yémen*), atteignait Bokhāra, gouverné par la dynastie des *Bokhār-khodāt* (IVe-Xe s. : Togshâda 700 † 739).

La ville s'islamisa vite (le grand traditionniste Bokhāri † 870, y naquit), surtout sous les Sāmānides; prise par les *Ilekkhanides* (999), les *Seldjoûqides*, vassale des *Karakhitaï* bouddhistes (1141-1207 : avec un *sadr*, sous-gouverneur musulman), pillée par les Mongols (1220, 1273) elle dépendit des *Djagataïdes* et *Timourides* de Samarqand jusqu'en 1500 ; elle eut alors plusieurs dynasties d'émirs locaux, de race turque uzbeg : *Sheïbanides* (1500-1599), *Djânides* d'Astrakhan, *Manqît* (1756) vassaux de la Russie depuis 1868 ; le dernier, Abdo'l Sayyid Mir'Alam (1911-20) a été chassé en Afghanistan, et la république soviétique boukhare proclamée le 2 septembre 1920.

Bokhāra est un centre d'islamisation intense, rayonnant au N. et à l'E. jusqu'en Chine, tant pour la formation pédagogique des *mollas* hanéfites que pour l'affiliation à l'ordre des *Naqshabandiya* (tombe fondateur † 1388).

La langue est le *turc djagataï ;* l'*arabe* et le *persan* sont répandus.

Les races islamisées comprennent : un fond iranien (*Tadjiks*) et une élite turquisée (*Uzbeg*). « Sarte » désigne le *turc sédentaire* (Barthold).

La *Khotba* a constamment mentionné, avant le nom du prince local, le Khalife omayyade, puis 'abbâside (même lorsqu'il résidait en Egypte : ex. 1405), à part les usurpations momentanées de Mohammad Khārizmî, 1206, de Shāh Roûkh 1412, et de Mohammad Sheïbâni, 1510). Dès 1778, la suzeraineté spirituelle du Khalife ottoman y fut reconnue (appel à la guerre sainte ; cf. en 1866).

Le gouvernement soviétique local comporte (déc. 1921) : un comité exécutif, et un conseil des commissaires (*nâzir* ; président Fadlallah Khodjaïev).

La fête de l'indépendance a lieu le 7 novembre. Un *Kouroultaï* (congrès) pan-boukhare se réunit une fois par an.

L'ancien système administratif (*beks* de district, *amlakdars* de canton, *aksakal* de commune) a été réformé ; le partage des terres a été effectué.

Il y avait à Bokhāra une organisation corporative musulmane intéressante d'origine iranienne (*ostā ; ostakar = khalīfa* ; et *nīmkar* = apprenti) ; les 34 corporations bokhariotes ont été regroupées en 1921 en 8 associations professionnelles (27.000 membres, dont 7.000 à Bokhāra) : cheminots, métallurgistes, charpentiers, textile, tailleurs, instituteurs, fonctionnaires soviétiques et journaliers : formant ensemble soviet.

Bokhâra est le marché principal des *tapis turkmènes,* dits « Bokhâra » ; reconnaissables à leurs octogones et médaillons ; les types principaux sont *Khiva* (dits « afghans », tissés par les *Kirghiz*), *Besh Shehir* (des « cinq villes » à l'W. de Khiva), *Tekké* (ce sont les fameux *Khatchli*, divisés en croix, qui se vendent aussi à Ashkabad), Yomoud et Merv (simples *ghilim*).

KHAREZM

La république soviétique de *Kharezm* s'est substituée en janvier 1919 à l'émirat de Khiva, ressuscitant ainsi un nom deux fois millénaire, disparu depuis le XIIIe siècle.

67.400 km², 519.438 hab. tous musulmans, sunnites hanéfites (sauf 400 chrétiens immigrés, colons russes, et mennonites hollandais d'Aqmeshhed).

Ville : Khiva (30.000 hab.).

Le Kharezm, oasis jadis fertile grâce à un système de canaux branchés sur l'Amou Daria (Oxus), s'est islamisé dès le Xe siècle (le prince 'Abdallâh-ibn Ashkâm se convertit en 934).

Ses vieilles cités de Djordjāniya (= Ourguendj), Kāth et Zamakhshar ont alors donné naissance à une série de canonistes (hanéfites) et théologiens (mo'tazilites), tous écrivains musulmans arabes fort estimés. Après la disparition d'une première lignée de *Khārizm Shāh* (IVe s.-1016) devant les Ghaznévides et Seldjoūqides, vint une seconde lignée indépendante, les Turcs *Tékèch* (1072-1231). Soumis aux Djagataïdes et Timourides du Turkestan, le pays fut ensuite gouverné par deux dynasties de turcs *Uzbeg* installés à Khiva : *Sheïbanides* (cousins et vassaux de ceux de Bokhāra : d'Ilbars I 1515-25 à 'Arab Mohammad II 1702-14, en passant par le prince historien Aboû'l Ghāzi I 1643-63), et *Koungrad* (1792-1919), séparés par une période où des Khans de race *Kirghiz* furent élus.

Le Kharezm actuel est en complète décadence ; il n'a plus son rayonnement intellectuel et religieux du XIIIe siècle, alors que Nadjm al Dîn y fondait l'ordre des *Kobrawiya*. La langue est le *turc djagataï*.

Les races qui le peuplent sont des Turcs sédentarisés : *Uzbeg*, turkmènes *Iomoudes* et *Göklanes*, *Karakalpak* ; et des nomades *Kirghiz*, descendant du Nord.

La république soviétique fonctionne au moyen de *Kouroultaï* (congrès) annuels. Le traité du 13 septembre 1920 avec la Russie a annulé les concessions imposées au pays après 1873, sous le protectorat russe (Cie du coton, etc.) ; et brisé l'ancien régime des terres et des impôts. Mesure : *païkal* (= *Zouidja*).

Le vieux coutumier khivien des irrigations a été maintenu : il comporte une série de préposés élus : *arykaksakal, mirâb* (= soubachi) ; les lots à cultiver sont tirés au sort.

Le coton est cultivé à Ourguendj. Khiva, ancien marché d'esclaves réputé, est resté le marché de la laine de chameau pour tous les nomades.

MONGOLIE SEPTENTRIONALE

La Mongolie septentrionale, disputée par la Russie à la Chine depuis 1912, autonome en 1919 (sous la domination du « bouddha vivant » d'Ourga, *Koutouktou*, établi là depuis 1664), prise de février à septembre 1921 pour base d'opérations antibolchevistes par Ungern von Sternberg, est depuis 1921 une république soviétique populaire; sa capitale est à Ourga (Da-Kouren), avec deux centres secondaires : Kobdo et Ouliasoutaï.

2.000.000 km², 645.000 habitants (1920), en majorité bouddhistes. Il n'y a que 20.000 musulmans : quelques caravaniers *Karakirghiz* de Kouldja et Ouroumtsi, — et des *Kalmouks Torgouts* revenus en 1770 d'Astrakhan où ils avaient immigré en 1630. Au Moyen âge, un noyau de musulmans persans s'était constitué dans un quartier de Karakoroum, capitale de Tchinguizkhan.

Pelliot a relevé une mosquée en ruines, bien conservée, à Karakhoto (Edzin Göl).

La Mongolie méridionale, demeurée chinoise, n'a pas de musulmans.

D

ARMÉNIE

La république soviétique d'Arménie forme un étroit couloir parallèle au haut Araxe, allant d'Etchmiadzin et Ani, par Erivan (ch.-l.) jusqu'au territoire de Nakhitchévan, qui lui a été enlevé après 1921 et confié à l'Azerbaïdjan.

39.500 km², avec 1.214.391 hab. (1920), dont 150.000 colons *russes* (hétérodoxes : *Molokanes*, etc.). Ajouter 250.000 réfugiés arméniens venant de Turquie. — 8.500 communistes (1920).

L'inimitié séculaire entre Géorgiens et Arméniens ne leur a jamais permis d'opposer un front chrétien unique à l'Islam.

On sait que l'Arménie revendique d'importantes minorités ethniques par delà sa frontière, dans les Etats voisins : *Akhalkhalaki* (Géorgie : 402.000), *Karabagh* et *Zangazour* (Azerbaïdjan : 340.000), *Kars*, *Van* et *Bitlis* (Turquie). Les Arméniens de *Cilicie* (Zeïtoun et Hadjin) ont été décimés et dispersés (1921). Il y a d'importantes colonies arméniennes en Pologne (Lemberg, Kamenetz-Podolsk), en Bukovine et Transylvanie, en Bessarabie, à Astrakhan, à Moscou, à Venise, à Madras, à Tiflis, en Perse, en Égypte, en Syrie (75.000), en Amérique du Nord (125.000 — Le total de la « diaspora » arménienne s'élevait en 1922 à 1.844.000 (officiel).

La race arménienne s'est montrée particulièrement réfractaire à l'islamisation, et son martyrologe est considérable, depuis Vaghtan de Koghthen († 717) jusqu'aux 1.500.000 victimes massacrées en 1914-18. Il ne reste plus que 281.000 Arméniens en territoire *turc* (149.000 à Constantinople, 15.000 Cilicie, 35.000 Kharpout, 20.000 Trébizonde, 13.000 Bitlis).

Les *Shâh Arman* musulmans du moyen âge, Soqmânides (1100-1185) et Ayyoûbites (1207-1244) de Khilât n'avaient rien d'arménien. Les seuls Arméniens *musulmans* qu'on connaisse sont ceux d'Artwin au S. de Batoum (cédé à la Turquie en 1921) ; avec ceux de Tokat, Sivas, Trébizonde (*Hamshen*, *Oudi*, mus. depuis 1750), Malatia, et du Dersim (quelques crypto-chrétiens).

En Arménie soviétique, il y a bien une forte minorité musulmane, de race *turkmène* et *kurde;* de confession, soit sunnite *shâfi'ite*, soit shî'ite *ali-ilahi*, soit même *yézidi* (voir Kurdistan) : 200.000 habitants (13 p. 100). Ils seront échangés contre les réfugiés venus de Turquie.

Les *Kirghiz* immigrés au bord du lac Göktcha à l'W. d'Erivan, tissent des tapis dits *Kazak*.

Bibliographie. — Macler, ap. *R.M.M.*, XXIV, 168 sq. ; Adjarian, *carte des dialectes arméniens* (Hautes Études, tome 173), 1909.

GÉORGIE (SAKARTHWELO, GORDJISTAN)

La Géorgie, république soviétique dont la population est en majorité chrétienne, compte 66.700 km², avec 2.372.403 hab. (1920), dont environ 350.000 musulmans (14 p. 100). — Tiflis : 246.000 hab.

Sur décrets de la R. S. F. S. R., trois districts à forte population musulmane sont devenus des unités soviétiques semi-autonomes :

a) *Abkhasie*, peuplée d'environ 25.000 tcherkesses musulmans ; ch.-l. Soukhoum-Kalé. L'émigration est constante, vers la Turquie.

b) *Ossétie*, peuplée d'environ 100.000 musulmans (sur 200.000 hab. ; le reste, chrétien, représentant les derniers descendants des *Alains* (*As*) du Moyen âge).

c) *Adjarie*, peuplée d'environ 150.000 musulmans (sur 180.000 hab.) ; ch.-l. Batoum (34.000 hab.), port important, au terminus de la *pipe-line* des pétroles de Bakou. A côté de la langue *Karthwel*, le *turc* et l'*arabe* y sont langues obligatoires.

La Géorgie (*Gruziya* en russe) proprement dite a pour chef-lieu Tiflis. Ses provinces historiques sont : *Meskhie*, *Mingrélie*, *Gourie*, *Soanéthie*, *Iméréthie*, *Karthlie*, *Pshawie* et *Khewsurie*, *Thouschéthie*, *Kakhéthie*. Toutes ont pour langage le *karthwel*, sauf dans les cercles d'Akhaltsikh et d'Akhalkhalakhi, où l'on parle le *turc*, depuis le XVIIIe s. Le district de Zakatal (au N.-E.), peuplé d'*Endjiloï*, musulmans parlant le *karthwel*, a été cédé à l'Azerbaïdjân (1920).

Les Géorgiens, Circassiens chrétiens, ont énergiquement lutté contre les invasions musulmanes, *seldjoûqides* (1100 ; chassés en 1212), et *timourides* (1387-1403) ; mais à partir de 1620, le roi de Karthlie et Kakhéthie dut s'avouer vassal de la Perse et il y eut des conversions. Puis la Turquie, qui avait islamisé le pays des *lazes* au XVIe siècle, conquit petit à petit l'*Adjarie* à l'Islam après 1630. Batoum appartint aux Ottomans jusqu'en 1878 ; ils la reprirent en avril-nov. 1918 ; le parti conservateur national turc dit *Sedaï Millet* qui gouverna l'Adjarie jusqu'en 1921 fut renversé par les Soviets, et les terres féodales et *waqf* confisquées.

La frontière avec la Turquie a été réglée par le traité de Kars, 13 octobre 1921.

AZERBAÏDJAN

Ce nom, qui désignait en principe la province persane de Tabriz, a été choisi pour désigner, depuis 1918, l'état autonome créé avec les vieux pays d'*Arrân* et *Shirvân*. Cette république d'Azerbaïdjân, soviétisée le 27 avril 1920, comprend les anciens gouvernements russes de Bakou et Guendjé (ex. Elisabethpol), avec Nakhitchévan, Bortchali et Zakatal.

97.000 km², 2.096.973 hab. (1920), dont 1.400.000 musulmans, 340.000 Arméniens et 200.000 colons russes (qui seront renforcés par 500.000 colons officiels à partir de 1923). — 9954 communistes inscrits.

Villes principales : Bakou (206.000 hab.) ; Guendjé (46.000) ; Shoûsha (38.000) ; Noukha (37.000) ; Shamâkha (23.000).

Dès le IXe siècle, l'autorité des Khalifes ʿabbâsides s'affirma sur les villes des deux principautés d'*Arrân* (Bardhâʿa, Baïlaqân, Djanza = Guendjé) et *Shirvân* (Shâmâkha, Bâkoû), de tout temps reliées à la Perse. La population, de race iranienne, mi-chrétienne, mi-mazdéenne, ne fut complètement islamisée qu'au XIIIe s. Elle vit naître alors, après une série d'écrivains en arabe, deux grands poètes musulmans de langue persane (Khâqânî de Shirvân, et Nizami de Guendjé). Avec les invasions de Timour (1390-1400), un nouvel élément ethnique pénétra dans le pays, des clans *turcs* tatares *Qadjar* (anciens *Djélaïr*), et leur féodalité se répartit la terre en 9 khanats : Guendjé, Erivan, Nakhitchévan, Karabagh (ch.-l. Shoûsha), Shéki, Shirvân (ch.-l. Shâmâkha), Talysh, Bakou et Kouba. Tous finirent par être annexés par la Russie ; Djawad Khan, le héros de Guendjé, succomba en 1804.

La renaissance nationale des musulmans turcs d'Azerbaïdjan, due au parti *Mosâwât* (Égalité), se marque dès 1905 dans les journaux *Kaspi* et *Atcheq Sez*. Après l'intermède de la diète transcaucasienne (nov. 1917-mai 1918), les chefs turcs azéris, aidés d'abord par une armée ottomane, puis par les Anglais, fondèrent une république musulmane socialiste révolutionnaire antibolchéviste, avec parlement élu au suffrage universel (et vote des femmes) ; sur 120 députés (1919), il y avait 84 musulmans, 21 Arméniens et 11 Russes. Le 27 avril 1920, cette république fut détruite par l'armée soviétique, qui établit la république soviétique d'Azerbaïdjan, en s'appuyant, parmi les musulmans, contre le parti nationaliste *Mosâwât*, sur le parti communiste *Himmet* (et semi-communiste *ʿAdâlet*). En sept. 1920 se tint à Bakou un congrès communiste international (pour l'Orient).

Quoique le fond de la population soit iranien, la langue est le *turc azéri*, dialecte de la féodalité Qâdjâr. Seuls 100.000 *Tates* (au N.-E). parlent le

persan. Il y a une littérature turque azéri très digne d'intérêt (drames d'Akhônd-zadé † 1878), et l'évolution sociale des musulmans azéris est aussi avancée que celle des gens de Kazan (société de bienfaisance Ismaïlïé, 1905, etc.). 300 maîtresses d'écoles musulmanes ont été formées par la propagande communiste en 1921-22.

L'Azerbaïdjan est la pierre angulaire de la politique pantouranienne de jonction entre Turcs ottomans et Turkestan. Contre elle, les soviets font jouer l'élément arménien qui est communiste (gauche du parti *Dachnaksoutioun*).

Les musulmans d'Azerbaïdjan au nombre de 1.400.000, sont shî'ites *imâmites* duodécimains (*turcs* et *tates*): leur organisation canonique est un *sheïkh-ul-islamat*. Il y a quelques sunnites *shâfi'ites* en Talysh (au S.), et 3.000 shî'ites *ali-ilahis* en Guendjé.

A côté de cultures locales (coton au Moughan, vigne, céréales, pêcheries), l'Azerbaïdjan possède à Bakou (au N. : Balachany, Romana, Sabountchi ; au S. Bibi Erbat) des puits de pétrole exploités depuis l'époque mazdéenne (pyrées célèbres), et dont l'importance est mondiale : leur *pipe-line* aboutit, vià Tiflis, à Batoum (3 millions de tonnes en 1922).

L'industrie des *tapis* est importante : types *Bakou*, *Soumak* (ou pseudo-Kashmir, de Shamâkha), *Genghis* (de Guendjé), *Karabagh* et Shirvan ; le marché de cette industrie est en Géorgie, à Tiflis. — *Soieries* et *cotonnades*.

Journal officieux tartare : *Kommunist*.

Bibliographie. — Ressoulzadé Mehmed Emin, *Azerbaïdjân djémhouriyéti*, Constantinople, impr. Evkâf, 1923.

RÉPUBLIQUE CHINOISE

(TCHONG-HOUA MIN-KOUO) (SÎN)

L'Islam chinois est resté une énigme, depuis le temps lointain où Dabry de Thiersant et Vassiliev prophétisaient l'islamisation prompte et totale de toute la Chine.

Encore maintenant, il n'est pas bien connu, et les statistiques qui vont suivre, fondées pour la plupart sur l'enquête Broomhall (1910), et sur la mission d'Ollone (1911), auxquelles ne s'est ajouté depuis qu'un essai de F. H. Rhodes (1921), sont tantôt incomplètes, tantôt conjecturales.

Elles attestent, du moins que l'Islam est un des facteurs organiques stables de la Chine actuelle, désagrégée par l'anarchie politique, et sociale, depuis la mort de Yuan Che-k'aï. La vieille morale confucéenne se dessèche, les monastères taoïstes, peu nombreux, sont de plus en plus désertés et le monachisme bouddhiste s'étiole, comprimé par le « cadenas » des édits dus aux derniers empereurs. Restent, face à face, dans une énorme masse humaine, naguère surestimée, mais peut-être encore égale à 300 millions, malgré les famines, deux faibles courants monothéistes, nettement antagonistes : Islam contre Chrétienté, 6 millions contre 2 millions, soit 3 contre 1.

Bibliographie. — A. Vissière, *Études sino-mahométanes* (*R. M. M.*, VIII-XXVII).

« *T'oung Pao* », années 1905 (Huart), 1908 (Chavannes, Vissière), 1911 (Van Berchem).

Broomhall, *Islam in China*, Londres et Shanghai, 1910.

F. H. Rhodes, *A new survey of China* (*Moslem World*, janv. 1921).

D'Ollone, *les Musulmans en Chine 1909-1911* (*Revue du Monde musulman*, avec des notes techniques de Vissière et Blochet).

F. Farjenel, *Calendrier musulman chinois* (*R.M.M.*, IV, 549-60).

G. Cordier, *Mosquées du Yun-nân*, (*R. M. M.*, XXVII et XXXVIII).

A

GÉNÉRALITÉS

Les annales impériales chinoises nomment les musulmans *Hoeï-hoeï*, l'Islam *Ts'ing-tchen-kiao* (vraie et pure religion), et les Arabes *Ta-che* (*Daijiek* = *Tadjik*; cf. *Tayy*; ici p. 78).

Le souvenir du sahâbî Sa'd-ibn abî Waqqâs († 674 à 'Aqîq, près Médine) est attaché légendairement à une tombe près de Tourfan, et à une mosquée près de Canton.

Deux ambassades sont certaines : celle d'Othmân, reçue en 651 par l'empereur T'ang, Kao-tsong ; et celle de Qoteïba, en 713 (suivie de dix-neuf autres, de 716 à 759, signalées par Chavannes).

L'Islam s'est implanté, en Chine propre :

a) Au *Kan-sou*, dès le VIIIe siècle, grâce aux mercenaires arabes recrutés par l'empereur Sou-tsong, lors de la grande révolte.

b) Sur la *côte S.-E.*, Canton, Zayton, Yang-tcheou, dès le Xe siècle, à cause de marins venus du golfe Persique : leurs récits renferment mainte notation précise, comme les « arbres à feuillage artificiel (en soie) » ornant le parc impérial du « fughfûr » (= Fils du Ciel) depuis Yang-ti (cf. *R. M. M.*, III, 625).

c) Au *Yun-nân*, au XIIIe siècle, à cause d'un gouverneur mongol, zélé musulman bokhariote.

Les ouvrages de jurisprudence et les eucologes des musulmans, jadis composés en *turc oriental* (alphabet oïgour puis arabe), sont depuis le XVIIe siècle, bilingues, *sino-arabes*, ou chinois (Broomhall en cite 20, Vissière, 36). La calligraphie arabe des musulmans chinois, remplaçant le calame par le pinceau, est d'un aspect très original.

Les principaux métiers des musulmans chinois sont : soldats, exportateurs et colporteurs (soie, coton, thé), restaurateurs, baigneurs, et même ouvriers d'usines (forges de Han-yang, filatures de la côte S.-E.). — Patronymes : *Ma*, *Kin*, *Ha*, etc.

L'Islam, fossilisé au S.-W., sous une forme archaïque, a évolué au N.-W. sous l'influence des Turcs oïgours islamisés. Son expansion est paralysée par ses interdictions (porc, alcool, opium ; celle du culte des ancêtres est peu observée). Depuis quinze ans le gouvernement ottoman s'efforce de coordonner les musulmans chinois; en 1908, l'Allemagne avait revendiqué auprès de Pékin le rôle diplomatique de « puissance protectrice » de l'Islam.

Voici ce que l'on peut retenir sur l'Islam dans les 19 provinces de Chine :

[XIXe] : *Sin-kiang* 1 million (sur 1.200.000 hab.).

XIIIe : *Kan-sou* 1.400.000 (sur 3.810.000 hab.).

XVIIIe : *Yun-nan* 700.000 (8.053.000 hab.).

Ces trois provinces, sérieusement islamisées, sont examinées ci-dessous isolément. Pour les autres, il suffit de donner des indications abrégées :

I. *Tche-li.* 500.000 (sur 22.970.000 hab.), soit 2 p. 100. Pékin, la capitale, a 35.000 musulmans (sur 800.000 hab.), « Khodjem » venus de Dzoungarie au XVIIIe siècle ; avec 36 mosquées (30, ap. *R. M. M.*, XII, 699), dont une en la Ville Impériale. Depuis 1907 le califat ottoman envoie des « légats » officieux en Chine (*cadi* visiteur, délégué par le cheïkh ul-islamat de Constantinople).

T'ien-tsin aurait 50.000 musulmans (sur 750,000 hab.) avec 13 mosquées.

Le mouvement pédagogique moderniste, dont le centre est à la mosquée Kiao-tsou (Pékin), vise à améliorer l'enseignement de l'arabe, et à répandre l'instruction parmi les femmes.

II. *Chan-tong* 200.000 (sur 25.810.000 hab.), avec 16 mosquées, dont 6 à Tsi-nan ; et des mosquées spéciales pour les femmes.

III. *Chan-si* (T'aï-yuan, P'ing-yang) 25.000 (sur 9.420.000 hab.).

IV. *Ho-nan* 250.000 (sur 22.375.000 hab.), et 300 mosquées. K'ai-fong a 17.500 musulmans (sur 150.000 hab.) avec 15 mosquées (dont 8 pour les femmes) et d'importantes écoles primaires ; certains musulmans seraient des juifs convertis (ancienne colonie israélite installée là au XVe s.) La ville de Houai-k'ing serait un centre d'islamisation.

V. *Kiang-sou* 250.000 (sur 15.380.000 hab.). Nankin a 25.000 musulmans (sur 250.000 hab.) et 27 mosquées. Dès le Xe siècle, il y avait un petit centre musulman à Yang-tcheou où subsiste un collège. A Chang-hai, quelques musulmans, groupés en association cultuelle (Vissière, *R. M. M.*, XIX).

VI. *Ngan-houeï* (Ngan-k'ing) : 40.000 (sur 14.075.000 hab.).

VII. *Kiang-si* (Nan-tch'ang) : 2.500 (sur 16.255.000 hab.).

VIII. *Tchö-kiang* : 7.500 (sur 13.950.000 hab.) ; la conversion de ces familles est ancienne. Sur Hang-tcheou, voir Vissière (*R. M. M.*, XXII).

IX. *Fou-kien* : 10.000 (sur 8.560.000 hab.). Ts'iuan-tcheou (Zayton) a une curieuse mosquée du XIe siècle (1009), que Van Berchem et Arnaiz ont étudiée.

X. *Hou-pei* : 10.000 (sur 21.260.000 hab.).

XI. *Hou-nan* : 20.000 (sur 20.580.000 hab.), avec 19 mosquées, dont 2 à Tch'ang-cha.

XII. *Chen-si* : les musulmans, décimés en 1860, ne seraient plus que 300.000 (sur 6.725.000 hab.), répartis entre Si-ngan, Han-tchong et Hing-ngan. C'est ici le cœur de la Chine, avec sa vraie capitale, Si-ngan ou Tch'ang-ngan ; dès le IXe siècle, on y trouve une colonie musulmane avec une mosquée célèbre (réparée en 1127, 1315, etc.) ; il y en a 6 autres aujourd'hui.

XIV. *Sseu-tch'ouan* : 200.000 (sur 54.500.000 hab.) principalement à Tch'eng-tou (11.500 mus. avec 11 mosquées, dont 10 *shâfi'ites* et 1 *hanéfite*, et un atelier xylographique renommé) ; et à Ta-tsien-lou (12.500 mus.) ; la ville de Ba-tang est aussi islamisée.

XV. *Kouang-tong* : 35.000 (sur 23.700.000 hab.). Kouang-tcheou (Canton) aurait 25.000 musulmans (sur 800.000 hab. ; avec 6 mosquées dont celle du « Saint-Souvenir », rebâtie en 1343 ; et la tombe de Sa'd). Dans l'île de Hainan, le petit centre de Sama est à demi islamisé.

XVI. *Kouang-si* : 15.000 (sur 5.425.000 hab.).

XVII. *Kouei-tcheou* : 20.000 (sur 9.265.000 hab.).

Soit, en tout, sur 314.850.000 habitants en Chine propre, un maximum de 6.125.000 musulmans (cfr. chrétiens : 2.306.949), dont la moitié en *Sin-kiang*, *Kan-sou* et *Yun-nan*. Leur coordination officielle (administrative) a été tentée en 1683 et en 1858.

APPENDICE : Autres dépendances de la Chine :

— *Mantchourie* : 200.000 musulmans (sur 10.740.000 hab.).

— *Mongolie* (voir *Russie*).

— *Koukounor-Tsaïdam* (province dont le gouvernement réside à Si-ning en Kan-sou) : sur 150.000 habitants, de race tibétaine, (*Tangoutes*), soumis à une féodalité (29 « bannières » ou tribus), mongole depuis 1512 (*Daldas*, descendants directs de Tchinguiz Khân, vassaux de la Chine depuis 1697), l'immense majorité est bouddhiste ; mais il y a environ 3.000 musulmans, *Si-hia*, qui drainent tout le commerce.

— *Tibet* (sous un doublec ontrôle : chinois, relevant du vice-roi du Sseu-tch'ouan ; et britannique) : sur 2 millions d'habitants en majorité bouddhistes (avec quelques cryptochrétiens), il y aurait, notamment selon J. R. Muir, environ 30.000 musulmans : 10.000 dans la province de Weï (immigrés hindous, à Lhassa), 14.000 dans celle de Kang (Tsiamdo, Draya, Se-tching) et 6.000 dans celle de Ngari (Gartok). Ce seraient des immigrés, *sunnites* venant du Kashmir, *ismaëliens* venant du Baltistan ; il y aurait aussi des tibétains d'origine, convertis à l'Islam, à la frontière chinoise du Sseu-tch'ouan.

N. B. — L'administration provinciale chinoise a subi, depuis 1912, une réforme complète : suppression des anciennes préfectures de 1° et 2° classe (*fou* et *tcheou*), et des *t'ing* ; maintien dans chaque province, de cercles (*tao*), divisés en sous-préfectures (*hien*) ; en même temps, modification d'un grand nombre de noms. (Ex. : Pékin, qui formait le *fou* de *Chouen-t'ien* est devenu le chef-lieu du *King-tchao*).

Les cartes européennes conservent encore la nomenclature antérieure à cette réforme.

B

NOTICES

TURKESTAN CHINOIS (SIN-KIANG)

I. PEUPLEMENT

Situation, superficie, statistique. — Compris entre les 35°-49° lat. N., et les 79°-96° long. E., le Sin-kiang ou « nouveau territoire », de 1.426.000 km², occupe :

a) Un bassin fermé, de 1.000 m. d'altitude moyenne, celui du Tarim (T'a-li-mou-ho), qui, après 2.000 km. de cours, se perd dans des marais, au milieu du désert de Takla-Makan. C'est le [*T'ien-chan*] *Nan-lou*, désert parsemé d'oasis.

b) Un massif de montagnes, se détachant du Pamir vers l'E., et culminant entre 7.800 m. (K'ouen-louen, au S.) et 6.870 m. (Khan Tengri, au N.). Échancré à l'O. par la vallée de Yili, à l'E. par la dépression de Tourfan, il domine au N.-E. le désert de Mongolie.

c) Au N.-W., le plateau de Dzoungarie, n'atteignant pas 1.500 mètres, avec quelques lacs (Saïram Nor). C'est le [*T'ien-chan*] *Pei-lou*.

Population totale : 1.200.000 hab. (1902) environ. Elle était autrefois beaucoup plus considérable.

Villes : d'abord l'hexapole, c'est-à-dire Khotan (Houo-tien, 26.000 hab.), Yarkend (Cha-tch'ö, 60.000), Kâchgar (Sou-fou, 70.000), Outch-Tourfan (Wou-che), Aksou (Wen-sou), Yanghi Hissar (Ying-ki-cha-eul) ; puis Tourfan (T'ou-lou-fan), Karachar (K'o-la-cha-eul) et Koumoul (Ha-mi) ; Ouroumtsi (Ti-houa, 50.000 dont 12.000 Turcs ; l'ancienne Bichbalyk était plus à l'E.), Kou-tch'eng (K'i-t'ai-hien), Kouldja (Yi-li : 10.000 hab. ; occupé par la Russie, 1871-81 ; 1 grande mosquée ; 28 écoles ; c'est l'ancienne Almalyk, des chrétiens nestoriens).

L'Islamisation. — Avant d'être islamisé, le Turkestan chinois avait connu une période de civilisation et de prospérité.

C'était au temps des rois « tokhariens », hindouisés, de Karachar, de Koutcha

(dernier : Haripuspa, soumis par la Chine en 648) ; et du *Kansa Dêçâ* (*Yu-tien* = Khotan ; 200 av. à 670 ap.), vassaux de la Chine; leurs monuments ont été retrouvés et étudiés par les missions Aurel Stein, von Lecoq, et Pelliot. Au VIIIe siècle, tout le pays, vassal de la Chine, parlait encore l'iranien oriental ou « tokharien ». De 745 à 845, il est disputé aux Tibétains par l'empire *turc* des qaghans *oïgours* de l'Orkhon, qui se convertissent au manichéisme iranien en 762 (pontife, ou « mozak », résidant à Karakhodja près Tourfan). Brisé par l'offensive chinoise de 840-845, cet empire manichéen se scinde en trois : état *oïgour de l'Est*, à Kan-tcheou, conquis et converti au bouddhisme par les *Hia* (1028), puis par les *Yuan* : État *oïgour du centre*, les « Doqouz Oghouz », ou « [Oïgour des] neuf clans », à Kao-tch'ang (près Tourfan) annexé et islamisé par le djagataïde de Kâchgar, Khidr (1371-1404) ; état *oïgour de l'ouest* (Kâchgar), gouverné par des Ilek-Khanides (890-1214) « descendants d'Afrasiyab », islamisés vers 950 ; vassaux comme les précédents des *Gourkhân Karakhitaï* bouddhistes de 1120 à 1215, ils sont remplacés après la conquête mongole, par une lignée *djagataïde* (1315-1678, islamisée vers 1370) et une seconde lignée *Khodja*, fondée par Hazrat Apak Hidâyatallah (1678). Tout le pays, vassal des *Oïrates* (Eleuthes) bouddhistes de Dzoungarie (1650-1758), est conquis par la Chine, en 1758 ; et les derniers princes Khodjas se réfugient à Khoqand. C'est de Khoqand que revient, en 1864, Ya'qoûb beg, lors de la grande insurrection musulmane contre la Chine (1862-78) ; administrateur éminent, vassal du Khan de Bokhara (titre : *atalik ghazi*), il est reconnu par le califat ottoman (titre : *amîr-al-mou'minîn*), et le pays n'est soumis qu'après sa mort (1877).

L'islamisation du pays, où bouddhisme, manichéisme et nestorianisme s'affrontèrent, est complète, au S. du K'ouen-louen, depuis le XVIe s. Presque tous sont sunnites ; le rite *shâfi'ite*, introduit au XVe siècle, n'a pas pu prévaloir contre le *hanéfisme* traditionnel chez les Turcs, et constamment ravivé par des khodjas venus de Bokhâra. Il y a quelques *shî'ites* (duodécimains, les *Abdal;* ou ismaëliens: des *Baltis*, à l'E. du Pamir). En tout 1 million (83 p. 100). — Il y a une centaine d'*israélites* à Kâchgar.

On rencontre en Turkestan chinois (Sérinde) :

a) Des *Tadjiks* turquisés, d'origine indo-européenne (iranienne). C'est la majorité : 500.000.
b) Des *Chinois* (Khitaï) islamisés, les *Toungares* (200.000 ; dans les villes).
c) Des *Turcs* immigrés : 5 clans *Kara-Kirghiz* (50.000) en Ili et à Outch-Tourfan ; des *Kiptchâk-Doulân* (Kazak) en Dzoungarie et sur le Tarim (200.000) ; des *Nogaï* (3.000), venus de Kazan, à Kouldja. — Caste noble des *Khodjas* (*Wang*).
d) Des *Mongols* islamisés, à Karachahr (7 *Khochoûn* ou étendards).
e) Des *iraniens* shî'ites immigrés, les *Abdâl*, signalés à Païnâp (= Khan-aryq-40 km. S. de Kachgar), Tezgün, Kéria et Tchertchen (3.000), par Grenard et Pelliot. — Au Lob-Nor.
f) Des *Louli*, tsiganes islamisés, près de Khotan.

La langue *turque* domine de façon presque exclusive le chinois est, théoriquement, la langue administrative.

II. III. GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION

Le Sin-kiang est administré par un gouverneur (*Cheng-tchang*) résidant à Ouroumtsi, il a 6 intendants (Ouroumtsi, Tarbagatai, Yili, Aksou, Kachgar et A-chan), et commande à 48 sous-préfectures (*Lien*).

Le consulat *britannique* de Kachgar joue depuis dix ans un rôle politique de premier plan en Asie russe.
Le système d'impôts musulman établi par Ya'qoûb beg a été maintenu et aggravé : *Kharâdj* (dîme de la récolte ; l'État a des magasins généraux de grain, sur lesquels il prête) ; *zakât* (facultative depuis 1881) ; et *taxes* supplémentaires, tel le *mâl bâdjî* (sur le bétail et sur sa vente).
L'organisation canonique a été affaiblie : certains *waqf* confisqués, les *mohtasib* supprimés ; les *molla-a'lam* (héréditaires), *cadis*, *muftis*, *imâm*, *khatîb*, ont été assujettis ; le *cadi* ne juge plus qu'au civil (le juge chinois au criminel). La *Khotba* se dit au nom du calife ottoman. Il y a de nombreuses mosquées (44 à Khotan), médresés et « mazâr » (lieux de pèlerinage : notamment Hazrat Apak à Kachgar, Soltân Aboû Sa'îd à Khotan, les XII imâns à Khotan, Dja'far Sâdiq à Khotan, Sa'd-ibn abî Waqqâs à Tourfan). Les fêtes sont les fêtes turques ; la *Barâ'a*, (14 sha'bân) comporte des rites spéciaux au pays. Au mariage, la future ne reçoit pas de *qâlym*. — M. Hartmann a étudié en 1908 les 18 *médresés* de Kâchgar.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Culture du *maïs* (rendement exceptionnel), de l'*orge* (monte à 3.110 m. d'alt.), et de *coton* (atteint 1634 m.).

INDUSTRIE. — Ver à soie (Koumoul, Tourfan), *cotonnades* (Kachgar), *teintures* (Tourfan), *dinanderie* (Aksou), *tapis* des types « Kachgar » et « Yarkend » (Khotan et Youroungkâch), *cuirs* (Koutcha), *sellerie* (Karachahr), *charbon de terre* (entre Aksou et Koumoul), *or* (à Boukalyk), *jade* (d'où le nom de Yu-men = Porte du Jade, donné à la passe menant en Chine).

Grenard avait étudié avec finesse, il y a trente ans, les diverses classes sociales des musulmans de Kachgarie, *begs*, *mollas*, bourgeois spéculateurs, agriculteurs, artisans (salaires très bas), mendiants. Un subterfuge légal (louage de service pour 50 ans) permettait alors de vendre comme esclaves des jeunes enfants musulmans (main-d'œuvre ; ou danseurs *ghaltchas* du Baltistan : cfr. les batchas Bokhariotes).

Les principales routes, de caravane, sont : *a*) vers la Chine : route du Sud (peu fréquentée), par le col dit Tach Davan (3.960 m.) ; route du Nord (classique), par le col d'Ouroumtsi.
b) Vers la Russie : la route du Sud Kâchgar-Naryn-Och (11 jours) par le col dit Terek Davan (3.810 m.). Et au N., la vieille route de la soie : Ouroumtsi-Kouldja-Vernyi.
c) Vers l'Inde : Yarkend-Leh, par le col de Karakoroum (5.650 m.).
La franchise douanière existe avec la Russie depuis 1880 ; aussi est-ce avec le Turkestan russe que le pays commerce surtout (pas de données statistiques récentes).

KAN-SOU

(*Minorité musulmane.*)

Le Kan-sou, ainsi nommé du nom de deux de ses villes (Kan-tcheou, Sou-tcheou), est au S. de la Mongolie.

325.000 km²; c'est la haute vallée du Houang-ho, encaissé et torrentueux à l'W hautes montagnes de 6.000 m.), navigable à l'E., à sa sortie dans des terres à *loess* (argile jaune).

Le Kan-sou comprend 3 *tao* et 91 sous-préfectures.
Population : 3.810.000 hab. (1902).
Villes : Au-dessus de 100.000 habitants : Lan-tcheou (avec 50.000 musulmans, et 14 mosquées), Ts'in-tcheou (4.000 mus., 4 mosquées) et Leang-tcheou. Si-ning a 60.000 hab. (faubourg musulman spécial, avec 2 mosquées). Ho-tcheou, sur 60.000 hab., compte plus de 30.000 musulmans dans un faubourg (14 à 24 mosquées).

Les premiers musulmans ont été des mercenaires arabisés, venus de Bagdad au secours de l'empereur T'ang Sou-tsong attaqué par les Tibétains en 755; on vénère encore à Sin-hoa la tombe de l'un d'eux, ʿAbd al Rahman Baghdâdî, tué en 757. Le Kan-sou est resté depuis onze siècles le principal terrain de recrutement pour l'armée chinoise. Les musulmans, immobiles sous les dominations bouddhistes des qaghans *Ouïgour* de Kan-tcheou (700-1028) et des Tibétains T'ang-hiang de *Hia* (870-1226), puis sous les dynasties Yuan et Ming, ont déclenché en 1861-72 (par représailles pour les massacres officiels du Chen-si) une insurrection qui menaça la ville de Si-ngan (1867-70) ; malgré une répression sauvage, ils conservent au Kan-sou une organisation solide.

Le nombre total des musulmans serait de 1.400.000, soit 27 p. 100. Évaluation officielle insuffisante ; ils doivent atteindre 40 p. 100, et viennent de revendiquer, auprès de Pékin, le poste de gouverneur militaire de la province pour un des leurs (1923).

Géographiquement ils forment trois groupes : N.-W. (Sou-tcheou), 20.000; N.-E. (Ning-hia et Kin-tsi-p'ou) 200.000 ; et centre ouest ; entre Si-ning, Lan-tcheou et Ho-tcheou, 700.000 ; plus au S., Min-tcheou et Ts'in-tcheou, 500.000.

Ils appartiennent à trois races principales :

a) *Chinois* convertis, probablement alliés aux descendants des premiers mercenaires arabes : 1 million.
b) *Turcs ouïgours* convertis (*Tong hiang Hoeï hoeï*) : 300.000 (près Ho-tcheou).
c) *Turcs Salar* (*Salyr* = *Turki*), venus en 1380-1428 de Sarakhs, viâ Samarqand, Tourfan et Sou-tcheou, jusqu'à Si-ning à l'W. de Ho-tcheou : 70.000.
d) Quelques *Mongols*, islamisés, vers Ning-hia. La plupart de leurs frères, fervents bouddhistes, sont réfractaires à l'islamisation, autant que les Tibétains (*Tangoutes*) de Si-ning, concentrés autour de leurs 24 lamaseries (dont celle de Koum-boun).

Ces musulmans parlent *chinois*, quelques-uns *turc* (salar) ; ils ont des livres en *persan* et en *arabe*. Leurs maîtres d'écoles coraniques (*ahong*) sont formés à Ho-tcheou, centre pédagogique musulman pour toute la Chine du N W. La *Khotba* est celle de Bokhâra. Les femmes ne sont pas voilées (sauf à Ho-tcheou). Le tabac est interdit, mais l'alcool permis. Les tablettes du culte des ancêtres sont tolérées (sauf chez les Salars). Il y a, chaque année, quelques pèlerins pour la Mekke.
Tous sont *sunnites :* divisés en deux « sectes » rivales : la « vieille » (*Lao-kiao*), qui correspond au rite *hanéfite*, puisqu'elle use du *dhikr khafî* (récitation *mentale* par les assistants de la prière canonique lorsque énoncée par l'imām). Puis la « neuve » (*Sin-kiao*), vraisemblablement de rite *shāfiʿite*, puisqu'elle use du *dhikr djahrî* (= *djalî*, récitation *à haute voix*).

Celle-ci est signalée chez les Salars dès 1760 et 1781-85 (de Groot lui attribue alors des accointances *wahhabites*) ; elle-même a été « réformée » en 1860 par Ma Houa-long († 1871), chef de la grande insurrection d'alors, homme vénéré (*sheng-jen*), fondateur d'une sorte de congrégation, de *Djahriya* (1), dont le centre s'est transporté, depuis 1871, de Kin-tsi-p'ou à Cha-keou (près Kou-yen-tcheou) ; ses adeptes, qui sont mal vus de la majorité, se sont infiltrés au Sseu-tch'ouan et au Yun-nan.

Le culte des saints (pèlerinages aux tombeaux, *koumbe*) s'est répandu au Kan-sou avec l'affiliation aux ordres mystiques des *Qâdiriya* et des *Naqshabandiya*.

YUN-NAN

(*Minorité musulmane.*)

Le Yun-nan, ou « Sud nuageux », s'étend au S.-W. de la Chine, au S. du haut Yang-tseu.

380.000 km², répartis entre une zone N., N.-E. et W., hautes montagnes escarpées et désertes, et une zone E. et S., haut plateau criblé de lacs et à population dense.

La province comprend 4 *tao* et 97 sous-préfectures.
Population : 8.053.000 hab. (1911 ; cens officiel fondé sur l'estimation de 6 hab. par *feu* musulman, 5 par *feu* non musulman).
Villes (selon G. Soulié) : Yun-nan-sen 45.000 hab. (7.200 musulmans, 7 mosquées) ; Tchao-t'ong 35.000 (15.000 mus.) ; Tong-tch'ouan 15.000 5.000 mus.); Mong-tseu 12.000 ; T'eng-yue 12.000; Ta-li 6.000 (1.500 mus.) Li-ngan 6.000 (4.000 mus.) ; Mong-houa 3.000 (1.200 mus.) ; Atentsé ; (marché tibétain, à 3.100 m. d'alt.) ; Ta-tchouang, près Mong-tseu, a 2.350 ; musulmans sur 2.500 habitants.

(1) Voir ici *Turkestan*, pour une autre explication de ce terme (*qâdiriya*, opposés aux *naqshabandiya*).

Rien de sûr concernant l'Islam au royaume de *Nant-chao* (660-1381 ; ancien *Tien*), avant la conquête mongole (1253) ; en 1274, le gouverneur nommé par les Yuan, dit « prince de Hien-yang » est un musulman : Shams al Dîn 'Omar Bokharî, surnommé « Sayyid Adjall » († 1279), dont le fils Nâsir al Dîn, et le petit fils Sa'dî consolidèrent l'installation de la petite colonie musulmane bokhariote qu'il avait amenée. On a étudié les monuments qu'ils ont édifiés à Yun-nansen (mosquées de la porte Sud, et de Yang-pi, tombe à Wou-eul-to).

Dès le début du XIXe siècle, les musulmans, concentrés à Ta-li et Linngan, s'agitent (1818-19, 1826, 1834, 1840). En 1856-73, grande rébellion, dite « Panthay », dirigée par la coalition, bientôt scindée, de modérés comme Hâddj Ma To-sin (à Yun nan-fou), et d'extrémistes comme Tou Wen-sieou, dit « Soltān Soleïmān », à Ta-li, qui refuse toute allégeance à la Chine, et en appelle au Khalifat ottoman ; en 1873, Ta-li succombe et les musulmans y sont exterminés.

On évalue le nombre des musulmans yunnanais à 700.000 (9 p. 100). Ce sont :

a) Les descendants des immigrés *bokhariotes* du XIIIe siècle, augmentés de *Chinois* convertis ; à Yun-nan-sen, notamment.
b) des *Lolos* convertis, à Linngan, où ils habitent des ksour cubiques.

Les cinq prières sont mal observées : la khotba se dit en arabe (de même, à la fin du repas, la *fâtiha*). Pas de *muezzin*. Le *jeûne* et la *zakât* sont irréguliers. Quelques pèlerins, annuellement, s'en vont à « Lou-ma-ki » (la Mekke), viâ Sseu-tch'ouan-Turkestan-Bokhāra (ou plutôt viâ Hanoï-Haïphong-Port-Saïd). Tous sont sunnites, de rite *hanéfite*. Les tablettes du culte des ancêtres sont tolérées.

HONGKONG

Sur 625.166 hab. (1921), 1.000 musulmans environ.

JAPON

Il y a quelques musulmans à Formose ; et au Japon même (Japonais revenant de Java), où Hâddj 'Omar Yamaoka fonda en 1911 l'*Islamic fraternity*.

LES PAYS MALAIS

Malaisie Néerlandaise.
Malaisie Britannique.
Siam.
Indochine Française.
Philippines.

L'Islam malais forme un bloc isolé d'environ 55 millions d'âmes, d'une constitution sociale remarquablement uniforme, l'élite étant sunnite shâfi'ite, *avec de fortes tendances mystiques, la masse étant travaillée par un puissant mouvement néo-corporatif, à tendances communistes. La race* malaise, *discrète et polie, circonspecte et implacable, a introduit l'Islam partout où elle est allée commercer. Et elle a marqué définitivement son empreinte sur les races conquises,* dayaks *et* papous. *Elle est guidée par une élite confessionnelle d'*Arabes *venue du Hadramôt, que de fréquents pèlerinages à la Mekke maintiennent en contact avec les grands mouvements d'opinion intermusulmans. Aussi, quoique l'islamisation du vieux droit coutumier hindou et des superstitions locales soit loin d'être achevée, faut-il considérer le monde malais comme très spécifiquement islamisé. C'est à la « politique musulmane hollandaise » suivie en ces régions que Snouck Hurgronje, — « Hâddj ' Abd al Ghaffâr », — a attaché son nom.*

MALAISIE NÉERLANDAISE (NEDERLANDSCH OOST-INDIË) (MALAYOU)

A. — GÉNÉRALITÉS

I. PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES :

1.815.316 km². Archipel situé entre 95°40'-141° long. E., et 6°-11° lat. N. ; très volcanique ; pluies de décembre à mars : t. max. 18°9 et 35°,6.

Population (nov. 1920) : 49.350 834 habitants (38 millions en 1905), dont :

Il y a, outre les indigènes, 809.647 Chinois, 169.708 Européens (et Eurasiens), 44.921 Arabes venus du Hadramôt, 21.938 Hindous du Coromandel (Klings), etc. Cette dernière catégorie, a-t-on dit, serait très insuffisamment recensée depuis la guerre. — En outre, 3.000 *Japonais* (qqs. islamisés) et 150 israélites.

Race : *a*) primitifs, *Bataks* (Sumatra), *Dayaks* (Bornéo), *Alfours* (Célèbes); — b) *Papous* (N.-Guinée). — *c*) *Malais* proprement dits (côte est de Sumatra, côte de Bornéo), *Javanais* (Java, S. Sumatra, Madoura, Bali, et partie de Lombok), *Bougi* (Célèbes, Soembawa), et gens des *Moluques*.

La langue générale est le *malais* (alphabet arabe).

Il y a environ 43.000.000 de musulmans 86 p. 100), 1 052.200 brahmanistes (surtout à Bali), 750.000 chrétiens (dont 85.000 catholiques) et semi-chrétiens, 700.000 semi-animistes chinois (les autres Chinois seraient islamisés), 3.435.000 animistes indigènes (à Bornéo surtout). Il reste 2.000 bouddhistes, à Bali (il y en avait aussi jusqu'au XVIIIe s. en Minangkabau, Sumatra).

Remarquer que ce pourcentage des islamisés, 86 p. 100, dépasse notablement le pourcentage de 74 p. 100 proposé dans le « Moslem World » en 1919.

La polygamie existe à peine à Java : sur 7.116.000 musulmans mariés, 105.000 seulement sont polygames (1920) ; hors Java, sur 2.208.482, 73.000 polygames.

Villes : (*à Java*) : Batavia, 172.540 hab. (dont 30.548 Chinois, 21.121 Arabes,

9.877 Européens) ; Soerabaja, 150.198 (dont 14.842 Chinois, 8.063 Européens, 2.482 Arabes) ; Soerakarta, 109.808 (dont 6.532 Chinois, 1.572 Européens 337 Arabes); Semarang, 96.660 (dont 698 Arabes); Jogyakarta 79.567 (dont 97 Arabes); Bandoeng 47.491 (dont 68 Arabes) ; Cheribon 23.540 (dont 1.104 Arabes) ; (à *Sumatra*) : Padang 91.440 hab. ; Palembang 60.985 (dont 3.000 Arabes) ; (à *Bornéo*) : Bandjermasin 16.760 (dont 900 Arabes).

Le pourcentage atteint de 113 hab. (Bantam) à 447 hab. (Kedoe) par km², à Java ; 148 à Lombok ; 0,4 en Nouvelle-Guinée.

L'islamisation a commencé par la côte orientale de Sumatra (1272), et par l'extrémité orientale de Java (1419). Les dates locales sont données par provinces (ci-dessous). On a trouvé à Lérâñ (Java) une stèle musulmane, aberrante, de l'an 1082 (475 Hég.)

II. GOUVERNEMENT

Le gouverneur général néerlandais (Dr D. Fock, 1920), dirige, les 36 résidences (17 à Java) et est assisté d'un « conseil des Indes » consultatif et nommé. Il y a neuf ministères (dont un d'*enquêtes administratives*) une secrétairerie générale et une chambre générale des comptes.

Depuis 1917, un « Volksraad » (conseil du peuple) a été constitué pour discuter le budget (embryon de gouvernement local) : 38 membres ; 19 Européens et 19 javanais, Chinois et Arabes (Isma'îl 'Attâs); les uns nommés par le gouverneur, les autres élus par les conseils locaux.

Le gouverneur général réside à Buitenzorg (« Sans Souci », 54 km. S. Batavia ; parc célèbre); les consulats à Weltvreden (faubourg de Batavia). « Adviser » des affaires indigènes : Seyyid 'Othmân, † 1920 ; puis Dr Hoceïn Djayadiningrat.

III. ADMINISTRATION

Les 36 résidents administrent, soit directement, soit par un régent local (sultan, râdjah, *bupati* = régent) et par son adjoint (*patih*). A Java, il y a encore quatre principautés (« vorstenlanden »).

Les musulmans sont *sunnites*, de rite *shâfi'ite* (importé du Hadramôt par la côte hindoue du Malabar) : au parti *shâfi'ite* conservateur, dit des « Seyyid » (nobles hadramites, voir ici p. 59), s'oppose depuis 1913 le parti moderniste des *Salafiya* (semi-wahhabite) d'Ahmad Soûrkati.

Dès 1820, le parti wahhâbite des *Padris* (Pediris) s'insurgeait à Padang contre les coutumes hindouistes (*'âdât*) infiltrées dans le droit musulman local.

Il y a une forte tendance, depuis vingt ans, à mentionner dans la *khotba* le nom du calife *ottoman* (voir journaux *Islam Bergerak*, *Oetoesan Hindia*, *Neratja*). Et le gouvernement britannique, qui avait essayé d'imposer (sous peine de refus de visa de leur passeport pour l'Arabie) l'obédience du malek du Hedjaz aux pèlerins javanais partant pour la Mekke, a momentanément cessé (1919-20).

Pour chaque mosquée, il y a *imâm*, *khatîb*, et *mo'adhdhin* (appelé « *bilâl* » : au lieu de chanter, il frappe une cloche de bois ou un tambour en peau de buffle). Certains sont aussi *cadis* (« *Kalis* ») ; les *cadis* sont compétents en droit familial et en *waqf*.

Dans chaque village, le *lebé* ou *'âmil* est le président religieux des cérémonies familiales. Voulant créer des administrations cultuelles locales, le gouvernement a institué en 1882 des « priesterraden » (« conseils de prêtres », *sic*) se composant d'un *panghulu* (chef de mosquée) avec 3 à 6 assesseurs (vivant dans le quartier dit *pekauman*, siégeant dans le *surambi*, ou avant-mosquée ; lundi et jeudi) ; le gérant est le « *dessa* priester » (prêtre communal) ; les étudiants en droit canon s'appellent *santri*.

Le droit *shâfi'ite* local a innové des solutions intéressantes (*ta'lîq*, divorce conditionnel ; cfr. le *semanda* malais). Il n'y a ni harem, ni voile. Le *zakât*, facultatif, sorte de casuel, était affecté au *djihâd* à Atjéh.

Les *fêtes* ont été signalées *suprà*, p. 14. Dans les principautés, elles sont chômées et accompagnées de séances satiriques (ombres, *wayang*). A Atjéh, l'*ashoûra* s'appelle « Hasan Hoceïn » et a une teinte shî'ite.

Tombes de saints : les plus vénérées sont Malik Ibrahim Maghribi à Gresik († 1419) ; Soenan Ngampel (Raden Rahmat, † 1467) à Kota ; Soenan Bonang à Rembang) ; Soenan Giri (Raden Pakoe), près Gresik ; Soenan Goenoeng Djati († 1570) ; Soenan Kalidjaga en Semarang ; Hoceïn 'Aydaroûs († 1798 près Batavia) ; Teungkoe d'Atjéh (xvie s.) ; 'Abdal Ra'oûf de Singkel à Atjeh (xviie s.) ; Aboû Bakr Bilfaqîh († 1782) à Atjéh.

Congrégations. — Les congrégations, qui sont puissantes, ont été propagées par des Hindous : ce sont, par ordre d'importance, les *Shattâriya*, *Qâdiriya*, *Nasqhabandiya*, *Shâdhiliya*, *Sammâniya* (le fondateur vivait à Médine vers 1740) et *Rifâ'iya*.

Les *Shattâriya*, propagés par 'Abdal Ra'oûf de Singkel, ont pour centre Oelakan (Priaman ; côte W. Sumatra) ; depuis 1830, les *Naqshabandiya* leur ont enlevé Padang et le Minangkabau, où ils ont fait prévaloir non seulement la récitation à voix basse (*dhikr khafî*), mais l'oraison mentale (*morâqaba*, *râbita*).

Instruction publique. — Les programmes d'éducation indigène rénovée, sont délaissés par les habitants, qui réclament une éducation européenne.

4.339 écoles primaires (416.000 élèves bilingues (holl. : 40.000), 52 écoles pour Chinois (11.000), 15 écoles techniques supérieures, 9 écoles de fonctionnaires. Ecole supérieure de Bandoeng (1920).

Presse. — Selon Schrieke, il y avait, en 1922, 112 journaux indigènes :

84 en malais, (dont 17 pour chinois) [20 en javanais (et dialectes), 4 en batak, 3 en arabe, 1 en bougi ; 8 étaient des parti radical et « Sarikat Islam » (ex : *Oetoesan Hindia* ; de Tjokroaminoto à Soerabaja), 1 communiste (*Sinar Hindia*, de Semaoen, à Semarang), 8 nationalistes partis Dekker et « Bœdi-Oetomo » (ex : *Neratja*, de Batavia), 6 régionalistes de Minangkabau, 7 libéraux ; 10 purement islamiques, *Islam Bergerak* à Solo (en javanais) et les trois arabes (*Madrasa* et *Shifâ* à Pekalongan. *Borobœdœr* à Weltvreden).

L'ARMÉE, où il y a 75 p. 100 d'indigènes, sur 25.000 hommes, est en majorité recrutée à Amboine.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — Caoutchouc, maïs, sucre, thé, quinquina, indigo, muscade, café, poivre, riz, opium (pour Chinois immigrés).

MINES. — Étain (Banka), or (Célèbes), houille (W. Sumatra), pétrole (E. et N. Sumatra (Djambi), Bornéo (Ceram).

L'INDUSTRIE. — L'industrie pétrolière est devenue très importante (16 millions de fûts, en 1920). Elle est entre les mains de la *Royal Dutch* britannique (annexée par la *Shell*); mais la *Standard Oil* américaine entend prendre pied en Malaisie.

Spécialement indigènes sont: tissage du *batik* (indienne multicolore), bijouterie, cuivre repoussé et ciselé, vannerie, manuscrits sur feuilles de palmier.

L'ORGANISATION CORPORATIVE. — L'accaparement des terres par de grandes compagnies, et le grand essor agricole et industriel des vingt dernières années ont engendré un prolétariat ouvrier de 2.500.000 personnes.

Les institutions de secours hollandaises (caisse d'épargne et de prêts, hôpitaux, etc.), ne les empêchèrent pas de s'organiser en syndicats indigènes de secours mutuels (*cheminots*, 1908; *typographes, raffineries, monts de piété*). En 1911 se fondait la *Sarikat Islam* (union des marchands musulmans, antichinoise), créée à Solo par Haddj Samanhoedi : elle eut bientôt des filiales dans toutes les résidences, et un *congrès national* annuel. Elle avait en 1918, 87 sections et 500.000 adhérents. En 1920, la section de Semarang, dirigée par Semaoen et Tan Malaka, s'est affiliée à la IIIe internationale de Moscou (voir l'étude d'Eyquem) Dès 1908 s'était fondée à Jogyakarta la *Boedi-Oetomo*, avec un programme social plus modéré, et à base nationaliste.

L'ancienne organisation corporative musulmane, copiée de l'Inde dekkanaise, survit à Solo et Jogyakarta : simples quartiers d'artisans fournisseurs de la Cour royale : *pandéyan* (armuriers), *gerdjen* (tailleurs), *sayangan* (dinandiers), *gendingan* (musique).

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — *Importation* 493.341.000 ; *exportation* 683.946.000 (en florins ; en 1913). Ports : Tandjong Priok (Batavia), Semarang, Soerabaja.

2.500 km. de voies ferrés (dont 207 à 1 m. 44, et le reste à 1 m.) 200 km. de trains-tramways.

Nombreux guides touristiques : (ruines bouddhiques de Borobœdœer et Mendoet (Kedœ), mixtes de Prambanan (Sœrakarta) ; temples de Bali.

MÉTROLOGIE : de la métropole ; poids locaux : *pikul* (61 kgr. 760), *gantang* (6 kgr. 7); superficie : *bahu* (7.096 m² 49).

CRÉDIT. — Banque de Java ; société de commerce néerlandaise, etc. ; société de secours aux indigènes et caisse d'épargne de Purwokerto.

BIBLIOGRAPHIE. — *Encyclopaedie van Nederlandsch Indië*, 2e éd. Stibbe, 1921, 4 vol.

Snouck-Hurgronje, *Politique musulmane de la Hollande*, Paris, 1911 (éd., de la *Revue du Monde musulman*).

Ant. Cabaton, les *Indes néerlandaises*, Paris 1910 ; et de nombreux articles dans la *R. M. M.*

Revue du Monde musulman, vol. LII et XLVI (art. de P. Eyquem et de H. K.)

Moslem World, octobre 1919 (p. 379), et janvier 1923 (Zwemer).

Schrieke. *Bijdrage... huidige godsdienstige beweging ter Sumatra's westkust*, ap. *Tijdschr. Batav. Gen. K. en W.*, Weltvreden, 1920.

B. — PROVINCES

I. JAVA-MADOERA. — 131.508 km² ; 34.433.476 habitants indigènes, répartis entre 17 résidences (depuis 1901). Il y a également quatre principautés héréditaires :

De *Soerakarta* (titre *soesehoenan*, 1749 : Pakoe Boewono Senopati Ingalogo ʿAbd al Rahman Sayyidin Panoto Gomo, Xe du nom, depuis 1893) ;

De *Jogyakarta* (titre *sultan*, 1795 : Hamangkoe Boewono Senopati Ingalogo ʿAbd al Rahman Sayyidin Panoto Gomo Khalifat Allah, VIIe, 1921) ;

Des *Mangkoenegaran* (à Soerakarta ; depuis 1757 : Pangeran Adipati Ario Mangkoe Nagoro VII, 1915) ;

Des *Pakoealaman* (à Jogyakarta ; depuis 1813 : Pangeran Adipati Ario Pakoe Alam VII, 1906). « Mangkoenagoro » signifie l'« administrateur du royaume », et « pakoe ʿalam » le « pivot du monde ».

Résidences, de l'W. à l'E. : Bantam, Batavia, Préanger, Chéribon, Banjoemas, Pekalongan, Kedoe, Jogyakarta, Soerakarta (= Solo), Semarang, Rembang, Madioen, Kediri, Soerabaja, (avec Gresik), Madoera, Pasœroean, Besoeki.

Races : tous de races javanaise-malaise [sous-sections *madouraise* 4 millions, et *soundanaise* (à l'W.), 9 millions]. La langue javanaise ancienne est le *Kawi*; ses deux formes, princière et roturière, sont dénommées *Krama* et *ngoko*. La transcription en alphabet arabe de textes javanais s'appelle *pégon*.

En outre, 135.288 *Européens*, 384.218 *Chinois* immigrés, ainsi que 27.806 *Arabes* et 3.383 *Hindous*. Tous les Arabes et tous les indigènes sont *musulmans*, sauf 24.663 *chrétiens*, 50.000 *semi-chrétiens*, adhérents de Sadrach (1897) et du gourou Toenggoel Woeloeng († 1885) : 1.200 *Badouwi* de Bantam, et 11.000 autres *semi-brahmanistes*, *Wong Tengger*, à Pasoeroean.

L'île de Java avait été profondément hindouisée; dès le ve siècle, elle relevait de l'empire de Çrivijàya; puis de petis états locaux s'y fondèrent, notamment en Kediri (Astina : rois : Sindok 851-69, Jayabhaya 1050, etc. Kertanagara 1254-92) ; l'empire de *Madjapahit*, fondé par Wijàya Kertaràdjasa en 1294 s'étendit au delà de l'île. Il fut conquis et démembré vers 1518 par des chefs musulmans installés dans l'Est, qui fondèrent les états de Demak, Bantam, Cheribon, Japara, Pajang; l'empire des *soesoehœnan* de *Mataram* (1538-1755), leur commun suzerain, fut, dès

1621, attaqué par la Hollande, qui le démembra en quatre petites principautés encore existantes aujourd'hui.

II. SUMATRA. — 420.444 km². Cette grande île se divise en huit provinces : Côte Ouest, 1.505. 209 hab. ; Tapanoeli 839.515 ; Benkoelen 253.639 ; les Lampongs 229.608 ; Palembang 810.353 ; Djambi 228.975 ; côte Est, 1.042.930 ; Atjéh 718.444 hab au total : 5.628.673 hab. indigènes.

Races : *Bataks* (600.000) et *Gayôs ;* avec des populations plus primitives, *Koeboe, Akit, Semindo, Pasoemah* et *Rédjangs ;* les *Lampongs* (160.000) ; race d'*Atjéh* (550.000) ; *Malais* de Riouw et Djohore, sur la côte, et *Malais* de Minangkabau au centre. En outre 180.000 *Chinois,* 16.000 *Hindous* (Kalinga) et 5.000 *Arabes* immigrés.

A part 500.000 animistes (*Bataks,* etc.), et 176.000 chrétiens (dont 169.000 en Tapanoeli), tous sont islamisés, d'après les sources officielles (évaluation un peu exagérée). Il y a un noyau de 3.000 Arabes à Palembang, et un groupe de Seyyids *hadramites* à Siak (anciennement Indrapoera).

L'île de Sumatra a été beaucoup moins hindouisée que Java. Il n'y avait que deux foyers d'hindouisation ; au centre, l'État de *Minangkabau,* qui dura jusqu'au XVIIe siècle, avec un code coutumier très archaïque.

Au Sud, l'état semi-hindouiste de *Palembang* (930-1375) fut annexé par les Javanais de Madjapahit. La côte Est, qui dépendait de l'État de Djohore, s'islamisa au XIVe siècle. (Perlak, en 1292 ; Paséï en 1330-1404).

A la pointe Ouest, dès la fin du XIVe siècle, un État musulman puissant se fonda, le sultanat d'*Atjéh,* qui eut son apogée sous ʿAlî Moghâyat Shâh (1507-22), et ne fut détruit qu'en 1874 par la Hollande. Atjéh s'est profondément islamisé, et l'on y vit, dès le XVIIe siècle, des querelles théologiques soutenues entre adeptes et adversaires du mysticisme d'ibnʿArabî. — Il y a une *médresé* à Palembang.

Sultanats musulmans : *Bila-Paneï* (fondé 1630), *Sungeï Tras* (1630). et *Tasik* (1630) ; *Djambi* (1560) ; *Siak* (1722) et *Pelalawan* (1811) ; *Asahan* (1680) ; *Tarimon* (1815).

III. RIOUW-LINGGA. — 42.427 km² ; 199.615 hab. indigènes, presque tous islamisés, 20.000 immigrés *chinois*

Le sultanat de Riouw, fondé en 1717, et gouverné depuis 1722 par la dynastie *bougi* de Soleïmân Shâh, possédait Djohore sur la péninsule de Malacca ; le dernier sultan fut ʿAbdal Rahmân Maädlam Shâh, 1885-1911.

IV. BANKA-BILLITON. — 16.029 km² ; 124.962 hab. indigènes ; Malais de Palembang, presque tous islamisés, sauf 20.000 animistes (*Orang Lom*) et 1.300 chrétiens. Il y a aussi 70.000 Chinois du Koangtoung et 6.000 Hindous immigrés.

V. BORNÉO OUEST et BORNÉO SUD-EST (553.341 km²). — Ces deux provinces ont respectivement 535.516 et 998.282 hab. (1920). Sur un total de 1.533.798 hab. indigènes :

Races : il y a environ 1.125.000 *dayaks* (le clan *oeloea* serait de race négrito) et 400.000 *Malais.* Comme immigrés, on trouve 60.000 *Chinois* (de race hakka) surtout sur la côte W., et 4.000 *Arabes.* Les Dayaks sont animistes, avec quelques divinités hindouistes (Sangiangs), et un dieu « Mahatala » qu'on identifie à l'Allah musulman. Les Chinois sont semi-animistes. Il n'y a donc que 404.000 musulmans (20 p. 100) malais et arabes ; ces derniers comprennent quelques *seyyids* hadramites. Mais, depuis le XVIIe siècle, le pouvoir politique des rajahs hindouistes de la côte s'est islamisé ; les principaux « sultans » étaient alors à Bandjermasin (révolte de Tamdjîd Allah 1856-59) et Pontianak (sharifʿAbdal Rahmân Qâdiri

1771). Les résidents néerlandais ont conservé 23 petits sultanats : Koetei (dynastes *bougi,* mus. en 1750), Bœlœngan (1805), Sambaliœng (1830), Pontianak (1771), Sambas (1780), Mampawa (XVIe s.), Landak (id), Tajan (1762), Sanggau (1605), Kota Waringin (1660), Pasir (1717), Gunung Tabur (1715), Meliouw (1712), Bunit (1815), Kusan (1760), Sekadau (1695), Salimbau (1650), Soehaid (1730), Djongkong (1825), Kœboe (1765), Sœkadana (dès XIVe siècle ; musulman en 1677), Simpang (1758), Matan (1837). Les Chinois « confédérés » (*Kongsi*) de l'W., en Loemar et Mandor, ont essayé de conquérir leur autonomie en 1853.

VI. CÉLÈBES. — 128.478 km² ; 3.075.108 hab. indigènes. dont 745.985 en Menado et 2.329.123 en Célèbes. Les races dominantes sont : *bougi, macassar,* et *alfour* (*semi-papous*). Il y a des primitifs animistes, *Toala* (40.000) et *Toradja* (60.000) ; quelques-uns islamisés dans certaines montagnes ; et des immigrés, *Malais, Chinois* (10.000) et *Arabes* (2.000) sur la côte. La majorité des *Bougi* et *Macassar* s'islamise (1 million) ; il y aurait 284.000 *Alfour* chrétiens (en Menado = Minahassa). Il y a 31 petits états ; l'un d'eux, Bolaäng-Mongondou, après plus d'un siècle de christianisme (1690-1844), est devenu musulman avec son chef, Jacob Manuel Manopo.

Le vieil empire semi-hindouisé des Bougi de *Gowa* s'est islamisé vers 1595, et s'est annexé l'état rival de *Boni* en 1640.

Cinq états musulmans subsistent : *Soppeng, Tanet, Buton* (isl. 1641), *Wadjo* (république aristocratique), et *Bolaäng.*

VII. MOLUQUES ET NOUVELLE-GUINÉE. — 562.225 km² ; 612.126 hab. indigènes, dont 271,879 en Amboine, 146.391 en Ternate et 193.856 en Nouvelle-Guinée.

La race est très mélangée de *bougi ;* elle est *papoue* en Nouvelle-Guinée, et *malaise* dans certains ports. Le nombre des *Chinois* et *Arabes* est minime. Il y a environ 300.000 musulmans ; contre 92.864 chrétiens (presque tous en Amboine). Aux îles Keï, habitées par des *Papous,* les musulmans convertis par les gens de Tidor sont 8.000 (sur 23.000 hab.) ; commandés par cinq « rajahs » locaux.

Les dynasties des Moluques organisés dès le XIIIe siècle, se sont islamisés au XVIe siècle : Ternate dès 1495, Tidor en 1501, Gilolo en 1515, Batjan en 1521.

VIII TIMOR (avec FLORÈS, SŒMBA et SŒMBAWA). — 46.056 km² ; 1.140.708 hab. indigènes.

La race est voisine de la race *bougi.* Il n'y a que 2.000 étrangers (non-européens. Dans l'île de Timor (partie *néerlandaise*) il y a 280.000 animistes (adorateurs d'Oesi Néno) contre 72.000 chrétiens (à Koepang) ; dans la même île (partie *portugaise*), il y a 350.000 animistes contre 30.000 chrétiens (à Noimoeti). Sœmba est animiste, avec une petite minorité islamisée. Sœmbawa (170.000) a été islamisée par les sultans de Birna (fondé 1695), Sangar (1683), Dompo (1701) et Sœmbawa. Florès, sur 500.000 hab., compte 30.000 chrétiens et 33.000 musulmans. Il y aurait donc en tout 230.000 musulmans.

IX. BALI-LOMBOK. — 10.523 km² ; 1.556.154 hab. indigènes, de race *javanaise,* en majorité (chassés du Madjapahit par la conquête musulmane).

A Lombok, 460.000 musulmans (*Sasaks,* aborigènes), contre 40.000 Sivaïtes, ancienne caste dirigeante venue de Bali et 1.200 *Bodhas* aborigènes. A Bali, 1 million de brahmanistes sivaïtes (réfugiés de Java au XVIe siècle) contre 25.000 musulmans seulement et 2.000 bouddhistes. C'est à Bali, beaucoup plus que dans l'Inde, que l'on peut étudier les survivances du vieux cérémonial brahmanique (vêtements, parures, fards). Il y a un sultanat à Lombok depuis 1839.

MALAISIE BRITANNIQUE

(Minorité musulmane.)

A. — GÉNÉRALITÉS

Cet ensemble administratif occupe 336.200 km², peuplés par 4.163.740 habitants (1921), dont 1.851.000 Malais, 1.200.000 Chinois, 471.000 Hindous, et 500.000 primitifs, *dayaks semangs*, *orang lant*, *sakaïs*. Le total des islamisés s'élève à 2.025.000 (48 p. 100).

La population indigène dépérit, mais l'afflux de l'immigration chinoise et hindoue compense, et au delà, ce fléchissement.

Dépendant d'abord de la Compagnie anglaise des Indes, qui mit fin, après 1824, aux razzias siamoises et aux insurrections chinoises, le pays dépend d'un *gouverneur*, qui gouverne directement les « Établissements du Détroit », indirectement, comme *haut-commissaire*, la « Fédération des États malais », et Bruneï, et comme *agent britannique*, « North Borneo » et Sarawak. Les États malais « non fédérés » relèvent d'un « *general adviser* » britannique.

B. — PROVINCES

I. — Bornéo septentrional. — Se divise en 3 régions :

a) *Sultanat de Bruneï*, au sultan Hâshim Djamâl al 'alam Akmal al Dîn (depuis 1906). — 10.400 km² ; 25.454 hab. (1921), dont 1.500 Chinois; il y a 12.000 musulmans, en majorité *malais*.

Ce vieil état hindouiste s'islamisa dès 1521. Il a été amputé en 1842 et 1881, pour former les deux circonscriptions ci-après :

b) *Sarawak*, à une dynastie de *rajahs* britanniques depuis 1842 (anciennement à Bruneï) : rajah : Charles Vyner Brooke, depuis 1917. 108.800 km²; 600.000 hab. (chiffre un peu fort), dont 80.000 musulmans (50 p. 100 de *Malais*) ; les musulmans ont 4 représentants (sur 7) au conseil du rajah. A Kouching (la capitale), la *Khotba* se dit pour le calife ottoman.

c) *British North Borneo*, à une Compagnie à charte (1881), qui l'acheta des sultans de Bruneï et Soulou. 80.560 km² ; 208.183 hab. (1911), dont 26.000 Chinois, 6.000 Tagals (de Soulou), 6.000 Hindous (tamils), 4.000 Javanais, 2.000 Malais. Le fond de la population est *dayak* (*Dusun*, *Murut*, *Bajan*). Il y a environ 40 000 musulmans (malais, jav., tam., tagals), dont 20.000 dayaks convertis (*Bajan*, *Pada*). Ch.-l. Sandakan (8.256 hab.).

II. Straits Settlements (établissements du détroit de Malacca). — Se composent de 4.140 km² :

a) *Ile de Singapore*, 423.768 hab. (1921) : dont 280.000 Chinois, 40.000 Malais, 20.000 Hindous tamils, 16.000 Javanais, 7.000 Bugis, 1.500 Arabes. Les musulmans sont 85.000, y compris 10.000 tamils, et 9.000 chinois. On trouve à Singapore 4 journaux musulmans, 3 en malais, et 1 en tamil ; et 70 sociétés musulmanes (dont l'*Arab Club*, et 5 pour la récitation du Qorân), de 60 à 100 membres (1908).

Fondée par des Malais de Palembang au XIIᵉ s., Singapore (Singgha-pura) fut saccagée en 1375 par une expédition javanaise. Fondée à nouveau par un grand administrateur, Raffles, en 1811, elle est l'*emporium* du Sud-Est de l'Asie. On y trouve 7 mosquées, dont 4 *shâfi'ites*.

On y comprend l'île de *Labuan* (prise en 1847), qui, sur 9.000 hab., a 8.000 Malais, *musulmans*.

Le code introduit par les gens de Palembang dans la péninsule est dit *adat temenggong* ; c'est un code autocratique, hindo-javanais ; il s'oppose à la vieille coutume du Minangkabau et au *hokm shar'î* de l'Islam pur.

b) *Ile de Penang*, *province Wellesley* et *Dindings* (côte de Perak) :

304.572 hab. : dont 120.000 Malais, 110.000 Chinois, 10.000 Javanais et 40.000 Hindous bengalis. Les musulmans sont environ 150.000 (dont 10.000 Bengalis et 200 *sam-sam*, Siamois convertis).

c) *Enclave de Malacca*, 153.599 hab. : dont 112.000 Malais, 30.000 Chinois et 1.800 Hindous tamils. Il y a environ 115.000 musulmans.

La région était connue dès le VIIIᵉ siècle par les navigateurs musulmans pour ses mines d'*étain*. Le sultanat de Malacca, fondé vers 1384, privé de sa capitale par les Portugais de 1511 à 1641, eut alors pour centres Bintang, puis Kompar, puis Djohore ; le dernier sultan, Mahmoûd Shâh II, mourut en 1699 (voir *Perak*) ; et le pays passa sous la domination de Riouw.

Sont rattachées, également, les îles *Cocos* ou *Keeling* (domaine des Clunies Ross depuis 1825 ; 800 hab., dont 500 musulmans) et l'île *Christmas* (1.100, dont 300 musulmans).

III. Federated Malay States (Fédération des États malais).

Elle comprend 4 États, couvrant 71.260 km² :

a) *Sultanat de Pérak* : 599.055 hab. (1921) ; dont 275.000 Chinois, 235.000 Malais, 55.000 Hindous tamils, 18.000 Javanais et Atchinois, 5.000 « sauvages » (*Sambos*, *Sakaïs*) négritos, 350 Arabes (dont quelques seyyids *hadramites*). — 270.000 musulmans.

Le sultan actuel, Hoceïn-ibn-Idrîs, est le 20ᵉ héritier, en ligne directe, du premier sultan de Malacca. Le code en 99 articles, attribué à Khosroès Anouchirwan (*sic*) est une curieuse compilation *semi-shî'ite* due aux seyyids *hadramites*, conseillers juridiques du sultan.

b) *Sultanat de Sélangor* : 401.009 hab., dont 260.000 Chinois, 100.000 Malais, 20.000 Tagals, 10.000 Hindous tamils. — 125.000 *musulmans*. La ville de Kuala Lampur a 80.000 hab.

Les sultans de Sélangor sont apparentés à la dynastie *bougi* de Riouw.

c) *Sultanat des Negri Sambilan :* 178.762 hab., dont 100.000 Malais, 62.000 Chinois, 4.000 Javanais et Atchinois, 7.500 Hindous tamils. — 108.000 Musulmans. Chef-lieu : Port Dickson.

Les « neufs états « [Sungei-Ujong, Yelebu, Kuala Pilah, Tampin, Johol, etc.], amalgamés en 1874, sont gouvernés par une lignée venue du *Minangkabau* (Sumatra), dont le fondateur fut Rajah Melewat, de Siak, en 1770. Le code mis alors en vigueur, *adap perpateh*, est nettement féministe (*matriarcal*) et les responsabilités, atténuées, y sont collectives.

d) *Sultanat de Pahang :* 146.064 hab., dont 115.000 Malais, 14.000 Chinois, 12.000 Javanais et Atchinois. — Donc 126.000 musulmans.

Les sultans de Pahang descendent d'un *temenggong* (amiral) de la cour *bougi* de Riouw.

IV. Etats malais non fédérés (5), occupant 61.040 km²; protégés par le Siam jusqu'au traité de 1909 (sauf Djohore).

a) *Djohore* (Sultanat de): 282.244 hab. (1921), dont 158.144 Malais, 96.888 Chinois et 24.278 Hindous. — Environ 170.000 musulmans.

Djohore devint le centre du sultanat de Malacca au xvii[e] siècle; en 1717, il fut annexé au sultanat *bougi* de Riouw (voir ici p. 278); ses sultans actuels descendent d'un « bendahara » (sénéchal) de la cour de Riouw. Pour activer le goût du pèlerinage à la Mekke, ils ont construit une *Ka'ba* en miniature à Djohore.

b) *Kedah* (Sultanat de) : 338.554 hab., dont 237.043 Malais, 59.403 Chinois, 33.019 Hindous. — 260.000 musulmans.

Le premier rajah islamisé fut Phra Ong Mahawangsa (devint, en 1474, Mozaffar Shâh). Kedah fut conquis temporairement par le sultan d'Atjéh en 1649.

c) *Perlis* (sultanat de). — 40.091 hab.; dont : 34.167 malais, 3.589 chinois, 816 Hindous. — 35.000 musulmans.

d) *Kelantan* (Sultanat de): 309.293 hab., tous Malais, sauf 12.799 Chinois. — 295.000 musulmans.

e) *Trengganu* (Sultanat de) : 153.092 hab., tous Malais, et islamisés. Les sultans de Trengganu sont d'une lignée alliée à la dynastie *bougi* de Riouw, comme la lignée (éteinte) des princes de Kampong Glam.

Bibliographie. — *Papers on Malay Subjects*, édités par R. J. Wilkinson, Kuala Lampur, 1907 sq., en 12 fascicules; 2[e] série, 1913 sq., 3 fasc.

Revue du Monde musulman, mars, juin et déc. 1908 (art. de A. Cabaton).

Un *Handbook*, par Winstedt, est attendu.

SIAM

(*Minorité musulmane.*)

Sur 9.221.000 hab. (1921), on trouve, à côté d'une grande majorité bouddhiste, 300.000 musulmans (chiffre très incertain).

Ces musulmans sont de race *malaise* (provinces du S., et grandes villes : commerçants de chevaux). Il y a aussi quelques musulmans *hindous* et *chinois* (venus de Ta-li-fou : dans le N.).

Dans la péninsule de Malacca, J. H. Moor signalait en 1837 des *Siamois* convertis à l'Islam, portant le nom de *Samsam*, et parlant un langage mixte.

La plupart parlent *malais*. L'*arabe* est assez employé, et la mode est de porter le fez (plus petit qu'en Egypte).

Il y a 20 mosquées à Bangkok (l'une a un cheikh égyptien sorti d'El Azhar) et 5 à Xieng Maï.

Le rite est *shâfi'ite* (sauf le hanéfisme, pour quelques Hindous).

Bibliographie. — *Moslem World*, avril 1919, p. 142.

INDOCHINE FRANÇAISE

Sur 19.747.431 habitants (1921), 210.000 musulmans (2 p. 100).
Ils se répartissent ainsi suivant l'origine ethnique :

a) 120.000 de race *tjam ;* 35.000 en Annam, dans la province de Binh Thuan, leur pays d'origine (80 villages sur 240) ; 80.000 au Cambodge, surtout le long du Tonlé Sap (150 colonies) ; et 7.000 en Cochinchine, autour de Chaudoc et Tayninh.
b) 80.000 de race *malaise :* en Cochinchine (Saïgon, Cholon, Chaudoc, Tayninh) et au Cambodge (Phnom Penh, Kampong Luong, Kampong Tjam, Lovék, Kampot, Pursat).
c) 10.000 immigrés récents, *Klings*, venus du S. de l'Inde en Cochinchine ; et parlant *tamil*.

L'Islam, importé au XI[e] siècle par des navigateurs *arabes*, paraît ne s'être diffusé qu'au XIV[e] siècle, au plus tôt (peut-être même après 1471), grâce à des *Malais :* sur la côte du royaume brahmanique sivaïte de *Tchampa*, patrie des *Tjams*.

Tous les Tjams sont maintenant, ou franchement musulmans (*Tjams Banî*), ou semi-islamisés (les 10.000 *Tjâms Kâfir* restés Brahmanistes, en Binh Thuan ont introduit Allah [= Pô Ovlah], et le Prophète [= Pô Rasullak] dans leur panthéon).
Les hommes parlent aussi l'*annamite*, les femmes le *tjam* seul ; l'alphabet est *arabe*, sauf chez les Tjams Kâfir (2 écritures d'origine hindoue).

Les *Malais* ont fait pénétrer l'Islam au *Cambodge* dès 1550 :

Les musulmans y ont joué parfois un rôle politique: sous le roi Phrâ Râm (1638-56), dit « Chol Sas » (le renégat), parce que, de bouddhiste, il devint musulman, et prit le nom d'*Ibrahîm* (à cause d'une Malaise); et sous le régent malais Tuan Sait Ahmit (= Sheïkh Ahmed), de 1809 à 1820.

Tjams et Malais sont sunnites *shâfi'ites ;* avec une nuance de dévotion *shi'ite* (mêlée à des coutumes hindouistes) chez les Tjams. Il n'y a pas de *congrégations*, mais quelques ascètes isolés (cf. le sangrach Ta-San à Oudong, vers 1875).
Ravaisse a publié récemment deux stèles *arabes* en coufique, trouvées au Tchampa ; l'une datée de 1039.

BIBLIOGRAPHIE. — A. Cabaton, ap. *Revue du Monde musulman*, I, 27 sq. ; II, 129 sq.
P. Ravaisse, ap. *Journal asiatique*, décembre 1922, 247 sq.

PHILIPPINES

(*Minorité musulmane.*)

Sur 10.314.310 habitants (1918), la majorité est chrétienne (7.751.176 catholiques romains, 1.413.506 catholiques indépendants, 128.362 protestants), il n'y a plus que 300.000 animistes. Les musulmans, dits *moros*, sont au nombre de 374.468 (4 p. 100).

Ce sont des indigènes convertis (*tagals*), concentrés dans l'île de Mindanao et dans l'archipel des Soulou : en voici la répartition officielle : 107.205 à Cotabato, 7.803 à Davao, 75.960 à Lanao, 120.000 aux Soulou, et 45.000 à Zamboanga (total 355.968 musulmans sur 723.695 hab. dans ces circonscriptions). En outre, il y en a 15.000 aux îles Negros, Bohol, 3.000 à Palawan (S) et Balabac, et 500 à Luçon et à Visayas.

L'Islam, introduit vers 1380 par un maqdoum de Malacca, de Tawi-Tawi à Simonor (1[re] mosquée à Tubigindanan), s'organisa en sultanats à Mindanao et aux *Soulou* dès 1480 avec un seyyid *hadramite*, Mohammed Kabungsuwan de Djohore ; les sultans et datos « moros » menèrent une lutte acharnée contre les Espagnols (dès Buhisan, 1597, et Qodrat, 1610). Les « Moros » ont continué, depuis, contre les Américains. Leurs curieuses sociétés de *co-jureurs*, s'engagent à aller tuer au péril de leur vie, un infidèle, semblent combiner l'idée musulmane du *djihâd* avec la coutume malaise de l'*amok* (juramentados).

Ce sont des sunnites *shâfi'ites ;* leur code a été publié par Saleeby.
Ils usent de l'alphabet *arabe* (25 p. 100 d'instruits), et parlent le dialecte *soulou* (*tagalog*).

L'administration cultuelle est unifiée sous un *cheïkh ul-islam*, seyyîd Kîlânî (de l'ordre des *Qâdiriya*), qui se fait investir par le califat ottoman (qui négocia en 1902 la soumission à l'Amérique du sultan de Soulou).

BIBLIOGRAPHIE. — D[r] Saleeby, *Studies in Moro hist. and law* (*Philipp. Ethn. Survey Publicat.* IV, part 1, 1905 ; cf. Cabaton, ap. *Revue du Monde musulman*, IV, 21-75. *Moslem World*, 1919, 1923).

INDES BRITANNIQUES (HIND)

A. — **Généralités (population, gouvernement, administration, travail et production).**

B. — **Notices provinciales (XXII provinces, dont cinq à majorité musulmane) :**

Baloutchistan.
Bengale.
Kashmîr.
N. W. Provinces.
Punjab.

C. — **Ceylan.**

D. — **Indes françaises et portugaises.**

Envers l'Islam, aux Indes, la politique britannique s'est proposée : d'abord, d'éliminer les débris de la classe dirigeante, militaire et administrative, à qui elle venait d'enlever l'hégémonie ; puis, une fois les musulmans dissociés et affaiblis, de les aider à reprendre assez de force pour contrebalancer, au bénéfice de l'Empire anglo-indien, la renaissance nationale hindouiste.

La première période est marquée par la suppression de la langue officielle persane (1837), la répression définitive des dernières ambitions politiques mongoles (1857), et la suspension du recrutement des cadis (1864).

La seconde période, ouverte par la fondation du collège anglo-musulman d'Aligarh (1875), et le durbar de Dehli, est jalonnée par des autorisations officielles favorisant diverses associations musulmanes, de plus en plus vastes : jusqu'à la « Ligue Musulmane Panindienne » (1906). Certaines réserves sont pourtant maintenues, sur le terrain fiscal (le Musulman wakf validating act *n'est que de 1913) et pédagogique (rejet en 1912 du projet Gokhale pour la liberté de l'enseignement primaire).*

En 1916, en pleine guerre, la surgie inattendue et menaçante d'un bloc indo-musulman *a causé quelque désarroi. Mais, depuis 1921, l'octroi d'une loi électorale savamment conçue a permis de revenir provisoirement à la politique de bascule traditionnelle, en favorisant légèrement la minorité musulmane.*

Reste le problème communiste, posé aux Indes par une propagande bolchéviste bruyante. Quelle est l'attitude des musulmans? Le seul élément musulman géographiquement « pan-indien », c'est l'élément afghan (Pathan); *il manque de la cohésion politique requise pour soutenir sérieusement une révolution sociale que ses traditions et ses intérêts désapprouvent. On sait les arguments développés, avec chiffres à l'appui, par les bolchévistes, auprès des paysans et artisans hindous ; le colonialisme de la Grande-Bretagne est représenté comme ayant détruit de 1814 à 1830 leurs industries locales (coton, etc.), pour les contraindre à lui acheter les produits métropolitains (cotonnades de Manchester, métaux, sucre, huile, et même sel, qui est taxé) : tout en les forçant à lui envoyer leur blé et leur or, même durant les 31 années de famine du siècle dernier.*

Cette propagande, qui influence notablement l'élite hindouiste, n'a pas recruté jusqu'ici, en dehors de Barakatallah, beaucoup d'adhérents musulmans ; cependant leurs chefs, conservateurs de tendances, devront tenir compte de l'islamisation récente des basses castes, en Punjab, et au Bengale, et accentuer leur politique sociale.

Bibliographie. — *The Imperial Gazetteer of India*, 2e éd., Londres, 1909, 26 vol. — Admirable compilation de monographies locales ; un peu vieillie, mais fondamentale. — Mme P. Saisset en a fait, pour la *Revue du Monde

musulman, une attentive analyse dont nous avons tiré parti ici-même. — Comme résumé d'ensemble, le meilleur est celui de Sir Th. Arnold dans l'*Encyclopédie de l'Islam* (art. INDE).

Reports officiels de l'India Office (*Census* de 1911, etc).

Documents officiels sur la réforme Montagu-Chelmsford, 1919, ap. *Revue du Monde musulman*, XLIV, 64-91 ; et critiques de Sankaran Nair.

Rapport Southborough sur la réforme électorale, avec remarques du vice-roi, et critiques de W.-H. Vincent et Sankaran Nair, 1919 (*R. M. M.*, XLVI, 102 sq. ; XLVII, 157 sq.).

Incidents de Champaran et Kaira (*R. M. M.*, XLIV, 165-190).

I. N. Congress Punjab Inquiry, Bombay, 1920 (*R. M. M.*, XLIV, 191 sq.).

Indian Khilafat Delegation, 1920 (*R. M. M.*, XLI, 165-215).

Gandhi : *la Doctrine du « satyagraha »* (*R. M. M.*, XLIV, 55 sq.).

Basanta Koomar Roy, *The Labor revolt in India*, New-York, 1920.

A. — GÉNÉRALITÉS

POPULATION

Sur 4.844.670 km², l'Empire des Indes compte 316.128.721 hab. (1921), dont 29.748.228 dans les villes. Il y a 68.735.233 *musulmans* (21 p. 100), et 3.238.803 *sikhs*.

Les autres communautés sont : *chrétiens*, 4.754.079 ; *juifs*, 21.778 (indigènes, à Cochin) ; *mazdéens* (Parsis de Bombay), 101.778 ; *bouddhistes*, 11.571.268 (en Birmanie) ; *jaïnas*, 1.178.596 (au N. de Bombay et en Rajputana). Tout le reste, soit 216.734.586 âmes, appartient aux diverses sectes *hindouistes*.

Ces sectes *hindouistes*, que travaillent actuellement, par réaction contre l'Islam et la chrétienté, de puissants mouvements de concentration pan-indienne, se répartissent ainsi :

a) *Animistes* demi-sauvages (*Santhal*, *Bhils*, *Gonds*, etc.), environ 11 millions. Ils forment les « depressed classes » (classes arriérées), avec les « hors caste » (*parias*, *mahars*, *namsoudras*) que les missionnaires chrétiens, musulmans (et sikhs) se disputent ; les musulmans ont l'avantage au Bengale et en Malabar ; une société hindouiste essaie d'enrayer l'islamisation.

b) Conservateurs du *polythéisme* intégral : la plupart groupés par associations de castes, régionalement ; certaines hautes castes se sont fédérées, pour la défense du culte du panthéon védique, dans toute l'Inde (*Mahamandala* de Bénarès, depuis 1900 : avec Madan Mohan Malaviya, et le maharajah de Darbhanga). En tout, 150 millions.

c) Réformes *polythéistes* émotionnelles, et locales : *vishnouites* (*Çrî Vaishnava* de Ramanuja, *Mâdhvas*, *Vallabhas*, *Nimbarkas*), surtout au S. ; *sivaïtes* (*Saïvas*, *Lingâyas*) ; *Krishnaïtes* (*Shaïtaniya* de Bengale). 50 millions.

d) *Védantisme* réformé (Smârtas de Sankara Acharya) : 200.000.

e) Sectes modernistes : 1° *Arya Samâj*, de Dayananda Sarasvati († 1883), qui se réfère uniquement au texte des *Védas*, vénéré comme la parole révélée du Dieu unique : sa propagande attaque aussi violemment l'Islam et la chrétienté que le polythéisme traditionnel : 500.000 ; 2° *Suddhi Sabhâ*, sociétés de « purification » des hindous récupérés sur l'Islam (*Malkanas*) et le christianisme : 30.000 ; — 3° *Theosophical Society* (Madras et Bénarès), ex-chrétiens passés à un hindouisme ésotérique ; et leurs disciples : 10.000 ; 4° *Isamoshipanthis* semi-chrétiens (S. Bérar), et *sannyasis* cryptochrétiens : 10.000 ; 5° *Brahmo Samâj*, monothéisme hindouiste, largement sympathique : 7.000. Très voisin est le groupe d'intellectuels syncrétistes, des Tagore, issu de la *Tattvabodhini Sabhâ*, à Santiniketan ; récemment R. Tagore s'est déclaré sympathique à l'Islam.

f) *Gujra Sabha*, fondée par M. K. Gandhi (né à Porbandar en 1869 d'une famille *jaïna* ; emprisonné le 10 mars 1922) ; centre au *Satyagrah Ashram* de Sabarmati, près Ahmedabad. (Certains musulmans, Maulana Hazrat Mohani, et 'Abdal Madjid, ont tenté de concilier ce mouvement d'ascèse sociale avec la doctrine islamique). — Université *nationale* de Ahmadabad, fondée en nov. 1920.

Les musulmans hindous appartiennent aux races suivantes : a) 200.000 *Arabes* immigrés, dans le *Sind*, et sporadiquement, ailleurs (*seyyids* qoréïchites *hadramites* de Hyderabad, etc.). On peut y ajouter quelques *Somalis* (*Habasha*) à Bombay (état de Janjira) ;

b) *Persans* immigrés : environ 300.000 ;

c) *Turkmènes* immigrés (*Moghols*) : environ 300.000 ;

d) *Afghans* dits « *Pathans* » : environ 6 millions, dans toutes les provinces, jusqu'au Dekkan. — L'immense majorité se compose de convertis, de bonne caste (*sheïkh*) et de basse caste (*djolaha* ; le nombre de ces derniers s'accroît rapidement). Ils sont de race aryenne dans le N., et dravidienne dans le S.

Politiquement, la conquête musulmane de l'Inde, amorcée par l'occupation du Sind dès 715, ne commença qu'après l'islamisation des chefs *afghans* (*pathans*) : avec les campagnes de Mahmoûd II de Ghazna († 1030) ; c'est alors que Bîroûnî composa sa magnifique description de la civilisation hindoue.

En 1193, Dehli devient la capitale de l'empire musulman du Nord, sous des dynasties afghanes (*Ghôrides*, *Khildjis*, *Toghlaq*, *Sayyid*, *Loudi*) ; puis des Timourides venus du Ferghana avec Bâbor (1526) fondent l'empire des « Grands Mogols », qui atteint son apogée sous Akbar (1556-1605) Shâh Djahân (1628-58), et Awrang Zêb (1659-1707). Le dernier, Bahadour, fut déposé en 1857, à la suite de la « mutinerie » des troupes musulmanes, par la Cie britannique des Indes, qui était devenue depuis 1765 concessionnaire de la ferme impériale des Impôts du Bengale.

La conquête islamique de l'Inde du Centre et du Sud, qui avait échoué en 734 (victoire du chaloukya de Kalyan Poulakesi II), fut reprise en 1305 par Malik Kafour, général des troupes ghôrides, et accélérée par la dynastie *shî'ite* des Bahmani de Kulburga (1347-1518). La réaction hindouiste des Mahrattes l'a paralysée depuis le XVII° siècle, avant qu'elle eût atteint l'extrême-sud.

Socialement, la pénétration islamique s'est faite dans l'Inde grâce à deux propagandes apostoliques, émancipant les basses castes par la conversion à une religion égalitaire. L'une, celle des *Ismaëliens* (divisés en deux sectes), adaptait le syncrétisme méthodique de sa catéchèse initiatique aux théogonies diverses des sectes hindoues (Moltan IX° s. ; Gujrât XII° et XV° s. ; Wakhan XII° s.). L'autre, celle des mystiques *sunnites*, prêchant l'acquiescement à la volonté souveraine d'un Dieu unique, transcendant et personnel, créait çà et là de petits noyaux de convertis (Malik « Ibn Dinâr » à Cranganore, en 750 ; Hallâdj en Gujrat, 890 ; Nathar Shah à Trichinopoly, en 1020 ; Yoûsof Sindî (*Memans*) à Cutch, 1350) ; le mouvement s'amplifia à partir du XIII° siècle, avec l'essor des congrégations musulmanes, autour des tombes de aints, à Ajmir, Pâkpattan, Panipat (Qalandarî † 1324), Outch, Belgaums (Gîsoudirâz † 1422), Sylhet.

Il aboutit à la fondation des sectes indo-musulmanes, tentant une réconciliation des deux cultures antagonistes sur le terrain mystique ; comme les *Kabirpanthis* les *Sikhs*, et d'autres groupements beaucoup moins importants, *Hoceïn Brahmanis*, *Satya Dharmas*, *Pirzadâs*.

Les règles du droit hindou persistent dans certaines communautés musulmanes, pour le statut personnel (*Khôdjas, Bôhoras, Moplahs*).

Au point de vue dogmatique, les musulmans hindous se répartissent en : 1° *Sunnites :*

a) *Hanéfites :* 48 millions environ ;

b) *Shâfi'ites :* en Malabar (Madras) : 1 million ;

c) *Sunnites à tendances wahhâbites* (*salafiya, ahl al hadîth, faraïdiya ; ghayr moqallid* de Karâmat 'Alî) : en United Provinces et Bengale ; et en N. W. Environ 10 millions.

d) *Sunnites modernistes* (*néo-mo'tazilites, neïtchari*), fondés par Seyyid Ahmad Khan († 1890) créateur du collège de Ghazipur (1863 ; transféré à 'Aligarh, 1875), et par Seyyid Amîr 'Ali. Quelques milliers.

e) *Sunnites aberrants :* (*Memans* (Cutch) ; *mehdevis* (Gujrat) ou *dhikris* (Baloutchistan) fondés par Djawnpoûrî † 1505 (fête de la *daïra*, le 27 ramadân) ; *ahmadiya* (voir Kashmîr). Respectivement 200.000 ; 300.000 ; 60.000.

2° *Shî'ites :* a) *duodécimains* (comme en Perse) à Lucknow et dans quelques familles princières (Rampur). Environ 5 millions.

b) *Ismaëliens* (divisés en deux branches ; voir *Bombay*) : environ 1 million : au N.-W., en Baloutchistan, et surtout dans la présidence de Bombay.

Langues. — L'*arabe* est enseigné avec soin dans toutes les *médresé* notables, et les livres imprimés en *arabe* ont actuellement un débouché très important parmi les musulmans hindous. — Le *persan*, langue officielle jusqu'en 1837, garde de l'importance au point de vue canonique et littéraire. — Écrit en caractères *arabes*, l'*hindi*, idiome néo-pracrit a été adopté depuis le XVIIIe siècle comme langue commune des musulmans de l'Inde ; sous une forme dialectale des environs de Dehli : *urdu, hindoustani.* — Dans le S., le *tamil* est important (voir infrà, Madras).

II. GOUVERNEMENT

L'Empire des Indes (*Indian Empire*) est administré depuis 1919 « en vue de la réalisation progressive d'un gouvernement local responsable, formant partie intégrante de l'Empire britannique », c'est-à-dire d'un Dominion.

A la tête se trouve un *gouverneur général*, vice-roi nommé pour cinq ans ; depuis avril 1921, le comte Lord Reading (Rufus Isaacs) ; il est doté d'un *conseil exécutif*, de onze *ministres*, et d'un *conseil des princes* (depuis 1921 ; représentant les 693 états tributaires). Il réside à Dehli (depuis 1912).

Il est assisté : *a*) à Dehli, d'une législature comprenant (1921) : un *Conseil d'État* (pouvant voter des *bills* sans référer à l'Assemblée législative) et une *Assemblée législative indienne*, apte à légiférer sur le statut des Hindous, même hors de l'Inde.

b) A Londres, d'un secrétaire d'État (*India Office*, ministère de l'Inde) faisant partie du cabinet, renforcé d'un *conseil* (comité consultatif de 8 à 12 membres, nommés pour 5 ans) ; responsables devant le Parlement britannique.

L'Empire des Indes est représenté à la *Conférence Impériale des Dominions*, et a un délégué à la *Société des Nations* (Srinivasa Sastri).

Durant la guerre 1914-1918, les Indes ont fourni 2 milliards (en dollars), et 1 million 1/2 de « volontaires » (dont 1/6 de *sikhs*).

Le *Conseil exécutif* comprend 69 membres, dont 27 élus : 13 par le corps électoral provincial complet, 6 par les propriétaires fonciers des provinces de 1re catégorie (1 par province, sauf Punjab et Assam), 1 par les propriétaires fonciers musulmans des United Provinces et du Bengale, 5 par les musulmans, 2 par les chambres de commerce européennes.

Le *Conseil d'État* a 60 membres, dont 24 élus : 12 par l'électorat général, 7 par les musulmans, 2 par les propriétaires fonciers, 1 par les sikhs, 2 par les chambres de commerce européennes.

L'*Assemblée législative Indienne* comprend 144 membres, dont 103 élus, pour 3 ans, au 2e degré, au moyen des *conseils législatifs provinciaux* (voir plus bas, *Administration*).

Le « Congress-league compact » de 1916, programme de revendications nationales du bloc indo-musulman (« Indian National *Congress* », et « All India Moslem *League* »), avait établi quel pourcentage électoral le bloc revendiquerait au futur Parlement pour la minorité *musulmane*, par provinces : Madras 15 p. 100, Bombay 33 p. 100, Bengale 40 p. 100, United Provinces 30 p. 100. Punjab 50 p. 100, Bihar-Orissa 25 p. 100 et Central Provinces 15 p. 100 ; c'était un compromis politique ne coïncidant pas avec le pourcentage démographique (inférieur pour Bengale et Punjab, excessif ailleurs). Finalement, le gouvernement britannique concéda aux *musulmans 23 sièges*, contre 57 aux Hindous, sur *80* électifs (ainsi répartis : Madras 2, Bombay 4, United Provinces 4, Punjab 5, Bihar-Orissa 2, Central Provinces 1, Assam 1) ; les *40* autres sièges revenant à 26 fonctionnaires et 14 membres nommés d'office. Depuis, le nombre total des membres a été porté de 120 à 144, et celui des élus de 80 à 103.

Le bloc, dirigé par Das depuis l'emprisonnement de Gandhi, a abandonné la tactique de non-coopération (de 1920), et enlevé, aux élections de fin 1923, la majorité aux libéraux constitutionnels.

Organismes sociaux de défense confessionnelle. — En dépit des divergences de sectes, les musulmans de l'Inde ont, depuis 1906, fusionné leurs efforts sur le terrain social dans l'*All India Moslem League*, a sessions annuelles. Dès 1916, l'*A. M. L.* a conclu avec la majorité hindouiste, représentée par l'*I. N. C.* (*Indian National Congress*, groupant, malgré leurs divergences, Bengalis et « castes arriérées », Brahmanes et non-brahmanes du S., Mahrattes et Sikhs), un pacte national.

Ce pacte, dont les stipulations électorales ont été données plus haut (p. 293), tend à amener la Grande-Bretagne à la concession du « swaraj » (indépendance). En vertu de ce pacte, les chefs de l'*A. M. L.*, Shavkat 'Alî et Mohammad 'Alî, Mohammad Chotani, M. A. Jinnah, ont obtenu l'adhésion des chefs de l'*I. N. C.*, spécialement du mahatma Mohandas Karamchan de Gandhi, ascète d'une haute valeur morale (la doctrine de ses disciples, groupés en « Gujra Sabha », s'appelle *satyagraha*, « revendication civique du vrai »), pour leurs revendications confessionnelles (*All India Khilafat Conference*). En dépit de l'offensive sociale menée par le bloc indo-musulman depuis 1919, au moyen de *hartal* (grèves générales, accompagnées de prières et de jeûnes : 6 avril et 17 octobre 1919, 19 mars et 31 juil. 1920, 17 avril et 24 déc. 1921), le gouvernement britannique a repris le dessus en faisant succéder aux mesures de répression (mitraillade du Jalleanwala Bagh d'Amritsar (13 avril 1919), lors de la mise en vigueur des *Rowlatt Acts*) et aux arrestations des principaux chefs, l'application du nouveau système électoral, où les anciens différends entre Hindous et Musulmans ont pu renaître.

III. ADMINISTRATION

Il y a quinze provinces administratives directes (et 267 districts) : Madras, Bombay, Bengale, United Provinces (Agra-Oude), Punjab, Birmanie, Bihar-Orissa, Central Provinces (et Bérar), Assam, NW Provinces, Ajmir, Coorg, Baluchistan, Dehli, Andaman-Nicobar. Les neuf premières forment la « 1re catégorie », pourvue depuis 1921 de *collèges électoraux*.

Selon le plan Montagu-Chelmsford, le pouvoir du gouverneur provincial, nommé par le vice-roi, s'exerce sous forme *dyarchique*. Les questions « non réservées » au vice-roi, et « transférées » (sous restrictions) aux administrations provinciales (hygiène, éducation, coopératives, taxes, *waqfs*, etc.) sont tranchées par l'administration provinciale « dyarchique », c'est-à-dire : le gouverneur provincial, assisté d'un *conseil exécutif* d'une part, et d'autre part de *ministres* choisis parmi les membres du *conseil législatif* provincial.

Les *conseils législatifs provinciaux* comprennent 7 *collèges d'électeurs* ; collège général, grandes communautés confessionnelles, propriétaires fonciers, universités, commerce-agriculture-industrie, membres complémentaires (nommés par le gouvernement pour représenter les populations arriérées, *depressed classes*, etc.), et fonctionnaires. Le suffrage est *censitaire*. Le cens électoral, variable suivant les provinces a fourni les nombres suivants (1921) :

Madras, 542.000 électeurs (et électrices) pour 118 sièges (dont 13 aux musulmans) ; Bombay, 653.000 électeurs, pour 111 (dont 27 mus.) ; Bengale, 1.228.800, pour 125 (dont 34 ou 44 mus.) ; Punjab, 237.000, pour 83 (dont 28 mus. et 8 sikhs ; on remarquera la faiblesse intentionnelle de la représentation musulmane, et le petit nombre d'électeurs, le cens ayant été élevé, pour mater ce pays de petits propriétaires agricoles, intelligents et frondeurs) ; Bihar-Orissa, 576.000, pour 98 (dont 17 mus.) ; Central Provinces, 159.000, pour 70 (dont 7 mus.) ; Assam, 300.000, pour 53 sièges (dont 12 mus.).

Dans les villes, 267 conseils municipaux ont pu être constitués.

Administration cultuelle. — La *Khotba* s'est dite pour le calife *omayyade*, puis *'abbâside*, de façon continue, dans les mosquées sunnites.

Après 1258, la cour de Dehli resta fidèle au califat 'abbâside (transféré au Caire), dont elle obtint l'investiture solennelle en 1330, 1411, 1471 (usurpation passagère de Mobârak shah 1316-20). — De même Bengale et Gujrat.

Les empereurs mongols, se posant en rivaux des sultans ottomans, prirent comme eux le titre de « *Khalifât-i-'alam* » (1530).

Après la disparition du dernier, Bahadour († 1862), les sunnites de l'Inde se sont unanimement retournés vers le califat ottoman, et leurs protestations de fidélité, déjà très vives durant la guerre de 1877-78, et pendant la construction du rail Damas-Médine (1906, souscriptions concentrées à Lahore), se sont coordonnées dans une *All India Khilafat conférence* (sessions bimensuelles depuis 17 oct. 1919), destinée à maintenir la légitimité du califat *ottoman* contre les prétentions du Malek Hoceïn (et contre certaines prétentions d'origine hindoue, visant à la « décentralisation » spirituelle de l'Islam, chère à quelques doctrinaires britanniques).

Cependant le laïcisme des républicains *turcs* tend à provoquer dans l'Inde un revirement en faveur du Malek.

L'administration britannique a accepté, en matière civile, le droit *hanéfite*, avec des mitigations (*Indian Evidence Act*, et *I. Contract Act*, 1872). En matière controversée, la loi britannique tranche. De même au criminel, les coutumes des sectes dissidentes sont prises en considération.

Les *fêtes musulmanes* de l'Inde ont été mentionnées plus haut, p. 14 ; il faut ajouter les anniversaires de Salar Mas'oùd (24 radjab), 'Abd al Qadir Kîlânî (11 rabî' II), Mo'în Tchishtî (6 radjab).

Et, chez les shî'ites de Hyderabad, la fête du soulier de Hoceïn (conservé jadis à Bijapur), dite « Na'l Sahibki sowari » (9 moharram).

Les principales *congrégations* musulmanes sont : les *Qadiriya* (introduits en 1500, à Outch), *Sohrawardiya* (dès 1250 ; à Moltân), *Naqshabandiya* (en 1600 ; en Punjab et Kashmîr), *Tshishtiya* (dès 1210 ; à Ajmîr, Dehli, Punjab, Sind), *Shattâriya* (Gwalior, Gujrat ; elle s'est propagée en Malaisie). Puis les confréries de charlatans, *Madâriya* de Makanpur, *Rasoùl Shâhiya* d'Alwar et Gujrat.

L'instruction. — En 1920, 230.836 écoles primaires privées musulmanes (sur 644.638). Dans l'ensemble des écoles, 1.824.364 élèves *musulmans* (dont 284.661 filles), soit 23 p. 100 de la population scolaire des Indes.

Écoles *secondaires* musulmanes avec enseignement rudimentaire de l'*anglais* et de l'*urdu*, et même du *persan* et de l'*arabe*) : 6 en Madras (dont la *médresè A'zam*), 4 en Bombay (dont le collège de Karachi) ; 4 fort importantes en Bengale (Dacca, Calcutta, Hoogly, Chittagong).

Écoles *normales* musulmanes : 6 en Madras ; 1 en Bombay (Ahmadabad : en *urdu*) ; 6 en Bengale ; 12 petites en Bihar-Orissa (*urdu*) ; 1 en Central Provinces Amraoti) :

Ecoles *supérieures* musulmanes : « Muslim A-O. College and School », fondée en 1875 à *Aligarh* U. P. affiliée à l'Université d'Allahabad (en attendant d'être transformée en Université) : 1.200 étudiants (60 professeurs : arabe, persan, urdu, anglais) — « Université Usmania » de *Hyderabad* (où tout est professé en *urdu* ; depuis 1919 ; 210 élèves) — « Islamia College » *Lahore* : affiliée à l'Université du Punjab : 500 étudiants. — « Islamia College », *Peshawar* (N.-W.) : 300 étudiants. — « Islamia High School », *Karachi*. — Id., *Bombay*. — Id., *Lucknow*.

Écoles musulmanes de *filles* : *Aligarh, Lucknow*.

Une organisation à sessions annuelles, la « Mohammedan Educational conference », dont le secrétaire est Maulana Habib al Rahmân Khan Shirwani coordonne depuis 1886, les efforts des musulmans hindous en matière éducative. Elle s'est doublée d'un *Nadwat al 'olamâ* depuis 1895 (à Lucknow) ; d'où depuis 1920, est émanée une *Djâmi'at al 'olama* à sessions annuelles (Gaya, 1923).

La coutume de claustration des femmes musulmanes (*zenâna, purdah*), qui avait influencé la société hindouiste, est en pleine régression.

L'enseignement canonique. — *Madrasa Ilahiya* de Cawnpore (depuis 1908), forme des missionnaires, et enseigne la théologie comparée ; *Dar-al-'olâma* de Deoband, et *Nizamiya* de Ferengi Mahal à Lucknow, seminaires de nuance conservatrice ; *Daïra Shâh Ajmal* d'Allahabad, séminaire soufi à tendances mystiques ; *Dar al mosannifîn* (Académie Shiblî No'mânî ; président, Hoceïn Bilgrami ; secrétaire, Soleïman Nadwi) d'Azamgarh (U. P.), centre de hautes études d'érudition ; *Anjouman Taraqqi-Urdu* à Aurangabad (sessions annuelles), société pour l'amélioration de la littérature apologétique musulmane en *urdu*.

Les sectes dissidentes, *Shî'ites, Ahl-al-hadîth, Ahmadiya*, ont des congrès annuels (*Conférences*). Il y a une école de mojtéhids *shî'ites*, à Lucknow.

La presse. — La presse musulmane hindoue, naguère florissante, a été pratiquement annihilée par la censure depuis 1921. Revues en *anglais* ; *Modern Review* (Calcutta), de R. Chatterjee (nuance Tagore), a des collaborateurs musulmans ; *Indian Daily Telegraph* (Lucknow) est rallié au pouvoir ; *Musalman* (Calcutta) seul subsiste ; *Young India* (de Gandhi) a été supprimé ;

Revues en *urdu* : la revue *Ma'ârif*, d'Azamgarh, se confine à l'érudition ; *Bayân*, de Lucknow, est en arabe et en urdu ; *Nazir* et *Dilgudaz* (Lucknow) ; *Nizam-al-mashaïkh, Makhzan*, et *Ustani* (féminin) (Dehli) ; *Khaikashair* (Lahore).

La presse quotidienne musulmane a plus souffert de la censure que les revues (*Djâmi'a*, Calcutta).

Le *pèlerinage à la Mekke* est actuellement condamné par l'unanimité des canonistes hindous de rite *hanéfite* (à cause de la rébellion du Malek contre le califat ottoman). Il y avait normalement, chaque année, 15.000 pèlerins hindous. Le régime du pèlerinage est soumis à deux *Acts for the pilgrims of Hedjaz* (1887, 1896). La fameuse société des « Serviteurs de la Ka'ba » (*Anjouman Khoddâm-i-Ka'ba* ; statuts publiés ap. « Moayyad » 28 juin 1913) fondée en 1912 à Lucknow par Hoceïn Qidwai, Shavkat'Ali et 'Abdal Bârî Sahib, pour défendre l'indépendance des Lieux Saints, a été dissoute par la police depuis 1916 (son représentant à Médine a été arrêté en 1919).

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

Depuis 1917-18, de nombreuses usines ont été créées, textiles (coton, jute), alimentaires (riz), métallurgiques (fer) ; celles de jute sont concentrées au Bengale ; la direction est britannique ; la main-d'œuvre indigène s'est syndiquée pour le relèvement des salaires : dans le 1er semestre 1920, il y eut 200 grèves (1 million 1/2 de grévistes), dont 110 dans le textile (pour la journée de 8 heures).

Le mouvement des *coopératives*, contrôlé par l'administration, a pris de l'extension (1446 dans la présidence de Madras en 1917).

La culture intensive du *thé* (Assam) et celle de l'*opium* (affermée, pour l'exportation du Bengale en Chine) sont bien connues.

Dans les campagnes, le vieux rouage hindou des *panchâyat* (ou conseil de *taluq*) pour la voirie et les marchés, continue à fonctionner.

Canoniquement, l'Inde est terre de *Kharâdj*. Le régime des terres n'a pas encore été réorganisé depuis le cadastre d'Akbar : on trouve des *grandes propriétés* (individuelles ou collectives, de villages) des *zamindaris*, et des *petites propriétés*, appartenant aux *rayatwari*. Ceux-ci travaillent généralement pour vendre à des planteurs européens (cartel de l'*European Central Association* de Calcutta), et le gouvernement, tout en exigeant des impôts fort lourds même en années de mauvaise récolte, tolère la survivance de contrats de travail agricole désuets, aboutissant à des ventes forcées (*tinkathia, satta, sharabeshi*) ; on en a vu l'inconvénient lors des soulèvements de Champaran et de Kaira.

Le résultat est l'*émigration* des *rayatwari* expropriés, qui s'en vont travailler, dans les conditions les plus misérables, au dehors : il en a eu ainsi environ 2 millions (dont bon nombre de *musulmans*) : 258.000 à Maurice, 471.000 à Penang, 22.000 à Java, 130.000 en Guyane anglaise, 129.000 à Trinidad, 14.000 aux îles Fidji, 7.000 à Surinam, 20.000 à la Jamaïque, 23.000 en Kenya, 10.000 à Zanzibar, 14.000 en Sud-Afrique, 2.500 au Canada. — Cette question des émigrants hindous est une des questions où la Grande-Bretagne se doit d'insister dans les « conférences impériales », pour adoucir les méthodes coloniales de ses Dominions. Il est assez curieux de noter que c'est précisément le budget des Indes qui avait servi naguère à financer diverses expéditions coloniales britanniques.

L'école de Gandhi prescrit, pour sauver l'Inde, de revenir à la vieille industrie domestique du rouet (*tcharkâ*).

MONNAIES MESURES, CRÉDIT. — Le régime monétaire hindou est le monométallisme *argent*.

Etalon : la *roupie*, dont le cours officiel, fixé à 133/100 shilling or en 1899, est monté, après une hausse artificielle l'élevant au-dessus de son pesant de métal, à 2 shillings or (sept. 1920). La légende en est anglaise depuis 1835. La *roupie* se divise en 16 *annas*, et l'anna en 4 *pice*. La roupie pèse une *tola* (11 grammes, 664).

L'unité de surface (du cadastre mongol) était la *bigha*.

Banques : *National Bank of India* (Calcutta, 1863) ; *Madras (Bank of)* depuis 1843 ; chargée de la Dette publique et de la garde du Trésor ; *Chartered Bank of India, Australia and China* (Londres, 1875).

B. — NOTICES PROVINCIALES

ADJMIR-MERWARA. — 101.776 musulmans sur 495.271 hab. Ce sont des Rajpouts, Jâts et Gurjars. La tombe de Mo'în al Dîn Tchîshtî († 1236), fondateur de la congrégation islamique des *Tchishtiya*, se trouve à Adjmîr.

ILES ANDAMANS et NICOBARS. — 4.104 musulmans sur 27.086 hab.

ASSAM. — I (Province) : 2.202.460 mus. sur 7.606.230 hab.

II (Etat de Mani pur) : 17.487 mus. sur 384.016 hab. La population musulmane *sunnite* est concentrée dans la plaine (15 districts détachés du Bengale en 1905) : notamment à Sylhet, où Shâh Djalâl al Dîn prêcha et fut enterré (1384). Les invasions musulmanes de 1532 et 1637 ne pénétrèrent pas de façon durable. Il existe une basse caste musulmane, les *Morias*.

BALOUTCHISTAN. — I (Province) : 367.282 mus. sur 420.648 hab.

II (Etats) : 366.195 mus. sur 378.977 hab. Au total, 348.698 km² et 799.625 hab., dont 600.000 musulmans *sunnites*, et environ 133.000 musulmans hétérodoxes, *dhikris* (secte de *mehdevis* ; centre à Koh-i-Morâd (Turbah) en Makran ; et en Las Bela) et *proto-ismaëliens*, La race dominante, *brahoui* (528.234), se divise en clans (*takkaras*, subdivisés en *phallis*), groupés par Nàsir Khân (1739) en deux ligues : *Sarawans* au N. (chefs afghans *Raisani*) et *Jhalawans* au S. (chefs afghans *Zehri*). Les *Rind* se disent d'origine arabe. Il y a de nombreux *Kurdes* (venus du Kerman ; au col Bolan). Kélat a 15.000 habitants.

Il y a trois zones administratives : *a*) territoire britannique, col Bolan, Quetta, etc., annexés depuis 1879 ; *b*) agences ; *c*) État de *Kélat* (souverain Mir Mohammad Khan ; 328.000 hab.) et État de *Las Bela* (souverain Mir Gholâm Mohammad Khan ; 50.000 hab.) L'impôt foncier va du 1/6 au 1/3 de la récolte. Il y a des « conseils d'anciens » *jirga*. 76 écoles (dont 6 pour les filles). Mines de fer, chrome, antimoine, charbon, sel (Pishin). Fabrication de *tapis* béloutches, dits « bokhâra bleus », que l'on porte au marché de Bokhâra. Voie ferrée Quetta-Noushki-Duzdab (vers la Perse). Télégraphe indo-européen, vià Las Bela-Panjgur.

BARODA (État du gaekwar de) : 162.328 mus. sur 2.126.522 hab.

BENGALE. — 203.822 km² ; 25.210.802 musulmans sur 46.695.536 hab., en 1921 (223 au km²). Dans les États protégés (13.697 km²), on trouve 275.322 mus. sur 896.926 hab. Le Bengale, réorganisé au point de vue militaire en 1904, a été sectionné administrativement en 1912 en quatre régions : *Rajshahi*, *Burdwan* (majorité hindouiste), *Dacca* et *Présidence* (Hoogly). Villes principales : Calcutta (1.327.547 hab.), Dacca (119.450).

L'islamisation du Bengale est due aux gouverneurs qui y furent installés à partir de 1202 (conquête ghoride) avec chef-lieu à Gaur (Lakhnawti) ; ils devinrent autonomes et héréditaires au XIVe s. et furent supprimés en 1576 par Akbar ; l'un des plus

remarquables est le fils du rajah Kâns, Jatmall, qui se convertit à l'Islam et monta sur le trône en 1414 sous le nom de Djalâl al Dîn Mohammad Shâh († 1431).

Au déclin de l'empire mongol, Morshid Qoli Khân fonda la lignée des *nawâb* de Morshidabad ; il convertit beaucoup d'Hindous, parmi les *taluqdars* (receveurs fonciers : exemptés de leurs arriérés s'ils devenaient musulmans), et autres officiels révoqués mis « hors caste » (réinstallés s'ils s'islamisaient). Après la bataille de Plassey (1757), la Cie anglaise des Indes succédait au *nawab* comme fermier des impôts du Bengale pour le compte de l'Empire mongol (firmân du 12 août 1765) ; cet affermage devenait en 1793 annexion (*Act of Permanent Settlement*) et les *taluqdars* hindouistes étaient transmués en propriétaires fonciers (1793). Depuis, le différend entre musulmans et puissance colonisatrice s'est aggravé au Bengale, et, la classe des féodaux musulmans ayant sombré dans la misère, l'opposition musulmane est devenue nettement démocratique.

La majorité musulmane (54 p. 100), à part quelques Pathans, est composée de Bengalis convertis (*shéïkhs*) souvent de caste inférieure (*djolahas*) ou hors-caste, parias (*Chaklaïs, Bebajias, Shershabadis*). La plus grande partie est sunnite *hanéfite* (même les *Shershabadis*). Il y a quelques *shî'ites duodécimains* (familles des *nawâb* de Dacca et Burdwan). Les basses castes du S. et de l'E. professent un Islam agressif et xénophobe, d'allures *wahhâbites* ; c'est notamment, la secte des *Fara'idiya*, fondée au début du XIXe s. par l'ex-shâfi'ite Shari'at Allah et son fils Dûdhû Miyân († 1862), qui s'attaquèrent aux forces britanniques ; concentrés à Mywensingh (N. de Dacca), ils rejettent le culte des saints. On trouve dans les villes quelques adeptes des sectes *salafi* (*Tchakralawi* et *Ghayrmoqallid*).

Les *waqf* musulmans du Bengale sont importants, quoique après la confiscation du *waqf* de la grande mosquée (imâmbara) d'Hoogly, en 1816, les *Resumption Laws* aient effectué l'aliénation du 1/4 des terres *waqf* de 1828 à 1846. Le plus célèbre est le *waqf* Mohsin ; la plupart sont destinés aux écoles confessionnelles. L'essai officiel du *Calcutta Mohammedan College* (Warren Hastings 1781) n'a guère réussi. Les musulmans du Bengale se méfient de l'enseignement donné (ou contrôlé) par des non-musulmans ; les classes aisées (*nakhoda*) veulent le maintien du *persan* et de l'*arabe* à côté de l'*urdu* (34 p. 100) et du *bengali* (52 p. 100), les classes pauvres veulent l'école coranique sans amendement.

L'agriculture est très développée ; les industries du tissage (soie), des métaux, du sucre, sont développées.

Bihar et Orissa. — I (Province) : 3.690.182 mus. sur 34.002.189 hab. (23 millions en Bihar). II (Etats) : 16.095 mus. sur 3.959.669 hab.

Le *Bihar*, ancien *Magâdha*, centre de la culture indienne sous les dynasties *Maurya* et *Goupta*, dont les nombreux *vihâras* bouddiques ont été décrits au VIIe siècle par le pèlerin chinois Hiouen-thsang, était encore bouddhiste au XIIe siècle, quand ses rois *Pâlas* furent vaincus par l'invasion musulmane (rois de *Gaur*: 1202-1576). Le *Bihâr*, redevenu en majorité hindouiste, persiste à écrire l'*hindoustani* en caractères *dévanagari*, et ne comprend que 15 p. 100 de musulmans ; concentrés dans les villes (Patna, fondée en 1541, a 34.000 musulmans (afghans) sur 134.000 hab. ; Gaya, 16.000 sur 71.000), dans les districts allotis aux vétérans d'Aurengzeb, et dans le haut pays des Koches (Purnea 42 p. 100). Cette minorité musulmane, énergique, est d'un *sunnisme* fervent, souvent *wahhâbite*; sauf à Gaya *shî'ites* : fêtes d''Abbâs, porte-drapeau de Hoceïn ; étang dit « Kerbéla »). Il y a des *waqf* importants ; les 59 hameaux du waqf *Khankâk* près de Sarasâm (Sheïkh Kabir Darwîsh, 1717), la bibliothèque du waqf *Khuda Bukhsh* († 1876) à Bankipore (W. Patna) La tombe de Shâh Arzâki († 1623) est vénérée. Les troubles agraires récents du Chota-Nagpore (affaires de *Champaran*), ont été le fait de paysans hindouistes.

L'*Orissa*, quoique soumis en 1578 par Akbar et livré à des féodaux *afghans* dépendant de Dehli, n'a qu'un nombre intime de musulmans (à Balasore). Il existe un groupe actif de *Kabirpanthis* à Sambalpur (20.000).

Bombay (et Sind). I. (Présidence) : 3.820.153 mus. sur 19.348.219 hab.
II. (États) : 840.675 mus. sur 7.409.429 hab. — (NB. La Présidence de Bombay comprend *Aden*, déjà étudié au sujet de l'Arabie — et l'île voisine de *Sokotra*, sultanat peuplé de 12.000 habitants, tous *shâfi'ites*).

Le *Sind* est en majorité musulman (2 millions 3/4 sur 3 millions 3/4 d'hab.). Il contient des immigrés *Arabes* (125.000), *Sumras* (105.000 ; venus de Sâmarrâ en Iraq) et *Brahouis* (600.000). Gouverné jusqu'à la fin du XVIIIe siècle par des dynasties shî'ites néo-ismaëliennes, *Dawoudpoutras* et *Kalhoras*, on y rencontre : des *sunnites hanéfites*, comme les émirs baloutches de Khaïrpur (230.000 hab.) ; et des hétérodoxes, *proto-ismaëliens* (*Bôhoras*), *néo-ismaëliens* (Khôdjas : *Piraïs* et *Panjbhaïs*) et *mehdévis* (*Dhikris*). Le centre islamique ancien était Tatta ; actuellement les villes principales sont Hyderabad (76.000 hab.) et Karachi (217.000).

En *Cutch*, les musulmans (23 p. 100) sont de la secte mi-sunnite des *Memans* fondée au XIVe s. (beaucoup ont émigré à Bombay : caste aristocratique des *Rangaris*).

En *Gujrat*, centre d'un état musulman du XIVe s. au XVIIe s. (Ahmedabad), il y a des *sunnites* (convertis de hautes et basses castes), des *mehdevis*, des *Bôhoras* et des *Khôdjas*. Les musulmans sont 21 p. 100 à Broach (quelques *wahhâbites*).

Sur la côte du *Konkan* il y a une caste de convertis sunnites, les *Konkanis*, à côté de musulmans immigrés. A Bombay même, pour 1.176.000 hab., et 17 p. 100 de musulmans, il y a 89 mosquées, dont 77 sunnites, 8 aux Bôhoras, 2 aux Khôdjas, 1 aux Moghols ; voici d'ailleurs la liste des groupements musulmans de Bombay : *Konkanis* (*Jamati, Mandlekar, Daldi*), *Arabes*, *Sheïkh*, *Pathans*, *Memans*, *Djolaha*, *Dekkanis*, tous *sunnites* ; et un cinquième de *shî'ites* ; proto-ismaëliens ou *Bôhoras*, divisés en *Dâwoûdiyâ*, *Soleïmaniya* (un groupe a émigré en Yémen), *Dja'fariya*, *'Aliya*, *Nayoshi* ; et néo-ismaëliens ou *Khôdjas* (adeptes de l'Agha khan), *Moghols*, *Chillichar*. Les musulmans de Bombay émigrent en grand nombre vers la côte est de l'Afrique, la Birmanie, et l'île Maurice.

Les *néo-ismaëliens* soutiennent la légitimité de Nizâr, fils aîné du Khalife fâtimite Mostansir († 1094), qui l'évinça de sa succession au profit de son frère cadet Mosta'lî (1094-1101 ; que soutiennent les *proto-ismaëliens*). Le quatrième chef des « Assassins » néo-ismaëliens d'Alamout, Hasan († 1166), se déclara petit-fils de Nizâr, et sa lignée, à travers 21 générations d'imâms, aboutit directement au premier Agha Khan, Hasan 'Alî-ibn Khalîl Allah (1818 † 81), de Kehk, en Perse ; réfugié à Bombay, il obtint du gouvernement britannique, après un procès qui dura seize ans (1850-66), de forcer ses adeptes, les *Khôdjas*, à lui verser un revenu qui dépasse annuellement £ 30.000. L'Agha Khan actuel, le troisième, Mohammad Shâh-ibn Aghâ 'Alî, né en 1877, a été le premier président (annuel) de l'*All India Moslem League*, en 1906 ; ménageant à la fois la puissance colonisatrice et les susceptibilités des musulmans *sunnites*, il passe pour vouloir faire revivre, dans l'Inde, cette fois, un Khalifat fatimite.

En *Dekkan*, la fondation d'états musulmans locaux en Khandêsh (*Faroûqis*, 1399-1599), Bijapur (*'Adil shâhis*), Ahmadnagar (*Nizâmshâhis*) et Bîdar (*Barîdshâhis*, 1492-1609), a provoqué la naissance d'agglomérations musulmanes, à Savanur (20 p. 100), en Dharwar ; à Belgaum surtout. La caste des « Bunjaras » s'est convertie.

Puis, après 1650, la réaction hindouiste éclate, avec le mouvement des *Mahrattes* (Shivadji, puis Sambadji), qui refoulent les troupes des empereurs musulmans de Dehli, et concèdent aux musulmans soumis la liberté de leur culte (voir *fétouas*, publiées par Hunter). Leurs chefs, les *pèshwa* de Sattara, *gaekwar* de Baroda, *sindhia* de Gwalior, *bhonsla* de Nagpore, *rao* du Holkar, se montrèrent relativement tolérants à l'égard de l'Islam.

Voici les principales fêtes locales : 13 moharram, Hâddj 'Abdal Rahmân, à Malanggad (Kolaba) ; 11 shawwal, Sheïkh Misrî, à Sewri ; 14 djomâdâ II, Gangli Pir, au N. de l'île Salsette ; 14 safar, Sheïkh Bahandîn Tchîshtî, à Surti Mahalla.

États à princes musulmans : Khaïrpur, Jûnâgarh, Palanpur, Janjira (*Sidhis*), Cambay, Radanpur, Balasinor, Sachin, Savanur, Dabha, Punadra, Ramas.

Burma (Birmanie). — 500.592 mus. sur 13.169.099 hab. ; concentrés en Arakan, à Akyab. Il y en a çà et là, plus au S., en Tenassérim (Moulmeïn, Amherst, Mergui) et en Pégou (Hantawaddy). Il y en a 30.000 à Rangoon. Ce sont des *sheïkhs* (venus du Bengale, et des métis (*zerbâdis*), nés de mère birmane, gens turbulents. Ils parlent le *birman* et l'*urdu*. On trouve aussi quelques *Malais*, et *Chinois* du Yun-Nân.

Central India. — (Agence) : 331.520 mus. sur 5.997.023 hab.
Le principal État musulman est le *Bhôpâl*, fondé en 1707 par un nawâb afghan ;

il a été gouverné par plusieurs souveraines d'une grande piété, Sikandar Begum (1844-68) qui alla à la Mekke, Shâh Djahân Begum (1868-1901) qui fit bâtir la mosquée Tâdj al Masâdjid où un parvis miroitant devait réaliser le verset XXVII, 44 du Qor'ân sur la reine de Saba. Elle épousa en 1871 Sayyid Mohammad Siddîq Hasan Khân Qannoûdjî Bokhârî († 1890); ce prince consort, auteur de nombreux ouvrages de droit, imprimés à Constantinople et au Caire, a été un des chefs du grand mouvement sunnite réformiste des *salafiya*.

La ville même de Bhôpâl compte, sur 45.094 hab., 30.000 musulmans; elle a de fort belles mosquées.

Autres princes musulmans : *nawâbs* afghans de *Jaora, Korwai, Basoda, Muhammadgarh' Baoni* et *Pathari*.

Central Provinces et Bérar. — I (Province) : 563.574 mus. sur 13.912.760 hab. II (États) : 18.458 mus. sur 2.066.900 hab.

Le Bérar, conquis dès 1294 par les musulmans, gouverné par la dynastie des *'Imâd Shâh* (1490-1575), rattaché ensuite à Ahmednagar, puis à Dehli, puis aux *Nizams* d'Hyderabad (1724-1853), ne contient que très peu de musulmans.

Coorg. — 13.021 mus. sur 163.838 hab. Les deux tiers des musulmans sont *shâfi'ites* (*Moplahs*), 1/3 *hanéfites* (*Sheïkhs*).

Dehli. — 141.758 mus. sur 488.188 hab. District « impérial » détaché du Punjab en 1912, lorsque sa capitale redevint le centre officiel de l'Empire ; Dehli compte elle-même 304.420 habitants.

Dans ses *Seven cities of Dehli* (1906), Gordon Hearn a retracé les transformations de la capitale musulmane des Indes depuis 1191 ; au S.-W., la vieille cité, avec le minaret de Qotb al Dîn († 1210) ; agrandie en 1303 (faubourg de *Siri*) et 1328 (*Djahânpanâh*, entre Siri et la vieille enceinte ; au S.-E., Toghlaqabad (1321) ; au centre Firoûzâbâd (1354), remaniée par Shîrshâh (1535) : enfin, au N., la ville actuelle (tout le reste est en ruines), *Shâhdjahânâbâd*, dont l'enceinte date de 1648 ; du côté W. on trouve, du N. au S. les portes *Nigambodh, Kela Ghât, Kashmîr, Mori, Kâboul, Lahore, Adjmîr, Turkomân, Dehli* ; du côté E., du N. au S., après le jardin *Qodsiya* le fort de Salimgarh et le pont de bateaux sur la Djumna, les portes *Calcutta, Râj Ghât* (donnant sur le Palais), et *Khaïrâti* ; à l'intérieur, la grande mosquée (1656), les mosquées Fatihpour et Akbarabad, les rues Chândni Chouk (marché de l'argent) et Daribâ, les bazars Châori et Faïz.

Gwalior (État) : 176.883 mus. sur 3.186.075 hab. La minorité musulmane se décompose en 140.000 sunnites, 25.000 shî'ites duodécimains ; en outre, il existe une secte indo-musulmane locale, fondée par l'ascète Baba Kapour († 1571).

Hyderabad (État) : 1.298.277 mus. sur 12.471.770 hab. La capitale, Hyderabad, a 404.187 hab.

La dynastie musulmane des *Nizâm*, anciens vassaux de Dehli, fondée par le soubahdar Asaf Djâh († 1748) et actuellement représentée par 'Othmân 'Alî Khân, a plus fait pour l'Islam que les dynasties des *Bahmani* (d'origine samanide : 1348-1527), et des *Qotb Shâh* de Golconde (1512-1687).

83 p. 100 des médresés, 45 p. 100 des écoles secondaires, 42 p. 100 des écoles primaires sont musulmans : l'importante université *Usmania* (20 professeurs) propage la culture *arabe*, et soutient la littérature *urdu* (publication de textes). Il y a une colonie importante d'*Arabes* venus du Hadramôt (*shâfi'ites*).

Majorité *sunnite hanéfite* ; quelques *shî'ites*, et *mehdevis*.

L'organisation des *corporations*, notamment de celles de la Cour ex. les *Khâssa* : 100 concubines royales), demeurée de type hindouiste, a été copiée par les États musulmans de Malaisie (Solo, etc.).

Kashmîr (État) : 2.548.514 mus. sur 3.320.518 hab., et 218.670 km².

Le pays fut islamisé d'abord au XIIe siècle par des missionnaires *ismaëliens* et au XIVe par des mystiques *sunnites* (le plus célèbre est Sayyid 'Alî Hamadhânî, auteur des *monâdjât*), qui convertirent la dynastie en 1326 (Shams al Dîn Shâh) : le sultan Sikandar « Butshikan » (1393 † 1417) fut un grand « iconoclaste », et destructeur de temples. Maîtres du pays en 1586, les Mongols ont aimé y résider (Islamabad).

En Jammu, on trouve des radjpouts musulmans : *Chib* (*Dogras*), *Khâkhâs, Bambas* (se disant qoreïchites). Au N.-E. les gens du Baltistan sont *ismaëliens*. Au Ladakh, où la mosquée de Leh date de 1667, on trouve des *Arghons*, musulmans, métis de mère tibétaine. Dans le S., il y a quelques *sikhs*.

C'est à Srinagar dans la rue Khan Yâr, que l'on voit la tombe du « prophète Youzasaf » (Joasaph ; il s'agit en réalité d'un bodhisattva bouddhique) que Gholâm Ahmad Qadyânî, fondateur de la secte des *Ahmadiyah* († 1908), déclara (s'appuyant sur l'ouvrage fantaisiste du russe Notovitch sur « la vie inconnue du Christ ») être la véritable tombe du Christ. Cette secte, étudiée par Walter en 1918, est divisée en deux factions (Mahmoûd Ahmad, à Qadyân, et Mohammad 'Ali, à Lahore) ; elle compte 50.000 adhérents, surtout au Punjab. L'imam de la mosquée de Woking en Angleterre, S. Kamal ud Din, est *ahmadi*. Adeptes à Maurice, etc.

Il y a des pèlerinages musulmans : saints indigènes (*wami*) et étrangers (*Sayyid pîrzâda*).

Et des confréries locales : jongleurs (*Sayyid Makkâr*).

Madras (et côte de *Malabar*) : I (Présidence) : 2.840.488 musulmans sur 42.318,985 habitants. II (États) : 363.992 musulmans sur 5.460.312 habitants. Sont entièrement islamisées : les îles Laquedives (10.600 *moplahs* ; pour les Maldives voir Ceylan).

L'extrême-sud de l'Inde n'a jamais subi la suprématie politique de l'Islam [rajahs *Belâla* de Halebid (1100-1400) et de Vijâyanagara (1200-1829), *Nayakar* de Tanjore (1325-1860)] et l'Islam s'y est infiltré pacifiquement.

Les musulmans du Sud de l'Inde sont de race dravidienne : ils parlent l'*urdu* (1 million : *sheïkhs, sayyid, pathans*), le *malayalam* (1 million) le *tamil* (500.000), et le *télougou* (100.000).

Parlent *tamil* (écrit en alphabet *arabe* avec trois lettres supplémentaires quadriponctuées) : les *Labbays* de Tanjore, qui émigrent à Manaar (pêcheurs de perles), Penang et en Birmanie ; les *Marakkayars*, bateliers, de Porto-Novo (= Mohammad Bandar, au S. de Pondichéry) Nagore, Muttapat, Kayalpatnam ; et les *Râvuttan* de Vaniyambady (N. de l'Arcote).

Parlent *malayalam* : les *Moplahs* (Mappilas) du Malabar, race métissée-d'arabe de rite *shâfi'ite* ; énergiques, batailleurs ; (dernières révoltes en 1921) ; ils admettent le culte des saints ; ils ont des chefs religieux (*tangal*) à Kondôtti et Ponnani.

Une principauté musulmane : celle du Nawab shî'ite de *Banganapalle* (en Kurnool), créée par Tippo Sahib en 1783 pour un de ses lieutenants (voir Madras).

Mysore (État) : 340.461 musulmans sur 5.978.892 habitants.

L'essai d'islamisation par la force, tenté de 1760 à 1799 par Haydar 'Ali et son fils Tippo Sahib, sultans de Seringapatam, n'a pas eu de suites, en dehors du pays des *Moplahs*, et des *Ravuttan* (de leur cavalerie).

« N. W. Frontier » : I (Province) : 66.042 km², 2.062.786 musulmans sur 2.251.340 habitants. II (Agences et tribus) : 21.337 musulmans sur 54.470 habitants.

Disjointe en 1901 du Punjab, pour le contrôle des confins militaires (passe de Kheïbar), elle comprend : la rive W. de l'Indus, au pied des monts afghans, en avant des deux villes de Pêchavèr (104.402 hab.) et Rawalpindi (101.142 hab.). — Elle est peuplée de tribus guerrières, *Pathans* venus de l'Afghanistan depuis cinq siècles : *Bannuchis, Dards, Marwatts, Yusufzaï, Niazaï, Waziri* (*Ahmadzaï*), *Ghilzaï, Mohmands, Afridis, Orakzaï*. On signale en outre des *turkmènes Karluk* (15.000) laissés en Hezaré par Timour. — Certaines tribus sont *sunnites* (*Bannuchis, Marwatts*, vont au *haddj*, à la Mekke), et même *wahhâbites* (les *Yusufzaï* et *Bonaïr* de Dir ont soutenu jusqu'en 1863 le *djihâd* promulgué en 1826 contre les *Sikhs* par Sayyid Ahmad de Barêlî) ; d'autres sont *néo-ismaëliennes* depuis le XIIe siècle (en Baltistan (*Moghols*), Tchitral, Panyal, Ludkho, Wakhan,

Hounza, Hézaré). Les *Afridis*, qui ont fait *djihâd* en 1897 contre la Grande-Bretagne, sont de la secte *Rôshéniya* (fondée au XVIe siècle ; *Miyân Morid*). — La congrégation sunnite des *Qâdiriya* a des adeptes en Dera Ghazi Khan.

PUNJAB. I Province (y compris *Moltân* et *Doab*) : 11.444.321 musulmans sur 20.685.024 habitants et 256.974 km². II États : 1.369.062 musulmans sur 4.416.036 habitants et 94.663 km². — En outre la secte des *Sikhs* a 2.294.207 membres dans la province, et 813.089 dans les États.

Villes principales : Lahore (281 781 hab.), Amritsar (160.218), Moltân (84.806).

Le pays des « cinq rivières » (persan : *Pendj-âb*), — Jhelem, Chenâb, Raveï, Béya et Sutledj, — a été islamisé d'abord par le S., dès 836 ; — à la fin du IXe siècle, des *Ismaëliens* (Qarmates venus de l'Ahsâ) fondent une principauté musulmane à Moltân que l'invasion ghaznévide, venue du N. au XIe siècle, brisera, sans rallier le peuple à l'orthodoxie sunnite. Du moins les conquérants Ghaznévides, aidés par l'apostolat plus désintéressé de nombreux solitaires (à Outch et à Pâkpattan, voir *généralités*), convertirent alors le N. au *sunnisme*.

L'action de ces mystiques réconciliant les Hindous avec l'Islam, il y eut alors contre cette réconciliation ébauchée la curieuse réaction semi-hindouiste des *Sikhs* (Nânak † 1539), dont l'organisation militante et militaire (*Khâlsà* ; le « baptême de l'épée », sorte d'adoubement) résista à tous les efforts des souverains musulmans de Dehli, pour ne succomber qu'au XIXe siècle après Randjit Singh de Lahore (1791 † 1839), devant la force britannique. Ils sont 40 p. 100 dans la région de leur ville sainte, Amritsar (= « lac de l'eau de Jouvence », fondée par leur 4e *gourou*, Râm Dâs). La secte sikh des *Akali* s'est dévouée depuis 1918 à leur rénovation spirituelle.

Depuis trente ans, les basses castes (pêcheurs, laboureurs, et surtout balayeurs (*shohra*) se convertissent en masse à l'Islam *sunnite*.

La secte musulmane des *Ditteshâhis* (*Araïn*) et celle des *Bodla* ont conservé des coutumes hindoues.

Les tombes de saints de Outch (Djalâl Surkhpôsh † 1291, Mohammad Ghawth † 1517) et de Pâkpattan (Farîd Shakargandj † 1265) sont fort vénérées.

Les États suivants ont des chefs musulmans : *Bahawalpur* (dynastie *Dâwoûdpoutra* de souche 'abbâside, venue d'Egypte en 1370), *Firuzpur*, *Loharu*, *Malerkotla*, *Chamba*, *Patawdi*.

RAJPUTANA (États) : 900.341 musulmans sur 9.844.384 habitants.

Les rajahs des *rajpouts*, fiers de leur antique noblesse (*Chandêlas* de Kajraha, *Rathôrs* du Marwar, *Chauhan* d'Ajmîr, *Vallabhi* de Chitore), n'ont été asservis qu'au XVIe siècle par les souverains musulmans de Dehli ; ils en furent libérés par les Mahrattes (1716) ; la protection britannique date de 1818.

Il y eut en *Mâlwa* deux dynasties musulmanes (1401-1530), *Ghôris* et *Khiljis*, qui ont laissé des monuments (à Mandou). — On trouve des *Bôhoras* à Oujeïn.

La secte semi-musulmane des *Dadoupanthis* s'est fondée au XVIe siècle.

Prince musulman : Rajah de Tonk (de race rajpoute chauhan) ; 10 p. 100 seulement de ses sujets sont musulmans.

SIKKIM (États) : 20 musulmans sur 81.721 habitants.

U. P. (UNITED PROVINCES) d'AGRA ET OUDE : I (Province) : 6.481.032 musulmans sur 45.375.787 habitants. — II (États) 243.935 musulmans sur 1.134.881 habitants.

Le pourcentage musulman n'est que de 14 p. 100, en dépit d'une administration islamique ininterrompue depuis la chute de l'empire de Kânoudj (XIIe s.) ; souverains de Dehli, émirs *Sharqî* de Jaunpur (1394-1500), gouverneurs mongols, *nawâbs* d'Oude (famille réfugiée à Bagdad depuis 1857).

Agra a 60.000 musulmans (sur 185.000 hab.), Lucknow 95.000 (sur 240.000), Bénarès 50.000 (sur 196.000). — Ces musulmans sont *sunnites hanéfites*, *wahhâbites* (5 p. 100 à Bénarès), ou *shi'ites duodécimains* (16 p. 100 à Lucknow ; centre du shi'isme hindou, à cause des anciens nawâbs d'Oude). — Ils sont d'origine *arabe* (*Sheïkh* : Qorashî, Siddîqi, Faroûqi, 'Othmâni, Ansâri), *afghane* (Yousofzaï, Afridi, Ghori, Lodi, Shirwani) *Qizilbash* (*Moghol*), ou *hindoue* (*djolaha*, tisserands de Bénarès, très fervents).

La secte semi-musulmane des *Kabirpanthis* a son centre à Bénarès, celle des *Satnamis* à Oude.

Deux grands centres universitaires : Aligarh (mouvement *neïtchari*) au N. d'Agra, A'zamgarh (mouvement *salafi*) à l'E. de Jaunpur (voir *suprà*, généralités).

Agra a été la capitale d'Akbar († 1605), qui l'a ornée de monuments et y est enterré ; on y trouve aussi le « Tadj Mahal ». A Bahraich, au N. W. d'Oude (Ayodhya), tombe du prince martyr ghaznévide Salar Mas'oûd († 14 redjeb 424 = 1033), exhumé au XVe siècle ; et grandement vénéré sous le nom de Ghazi Miyân. — État pathan de *Rampur* en Rohilkand (on y trouve une médresé arabe).

CEYLAN

65.993 km , 4.686.383 habitants (1918). Après les bouddhistes (2.800.000), brahmanistes (1.000.000) et chrétiens (466.964), viennent les *musulmans ;* 308.694, dont 277.630 « moros » et 24.118 Malais.

La plupart des musulmans de Ceylan viennnent de la Présidence de Madras (voir ce mot) et parlent *tamil* ou *malayalam*. Ils sont *sunnites shâfi'ites.*

L'île, connue chez les navigateurs arabes du Moyen âge sous le nom de *Serendîb,* contient un lieu de pèlerinage musulman célèbre, l'empreinte du pied-d'Adam (Pic d'Adam).

Les musulmans de Manaar sont pêcheurs de perles (émigrants *Labbay*).

Le droit personnel et successoral musulman a été reconnu par ordonnance du gouverneur en 1806 ; les musulmans, autorisés à acquérir des biens-fonds en 1832, ont un représentant au comité législatif auprès du gouverneur.

Les îles *Maldives,* sultanat électif, ont 70.199 habitants, musulmans instruits et fervents. Le cens n'y enregistre pas moins de 184 *cadis* et de 599 *mo'allim* d'école coranique.

INDES FRANÇAISES ET PORTUGAISES

a) Indes françaises. — Sur 513 km², 265.388 habitants (1921), dont 15.000 musulmans : Sunnites *hanéfites* de race *bengali* à Chandernagor, de race *labbay* et *ravuttan* (parlant *tamil*) à Pondichéry et Karikal ; *shâfi'ites* de race *moplah* à Mahé (parlant *malayalam ;* 13 écoles musulmanes sur 19), et parmi la haute caste commerciale à Pondichéry.

b) Indes portugaises. — Sur 3.807 km², 604.930 habitants (1910) dont environ 60.000 musulmans.

AFGHANISTAN

I. PEUPLEMENT

Situation, statistique. — Sis entre 29°30'-38°30' lat. N. et 61°-75° long. E., il touche à Bokhâra (N.), à la Perse (W.) et aux Indes (E. et S.). Il réclame au N.-W. une rectification de frontière (S. de Merv).

558.000 km². Pays de montagnes culminant à 5.158 m. (Koh-i-Baba), drainé par l'Oxus (N.), l'Indus (E.) et l'Hilmend (S.-W.).

6.380.500 hab. (chiffre insuffisant) ; auxquels s'ajoutent 6.000.000 d'Afghans émigrés aux Indes (*Pathans*).

Villes : Kaboul (150.000 hab.), Qandahâr (31.500), Hérat (20.000, dont 1.500 Juifs).

L'Islamisation. — Avant l'Islam, le pays afghan, iranisé très tôt, avait subi deux influences : *hellénique* et *hindoue.*

De 250 à 50 avant notre ère, il avait été gouverné par une dynastie *gréco-bactrienne* (sculptures célèbres, qui ont influencé l'art classique d'Extrême-Orient ; ruines étudiées depuis 1922 par la mission Foucher) ; puis, de 129 avant à 480 après J.-C., par des *Sakas* et surtout des *Kouchans ;* venus du N., ils s'hindouisèrent, et devinrent bouddhistes (on conserve encore une sébile de Sakya Mouni dans la mosquée de Qandahar). D'Afghanistan, l'influence de cette civilisation, dite *tokharienne,* gagna la Sogdiane et la Sérinde. Vers 480, l'Afghanistan fut partagé entre les *Huns Ephthalites* et les *Sassanides ;* un petit état *Kouchan* (*Shâhis* de Kaboul) subsista à l'E., jusqu'en 880 (remplacé par des rois dits « *brahmanis* », 880-1021).

Entre temps, l'Islam, vainqueur de la Perse sassanide, se heurtait à d'énergiques petites dynasties afghanes, surtout aux rois de *Ghôr* (450-1215), dès Shanasb (656) ; ce n'est que sous Mohammed I (815-40) et Soûrî I (840-60) qu'ils se convertirent.

C'était le temps des retentissantes prédications d'un théologien mystique, du rite *hanéfite :* Ibn Karrâm, de Zarandj apôtre d'Afshîn et Sourmîn en Ghardjistan, fondateur de l'école scolastique des *Karrâmiya,* qui fut surtout afghane.

Islamisé, l'Afghanistan, partagé entre *Samanides* (Hérat), *Ghôrides, Saffârides* (867-1232, en Sidjistan) et *Shâr* du Ghardjistân (987-1160), sous l'hégémonie des

Ghaznévides (960-1099) de Ghaznî, entreprit la conquête de l'Inde à l'Islam. Désormais tout l'effort afghan s'absorbera dans l'Inde, fournissant à la cour *ghôride* (puis *khildjî* = ghilzaï) de Dehli souverains, juristes, fonctionnaires et colons. A part l'intermède gengiskanide et l'autonomie locale des *Kort*, chefs ghôrides, à Hérat (1245-1389), l'Afghanistan reste uni à l'Inde musulmane du Nord, notamment sous les *Timourides*, dès Bâbor (1507).

Enfin, en 1709, Mîr Oweïs, du clan Ghilzaï, puis en 1747, Ahmad (1736-79) du clan Dourrani, champion de l'Islam à Dehli contre les Mahrattes en 1761, reconquièrent définitivement à l'Afghanistan son indépendance. Ce sont encore des émirs Dourrani (sous-clan *Barakzaï* vainqueur des *Saddozaï* sous Dost-Mohammad, 1817-63) qui gouvernent le pays, émancipé de deux occupations britanniques (1839-42, 1878-81).

La population est de race :

a) *iranienne orientale : Afghans*, 4 millions ; dont les tribus disent toutes descendre d'un certain Qeïs, par ses trois fils : Sarban (clans *Dourrani* ou *Abdali*, *Sherânî, Tôr Tarîn ; Yusufzaï, Mohmand, Shînwârî*), Batan (clans *Ghalzaï, Loudi, Lohânî*), et Ghurghust (clans *Mandôû Khêl, Pani*). Les clans *Orakzaï* et *Afridi* remontent à un certain Karrân. Au XVIIe s., l'auteur indo-persan du « makhzan-i-afghân », a inventé la théorie de l'origine *juive* des Afghans, par « Afghana, fille de Talout (= Saül) » (*sic*).
b) pure *iranienne* : paysans de l'W. (*tâdjik* de Hérat) et du S. (*Kayânî* du Sidjistân) ; *ghaltchas* du N.-E. (Badakhshan). 1 million 1/2.
c) *aryens* non iraniens : *Siyâh Pôsh* du N.-E. (Kafiristan) et *Hindki* immigrés : 500.000.
d) *turque : Uzbeg* de Balkh ; Tchahâr Aïmâq (« 4 groupes » : *Hazâri, Djamshidi, Taimani, Firouzkohi*) de l'E. de Hérat ; *Qyzylbâsh* de Kaboul et Hérat. 300.000.

La guerre sainte contre les « païens » du Kafiristan acheva en 1890 l'islamisation des Afghans (à l'exception de 3.000 *Juifs*).

Les Afghans sont en majorité *sunnites*, de rite *hanéfite*, depuis Ibn Karrâm (quelques *shâfi'ites* ; et *hanbalites*, comme Harawî Ansârî, † 1088) : 4 millions 1/2
Il y a des Afghans *shî'ites* : a) *duodécimains* à Hérat (*Kayânî*), Kaboul (*Qyzylbash*), en Sidjistân (*Sheïkh 'Alî*) et à Ghaznî (*Djaghouri*), 1 million ; b) *néo-ismaëliens*, à Balkh, à l'E. de Hérat (*Hazari*), et au N.-E. (*Ghaltchas*) : 300.000 ; c) *ali-ilahis* à l'E. de Hérat *Djamshidi*) : 300.000 ; d) *rôshanis* à la frontière indienne (clans *Orakzaï* et *Touri*) : 300.000.

La langue nationale afghane est un dialecte iranien oriental, le *poushtou* ou *poukhtou* : d'où le nom « Pathans » : 3 millions.

Cette langue, qui s'écrit en alphabet arabo-persan (cinq signes supplémentaires), est devenue littéraire à la fin du XVIe siècle : avec Akhônd Darwîza Ningarhari, canoniste hanéfite, adversaire des Rôshanis ; et avec le poète Afdal Khan Khatak. Le vieux dialecte persan de Hérat persiste sous la forme *zabouli* chez les *Hazâris*. Le dialecte mixte des Dardistan et Kâfiristan est très proche parent de la langue des *Tsiganes*, qui, émigrés vers 1305 en Occident, se sont islamisés dans beaucoup de régions (*Bulgarie, Syrie*, etc. ; voir ces noms). — Dialectes *turcs*.

Le *persan* est langue officielle.

II. GOUVERNEMENT

Cour, relations diplomatiques. — L'émir Amanollah Khan, 3e fils de Habibollah Khan, né en 1892, est monté sur le trône le 20 février 1919. L'anniversaire de son avènement est fêté comme « fête de l'indépendance » afghane, car il refusa immédiatement et définitivement la pension de vassalité de 1.850.000 roupies versée par le gouvernement des Indes.

Il a conclu quatre traités : *russo-afghan* (28, II, 1921) *turco-afghan* (1, III, 1921 ; validé le 20, X, 22), *anglo-afghan* (22, XI, 1921) et *perso-afghan* (7, IX, 23). Le premier prévoyait cinq consulats russes en Afghanistan (et réciproquement) ; le troisième établit trois consuls afghans à Bombay, Calcutta, et Karachi, et confirme le droit de l'émir à entretenir des légations diplomatiques permanentes à l'étranger.

III. ADMINISTRATION

Il y a dix ministères, un conseil d'État, et un *darbar*, assemblée annuellement convoquée, des *sardars, khans*, et *mollas* (chefs religieux).

L'administration financière locale est aux *mostooufi* (intendants) ; le contrôle est attribué théoriquement à une Cour des Comptes.

Le territoire est divisé en quatre provinces :

Kaboul avec Ghazni, Hazaristan (Ghôr) et Kafiristan). *Turkistan* (avec Tokharistan (Balkh), Badakhshan et Wakhan). *Hérat* (avec Bostet Sabzewar) et *Qandahâr* (anciennement Zamîndawar ; avec Sidjistân afghan).
En théorie, les provinces se subdivisent en *vilayets, kélar* et *'alâqé* ; les gouverneurs provinciaux (*naïb*) sont assistés d'un conseil de gouvernement. En pratique, les chefs de clans (voir ci-dessus) conservent leur autonomie.

L'administration cultuelle. — Les *cadis hanéfites* sont nommés par l'émir, et jugent strictement selon la *sharî'a*. Il y a un *cadi-des-cadis* ; une école de *cadis*.

A Balkh se trouve le *mazâr-i-sharîf*, pseudo-tombe d'Alî, fréquentée par les shî'ites ; et plus au N., sur l'Oxus, la tombe du mystique Tirmidhî († 898).

Dans la *Khotba*, après le nom de l'Emir, on mentionne seulement « les autres émirs musulmans ».

L'instruction. — *Madjlis-i-mearif* à Kaboul (4 écoles supérieures).
Écoles élémentaires, et *rochdiyè*.
Missions d'étudiants afghans en Europe (Paris, Berlin).

La presse : *Afghân* (Kaboul ; quot.) *Amân-é-Afghân* (id. bimensuel) ; *Ittihâd-i-Machreg* (Djelalabad ; heb.) ; *Istiqlâl Afghanistân* (quot., Qandahâr) ; *Ittifâq i-Islâm* (Hérat).

L'ARMÉE. — Solidement réorganisée depuis la mission turco-allemande de Djemal Pasha en 1916, elle compte : 80.000 fantassins, 18.000 cavaliers et 396 canons.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE, améliorée par des irrigations chez les Ghilzaï, produit des récoltes de blé, orge, millet, sorgho, maïs, *bâdjra ;* il y a jusqu'à deux moissons par an. Le métayage est fréquent. Cultures de tabac, garance, vigne.

Élevage de chevaux à Maimana. Le clan *Lohani* a 24.000 chameaux (commerce avec l'Inde). Soieries de Hérat, tapis Kirghiz à Mazar i-sharif. Peaux et laines. Quelques mines : fer (à Birmal), or, cuivre, lapis lazuli et rubis « balais » (= du Badakshan).

COMMERCE EXTÉRIEUR : vers l'Inde, importation £ 809.000 (1921-22) ; exprotation £ 1.353.700 ; vers Bokhara, ces deux chiffres seraient à doubler.

Voies d'accès : Meshhed-Hérat, Merv-Hérat ; Karshi-Kélif-Kaboul ; les trois passes de Khaïber, Ghazni-Urgun et Kodiak-Pischin, vers l'Inde.

MONNAIES. — Unité : la roupie afghane (se change normalement contre 8 pence anglais). Des pièces et des timbres afghans ont été reproduits ap. *R. M. M.*, XLVIII, pl. p. 31.

BIBLIOGRAPHIE. — *Nizâmnâméyé-techkîlâté Asasiyé Afghanistan* (en persan), Kaboul, 1921, anal. par L. Bouvat (*Revue du Monde musulman*, XLVIII, 26-54).

Nizâmnâméyé Nikâh vé Aroûsi (id.), Kaboul, 1920 (*R. M. M.*, XLVIII, 55-60).

Joseph Castagné, *Notes sur la politique extérieure de l'Afghanistan*, (*R. M. M.*, XLVIII, 1-25).

PERSE (IRÂN)

I. PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES :

Sise entre 25°-40° lat. N., et 44°-63°30′ long. E., la Perse est limitée : au N., par la fédération des républiques soviétiques russes (qui lui a rétrocédé en 1921 Firouzé et Achourada, cédés en 1841, 1893) et la mer Caspienne : à l'E., par l'Afghanistan ; au S.-E. par les Indes britanniques, au S. par le golfe Persique (Serhed provisoirement occupé par la Grande-Bretagne), à l'W par la Mésopotamie et la République turque.

1.645.000 km², répartis en : *a*) plateau central de l'Iran, élevé d'environ 1.200 mètres, avec dépressions de 350 m. d'alt. moyenne, occupées de l'Elbourz au Mekran par le « grand désert salé » (*Dasht-i-kavir ;* au S. E. : *Dasht-i-Loût*), et par quelques lacs ; *b*) arc montagneux caspien, culminant, au-dessus de l'Elbourz, à 5.900 m. avec le cône volcanique surajouté du Demavend ; *c*) arc extérieur sud, à plis dissymétriques, du Zagros au Fars (terres « froides » granitiques : Elvend, 3.200 m., terres des défilés « Tengsir », calcaires ; et terres « chaudes » alluviales) ; *d*) dépôts calcaires côtiers du Mekran, et cônes volcaniques vers Bam (4.500 m).

Il n'y a pas eu de recensement officiel ; voici l'évaluation admise depuis un quart de siècle (que E. Lorini établit en 1900 dans sa *Persia economica contemporanea*) ; 9.322.000 hab., dont 2.138.320 de nomades non-persans (*Turcs, Arabes*) et 200.000 semi-nomades persans (*Lours*) ; 40.000 agglomérations de sédentarisés.

Villes principales : Téhéran (280.000 hab.) ; Tabriz (200.000) ; Isfahān (100.000) ; Meshhed (75.000) ; Shirāz (53.000) ; Hamadân (50.000) ; Kermān (50.000) ; Yezd (45.000) ; Barferoush (40.000) ; Kirmanshah (40.000) ; Qazvin (35.000) ; Qomm (30.000) ; Kashān (30.000.) ; Recht (30.000) ; 'Abbâdân (11.000).

L'ISLAMISATION. — On compte actuellement en Perse, au point de vue religieux :

1° 6.800.000 musulmans *shi'ites imamites* (duodécimains), c'est-à-dire du rite *dja'farî*, « religion d'Etat » (acte constitutionnel additionnel du 7 oct. 1907 § I, II, XX). Ils se subdivisent en : a) *osoûliyoûn*, qui comprennent : la masse des croyants (5 millions 1/2), dirigés par des canonistes autorisés (*modjtéhid*) ; puis un

certain nombre d'intellectuels, à tendances philosophiques, *hokâmâ* (15.000, ou) mystiques, *ni'métallahiya* (50.000). Et b) *akhbâriyoûn*, qui n'admettent en droit que l'autorité des traditions (*hadîth*) du Prophète et des XII imâms (1 million ; à Hamadân, en Ahwaz, et, au dehors : à Bahreïn et en Ahsâ).

2° Diverses sectes *musulmanes shî'ites* dissidentes : a) *noqtawîya* (ex-zeïdites du bas Guilân, 100.000) ; b) *sheïkhîya* (Hamadan, Tabriz, Qazvin, Kerman (6.000) ; en tout 250.000) ;

3° Les deux rameaux du *bâbisme* : a) *azalis* (décimés, comme révolutionnaires, de 1906 à 1912 : 50.000) ; b) *béhaïs* (syncrétistes; leur chef, à Acre, était 'Abbâs Effendi (= 'Abdal Béha) † 27 nov. 1921, remplacé par Shawqî bey (à Oxford) ; 650.000 ; dans toutes les villes, notamment Téhéran (30.000), Kerman (3.000) et Nîrîz ; 3.000 convertis aux États-Unis, en Europe, aux Indes;

4° Les sectes *shî'ites extrémistes* : a) *'ali-il ahis* (*ahlé Haqq*), fondés au xvi° s., chez des *Turcs*, répandus chez des *Kurdes* et des *Lours* (à Kirind) : 8 sections, *Atèchbégui Dawoudi*, etc. ; en Demavend, Mazandéran, Khorasan : 300.000 ;

b) *Néo-ismaëliens* et *horoûfis* : depuis le xi° siècle autour d'Alamout ; puis en Guilan (Lahidjân et Kohdom), Kerman, Sirjân, Qaïn, Birjand, Nishapour : 150.000 (voir ici p. 299). —; c) *yézidis*, à Makou.

5° Les musulmans *sunnites*, presque tous *shâfi'ites* (Kurdes, Talech, Arabes) ; avec quelques *hanéfites* à l'E. (Afghans) : 860.000.

En dehors de cet ensemble, de 8 millions 330.000 musulmans, on trouve : *a*) des *chrétiens* : *arméniens-grégoriens* (Tabriz, Djoulfa d'Ispahân (1604), Hamadân) et *arméniens-latins* (Ispahân, Ourmia), 51.330 ; *orthodoxes russes* (vers Astérabad), 40.000 ; *jacobites*, *nestoriens*; et *uniates* (parlant *syriaque*; ils étaient 31.750 en 1914 ; 10.000 furent tués par l'invasion turque en 1915 ; les autres s'enfuirent d'Ourmia à Bakouba 1919-21 ; puis Mossoul ; sauf 10.000 à Tabriz et Hamadân ; 20.000); *protestants* (3.000) ; *b*) des *juifs* (talmudistes, caraïtes, restes des 'isawiya, 'ananiya, youdghâniya ; à Téhéran, Ispahân, Hamadân (tombeau d'Esther), Yezd, Kerman : 22.170) ; des *mazdéens* (guèbres), dernier reste de la religion nationale persane, 11.000, à Yezd (8.500 ; 4 temples, 5 tours du silence), Kerman (2.400 ; 2 temples, 6 tours du silence), Téhéran (350 : 1 tour), Shirâz, Kachan : il y en a 101.778 aux Indes (*parsis*); *d*) des *sabéens* (mandaïtes) ; 300 à Howeïza, Shoshter, Mohammera.

Les races islamisées se répartissent entre :

1° *Iraniens*: a) *iraniens* proprement dits : du centre, du Nord (Guilék, etc.) et du Sud (*Lours*, 270.000 dont les *Feïlis* ; et les *Bakhtyaris* : Heft-Lang et Tchahar Lang).

b) Iraniens de l'W. ou. *Kurdes* (760.000) : *Milan, Shekkak, Moukri, Sihnehi, Garroûs, Sendjâbî, Djâfi, Gourani, Läki*), dans tout le Kurdistan; près Qazvin (*Khodjavendis*) ; en Khorasan et en Seistan (ici p. 316) ;

c) Iraniens de l'E. : *Afghans* : à Tabas ; à Astérabad (*Bengèchi*) ; et *Béloutches* (24.000 ; *Sarbandis*, installés à Hamadan au xvii° siècle).

2° *Turcs* : 2.000.000 : *a*) clans *Afshār* (oghouz Qâsimloû et Erekhloû), 350.000, dispersés par Nâdir Shāh, leur chef, aux points stratégiques ; clans *Talech* ; *Khaladj* (Fars) ; *Qashqaïs* (id.) ; *Shâhséven* d'Ardébil ;

b) Clans *Qādjār* (parents de la dynastie actuelle), en Astérabad (*Qyzylbâsh*);

c) Turkmènes : *Tcharva* ; et *Tchömours* d'Astérabad (80.000); *Qaragozlou* (Hamadan) ;

d) *Mongols*, çà et là (à Qaïn ; *Inanlou*, *Baharlou* et *Nafar*, en Fârs).

3° *Arabes* 300.000 : *a*) quelques vieilles familles nobles, *seyyid* et autres, descendant des colons de la conquête, venus des *djond* de Basra et Koûfa.

b) Nomades appelés par les Séfévides en Fârs N. et Kermān (*Sheïbânis, Djebbâra*) et vers Birjand) ; *c*) riverains du golfe Persique (*Djawāsim, B. Marāziq*; *Ka'b* de l'Ahwāz, dirigés depuis 1690 par les *Alboû Nâsir* Sheïkhs de Mohammera) ; *Montafiq* de Howeïza ;

4° *Tsiganes* : 14 sections, dont les principales sont : *Krishmāl* du Khorāsân, *Gurbati* du S. E. ; *Djougi* (étameurs), *Gooûdari*, et *Kerzi* d'Astérabad ; *Sousmanis* du Kurdistan : 80.000 ; ils ont un chef responsable devant le gouvernement, le *shatirbashi*.

En outre, 42.000 Européens (dont 40.000 immigrés russes sur l'Atrek). — Il y a d'importantes colonies *persanes* dans l'Inde, à Constantinople, au Caire, en Transcaucasie, en Ciscaucasie, en Transcaspie.

L'islamisation de la Perse, consécutive à la bataille de Néhavend (640), a été poursuivie d'abord par les colonies militaires (*djond* des 2 Mâh, et du Khorāsân) des Omayyades. Elle a conquis d'abord la majorité des *mazdéens* (vers 800-850), puis elle a rallié les *manichéens* et les *khorremiya* grâce à une série d'apôtres, les uns shî'ites, *ismaëliens* et *zeïdites*, les autres sunnites, *hanéfites karrāmiya*, puis *shāfi'ites* (dès le xi° s.). Enfin elle a réduit des minorités compactes de *nestoriens* et de *juifs*.

La Perse a été en majorité *sunnite* jusqu'au xv° siècle ; le *shî'isme imâmite*, où l'on a imaginé gratuitement voir une réaction nationale iranienne, a été implanté à Qomm du viii° s. au xii° s. par de purs *Arabes*, comme Nöldeke et Goldziher l'ont montré ; il n'a diffusé qu'au xii° siècle et il n'est devenu religion d'Etat que sous les Séfévides.

L'élite intellectuelle de la Perse a joué dans l'histoire mondiale de l'Islām un rôle considérable, dû non pas à un parti-pris ethnique, mais à son dévouement profond envers une foi supranationale.

La langue *arabe*, constamment étudiée en Perse, y possède encore aujourd'hui quelques-uns de ses meilleurs grammairiens. En dehors du *persan* littéraire, il faut mentionner les dialectes iraniens du N., puis les dialectes *kurdes* et *afghans*. Les clans *turcs* ont gardé le dialecte *turc azéri*.

II. GOUVERNEMENT

Tant que la Perse fut *sunnite*, la *Khotba* s'y dit pour le calife omayyade, puis 'abbâside (même après 1258: de 1354 à 1384, sous les Mozaffërides du Fârs). Les premiers souverains shî'ites imâmites, Ghâzân (1295-1304) et Euldjaïtou (1305-1316) ne revendiquèrent aucune autorité canonique: mais les *Séfévides* (1501-1722), issus d'un mouvement mystique shî'ite, se considérèrent comme chefs légitimes de la religion, notamment Shâh Isma'îl (1502-24) : chef de la secte des *'Aliilahis* (*Ahlé-Haqq*, *Qyzylbâsh* ; comme le prouve son « diwan Khataï » en turc).

La dynastie présente des shâh *Qâdjârs* (1795) n'a aucune prétention à l'autorité canonique.

Le shâh actuel, 7° souverain Qâdjâr, Ahmad-ibn Mohammad 'Alî, né le 20 janv. 1898, a été proclamé le 16 juillet 1909, après l'abdication de son père, et déclaré majeur en 1914. Le *wali'ahd* (prince héritier) est son frère Mohammad Hasan.

La constitution du 5 août 1906, approuvée le 30 décembre 1906, a soumis en théorie les affaires de l'État au contrôle d'une Assemblée nationale (*madjlis*; élue pour 2 ans), devant laquelle le ministère (7 portefeuilles : guerre, intérieur, affaires étrangères, instruction publique, postes, finances et justice) est responsable. Le nouveau premier ministre (29 oct. 1923), Riza Khan (Sardar Sepah), a, depuis 1921, sous cinq ministères successifs, restauré par son énergie l'autorité gouvernementale.

Depuis 1906, le contrôle du Parlement (*madjlis*) sur l'administration cherche à s'affirmer. Divers partis se sont formés: *teshkili* (conservateurs Prince Firouz ;

Vossough al Dooulé) et *zeddé-teshkili* (démocrates : Taghi Zadé), *heiyate-mottâyéfé* (coalition religieuse), *'itidâliyoûn* (modérés : Moshîr al Dooûlé), *ittifâqiyé* (progressistes), *idjtimâ'iyoûn* (socialistes; *'âmmiyoûn*, et *ittihâdiyoûn*, unifiés : Zia ed Dine). Deux partis régionalistes ont pris consistance : démocrates de *Tabriz* et *jeunes-bakhtiyaris*.

Le traité anglo-persan d'août 1919, assujettissant la Perse au contrôle militaire et financier britannique, a été récusé et dénoncé en juin 1921. Le traité russo-persan du 26 février 1921, et les accords afghan-persan et turco-persan ont assuré provisoirement l'indépendance nationale (divers points de la côte sud sont encore contrôlés par la Grande-Bretagne ; conflit pour les bureaux de poste).

La Perse a des représentants diplomatiques à l'étranger, et un délégué à la Société des Nations.

III. ADMINISTRATION

L'administration provinciale. — Théoriquement, la Perse se divise en *eyâlât* (de 4 à 11 : aux *farmân farmâ*), subdivisés en *vilâyât* (provinces ; aux *hâkims*), *bolouk* (aux *naïb* et *mo'in-al hokoûmé*, et *ghariyé* (*deh, nahiyé* ; aux *ketkhoda*). *Eyâlât* et *vilâyât* peuvent être conjugués ou sectionnés.

Liste, par *eyâlât*, des 33 provinces actuelles (constitution de 1906, art. 6), avec le nombre de leurs députés (136) au Madjlis (loi de 1912) :

I. *Téhéran :* Téhéran (et Savé; 15) ; Qomm (1).
II. *Azerbaïdjân :* Tabriz (15).
III. *Guilan et Talech :* Recht (6).
IV. *Mazandéran :* Firouzkouh (ex-Tabaristan : 1), Mazandéran (Sari : 5), Astérabad (anc. Djordjân : 1)
V. *Khorâsân* (15) : Meshhed, Sîstan (avec Qaïn et Kouhistan), Turbet-i-Haïdari, Tourshîz, Khaboshân, Boudjourd (ex-Isfaraïn), Shahroûd, Bistâm (avec Simnân et Damghân : ex-Qoumis).
VI. *Khamsé :* Khamsé (3); Garrous (1) ; Qazvîn (2).
VII. *Fârs :* Fârs et les ports (13), Arabistan (4).
VIII. *Kermân :* Kerman (et Béloutchistan persan = Mekran : 7).
IX. *Kurdistan* : Kurdistan (4), Hamadan (2), Kirmanchah (ex. Dinaver 4) ; avec Zohab.
X. *Isfahân :* Isfahân (5), et Yezd ; Kachan (2).
XI. *'Irâq :* 'Irâq (2), Melayir (Touvi et Sirkan : 2) ; Néhavend, Khounsar, Kéméré, Mahallât et Gulpaygân (2).

En pratique, partout où les tribus ont gardé des chefs héréditaires puissants, ces derniers sont investis de l'autorité locale.

Ex : en Fârs, les ilkhanis des *Qashqaïs*, les sheikh des *Shahsévens*, des *Khamse* « cinq » (Inanlou, Baharlou, Nafar Djabbaré et Basseri, dirigés par les Qawâmis ; les sheïkh des *Ka'b* (à Mohammera) ; les Khans Kurdes, comme les ilkhânis des *Djâf*. L'Ilkhâni des Lours *Bakhtiyaris* (assisté d'un *ilbagui*) s'est fait concéder les gouvernements du Tchahar Mahall et de Kouh Guilouyé.

Les territoires de tribus sont entourés ainsi de fiefs (*tiyyoul*). De nombreux *waqf* échappent au contrôle de l'autorité normale.

Le cadastre de Feth-'Alî, qui n'a pas été remis à jour, avait établi l'assiette de l'impôt suivant les cinq formes de propriété : fiefs en commende (*tiyyoûl, arbâbi*), mainmorte (*waqf*), bien collectifs (*'omoûmi*), domaine d'État (*Khalissé*), et petite propriété individuelle (*Khordamalik ;* taxée de 20 p. 100 à 40 p. 100 de la récolte). Cette dernière classe, la plus intéressante, a été pressurée.

L'administration cultuelle.

Les cérémonies cultuelles du *shî'isme* n'ont que de faibles divergences avec celles des rites sunnites (5 *takbîr* aux funérailles ; finale de l'*âdhân* ; mariage, etc.) ; depuis la disparition du XIIe imâm (878), son « absence » (*gheïba :* « petite » jusqu'en 945 ; « grande », qui dure encore) enlève aux cérémonies leur solennité. Cependant il y a une moyenne annuelle de 3.000 pèlerins persans à la Mekke et à Médine (tombes des IIe, IVe, Ve et VIe imâms).

Il y a une hiérarchie : les *mollas* de villages sont soumis aux *modjtéhids ;* le chef suprême des *modjtéhids* réside à Kazimên (Khâlisî). Autres fonctionnaires religieux : *cheïkh-el-islâm* (juge) et *imâm djoum'é* nommés par l'État, *pishnamâz* (prône du vendredi), *muezzin*, *motevelli* (administrateur des biens).

Les fêtes *shî'ites imâmites* ont été spécifiées p. 14 ; on y ajoutera : 22 moharram mort de Moûsa Kâzim ; et 20 safar, ziyarat-al-arba'in.

Les pèlerinages *shî'ites imâmites* sont : d'abord, hors de Perse, les lieux saints de l'islam (au Hedjâz) ; et en Mésopotamie, les tombes des imâms : du Ier imâm, 'Ali, à Koûfa près de Nedjef, de son défenseur, Salmân, à Salmân Pak ; du IIIe imâm, Hoceïn, à Kerbéla ; des VIIe, IXe et XIe imâms, Kâzim, Djawâd et 'Askarî, à Kazimên ; et le lieu de la disparition du XIIe imâm, Mohammad Mahdî, à Sâmarrâ. Puis, en Perse, la tombe du VIIIe imâm, Rizâ, à Meshhed, de sa sœur Fâtima à Qomm, de ses frères à Kachan, de trois de ses fils à Shîrâz, et de son descendant, Shâhzâdé 'Abd-al-'Azîm, à 20 km. de Téhéran ; près de Tauris, la tombe d''Awn et Zeïd, deux fils d''Alî ; à Khoï, celle de Hâddj Ya'qoûb, descendant du IVe imâm.

En principe, le shî'isme n'admet pas de *congrégations ;* celles des *Séfévides*, fondée à Ardebil par Safî-al-Dîn († 1334; tombe célèbre), formait plutôt une secte, dissidente, d'*'Ali-ilahis*. Seul, Ni'matallâh († 1431 à Mâhân, près de Kerman ; tombe célèbre) a réussi à fonder un véritable ordre imâmite, *Ni'matallâhiya* (chef à Téhéran : Zahir-al-Dooulé ; branche autonome à Gunâbâd 'Khorasan) Les membres de l'ordre sunnite des *Qalandariya* visitent encore deux de leurs anciens centres, Turbet-i-Haïdar et Sâvah. Il y a des *naqshabandiya* en pays kurde.

L'instruction canonique est donnée éminemment à Kerbéla et Nedjef, et normalement dans les *médresés* existant dans chaque grande ville de Perse (spécialement à Isfahân).

Écoles primitives de village (*mekteb-é-ebtédaïyé*). Écoles secondaires à Téhéran, Tabriz, Isfahân, Recht, Shîrâz, Meshhed et Kermân. Il y a d'importantes écoles européennes (Lazaristes français, Téhéran). Enseignement supérieur au *Dâr-el-Fonoûn* de Téhéran (politique, militaire, médical : puis juridique, technique, artistique et musical).

La Presse. — Les journaux communistes ont été supprimés (*Toufân, Haqiqat, Nedjaté Irân*). Restent : *Irân, Ittihâd, Bamdadé Rôshan, Djahânê Zanân* (féministe).

La justice *civile* est calquée sur le type français (justice de paix, *solhiyé ;* 1re instance : *mehkémé ebtédaïyé ;* appel, *estenâf* (8); cassation, *tamyîz*.

L'armée : en théorie 78 bataillons (*fooûdj*) d'infanterie, et 13 batteries (*desté*) d'artillerie. Gendarmerie suédoise (Colonel Hjalmarson) ; puis « South Persian Rifles » à cadres britanniques (1918-21). Le Sardar Sépah poursuit actuellement sa réorganisation.

IV. **TRAVAIL ET PRODUCTION**

L'Agriculture : céréales (5 millions 1/2 de *kharvar* par an ; *kharvar* = 460 kgr.), blé, riz (Caspienne) ; légumes, fruits variés, coton, tabac. Forêts encore importantes. Vignes (Chirâz) ; thé (Caspienne ; essais). Fleurs ornementales (tulipe, *lâlâ*, et narcisse ; aimées des Sassanides).

Mines : or, argent, fer, cuivre, nickel, mercure, charbon, sel gemme, ocre (Ormuz), turquoise (Nishapour) ; *pétrole* de *Susiane* à Tembi (Shoster), docks à Breïm et 'Abbâdân : « Anglo Persian C° », en pleine prospérité ; du *N. de la Perse*, concession russe Kochtaria, amér. Sinclair. Sources minérales.

L'Industrie. — Les artisans de Perse sont de premier ordre, comme tempérament artistique et habileté de main.

Tapis de Perse : types d'Azerbaïdjan (Herez Bakhshi, Gorovan, Sirab ; Qaradagh ; Kachan ; Saoudjboulak ; Tabriz), Ardilan (Bijar, Lulé, Kirmanchah, Senna), 'Irâq 'Adjamî (Feraghan, Hamadhân, Isfahân, Joshaghan, Sarawan, Saruk, Sultanabad : Mahal, Muskabad, Savalan), Fars (Nîrîz, Larish, Shiraz). Khorasan, Kerman. — 1.200 métiers à Tabriz.
Objets de métal (Kachan) filigranes (Zendjân), toiles peintes (*Kalemker*) d'Isfahân, cuirs, fourrures, porcelaines (*qichânî*).

Les corporations. — Encore fortement organisées dans les villes sur le type traditionnel ; les *25 classes corporatives* de Téhéran ont voté en corps pour élire au 1er Parlement de 1906. Les bolchévistes ont essayé de tirer parti d'*unions professionnelles* d'ouvriers salariés formées dans le N., à Enzeli (pêcheurs, porteurs, bateliers), et même à Téhéran (10 créées en 1921 : boulangers, imprimeurs, postiers, télégraphistes, confiseurs, commis, tailleurs, instituteurs, employés de commerce, passementiers). Chambre de commerce à Téhéran depuis 1917. Installations électriques à Téhéran, Tabriz, Meshhed ; minières au Qaradagh.

Commerce général. — Importation : £ 14.183.842 (1921) ; exportation : £ 10.917.023 (y compris Russie ; riz).
La Perse exporte : pétrole, tapis, opium, fruits, gomme, peaux, cotonnades, tabac (vers Égypte, Inde, Turquie, Mésopotamie). Elle importe : sucre, cotonnades, thé, animaux, laine filée, mercerie, lainages, numéraire or et argent, farine, tissus soie-coton, pétrole (principalement de l'Empire britannique, 75 p. 100).
Ports : Bushir, Bender Abbas et Mohammera au golfe Persique ; Astara, Enzeli, Meshhedi-sar, Bender Guez sur Caspienne. Le privilège russe de la navigation en Caspienne (1828) a été aboli par le traité de 1921, et les concessions russes restituées à la Perse.
Droit de 5 % *ad valorem* sur importations et exportations.

Voies ferrées (150 km.). — Djoulfa-Tabriz, avec embranchement de Sherefkhané ; voie étroite Shahtahty-Makou-Avadjik ; voie Téhéran-Shâh 'Abdal'Azîm.

Routes. — Au xviie siècle, les 18 *routes royales* d'Abbâs I. Actuellement, routes Enzeli-Téhéran, Qazvin-Hamadan (russes) ; Mohammera-Isfahân (dite route anglaise des Bakhtyaris) : Téhéran-Qomm-Sultànabad. Vers la Turquie, par Khoï-Erzeroum ; vers la Mésopotamie, par Khanikin-Bagdad ; vers l'Afghanistan, par Turbet-i-Haïdari-Hérat.

Tourisme et archéologie : ruines de Suse, Persépolis, Takht-i-Bostân. Villes d'art musulman : Ispahan. — Privilège archéologique français.

Monnaies et poids. — *Mithqâl* 4 gr. 64 ; *mann tabrîzî* 2 kg. 969 ; coudée (*zâr*) de 1 m. 04 à 1 m. 12 ; parasange (*farsakh*) de 6 km. 240 ; arpent (*djerîb*), de 1.108 m² 64. 218 bureaux de postes, 131 de télégraphe (Cie britannique). Monométallisme argent (*tomân* d'or n'existe plus) : unité, *qrân*, 1/10 de tomân, soit exactement 1 franc argent (= 1000 *dînârs*).

Imperial Bank of Persia (Reuter, 1889) : émet les billets ; *Banque russe de prêts*, cédée en 1921 à la Perse.

Bibliographie. — *Revue du Monde musulman*, vol. LII et LIV (G. Ducrocq sur *la politique des Soviets et de l'Allemagne en Perse*) ; cf. vol. XXIII (L. Bouvat : *la Loi électorale*).
Saleh Khan Hechmet el Saltaneh, *la Perse économique*, Paris, 1920.

NOTE SUR LE KURDISTAN

Le projet de traité de Sèvres (1920; art. 62-64) avait prévu l'autonomie locale, et éventuellement l'indépendance, des « régions où domine l'élément kurde », entre l'Euphrate (W.), l'Arménie (N.), la Syrie et la Mésopotamie (S.); y compris les Kurdes du vilayet de Mossoul; avec des privilèges pour la minorité chrétienne assyro-chaldéenne. Ces prévisions, passées sous silence dans le traité de Lausanne (1923), tenaient compte de l'homogénéité linguistique et sociale d'un ensemble de tribus iraniennes trop caractéristique pour être passé sous silence ici :

a) *Kurdes persans du Sud* (provinces de Kirmanchah et Ardilân) : clans (et dialectes) *Badjilan, Sendjabi, Cheref-Baïni, Ridjâbi, Lâki, Kelhour, Sennéhi*, encastrant des autochtones iraniens non kurdes, parlant *gourani* et *aorami*.

On trouve des émigrés kurdes jusqu'en Kerman, Béloutchistan, Séistan (*ghali*).

b) *Kurdes mésopotamiens du Sud* (Kerkouk, Soleïmanié et Keuï Sandjak) : clans *Bilbas, Khoshnao, Sheïkh Bezeïni, Djâf, Bâbân, Hamawand, Dzeï* et *Dawoudié*.

c) *Kurdes Hakkiari* (E.-N.-E. de Mossoul, Amadia et Rovandüz) : clans *Rovandüz* (chefs Sôran), *Bohtân* (chefs : Bedir Khân), *Herki, Djellali, Miran, Hakkiari* (les chefs, affiliés aux *Naqshabandiya*, sont les « Sâdat » de Néri en Shemdinân [ou Nawtchiya] : sheïkh 'Obeïdallah en 1880; puis son neveu, le sénateur ottoman 'Abd al Qâdir), *Hartush, Behdinân*.

d) *Kurdes persans de l'Est : Garroûs* (Bidjar), *Hajawand, Koudjour* et *Kélardecht* (Mazandéran), *Mafi, Païnéwend, Djelilwend* (près Qazvin : dialecte *Khodjawendi*); *Khaboshân, Boudjnourd,Derguez* (Khorasan).

e) *Kurdes du Nord : Moukri* (au S. d'Ourmia) ; *Shekak, Goyân, Atmanikan*, (S. Van) ; *Modeki* (W. Bitlis) ; *Hasananli, Djibranli, Zirikanli, Berizanli, Sipikanli, Mamakanli, Zilan, Haïderanli* (au N.-W. et N.-E. de Van, jusqu'à Kars). Il y en a en Lazistan.

f) *Kurdes du Dersim : Bellikan, Milan, Balashaghi, Kureshli, Kochkiri* (E. Sivas), *Sinaminli* (N.-W. Malatia), tous shî'ites; *Kao* et *Kikieh*, entre les *Zazas*, iraniens non Kurdes (parents des *Gouran*) au N., et les colons turkmènes *Karagetch* au S. ; tous sunnites.

Encore plus à l'ouest, les clans *Richvan, Yambekli*, ont poussé jusqu'aux alentours d'Angora, Qirshèhir, Samsoun et Qaïsarié.

g) *Kurdes du Tour Abdîn et de Syrie : Mahalemi*, près des arabophones *Mamikan* et *Saur : Milli, Zirofkan ; Dellikanli* (près Alexandrette), *Berazié* et *Alush* arabophones au S. d'Ourfa) ; *Mendikan* (au mont Sindjâr) ; *Sheïkhanli, Selifanlou, Sherkanlou, Doudeki, Toroun* (près d'Alep).

Les dialectes *kurdes* (étudiés par Jaba, Chodzko, Justi, Houtum-Schindler, Mann, Soane, Lerch, Nikitine et Minorsky) tendent à s'unifier; 'Abd al Rahmân, des Bedir Khan, du clan Bohtân, avait fondé dans ce but à

Constantinople le journal *Kordistân*, en 1898. En 1908, un autre journal kurde, *Hatâwi kourd*, parut à Constantinople durant quelques mois. Depuis le XIVe siècle, il existe une littérature kurde.

Saladin (Salâh al Dîn Yoûsof al Ayyoûbî, né Takrît 1137 † Damas 1193), qui reprit aux croisés Jérusalem, était, par son père Ayyoûb-ibn-Shâdî, un *Kurde* shâfi'ite de Tovin (clan *Shabokhtan*, S. Erivan).

Les Kurdes sont presque tous musulmans :

a) Au centre, *sunnites shâfi'ites*, de Soleïmanié à l'Ararat et d'Ourmia à Kharpout. Ces shâfi'ites sont affiliés aux ordres *Naqshabandiya* ou *Qâdiriya*.

b) A l'ouest et au S.-E., ' *shî'ites 'ali-ilahis* (*Ahlé Haqq, Qyzylbâsh*) *:* entre Khanikin et Bouroudjird, et en Dersim ; d'où 2.000 ont émigré à Kars : 650.000.

c) En quatre points, ils sont *yézidis* (*Dâsinis*) : près de Zakhô (clans *Haweri, Shaykhan, Reshkan:* tombe de Sheïkh 'Adi) ; en Tour 'Abdîn (clans *Dorkân Duzikan, Alian*) *;* au djebel Sindjâr (clan *Mendikan*) ; entre Van et Khoï, et au Sipan Dagh ; au S. d'Erivan : 50.000.

d) Quelques familles kurdes, restées *chrétiennes*, à Oramar et en Shemdinan (S. d'Ourmia), se sont fondues dans la minorité avoisinante assyro-chaldéenne qui montait à 100.000 en 1914).

e) Enfin, il y aurait quelques Kurdes *behaïs* à Shahak et *bektâshis* à Bedjân (E. de Mossoul).

Il y a 750.000 Kurdes en *Perse*, 80.000 en *Arménie*, 499.336 en *Mésopotamie*, 20.000 en *Syrie* (N. des Alaouites, et Beïlân), et 2 millions en *République turque*. Total : 3.350.000.

BIBLIOGRAPHIE. — Le classement suivi dérive, avec des corrections, des données publiées par Sykes (sir Mark) ap. *The caliph's last heritage* (Londres, 1916, pp. 553-588); ces données, qui ont, durant les années 1918-20, guidé la politique interalliée en Kurdistan, seraient à remanier plus profondément; B. Nikitine a bien voulu, ci-dessus, y apporter les rectifications les plus urgentes.

L'ANCIEN EMPIRE OTTOMAN

République turque.
Zones de mandat : Mésopotamie.
Syrie.
Palestine.

Le démembrement de l'Empire ottoman, enregistré par le traité de Lausanne, ne paraît pas avoir amené la stabilisation de la question d'Orient.

La République turque, *issue d'un profond mouvement de rénovation nationale, est absorbée dans de graves problèmes : problème* intérieur *de la reconstitution agricole et industrielle, qui complique la propagande communiste intéressée d'une puissance limitrophe, la Russie ; problème de l'*unification de tous les Turcs, *depuis Kazan et Bokhâra, à travers Perse et Caucase ; là encore, la Russie bolcheviste a détruit les espérances des nationalistes turcs ; et enfin, problème du* panislamisme : *la Turquie nouvelle peut-elle rester à la tête de l'Islam, et garder le siège du califat universel ; ses tendances laïcisantes semblent l'en détourner. Actuellement, malgré tant de désannexions et de massacres, son unité ethnique n'est pas encore atteinte, et il est très douteux que l'on arrive à faire de tous les groupes* kurdes *des éléments* turcs *et* sunnites.

Toute solidarité économique et sociale est en ce moment rompue entre ce qui reste de la Turquie et ses anciennes dépendances, Mésopotamie, Syrie, Palestine. *La Mésopotamie n'a pu être amalgamée à l'Empire des Indes, et la durée de son autonomie reste en question. La Palestine ne saurait être indéfiniment occupée militairement comme la « tête de pont » d'un canal de Suez, voie internationale, contrôlé par une seule puissance ; ni séparée de la Syrie. Enfin, en Syrie, la France mandatrice a assumé la double et difficile mission d'exercer son devoir séculaire de protectrice d'une minorité* chrétienne *que la panique pousse à émigrer en masse, et d'appliquer sa politique méditerranéenne d'amitiés* musulmanes, — *organique et sociale en Maghreb, économique et intellectuelle en Turquie, — conformément aux aspirations des musulmans syriens.*

RÉPUBLIQUE TURQUE (TURK DJEMHOURIYETI)

I. PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — La République turque, sise entre 26°-44° long. E. et 36°-42° lat. N., touche à la Bulgarie et à la Grèce (W.), à la Mer Noire (N.), à l'Union des républiques soviétiques (N.-E.), à la Perse et la Mésopotamie (E.), à la Syrie (S.-E.) et à la Méditerranée.

616.397 km², occupant le haut plateau anatolien, semi-désertique au centre (avec dépressions lacustres), dominé par le cône volcanique du mont Argée (3960 m.), bordé par l'Olympe de Bithynie, l'Aq Dagh de Lycie, le Taurus et l'Amanus ; drainé par le Tigre et l'Euphrate (S-E.), le Seïhoun (S.), le Méandre et l'Hermos (W.), la Sakharia et le Qyzyl Irmaq (N).

La nouvelle frontière a été fixée : avec les Républiques *soviétiques*, par le traité de Kars (13 oct. 1921 : restitution de Kars, Ardahan et Artwin) ; avec la *France*, par le traité d'Angora (Franklin-Bouillon : 20 oct. 1921 : restitution d'Aïntab et de la Cilicie) ; avec la Perse, le 31 oct. 1921 ; avec la *Grèce* [et les autres puissances], au traité de Lausanne (24 juillet 1923 : restitution de l'Ionie et la Thrace orientale). La frontière avec la Mésopotamie n'est pas encore fixée.

Le recensement de la population mâle (47 p. 100 du total) effectué en juillet 1923 pour fixer le nombre des députés à assigner à chacune des 63 circonscriptions électorales turques, est notre seule base statistique : il a donné 5.473.891 mâles ; ce qui correspondrait à 11.647.000 ou même 12.540.000 habitants (chiffre un peu fort).

En 1914 la population de ces mêmes territoires était estimée à 14.548.800 hab. La différence de 3 millions en moins s'explique par la guerre (300.000 tués) et par la disparition des éléments arménien et grec (voir plus loin).

Villes principales : Constantinople : 1.000.000 d'habitants, dont 670.712 *musulmans*, 284.743 *chrétiens* (188.681 Grecs, 76.062 Arméniens, 20.000 uniates) et 44.545 *israëlites* (Khasskeuy), selon le relevé de février 1923 (postérieur à l'émigration de 170.000 non-musulmans, dont 110.000 Grecs, 15.000 Arméniens et 6.000 juifs). Smyrne : 120.000. ; Brousse : 110.000 ; Scutari : 85.000. ; Andrinople : 80.000 ; Sivas : 65.000 ; Trébizonde : 55.000 ; Qaïsarié : 54.000 ; Qonié : 45.000 ; Bitlis : 40.000 ; Diyârbakr : 38.000 ; Angora : 30.000 (capitale actuelle).

L'ISLAMISATION. — On compte actuellement, en Turquie :

1° 7.880.000 musulmans *sunnites hanéfites* (y compris les 7.000 qui sont à Rhodes, île cédée à l'Italie).

2° 1.450.000 *sunnites shâfi'ites* (Kurdes, Arabes, Égyptiens). Et quelques *hanbalites* et *malikites*.

Le mouvement de réforme canonique des *salafiya* est moins fort en pays turc qu'en pays arabe ; l'élite intellectuelle tend plutôt, soit vers le mysticisme moniste et syncrétiste des *Mévlévis* soit vers la maçonnerie initiatique et laïcisante d'*Union et Progrès* (*Ittihâd wa taraqqi*, fondée vers 1903 par des *Deunmeh* de Salonique : ici p. 238).

3° 1 million de *shî'ites extrémistes 'ali-ilahi* (*ahlé Haqq Qyzylbash*), répandus surtout chez les *Kurdes* occidentaux et chez beaucoup de *Yuruks*, jusqu'à Angora et Adalia. Ils ont certains contacts avec les *Bektâshis* et les *Noseïris* (*Tahtadjis*). Ils ont un sheïkh à Khôbyâr, à 55 km. N.-E. Sivas, et quatre tekkés.

4° 80.000 *noseïris* (*'alawites*) près de Tarse (Cilicie).

5° 43.000 *yézidis* (Kurdes).

En dehors de ce bloc musulman, de 10.443.000 habitants, on trouve encore quelques débris des « nations » dissidentes, reconnues par l'ancien régime ottoman, instauré en 1453-1839 :

a) *Chrétiens grecs orthodoxes* : avec 2 communions : patriarcat œcuménique hellénophone du Fanâr [Mélétios IV, déchu, 1923, remplacé par SB. Grigorios] ; communion turcophone de Qaïsarié fondée par le P. Ephtimios en 1921, non reconnue. Il y en a encore 606.550, soit 499.550 dans la province de Constantinople, 107.000 en Anatolie (Isparta, Karaman) ; ceux de Thrace orientale (285.340) doivent être transportés en Grèce.

b) *Bulgares orthodoxes* de Thrace orientale : 37.000.

c) *Latins* et *grecs uniates* (3.000 près Constantinople) : 50.000.

d) *Arméniens grégoriens, uniates et protestants* (il y avait trois patriarcats grégoriens à Constantinople, Sis, et Aghtamar, sous la suprématie du siège d'Etchmiadzin en Arménie soviétique), 281.000 subsistent encore (dont 168.921 dans la province de Constantinople, 15.000 en Thrace orientale, 15.000 en Cilicie, 35.000 à Kharpout, 20.000 à Trébizonde, 13.000 à Bitlis).

e) *Syriens jacobites* du Diyarbakr et d'Ourfa (15.000 : patriarcat à Mardîn), *chaldéens nestoriens* de Van (20.000 ; patriarcat de Kotchanis en Mésopotamie), et *syro-chaldéens uniates* du Diyarbakr (15.000). En tout 50.000 (voir infrà, *Assyro-Chaldéens*).

f) *Crypto-chrétiens* du Pont (50.000 : musulmans *Kromli, Stavriotes*).

g) *Israëlites* (talmudistes groupés par le Grand Rabbinat de Constantinople ; avec quelques caraïtes, et deunmehs) : 180.000 environ (dont 100.000 dans la province de Constantinople, 15.000 en Thrace orientale, 25.000 à Smyrne, 3.000 à Brousse)

La répartition par races s'établit ainsi :

1° *Turcs* : a) *Osmanlis*, de race *oghouz* dialectes de Khodavendiguiar, de Kastamouni et de Karaman, etc.) : 7.353.500.

b) *Yuruks et turkmènes*, nomades : en Aïdin (*Zeïbek*), en Ismidt, Brousse, Sivas, Diarbékir, Bayézid (*Qarapapakh*), Smyrne et Adana : 400.000.

c) *Muhâdjir* ; colonies éparses de musulmans turquisés « réfugiés » (chassés d'Europe et du Caucase depuis un siècle) : *Pomaks* (Smyrne et Brousse) et *Bosniaques, Tatares* de Dobroudja et Crimée, *Lazes* et *Circassiens* : 600.000.

2° *Arabes* (syriens) établis çà et là, surtout en Cilicie (80.000 noseïris, et 20.000 sunnites) et à Ourfa.

3° *Juifs* : 200.000 ; dont 20.000 islamisés (*Deunmeh* : ici p. 238).

4° *Aryens* : a) *Kurdes* (voir le dénombrement détaillé, ici p. 316), au total 2 millions.

b) *Tsiganes* : en Cilicie, à Smyrne, à Tokat : 61.000.

c) *Grecs* : 656.500 subsistent encore, des 1.880.000 de 1914, car 400.000 ont été massacrés, 483.000 ont émigré (1916-23) et 350.000 doivent être transportés en Grèce (principalement du Pont et de la Thrace orientale ; cf. ici p. 238).

d) *Arméniens* : 281.000 subsistent encore, des 1.950.000 de 1914 ; car 1.200.000 ont été massacrés (1915) et 464.000 ont émigré (voir ici p. 257) ; environ 400.000 islamisés depuis le XVIIIe siècle, sont fondus dans la population *turque*.

5° *Assyro-chaldéens* (Tour 'Abdîn) : 50.000 subsistent encore, des 280.000 de 1914 ; car 175.000 ont été massacrés, 30.000 ont émigré au Caucase et 25.000 en Mésopotamie (voir ici p. 333) Il y en a en outre 510.000 dans l'Inde (Malabar : Trichoor, Ernaculam, Changanacherry) et 20.000 en Perse (dont 11.000 réfugiés en Mésopotamie ; après les massacres d'Ourmia).

L'islamisation de l'Anatolie, commença par le S.-E., du VIIIe au XIIe siècle, avec les colonies militaires des califes omayyades et 'abbâsides aux « frontières » dites *Thoghoûr* et *'Awâsim* : double ligne de forteresses du Taurus, — de Malatia à Tarse par Mar'ash, Massisa et Adana. En 1064, les Seldjoûqides ayant détruit le royaume arménien d'Ani, le front N.-E. de l'empire byzantin se trouva démantelé et une dynastie de Seldjoûqides s'installa à Iconium (Qonié, 1084-1300) ; son empire fut divisé au XIVe siècle entre dix émirats *turkmènes*, dont les apanages coïncident avec les anciens thèmes byzantins et avec certains vilayets ottomans d'avant 1923 : *Karaman* (Anatolicum), *Qyzylahmadli* (Buccellarium = Qastamouni), *'Othmânli* (Optimatum = Erthogroul ; et Obsequium = Khodavendiguiar), *Kermiyân* (Thracesium W.), *Hamid* (Thracesium E.), *Karasi* (Samos N.), *Saroukhan* (Samos central), *Aïdin* (Samos S.), *Menteshé* (Cibyrrhaeotum W.), *Tekké* (Cibyrrhaeotum E. = Adalia). A la fin du XVe siècle, tous ces États se trouvèrent unifiés par les *'Othmânlis* (Empire Ottoman), qui, placés à l'avant-garde, face à l'empire byzantin, s'emparèrent d'Andrinople (1361), puis de Constantinople (20 djomada Ier 858 = 29 mai 1453). — Les habitants, demeurés longtemps chrétiens, furent convertis par des ordres religieux, les uns révolutionnaires et communistes, à tendances *shî'ites extrémistes* comme les *Babaïs*, *Akhîs*, *Abdâl*, les autres, plus pacifiquement mystiques, comme les *Mévlévis* de Qonié ; après C. Huart, Köprülüzadé a récemment mis en lumière leur apostolat, grâce à leurs poésies, qui marquent l'aube de la littérature turque occidentale.

Les sultans ottomans, déjà menacés par l'insurrection de Bedr el Dîn de Simaw († 1415), adoptèrent, à partir du XVIe siècle, une politique d'orthodoxie répressive extrêmement violente à l'égard de ces ordres anatoliens, qui furent décimés.

Seuls les *Bektâshis* (à cause des nombreux *janissaires* affiliés) et les *Mévlévis* furent partiellement ménagés. Les autres se fondirent dans la secte secrète des *'Ali ilahis* (*Ahlé Haqq, Qyzylbâsh*), traquée en 1512 et en 1618 par l'inquisition d'Etat, comme soutenant politiquement les *Séfévides* de Perse. Grâce à cette répression, la majorité des musulmans anatoliens est maintenant *sunnite hanéfite*.

Les musulmans anatoliens ont comme langue nationale le *turc osmanli* dialectes locaux cités p. 322) : il est langue officielle.

Le *turc* est également parlé par les chrétiens grecs et arméniens *turcophones* ; en revanche, il y a des musulmans *hellénophones* (réfugiés de Morée, à Adalia).

L'*arabe* est connu des ulémas, dont beaucoup le parlent. En outre, il y a environ 150.000 *Arabophones* (en Cilicie, à Ourfa, sur les côtes).

Le *syriaque* est parlé en Tour 'Abdîn, et au S. de Van.

Le *kurde* (dialecte iranien), est parlé par 2 millions de Kurdes.

II. GOUVERNEMENT

L'ancien empire Ottoman avait proclamé la « guerre sainte » le 2 moharram 1333 (= 21 nov. 1914), pour soutenir les Puissances centrales ; vaincu avec elles, il ne

s'était maintenu, depuis l'armistice de Moudros (30 oct. 1918) que sous la pression militaire britannique (occupation « interalliée » de Constantinople, 16 mars 1920); il s'effondra, aussitôt conclue la convention de Moudania (11 oct. 1922), avec la fuite du dernier sultan-calife : le 17 novembre 1922.

Le gouvernement national turc est né du contre-coup de l'occupation grecque de Smyrne (15 mai 1919); constitué aux Congrès d'Erzeroum (juil. 1919), et de Sivas; et à Angora, le 26 janvier 1920, par le « pacte national » (*mîthâq-i-millî*) de la « Grande Assemblée Nationale ». C'est la G. A. N. qui a décrété la déchéance du sultan (1[er] nov. 1922), confié le seul « pouvoir spirituel » à un nouveau calife (18 nov. 1922), et finalement proclamé, le 29 octobre 1923, la *République turque ;* élisant comme président l'ancien généralissime, Ghâzî Mostafâ Kemâl, âme de la reconstitution nationale, chef du parti parlementaire de la « défense des droits ».

Selon la loi organique du 20 janvier 1921, le peuple turc délègue tous ses droits non plus à un *sultan*, mais à une « personne morale » (*shakhsiyeti ma'newiyé*), organisme constitué par la G. A. N. (*Buyuk Millet Medjlisi*), Parlement qui cumule l'exécutif et le législatif. Il n'y a plus de Sénat.

La G. A.N. se compose de 285 députés (1 par 20.000 mâles ; 63 circonscriptions) élus pour 4 ans au suffrage universel (loi du 3 avril 1923, amendant celle de 1877).

Les ministres (« commissaires ») sont nommés par le Président (précédemment élus par la G. A. N. et individuellement responsables devant elle) : président du Conseil des commissaires : Hoceïn Réouf bey (12 juil. 1922), Fethi bey (20 août 1923), 'Ismet pasha (29 oct. 1923).

Partis politiques : *populiste* (*Khalq fyrqasy*) de la « défense des droits » (*modâfa-'a-i-hoqoûq* : kémaliste : Fethi bey), avec 6/7 des sièges; *nationaliste extrémiste* (pantouranien et laïcisateur : il comprend la moitié des affiliés à « Union et Progrès ») ; et 20 opposants *communistes*. En outre, deux tendances s'opposent : *occidentalistes* (majorité, modernisants), et *orientalistes* (progressistes ou conservateurs : antieuropéens).

La G. A. N. a maintenu la capitale à Angora (13 oct. 1923), laissant le calife à Constantinople : ce qui crée une sorte de déséquilibre géographique. Du moins la G. A. N. a-t-elle réussi à alléger l'hypothèque internationale qui pesait sur Constantinople : atténuation du contrôle de la S. D. N. démilitarisant les Détroits ; suppression des « capitulations » (exterritorialisant les étrangers domiciliés en Turquie), appropriation de la Dette Publique ottomane.

Un pouvoir moral mal défini, qu'on n'ose appeler « spirituel » car cela référerait à la Papauté, ni « canonique », puisque l'administration cultuelle est laïcisée, est maintenu au *calife*, qui est actuellement 'Abd al Madjîd, second fils d''Abd al'Azîz († 1876) né en 1868, élu le 18 nov. 1922.

Son prédécesseur, Mohammad VI Wahîd al Dîn (3 juil. 1918-17 nov. 1922), ayant été déclaré déchu le 1[er] nov. 1922, la *G. A. N.* avait décidé de rechercher le descendant d''Othmân le plus qualifié (*arshad, aslah*) pour le califat. Approuvant deux fétouas du commissaire aux affaires religieuses, Mohammad Wahbî, la G. A. N. élut 'Abd al Madjîd II par 158 voix ; il reçut la *bay'a* (par *mosâfaha*) à Topqapou le 24 nov. 1922, et fut proclamé (dans une *Khotba* en turc) à Fâtih, le même jour, « *amîr al mou'minîn, Khadim al harameïn* ».

'Abd al Madjîd a été investi, par *élection*, de la charge qui lui revenait par *hérédité*.

Le principe de l'hérédité (à la turque : l'aîné des mâles) dans la famille des

'*Othmânli* a été attaqué récemment, au nom des *hadîth* (antikhâridjites) prescrivant que le calife soit *arabe*, qoreïchite; bien que nul n'eût élevé cette objection depuis deux siècles. On s'est demandé, aussi, si la possession du califat par les '*Othmânli* était une simple possession de fait (attestée par leur protocole et la constitution de 1876), admise par la majorité de la Communauté islamique, surtout depuis la fin du XVIII[e] siècle. Ou bien si elle reposait sur des fondements juridiques :

a) la *cession* des droits du dernier 'abbâside, Motawakkil III (1509 † 10 nov.) 1543); elle est controuvée; Sélim I, qui s'intitulait *hunkiâr* (= *khodavendikâr* prit dès 1517 le titre califal de *Khâdim al harameïn;* Soleïman, Sélim II et Morâd III s'intitulèrent *Khalîfat-i-'âlam*, mais c'est seulement en 1774, dans un acte diplomatique (ici p. 244), et en 1876, dans la Constitution (art. 4) que les sultans pâdishahs ottomans revendiquèrent formellement le califat universel ;

b) *la possession des Lieux Saints;* elle n'est pas une preuve (Nallino, § V, dern. note), pas plus que la possession de reliques du Prophète ;

c) la *conquête de Byzance*, promise comme but suprême à la guerre sainte dans des *hadîth* prophétiques recueillis dès le IX[e] siècle (Moslim).

Cet argument est fort ; la possession de Constantinople est un symbole traditionnel incomparable, dont l'ascendant n'est pas encore aboli.

Quant au mode d'*élection* employé en 1922, beaucoup d'ulémas musulmans non turcs, prenant acte de ce retour aux origines (*shoûra* des quatre premiers califes), ont exprimé le souhait de voir élargir le collège électoral, afin que des musulmans de toutes nations puissent y participer.

Peut-être aboutira-t-on à généraliser, selon l'idée d'Ismaïl Gasprinsky, le principe des *congrès* régionaux d'ulémas, organisés dès 1892 (Inde) et 1905 (Russie), et à réaliser, ainsi, pour la première fois, pratiquement, *l'idjmâ'* ou « consensus » de la Communauté.

Le calife actuel a été privé de tout pouvoir *civil* et de la plus grande partie de ses attributions *canoniques* (à part la *Khotba*). Nombre d'Hindous militent pour le rétablissement de son « pouvoir *temporel* ».

Au lieu de s'irriter, comme certains, de voir des musulmans recourir ainsi, depuis 1774, à de fausses analogies entre le califat islamique et la papauté catholique, en distinguant le « spirituel » et le « temporel », il convient d'avouer que cette distinction tient à la nature même des choses ; qu'elle a déjà été appliquée au califat du XI[e] siècle, sous Moqtadî, par Malikshâh I, le Seldjouqide (comme Mostafa Kemâl, après Barthold, l'a fait remarquer) ; et qu'elle s'est accusée graduellement, depuis le XIV[e] siècle, dans l'évolution juridique dualiste de l'Empire Ottoman (droit canon et *yarghoû*, *shar'î* et *médjellé*). D'autre part, il n'est pas douteux que l'esprit laïcisateur des députés affiliés aux loges d'*Union et Progrès*, n'ait accéléré cette évolution, avec l'intention de détruire ensuite, tout pouvoir « spirituel ».

Le califat. — Voici, d'après Mâwardî, Ghazalî et Ibn Khaldoûn, ce qu'est la notion traditionnelle de *Khalifat islamique :*

« Lieutenance de la mission remplie par le Prophète, tant pour sauvegarder l'exercice de la religion, que pour gouverner la vie matérielle. Il est donc obligatoire, d'après le consensus islamique, de prendre l'attache de celui qui est revêtu de cette dignité, l'Imâm de la Communauté islamique » (Mâwardî, *Statuts gouvernementaux*, § I).

Le khalife est reconnaissable à certaines qualités : *naturelles* (pubère, sain d'esprit, de condition libre, de sexe mâle), et *acquises* (*nadjda* = ascendant impératif, qui rend apte à commander; *kifâya* = compétence administrative ; '*ilm* = connaissance des principes canoniques).

Il est reconnu comme tel par la Communauté islamique, ou sur *désignation expresse* de son prédécesseur (*tansîs*); ou par choix (*ikhtiyâr*) ; soit élection unanime, par le consensus (*idjmâ'*) des ulémas, soit adhésion loyaliste manifestée par un chef puissant, qui s'engage à le soutenir par contrat réciproque *mobâya'a*. — Cette reconnaissance d'autorité s'opère alors par une *bay'a*, ou prestation publique de serment de fidélité. Comme souverain, le calife bat *monnaie*.

[En dehors de la royauté temporelle], « la dignité califale possède, dans le domaine religieux, des attributs (*Khitat dîniya*) et privilèges propres aux seuls souverains musulmans [et délégables] : diriger la prière canonique [et le pèlerinage], la marche des tribunaux canoniques, la guerre sainte; maintenir l'impartialité testimoniale (des *'odoûl*), contrôler les marchés et les abus [*hisba*, *mazâlim* ; et sanctionner de son sceau, *tawqî'*, les fétouas rendues en matière dogmatique] » (Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes* I, II, § 32; complété [ ] d'après Mâwardî, *l. c*).

Le Khalifat est l'instrument unique, permanent et exclusif, de validation, légitimant le fonctionnement des institutions canoniques de la Communauté : pas de paix sociale sans cela (l'art. 27 du traité de Lausanne adoucit, à ce point de vue, l'art. 139 du projet de Sèvres).

On a épilogué sur les *qualités* requises ; des demi-*shî'ites* ont voulu y ajouter une *infaillibilité-impeccabilité* (*'isma*) ; des juristes ont réclamé pour le Khalife l'*idjtihâd*, droit d'innover en matière légale ; des mystiques ont exigé de lui la *wara'*, maîtrise de ses penchants ; le nationalisme arabe a longtemps affirmé que le califat devait être *arabe*, et réservé à la tribu de *Qoreïch*, et même qu'il devait être hérité du Prophète comme un bien de famille successoral, dévolu aux enfants, soit de son oncle ('Abbâs) soit de son cousin ('Alî). Cette dernière prétention, condensée dès le second siècle de l'hégire en *hadiths* impressionnants, n'a guère plus de valeur que les autres, quand on la confronte aux discussions d'Aboû Bakr avec les Ansâr (632 ; *saqîfa*), et aux thèses du primitif Islam sur l'aptitude de tout musulman au califat, telles que les *Khâridjites* les ont conservées.

On a épilogué sur la *bay'a*, ou cérémonie d'investiture. Du fait que les ulémas sont chargés d'examiner les *qualités* canoniques, lors de la candidature ou de la déchéance du calife, on a déduit qu'il y aurait une autorité « conciliaire », supérieure à ce « Pape » (*sic*), simple mandataire révocable. En réalité, ces spécialistes sont alors convoqués pour une consultation technique ; ce sont des personnes privées, dépourvues en elles-mêmes de tout pouvoir opérant. Elles ne forment pas un « clergé ». Quant à leur consensus, unanimité ou *idjmâ'*, c'est un postulat idéal, d'usage courant en droit théorique, mais irréalisable en pratique politique; puisque comme Ghazâlî l'a montré, il suppose la consultation simultanée de tous les ulémas, leur adhésion unanime à une formule sans ambiguïté, et le maintien indémenti de leur opinion jusqu'à la mort du dernier d'entre eux (*inqirâd al 'asr;* nonobstant le droit, que tout *faqîh* possède, de se raviser).

Les signes extérieurs du pouvoir religieux spécial au Khalife sont : *a*) la place d'honneur à la mosquée, « loge d'honneur » (*maqçoura, hunkiâr-mahfili*) ; *b*) une allusion, implicite ou explicite, à son autorité dans la *Khotba*, formule officielle de prière, le vendredi ; *c*) la possession de certains biens consacrés, tels que la *borda* (*Khirqa-i-shérîf*), ou manteau du Prophète. — La mention nominative du Khalifa régnant n'ayant et pour cause, été innovée qu'après la mort du Prophète, et généralisée universellement que depuis douze siècles, il est d'usage, chez les auteurs du droit canon, de la qualifier avec un purisme touchant de « *bid'a* » (innovation blâmable) ; innocente manie que seule l'érudition des non-musulmans a prise en considération. Que le calife soit ou non nommé dans la *Khotba*, c'est lui seul qui par délégation de son pouvoir d'*imâm*, donne à celui qui la prononce le droit de la prononcer. Quant aux biens consacrés, certains ont soutenu que la possession politique des Lieux Saints (Hedjaz et Palestine) était nécessaire pour qu'un calife fût légitime.

III. ADMINISTRATION

Le territoire actuel correspond à 16 *vilayets* (44 *sandjaks*, subdivisés en *cazas*) et 5 *sandjaks* indépendants de l'ancien Empire ottoman. Il a été redistribué le 3 novembre 1923 en 70 *vilayets*, identiques aux « circonscriptions électorales » énumérées ci-dessous, sauf dix additions (*Gallipoli*, *Tekfour Dagh-Rodosto*, *Qyrqkilissé*, *Yozgat*, *Mersina*, *Kozan*, *Dj. Béréket*, *Arghana Maden*, *Hakkiari* et *Mouch*) et trois suppressions (*Erthogroul*, *Boz Euyuk* et *Ordou*).

Tout le pouvoir étant actuellement concentré entre les mains de la *G. A. N.*, les subdivisions territoriales fondamentales sont les 63 circonscriptions électorales (chiffre des députés entre parenthèses) :

Constantinople (15), *Andrinople* (8), *Smyrne* (9), *Angora* (6), *Adana* (9), *Erzeroum* (6), *Bitlis* (1), *Brousse* (5), *Diyârbakr* (8), *Sivas* (6), *Trébizonde* (7), *Qastamouni* (7), *Qonié* (12), *Ma'mouret el 'Aziz* (Kharpoût : 5), *Van* (5), *Eskishéhir* (3), *Ertoghroul* (Bilédjik : 5), *Ardahan* (2), *Artwin* (1), *Ordoû* (5), *Erzindjân* (2), *Ourfa* (5), *Itchîl* (Selevké : 2), *Isparta* (3), *Aqseraï* (3), *Amasia* (3), *Adalia* (4) ; *Aïdin* (Smyrne : 4), *Bolou* (5), *Bourdour* (2), *Bayézid* (2), *Tokat* (4), *Djanik* Samsoun : (3), *Tchôroum* (5), *Tchataldja* (1); *Denizli* (5), *Zongouldak* (4), *Sinope* (3), *Se'ert* (2), *Séwerek* (3), *Saroukhân* (7), *Ghazi 'Aïntâb* (5), *Kars* (2), *Tchanak Qal'é* (Bîgha (5), *Afiyoûn Qarahissar* (6), *Qarahissar Sharqî* (3), *Karassi* (Balikesser 8), *Kodja-Ili* (3), *Qaïsarié* (4), *Qirshéhir* (3), *Kutahié* (6), *Kanghéri* (4), *Guendj* (1), *Kérassond* (5), *Gumüshkhané* (3), *Lazistan* (5), *Mardin* (5), *Mar'ash* (4), *Menteshé* 3), *Malatia* (5), *Nigdé* (4), *Boz Euyuk* (4), *Dersim* (2).

L'ADMINISTRATION CULTUELLE. — L'Islam est religion d'Etat (1923) ; déjà la loi de 1917 assujettissait les autres confessions au *sheïkh-ul-islamat*. L'ancien empire ottoman avait essayé de constituer une caste spéciale d'*ulémas* de rite *hanéfite*, pour le recrutement des *muftis*, *cadis*, *imâms*, *khatibs*.

Au moyen d'examens et de grades spécifiés dès le XVe siècle, dans le *Qanoùn Nâmé : taleb* (ou *soukhté*), *danishmend* (aptes à être nommés *imâms*, *naïbs*) et *mulazim* (aptes à être nommés *moudarris, cadis, mollas*) ; au plus haut degré se trouvaient les deux *qadi-'askar* (de Roumélie et d'Asie), et le *sheïkh-ul-islam*. Sous Soleiman I, les ulémas obtinrent l'exemption de l'impôt, et l'hérédité des charges.

3.400 mosquées ; celles de Constantinople, Andrinople et Brousse sont célèbres (ici p. 25.)

La G. A. N. d'Angora a laïcisé l'administration cultuelle par deux lois en 1921-23 :

Le *sheïkh-ul-islamat* (institution ottomane, créée par Mohammad II à l'imitation des patriarcats chrétiens après 1453) est aboli, et remplacé par un *conseil de muftis* (*shourä lil iftâ*) qui fixera d'accord, avec le commissaire aux affaires religieuses la jurisprudence canonique ; non plus d'après le seul rite *hanéfite*, mais suivant une coordination des 4 rites sunnites.

Tous les électeurs musulmans élisent, par *caza*, une *assemblée cultuelle* (20 membres, pour 2 ans); un *conseil central* émané des assemblées de cazas tient sa session annuelle dans la capitale.

Un comité (*madjma' 'ilmî* d'Abd al 'Azîz Shàwish) centralise la propagande islamique.

Depuis 1922, la *Khotba* du vendredi est souvent dite en *turc* (non plus en *arabe*) dans beaucoup de mosquées.

Les *fêtes* musulmanes de Turquie ont été étudiées ici p. 13.

Le pèlerinage à la Mekke est interrompu depuis 1916.

Comme *pèlerinages* locaux, on peut citer la tombe du sahâbi Aboû Ayyoûb Ansârî († 672) au fond de la Corne d'Or, celles du sultan 'Othman I à Brousse, de Soleïman, son premier ancêtre († 1231) à Qal'at Djâbir, de Hâddj Bektâsh à 60 km. S. Qîrshéhir.

Les congrégations. — En décadence nette, elles ont encore une action politique :

Il existe encore 578 *tekkés* (couvents) d'ordres religieux, 320 en province (Turquie actuelle), et 258 dans Constantinople même (chiffre de 1921 : 319 avant la guerre), la plupart sur des *waqf* entretenus grâce aux souverains ottomans : tous sont soumis, au point de vue administratif, à un *medjlis al mashaïkh* (7 membres nommés par le commissaire aux affaires religieuses ; règlement de 1918). Ils appartiennent aux ordres suivants :

a) Ordres spécialement turcs : *Mevléviya* (« derviches tourneurs », fondés en 1230 par Djalâl Roûmî ; centre à Qonié : leur chef, le « tchélébi », qui figurait à l'intronisation des anciens sultans, est, depuis 1921, le député 'Abd al Hâyim ; 2 branches : *Irshâdiya, Poustnishîniya ;* 7 tekkés à Constantinople dont celui de Péra) ; *Naqshabandiya* (f. 1360 ; centre à Bokhâra : 60 tekkés à C.) ; *Khalwatiya* (12 branches turques fondées depuis le XVIe siècle ; dont les *Djarrâhiya*, 10 tekkés à C. ; *Nouriya* (à Sivas) ; *Golshéniya* (*Rôshéniya*) 2 ; *Sha'bâniya* 25 ; *Misriya*, de Niazi, 4 ; *Sonboliya*, 18 ; en tout 59) *Djalwatiya* (3 br., dont celle d'Isma'îl Haqqî, à Brousse : 16) ; *Bektâshiya* (cfr. ici p. 230 ; centres à Angora et Eskishéhir ; 8 tekkés à C., dont celui de Bébek) ; *Sinâniya* (3 t. à C.) ; *Oshâqiya* (5 t. à C.) ; *Wiqâi'ya* (2 branches) ; *Beïramiya* (forme turque des *Qalandariya Malâmiya* : 3 branches 2 t. à C.).

b) Ordres arabes : *Qâdiriya* (de Bagdad : 7 br. turques : *Ashrafiya, Kholousiya, Nâbolosiya...* : 42 tekkés à Constantinople) ; *Badawiya* (= *Ahmadiya* d'Égypte : 8 t. à C.) ; *Sa'diya* (de Damas : 16 t. à C.) ; *Rifâ'iya* (de Basra : 29 t. à C.) ; *Shâdhiliya* (de Tunisie : 3 t. à C.) ; *Sohrawardiya* (2 br.).

L'ordre des *Rifâ'iya*, infiltré en Anatolie dès le XIVe siècle, fournit à 'Abd al Hamîd II son dernier « chapelain », Aboù'l Hodâ. Les *Shâdhiliya*, qui lui avaient fourni le premier, Dhâfir Madanî, ont procuré à Enver pasha son « pîr », Sâlih Toûnsî ; un shâdhili de Fès, Mohammad-ibn Abî'l Feïd-ibn Dja'far Kattâni, auteur des « *Salwat al anfâs* » et oncle du chef actuel des *Kattâniya*, vient de se rendre de Damas à Angora.

L'ancien chef de l'ordre des *Senoussiya*, Sidi Ahmed Sharîf, parti de Tripolitaine dès 1916 (voir ici p. 146), dirige de Mardîn et Ourfa, une action panislamique issue d'un congrès tenu à Kharpout (1921).

L'Instruction publique. — Enseignement primaire obligatoire (1913) : 36.230 écoles primaires et *ruchdiyé*. L'éducation des filles a été prévue par la loi de 1918. Écoles normales.

Écoles secondaires (lycée semi-français de Galata Seraï, etc.). Quelques-unes sont étrangères (*Saint-Benoît* de Galata, *Roberts College* de Bebek, etc.).

Un certain nombre de *médresés* subsistent par l'enseignement canonique : *école des cadis* à Constantinople (rattachée à l'I. P.).

L'*Université* de Constantinople (*Dâr el Fonoûn*, à Direkler-arassi), fondée en 1901-08, réorganisée en 1921-22, comprend 4 facultés (*médresé*) : médecine (*Tibb*, 30 chaires ; puis 12 chaires de pharmacie, et 6 d'études dentaires) ; lettres *édébiyât*, 31 chaires) ; sciences (*fonoun :* 24 chaires) ; et droit (*hoqouq :* 23 chaires), Voir le *Talébe-Rehbéri* annuel.

L'usage du voile (*tesettur*) tend à disparaître, depuis 1908. Il existe même un vrai mouvement féministe, dirigé par Halidé Edib Hanoum.

Les chefs du mouvement littéraire et social sont les « touraniens », Gök Alp, Akhtchoura Oghlou, Ahmed Agayeff (= Agha Oghlou), Mehmed Emin.

Les *archives* de Constantinople sont fondamentales pour l'histoire de tout l'Islam ; elles comprennent une quarantaine de bibliothèques *waqf* (dépendant de la Bibliothèque *'Omoumî*) ; les plus intéressants sont ceux des *Köprülü*, de *Nouri 'Othmâniyé*, de *Topqapou*, de *Feizié*, de *Shahîd 'Alî pasha*, d'*Es'ad Effendi*.

Le nouveau musée de l'*Evkaf* (près de la Soleïmaniyé) est important.

La justice. — Les souverains ottomans ont juxtaposé de bonne heure un droit laïque (législation administrative et militaire) au droit canon musulman ou *shar'î*. Cette évolution a abouti au travail de codification postérieur au *khatt-i-sharîf* de Gulkhané (1839), codes criminel, commercial, de procédure, et code civil (*medjellé*, 1869-76), inspirés en grande partie des codes français (tribunaux *nizamiyé*).

Le droit personnel reste de la compétence des tribunaux canoniques, mais il a été modifié. Ainsi le code matrimonial a été revisé en 1917 par le pouvoir civil.

La loi antialcoolique (*man'-i-muskirât*), édictée dès septembre 1920, a été généralisée le 14 septembre 1923. On songerait à la reviser.

L'Armée. — Dès 1920, Mostafa Kemâl avait réussi à reconstituer douze corps d'armée ; avec lesquels, il put briser l'offensive grecque sur la Sakharia. Effectif en 1923 : 190.000 hommes. Police (*zaptié* ou *polis*). Cavalerie kurde (ex-*hamidiés*).

La presse. — Revues : à Constantinople : *Sébil-ur-Reshad* (religieuse), *Mahfil* (mystique), *Idjtihâd* (positiviste), *Yéñi Madjmoû'a* (littéraire).

Journaux : à Constantinople : *Iqdâm* (d'Ahmed Djevdet), *Tanîn* (de Hoceïn Djâhid), *Tevhid-i-Efkiar* (de Eboù'z Zia Zadé Vélid), *Iléri* (Djélal Nouri), *Vaqit* (de Mehmed 'Asim), *Péyam-i-Sabah* (suppr. 1922), *Vatan* (d'Ahmed Emin), *Aqshâm* ('Ali Nadji).

A Angora : *Hâkimié-i-millié* (de Nébizadé Hamdi), *Yéñi Gün* (de Yoûnos Nâdi), *Yéñi Turkiyâ, Shèhir.*

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'Agriculture. — Le paysan turc anatolien (*ortaqdji*) est bon cultivateur ; mais la terre appartient aux *aghas*. Du moins, le régime féodal du code foncier de 1567 (*timar, ziamet*) a été aboli en 1867) — et les décrets de févr.-mars 1913 ont permis à la propriété paysanne de s'ébaucher.

Tabac de Samsoun (et opium de Qonié) céréales, coton (Aïdin), figues, noix, amandes, raisins, olives et fruits ; café à Adana.

Elevage en Anatolie (mouton, chèvre mohair d'Angora). Pêcheries du Bosphore.

Production de la soie à Brousse et Constantinople ; de l'huile en Aïdin.

Mines : charbon (Héraclée), fer (Adana), pandermite, écume de mer, cuivre (Arghana Maden), argent (Bulghar Maden près Qonié), zinc (Karasou). Salines (Sivas, Angora).

Sources thermales et sulfureuses.

L'INDUSTRIE. — Son essor, stimulé par la guerre (282 manufactures en 1915, dont 55 p. 100 à Constantinople ; le reste à Smyrne, Brousse, Magnésie, Ismidt, Kara Moursal, Panderma et Ouchak), ne s'est pas ravivé depuis.

Moulins (Smyrne) ; ciment ; tissages laine et coton ; tanneries ; travail du bois (forêts de Bolou).

Le parti *communiste* turc a été organisé par Mostafa Subhi, venu de Moscou ; dissous en 1920, il s'est reconstitué sous la direction de Nâzim Yoldâch après l'amnistie du 29 septembre 1921 (journal : *Yéni Hayât*).

Il a cherché à former quelques syndicats ouvriers (Zongouldak) et agricoles (Merzifoun, Cilicie) : sans grand succès.

Le congrès économique de Smyrne (1923) présidé par Kazim Qarabékir, s'est préoccupé d'organiser des syndicats ouvriers et agricoles non communistes, avec l'appui de l'État.

Le vieux système de *corporations* (*esnâf*) est encore vivant dans les grandes villes (4.000 boutiques aux *Bezestan, Tcharchi Kébir, Misr Tcharchi, Yéni Tcharchi*, à Constantinople : cfr. Smyrne ; Brousse ; Angora ; Erzeroum).

Leurs anciens coutumiers (*fotoûwat nāmé*) tombent en désuétude.

Les *cotonnades* de Qonié, Sivas (Sivri Hissar), Kharpout ; les *soieries* de Smyrne, Brousse, Van.

Les *tapis* turcs les plus connus sont: ceux d'Angora (*Qirshèhir*), Brousse (*Oushak*), Qonié (avec *Qaraman, Moudjour, Ladik, Yuruk*) et Smyrne (*Aq Hissar, Anatoli, Pergame, Ghiordes, Kulah, Meles, Makri, Izmir*).

Poteries de Sivas.

COMMERCE GÉNÉRAL. — Le traité de paix n'ayant été signé que cette année, et le change de la livre ottomane ayant grandement fléchi, pas de chiffres à donner. Le commerce s'effectue principalement avec la *Grande-Bretagne*, les *États-Unis*, l'*Italie*, la *France* (ordre d'importance en 1921).

VOIES FERRÉES : en Europe : Constantinople-Andrinople. En Asie : 2.890 km. :

Haïdar Pacha-Qonié (747 km.) ; Eskishéhir-Angora (263 km) ; Mersina-Adana (65 km.) ; Smyrne-Cassaba-Afioun Karahissar (421 km.) ; Magnésie-Soma (92 km.); Smyrne-Aïdin-Egherdir (471 km.) ; « Bagdadbahn » : Qonié-Karapounar-Islahié-Muslmié (près Alep, 517 km.) ; puis Muslmié-Djérablous-Ras el 'Aïn (314 km.), vers Nisibin et Mossoul ; la dernière section n'est plus en service depuis 1920-21. Plan Chester (1923) pour un réseau anatolien.

Routes (*qaldyrym*) : Angora-Sivas-Erzeroum (865 km) ; Diyarbakr-Sivas (435 km.).

Ports : quais à Constantinople et à Smyrne ; « échelles » du Levant et de la Mer Noire.

MONNAIES, MESURES, CRÉDIT. — *Livre* (= 100 piastres). Piastre de 40 paras (= 0,225, fr. argent au pair). En réalité, circulation exclusive de papier-monnaie.

Deunum = 23o m² (superficie). —. *Oque* = 1.285 gr.

Calendrier *grégorien* (voir ici p. 9, d'après l'étude de J. Deny).

A l'issue du privilège de la *Banque Ottomane* (1925), l'*Othmanli i'tibar milli bancassi* (créée 1917) doit devenir Banque d'Etat.

BIBLIOGRAPHIE. — Il n'existe pas encore de monographie documentée sur la nouvelle République Turque (à part les « Social Survey » des *villes* de Constantinople et Smyrne).

Sur la « question du califat » le mémoire fondamental est celui de Barthold, *calife et sultan*, Pétersbourg, 1912 (trad. all. Becker, ap. *Der Islam*, VII, 35o-412).

Le savant opuscule de C. Nallino, *Appunti sulla natura del califatto in generi e sul presunto califatto ottomano*, Rome, 1916 (trad. fr. 1919), suggère plutôt une politique ; cfr. Margoliouth (*Moslem world*, oct. 1921) et Arnold (*Edinburgh Review*, juil. 1922).

MÉSOPOTAMIE ('IRÂQ)

I. PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Au N. W. du golfe Persique, par 30°-37° lat. N., et 41°-48°30 de long. E.

370.043 km², comprenant : au centre les deux vallées du Tigre et de l'Euphrate; à l'E. les montagnes du Kurdistan ; à l'W la frange adjacente du désert (*Shâmiyé*, ici p. 82).

La Mésopotamie se divise, du N. au S., en trois zones naturelles; Mossoul (ancienne *Djazira*), Bagdad et Basra (ancien *Sawâd*). Le pays est vivifié par la crue des deux fleuves : celle du Tigre, violente et assez brève, atteint Bagdad vers le 10 mars et bat son plein le 10 mai ; la crue de l'Euphrate, plus tardive et de plus longue durée commence fin mars, atteint Bagdad par le système des canaux transversaux (Saqlawié, Mahmoûdiyé) vers le 15 mai; l'inondation alors pleine, dure jusqu'au 15 juin. Le système complexe des anciens canaux est déréglé depuis le XIIIe siècle.

Population totale (1921) : 2.849.282 hab.; dont 2.640.700 musulmans, 87.488 israélites, et 78.792 chrétiens. Voici le détail.

Musulmans a) *shî'ites*, 1.494.015 (Bagdad 750.421, Basra 721.414, Mossoul 22.180) ; dont une majorité d'*imâmites* (rite *dja'farî*) *osoûliyoûn* ; il y a environ 300.000 *akhbâriyoûn*, surtout à Basra; 50.000 *sheïkhiya* ; 20.000 *'ali-ilahis* (E. de Mossoul, *Shabbak* d'Imâm Rizâ et *Sarlis* du haut Ghazir) ; 2.000 *béhaïs* (E. Mossoul, Kazimên) ;

b) *sunnites* 135.685 (Bg. 523.414, Bs. 32.558, M. 579.713) ; 674.000 *hanéfites*, 1000 *néo-hanbalites* (*salafiya* des cités, *wahhabites* des tribus : ex. les *Beni Seyyid* près Soûq el Shoyoûkh), 10.000 *mâlikites* (Al boû Sa'doûn, suzerains des *Montéfiq*), et 450.000 *shâfi'ites* (Kurdes).

c) *Yézidis* (*Dâsini*, centre religieux à 'Aïn Sifni, tombe de Sheïkh'Adî, † 1162 ; centre politique à Badri ; N.-E. Mossoul) ; 20.180 (chiffre faible).

Israélites : 87.488 (Bg. 62.565, Bs. 10.088 ; M. 14.835, en montagne); descendants des colons de la première diaspora (587 av. notre ère) et de la seconde (135 ap. J. C.), qui fonda les centres de Nehardea, Machousa, Sôra (« geonim », jusqu'en 1050) et Pumbaditha (« rabbanim » jusqu'en 930). Cette colonie dotée d'une autonomie par les califes 'abbassides, eut dès lors un rôle financier capital ; elle créa une organisation bancaire à portée internationale, qui, se transportant en Egypte (Xe s.), puis en Espagne (XIIe s.), a atteint l'Europe occidentale.

Chrétiens : 78.792 (Bg. 20.771, Bs. 2.551, M. 55.470) ; dont 6.800 *Arméniens*

grégoriens (4.000, 1.200, 600), 2.500 *unis* (1.500 Bg.) et 1.000 *protestants* ; 40.000 *latins et autres uniates* (*chaldéens* 22.000, dont 15.000 Mossoul (Tell Kef), 7.000 Bg ; *Syriens* 15.000, dont 11.000 M, 4.000 Bg.) ; 20.000 *chaldéens nestoriens* (leur patriarche, qui vivait à Djoulamerk (Kotchanis) au S. de Van, s'est enfui en Mésopotamie, avec 50.000 réfugiés, provenant des cinq clans du Hakkiari, *Tiari, Tkhouma, Djélo, Baz*, et *Diz* ; et aussi, des clans de Perse (Ourmia). Après avoir été concentrés à Ba'qoûba, ils sont remontés à Mossoul : 30.000) ; 9.000 *Syriens jacobites* (Mossoul ; et les réfugiés de Mardin, et de Deïr el Za'feran, où résidait leur patriarche).

Sabéens (*Mandaïtes*) : 8.000 : à Soûq al Shoyoûkh (où réside leur chef). Nâsriya, Shatra, Safha, Qorna, 'Amâra.

Villes (approx.) : *Baghdâd* (= *Madînat al Salâm*, *Zawrâ*), 140.000 hab. (dont 50.000 israélites); Basra, 80.000 (avec 'Ashshâr) ; Kerbéla (*Mashhad Hoceïn*), 80.000 ; Mossoul (*Mawsil, Hadbâ*), 70.000; Nedjef (*Mashhad 'Alî*), 30.000 ; Kerkouk, 20.000 ; Koût, 15.000 ; 'Amara, 15.000 ; 'Ana 15.000 ; Soleïmaniyé, 12.000; Hillé, 12.000.

Il y a 800.000 nomades (arabes et kurdes).

Le fond de la population est « nabatéen » ou « chaldéen », modelé par cette très antique culture nationale que la Perse n'a jamais pu *iraniser* tout à fait, et que la conquête islamique n'a pas encore *arabisée* à fond.

L'arabisation de la Mésopotamie avait été préparée, dès le IIIe siècle, par l'état arabo-araméen de Hîra (dynastes *qahtanides* : B. Lakhm), vassal de la Perse sassanide, et soutenu par des tribus *rabi'ides, Bakr, Qeïs-ibn.-Tha'laba*, et *'Abd el Qeïs*. Lors de la bataille de Qâdisiya (637), deux camps permanents (*djond*) furent créés, à Basra (635) et à Koûfa ; Basra fut garnisonné de *modarides, Tamîm* et *Dabba* (*Ribâb*), *Kinâna* et *Thaqîf* ; Koûfa fut garnisonné de *qahtanides* yéménites, *Kinda, Azd, Hamdân, Madhhidj*. Quant aux Arabes de Hîra (*rabi'ides*), les *Bakr* gravitèrent autour de Koûfa, et les *Qeïs-ibn-Tha'laba* autour de Basra. L'histoire de l'arabisation de la Mésopotamie est dominée par la vieille haine de clan entre *Modar* et *Yémen-Rabî'a*, donc entre Basra et Koûfa, qu'il s'agisse du califat (les *Kinda* de Koufa pour les *'Alides*, Basra contre), de la colonisation du Khorassan (*Qeïs* contre *Azd*), d'écoles de grammaire ou de droit.

Deux foyers annexes d'arabisation furent crées à Wâsit (702) et à Bagdad (762), centre du califat pendant cinq siècles. L'administration mésopotamienne mit quatre siècles à se désiraniser (assiette cadastrale de l'impôt : les 12 *astân* et les 60 *tassoûdj*).

Voici les dénominations ethniques actuelles :

a) 2.206.192 *Arabes* (Bg. 1.299.027, Bs. 724.932, M. 182.233); dont 900.000 *vrais arabes* nomades (et, sédentarisés dans les villes, une élite importante de *seyyid* 'alides, et de *qoreïchites*) ; et 1.300.000 fellahs, paysans *nabatéens* arabisés, ou semi arabisés, *Mi'dân* vers Qorna). — Tribus arabes nomades : 100.000 en Mossoul (*Shammar Toqa*, [*Daour*, *'Oqeïdat, Hadidyîn, Rishwân, Solobba*) ; 200.000 en Bagdad (au N. *Djabboûr, Ghawâliba* ; W. *Doleim*, de Româdié, *'Amarât* ; cf. ici p. 84 ; au S. W. et S. E. : *Fetlé, Tamîm, Ziyâd, Khazâil, Rabî'a*) ; 350.000 en Basra *Montefiq, Beni Lâm, 'Amâra* (du Tigre), *Zobeïd B. Asad* ; et le groupe dit de Soûq al Shoyoûkh : *Shawâlish, Nawâshî, Ghiriyâfiya, Izeridj, Djoweïbir, Moghashghash, 'Asâkira* ; au S., *Dhafir*. Ces tribus indomptables sont connues pour leurs luttes de clans, *Shimird* contre *Zügürd* à Nedjef. *Sharqî* contre *Gharbî* à Semâwa, par leurs chants satiriques, *hoûsé*, et leurs danses de guerre, *tahwîs*. Pour leurs *wasm*, voir *R. M. M.*, VI, 119.

b) 499.336 *Kurdes* (Bg. 27,154, Diyâla et Koût ; Bs. 10.062, 'Amara ; M. 462.120) ; voir ici p.

c) 80.908 *Persans* (Bg. 30.042, Bs. 49.866, M. 1.000).

d) 60.493 *Turkmènes* (et *Turcs* Bg. 348, Bs. 150, M. 58.995 (Touz Khortmatli,

Kerkouk, Altun Köprü). La République Turque, qui revendique Mossoul, soutient qu'on y trouve 147.000 Turcs).
e) 87.488 *Hébreux* (indûment comptés comme *arabes* en *a*) par la statistique officielle); 3.061 colons *hindous*; 292 *européens*.

L'islamisation s'est produite lentement, en ce pays peuplé de chrétiens (nestoriens, jacobites et melchites), mandaïtes, manichéens et mazdéens.

Ils devinrent en tant que musulmans, clients (*mawâlî*) des tribus arabes, autour des camps fortifiés, en vue d'échapper au *Kharâdj* (impôt foncier, lourd, en *Sawâd*; en *Djazîra*, on ne payait que la *djazîya*). Il y eut aussi l'action des missionnaires, surtout *shî'ites* (d'abord *ismaéliens*, dès 865), puis *sunnites* (*qossâs* et *soufis*), coïncidant avec la contrainte officielle (édits de Hâroûn, 807, et Motawakkil, 849; renouvelés par Moqtadir, 909 et Moqtadî, 1091).

Langues. — L'*arabe*, dès le VIIIe siècle, trouva en Mésopotamie, centre du califat, le lieu d'élection pour son essor littéraire et intellectuel classique : c'est le pays où fleurirent Nazzâm et Djâhiz, Aboû Nowâs et Motanabbî, Harîrî, Râzî et Tawhîdî, Khalîl et Ibn Djinnî, Mohâsibî, Hallâdj et Ghazâlî. Le dialecte actuel, dont le « shibboleth » est l'expression « mâkoû » (= il n'y a pas : comp. *mâfîsh* égyptien et *mâkânsh* maghrébin), est assez pur chez les nomades; au N.-E, il contient quelques termes *syriaques* et *kurdes*.

II. GOUVERNEMENT

La Mésopotamie, ancienne province ottomane (3 vilayets), conquise de 1914 à 1918 par une armée anglo-hindoue, a été placée tout entière sous mandat *britannique* par la Société des Nations, depuis l'abandon par la France (décembre 1918) de ses droits sur Mossoul (traité Sykes-Picot, 9 mai 1916).

La Grande-Bretagne, après un essai de rattachement à l'Inde, y a constitué un royaume pour l'émir Faysal-ibn-Hoceïn, troisième fils du Malek du Hedjaz (23 août 1921), concluant avec lui un traité (11 octobre 1922) où elle s'engage à évacuer éventuellement le pays (délai de 20 ans, ou même beaucoup moins). Haut commissaire britannique : Sir Henry Dobbs (sept. 1923).

D'après la *Constitution* de novembre 1923, la royauté est constitutionnelle et héréditaire. Le roi Faysal a été élu le 11 juillet 1921 (referendum).
Ministère: Dja'far pasha 'Askarî (5 décembre 1923).
Le *Parlement* se composera de 75 députés (1 pour 20.000 mâles), élus au second degré. Les *shî'ites*, qui sont la majorité, ont pris position contre le roi (quoiqu'il soit de race alide); le *grand mojtéhid*, Mahdî Khâlisî, de Kazimên, a condamné dans deux « bulles » le projet de traité (8 juin 1922) et le projet de constitution (juillet 1923); malgré son exil en Perse, ses ordres ont été obéis, et les élections boycottées. Cependant, le bloc *sunnite-shî'ite*, qu'il avait constitué en 1920 en déclenchant la révolte, semble s'effriter; à côté du parti nationaliste (*watanî*) non coopérationiste, des modérés (*nahda*) seraient constitutionnalistes; il y aurait aussi des extrémistes (*istiqlâl*).

La *Khotba* s'est constamment dite en Mésopotamie pour le califat orthodoxe, *omayyade* et *'abbâside* (interruption *fâtimite* 1059-1060) jusqu'à la prise de Bagdad

par Houlagou (1258): de 945 à 1152 les shâhanshâh Bowayhides et les sultans Saldjoûqides n'avaient laissé au calife qu'une autorité morale (cérémonial de 979, conflit de 1035). Les sultans ottomans l'exercèrent à partir de 1534 (interruptions persanes *shî'ites* 1508-37, 1623-38) à 1914. Le pays est resté attaché à la *Khotba* ottomane; et quand le roi Faysal voulut faire prononcer la *Khotba* hedjazienne à l'A'zamîya, en décembre 1921, il y eut une émeute; ce fut le seul essai.

La Mésopotamie est visée par certains accords internationaux : convention anglo-française des *pétroles* de Mossoul (San Remo, 24 avril 1920), attribuant à la France la part de 25 p. 100 réservée à la Deutsche Bank dans la Turkish Petroleum de 1914. Projet d'accord anglo-italien de mai 1923 sur les intérêts « religieux et commerciaux » de l'*Italie* en Mésopotamie (on sait que, depuis 1638 le Saint-Siège a réservé l'archevêché de Babylone aux Carmes *Français*).

III. ADMINISTRATION

Circonscriptions territoriales. — I. Bagdad, Samarra, Diyâla, Koût, Diwaniya, Shâmiya, Hillé, Doleïm; II. Basra, 'Amâra, Montéfik; III. Mossoul, Arbil, Kerkouk, Soleïmanié (où le sheïkh Mahmoûd fut « pâdishâh » indépendant en 1922-23 = *Southern Kurdistan*, fédéré à l'Irâq).

Administration cultuelle. — Le projet de 1923 unifie les tribunaux *shar'î* (pour question de droit personnel), les cadis pouvant indifféremment juger en droit *sunnite* et en droit *shî'ite* (cfr. les cadis *hanéfites* avant 1914). Les tribunaux *shî'ites* créés en 1920 ont été supprimés en 1923 (art. 72).

Cependant, l'organisation privée des ulémas *shî'ites* (*osouliyoun*) reste très puissante; le *grand mojtéhid* de Kazimên (Mahdî Khâlisî) et les trois *mojtéhids* de Kerbéla, Nedjef et Samarra, sont les chefs des ulémas de Perse.
Les « porte-clefs » des tombeaux vénérés, ou *qilitdâr*, sont également influents.
Le trésor de Kerbéla a été inventorié en 1914. Les pèlerinages *shî'ites* (ici p. 313) sont : Kerbéla (tombes de Hoceïn et 'Abbâs), Nedjef (et Koûfa, où 'Alî fut tué), Kazimên et Sâmarra. Le nombre des pèlerins annuels dépasse parfois 150.000 : 57.567 vivants et 14.354 cadavres (à inhumer en terre sainte) enregistrés à Kerbéla en 1890; 95.000 et 8.000 à Khanikin en 1905. Les jours fériés, de *ziyârat*, sont (cf. ici p. 14) : à Kerbéla 10 moh., 20 safar, 1 et 15 redjeb, 15 sha'bân, 19, 21, 23 ramadân, 9 hiddja; à Nedjef, 17 rabî' I, 27 redjeb, 18 hiddja.

Les pèlerinages *sunnites* sont : à Basra, tombes du sahabi Zobeïr, et de Hasan Basrî; à Bagdad, celles d'Aboû Hanîfa (à l'A'zamiya), d''Abd al Qâdir Kîlânî, fondateur des *Qâdiriya*, 'Omar Sohrawardî, Ma'roûf Karkhî, Djoneïd et Hallâdj.
La caravane du pèlerinage à *la Mekke*, composée en majorité de Persans *shî'ites*, doit acquitter de lourds péages en traversant le Nedjd wahhâbite.
Il y a divers pèlerinages *israélites* anciens, reconnus par les musulmans : les tombes d''Ozeïr (Esdras) et Dhoûl Kifil (Ezéchiel), le *nabk* de Qorna, etc.
La vie en communauté est ancienne, dans l'Islam mésopotamien : 'Abd al wâhid-ibn-Zeïd fonde en 150 le *ribât* d''Abbâdân. Les congrégations actuelles sont : les *Qâdiriya*, à Bagdad, et en pays kurde, dirigés par un grand seigneur, gérant d'immenses *waqf* (concession sultanienne de 1544), le *naqîb* (= chef des 'alides) de Bagdad, S. 'Abd al Rahmân, qui présida les premiers ministères du régime arabe; es *Rifâ'iya* (Omm 'Abîda, puis Basra), dont le chef, S. Tâlib, *naqîb* de Basra, ancien vice-président de la Chambre ottomane, vient de passer deux ans en exil dans l'Inde. Il y a des *Naqshabandiya* (en pays kurde) et quelques *Bektâshiya*.

La justice. — Tribunaux civils, avec cour d'appel, de type ottoman (code ottoman, art. 72-73 de la Constitution). L'impôt foncier : 20 p. 100 sur les récoltes ; taxes sur les têtes de bétail (*Koda*), pieds de dattiers (1 million dans circonsc. Bagdad), plâtre, bois, fours à briques, barques, nattes ; distillation alcool de dattes (*tal'*), poisson (1/5), soie, sel, peaux brutes, tabac (*tütün* kurde ; *tombac* à Kerbéla).

L'enseignement. — Primaire et secondaire en voie de réorganisation (projets pour l'enseignement des filles). Université de Bagdad, dite des *'Al al Beït*, avec trois facultés (médecins, ingénieurs, négociants) et un *séminaire* musulman (1923) : à l'A'zamiya.

La presse. — A Bagdad : *Istiqlâl* ('Abd al Ghafoûr Badrî) ; *Mojîd*et *Râfidân* (suppr.) *sharq* (Hoceïn Afnân, *behaï*) ; *'Irâq* (ex-*'Arab* Razzoûq Ghannâm) ; *Dâr al Salâm* ; *Bagdad Times*. A Basra : *Awqât Irâqiya* (trad. du *Basra Times*), *Miw'ât al râq*. A Mossoul : *Mawsil*, *Nâdî*. A Bagdad, *Yeshurun*, revue arabe en caractères hébraïques. *Waqâï' 'Irâqiya* (officiel).

L'armée. — Corps d'occupation britannique (*aviation*, surtout) ; l'armée *arabe* n'a que des cadres ; corps *assyro-chaldéen* (chrétien) de 10.000 soldats à Mossoul.

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'agriculture. — L'admirable réseau de canaux entre Tigre et Euphrate, constitué dès le troisième millénaire avant J.-C., réparé pour les Sassanides a été abandonné depuis les XIe-XIIIe siècles ; et le Tigre a changé de cours (XVe s.). Le plan Willcocks (1909), réalisé par la firme J. Jackson, aurait déjà augmenté la superficie cultivée de 400.000 hectares (dont 140.000 orge, et 96.000 blé) à 800.000 (1919).

On cultive : Céréales, riz (*tamman* : qualités *ahmar, naqqâza, shanbaka, 'anbarbouh, 'aqr*). La Basse Mésopotamie est la vraie patrie du *dattier* (55.200 hectares) qui y donne aujourd'hui 98 variétés de *dattes* (108 il y a quelques siècles), dont celles-ci : *ibrahîmi, asbo' al 'arous, ostâ 'Imrân* (= *saïr*), *bâdaraï, béhâr banou, basrâwi, baranî, kibkâb, hallâwi* (= *abou Khosheïm*), *khastâwî, khadrâwi, zohdî* (= *korsî*), *tayyib al ism* (= *deïrî*) : voir la revue bagdadienne *Loghat al 'arab*, 1914, p. 591 ; 1913, p. 509 ; et le jardin d'essais de Paul Popnoe à Altadena (Californie, U.-S.-A.).
Culture du *coton* à Tell Deïr au S. de Bagdad (« Mespot white »).

L'industrie. — Les vieilles corporations (ex. les *saqqâ* de Bagdad, orginaires d''Ana) sont en décadence. Briqueteries. Salines. Tissus ('abayas hiératiques de Nedjef ; *Keffiés* ; *tapis* kurdes). Gisements de *pétrole*, très importants, à Mendéli (Bandanîdjîn ; à l'*Anglo Perisan C^o*) ; à Kerkouk et à Qayyâra (64 km. E. Mossoul), disputés entre l'*Anglo Persian* et la *Standard Oil* américaine. Bitume à Hît.

Mouvement économique général. — *Exportation* : 10.859.490 roupies.

Importation : 3.593.416 roupies (1921). On importe : cotonnades, sucre, riz, thés, bois, pétrole. On exporte (Vià Basra) : dattes (U. S. A), réglisse (*id*)., gomme adragant, noix de galle, opium, céréales.

Commerce intérieur. — *Rails* : 1190 km : Makina-Basra-Our. Diwaniya-Hiilé-Bagdad-Tekrit-Qalà Sharqât ; Our-Nasriya ; Bagdad-Hindié-Kerbéla-Bagdad-Hinaïdi-Khanikin-Tiaruq. *Poste par avions* : Bagdad-Caire ; Londres.

Autos. — Bagdad-Damas (Nern direct ; ou Cattani vià Palmyre) : en 18-22 h. ; utilisé depuis 1922 par les pèlerins pour la Mekke. — Alep-Deïr-Mossoul : en 30 h.

Monnaies, mesures. — Roupie hindoue ; *qran* persan.
Mesures ottomanes, hindoues. Superficie : *djarîb*, 4.000 m².
Crédit indigène (*sarrâf* ; billet à ordre *kompiala*). Banque Ottomane. Eastern Bank ; Imp. Bk of Persia.

Tourisme. — Ruines antiques : de Babylone, Birs Nimroud, Ctésiphon, Our, Ninive, Qal'a Shargât, Khorsabad.
Ruines chrétiennes (couvents du Nord) : Rabban Hormuzd, Mar Mattaï, Mar Behnam, Beït Abé.
Ruines islamiques : de Bagdad, Samarra, Imam Doûr.

Bibliographie. — Sir Percy Cox, *Report on 'Iraq Administration* (oct. 1920-mars 1922), Londres, 1922.
Razzoûq 'Isä, *Djoghrâfiyat al 'Irâq*, Bagdad, 1922.
Joseph Ghanima, *tidjârat al 'Irâq*, Bagdad, 1922, [G. L. Bell] *Holy places of Mesopotamia*, 25 pl. avec 36 pp. de texte anglais, arabe et persan, Bagdad, 1923.
B. Nikitine, *L'Irak économique* (*Rev. sciences polit.*), Paris, 1923.

SYRIE (SOÛRIYÂ, SHÂM) et LIBAN (LOBNÂN)

I. PEUPLEMENT

SITUATION, STATISTIQUE, VILLES PRINCIPALES. — Au levant de la Méditerranée orientale, par 32°30'-37° lat. N. et 35°30'-42°, long. E. ; frontière palestinienne du 23 déc. 1920; turque du 20 octobre 1921.

151.379 Km^2, comprenant :

a) La chaîne littorale, du Liban au Lokkâm, culminant à 3.097 mètres ; *b*) l'effondrement central N.-S., drainé au N. par l'Oronte (*Nahral ʿAsi* qui débouche à Soueïdié) au centre (Bekaa) par le Léontés (*Litani*) qui débouche près de Saïda, au S. par le haut Jourdain ; *c*) la chaîne de l'Anti-Liban, contigüe au désert et culminant à 2.750 m. (Hermon) ; *d*) le cours moyen de l'Euphrate, de Djérablous à Abou Kémal, avec les vallées de ses affluents, Belikh et Khabour, venant du mont Sindjâr.

Température moyenne : janvier 10° ; juillet 25°.

Population totale (1923), 2.579.782 hab. (chiffres rectifiés), dont, en dehors des 71.566 étrangers recensés (GL 20.250, Alep 2.652, Damas 48.664), des *Grecs* et *Arméniens* réfugiés (avec 391 *Russes*) : — 1.939.511 musulmans, 497.815 chrétiens et 16.145 israélites. Voici le détail :

Musulmans : a) *sunnites* 1.494.653 (Gd Liban 124.786 ; Alaouites 59.689 ; Alep 358.222 (et 200.000 nomades), Alexandrette 154.000 ; Damas 446.782 (et 150.000 nomades) ; Dj. Druze 674) dont : 1/2 *hanéfites* 1/4 *néo-hanbalites* (*salafiya*, *wahhâbites*), 1/4 *shâfiʿites*.

b) *Shîʿites imāmites* (rite *djaʿfarî = motâwila*) 127.804 (GL. 104.947, régions de Saïda et du Dj. ʿAmil, Kesrawan, Hermil ; Alep 15.000 : un vieux centre à demi-éteint à Alep même, et des colonies le long de l'Euphrate, jusqu'à Aboû Kemal, rejoignant ainsi les shîʿites de Mésopotamie ; Damas 8.857 : région de Baʿlabakk).

c) *Shîʿites extrémistes : néo-ismaéliens* (vassaux de l'Agha Khan, ici p. 299) 14,295 (GL, 67 ; Alaouites 5.587 [chiffre faible] à Qadmoûs, Masyad et Hamidié ; Damas 8.641, à Sélimié (E. Hamâh), centre primitif, dès le ixe siècle).

d) *Ismaéliens initiatiques : Druzes*, 92.281 (GL. 43.933, centres religieux à Baʿâqlîn, sheïkh Hoceïn Hamadé, et à Djedeïdé, sheïkh Hoceïn Tâlih ; centres politiques Mokhtâra [famille Djonbolât], et ʿAïn ʿAnab [famille Arslân] ; les Druzes sont au Liban depuis 1516; quelques familles nobles, venues du Maghreb avec les Fâtimites, descendent de la tribu berbère des *Kotama* (*ʿAbd al Samad*, *Abou Nakad*, *Talhouqt*, *ʿAbd al Mâlik*). 150 *Khalwah* (oratoires) au Liban. Damas, 4.362 : région de Rasheyâ et Hasbeyâ, centre primitif des Druzes, dès le xie siècle, au Wadi Teïm et au Wadi Qarn ; Dj. Druze (Hauran) 42.686 ; les Druzes sont venus du Liban au Hauran depuis 1711, sous les familles *Hamdân*, puis *Torshân* (sg. *Atrash*).

e) *Shîʿites initiatiques* primitifs : *ʿAlawiyoûn* ou *Noseïris* [« rite *shoʿaybî*, étendard *djondobî*, méthode *djonbolâni*, initiation *Khasîbî* »] : c'est-à-dire, remontant, par chaîne d'initiation ininterrompue, par Hoceïn Khasîbî (930), à aboû Shoʿaïb-ibn Noseïr Namîrî, apôtre du xie imâm. Chef religieux (*reïs al dîn*) à Kerdaha. Sectes : *Kélâzié*, *Shamâlié* (*Haïdarié*). *Gheïbié*, *Shamsié*. 189-878 (GL. 1.278, au Dj. ʿAkkâr; Alaouites, 153.398 ; Alep 5.000, entre Djisr al Shoghoûr et Antioche, à Djouaïdié, Djillié ; Alexandrette, 30.000 ; Damas 5.202, au coude de l'Oronte).

f) *Shîʿites initiatiques* modernes : *ʿAli-ilahis* ou *Ahlé Haqq* : 14.600 (Kurdes au S. d'Alexandrette).

g) *Yézidis* (*Dâsinî*) : 6.000 [chiffre qu'il faudrait tripler] (Alep : au Dj. Sommâq et au Dj. Simʿân, puis à l'extrême N.-E, au Dj. Sindjâr, à Tell ʿAfar).

Chrétiens : a) *Maronites*, dont le patriarche (S. B. Mgr Hoyek) réside à Bkerké (Liban), 208.484 (GL. 199.182, Alaouites 4.430, Alep 1897, Alexandrette 2.000, Damas 975) ; b) *Grecs catholiques*, ou *melchites*, dont le patriarche (SB. Mgr Démétrios Cadi) réside à Damas, 70.221 (GL. 42.262, Alaouites 725, Alep 7.481, Damas 17.641, Dj. Druze 2,112) ; c) *Arméniens unis*, 7.672 (GL. 599, Alaouites 637, Alep 3.701, Alex, 2.000, Damas 732) ; d) *Syriens unis* 6.051 (GL. 614 Alep 2.519, Damas 2.918, surtout à Hamâh) ; e) *latins* 3.500 (GL. 1.000, Alaouites 15, Alep 1.663, Alex 500, Damas 382) ; f) *Chaldéens unis* 887 (GL. 45, Alep 747, Damas 95) ; g), *Grecs orthodoxes*, dont le patriarche, titulaire d'Antioche, réside à Damas (SB. Mgr Grigorios Hassad) : 166.179 (GL, 81.429, surtout au N, Alaouites 33.905, Alep 2.868, Alex. 13.000, Damas 30.338, Dj. Druze 4.639) ; h) *Arméniens grégoriens*, dont le patriarche réside à Jérusalem (SB. Mgr Sahag II) : 19.157 (GL. 375, Alaouites 1.565 Alep 2.953, Alex 10.000, Damas 4.264) ; i) *Syriens jacobites* : 7.679 (GL. 4.256, Alaouites 1.113, Alep 481, Damas 1.612, Dj. Druze 217) ; k) *Chaldéens nestoriens* : 83 (GL).

Israélites : 16.145 (GL. 3.503, Alep. 6.686, Damas 5.956). Il y aurait quelques *mazdéens* à Damas.

Villes (approx.) : Damas (*Dimishq*, *Shâm*), 150.000 hab. avec Salihiyé ; Alep (*Halab*, *Shahbâ*, avec ʿAziziyé), 144.000 (20.000 chrét., 6.000 Juifs, quartier Bahsîta), Beyrouth, 140.000 (81.000 chr., 56.000 mus.), Homs (*Hims*), 70.000, Hamâh 65.000, Tripoli (*Tarâbolos*) 32.000, Antioche (*Antâkiya*), 30.000, Lattaquié (*Lâdhiqiya*), 18.000, Zahlé, 16.000, Alexandrette (*Iskanderoun*), 15.000, Deïr, 12.000 ; Saïda, 10.000.

Il y a 371.000 nomades ; 130.784 Libanais et 220.000 Syriens ont émigré depuis vingt ans (Égypte, États-Unis surtout et Australie).

Le fond de la population est « araméen » ou « syriaque », modelé par cette antique civilisation nationale (*sémitique* et *hittite*), que l'hellénisme, païen d'abord, puis chrétien, enrichit sans la transformer, et que la conquête musulmane n'a pas complètement *arabisée*.

L'arabisation de la Syrie commence en 636, avec l'installation des quatre *djond*, ou camps retranchés de Syrie, *Damas*, *Homs*, *Ordonn* et *Filastin* (pour ces deux derniers, voir Palestine), garnisonnés d'Arabes *rabîʿides* et *yéménites*, originaires des tribus de Shâmiyé (ici p. 82) vassales de Byzance sous les phylarques Ghassânides, et demi-christianisées : *Bakr* et *Taghlib*, *Kalb*, *Ghassân* et *Tanoûkh*. Sous les califes omayyades (661-750), résidant à Damas, un cinquième *djond* fut créé plus au N., pour la guerre sainte, à Qinnisrîn (« serf d'aigle », 680, près Maʿarra), et confié, cette fois, à des *modarides* du haut Euphrate, les *Qeïs* (prononcé aujourd'hui *Djeïs*). La vieille haine de clan entre *Rabîʿa-Yémen* et *Modar* scinda la colonisation arabe syrienne en deux factions, *Qeïs* et *Yémen* ; elle pénétra jusqu'au Liban, où, du xiiie s. à 1711, la lutte dura entre les deux clans ; en 1711 l'écrasement du clan *Yémen* ne laissa subsister trace de ses coutumes que dans la banlieue de Beyrouth (Gharb); les familles Abî'l Lamaʿ, Khâzen, Hamâdé (quoique de tribu *Tanoûkh*) sont de clan *Qeïs*.

Voici la répartition ethnique actuelle :

a) *Arabes*, 2.300.000, comprenant : 1.700.000 *Araméens arabisés*, chrétiens, noseï-

ris et musulmans, et 600.000 purs Arabes, nomades (Bédouins et Druzes), sédentarisés et ciradins (un certain nombre de familles nobles *ʿalides, qoreïchites;* liste par villes dans Nadra Moutran, 1916). Les nomades ont été énumérés p. 83-84; sont sédentarisés, les *Mawâlî* (à Maʿarra), les *B. Khâlid* et *Naʿîm* (à Homs), et les *Fadl* (venus d'Irâq au xvᵉ s.; 15.000 en Djôlân), sous un chef sagace, l'émir Mahmoûd Fâʿoûr; les *Hinaïdi* près d'Antioche (depuis 1830).

b) *Kurdes*, 95.000, 60.000 dans le sandjak d'Alexandrette, à l'E. d'Alep et chez les Alaouites, parlant kurde et turc; et 35.000 arabisés, à l'E. de l'Euphrate (*Barazié, Kikié, Milli*) et jusqu'à ʿAkkâr (*Richvân*), Hamâh (*Barazi*) et à Sâlihiyé de Damas.

c) *Turkmènes* et *Turcs*: 37.000 à Alexandrette, Antioche et Lattaquié.

d) *Tcherkesses*: 20.000 colons, installés depuis 1878 à Mambidj, près d'Antioche, en Hauran et à Qoneïtra (ici p. 249).

e) *Tsiganes*, dits *Kourbati* et *Baramiké*: 10.000.

f) *Hébreux*: 16.145.

g) *Arméniens* réfugiés: 45.000 environ; et sédentarisés, 26.000.

h) *Russes* (réfugiés): 400.

L'islamisation de la Syrie assez lente au début, s'aggrava au ixᵉ siècle avec la conversion forcée des Arabes chrétiens *Taghlib* (823) et celle des païens de Harrân (825). La minorité chrétienne (1/5) s'est concentrée dans les montagnes et les villes (derniers massacres, 1860).

Langues: La vieille langue syrienne, le *syriaque*, encore vivant au Liban au début du xviiᵉ siècle (il y survit dans la toponomastique), n'est plus parlé qu'à Maʿaloûlâ et dans ses environs (S.-S.-E. Nebk), par 3.000 hab.; ainsi que dans les colonies urbaines *syriaques* venues du N.-E. (15.000).

Spécial aux chrétiens, il a longtemps dominé leur liturgie (deux types d'écriture *estranghélo*, jacobite et melchite; l'église maronite écrivit longtemps l'arabe en *carchouni*, i. e. en caractères syriaques). Études de NNSS. David et Rahmani.

L'*arabe*, promptement acclimaté en Syrie, produisit d'abord des poètes nationalistes (*shoʿoûbiya*), comme le shîʿite ʿAbd al Salâm Dik al djinn de Homs († 849), puis l'Islam syrien s'internationalisa jusqu'au xixᵉ siècle; c'est en Syrie, et spécialement à Beyrouth, que, depuis 1850, la renaissance *arabe* s'est produite; grâce à une pléiade d'écrivains:

D'abord chrétiens (Yâzidjî, Bostânî, Khâzen, Maʿloûf, Meshaqa, Dahdah, Debs, Dʳ Shibli, Rihani), puis musulmans (Shidyâq, Tâhir Djazaïrî, Kawakibî, KurdʿAlî, Réchid Rida, Ahmad Abbâs, Schekîb Arslân, Ghalaïni); la «société secrète syrienne» de 1850 aboutit aux associations nationalistes syriennes de 1909-15 (*Ikhâ ʿArabî, Montada Adabî, Qahtâniyé, Djâmiʿa Thawriya ʿarabiya, Lâ markaziyâ*) au Congrès de Paris de 1913, et à l'hymne national arabe (*qâhtanide*) du poète Raiïq Rizq Salloûm, de Homs.

Le *français* est langue véhiculaire depuis soixante-dix ans.

Le gouvernement ottoman avait essayé depuis 1909, d'implanter la langue *turque* en Syrie; elle domine dans les environs d'Alexandrette (40.000), d'Antioche (30.000), de Beïlan (8.500), et même de Djisr al Shoghoûr (2.800); et est parlée par des minorités à Alep et à Damas. En revanche, des minorités *arabophones* se trouvent maintenant au N. de la frontière turco-syrienne de 1921 (28.000 à Killis, 11.000 à ʿAïntâb, 20.000 à Ourfa, 80.000 en Diyârbakr, 60.000 en Cilicie; cfr. statistique du journal damasquin *Moqtabas*, nº 1210, 5. VI, 1913). Si bien qu'une rectification de frontières linguistique serait à l'avantage de la Syrie arabe.

II. GOUVERNEMENT

Attribuée à la France par le traité Sykes-Picot (9 mai 1916), et occupée par les forces britanniques du 8 octobre 1918 au 15 septembre 1919, la Syrie a été placée sous mandat français par la Société des Nations (24 juillet 1922). Après un court essai de collaboration (déc. 1919) avec l'émir hedjazien Faysal, installé à Damas (1ᵉʳ octobre 1918; roi du 11 mars 1920 au 25 juillet 1920; transféré en 1921 à Bagdad par le gouvernement britannique), la France occupa militairement Damas, et organisa le pays en quatre états. — Haut-Commissaire français: Fr. Georges-Picot (24 oct. 1918); général Gouraud (1ᵉʳ nov. 1919); général Weygand (21 avril 1923).

D'après l'arrêté du 28 juin 1922, la Syrie (3 États en dehors du Liban) forme une Fédération (*Ittihâd*): président élu, Sobhi bey Barakat: avec Conseil fédéral de 15 membres élus au 2ᵉ degré (5 par État), unité de législation civile, commerciale et pénale; budget par État et fédéral.

Le sandjak de Deïr (Alep) a remplacé le territoire militaire de l'Euphrate (ici p. 84); l'état autonome du Hauran (chef: l'émir druze Sélim Pasha Atrash) ne fait pas encore partie de la fédération.

Convention entre *Syrie* et *Liban* du 30 janvier 1923.

Le *Liban*, à majorité chrétienne (52 p. 100), a reçu une administration particulière. Gouverné depuis le xiiᵉ siècle, par des émirs autonomes, druzes ou musulmans à sympathies chrétiennes, *B Bohtor, B. Maʿn, B. Shihâb* (1697-1841; clans *yazbakî* et *djonbolâtî*), le Liban fut gouverné depuis 1860 jusqu'en 1914 par un gouverneur chrétien vassal de la Porte et agréé des cinq grandes puissances (statut du 9 juin 1861); agrandi le 1ᵉʳ septembre 1920 (*Grand Liban*) par l'annexion de Beyrouth, Tripoli, Baʿlabakk, Biqâʿ, Hasbeyâ, Râsheyâ, Saïdâ et Soûr, le Liban élit un *Conseil représentatif* (*madjlis niyabî*: président Habîb pasha Saʿd 1922; puis Naʿoûm Labakî, oct. 1923); résidant à Beyrouth; il assiste le gouverneur français. Le Conseil représentatif a 30 membres élus au suffrage universel à 2 degrés: ses langues officielles sont l'*arabe* et le *français* (arrêté du 12 mars 1922). Il y a aussi des conseils municipaux élus (arrêté du 12 mars 1922).

La *Khotba* s'est dite en Syrie de façon continue pour le califat orthodoxe (interruptions *fatimites* 977-1075, 1098-1099) *omayyade, ʿabbâside*; elle s'est dite ensuite au nom des sultans *ottomans* (1517-1918). L'émir Faysal avait tenté d'introduire la khotba *hedjazienne* en nov. 1918; mais la Khotba *ottomane*, reprise sur le littoral dès avril 1920, a été rétablie partout.

La Syrie attire depuis quelque temps l'attention politique de l'Italie (note italienne Schanzer, 22 juil. 1922).

III. ADMINISTRATION

Le *Grand Liban* est divisé en 4 circonscriptions (sandjaks): Liban Nord (Zghorta), Mont Liban (Baʿabda), Liban Sud (Saïda), Bekaa (Zahlé avec deux municipes, Beyrouth et Tripoli. Ces sandjaks sont subdivisés en 28 caïmmacamats. Pour le système électoral, voir *suprâ*.

La Fédération syrienne est divisée en trois États :

a) *Damas*, divisé en 4 sandjaks : Damas, Homs, Hamâh, Deraa. Conseil représentatif élu pour 2 ans : du second degré; oct. 1923 : président Badî' bey el Moayyad. Gouverneur : Haqqî bey al 'Azm.

b) *Alep*, divisé en 3 sandjaks : Alep, Deïr el Zor, Alexandrette (autonome jusqu'en 1923). Conseil représentatif élu. Gouverneur musulman : Mostafa Barmada puis Murshi pasha El Mellah. Au Conseil, l'usage (oral) du *turc* est toléré.

c) *Alaouites* (Noseïris), ch.-l. Lattaquié. Le pays, resté insoumis sous le régime ottoman, a été pacifié en 1921. En dehors des villes de la côte, réparties en un municipe, Lattaquié, et en deux sandjaks, Djébélé et Tartoûs, l'autorité demeure aux chefs des 32 clans, groupés en 4 confédérations : *Kalbié* (12 clans), *Khayyâtîn* (7), *Haddâdîn* (10) et *Mtaoura* (6). Conseil représentatif élu. Gouverneur français : M. Cayla.

Administration cultuelle. — Pour les *sunnites*, l'émir Faysal avait institué à Damas un *reïs al'olamâ* qui a été maintenu (sorte de grand cadi de Syrie, Sélim Bokhârî, 1921) ; il présiderait un « Conseil suprême des *waqf* » pour la Syrie et contrôlerait aussi les Sociétés de bienfaisance (ex : *Djâmi'at al maqâsid al khayriya*). La plupart des jardins de la *ghoûta* de Damas sont *waqf*. On sait que le 1/3 des terres libanaises est aussi *waqf* (mais *waqf* non musulman),

Les pèlerinages. — Damas, tête de ligne de la voie ferrée Damas-Deraa 'Ammân-El'Ala-Médine (actuellement abandonnée), est, comme le Caire, le point de départ annuel d'une caravane solennelle (*mahmal*) pour le *haddj* : 10.000 pèlerins en moyenne avant la guerre. Reprise du *haddj* depuis 1922.

Pèlerinages locaux : Mosquée *Omawi* de Damas (minaret E. de Jésus ; minaret SW, où Ghazâlî médita son *Ihyâ*) ; Tombes du sahabi Khâlid à Homs, de sheïkh Roslân, de Salâh al Dîn et Ibn Teïmiya à Damas, d'Ibn 'Arabî († 1240) le grand mystique à Sâlihiyé de Damas (l'émir algérien, 'Abdal Qâdir † 1883, dont les fils habitent en Syrie, est enterré à ses pieds), de Yahya Sohrawardî († 1191) et d'Imâd Nesîmî († 1417), à Alep ; de Hâbîb à Antioche ; d'Awzâ'î au S. Beyrouth.

Les congrégations. — De bonne heure des ascètes musulmans s'isolèrent, au Liban et au Lokkâm (pays noseïri, au S. d'Antioche) : tombe d'Ibrahîm-ibn-Ad-ham à Djébélé († 776). Les congrégations les plus répandues actuellement sont: *Qâdiriya*, *Rifâ'iya* (Alep), *Mévléviya* (Alep, Damas), *Shâdhiliya* (branches *Darqâwa* et *Wafâ'iya*; Damas), *Sa'diya* (Alep, Damas), *Naqshabandiya*, *Dasoûqiya* (Alep, Antioche), *Qalandariya*, *Malâmiya*, *Siddîqiya*, *Khalwatiya*, *'Isawiya*, *Sohrawardiya*. Elles sont en pleine décadence et leur vogue est remplacée par celle de sociétés secrètes semi-politiques, à durée éphémère, plus ou moins calquées sur les loges d'*Union et Progrès* (*Shams al Islâm* ; *Djâmi'a shorafâ al Islâm*). La franc-maçonnerie proprement dite, implantée sous différentes formes parmi les chrétiens du littoral, a agi profondément sur une élite musulmane importante.

Les impôts : ottomans (*wirko*, dîme, *temettu'*, *aghnâm;* taxes sur voitures, sel, tabac).

La justice. — Codes ottomans (pénal, procédure pénale, commerce, modifiés par arrêtés). Deux cours de cassation, Beyrouth, Damas ; 3 cours d'appel; 42 tribunaux de 1re instance.

L'enseignement : a) *primaire :* pour les musulmans, écoles d'État et écoles confessionnelles (surtout à Hamâh).

Enseignement *secondaire :* nombreuses écoles privées européennes (surtout *chrétiennes;* et quelques-unes laïques).

Enseignement *supérieur :* Université française de Beyrouth (S.-Joseph : médecine, droit) ; Université américaine (*id.*). Université de Damas (1923 : médecine, droit ; et Académie arabe, fondée par Kurd'Alî).

En tout 461 écoles officielles et 990 privées ; — 105.387 élèves (1922).

La presse. — A Beyrouth : *Balâgh*, *Ra'y'amm*, *Haqîqa*, *Lisân al hâl*, *Bashîr*, *Barq*, *Iqbâl*, *Horriya*, *Ahwâl*, *Djâmi'a souriya*, *Ikhâ*, *Nâdî*, *Ma'ârif*; à Tripoli : *Tarâbolos al Shâm* ; au Liban : *Salâm* (à Kafr Shim'â), *Zahlat al fatât* et *Sohâfî tâ'ih*; à Homs : *Tanbîh*, *Hims* à Hamâh ; *Hadaf*, *Nahr al 'Asi*, *Ikhâ;* à Alep : *Barîd soûrî*, *Taqaddom*, *Halab*, *Sâïqa*, *Raïya*, *Misbâh;* à Saïda : revue *'Irfân* (*shî'ite*) ; à Damas : *Moqtabas*, *'Omrân*, *Alif-Bâ*, *Souriya Djadîda*, *Mofîd*, *Heremoûn*, *Kindâna*, *Lisân al 'arab*, *Djarâb al Kordî*, *'Asima*, *Hâris*, *Fatâ'l'arab;* revue de *l'Académie arabe* ; à Lattaquié : *Ladhiqiya*, *Nahda djadîda*.

L'armée. — Corps d'occupation français : gendarmerie libanaise; gendarmerie syrienne ; Légion Syrienne (6.500 h.).

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'agriculture. — L'irrigation est défectueuse. *Céréales* au Hauran et au N. E. — Écoles d'agriculture à Muslémié et Sélimié.

Coton à Mambidj, Djébélé, 'Akkâr (essais). *Tabac* à Lattaquié et au Liban.

Chanvre à Saroudj. *Orangers* (Saïda), *abricotiers* (Damas, Antioche) ; *vigne* (Liban); *olivier* (Beyrouth, Lattaquié, Antioche, Idlib).

Élevage : 1.466.346 moutons (1921) ; chevaux, bœufs, chèvres.

Mines : *fer* (Râsheyâ) ; *chrome* (Alexandrette) ; *lignite* (Liban).

L'industrie. — Filatures (soie : Liban, coton) ; tissage (5.000 broches, Alep, Homs, Hamâh, Damas).

Tapis (Alep, 'Akkâr); feutres ; dentelle. Huileries et savonneries (Tripoli). Meunerie.

Tannerie, Fonderie (Beït Chébab). 1 million de salariés.

Mouvement économique général. — Importation : 600.146.643 francs (1921) ; exportation : 69.848.500 francs (1921).

Ports : Beyrouth, (quais) ; Tripoli et Alexandrette sont projetés : ce dernier serait le débouché de la Haute Mésopotamie.

Commerce intérieur : Rails (934 km.) « Bagdadbahn » d'Akbès à Tchobanbeg, puis tangent à la frontière jusqu'à Nisibin (cfr. ici p. 330); Damas-Beyrouth (à crémaillère : 145 km.) ; Rayak-Alep ; Homs-Tripoli ; Damas-Semakh vià Derra (197 km.):

Réseau routier du Liban ; route Lattaquié-Tripoli–Beyrouth-Soûr (côtière). Routes Beyrouth-Damas et Alexandrette-Alep.

Poids. Monnaies. — *Drachme* de 3 gr. 20 ; *moudd* de 18 litres ; *mille* de 700 mètres ; *feddan* de 754 m².

Livre syrienne de 100 piastres équivalant à 20 francs français. Change réglé sur l'Égypte. A la bourse d'Alep, l'unité d'appréciation est le *tchît*. [*Khâm*, madapolam : cours, 1 piastre égypt. 1/2 (1914) ; 7 1/2 (1919) ; 3 3/4 (nov. 1920)].

Banque de Syrie (1920) filiale de la *Banque Ottomane*.

Archéologie et Tourisme. — Ruines antiques de Palmyre, Ba'labakk, Byblos, Sidon.

Ruines médiévales de Tortose, Karak (Crac des Chevaliers) ; Châtelblanc Safita) Saône (Sahyoun), Margat (Markab), Beaufort ; et du Toron (Tibnin).

Villes d'art musulmanes d'Alep, Hamah, Damas, Ruines de Rosâfa (Raqqa).

Institut archéologique de Damas.

Stations d'estivage au Liban ('Aley, 'Aïn Sofar 1400 m., Ehden et les cèdres 1800 m.).

Bibliographie. — *La Syrie et le Liban en 1922*, Paris, 1922 (publication du Haut Commissariat).

Bulletin officiel des Actes administratifs du Haut Commissariat, paraît à Beyrouth depuis 1921.

Revues : *Syria* (archéologie) ; *Bulletin du Comité de l'Asie française ; Correspondance d'Orient* (Paris).

P. Lyautey, *le Drame oriental et le rôle français*, Paris, 1923.

Gaudefroy-Demombynes, *la Syrie à l'époque des Mamelouks* (Qalqashandî), Paris, 1923.

R. de Gontaut-Biron, *Comment la France s'est installée en Syrie*, Paris, 1923.

G. Samné, *la Syrie*, Paris, 1921.

H. Lammens, *la Syrie*, Beyrouth, 1921.

Rapport sur la situation de la Syrie et du Liban (juil. 1923). Paris.

PALESTINE (FILASTÎN)

I. PEUPLEMENT

Situation ; statistique, villes principales. — Sur la côte E. de la Méditerranée, entre 30°-33° lat. N et 34-°36° long. E. « De Dan à Berséba », c'est-à-dire des lacs de Houlé et de Tibériade au S.-E. de Gaza (convention franco-britannique du 23 décembre 1920).

Environ 23.000 km², comprenant un versant, adouci, vers la Méditerranée, et un versant abrupt au-dessus de l'effondrement du Ghôr (val du Jourdain) et de la Mer Morte (394 m. au-dessous du niveau de la mer), vers le désert de Moab.

Population totale (1922) : 757.682 habitants ; dont 590.890 musulmans (78 p. 100), 83.794 israélites (11 p. 100) et 73.024 chrétiens (9,5 p. 100). Voici le détail :

Musulmans : a) *sunnites* : *shâfi'ites* 400.000 (rite dominant dès le xᵉ siècle), *hanbalites* 100.000, *hanéfites* 60.000, *mâlikites* 6.000. Les tsiganes *Nawâr* sont islamisés (*Zoutt*) ; b) : *shi'ites : imâmites* (rite *dja'farî*) 156 ; *druzes* (près du Carmel : Shefa'Amr 7.028 ; et *noseïris* (à 'Aïn Fit, Zaoura et El Ghâdjir, au N. du lac de Houlé 600) ; *béhaïs* à (Acre) 265.

Israëlites *a*) talmudistes orthodoxes *antisionistes* (500 Hongrois, groupe du R. Sonnenfeld, à Jérusalem, rattaché à l'Agudat Israël de Zurich) ; *b*) anciens colons palestiniens, *orthodoxes* (issus des centres rabbiniques fondés après 150 : Jamnia, Césarée, Magdala, Séphoris et Tibériade ; et *caraïtes* (groupés à Safed et Tibériade), 25.000 ; *c*) colons *séfardis* (venus d'Espagne après le xvıᵉ siècle) ou rattachés au grand rabbinat séfardi, 21.000 : dont 5.000 *Yéménites*, 3.000 *Bokhariotes* (parlant *pérsi*), 2.000 *Marocains*, 1.000 *Géorgiens* (parlant *tatsi*), *Alépins* (de Bahsita). Depuis 1869 (Montefiore), ils se sont agglomérés dans 30 colonies, aux faubourgs de Jérusalem : Meïa Sha'rîm, Eben Israël, Yemîn Moshé, Ohel Shelomoh, Sha'r Pinnah... Ralliés au sionisme, en dehors de ceux qui appartiennent à l'*Alliance Israélite Universelle* (école agricole française de Mikwé Israël), ou sont simplement *shiltonites ; d*) 61 colonies *sionistes* (41 créées de 1879 à 1914), occupant 36.000 hectares, achetés, la moitié par le baron Edmond de Rothschild (Français), la moitié par l'*ICA*, l'*APC*, le *PLD*, N. Strauss, les loges des Beni Berith et le *Keren hayesod*. La majorité des colons est *ashkénazim* (venant de Russie et de Pologne, à la suite du mouvement des *Chowéwé Zion* d'Odessa, 1882) ; mais il y a des *séfardim*, et même des *Gerim*, sabbatariens de race et langue russes convertis au judaïsme depuis 1917. Les principales colonies sont : Petach Tikvah (Mu-

Iebbès : 2.050 hab. en 1912), Zikron Jacob (920), Richon le Zion (ʿAïn Kara 880) et Rosh Pinnah (800). Nombre total des colons sionistes : 8.500 en 1912, 35.000 en janvier 1923. Nombre annuel des immigrés sionistes (*haluẓim*) depuis fin 1919 : 12.346 (1920), 8.517 (1921), 7.844 (1922), 4.080 (jusqu'en mai 1923).

Le total des Israélites de la « diaspora » (*galuth*) hors de la Palestine est de 15 millions : 9 en Russie, Pologne (protégés par art. 93 du traité de Versailles) et Roumanie, 3 et demi aux États-Unis.

163 *Samaritains* subsistent encore au mont Garizim (Naplouse ; parlant *araméen*).

Chrétiens : a) *orthodoxes* 40.000 (patriarcat *hellénophone*, ainsi que le haut clergé (patriarche : SB Mgr Damianos), et la majorité des membres de la congrégation du *Taphos*, fondée en 1672 : 411 moines en 1909 ; quelques monastères et béguinages *russes ;* le peuple est *arabophone*) ; *b*) *latins* et *uniates* 35.000 (patriarcat *latin* depuis 1847 ; custodie franciscaine de terre sainte depuis le XIIIᵉ siècle ; clergés uniates, principalement *grec catholique ;* nombreux ordres *latins*, avec religieux français, allemands, italiens) ; c) *arméniens* grégoriens (quartier S.-W ; Saint-Jacques de Jérusalem), 1.600 ; *chaldéens* nestoriens, 50 ; *jacobites* coptes (170), abyssins (62), et syriens (145) ; les colonies *nubienne* (Nazareth) et *géorgienne* (Mosallaba) sont éteintes ; *protestants* anglais (Saint-Georges de Jérusalem), 6.000 ; colonies de *sabbatariens* adventistes, spaffordites, américains et suédois 300 ; colonies de *templiers* wurtembergeois (Hoffmann, 1860 : à Sarona, près Jaffa), 500. L'élément chrétien indigène est concentré à Jérusalem et aux alentours, Bethléhem, Beïtjalla, Beïtsahour, Râmallah, Birzeït, Djifné, Taïbé ; et en Galilée : Nazareth, ShefaʿAmr, Cana, Reïna, Abellin.

L'occupation militaire britannique a amené en outre des polythéistes en Terre Sainte : *hindouistes* (1454) et *sikhs* (408).

Villes. — Jérusalem (*Qods sharif*, « la Sainte ») : 62.578 hab., dont 33.971 juifs (S.-E. et faubourgs), 14.699 chrétiens (5.700 orth., 5.200 lat. et uniates), 13.413 musulmans (quartier N.-E.).

Jaffa (*Yâfa*) 47.709 (20.699 mus., 20.152 juifs concentrés à Tell Aviv, centre du sionisme, et 6.850 chr.) ; Caïffa (*Haïfa*) 24.634 (dont 8.862 chr., 6.230 j.) ; Gaza, 17.480 ; Hébron (*Khalîl Allah*) 16.577 (dont 43 j., 13 ch.), Naplouse (Sichem) 15.947 (dont 544 chr., 16 j.), Safed 8.761 (surtout juifs caraïtes), Lydda 8.103, Nazareth (*Nâsira*) 7.424 (2.500 chr. orth., 2.400 lat., 500 prot., 1.500 mus.), Ramlé 7.312, Tibériade 6.950, Bethléhem (*Beït Lahm*), 6.658 (chrétiens, sauf 600 mus.). Saint-Jean-d'Acre (*ʿAkkâ*) 6.420.

Il y a 750 villages. 50.000 nomades arabes (*Tarâbil, Thollâm, ʿAẓaẓmé*) ; 331 immigrés *bosniaques* à Césarée ; 2.000 *Algériens* sédentarisés près de Safed.

Les anciennes races (chananéenne, hébraïque, philistine) aramaïsées ne sont plus représentées que par quelques éléments *juifs* et *chrétiens*. La Palestine est, de beaucoup, la partie la plus arabisée de la Syrie.

L'arabisation commença autour des deux camps, ou *djond*, syriens d'*Ordonn* (à Tibériade) et *Filastin* (à Lydda, puis Ramlé), aussitôt après l'entrée du calife ʿOmar à Jérusalem (636). Les garnisons, provenant d'abord de tribus *yéménites* et *rabîʿides*, passèrent ensuite aux *modarides* Qeïs, venus de N.-N.-E. Une haine de clan, encore vivace, divisa les villages, une fois arabisés, entre le clan « Qeïs » à turban rouge, et le clan « Yémen » à turban blanc (refoulé vers la mer) ; encore aujourd'hui, les arabophones de Jérusalem, Bethléhem et Abougosch se disent « Yémen », et ceux d'Hébron, Beïtsahour, Naplouse et Transjordane « Qeïs » (simulacre d'enlèvement, en cas d'intermariage).

L'émigration palestinienne, vers les États-Unis et le Mexique, où elle se fond dans les colonies syriennes, s'est accrue depuis la guerre (surtout de Bethléhem).

L'*islamisation* s'est effectuée aux IX-Xᵉ siècles assez pacifiquement, sauf en Galilée et à Naplouse. La communauté des lieux de pèlerinage a amené des rapprochements entre chrétiens et musulmans (ils chômaient les fêtes chrétiennes au Xᵉ siècle ; les Croisés n'ont pas inquiété les paysans musulmans durant leur occupation du pays : cfr. *Assises* de Jérusalem, t. II, ch. 47, 60, 241-43 ; chartes royales de 1155, 1160, 1178).

Langues. — L'*arabe* a conquis de bonne heure la primauté sur le *grec* et le *syro-palestinien* (entre 750 et 1200, dans la liturgie des chrétiens indigènes). Les Israélites eux-mêmes adoptèrent l'arabe (écrit en caractères hébraïques) comme instrument d'échanges non seulement commerciaux, mais intellectuels.

Depuis trente ans, l'*hébreu*, langue morte, pour eux (remplacé par le *ladino* espagnol chez les *Séfardim*, et par le *yiddich* judéo-allemand chez les *Ashkénaẓim*), a été patiemment ressuscité et modernisé, grâce à des néologismes (calqués sur l'arabe, ou repris de l'araméen talmudique) dus, notamment, à Eliezer-ben Yehuda (« Avi » † 1923).

Trois langues *officielles* : anglais, hébreu, arabe (art. 22 du mandat). Le *français* était, en 1917, langue véhiculaire, depuis soixante ans.

II. GOUVERNEMENT

Une administration *internationale* était prévue pour la Palestine (zone *brune*) par le traité Sykes-Picot (9 mai 1916).

Art. 3. « Dans la zone brune, une administration internationale sera établie dont la forme sera fixée, après consultation de la Russie, d'accord avec les autres alliés et avec le représentant du chérif de la Mekke. »

Depuis, la Société des Nations a approuvé que la Palestine, ancienne province turque, fût placée sous mandat *britannique* (24 juillet 1923), mandat exercé par un Haut Commissaire (Sir Herbert L. Samuel, juin 1920), assisté d'une « Jewish Agency » (art. 4, 6, 11 du mandat), pour y organiser un « foyer national » (*shilton-beït*) israélite ; une « Arab Agency » a été proposée depuis, comme essai de contrepoids.

La Palestine, rattachée depuis 1921 au Colonial Office, pose, de façon permanente, plusieurs problèmes internationaux, ceux des *Lieux Saints :* de la Chrétienté (églises du Saint-Sépulcre et de la Nativité), d'Israël (enceinte de l'ancien Temple), et de l'Islam (pour qui le Haram de Jérusalem est la première et dernière *qibla*, le lieu de l'Ascension nocturne du Prophète et de la résurrection des corps ; c'est l'un des trois Lieux Saints de l'Islam ; après la Mekke, avec Médine) ; sans oublier le tombeau d'Abraham, leur commun ancêtre, à Hébron.

Selon les articles 13-14 du mandat, le mandataire britannique « assume toutes les charges qu'entraînent les Lieux Saints », s'engageant à « nommer aussitôt que possible » une *Commission* d'études et de contrôle des questions et réclamations concernant les différentes communautés religieuses... Le Président de la Commission sera nommé par le Conseil de la « Société des Nations ».

En attendant (projet Balfour, 1922), et depuis 1917, des mesures provisoires unilatérales ont été innovées à l'égard de divers accords internationaux :

a) Accords entre le *califat* islamique ottoman (possesseur du toit et des clefs du Saint-Sépulcre) avec la *France* et la *Russie* : firmans dits du *statu quo* (1852-53) pour le maintien des droits séculaires et enchevêtrés des diverses confessions chrétiennes sur les Lieux Saints (leur obstination à se cramponner ainsi à des pierres, a valu aux « nations » orientales représentées là de survivre à la conquête musulmane : ex. : *Arméniens*, ayant droits à Jérusalem depuis 1142) ;

b) Accords entre le *Saint-Siège* et la *France* (et l'*Italie*) ; prérogatives honorifiques de la France reconnues par des actes (S. C. Propagande 1742, 1er fév. 1849, et 22 mai 1888) et distinctes des privilèges consulaires découlant des *capitulations* franco-turques, 1535-1914 (lettre Gasparri-Cochin, 26 juin 1917) ; caractère *international* et primauté de la Custodie franciscaine de Terre Sainte (reconnu par les ententes franco-italiennes 23 juillet 1906 et 13 janvier 1907), et du patriarcat latin, dont la France devait faire respecter le *pavillon* (pavillon de Terre Sainte), de 1847 à 1913; cfr. *Pro Memoria* pontifical du 4 juin 1922 ;

c) Accords entre le *patriarcat œcuménique* du Fanâr, la Russie, la Grèce, et les autres puissances orthodoxes, pour soutenir financièrement le patriarcat orthodoxe de Jérusalem (ses biens ont été achetés en bloc par la *Palestine Land Development* C°, organisme sioniste en juillet-décembre 1921, et une tentative pour « arabiser » son organisation a même été faite en juillet 1923 par un « congrès » laïque à Caïffa) ;

d) Accords *internationaux* Sokolov (mars-juin 1917), déclenchant l'expérience *sioniste;* auxquels la *déclaration Balfour* a substitué une intervention britannique unilatérale endossée par la conférence interalliée de San Remo (26 avril 1920) ;

Voici les phrases essentielles de ce texte (2 nov. 1917), adressé par le ministre britannique des Affaires étrangères à Lord L. W. Rothschild, vice-président de la *Fédération sioniste* : « J'ai le plaisir de vous adresser, de la part du Gouvernement de S. M., la déclaration suivante... qui, soumise au cabinet, a été approuvée par lui. Le Gouvernement de S. M. envisage favorablement l'établissement d'un *foyer national* (National Home) pour le *peuple juif* et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif... » (signé : Balfour).

Les fonds sionistes viennent des *États-Unis*, les colons de *Russie* (où le sionisme est condamné, comme « nationalisme ») et de *Pologne*.

e) Le contrôle *international* des Lieux Saints musulmans, amorcé par le Congrès de Paris (1893) et le projet de Sèvres (1920 : art. 422) sur les quarantaines des pèlerins, doit être organisé. Les tentatives britanniques faites, d'accord avec la lettre de Sir H. Mac-Mahon au *Malek* du *Hedjaz* (24 oct. 1915), en décembre 1917 et en 1923, pour le substituer au *calife* ottoman responsable des Lieux Saints, dont Jérusalem, se sont heurtées à l'opposition de la majorité des musulmans (Turcs et Hindous, ici p. 43, 294). Le 29 octobre 1920, l'administration britannique a dû assister, au Haram de Jérusalem, au rétablissement de la *Khotba* ottomane. *A fortiori*, la clausule de l'article 13 du mandat, garantissant « les immunités » des « Lieux Saints exclusivement musulmans » est-elle inapte à constituer la puissance mandataire arbitre d'autres différends internationaux comme le différend judéo-musulman du *Mur des Lamentations* (et de l'*Eben Shatiya*), et le différend islamo-chrétien de Nabî Dawoûd (*Cénacle*).

Ces différends religieux ne sauraient être valablement résolus par une méthode « phylétiste » qui les dénature et les « désinternationalise », traitant des catholiques avec l'*Italie* seule (sans la *France*), des orthodoxes avec la *Grèce* seule (sans la *Russie*), des israélites avec le *Sionisme* seul (sans les *États-Unis*, la *Russie*, ni les *sefardim*), des islamiques avec le *Hedjaz* seul (sans le calife, les autres Arabes, les Turcs, ni les Hindous).

III. ADMINISTRATION

Réglée par la constitution du 1er septembre 1922, elle établit, auprès du Haut Commissaire, un *conseil législatif* de 22 membres, dont 10 nommés (8 musulmans et 2 chrétiens, qui ont démissionné en bloc, mai 1923), et 12 élus au 2e degré (grève électorale; 2 juifs seuls ont été élus). 5 districts : Jérusalem, Jaffa, Nord (Caïffa), Samarie, Sud (Gaza). La Transjordanie a été disjointe (ici p. 83).

Le bloc islamo-chrétien (*Djâmiʿa moslimiya-masîhiya*), antisioniste, dirigé par Moûsa pasha Kâzimi (1er congrès, décembre 1920; 6e, juin 1923), est non-coopérationiste. Un parti nouveau (*watanî*), de R. Nashâhibî, se rallie à la constitution.

Le bloc sioniste « Zionist Association », dont les congrès annuels se tiennent à Carlsbad (13e en août 1923), a dépensé en Palestine £ 1.764.000 (avril 1918-mars 1922) : il est organisé, parmi les colons, en deux partis ouvriers socialistes-révolutionnaires (1919) : *Achduth Haavoda* (ex. *Poalé Zion*) et *Hapoel hazair* (1/5); il y a une petite minorité communiste (*M. O. P. S. I.*).

Administration cultuelle. — Les lieux saints musulmans, actuellement gérés par un conseil des *waqf* dont le président est le *reïs-al ʿulamâ*, Amîn Hoseïnî (fonction créée déc. 1921), sont : *a)* Les buts de pèlerinage internationaux. *Ḥaram* de Jérusalem, comprenant *qobbat al Silsila*, *Sakhra* et *Aqsa*, puis *Nabî Dawoud* ex. Cénacle) et mosquée de l'*Ascension* de Jésus; *Ḥaram* d'Hébron (tombe d'Abraham), et *Nabî Mousa ;* avec les hôtelleries de pèlerins à Jérusalem : *maghrébins* (au S. waqf aboû Madyan), *afghans*, *hindous* (*Zawiyat al Honoud* au N.-E), *turkmènes* et *soudanais;* les *waqf* les plus connus sont le waqf Tamîmî (Hébron) et le waqf Khâsiki (1547, Jérusalem).

b) Les pèlerinages locaux : mosquée de Siloé, Nabi Samuel, Beït Djibrîn (tombe de Tamîm Dârî), Gaza (tombe de Hâshim).

c) Les tekkés : *Mevlêviya* (Jérusalem, près de l'Ecce Homo ; Ramlé) : *Shâdhiliya* (Acre : tombe de Yashroûtî, et Jérusalem : *Wafâïya*) ; *Rifâʿiya ; Qalandariya*.

Deux des plus anciens couvents (*Khânqâh*) musulmans ont été érigés en Palestine : celui d'aboû Hâshim ʿOthmân-ibn-Sharik Koûfî à Ramlé (760) et celui d'Ibn Karrâm Sidjistânî au S. du Haram de Jérusalem (868).

La justice civile comprend 4 cours de districts et 1 cour d'appel britannique. L'ancien système ottoman d'impôts est maintenu : *wirko*, dîme et douanes (11 o/o).

L'instruction. — Les musulmans envoient leurs enfants aux écoles du gouvernement (313) ; ils n'ont encore que 30 écoles privées. 125 institutions scolaires chrétiennes privées; 175 israélites (avec écoles techniques importantes, et l'Université hébraïque au mont des Oliviers).

Presse. — *a)* arabe (Jérusalem) : *Filastîn*, *Mir'at al sharq*, *Sabah ; Aqsâ*, *Nafaïs ; Sawtal shaʿb ; Raqîb Sahiyoûn ; Beït al Maqdis* et *Lisân al ʿArab* (I. S. Naggiar), ont disparu. Caïffa : *Karmel* (Négib Nassar), *Zohrat al djamîl*, *Nafîr*, *Salâm ;* Jaffa : *Istiqlâl*, *Akhbâr* (pro-sioniste); Bethléhem : revue *Beït Lahm*.

b) Israélite : Jérusalem : *Ha-aretz*, *Ertz-Israël*, *Doar-ha-yôm* (avec éd. arabe), *Kontress*, *Hattor*, *Hashiloa*.

Armée. — Corps d'occupation anglo-hindou (pour prévenir des *pogroms*

comme ceux de 1920-21 ; et un corps de police répressive spécial, *Black and Tans* amenés d'Irlande).

IV. TRAVAIL ET PRODUCTION

L'AGRICULTURE. — La terre est encore sous le régime de la grande propriété. L'adhésion des paysans au bloc antisioniste islamo-chrétien est due à leurs craintes des évictions au bénéfice de la colonisation sioniste (*Jewish Colonial Trust;* puis *Palestine Land Development C°*) comme l'achat des terres Sursock à Jezréel, etc.

Productions : céréales (blé, orge, millet), lentilles ; oranges célèbres, amandes, abricots, melons (exportés). 220.000 moutons, 18.000 chameaux. Congrès économique arabe en 1923.

Pays calcaire et sablonneux ; mines de gypse (Melhamia, Mer Morte) ; eaux thermales à Tibériade ; soufre et bitume de la Mer Morte (Soghar) ; pétrole à Sodome, non encore exploité. Un accord économique anglo-américain relatif à la Palestine a été signé le 14 mai 1922.

L'INDUSTRIE est naissante : *vin* des colonies sionistes (Richon) ; huileries et savonneries (Naplouse).

La concession Pinhas Rutenberg (21 septembre 1921) monopolise pour 70 ans l'électrification des eaux du Jourdain et du Yarmouk.

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL. — *Importation* 5.593.372 livres égypt. mars 1921-mars 1922) ; *exportation* 864.766.

Ports : Jaffa, Haïfa (grands projets suspendus).

COMMERCE INTÉRIEUR. — Rail : Kantara-Lydda-Haïfa, Jaffa-Lydda-Jérusalem (ex. ligne française) Haïfa-Semakh (vers la Syrie) ; et quelques tronçons. En tout : 551 km.

TOURISME et ARCHÉOLOGIE. — Terre de pèlerinages israélites, chrétiens, musulmans, d'importance mondiale (41.070 touristes par an en 1908, malgré les restrictions imposées). Ecoles bibliques française, anglaise. Même régime international des fouilles qu'en Syrie et en Mésopotamie.

Ruines médiévales chrétiennes : la Blanche Garde, le Karak d'Oultre Jourdain, le Karak de Montréal (Shôbak, ici p. 84) ; églises d'El Bîré et d'Aboûgosch.

Monuments musulmans : « mosquée d'Omar » (*Sakhra*), remparts et portes de Jérusalem ; tour de Ramlé ; pont de Lydda ; *médresés* des Mamelouks au Haram de Jérusalem (1354-1480) : mosquée de Djazzâr à Acre (XVIIIe s.).

MONNAIES. — Egyptiennes. Timbres poste avec surcharge arabe et hébraïque (*aleph-yod* « terre d'Israël »). Système métrique. Banques : *Anglo-Egyptian Bank*, et banques israélites : *Anglo-Palestine Bk*, *Anglo-Levantine Bk*.

BIBLIOGRAPHIE. — *Handbook of Palestine* de H. C. Luke, Londres, 1922 *Eretz-Israël for Jewish Tourists*, Londres, 1922.

APPENDICE

COLONIES MUSULMANES ISOLÉES

(Colons permanents et émigrants temporaires.)

OCÉANIE

AUSTRALIE. — 3.908 (1916, contre 6.400 en 1906), afghans, sunnites *hanéfites*, venus depuis 1860, comme chameliers (surtout dans l'W.) ; 2 mosquées permanentes (Perth, Adélaïde), et 7 démontables. — 500 musulmans malais, *shâfi'ites*, dans l'ancienne *Nouvelle-Guinée allemande* (mandat australien).

ILES FIDJI. — 3.000 musulmans, sunnites *hanéfites* (sur 14.000 Hindous, travailleurs temporaires aux plantations).

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS (U. S. A). 10.000 musulmans (1921), en majorité émigrants temporaires, venus de l'Inde du Nord, de Syrie et Yémen, Turquie : à Milwaukee, Chicago, Pittsburgh, Cleveland et Akron, New-York, Philadelphie, Baltimore, Boston et Worcester. 1 mosquée *ahmadî* à Détroit (Mich). 12 journaux arabes, dont 1 *druze* (*Bayân*) et 1 pro-turc (*Sirât;* puis *Birlik*).

Il y aurait 2.000 Anglo-Saxons convertis au *béhaïsme*.

MEXIQUE. — 1.000 musulmans (émigrants temporaires) : 4 journaux arabes, dont 1 pour le califat turc (*Khawâtir*) et 1 pour le Malek du Hedjaz (*Syria unida*).

BRÉSIL. — 25.000 musulmans, colons depuis le XVIIIe siècle (et 5.000 émigrants temporaires, *syriens*). Ce sont des « Malès », c'est-à-dire des nègres, descendants d'esclaves amenés d'Afrique Occidentale (tribus *Nagos*, *Haoussas*, *Tappas*, *Gégès*, *Gruma*, *Bornouans*, *Cabindas*, *Barbas*, *Minas*, *Calabars*, *Jabus*, *Mondubès*, *Bénins*. Ils ont tenté une insurrection servile à Bahia en 1835. Leur organisation de société secrète a été remplacée en 1850 par une organisation cultuelle sunnite *hanéfite*, avec, à la tête un *alcali* (= cadi ; 1er 'Abd al Rahmân Effendi ; en 1910 : Imâm Hassoûna), à Bahia ; assisté de 3 *imâms* à

Rio, Pernambuco et Céara. Ils ont 3 mosquées (*machachalis*), et observent le jeûne (*assumy*).

4 journaux arabes à Rio, 6 à Sao Paolo, dont 3 pro-islamiques (*Hamrâ*). *Bibliographie* : I. Etienne, ap. « Anthropos », 1909, pp. 99-106, 405-415.

ARGENTINE. — 8.000 musulmans (temporaires) ; 6 journaux arabes, 2 dévoués au Malek du Hedjâz (*Hâwî*, *Accion Arabe* = *Yaqzat al 'Arab*). Quelques familles ont passé en Paraguay et en Uruguay.

COLOMBIE et VENEZUELA. — De 1615 à 1760, il y eut des colonies de *Morisques* andalous, déportés viâ Carthagène des Indes. Actuellement, il n'y a plus que 1.000 colporteurs musulmans de passage, dits *Turcos* à Caracas.

SURINAM (Guyane néerlandaise). — Un tiers de la population (107.827 en 1919) est *musulman* : environ 10.000 *nègres* africains (depuis le XVIIIe s.), anciens esclaves marrons, organisés en sociétés secrètes semi-islamisées, et vivant en lisière de la forêt ; et 20.000 travailleurs temporaires musulmans : 12.532 *Malais* (sur 20.814) et 7.000 *Hindous*.

GUYANE FRANÇAISE et ANTILLES FRANÇAISES. — 6.570 musulmans en 1908 d'après un témoignage turc (*R.M.M.*, VI, 318).

GUYANE BRITANNIQUE. — Sur 310.000 hab. (1921), 134.785 travailleurs hindous importés ; dont 18.217 *musulmans*.

TRINIDAD (Ile). — Sur 365.913 hab. (1921), 128.500 travailleurs hindous importés, dont 17.691 *musulmans* (essai d'organisation *ahmadi*) ; et 150.000 nègres africains, parmi lesquels quelques traces d'islamisation subsisteraient.

JAMAÏQUE (Ile). — Sur 858.188 hab. (1921), 18.219 travailleurs hindous importés, dont 5.000 *musulmans*. Sur 660.000 nègres africains (animistes, ou christianisés), un certain nombre est affilié à des sociétés secrètes *semi-islamisées* (du type *haoussa* ; cfr. ici p. 184 ; et cfr. les rites magiques semi-islamiques pratiqués chez les nègres africains de *Haïti* ; et le « vaudoux »).

EUROPE OCCIDENTALE

Il n'y a plus de colonies musulmanes permanentes depuis le XVIIe siècle et l'expulsion (ou la conversion) des familles *arabo-berbères* implantées en *Espagne* et *Portugal* (712-1609), aux *Baléares* (720-1259), à *Malte* (870-1122 ; où l'on parle encore l'*arabe*, écrit en caractères latins : voir le journal *Malta Taghna* ; pop. 228.534 hab. et 50.000 émigrés), en *Italie* (Sardaigne 750-1022 ; Sicile 827-1058 ; Lucera 1225-1310), et en *France* (Languedoc 720-759 ; Provence 889-975). L'inventaire exact des survivances islamiques dans ces pays (noms de lieux, noms de familles, coutumes locales), assez avancé pour

l'Espagne et la Sicile, n'a pas encore été dressé pour le Portugal ni pour la France.

On trouve en *France*, depuis la guerre de 1914-18, d'importantes agglomérations familiales de travailleurs *arabo-berbères* d'origine algérienne (et même marocaine) : auprès des centres usiniers de la Seine (Paris XIVe et XVIIIe ; banlieue), des Bouches-du-Rhône, du Pas-de-Calais et de Meurthe-et-Moselle : 50.000 en 1923.

En *Angleterre*, depuis 1913, un groupe d'une dizaine de familles anglo saxonnes, converties à l'islam, gravite autour de la mosquée *ahmadi* de Woking (Surrey ; cfr. ici p. 301). En dehors de ce groupe naissant, les cas de conversions individuelles à l'Islam signalés en *Allemagne*, *en Pologne*, en *Autriche*, en *Italie*, en *Espagne* et en *France*, n'ont pas eu d'extension familiale ni de transmission héréditaire.

TOTAL GÉNÉRAL DES MUSULMANS DU MONDE ENTIER

Arabie	3.394.000
Afrique du Nord	11.000.000
Afrique proprement dite	37.390.000
Europe balkanique	3.200.000
Asie	171.936.000
Océanie	7.500
Amérique	140.000
Europe occidentale	40.000
Total général	227.107.500 musulmans en 1923.

Cette première édition, annoncée dans la *R. M. M.* (vol. XXXVI), a été précédée de notations préliminaires partielles, qui l'ont orientée, grâce à MM. Michaux-Bellaire, Marty, Cabaton et Bouvat. — Elle a tiré parti des autres périodiques spéciaux, *Moslem World* (Zwemer), *Oriente Moderno* (Nallino), *Der Islam* (Becker et Ritter), *Welt des Islams* (Kampffmeyer), — et des annuaires généraux, *Statesmans Year Book* (Keltie et Epstein), *Annuaire général de la France* (Dampierre et *Annuaire du travail* (Varga). Sans omettre le beau manuel classique de sir Thomas Arnold, « *the preaching of Islam* » (1913).

N. B. — La seconde édition de l'Annuaire comportera la réalisation intégrale du plan, avec ses quatre sections :

A) **Généralités** (calendrier, grandes dates de l'Islam, sommaire de l'an écoulé).
B) **Notices statistiques** (Inventaire méthodique des pays musulmans).
} *mise à jour de la présente édition.*

C) **Adresses** (Presse; institutions, spécialistes).
D) **Vocabulaire technique de l'Islam** (mots-souches, dans l'ordre alphabétique).
} *non traité dans la présente édition.*

L'uniformisation des transcriptions, réalisée dans cette présente édition pour les noms *arabes* et *chinois*, sera étendue dans la seconde aux autres langues musulmanes.

INDEX DES NOTICES

5561. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.